HISTOIRE UNIVERSELLE DE L'ÉGLISE ET DES PAPES PAR M. L'ABBÉ JORRY

abate Jorry (abate)



R. BIBLIOTECA NAZIONALE CENTRALE
FIRENZE

LIBRI

DONATI DAL

DOTTOR ANNIBALE GIULIONI

GIURISTA

Nato a Firenze il 7 Febbraio 1807
e morto il 1º Dicembre 1895 in Firenze.

16 Maggio 1896

Publication de la Société de Saint-Victor

HISTOIRE

DE

L'ÉGLISE ET DES PAPES

Approbation

Nous, Hugues-Robert-Jean-Charles de la TOUR-D'AUVERGNE-LAURAGUAIS, évêque d'Arras,

Avons soumis à l'examen l'*Histoire de l'Église et des Papes*, par M. l'abbé Jorry. Nous n'avons rien trouvé qui puisse en empêcher l'impression, et nous sommes heureux de pouvoir donner à la Société de Saint-Victor l'approbation qu'elle nous en a demandée.

Arras, 29 avril 1851.

† CH., card. DE LA TOUR D'AUVERGNE-LAURAGUAIS,
évêque d'Arras.

Pour copie conforme,
Terninck, ch., sec. gén.

Par mandement,
Terninck, ch., sec. gén.



Typ Cardon Troyes.

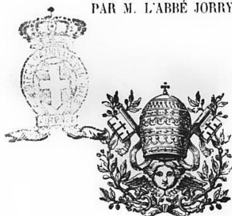
HISTOIRE

UNIVERSELLE

DE L'ÉGLISE

ET DES PAPES

PAR M. L'ABBÉ JORRY



PLANCY
SOCIÉTÉ DE SAINT-VICTOR, pour la propagation des bons livres.
ARRAS
Rue Ernestale, n° 289.

PARIS
SAGNIER ET BRAY, libraires, rue des Saints-Pères, n° 64.
AMIENS
Rue de Noyon, 47

1853

PROPRIÉTÉ

Plancy, typ. de la Société de Saint-Victor. — J. Collin, imp.

AVERTISSEMENT

Nous ne donnons pas de préface à ce livre. Son titre, par lui-même, en indique suffisamment et l'objet et l'intention. Un mot seulement sur le plan et la division que nous avons suivis.

Après avoir, dans une courte introduction, esquissé à grands traits le tableau de la religion depuis l'origine du monde jusqu'à l'avènement de Jésus-Christ, nous arrivons rapidement à l'histoire de l'Église fondée par ce divin médiateur.

Nous la divisons en sept périodes.

Première période : Depuis la naissance de Jésus-Christ, jusqu'à la conversion de Constantin (années de l'ère chrétienne 1-314).

Seconde période : Depuis la conversion de Constantin, jusqu'au couronnement de Charlemagne et à la restauration de l'Empire d'Occident (314-800).

Troisième période : Depuis le couronnement de Charlemagne, jusqu'au pontificat de saint Grégoire VII (800-1073).

Quatrième période : Depuis le pontificat de saint Grégoire VII, jusqu'au grand schisme d'Occident (1073-1303).

Cinquième période : Depuis le grand schisme d'Occident, jusqu'à la révolte de Luther (1303 1517).

Sixième période : Depuis la révolte de Luther, jusqu'à la révolution française (1517-1793.)

Septième période : Elle commence à la grande révolution française (1793), et se continue.

ERRATA

Page 19, première ligne, *après ces mots :* et tous les tourments, — *lisez :* On le met à mort. A l'instant même, des phénomènes se manifestent dans le monde. Visiblement la nature est en deuil ; sans éclipse, le soleil est voilé. Les ténèbres se répandent sur la terre ; le rocher du Calvaire est scindé violemment ; le rideau du Saint des Saints se déchire du haut en bas ; le paganisme reconnaît le vrai Dieu : « En vérité, cet homme était juste, c'était le Fils de Dieu. » Une voix mystérieuse traverse l'immensité des mers : « Le Grand-Tout est mort ; » et des soupirs se mêlent à des cris d'admiration.

Page 25, vingt-cinquième ligne, *après ces mots* : Le premier il ouvrira les portes de l'Église chrétienne aux Gentils, — *lisez* : Dans la personne du centenier Corneille, que Dieu lui a prescrit d'admettre au saint baptême.

Page 64, trentieme ligne, *supprimez cette phrase* : C'est ainsi qu'il pensait pouvoir combattre le Gnosticisme toujours remuant.

Page 78, quatrième ligne, *au lieu de* : l'an 238, — *lisez* : l'an 235.

Page 141, vingt-quatrième ligne, *au lieu de* : Deux choses donc, dans leur système, sont indispensables pour la grâce : l'obéissance, etc., — *lisez :* Deux choses néanmoins, dans leur système, concouraient à l'accomplissement du bien : la grâce, et l'obéissance à ses inspirations.

Page 171, trente-troisième ligne, *au lieu de :* enveloppée depuis quatorze ans, — *lisez :* enlevée depuis quatorze ans.

Page 425, sixième ligne, *au lieu de :* l'animosité populaire, — *lisez :* l'animosité de la multitude.

INTRODUCTION.

—

L'ÉGLISE DE L'ANCIEN TESTAMENT.

La religion est la condition de l'Église : l'idée de l'Église ressort de l'idée même de la religion.

La religion est la connaissance d'un Être souverainement parfait, que l'homme adore et vénère, auquel il s'efforce de s'unir, de ressembler, pour trouver le bonheur dans cette union et cette ressemblance.

L'Église, nous disons l'Église véritable, l'Église de Dieu, a pris son origine avec le genre humain lui-même; elle est aussi ancienne que le monde. En même temps qu'il donnait l'existence à nos premiers parents, le Créateur leur prescrivait le culte et l'adoration de la Divinité. « Dieu, lisons-nous dans la Genèse, » bénit le septième jour et le sanctifia, » voulant, ajoute le commentaire, qu'il fût regardé par Adam et par toute sa postérité comme un jour consacré particulièrement au Seigneur[1].

Après la chute originelle, la religion ne cessa point d'être un devoir et un besoin pour l'homme. Le chef de chaque famille fut, dans le principe, prêtre et sacrificateur. C'est le sacerdoce des patriarches, dont Adam fut le premier pontife. Caïn et Abel offraient à Dieu, celui-là les productions de la terre, celui-ci les prémices de ses troupeaux[2]. Plus tard, Noé, pour

[1]Genèse, II, 3. [2] Ib. IV, 3, 4.

témoigner sa reconnaissance au Tout-Puissant, qui l'avait sauvé des eaux du déluge, fait, au sortir de l'arche, brûler en son honneur un holocauste dont le parfum s'élève jusqu'au ciel [1]. Abraham se dispose, sur l'ordre du Seigneur, à sacrifier même son fils unique, et mérite par là de devenir le père d'une nation choisie et privilégiée [2].

La connaissance du vrai Dieu s'affaiblissait depuis des siècles avec le souvenir et la pratique de la morale religieuse. Plus mauvais qu'avant le déluge, l'homme, non content de glorifier la nature, d'adorer l'être créé à la place de l'Être créateur, s'avilit jusqu'à diviniser les passions mêmes. — Il se forgea des dieux voleurs, parjures, adultères, moulés sur sa propre ressemblance. — Aussi la corruption la plus effrénée ne tarda pas à envahir le monde. A peine si dans l'univers on put trouver encore quelques hommes vertueux et craignant Dieu. La terre, la vie sensuelle et animale, furent tout pour l'homme. Il ne comprit plus rien à l'immortalité de son âme et à ses éternelles destinées; il n'usa de l'existence que pour donner un libre cours à ses penchants les plus vils. Qu'importaient les principes du beau et du bien à qui par-delà le sépulcre ne voyait que le néant?

C'est alors que Dieu résolut de se choisir un peuple qui du moins le servît dans la justice et la sainteté, et qui pût transmettre aux siècles à venir les vérités premières révélées successivement aux hommes. Entre toutes les familles qui occupaient la terre, la race d'Héber (les Hébreux) fixa le choix du Ciel. Dieu l'appela dans la personne d'Abraham, le fit sortir de la

[1] Gen. VIII, 20, 21. [2] Ib., XXII, 1, 18.

captivité d'Égypte sous la conduite de Moïse, son envoyé; lui promit une terre de bénédiction où, comme dit la Bible, le lait et le miel coulaient en abondance. Il lui donna, sur le mont Sinaï, une loi sainte qui renfermait les dix préceptes principaux, d'où ce divin code a conservé le nom de décalogue[1]. Il établit au milieu d'elle un sacerdoce nouveau, dont il régla la hiérarchie et les attributions. Il choisit parmi les douze tribus de ce peuple une famille, la famille d'Aaron, exclusivement destinée au service des autels; il prescrivit les différentes cérémonies du culte, la manière dont devait être construit le tabernacle où ce culte s'exercerait, les ornements qui devaient l'embellir, les diverses parties qui devaient le constituer, la forme des vêtements du grand-prêtre, des prêtres, des lévites, enfin les sacrifices qu'il voulait qu'on lui offrît dans ce sanctuaire révéré, qu'il consacra par sa présence[2]. C'est le sacerdoce de la loi ancienne, c'est l'Église perfectionnée et régulièrement constituée par Dieu lui-même.

Ainsi le culte véritable était renouvelé sur la terre. Sous la direction céleste, Israel devait redevenir le peuple de Jéhovah, peuple craignant Dieu, n'adorant que lui, l'aimant de toute son âme, gardant ses commandements, mettant en lui sa joie, sa grandeur et sa gloire, rejetant avec horreur tout ce qui est en abomination devant lui, s'efforçant de lui plaire.

Cependant la loi et le sacerdoce anciens ne pouvaient opérer la réconciliation désirée de l'homme avec Dieu. Cette loi imparfaite, figure d'une loi plus parfaite, n'était ni vivante ni vivifiante par elle-même.

[1] Exode, XX, 1-7. [2] Ib., XXV—XXX.

Elle n'était qu'une barrière ; elle ne pouvait produire la justification [1]. Bien plus, par un abus imputable à la malice humaine, elle faisait abonder le péché par la multiplicité de ses prescriptions [2]. Pas plus que la loi, les sacrifices sanglants du culte mosaïque ne pouvaient effacer la souillure originelle ni rendre l'homme agréable aux yeux du Tout-Puissant. Celui-là seul en qui l'on ne trouve pas une tache, qui accomplit toute la loi, qui est plus grand que l'homme et plus élevé que le ciel, pouvait véritablement purifier le monde du péché et de ses affreuses conséquences. Moïse, l'homme de Dieu, exclu de la terre promise, était une preuve évidente de l'insuffisance de sa loi, qui ne parfait rien, qui ne montre que de loin la réalisation des promesses, et ne conduit l'humanité, comme le législateur lui-même, que jusqu'aux portes de l'héritage céleste [3].

La religion ancienne supposait donc une autre religion plus parfaite et plus sainte, seule capable de rattacher l'homme à Dieu. Aussi toute la loi du Sinaï ne fut-elle qu'une longue prophétie annonçant la venue de cet Envoyé dont Josué (Jésus) préfigurait le nom et la mission. Voilà pourquoi la seconde institution essentielle et nécessaire du culte primitif fut *l'école des prophètes*. Le prophète était tout ensemble l'organe vivant de la loi divine et l'instrument de son observation ; sa mission spéciale consistait à figurer et prédire le Rédempteur, fin de toutes les prophéties, comme la loi devait préparer à son avénement par toutes ses ordonnances et ses institutions.

Identifiée avec le peuple élu, l'Église primitive en suit toutes les phases.

[1] Rom., VII, 16. [2] Ib., VII, 7. [3] Hebr. VII, 19, 13.

Tantôt florissante et prospère, elle étale avec magnificence la pompe de ses cérémonies, attire sur le seuil de son tabernacle une foule d'étrangers, avides d'en contempler les merveilles, et reçoit de leurs mains les plus riches offrandes. David, l'homme selon le cœur de Dieu, et qui joint à la dignité royale les dons du prophète, vainqueur de tous ses ennemis, se dévoue au développement du culte, et veut préparer à Jéhovah une demeure digne de lui. Mais cette pieuse entreprise ne s'accomplit que sous le règne pacifique de Salomon, qui, d'après le modèle du tabernacle[1], construit le plus magnifique temple de l'univers.

Là, dans le Saint des saints, est déposée l'arche d'alliance, construite par Moïse, image terrible de la majesté divine, dont nul n'osait approcher; image fidèle du ciel, fermé à l'homme pécheur jusqu'au jour où le Christ en ouvrira l'entrée par son sang[2].

Tantôt affligée, triste, subjuguée par des princes ennemis de Dieu, ou des peuples barbares dont la religion n'a pas adouci la rudesse, elle gémit dans l'esclavage; sa voix se tait; la majesté de son culte n'ose plus se développer que dans le secret et le silence; ses ministres sont dispersés çà et là : temps de larmes et de désolation!

C'est qu'Israel a délaissé Jéhovah pour suivre Bélial.

Aussitôt la grande voix des prophètes s'élève. Moïse reparaît dans le prophète Élie; brûlant de zèle, intrépide en paroles, fort et puissant en œuvres et en miracles, il reproche au peuple de Dieu son infidélité, le presse de revenir à lui. Le succès ne répond point à ses efforts. Mais l'esprit de prophétie subsiste plein

[1] Paralipomènes, III-VII. [2] Hebr., IX, 12.

de menaces, et l'on voit apparaître, suivant les admirables décrets de la Providence, une foule de courageux prophètes : Isaïe, Jérémie, Ézéchiel, Daniel, Jonas, Joel, Osée, Amos, Michée, Nahum, Habacuc, Sophonie, Aggée, Zacharie, Malachie.

La captivité de Babylone[1] fut la grande épreuve pour la foi du peuple élu; longtemps elle resta comme l'expression vivante du plus terrible châtiment, de la plus affreuse misère. Brisés par la douleur, certains d'avoir dans le monde une autre destinée que celle qui les aurait condamnés à périr misérablement au milieu d'un peuple abominable, persuadés qu'ils avaient perdu, par leurs infidélités et leurs divisions intestines, les moyens de parvenir à leur fin suprême, « les captifs, accablés, s'asseyaient aux bords des fleu» ves de Babylone, et pleuraient des larmes amères » au souvenir de Sion : leurs lyres demeuraient sus» pendues aux saules du rivage, et leur voix restait » muette sur la terre étrangère[2]. » Mais alors renaquit plus vif, s'accrut plus ardent, chez les fils d'Israel, et le désir d'expier leurs fautes envers le Tout-Puissant, et l'espérance du Rédempteur promis.

L'orgueilleuse reine de l'Orient, tant de fois menacée de sa ruine par les prophètes, à son tour succombe, abattue par les Perses et les Mèdes, que conduit l'envoyé de Dieu, Cyrus. Le marteau de la terre est brisé, mis en poudre, comme Daniel l'avait prédit au coupable Balthazar, dans le moment même de la catastrophe[3]. Cyrus, devenu, par sa conquête, maître de tout l'Orient[4], reconnait dans le peuple juif, tant

[1] Babylone, capitale du premier des quatre grands empires prédits par Daniel.

[2] Ps. 136.

[3] Daniel, v.

[4] Le second des quatre grands empires.

de fois vaincu, mais jamais détruit, je ne sais quoi de divin. Ravi des oracles qui avaient prédit ses victoires, il avoue qu'il doit son empire *au Dieu du ciel* que les Juifs adorent, et signale la première année de son règne par le rétablissement de son temple et de son peuple [1].

Dès lors, soutenus par le souvenir de leurs ancêtres, heureux de vivre conformément à la loi, après en avoir été si longtemps éloignés; remplis d'ardeur, vivifiés dans leurs espérances par les promesses de Daniel, prophétisant qu'après soixante-dix semaines d'années le Fils de l'homme établira son règne éternel, viendra détruire le péché et justifier le genre humain, les Israélites s'efforcent de retourner aux institutions mosaïques, sous la direction de Zorobabel, d'Esdras, de Néhémie, et de rebâtir la maison du Seigneur [2]. Aggée et Zacharie les enflamment d'un nouveau zèle, en leur annonçant que la gloire de ce second temple surpassera de beaucoup celle du premier, puisqu'il verra le Désiré des nations.

Enfin le temple s'achève; les victimes y sont immolées; mais les Juifs, avares, y offrent des hosties défectueuses. Malachie, irrité, s'en détourne, et à l'occasion des offrandes immondes des Juifs il voit l'offrande pure et jamais souillée qui sera présentée à Dieu, non plus seulement comme autrefois dans le temple de Jérusalem, mais depuis les régions où se lève le soleil jusqu'à celles où il se couche; non plus par les Juifs, mais par les Gentils, chez lesquels il prédit que le nom de Dieu sera grand [3].

Comme Aggée il prophétise la gloire du second

[1] Esdras, I, 1, etc. [2] Ib., I, VI. [3] Malach., I.

temple, le Messie, qui l'honorera de sa présence; et de plus le précurseur de ce Messie, auquel est dédié le nouveau sanctuaire : « J'envoie mon ange, dit le Seigneur, pour me préparer les voies, et incontinent vous verrez arriver dans son saint temple le Seigneur que vous cherchez, et l'ange de l'alliance que vous désirez [1]. »

Et désormais, jusqu'à la venue du Libérateur, il n'y aura plus de prophètes : l'esprit de vision restera muet. La loi de Moïse devra suffire au peuple. C'est pourquoi Malachie clot le livre admirable des prophéties de l'ancienne loi par ces paroles : « Souvenez-vous de la loi de Moïse, mon serviteur; je vous enverrai le nouvel Élie avant que le grand et épouvantable jour du Seigneur arrive, et il réunira le cœur des pères avec leurs enfants, et le cœur des enfants avec leurs pères; » c'est-à-dire qu'il fera voir à ceux-là ce que ceux-ci n'ont fait qu'espérer.

Ces instructions produisirent un changement remarquable dans la conduite des Israélites, changement dont les fruits se perpétuèrent plusieurs siècles.

Peu à peu néanmoins l'esprit et les formes de la gentilité s'implantèrent aussi dans la Judée; à côté des zélateurs de la loi apparurent les amateurs des nouveautés, les partisans des mœurs et des coutumes de la Grèce. A dater de la conquête d'Alexandre [2], les Juifs furent soumis tantôt aux Ptolémées d'Égypte, tantôt aux Séleucides de Syrie. Le dernier des Séleucides, Antiochus Epiphane, dont le caractère ambitieux, cruel et impie, avait été prédit par Daniel [3], poussa

[1] Malach. III.

[2] Le troisième des quatre grands empires.

[3] Le dernier aussi des quatre grands empires.

si loin les violences de ses mesures pour paganiser la nation, qu'il voulut contre toute forme légale lui imposer un grand-prêtre de son choix, traita de rebelles tous ceux qui résistèrent, et, maître de Jérusalem, fit brûler les livres saints, profaner le sanctuaire, introniser dans le Temple les dieux de la Grèce. Mais cet attentat, rallumant le zèle des Juifs, les précipita dans une lutte héroïque et une opposition désespérée. Matathias, Judas Machabée, Jonathas, Simon, confondent les orgueilleux projets d'Antiochus, relèvent la gloire du peuple de Dieu, assurent le triomphe de la religion, se font respecter de Sparte et de Rome.

Malheureusement cette race héroïque s'éteignit avec Jean Hyrcan, dont la mort fut suivie de funestes dissensions, signes avant-coureurs de la ruine d'Israel. Un autre Hyrcan, avec Aristobule, enfants d'Alexandre Jannée, tous deux en guerre pour le sacerdoce, auquel était annexée la dignité royale, soumettent leur querelle à Pompée, qui profite de cet arbitrage pour établir en Judée la domination romaine. Dès lors le peuple juif devient esclave et tributaire. Le royaume de Judas passe des Asmonéens, auxquels il s'était soumis, à Hérode, étranger et Iduméen, dont la politique cruelle et ambitieuse change les maximes du gouvernement ancien : « Ce ne sont plus ces Juifs, maîtres de leur sort sous le vaste empire des Perses et des premiers Séleucides, où ils n'avaient qu'à vivre en paix[1]. Hérode, qui les tient de près, asservis sous sa puissance, brouille toutes choses, confond à son gré la succession des pontifes, affaiblit le pontificat, qu'il rend arbitraire ; énerve l'autorité du conseil de la na-

[1] Alzog., *Hist. universelle de l'Eglise*, I, Introduction.

tion, qui ne peut plus rien : toute la puissance publique passe entre les mains d'Hérode et des Romains, dont il est l'esclave, et il ébranle le fondement de la république judaïque. »

C'était, suivant les prophéties, l'époque marquée par la Providence pour l'accomplissement de ses grands desseins de miséricorde sur le monde.

Depuis longtemps, Juifs et gentils soupiraient après ce moment fortuné. Les premiers, s'appuyant sur la dernière prophétie de Daniel, relative aux soixante-dix semaines d'années (490 ans), attendaient le Rédempteur promis avec une impatience que redoublait chaque jour la tyrannie d'Hérode et des gouverneurs envoyés par les maîtres du monde. Ils avaient une si vive espérance d'être bientôt délivrés, il l'annonçaient si hautement, que les païens, les Romains principalement, en eurent connaissance, et s'en étonnèrent d'autant moins, qu'eux aussi, gémissant sous le joug intolérable des empereurs, ayant perdu toute croyance religieuse, dédaignant le culte de leurs pères, désiraient ardemment un libérateur qui mît un terme à leurs incertitudes, guérît leurs plaies et calmât leurs angoisses. Alors on vit dans la gentilité elle-même les esprits se tourner vers les vieux oracles, conservés dans le mystère des temples, et annonçant un nouvel ordre de choses, un retour vers l'âge primitif de l'innocence et du bonheur. Les philosophes l'attendaient avec le commencement de la grande année séculaire; Virgile chante le règne de la Vierge prédit par la Sibylle de Cumes [1]; et ces rayons d'es-

[1] Ultima Cumæi venit jam carminis ætas;
Magnus ab integro seclorum nascitur ordo.
Jam redit et Virgo, redeunt saturnia regna:

pérance commencent à relever et à fortifier les cœurs, que Suétone et Tacite [1] nous montrent s'attachant dans leur inquiète joie à ces lointaines contrées où l'histoire plaçait le berceau du genre humain.

Le glaive était rentré dans le fourreau. Le monde, si longtemps agité par le bruit des combats, venait tout-à-coup de retrouver la paix. Les aigles romaines, jusqu'alors souillées de sang, planaient paisibles sur l'univers étonné, ramenant partout une sorte de sécurité. Jamais, depuis l'origine des âges, la terre n'avait vu luire des jours aussi calmes.

Or, vers ce temps, il plut au César-Auguste de savoir combien de têtes protégeait son épée : « Il donna donc un édit pour faire le dénombrement de toute la terre... et tous allaient se faire enregistrer, chacun dans la ville d'où il était originaire. Joseph, qui était de la famille de David, partit aussi de Nazareth, ville de Galilée, et vint en Judée à la ville de David appelée Bethléem, pour s'y faire inscrire avec Marie, son épouse, qui était alors enceinte. Pendant qu'ils étaient dans cette ville, il arriva que le temps auquel elle devait accoucher s'accomplit. Elle enfanta son fils premier-né, et l'ayant enveloppé de langes, elle le coucha dans la crèche d'une étable, parce qu'il n'y avait point de place pour eux dans l'hôtellerie. Cependant non loin de là des bergers veillaient tour à

Jam nova progenies cœlo demittitur alto.
Tu modo nascenti puero, quo ferrea primum
Desinet ac toto surget gens aurea mundo,
Casta, fave, Lucina : tuus jam regnat Apollo.
(VIRG. *Eclog.*, IV, 4-10.)

[1] Percrebuerat Oriente toto vetus et constans opinio, esse in fatis ut eo tempore Judæa profecti rerum potiuntur. (Sueton., *Vita Vespas.*, c. IV.)— Pluribus persuasio inerat antiquis sacerdotum litteris contineri, eo ipso tempore fore ut valesceret Oriens, profectique Judæa rerum potirentur. (Tacit. *Hist.* V, 13.)

tour à la garde de leurs troupeaux. Tout-à-coup un ange du Seigneur se présente à eux et une lumière divine les environne de toutes parts, ce qui les saisit d'une grande crainte. Mais l'ange leur dit : Ne craignez point ; car je viens vous apprendre une nouvelle qui vous causera la joie la plus vive, ainsi qu'à tout le peuple : C'est qu'aujourd'hui même il vous est né dans la ville de David un Sauveur qui est le Christ, le Seigneur. Et voici le signe auquel vous le reconnaîtrez : Vous trouverez un enfant enveloppé de langes et couché dans une crèche. Aussitôt il se joignit à l'ange une grande troupe de l'armée céleste, louant Dieu et disant : Gloire à Dieu au plus haut des cieux, et paix sur la terre aux hommes de bonne volonté [1]. »

Le Messie promis à la terre, le Christ, le Sauveur, venait de prendre naissance, pour habiter avec les hommes et accomplir les prophéties [2].

[1] S. Luc, II, 1-14.
[2] L'empire éternel de Jésus-Christ.

HISTOIRE DE L'ÉGLISE

ET DES PAPES.

PREMIÈRE PÉRIODE.

—

DEPUIS LA NAISSANCE DE JÉSUS-CHRIST JUSQU'A LA CONVERSION DE CONSTANTIN.

Années de l'ère chrétienne 1-314.

—

CHAPITRE PREMIER.

Jésus de Nazareth. — Sa vie & ses travaux. — Son divin enseignement. — L'Église, sa constitution. — Le Sauveur rejeté des Juifs. — Passion. — Tout est consommé. — Mort de Jésus & rédemption du monde.

L'Église de la loi nouvelle, l'Église catholique apostolique romaine, considérée plus particulièrement sous le point de vue de sa mission, est la société visible des adorateurs de Jésus-Christ, qui, assistée de l'Esprit-Saint, et conservant les moyens de salut établis par son divin auteur, propage et accomplit l'œuvre fondée par lui pour délivrer et sanctifier l'homme, l'unir au Père, et réaliser ainsi le royaume de Dieu dans le monde.

Nous avons exposé dans l'introduction comment, aux temps marqués de Dieu pour la rédemption du genre humain, Jésus naquit dans une étable, à Bethléem. — Son enfance fut pauvre et ignorée. A peine est-il né, que, pour échapper à la cruauté d'un tyran barbare, il se voit obligé d'aller avec sa mère et saint Joseph chercher un abri sur la terre d'exil. Il revient à Nazareth après la mort de son persécuteur, et l'historien sacré

nous peint en deux mots toute sa vie pendant l'espace de trente années : « Jésus, dit-il, croissait en sagesse, en âge et en grâce, devant Dieu et devant les hommes [1]. »

A l'âge de trente ans, Jésus commence à se montrer en public. Mais ce n'est qu'après une longue préparation au milieu du désert, après avoir jeûné et prié, après avoir voulu, comme le commun du peuple, recevoir le baptême de Jean, qu'il veut enfin préluder à ces immenses travaux qui changeront la face de la terre.

Il parle, et à sa voix le monde se lève dans l'étonnement. La foule s'empresse à ses côtés, avide de l'entendre, et le Sauveur confirme par les plus éclatants prodiges la vérité de sa doctrine.

Ses premières paroles furent, comme celles de Jean : « Faites pénitence [2] » Puis, développant plus au long le mystère de sa mission divine, il ajoute : « Je suis venu pour accomplir la loi, la purifier, l'éclaircir, la développer [3]. » Et, de même que le Précurseur, il laisse ses disciples administrer le baptême du repentir.

La grande et unique pensée qui remplit tous ses instants est la réunion de l'humanité en une société religieuse et morale, dans laquelle chacun puisse, avec l'aide de Dieu et sous la direction de sa providence, être par Jésus délivré du péché, réconcilié avec Dieu, sanctifié de plus en plus, mis en possession d'une félicité toujours croissante. L'expression dont il se sert pour représenter son royaume ne dément jamais cette tendance à l'établissement d'un royaume spirituel en même temps qu'universel.

Aussi sa doctrine est-elle parfaitement conforme à ce plan sublime. C'est avec une insistance particulière qu'il annonce l'unité de Dieu, Père de tous les hommes; et les pratiques qu'il institue, si peu nombreuses et en rapport si intime avec l'essence de sa religion, ne renferment rien qui ne puisse être observé en tous lieux et par toutes les nations.

A l'époque où le Messie vint au monde, c'était un triste spectacle que celui de l'univers. L'immense majorité du genre humain gémissait esclave. Le vice se traînait dans la boue avec le misérable, ou s'étalait orgueilleusement sur la pourpre avec

[1] Luc, II, 40. [2] S. Matth., IV, 17. [3] Ib., V, 17.

le riche et le puissant. Mais Jésus va porter remède à tant de maux. D'abord il apprendra aux hommes qu'ils sont tous frères: « Aimez-vous les uns les autres, dit-il; ne faites pas à autrui ce » que vous ne voudriez pas qu'on vous fît. » Venu surtout pour les indigents, les petits, les opprimés, il tendra une main secourable à la faiblesse du pauvre, tandis qu'il repoussera l'orgueil et l'égoïsme des grands : « Venez à moi, s'écrie-t-il, » vous tous qui souffrez et qui êtes dans la peine, et je vous » soulagerai [1]. »

Puis il passera comme en revue tout le hideux cortége des vices, pour les attaquer successivement. Aux théâtres, la foule applaudissait avec frénésie ce vers fameux d'un tragique : « A » Sparte comme à Troie il est beau de se venger d'un ennemi. » Jésus-Christ dit : « Si vous pardonnez, votre Père céleste vous » pardonnera [2], » et le mot du poète n'est plus compris. Le monde disait : « Bienheureux ceux qui sont dans l'opulence; » bienheureux ceux qui sont élevés aux honneurs. » Jésus-Christ dit : « Bienheureux les pauvres, bienheureux les petits » et les humbles [3]. »

Attaché aux choses d'ici-bas, l'homme y plaçait toute son affection. Aussi son cœur, sec et dur, était fermé à la pitié, et l'avarice mettait un rempart infranchissable entre le frère et le frère. Jésus-Christ dit : « Ne vous amassez pas de trésors » sur la terre, où la rouille consume, où les vers rongent, et » où les voleurs creusent et dérobent; mais amassez-vous des » trésors dans le ciel, où il n'y a ni rouille qui consume, ni » vers qui rongent, et où l'on n'a point à craindre les voleurs » qui creusent et dérobent; car où est votre trésor, là aussi est » votre cœur. Considérez les oiseaux du ciel, ils ne sèment ni » ne moissonnent, et votre Père céleste les nourrit.... Voyez » aussi les lis des campagnes, comme ils croissent. Ils ne travaillent ni ne filent, et néanmoins je vous dis que Salomon » même, dans toute sa gloire, n'a jamais été paré comme l'un » d'eux [4]. »

Si parfois cependant l'humanité trouvait accès dans une âme, ce n'était pas charité, mais presque toujours ostentation. Jésus-Christ dit : « Quand vous faites l'aumône, gardez-vous de le pu-

[1] S. Matt., XI, 28.
[2] S. Matt., VI, 14.
[3] S. Matt., V, 3 et seq.
[4] S. Matt., VI, 19-29.

» blier; mais que votre main gauche ignore ce que fait votre droite, » afin que votre aumône soit secrète; et votre Père, qui lit jus- » qu'au plus profond des cœurs, saura bien vous récompen- » ser [1]. » Enfin, la corruption, la débauche, l'intempérance, le Sauveur attaque tout, poursuit tout, renverse tout par la force de sa parole [2].

Douze pêcheurs galiléens sont les premiers instruments dont Jésus se sert pour la direction et la propagation de son Église. Il les nomme apôtres, c'est-à-dire envoyés, élus, fondés de pouvoir. Ce sont: Pierre, André, Jacques et Jean, fils de Zébédée, Thomas, Philippe, Barthélemi, Mathieu, Jacques fils d'Alphée, Thaddée, Simon, Judas Iscariote. Il leur donne mission d'an-

[1] S. Matt., VI. 1-4.

[2] « Jésus avait enseigné sa doctrine comme la religion absolue et universelle; il s'était déclaré le sauveur du monde, le libérateur qui devait relever la créature de la malédiction du péché et rétablir le commerce vivant de l'humanité avec Dieu.—La nécessité de réunir sous une même loi les hommes de tous les temps, de tous les lieux, ressortait donc de l'universalité d'une œuvre qui devait embrasser tous les siècles et toutes les nations; car le Christ n'est réellement le sauveur du monde qu'autant qu'il donne à tous les hommes, partout et toujours, comme à ses contemporains durant les jours de sa vie terrestre, le moyen de participer à la vie divine en s'unissant à celui qui en est la source. Il faudra donc toujours sur la terre une vertu qui opère la rémission des péchés et la sanctification des âmes aussi sûrement que la vertu du Christ lui-même; une autorité qui oblige à l'obéissance et mène au salut aussi infailliblement que l'autorité du Sauveur lui-même; une société religieuse qui, née de Dieu, unissant à Dieu, fonde la béatitude en Dieu, aussi véritablement que la société de Jesus même, vivant sur la terre au milieu de ses disciples... Cette parole, cette vertu, cette autorité, cette société, ne pouvant avoir de fondement qu'en Dieu, donc la présence continuelle et perpétuelle de Dieu parmi les hommes est l'indispensable condition de l'établissement, du développement et de la persistance du christianisme dans le monde.

» Il fallait donc, pour que l'œuvre accomplie par le Christ, rentré dans sa gloire, persévérât et devînt le patrimoine de toutes les générations futures, qu'il eût toujours parmi les hommes un représentant qui lui fût égal en tout : et tel fut le sens, tel fut l'effet de la promesse faite par Jésus d'envoyer l'Esprit-Saint pour sauver le monde. Dieu s'était fait homme : l'Esprit-Saint, toujours présent dans l'Eglise, représentait la nature divine du Christ; il fallait, pour que sa nature humaine fût représentée à son tour, que l'Esprit-Saint eût une action humaine et se communiquât par des organes humains. Et tel fut le sens, tel fut l'effet de cette autre promesse par laquelle les apôtres devaient être les représentants du Sauveur, pour développer et accomplir son œuvre. Et ainsi fut fondée l'Eglise, dont l'institution est la condition nécessaire et absolue du christianisme. — Point de christianisme sans Eglise, plus d'Eglise sans le christianisme. » (Alzog. — *Hist. univers. de l'Eglise*, I. — Traduction libre.)

noncer le royaume de Dieu; il leur inspire de l'amour, de la joie, de la confiance, et cela d'autant plus, qu'il ne leur cache point combien leur avenir est sérieux; car c'est un avenir de luttes et de persécutions sanglantes, un avenir de dévouement sans bornes, de sacrifices complets et incessants. Ils seront séparés les uns des autres, dispersés dans le monde; et toutefois ils ne cesseront d'être unis et de former une société religieuse, pure, forte, indissoluble.

Et, pour qu'un lien extérieur vienne fortifier au dehors l'union de cette Église, Jésus-Christ choisit un chef parmi les douze: Simon, qu'il nomme prophétiquement Pierre; car c'est le roc sur lequel il veut bâtir son Église [1], Pierre sera le pasteur visible de tout le troupeau [2], comme Jésus en est le pasteur invisible [3], et c'est lui qui confirmera ses frères [4].

Enfin, comme la vigne est attachée au cep, cette société naissante, dont jadis la société mosaïque était une faible image, doit rester unie à Jésus, son divin fondateur. C'est pourquoi quiconque veut son salut par Jésus-Christ devra s'attacher à ses représentants et à leurs successeurs [5], car le Fils les envoie comme son Père l'a envoyé lui-même [6], et, pour qu'ils ne puissent faillir, il sera toujours avec eux jusqu'à la consommation des temps.

Telle fut l'œuvre du Messie. Il ne lui restait qu'à la sanctionner par l'effusion de son sang, suivant les oracles des prophètes, et c'est ce qui va s'accomplir.

Le peuple juif, que nous avons vu tout à l'heure soupirant après la venue du Libérateur, avait d'abord suivi Jésus-Christ en foule, lui décernant à diverses reprises les honneurs du plus glorieux triomphe. Mais ce peuple est chancelant; à la première occasion, il se tournera contre son Sauveur. — Cette inconstance, incroyable au premier abord, s'explique du moins en partie quand on s'arrête aux considérations suivantes: La masse de la nation comprenait grossièrement l'élection et la destinée d'Israel, dédaignait le reste de l'humanité, attendait un Messie conquérant, apparaissant avec gloire et magnificence, élevant matériellement le peuple juif au-dessus de tous les peuples con-

[1] S. Jean, I, 42.
[2] Ib., XXI, 15-17.
[3] Ib., X, 1, sq.
[4] S. Luc, XXII, 32.
[5] Ib., X, 16.
[6] S. Jean, XX, 21.

nus. Donc ses espérances furent singulièrement déçues quand elle vit un rédempteur pauvre, obscur, mortifié, ne faisant acception ni de race ni de nation, et ne mettant pas de différence entre le Juif et le gentil. Ajoutez à cela la haine des Pharisiens et l'austère sainteté de la doctrine du Christ, tout opposée aux maximes de ce monde, ne se prêtant en aucune sorte aux penchants, aux désirs, aux espérances terrestres des hommes en général, et des Juifs en particulier.

Aussi, méconnu de tous côtés, Jésus vit bientôt arriver l'accomplissement des desseins de Dieu. Il se rendit à Jérusalem avec ses apôtres, pour accomplir la loi, vers les fêtes de Pâques[1]. Il y déclara ouvertement que sa mort était proche, et qu'après trois jours il sortirait du tombeau. En même temps il pleurait, en dévoilant prophétiquement à ses disciples les malheurs qui menaçaient la ville si lontemps bénie du Ciel[2].

Alors, certain de sa dernière heure, certain aussi de la durée de son œuvre, après avoir donné les preuves les plus touchantes de son ardent amour pour les hommes et de sa profonde humilité, il institua durant la dernière cène un banquet d'alliance et de perpétuelle commémoration. Là devaient se réunir dans un admirable concert tous ses fidèles disciples ; là Jésus se donnerait à eux spirituellement et corporellement jusqu'à la fin des temps. C'était la réalité de la parole prophétique qu'il avait jadis adressée au peuple : « Ma chair est véritablement une nourriture, mon sang est véritablement un breuvage[3].

Alors aussi, près de quitter cette vie terrestre, il soutint, comme au commencement de sa carrière publique, une lutte terrible contre les infirmités de la nature humaine[4]. Pendant cette agonie douloureuse, les Pharisiens, le conseil des prêtres et le peuple, conspirant sa mort, se disaient : C'est un blasphémateur ; et ils l'accusaient de haute trahison près du gouverneur Ponce-Pilate[5]. Amené devant eux et interrogé s'il est le Christ, s'il est roi : « Je le suis, dit-il ; » car désormais il parle ouvertement et sans parabole[6].

On le bafoue, on le conspue, on épuise sur lui tous les ou-

[1] S. Luc, XVIII, 31.
[2] Ib., XIX, 41, sq.
[3] S. Jean, VI, 56.
[4] S. Matt., XXVI, 37, sq.
[5] S. Jean, XIX, 12.
[6] S. Matt., XXVI, 63-64. — S. Jean, XVIII, 37.

trages et tous les tourments. Des phénomènes se manifestèrent dans le monde. Visiblement la nature fut en deuil; sans éclipse, le soleil était voilé. Les ténèbres se répandirent sur la terre. le rocher du Calvaire fut scindé violemment, le rideau du Saint des saints se déchira du haut en bas, le paganisme reconnut le vrai Dieu : « En vérité cet homme était juste, c'était le Fils de Dieu. » Une voix mystérieuse traversa l'immensité des mers: « Le Grand-Tout est mort, » et des soupirs se mêlèrent à des cris d'admiration.

Toutes les prophéties avaient reçu leur accomplissement; tout était consommé.

« Et le fait de la mort de Jésus-Christ devenait le premier anneau de cette chaîne mystérieuse qui par la prédication des apôtres devait envelopper l'univers, car tout est dans la mort de Jésus : le péché de l'homme, qui en est la cause; la médiation du Sauveur, qui en est le remède; la réconciliation avec le Ciel, qui en est le prix. Mais si le Christ, si l'Homme-Dieu a subi le trépas, il fallait donc que le péché du monde fût bien grand pour appeler une pareille expiation. L'homme contemplant son Sauveur en croix apprend à se connaître, et trouve dans cette connaissance le fondement de l'humilité, de l'obéisance, de l'amour le plus filial [1]. »

CHAPITRE II.

Résurrection.—Ascension.—Descente du Saint-Esprit.—Persécutions des Juifs.—Primauté de saint Pierre.—Travaux des apôtres.—Concile de Jérusalem.

Ainsi qu'il l'avait annoncé, le Sauveur, trois jours après sa mort, sortit glorieux du sépulcre et reparut au milieu de ses disciples.—Quarante jours après, ayant pris avec lui les douze apôtres, accompagné de sa Mère et de tous les disciples, il les conduisit sur le mont des Oliviers, d'où, s'élevant vers les cieux, il alla s'asseoir à la droite de son Père.

Dix jours s'écoulèrent. Fidèles à la recommandation que

[1] Alzog., *Hist. univ. de l'Eglise*, I.

Jésus leur avait renouvelée tant de fois, les disciples se trouvaient réunis en un même lieu, persévérant dans la prière. « Tout-à-coup on entendit un grand bruit, comme le bruit d'un vent impétueux qui venait du ciel, et qui remplit toute la maison où les apôtres étaient assemblés. En même temps on vit apparaître comme des langues de feu, qui se partagèrent et s'arrêtèrent sur chacun des assistants. Aussitôt ils furent tous remplis du Saint-Esprit, et ils commencèrent à parler diverses langues, selon que l'Esprit de Dieu leur donnait de les parler.

» Or, il y avait en ce jour à Jérusalem des Juifs religieux et craignant Dieu, de toutes les nations qui sont sous le ciel. Lors donc que le bruit de cette merveille se fut répandu, il s'en réunit un grand nombre autour des apôtres, et ils furent fort surpris de ce que chacun d'eux les entendait parler en sa langue. Ils en étaient tout hors d'eux-mêmes, et dans leur étonnement ils se disaient : — Ces gens qui nous parlent ne sont-ils pas tous Galiléens? Comment donc se fait-il que nous les entendons parler chacun la langue de notre pays? Parthes, Mèdes, Élamites, habitants de la Mésopotamie, de la Judée, de la Cappadoce, du Pont et de l'Asie, de la Phrygie, de la Pamphilie, de l'Égypte, de la Lybie, de Rome, Juifs et prosélites, Crétois et Arabes, nous les entendons parler chacun en notre langue des merveilles du Tout-Puissant [1]. »

Alors Pierre, prenant la parole : « O Juifs, s'écrie-t-il, et vous tous qui demeurez dans Jérusalem, considérez ce que je vais vous dire, et soyez attentifs à mes paroles... Ce que vous voyez là n'est que la réalisation de ce qui avait été prédit par le prophète Joel. — Dans les derniers temps, dit le Seigneur, je répandrai mon esprit sur toute chair. Vos fils et vos filles prophétiseront, vos jeunes gens auront des visions, et vos vieillards des songes mystérieux. En ces jours-là, je répandrai mon esprit sur mes serviteurs et sur mes servantes, et ils prophétiseront. Je ferai paraître des prodiges dans le ciel et des signes extraordinaires sur la terre, du sang, du feu, et une vapeur de fumée. Le soleil sera changé en ténèbres et la lune en sang, avant que le grand et terrible jour du Seigneur arrive.....[2] » — Et il leur annonça la divinité de Jésus-Christ, qu'ils avaient

[1] Les Actes des Apôtres, II, 1-11.

[2] Les Actes des Apôtres, ch. II, v. 14-20.

crucifié, leur déclarant qu'il était véritablement le Messie attendu par leurs pères depuis le commencement du monde. Il les exhorta ensuite à se faire baptiser en son nom, pour recevoir la rémission de leurs péchés avec les dons du Saint-Esprit. Trois mille, en effet, se convertirent et se rangèrent au nombre des disciples.

Dieu confirmait la prédication des apôtres par la vertu des miracles. Pierre et Jean, en montant au Temple à l'heure du sacrifice, trouvèrent à la porte un homme âgé de quarante ans, boiteux dès sa naissance. Cet homme leur demanda l'aumône, suivant sa coutume. Je n'ai ni or ni argent, lui dit saint Pierre, mais ce que j'ai, je vous le donne : Au nom de Jésus-Christ, levez-vous et marchez. Le boiteux fut guéri sur-le-champ; il commença à marcher, et entra dans le Temple transporté de joie et louant Dieu. Le peuple accourut au bruit de ce miracle; et saint Pierre fit un second discours qui convertit cinq mille auditeurs [1].

Mais le Sauveur avait annoncé que sa doctrine serait contredite et ses disciples persécutés. — Les sacrificateurs et le capitaine du Temple, irrités du succès prodigieux de la prédication des apôtres, les arrêtèrent et les mirent en prison. Le lendemain, le conseil suprême de la nation, convoqué, fit amener devant lui les prisonniers, et leur demanda par quelle autorité ils agissaient. Alors saint Pierre, rempli du Saint-Esprit, répondit avec assurance : « Nous agissons au nom de Jésus-Christ, que vous avez crucifié. » Frappés de cette courageuse confession, les anciens du peuple se contentèrent de défendre aux nouveaux prédicateurs d'enseigner au nom de Jésus. Jugez vous-mêmes, répondirent les disciples, s'il est juste de vous obéir plutôt qu'à Dieu : nous ne pouvons taire ce que nous avons vu et entendu, quand Dieu nous ordonne de le publier. On les laissa partir, et les apôtres vinrent raconter aux fidèles ce qui s'était passé. Tous en rendirent grâce à Dieu, lui demandant la force d'annoncer la parole sainte sans craindre les menaces des hommes, qui doivent être comptées pour rien quand il s'agit d'accomplir la loi du Seigneur [2].

Les chrétiens s'assemblaient au Temple pour prier dans la

[1] Les Actes des Apôtres, ch. III.
[2] Les Actes des Apôtres, IV.

galerie de Salomon. Le peuple n'osait encore se joindre à eux, de peur d'être inquiété par la puissance publique; mais on ne pouvait se défendre de les honorer, à la vue des prodiges qui s'opéraient tous les jours par leurs mains. — On exposait même les malades sur des lits, le long des rues, afin que l'ombre de saint Pierre tombât sur eux quand il passerait; on en apportait des cités voisines, et tous s'en retournaient guéris. Le prince des prêtres, outré de dépit, fit mettre les apôtres une seconde fois en prison; un ange les délivra et leur ordonna d'aller au Temple prêcher hardiment la parole de Dieu. Le conseil envoya à la prison; mais, quoiqu'elle fût parfaitement fermée, on n'y trouva personne. Au même instant quelqu'un vint avertir que les prisonniers étaient dans le Temple, où ils enseignaient. Alors le capitaine des gardes avec ses officiers alla prendre les apôtres et les amena sans violence, parce qu'il craignait le peuple.

Quand ils furent en présence du conseil, celui qui présidait leur dit : Ne vous avait-on pas expressément défendu de prêcher au nom de Jésus? Pourquoi donc avez-vous rempli Jérusalem de votre doctrine, et voulez-vous nous charger du sang de cet homme? Pierre et les apôtres répondirent : Il faut obéir plutôt à Dieu qu'aux hommes..... Réponse généreuse que tous les martyrs, à l'exemple des apôtres, ont répétée devant les tyrans, lorsqu'on leur défendait ce que Dieu commande, ou qu'on leur commandait ce que Dieu défend. Les membres du conseil souverain, transportés de haine, songeaient à faire mourir les apôtres; mais un d'entr'eux, nommé Gamaliel, ouvrit un avis plus modéré. Si cette entreprise vient des hommes, dit-il, elle se dispersera bientôt d'elle-même; mais, si elle vient de Dieu, vous ne pouvez l'empêcher de réussir. Cet avis fut suivi. Cependant on fit battre de verges les apôtres avant de les renvoyer, et on leur renouvela la défense de parler au nom de Jésus. Mais les intrépides confesseurs se retirèrent pleins de joie d'avoir été jugés dignes de souffrir pour le nom de leur maître. Ils continuèrent de prêcher tous les jours dans le Temple, et d'instruire les fidèles dans l'intérieur des maisons [1].

Le nombre des disciples de Jésus-Christ croissait de plus en plus. L'église de Jérusalem, la première établie par les apôtres,

[1] Les Actes des Apôtres, v.

fut aussi celle qui compta tout d'abord un plus grand nombre de fidèles dans son sein. Mais ce n'était pas seulement dans la capitale de la Judée que la foi faisait de rapides conquêtes. Forcés de se disperser par la persécution, les apôtres répandaient en tous lieux la semence de la divine parole. Saint Pierre parcourut diverses provinces de l'Asie, et partout il fonda des églises. Il avait d'abord fixé son siége à Antioche; il ne tarda pas à quitter cette ville pour aller s'établir à Rome, le foyer de tous les vices, le centre de l'idolâtrie et de la superstition, mais aussi la capitale du monde alors connu. Il fallait s'attaquer au paganisme, là où il dominait avec le plus d'empire. Il avait aussi prêché l'Évangile aux Juifs dispersés dans le Pont, la Galatie, la Cappadoce, l'Asie, la Bithynie, et c'est à eux qu'il adressa sa première épître. Enfin, il envoya quelques-uns de ses disciples fonder différentes églises jusqu'en Occident.

Tout imparfaits que puissent paraître les documents historiques que la tradition nous a légués sur saint Pierre, néanmoins ils établissent de la manière la plus victorieuse sa primauté sur tous les autres apôtres, et nous le représentent constamment comme le premier pasteur, comme le chef suprême de tout le troupeau. Depuis le moment où l'Homme-Dieu remonte vers son Père, toujours saint Pierre apparaît le premier. Le premier il parle à la multitude après la descente du Saint-Esprit. C'est lui qui, au nom de tous ses collègues, s'adresse au sanhédrin de Jérusalem. Il opère le premier miracle. Le premier il ouvrira les portes de l'Église chrétienne aux gentils. Lorsqu'il s'agit de remplacer Judas Iscariote dans le collége des douze, c'est lui qui fait élire saint Matthias. C'est avec Pierre que Saul, converti, demandera à converser sur la doctrine de Jésus-Christ. C'est Pierre qui présidera le premier des conciles. Enfin, quoique d'autres avant lui se soient attachés aux pas du Sauveur, c'est toujours Pierre qui, dans le récit des évangélistes, précède le reste des apôtres, preuve certaine que dès lors sa primauté n'était contestée de personne.

Tous les disciples, dispersés dans le monde, portèrent chacun de leur côté la bonne nouvelle du salut. Une tradition constante nous apprend que saint Thomas prêcha l'Évangile dans les Indes, saint Jean dans l'Asie-Mineure, saint André chez les Scythes, saint Philippe dans la haute Asie, saint Barthélemi dans la Grande-Arménie, saint Matthieu dans la Perse, saint

Simon en Mésopotamie, saint Jude ou Thaddée dans l'Arabie, et saint Mathias dans l'Éthiopie.

Mais, de tous les prédicateurs de l'Évangile, saint Paul est celui dont les travaux sont les plus prodigieux. Après sa miraculeuse conversion sur le chemin de Damas, il se rendit d'abord en Arabie, puis il revint dans la Judée. Il parcourut la Syrie et la Cilicie, suivi de Barnabé et de Jean, savants lévites de l'île de Chypre, et, tandis que d'un côté il travaillait avec une ardeur toute céleste à fonder le christianisme dans l'Asie, de l'autre il étendait sa sollicitude sur l'église de Jérusalem, alors persécutée par Hérode-Agrippa.

Ce fut vers ce temps qu'il entreprit avec Barnabé sa première grande mission dans l'île de Chypre, la Pamphilie, la Pisidie, la Lycaonie. Une seconde suivit de près, et l'Asie-Mineure en fut le théâtre. A Listre, Paul enfante à Jésus-Christ le pieux évêque Timothée. A Troade, il s'adjoint un médecin célèbre qui deviendra plus tard l'évangéliste saint Luc. Puis se rendant avec ses disciples dans les régions de la Macédoine, il fonde successivement les églises de Philippes, de Thessalonique et de Bérée. C'est de là que, prenant la mer, il arrive seul à Athènes, où il annonce en plein aréopage le Dieu inconnu. Dans la riche et molle Corinthe, il est reçu par un juif fidèle, et reste quelque temps avec lui. Après quoi il revient à Antioche, et visite Éphèse, Césarée, Jérusalem. Une troisième mission le ramène au sein de l'Asie-Mineure. Pendant deux années entières il ne cesse de prêcher à Éphèse et dans les villes voisines; sa parole puissante opère des conversions. Mais un soulèvement du peuple met ses jours en danger et le contraint de pourvoir à sa sureté par la fuite. Il part alors pour la Macédoine, revient quelque temps après à Corinthe, afin d'y étouffer des divisions naissantes, puis à Jérusalem, où il est saisi et arrêté. On l'accuse de violer la loi! On essaie de le traduire en jugement devant la nation; mais sa qualité de citoyen romain le soustrait à la juridiction du conseil suprême des Juifs, et on le conduit à Césarée devant le proconsul Félix. Il se justifie successivement devant ce magistrat, devant Festus, son successeur, devant le roi Agrippa; enfin, après deux ans de captivité, il en appelle à César, et il est envoyé à Rome avec Luc et Aristarque.

A Rome, il gémit deux années encore dans les fers. Bien que prisonnier, il ne cesse de travailler à la propagation de

l'Évangile... Il écrit aux Éphésiens, aux Philippiens, aux Colossiens, à Philémon, aux Hébreux... Il recouvre la liberté, s'en va visiter l'île de Crète, et pour la seconde fois les églises de Corinthe, de Troade, de Milet; puis, retournant en toute hâte à Rome, où ses frères étaient fortement menacés par Néron, il y trouve de nouveau la captivité, enfin le martyre, l'an 67 [1].

Quelques-uns des Juifs récemment convertis à la religion chrétienne, mais toujours attachés à la loi de Moïse, voulaient y assujettir aussi ceux des gentils qui embrassaient la foi de Jésus-Christ. C'était surtout à Antioche qu'ils excitaient des troubles; et malgré les avertissements réitérés de Paul et de Barnabé, ils persistaient à soutenir que l'on ne pouvait être sauvé sans la circoncision et les autres observances légales. Paul et Barnabé résolurent donc d'entreprendre le voyage de Jérusalem pour aller consulter les autres apôtres touchant cette difficulté. Ils conférèrent avec saint Pierre, saint Jacques et saint Jean. Ils comparèrent avec leur doctrine celle qu'ils avaient eux-mêmes annoncée jusqu'alors aux gentils. Tout se trouva conforme. Alors les cinq apôtres appelèrent auprès d'eux tous les prêtres qui se trouvaient à Jérusalem, et se réunirent pour discuter et résoudre la question en litige. Après un mûr examen, saint Pierre, se levant : « Vous savez, mes frères, dit-il, que depuis longtemps Dieu m'a choisi pour faire entendre l'Évangile aux gentils par ma bouche; et lui, qui connaît les cœurs, a rendu témoignage à leur foi, leur donnant le Saint-Esprit comme à nous (il parlait de la conversion de Corneille). Pourquoi donc tentez-vous Dieu en imposant aux disciples un joug que ni nos pères ni nous n'avons pu porter? Nous espérons être sauvés par la grâce de Jésus-Christ, notre Seigneur, aussi bien qu'eux [2]. » A ce discours, toute l'assemblée se tut, et ils écoutaient les merveilles que Paul et Barnabé avaient opérées chez les nations. Saint Jacques prit alors la parole, et il confirma l'avis de Pierre par le témoignage des prophètes touchant la vocation des gentils. « C'est pourquoi, ajouta-t-il, j'estime qu'on ne doit point inquiéter ceux d'entre eux qui se convertissent au Seigneur, mais seulement leur recommander de s'abstenir de la contagion des idoles, de la fornication, des viandes suffoquées, et du sang. »

[1] Les Actes des Apôtres, *passim*. [2] Les Actes des Apôtres, XV.

La question ayant donc été décidée de la sorte, les apôtres, les prêtres, et toute l'Église, résolurent de choisir quelqu'un dans l'assemblée qui partirait pour Antioche avec Paul et Barnabé, et ils chargèrent les envoyés d'une lettre contenant la décision du concile en ces termes : « Il a semblé bon au Saint-Esprit et à nous de ne vous imposer d'autres charges que de vous abstenir des viandes immolées aux idoles, des animaux suffoqués, du sang, et de la fornication [1]. »

Tel fut le premier des conciles. Les apôtres y donnèrent à leurs successeurs l'exemple de la conduite à tenir, non seulement pour décider les questions de foi, mais encore pour régler les points de discipline, avec une autorité souveraine, sans aucune dépendance du pouvoir séculier.

CHAPITRE III.

Première persécution païenne (Néron). — Ruine de Jérusalem. — Dispersion du peuple juif. Saint Pierre.

Depuis son institution divine par Jésus-Christ, l'Église avait déjà beaucoup souffert de la perfidie des Juifs et des païens ; mais la persécution n'était pas générale. — Le temps est venu où, pendant près de trois siècles, l'esprit du mal soulèvera le pouvoir haineux des empereurs contre le christianisme, et arrosera la terre du sang généreux d'une multitude infinie de confesseurs.

Néron, dont le nom est devenu comme le symbole de la barbarie et de la cruauté, fut le premier des persécuteurs. Ce prince, aussi insensé que méchant, voulut un jour se donner le spectacle d'un bel incendie, et fit mettre le feu aux quatre coins de Rome. Le peuple, en fureur, était près de se porter aux dernières extrémités. L'empereur imagina de rejeter sur les chrétiens le crime dont il était coupable, et les abandonna à la vengeance publique. On ne saurait croire toutes les violences qu'on exerça contre eux. Néron donnait lui-même l'exem-

[1] Les Actes des Apôtres, XV.

ple, et s'ingéniait à inventer chaque jour des supplices plus atroces. Des martyrs furent enveloppés de peaux de bêtes sauvages et exposés à des chiens pour être dévorés; d'autres étaient vêtus de tuniques trempées dans la poix, auxquelles on mettait le feu, en sorte que les patients servaient comme de torches pour éclairer pendant la nuit. L'empereur s'en faisait un spectacle dans ses jardins; on le voyait, vêtu à la manière des histrions, se produire aux yeux d'une vile populace et conduire ses chars à la lueur de ces horribles flambeaux.

Les saints apôtres Pierre et Paul furent les plus illustres victimes de cette première persécution. Une tradition constante [1] rapporte qu'ils furent enfermés neuf mois dans une prison au pied du Capitole; que deux de leurs gardes, étonnés des miracles qu'ils leur voyaient faire, se convertirent; que saint Pierre les baptisa avec quarante-neuf autres personnes qui étaient avec eux dans la prison; que les fidèles de Rome trouvèrent moyen de faire évader le chef des apôtres; qu'ils le prièrent de se dérober à la cruauté de Néron, dans l'intérêt de toute l'Église; que saint Pierre se laissa gagner par leurs instances; mais que, à quelques pas de la ville, il rencontra Jésus-Christ lui-même, à qui il dit : « Où allez-vous, Seigneur? — Je vais à Rome pour y être crucifié une seconde fois, répondit Jésus. »

Aussitôt l'apôtre retourna sur ses pas, comprenant que c'était dans la personne de son vicaire que Jésus-Christ voulait subir une seconde fois ce supplice, et il alla reprendre ses fers à côté de saint Paul.

Saint Pierre fut en effet condamné à mourir sur la croix; mais il voulut être attaché la tête en bas, se jugeant indigne de mourir de la même manière que son maître.

Saint Paul, en sa qualité de citoyen romain, eut la tête tranchée. En allant au supplice, il convertit encore trois soldats, qui souffrirent le martyre peu de temps après.

Jésus-Christ avait annoncé que la génération qui l'avait vu naître, souffrir et mourir, ne passerait pas que la ville et le Temple ne fussent détruits. Cette prédiction va s'accomplir.

Il est constant, et les livres mêmes des Juifs en font foi, que, quarante ans avant la ruine de Jérusalem, ce qui revient au

[1] Baronius, an. 69.

temps de la mort de Jésus-Christ, on ne cessait de voir dans le Temple des choses étranges. Tous les jours il y paraissait de nouveaux prodiges, de sorte qu'un fameux rabbin s'écria une fois : « O Temple! ô Temple! qu'est-ce qui t'émeut, et pourquoi te fais-tu peur à toi-même? » Qu'y a-t-il de plus frappant que ce bruit affreux qui fut entendu dans le sanctuaire, le jour de la Pentecôte, et que cette voix effrayante qui retentit au fond de ce lieu sacré : « Sortons d'ici! sortons d'ici! » Les saints anges protecteurs du Temple déclarèrent hautement qu'ils l'abandonnaient, parce que Dieu, qui durant tant de siècles y avait établi sa demeure, venait de le réprouver. Enfin, quatre ans avant la guerre où Jérusalem fut détruite, les Juifs eurent un terrible présage de sa ruine dans un prodige dont tout le peuple fut témoin. — C'est l'historien Joseph qui le rapporte. Un homme appelé Jésus, fils d'Ananus, étant venu de la campagne à la fête des Tabernacles, lorsque la ville était encore dans une profonde paix, commença tout-à-coup à crier : « Malheur à la ville! malheur au Temple! Voix de l'Orient, voix de l'Occident, voix des quatre vents, malheur au Temple! malheur à Jérusalem! » Il ne cessait ni le jour ni la nuit de parcourir les rues de la cité déicide, en répétant continuellement la même menace. Les magistrats, pour lui fermer la bouche, le firent châtier rigoureusement. Il ne dit pas un mot pour se justifier ni pour se plaindre, mais il continua de crier comme auparavant : « Malheur au Temple! malheur à Jérusalem! » Alors on le conduisit au gouverneur romain, qui le fit déchirer à coups de verges.

La douleur ne lui fit pas demander grâce, ni même répandre une seule larme. A chaque coup qu'on lui donnait il répétait d'une voix plus lamentable :—Malheur, malheur à Jérusalem! —Il redoublait ses cris les jours de fêtes, et quand on lui demandait qui il était, d'où il venait, ce qu'il prétendait annoncer, il ne répondait à aucune de ces questions, mais il continuait de crier de la même manière et avec la même force. Enfin on le renvoya comme un insensé, sans qu'il changeât jamais de langage. On observa que sa voix, si continuellement et si violemment exercée, ne fut point affaiblie. Au dernier siége de Jérusalem, il se renferma dans la ville, et, tournant infatigablement autour des remparts, il criait de toutes ses forces :—Malheur au Temple! malheur à Jérusalem! malheur

au peuple! A la fin il ajouta : Malheur à moi-même!—et à l'instant il fut tué d'un coup de pierre lancée par une machine.

Ne dirait-on pas que la vengeance divine s'était rendue comme visible en cet homme, qui ne subsistait que pour en prononcer les arrêts; qu'elle l'avait rempli de sa force, afin qu'il pût égaler les malheurs du peuple par ses cris, et qu'elle l'en avait fait non seulement le prophète et le témoin, mais encore la victime par sa mort, afin de rendre les menaces de Dieu plus visibles et plus pressantes? Ce prophète des malheurs de Jérusalem s'appelait Jésus. Il semblait que le nom de Jésus, nom de salut et de paix, devait tourner à funeste présage pour les Juifs, qui le méprisaient en la personne de notre Sauveur, et que ces ingrats ayant rejeté loin d'eux un Sauveur qui leur annonçait la grâce, la miséricorde et la vie, Dieu leur envoyait un autre Jésus qui n'avait à leur annoncer que des maux irremédiables et l'inévitable décret de leur ruine prochaine [1].

Jamais le peuple juif n'avait pu supporter la domination romaine, et depuis longtemps il cherchait à en secouer le joug. Environ l'an 70 après Jésus-Christ, une révolte éclata dans Jérusalem; cette révolte fut le signe des maux affreux annoncés par le Sauveur, et qui ne devaient finir qu'avec la destruction de la ville. Les plus sages de la nation s'enfuirent, pour échapper aux malheurs dont ils étaient menacés, et les chrétiens, dociles aux avertissements que notre Seigneur avait donnés à ses disciples, se retirèrent dans la petite ville de Pella, située au milieu des montagnes.

L'armée romaine, accourue au premier bruit du soulèvement, essuya d'abord des pertes, ce qui enhardit au dernier point les rebelles. Mais le commandement des troupes ayant été donné à Vespasien, ce général ne tarda pas à reprendre l'avantage.

Alors la division se glissa parmi les assiégés, et l'infortunée Jérusalem se trouva d'une part déchirée par des factions intestines, et de l'autre vivement pressée par les Romains. Titus, qui succéda à Vespasien, son père, dans la direction du siége, poussa les travaux avec une telle activité, qu'il arriva bientôt sous les remparts. C'était le temps de la fête de Pâques, et une

[1] Lhomond, *Histoire abrégée de l'Eglise.*

grande multitude de Juifs venus de tous côtés pour cette solennité, se trouvant enfermés dans la ville, la famine ne tarda pas à s'y faire sentir. On s'arrachait des mains les aliments, on enlevait même aux enfants le morceau de pain qui devait prolonger leur malheureuse existence. Les factieux entraient dans les maisons, fouillaient partout, emportaient tout ce qu'ils pouvaient trouver. L'aspect de tant de désastres dont ils étaient les auteurs ne faisait sur eux aucune impression : au contraire, transportés d'une nouvelle fureur, ils juraient de ne déposer les armes qu'à la mort.

Titus s'étant emparé de la forteresse appelée Antonia, c'est alors que la disette devint plus horrible encore. On mangeait l'herbe des rues, on se disputait la paille et le foin. On dévorait les ordures les plus infectes. Une femme pressée de la faim et réduite au désespoir prit son enfant encore à la mamelle, et, le regardant avec des yeux égarés : « Malheureux ! s'écria-t-elle, à quoi te réserverai-je ? A mourir de faim ou bien à devenir l'esclave des Romains? » Elle l'égorge à l'instant, le fait rôtir, en mange la moitié et cache le reste. Les soldats qui parcouraient la ville les armes à la main, attirés par l'odeur, entrent dans la maison de cette femme. A l'aspect des restes encore fumants de son horrible festin, ils reculent glacés d'épouvante. « Que craignez-vous ? leur dit la mère dénaturée. Prenez et mangez vous-mêmes. C'est mon enfant, et c'est moi qui l'ai tué.... Vous n'êtes pas plus délicats qu'une femme, ni plus sensibles qu'une mère.... » Ils sortirent en frissonnant.

Cependant Titus fit attaquer la seconde enceinte du Temple et mettre le feu aux portes, ordonnant toutefois de conserver le corps de l'édifice. Mais le Sauveur avait prédit qu'il ne resterait pas pierre sur pierre de ce monument magnifique, et il fallait que cette prophétie se réalisât. Un soldat romain, dit l'historien Joseph, poussé sans aucun doute par une impulsion divine, prit un tison brûlant, et, se faisant aider par ses compagnons d'armes, il le jeta dans un des appartements qui tenaient au Temple. En peu d'instants le feu gagna partout; les efforts qu'on fit pour en arrêter les ravages demeurèrent impuissants, et quelques heures après, on ne voyait plus qu'un monceau de ruines et de décombres sur le mont jadis sacré, mais maintenant abandonné du Ciel, où s'élevait le seul sanctuaire du vrai Dieu.

Ainsi finit le peuple juif comme nation. Désormais sans patrie, sans chef, sans existence politique, il promènera par toute la terre sa honte et sa réprobation. Il ne subsistera plus que de nom, encore ce nom sera-t-il pour tous les hommes un objet de mépris, d'insulte et d'opprobre.

CHAPITRE IV.

LES PREMIERS SUCCESSEURS DE SAINT PIERRE.

Saint Lin. — Saint Clet. — Saint Clément Ier.

Pendant les trois premiers siècles de l'ère chrétienne, les pontifes ne parurent avoir reçu du Ciel d'autre mission que celle de confirmer les fidèles par leurs exemples et de cimenter par leur sang la foi de Jésus-Christ. Saint Pierre est martyrisé l'an 66. La même année, saint Lin lui succède. Après avoir gouverné l'Église pendant douze ans, à une époque où elle était cruellement persécutée, lui aussi donne sa vie pour elle (23 septembre 78). Saint Clet siége douze ans sept mois deux jours, et souffre également sous Domitien. Saint Clément 1er, en présence des nombreux martyrs que fait la persécution (toujours celle de Domitien), établit sept notaires à Rome, pour recueillir les actes des saints et conserver la mémoire de leurs triomphes. Un schisme ayant éclaté parmi les fidèles de Corin the à l'occasion de deux prêtres injustement déposés, il écrit à cette Église, au nom de celle de Rome, une lettre admirable, qui, avec le fragment d'une autre épître, est le seul ouvrage qui nous soit resté de lui. Bientôt après il donne à la Gaule ses premiers apôtres, saint Trophime d'Arles, saint Gatien de Tours, saint Denis de Paris, saint Paul de Narbonne, saint Austremoine de Clermont, saint Martial de Limoges. Enfin il expire pour le nom de Jésus-Christ dans la persécution de Trajan. Son pontificat avait été de onze ans à peu près.

CHAPITRE V.

—

Seconde persécution (Domitien). — Saint Jean devant la Porte-Latine, — à Pathmos, — à Éphèse. — Premières hérésies : celles des Ébionites, des Nazaréens, de Dosithée, de Simon-le-Magicien, de Cérinthe, des Nicolaïtes.

Néron avait eu pour successeurs à l'empire Galba, Othon, Vitellius, qui régnèrent conjointement, ou du moins à très peu d'intervalle. Vespasien, qui vint ensuite, fut aimé du peuple. Titus, son fils, qui ne fit que paraître, fut un prince accompli selon le monde.

Mais Domitien, autre fils de Vespasien, qui succéda à Titus, fit oublier les moments de calme et de tranquillité que ses prédécesseurs avaient laissés à l'Église. Monstre de barbarie, de méchanceté, de scélératesse, il eut tous les vices de Néron. Il l'imita surtout dans la haine que ce méchant prince portait aux chrétiens, et renouvela contre eux toutes les violences de la première persécution.

Il ensanglanta jusqu'à son propre palais. Il immola ses plus proches parents, fit mourir le consul Flavius Clémens, son cousin-germain; condamna à un exil cruel sa nièce Domitilla, parce qu'ils étaient chrétiens. Deux de leurs esclaves, Nérée et Achillée, eurent la tête tranchée après avoir été soumis à d'affreuses tortures. Mais ce qui rendit surtout célèbre cette seconde persécution, ce fut le martyre de l'apôtre saint Jean. On avait dénoncé le saint au tyran. Domitien le fit amener à Rome, l'interrogea et le condamna à être plongé tout nu dans une chaudière d'huile bouillante. Le généreux confesseur n'en ressentit aucun mal, et l'empereur, que ce prodige ne fit qu'irriter davantage, le relégua dans l'île de Pathmos, une des îles de la mer Égée.

On croit communément que ce fut près de la Porte-Latine, à Rome, que saint Jean souffrit, et l'on voit encore de nos jours un monument illustre de son martyre, dans l'église que les chrétiens élevèrent là, sous le vocable de l'apôtre bien-aimé, pour perpétuer le souvenir de cet événement.

Dans son exil, loin du bruit du monde et du commerce des

hommes, saint Jean écrivit le livre de l'Apocalypse, dans lequel, éclairé par la lumière céleste, il adresse aux sept principales églises d'Asie les avis qui conviennent à chacune, et prédit sous les plus sublimes images la ruine de l'idolâtrie et le triomphe de l'Église.

Domitien étant mort en l'année 96, le sénat cassa tout ce qu'il avait fait, et saint Jean sortit de Pathmos. L'apôtre revint donc à Éphèse, où il passa le reste de ses jours, gouvernant de là toutes les églises. Bien que brisé par les souffrances et les années, il ne laissait pas de visiter les provinces voisines, pour y fonder de nouvelles chrétientés. C'est à Éphèse qu'il composa son Évangile, à la prière de tous les fidèles. Il s'y attache principalement à établir la divinité de Jésus-Christ, attaquée déjà par l'esprit de mensonge. Ses Épîtres sont du même temps. La première est adressée aux Parthes, les deux autres à des personnes particulières. Saint Jean n'y prend pas le titre d'apôtre, mais simplement celui de vieillard, qu'on lui donnait communément. Il vécut jusqu'à l'âge de cent ans. Sa vieillesse n'était pas chagrine. Il voulait qu'on se délassât du travail par d'innocentes récréations. Son grand âge semblait, aux yeux de plusieurs, confirmer la tradition qu'il ne mourrait pas, lorsque, sous le règne de Trajan (année 99), il rendit son âme à Dieu, au milieu de ceux qu'il avait aimés jusqu'à la fin, calme, paisible, heureux d'avoir vu l'Église de Jésus-Christ répandue sur toute la surface du monde connu.

Les principales hérésies de cette époque, hérésies contre lesquelles nous avons dit que saint Jean dirigea son Évangile, furent : celle des Ébionites, celle des Nazaréens, celle de Dosithée, celle de Simon-le-Magicien, celle de Cérinthe et celle des Nicolaïtes.

Les Ébionites, dont parle Eusèbe dans son Histoire Ecclésiastique [1], faisaient un capricieux mélange de judaïsme et de christianisme. Ils croyaient au Messie, mais ils le regardaient comme un homme engendré de Joseph et de Marie selon les lois naturelles. Ils ne reconnaissaient de tout le Nouveau-Testament que l'Évangile tronqué de saint Mathieu, s'attachaient d'une manière affectée aux observances du culte mosaïque, qu'ils croyaient indispensables au salut, et pour cette

[1] Eusèbe, *Hist. eccles.*, IV, 22.

raison haïssaient mortellement l'apôtre saint Paul, qu'ils prétendaient être un apostat. On les accuse de s'être plongés, malgré leur rigorisme apparent, dans la polygamie et les plus honteuses débauches.

Saint Jérome et saint Épiphane exposent clairement les opinions erronées des Nazaréens. Ces hérétiques voulaient étendre la loi mosaïque au moins à tous les chrétiens nés juifs. Mais ils ne soutenaient pas, comme les autres, que le salut éternel dépendît de la conservation et de l'observation de la loi ancienne, et reconnaissaient saint Paul comme l'apôtre des gentils. Ils admettaient aussi la divinité de Jésus-Christ[1]. Il est douteux, néanmoins, que leur doctrine sur le Christ fût orthodoxe, à les juger sur leur manière d'être vis-à-vis de l'Église. Le fondement de leurs opinions paraît avoir été un évangile syrio-chaldaïque, qui, d'après les fragments subsistants, s'écarte essentiellement de notre Évangile de saint Mathieu.

Dosithée se proclamait le Messie annoncé par le Deutéronome (chapitre XVIII, verset 18). Ses disciples, suivant les anciens, poussaient si loin le principe qu'il ne fallait rien faire le jour du sabbat, qu'ils demeuraient immobiles dans la posture où ce jour les surprenait, sans se remuer jusqu'au lendemain. Ils blâmaient les secondes noces, rejetaient tout l'Ancien-Testament, excepté les écrits de Moïse; niaient la résurrection des corps, la destruction future du monde et le jugement dernier, s'abstenaient de manger d'aucun être qui eût été animé.

Simon-le-Magicien, né à Gitton, village de Samarie, avait puisé ses idées dans la théosophie des Alexandrins. Il enseigna sa doctrine avec succès, dans Samarie d'abord, et ensuite jusqu'à Rome, où le peuple, particulièrement superstitieux à cette époque, accueillit avec faveur ses procédés théurgiques. Il eut un moment, mais dans des vues indignes, la pensée d'embrasser le christianisme. — Déçu dans son ambition sacrilége[2], il rompit tout rapport avec une doctrine qui dépassait la portée de son esprit et les étroites bornes de son système, et mourut sous le règne de Néron[3].

[1] Credunt in Christum Dei Filium, in quem et nos credimus. S. Hieronymus.)
[2] Actes des Apôtres, VIII.
[3] Simon-le-Magicien, du bourg de Gitton ou Gitthon, dans le pays de

Simon admet un être primordial, unique, éternel, qui n'est ni le Créateur du monde, ni le Dieu des Juifs, et qui réside dans l'invisible *Pléróma*. Dé cet être primordial est née l'*En-*

Samarie, séduisait le peuple par ses enchantements et ses prestiges. Une multitude incroyable s'attacha à lui en l'appelant la grande Vertu de Dieu. Le diacre Philippe étant venu prêcher l'Évangile dans cette ville, Simon, étonné des miracles qu'il faisait, demanda et obtint le baptême. Les apôtres quelque temps après vinrent pour imposer les mains aux baptisés. Simon, voyant que les fidèles qui recevaient le Saint-Esprit parlaient plusieurs langues sans les avoir apprises, et opéraient des prodiges, offrit de l'argent pour acheter la vertu de communiquer ces dons. Alors Pierre, indigné, le maudit avec son argent, parce qu'il croyait que les dons de Dieu pouvaient s'acheter. C'est de là qu'est venu le mot simoniaque, qu'on applique à ceux qui achètent ou vendent les choses spirituelles. Après le départ des apôtres, Simon tomba dans des erreurs grossières, et se fit des prosélytes. Il quitta Samarie et parcourut plusieurs provinces, qu'il infecta de ses impiétés. Il attirait beaucoup de monde après lui par ses prestiges, et se fit surtout une grande réputation à Rome, où il arriva avant saint Pierre. Les Romains le prirent pour un Dieu; et le sénat lui-même fit ériger à cet imposteur une statue dans l'île du Tibre, avec cette inscription : *Simoni Deo sancto*. Valois et le père Pagi prétendent que cette statue était consacrée à Semò-Sachus, qui était une divinité adorée parmi les Romains; mais d'habiles critiques, au nombre desquels sont les Bollandistes (*Acta SS 29 juni*, Tillemont, tom. II, p. 482), sont d'un avis contraire et soutiennent la réalité de la statue élevée à Simon. Quoi qu'il en soit, les illusions de ce fourbe fascinèrent les yeux des habitants de Rome, et furent l'objet de la curiosité de Néron; mais le charme ne dura pas. Saint Pierre ruina sa réputation par un coup d'éclat que quelques savants révoquent en doute, mais qui se trouve admirablement d'accord avec les anecdotes rapportées par les historiens profanes sous le règne de ce même Néron. Le magicien se disait le Fils de Dieu, et se vantait comme tel de pouvoir monter au ciel; il le promit à Néron lui-même. Au jour indiqué, en présence d'une foule de peuple qui était accourue à ce spectacle, il se fit élever en l'air par le démon; mais, à la prière de Pierre, Simon, qui était à une certaine hauteur, tomba à terre et se rompit les jambes. Ceux qui nient ce fait pris à la lettre l'expliquent d'une manière métaphorique, de la grande réputation que s'était faite Simon à Rome, et de la rapidité avec laquelle saint Pierre la détruisit; mais, il paraît qu'il est très peu nécessaire de recourir à cette allégorie Le vol de Simon est rapporté comme réel et physiquement vrai par Justin, Ambroise, Cyrille de Jérusalem, Augustin, Philastre, Isidore de Péluse, Théodoret, etc. Dion Chrysostome, auteur païen, assure, *or.* 21, que Néron retint longtemps à sa cour un magicien qui lui promit de voler dans les airs. — On lit dans Suétone, *in Ner.*, c. 12, qu'aux jeux publics un homme entreprit de voler en présence de Néron, mais qu'il tomba dès qu'il eut pris son essor, et que le balcon où était l'empereur fut teint de son sang. Baronius, Tillemont, Ceillier et Orsi entendent cette histoire de Simon-le-Magicien. Et, puisque les dates ou les époques historiques s'accordent ici avec le témoignage direct et formel des plus illustres auteurs chrétiens, et le témoignage moins développé, mais si analogue et si évidemment applicable, des auteurs païens, on ne voit pas quelle raison peut faire révoquer ce fait en doute.

(FELLER.)

noia, mère du monde, des esprits, des anges et des archanges, natures pures, immuables, semblables au Père universel. Ces natures pures sont au nombre de six, qui s'unissent entre elles. Ce sont *Nous* et *Épinoia*, *Phônè* et *Ennoia*, *Logismos* et *Enthumèsis*. C'est par leur intermédiaire qu'Ennoia créa le monde. Mais bientôt la première de ces intelligences s'empara de l'empire du monde nouvellement créé, s'opposa au retour de sa mère dans le Plérôma, porta même atteinte à son honneur, et l'enferma dans le corps d'une femme, sous la loi d'une transmigration continuelle. Elle fut la Minerve des Grecs, l'Hélène des Troiens, et maintenant elle se trouvait être l'Hélène de Simon, dégradée jusqu'à l'infâme métier de courtisane. C'était pour la délivrer et la ramener comme une brebis égarée que Simon s'était incarné.

L'hérétique ne se donnait pas précisément pour l'Être suprême, ainsi qu'on l'a dit quelquefois, mais il prétendait être la puissance la plus élevée de Dieu, et comme tel se mettait au-dessus du Créateur du monde et de toutes les intelligences divines. — Il enseignait que le Christ des Juifs n'avait souffert qu'en apparence, et se faisait adorer par ses disciples sous la forme de Jupiter.

« Les prophètes, disait-il, persuadaient aux hommes qu'il y a des actions bonnes et d'autres mauvaises, celles-ci dignes de châtiments, celles-là de récompenses : distinction chimérique. Toute œuvre est indifférente et inutile au salut, le ciel ne pouvant s'obtenir que par la foi en Simon et en son Hélène. »

La doctrine de Cérinthe, pour le fond et la forme, avait beaucoup d'analogie avec celle des Ébionites. Mélangée, comme la leur, de judaïsme et de christianisme, elle se rattache à l'idée des Alexandrins sur un Dieu suprême, être mystérieux sans rapport avec le monde visible. Elle admet l'émanation, elle pose le monde comme créé par un être subordonné au grand Être, par un ange : c'est un ange qui a donné la loi de Moïse ; c'est un ange que les Juifs adoraient sous le nom de Jéhovah. Jésus, d'après Cérinthe, n'est autre chose qu'un grand homme, sur lequel à son baptême est descendu le Logos. C'est le Logos qui a révélé le Père, inconnu jusqu'alors, et opéré les miracles, ce qui constitue proprement la rédemption. Mais au moment où Jésus fut arrêté par ses ennemis, il a disparu pour toujours, et l'homme seul a souffert, est mort, est ressuscité.

Cérinthe et ses partisans n'admettaient des livres du Nouveau-Testament que l'Evangile de saint Mathieu. Ils détestaient surtout saint Paul et saint Jean. Cérinthe opposa même à ce dernier apôtre un livre qu'il prétendait inspiré, comme le reste de ses opinions erronées, et qu'il intitula l'Apocalypse. Il pensait, comme les Juifs, que le Messie établirait sur la terre un royaume plein de gloire, et attendait un second avénement du Christ, un règne de mille ans[1]. Cette opinion, plus tard adoptée même par des écrivains ecclésiastiques, sur une fausse interprétation du chapitre XX, v. 2 et 3, de l'Apocalypse, a toujours été rejetée comme contraire à la vérité.

Selon saint Irénée, les Nicolaïtes sont moitié Cérinthiens, moitié Gnostiques. Ils prétendaient tenir leur doctrine de Nicolas, l'un des sept diacres. On leur reprochait de manger des viandes offertes aux idoles et d'avoir des principes moraux très relâchés et très dissolus.

Clément d'Alexandrie parle d'une autre secte se disant issue également de Nicolas, lequel, blâmé par les apôtres de la jalousie que lui causait la beauté de sa femme, l'avait amenée devant eux et s'en était séparé. Interprétant faussement une parole du diacre, ils en avaient tiré des conséquences abominables. C'est surtout en Asie-Mineure que le honteux sensualisme des Nicolaïtes se propagea rapidement, et saint Jean fut obligé de faire le voyage d'Éphèse exprès pour mettre un terme à ses ravages.

CHAPITRE VI.

Troisième persécution (Trajan). S. Anaclet, pape. — Premiers apologistes. — Apologie de saint Justin-le-Philosophe.

L'empereur Trajan, dont l'histoire loue d'ailleurs les excellentes qualités, fut l'instigateur de la troisième persécution générale. Il ne porta pas à la vérité de nouveaux édits contre les disciples de Jésus-Christ, mais il ordonna que les lois sangui-

[1] C'est pour cela que les Cérinthiens ont été nommés quelques fois Millénaires.

naires déjà rendues par ses prédécesseurs fussent rigoureusement observées dans les différentes provinces de l'empire. Aussi, quoique cette persécution n'eût pas la même violence que les deux premières, elle ne laissa pas de faire un très grand nombre de martyrs. Nous avons un monument remarquable du degré de justice que la religion païenne inspirait à ses fidèles. C'est une lettre que Pline-le-Jeune, gouverneur de la Bithynie, écrivit à l'empereur pour le consulter sur la ligne de conduite qu'il devait tenir à l'égard des chrétiens.

Il déclare en commençant qu'il ne les trouve coupables d'aucun crime. « Toute leur erreur, dit-il, consiste en ce qu'à tel jour désigné ils se rassemblent avant le lever du soleil, et chantent à deux chœurs des hymnes en l'honneur du Christ, qu'ils regardent comme un Dieu. Du reste, ils s'engagent par serment, non à quelque crime, mais à ne point commettre de vol ni d'adultère, à ne point manquer à leur promesse, à ne point nier un dépôt. Je n'ai découvert dans leur culte qu'une mauvaise superstition portée à l'excès, et par cette raison j'ai tout suspendu pour vous demander vos ordres. L'affaire m'a paru digne de vos réflexions, vu la multitude de ceux qui sont impliqués dans cette accusation ; car il y en a un très grand nombre de tout âge, de tout sexe et de toute condition. Ce mal contagieux n'a pas seulement infecté les villes, il a gagné les villages et les campagnes. A mon arrivée en Bithynie, les temples de nos dieux étaient abandonnés, les fêtes interrompues, et à peine se trouvait-il quelqu'un pour acheter les victimes. »

On voit en outre par cette lettre combien la religion chrétienne était déjà répandue, et quelle était la pureté de mœurs dont les chrétiens faisaient profession.

Trajan répondit au gouverneur qu'il ne fallait pas rechercher les disciples du Christ, mais que, lorsqu'étant dénoncés ils refusaient d'abandonner leurs pratiques religieuses, il fallait les punir de mort. Réponse absurde et incroyable dans la bouche d'un prince dont l'antiquité vante la sagesse. Si les chrétiens sont coupables, pourquoi ne pas les poursuivre? s'ils sont innocents, pourquoi les punir dès qu'ils sont accusés?

Un des premiers martyrs de la troisième persécution fut saint Siméon, évêque de Jérusalem et proche parent de notre Seigneur. Il fut dénoncé comme chrétien et comme descendant de

la famille royale de David. On lui fit souffrir toutes sortes de tourments, auxquels il se soumit avec une admirable constance. Enfin le saint évêque fut condamné à mourir en croix, et il eut la gloire, en donnant sa vie pour Jésus-Christ, de mourir du même supplice que son divin Maître.

Un autre martyr illustre fut saint Anaclet, qui ouvre la série des papes du IIe siècle. Pendant son pontificat, qui dura neuf ans trois mois et dix jours, il avait achevé l'église élevée par lui à saint Pierre, et qu'il avait commencée n'étant encore que prêtre. C'est lui qui a disposé qu'un évêque sera sacré par trois autres évêques. Il eut la tête tranchée, le 30 juillet de l'an 110.

L'empereur Trajan non seulement laissait agir les magistrats contre les chrétiens, il exerça lui-même la persécution. Passant à Antioche pour aller faire la guerre aux Perses, il se fit amener saint Ignace surnommé Théophore, évêque de cette ville. Les Actes des martyrs, dont le récit est de la plus incontestable authenticité, puisqu'il a été composé d'après les procès-verbaux mêmes de l'interrogatoire, rapportent les différentes circonstances du jugement et de la mort de saint Ignace, de la manière suivante.

— Est-ce vous, dit Trajan au saint martyr, qui, comme un mauvais démon, osez violer mes ordres, et qui persuadez aux autres de se perdre ?

— Prince, répondit Ignace, nul autre que vous n'appela jamais Théophore un mauvais démon.—Il faisait allusion à la signification du mot Théophore (celui qui porte Dieu).—Bien loin que les serviteurs de Dieu soient de mauvais génies, sachez que les démons tremblent devant eux et s'enfuient en entendant le son de leur voix.

— Et quel est ce Théophore, dit l'empereur?

— C'est moi, répliqua saint Ignace, et tout homme qui porte comme moi Jésus-Christ dans son cœur.

— Crois-tu donc, reprit Trajan, que nous n'ayons pas aussi dans nos cœurs des dieux qui combattent pour nous?

— Vos dieux ! repartit Ignace, dites plutôt vos démons. Il n'y a qu'un Dieu, qui a fait le ciel et la terre, et il n'y a qu'un Jésus-Christ, Fils unique de Dieu, au royaume duquel j'aspire.

— Parles-tu, ajouta Trajan, de ce Jésus que Pilate fit mourir en croix?

— C'est-à-dire, répliqua le saint évêque, que ce Jésus atta-

cha sur la croix le péché et son auteur, et qu'il donna dès lors à ceux qui le portent dans leur sein le pouvoir de terrasser l'enfer et sa puissance.

— Tu portes donc le Christ au milieu de toi, dit l'empereur?

— Oui sans doute, répondit Ignace, car il est écrit : « J'habiterai en eux, et j'accompagnerai tous leurs pas. »

Trajan, fatigué par les réparties vives et pressantes de saint Ignace, prononça contre lui cette sentence : Nous ordonnons qu'Ignace, qui se glorifie de porter en lui le crucifié, soit mis aux fers, et conduit à Rome sous bonne garde pour y être exposé aux bêtes et servir de spectacle au peuple.

D'Antioche, le courageux confesseur fut d'abord conduit par mer à Smyrne, dont l'église était gouvernée par Polycarpe, disciple de saint Jean. C'est de là qu'il écrivit quatre lettres adressées, l'une aux habitants de la Magnésie, l'autre aux Éphésiens, la troisième à ceux de Tralles, et la quatrième aux Romains. Après son départ de cette ville, il adressa d'autres lettres aux chrétiens de Philadelphie et à ceux de Smyrne, et une particulière à Polycarpe, pour lui recommander l'église d'Antioche.

Lorsqu'il arriva dans le cirque pour être livré aux bêtes, impatient de voir arriver l'heure du sacrifice, et entendant les rugissements des lions : — Je suis le froment des élus, s'écria-t-il, je vais être moulu par la dent des animaux, pour devenir un pain choisi. — Il souffrit la onzième année de Trajan [1].

Ce qui resta de son corps fut recueilli pieusement par les fidèles et enseveli près d'Antioche, à la porte de Daphné, dans le cimetière.

Tandis que les saints martyrs scellaient de leur sang la religion de Jésus-Christ, des docteurs courageux élevaient la voix contre les persécuteurs et mettaient à nu l'iniquité de leur conduite. Dès les dernières années des temps apostoliques, l'auteur anonyme de la lettre à Diognète avait à la fois réfuté les fausses accusations des païens et vengé les chrétiens, dont il décrivit l'histoire avec une inimitable simplicité. Plus tard, au rapport d'Eusèbe le philosophe, Aristide et l'évêque Quadratus, d'Athènes, adressèrent à l'empereur Adrien des apologies du christianisme qui se sont perdues, ainsi que celles de Méliton,

[1] Les Actes de martyrs.

évêque de Sardes, d'Apollinaire d'Hiérapolis, et de Miltiade, adressées à Marc-Aurèle. Mais nous avons conservé le modèle le plus accompli de ces défenses simples et éloquentes, dans la grande apologie adressée à Antonin-le-Pieux, et la petite apologie adressée à Marc-Aurèle par saint Justin.

Frappé de la constance des martyrs, saint Justin avait embrassé hardiment la religion de Jésus-Christ. Indigné de voir les empereurs païens condamner les martyrs simplement sur leur nom, sans daigner au moins discuter leurs actes, « Nous vous prions, dit-il en commençant son plaidoyer, de n'écouter ni la passion ni les faux bruits, pour rendre des jugements qui vous feraient tort à vous-même, plus qu'à nous ; car, pour nous, on ne saurait nous nuire, pas même en nous arrachant injustement la liberté et la vie. Que l'on fasse un examen rigoureux des crimes que l'on nous impute ; s'ils sont prouvés, qu'on nous punisse ; mais si l'on ne nous trouve pas coupables, la droite raison défend de maltraiter des innocents. Comment peut-on nous accuser d'impiété, nous qui adorons le seul Dieu véritable, le Père éternel, auteur de toutes choses ; son Fils Jésus-Christ, qui a été crucifié sous Ponce-Pilate, et l'Esprit-Saint, qui a parlé par les prophètes ? Pour preuve que ce Jésus-Christ est véritablement Dieu, considérez le changement merveilleux qui s'opère aussitôt dans ceux qui s'attachent à sa doctrine...Nous étions autrefois esclaves des plaisirs, et maintenant nous menons une vie pure et chaste. Nous étions passionnés pour les richesses, et nous mettons nos biens en commun, pour les partager avec ceux qui n'en ont pas. Nous haïssions nos ennemis, et nous les aimons ; nous les soulageons s'ils sont dans le besoin, nous prions pour eux... Si vous daignez examiner nos principes et notre conduite, vous serez convaincu que vous n'avez point de sujets plus soumis et plus désireux de conserver la paix et de concourir à la félicité de tous. Vos lois ni vos supplices n'ont pas la vertu de contenir les méchants, ils savent qu'on peut vous dérober la connaissance de bien des méfaits. Quant à nous, nous faisons profession de croire que rien n'est caché aux yeux de Dieu, qu'il doit nous juger un jour et nous punir ou nous récompenser selon nos œuvres. Nous n'adorons que Dieu seul, mais nous honorons, selon son commandement, ceux qui nous gouvernent. Nous vous obéissons dans tout ce qui est juste, nous vous reconnaissons pour notre empereur et pour

le maître du monde. Nous ne cessons de demander à Dieu qu'avec la puissance souveraine vous ayez en même temps un esprit droit, une conduite équitable, une vie juste et vertueuse..... »

Puis le saint docteur prouve la vérité de la religion par les prophéties. — Il insiste particulièrement sur celles qui regardent la ruine de Jérusalem, la dispersion des Juifs, la vocation des gentils, et, après avoir montré combien la réalisation, récente alors, de prédictions si remarquables est décisive en faveur de la religion chrétienne, il conclut que les autres prophéties s'accompliront de même. Enfin, pour répondre aux calomnies que l'on répandait contre les assemblées chrétiennes, il expose en détail tout ce qui s'y faisait, et nous voyons avec consolation une conformité parfaite entre ce que rapporte saint Justin et ce qui se pratique parmi nous. Il finit par ces mots :

« Si notre doctrine vous paraît raisonnable, faites-en l'estime qu'elle mérite ; si au contraire elle ne vous plaît pas, vous êtes libre de ne pas l'embrasser ; mais du moins ne condamnez pas pour cela seul à la mort des gens qui n'ont fait aucun mal. »

Saint Justin eut le bonheur de sceller de son sang, dans la persécution de Marc-Aurèle, le témoignage public qu'il avait rendu à la religion chrétienne.

CHAPITRE VII.

—

Papes : saint Évariste, saint Alexandre I, saint Sixte I, saint Télesphore, saint Hygin. — Progrès de l'Évangile. — Quatrième persécution (Marc-Aurèle).

L'Église n'était qu'à l'aurore de ses jours, et déjà cependant elle couvrait la terre. Elle remplissait non seulement l'Orient, où elle avait pris naissance, c'est-à-dire la Palestine, la Syrie, l'Asie-Mineure, l'Égypte et la Grèce ; mais elle s'étendait encore en Occident, dans l'Italie, les Gaules, l'Espagne, l'Afrique, la Germanie, la Grande-Bretagne. Elle pénétra jusque dans les régions, inaccessibles aux armées romaines, des Arméniens, des Perses, des Indiens, des Sarmates, des Daces, des Scythes, des Maures, et des Gétules.

C'était le sang de ses courageux confesseurs qui la fécondait d'une manière si miraculeuse. Trois fois déjà les empereurs avaient tourné contre elle leur fureur et leur rage ; nous allons bientôt voir un prince que l'antiquité qualifia du nom de Sage entrer à son tour dans la voie sanglante des Néron et des Domitien. C'est nommer Marc-Aurèle. Mais avant lui les successeurs de Trajan persécutèrent aussi. Saint Évariste, qui succéda sur la chaire de saint Pierre au pape Anaclet, donna sa vie pour le nom de Jésus-Christ, le 26 octobre de l'an 119. Il souffrit sous l'empire d'Adrien. On croit que c'est lui qui partagea la ville en paroisses, lesquelles sont devenues les titres des cardinaux.

Saint Alexandre Ier, au pontificat duquel il faut rattacher l'usage de mêler l'eau dans le vin au sacrifice de la messe, pour représenter l'union du Sauveur avec l'Église, souffrit sous le même règne, le 3 mai de l'an 130.

Saint Sixte Ier, qui lui succéda, régla par un décret le jeûne du carême, que les apôtres avaient institué à l'imitation de celui du Sauveur ; défendit aux laïques de toucher aux vases sacrés, établit le chant du *Sanctus* à la messe, et reçut le martyre en l'an 140, sous Antonin-le-Pieux.

Saint Télesphore, qui après lui fut élevé sur le Saint-Siége, ordonna qu'on célébrât trois messes le jour de Noel, et qu'on chantât à la messe *le Gloria in excelsis Deo*. Il mourut martyr, le 5 janvier de l'an 152, sous le règne du même Antonin.

Il fut remplacé par saint Hygin, qui, après quatre années de pontificat, obtint la palme du martyre, en l'an 156. On lui attribue l'usage d'exiger au baptême des catéchumènes la présence d'un parrain et d'une marraine, qui cautionnent les promesses faites à l'Église.

Marc-Aurèle renouvela contre les chrétiens la violence des premières persécutions ; et, si nous nous en rapportons au grand nombre de ceux qui souffrirent alors le martyre, il alla plus loin que pas un de ses prédécesseurs. Les poursuites commencèrent en Asie, dans la ville de Smyrne, où plusieurs chrétiens arrêtés et conduits au tribunal du gouverneur endurèrent les plus atroces supplices. « Ces saints martyrs, dit la lettre admirable que les fidèles de cette église écrivirent à cette occasion, ont été si cruellement déchirés de coups, qu'on leur voyait les veines, les artères et même les entrailles. Au milieu

de ce tourment barbare, ils demeuraient fermes, inébranlables. Tandis que les spectateurs étaient attendris jusqu'aux larmes ; les généreux soldats de Jésus-Christ ne jetaient pas le moindre cri ni le moindre soupir. Ils voyaient sans pâlir leur sang couler par mille ouvertures, ils regardaient d'un œil tranquille leurs entrailles palpitantes, ils se présentaient au supplice avec un air gai, ils souffraient en silence, et leur bouche, fermée à la plainte, ne s'ouvrait que pour bénir le Seigneur. C'est qu'ils n'étaient plus dans leurs corps, ou plutôt c'est qu'ils étaient attentifs à la voix de Jésus-Christ, habitant au milieu d'eux et parlant à leur cœur : la joie de sa présence les élevait au-dessus de la nature ; ils se trouvaient heureux d'éviter des supplices éternels par une douleur de quelques moments, et le feu qu'ils enduraient leur paraissait un rafraîchissement, en comparaison de ces feux qui ne s'éteindront jamais. Ils avaient les yeux du cœur attachés sur les biens ineffables que Dieu réserve à ceux qui persévèrent : biens que l'œil n'a point vus, que l'oreille n'a point entendus, que le cœur de l'homme n'a jamais compris, mais que Dieu leur découvrait, parce qu'ils n'étaient plus des hommes, mais des anges.

«Ceux qui ont été condamnés aux bêtes ont souffert les incommodités d'une longue prison, en attendant le jour destiné à leur couronne. On les étendait nus sur des écailles et des pierres pointues ; on s'efforçait par mille autres tortures d'abattre leur courage et de les faire renoncer à Jésus-Christ. Car il n'y a rien que l'enfer n'ait inventé contre eux ; mais, par la grâce de Dieu, il n'a pu les vaincre.

» Un jeune homme nommé Germanique fortifiait les autres par son exemple. Avant qu'on l'exposât aux bêtes, le proconsul, par un certain sentiment d'humanité, l'exhortait à avoir pitié de lui-même ; mais le saint martyr lui répondit avec fermeté qu'il aimerait mieux perdre la vie mille fois que de la conserver au prix de son innocence. Puis, s'avançant hardiment vers un lion qui venait à lui, et cherchant la mort sous les dents meurtrières de l'animal irrité, il se hâta d'y laisser la dépouille sanglante de son corps, et de sortir d'un monde où l'on ne respirait que le crime. Cette action héroïque enflamma le peuple d'une fureur aveugle, et mille voix confuses firent tout-à-coup retentir l'amphithéâtre de ce cri : Qu'on punisse de mort les impies, qu'on amène l'évêque Poycarpe ! »

Polycarpe savait que depuis plusieurs jours les persécuteurs étaient à sa poursuite. Mais, impassible au milieu du danger, il voulait demeurer à la ville, et ce ne fut que pressé par les sollicitations réitérées des fidèles qu'il consentit à chercher un asile dans une humble maison voisine. Cette retraite ayant été découverte, le saint évêque en chercha une nouvelle. Il venait de la quitter aussi, moins pour sauver cette vie éphémère que pour ne pas contrister ses amis, quand ceux qui le cherchaient y arrivèrent. Ne l'ayant point trouvé, ils arrêtèrent deux jeunes gens, dont l'un, cédant aux tourments, trahit son pasteur. Polycarpe cependant aurait encore pu se soustraire par la fuite aux archers envoyés pour le prendre, mais il ne le voulut pas, et dit : « La volonté de Dieu soit faite ! » Lorsqu'il parut devant les satellites : « Quoi ! s'écrièrent ceux-ci, fallait-il se donner tant de peine pour prendre ce bon vieillard ? » Polycarpe les accueillit avec douceur, leur fit préparer de la nourriture, et cependant, prosterné devant le Seigneur, il priait pour toute l'Église, tellement, que tous les spectateurs, même ses ennemis, en étaient remplis d'admiration. Arrivé à la ville, il fut immédiatement conduit devant le proconsul.

— Épargnez votre vieillesse, lui dit ce magistrat. Croyez-vous pouvoir supporter des tourments dont le seul aspect glace la jeunesse la plus hardie ? — Polycarpe ne répondit rien.

— Maudis le Christ, ajouta le proconsul, et je te rendrai la liberté.

— Il y a quatre-vingt-six ans que je le sers, répliqua le saint, et il ne m'a jamais fait de mal. Comment pourrais-je blasphémer contre mon Roi, qui m'a sauvé ?

— Jure par la fortune des Césars.

— Vous vous tourmentez inutilement, répondit le pieux évêque. Ignorez-vous qui je suis : je vous le déclare donc hautement : je suis chrétien ; si vous voulez savoir quelle est la doctrine des chrétiens, je vous la ferai connaître.

Le proconsul menaça de l'exposer aux bêtes.

— Il m'est avantageux, dit Polycarpe, d'arriver par les souffrances à la parfaite justice.

— Puisque tu ne crains pas les bêtes, ajouta le proconsul, je te ferai brûler vif.

— Vous me menacez d'un feu qui s'éteint bientôt, répliqua le saint, parce que vous ne connaissez pas le feu éternel, qui

est réservé aux impies. Mais que tardez-vous ? faites de moi ce qu'il vous plaira.

Et le visage du martyr resplendissait d'une joie céleste. — Alors le peuple, en fureur, s'écria : Qu'on le livre aux bêtes. C'est le père des chrétiens, c'est l'ennemi de nos dieux.

Mais, comme le temps des jeux publics était terminé, le pro consul condamna Polycarpe au supplice du feu.

En quelques moments le bûcher fut dressé. Alors le sain martyr, semblable à un agneau que l'on va immoler, se disposa lui-même à son dernier sacrifice. Les bourreaux voulaient l'attacher, selon l'usage. — Laissez-moi, dit-il ; celui qui me donne la force de souffrir le feu me fera demeurer ferme sur le bûcher sans le secours de vos chaînes. — On se contenta de lui lier les mains derrière le dos.

Alors, levant au ciel des yeux pleins d'espérance : — Dieu tout-puissant, dit-il, Père de Jésus-Christ, votre Fils bien-aimé, par qui nous avons obtenu de vous connaître, je vous rends grâce de m'avoir fait parvenir à ce jour bienheureux où je dois entrer dans la société de vos martyrs et participer au calice de votre Fils, pour ressusciter à la vie éternelle. Qu'aujourd'hui je sois admis en votre sainte présence, comme une victime d'agréable odeur. Je vous loue, je vous bénis, je vous glorifie par le Pontife éternel, Jésus-Christ, votre Fils, avec qui gloire soit rendue à vous et au Saint-Esprit, maintenant et dans tous les siècles. *Amen.*

C'est ainsi qu'il parla. Quand il eut achevé sa prière, on mit le feu au bûcher. Aussitôt il s'en éleva une grande flamme ; mais, par le plus éclatant de tous les prodiges, elle ne toucha point le corps du saint martyr, l'enveloppant seulement comme d'une enceinte en forme de voûte. Les païens, à la vue de ce prodige, firent percer le saint évêque d'un coup d'épée, et le sang jaillit avec tant d'abondance, qu'il éteignit le feu.

Cette histoire du martyre de saint Polycarpe nous a été transmise par ceux-là mêmes qui en furent les témoins. Les persécuteurs, ajoutent-ils, ne permirent pas qu'on enlevât le corps de Polycarpe, craignant, comme ils le disaient eux-mêmes, que les chrétiens n'abandonnassent le crucifié pour adorer l'évêque de Smyrne. Absurdité sans pareille à laquelle les historiens sacrés de cette sanglante tragédie répondent : Ne savaient-ils pas que nous ne pourrons jamais quitter Jésus-Christ,

qui a souffert pour nous, ni en honorer un autre ? Car nous l'adorons parce qu'il est le Fils de Dieu ; nous ne regardons les martyrs que comme ses disciples et ses imitateurs, et nous les révérons avec justice, à cause de la fidélité qu'ils ont gardée à leur maître, à leur roi. » Ils ajoutent en terminant : « Nous retirâmes du feu les ossements, plus précieux que des pierreries, et nous les plaçâmes dans un lieu convenable, où nous espérons nous assembler tous les ans pour célébrer avec joie la fête du saint martyr, afin que ceux qui viendront dans la suite soient excités à se préparer au combat. »

On voit que dès l'origine de l'Église les saints ont été honorés d'un culte particulier, comme étant les fidèles amis de Dieu, les témoins de la vérité, les membres vivants de Jésus-Christ, le temple de l'Esprit-Saint ; d'où nous concluons que la pieuse pratique de vénérer leurs restes sacrés est appuyée sur la tradition de tous les siècles, appuyée sur les fondements même de la religion.

CHAPITRE VIII.

—

Saint Pie I, saint Anicet et saint Soter, papes. — La légion Fulminante. — La persécution recommence. — Martyrs des Gaules.

Saint Hygin eut pour successeur sur la chaire de saint Pierre saint Pie I, qui gouverna l'Église un peu plus de neuf ans et souffrit le martyre, sous Marc-Aurèle, le 11 juillet 165. On lui doit le décret qui fixe la célébration de la fête de Pâques au dimanche après le quatorzième jour de la lune de mars, selon l'usage établi par les apôtres et adopté bientôt par toutes les églises d'Occident.

Après lui, saint Anicet publia plusieurs règlements de discipline remplis de sagesse, et souffrit le 17 avril 173.

Saint Soter, qui lui succéda, ordonna aux prêtres de célébrer la messe à jeun, et administra sagement l'Église jusqu'au jour de son martyre, qui eut lieu en l'an 177.

La persécution de Marc-Aurèle dura fort longtemps. Mais une faveur signalée que l'empereur reçut alors du Ciel par

l'entremise des chrétiens qui servaient dans son armée, en suspendit pour un instant les rigueurs.

Marc-Aurèle avait porté la guerre chez les Quades et chez d'autres peuples dans la Germanie. Après quelques succès, il s'engagea imprudemment dans les montagnes arides de la Bohême et fut enveloppé soudain par des bandes innombrables de barbares, qui avaient occupé tous les passages. C'était au plus fort de l'été. Des chaleurs insupportables rendues plus excessives encore par le vent brûlant du midi, dévoraient la campagne, et, pour ajouter le comble aux souffrances des soldats, l'eau manquait totalement. Dans cette extrémité, la douzième légion, presque toute composée de chrétiens, ne consultant que sa confiance en Dieu, n'écoutant que sa foi vive et ardente, se mit à genoux pour prier, selon sa coutume, et demanda à Dieu de faire éclater sa puissance. Les Quades, étonnés d'un tel spectacle, fondent sur le camp des Romains. Mais tout-à-coup le ciel se couvre d'épais nuages; ces nuages s'amoncellent, s'entrouvrent, et une pluie abondante tombe du côté des Romains. Les soldats de Marc-Aurèle, épuisés de soif, boivent et combattent en même temps. Cependant l'avantage était toujours du côté des barbares. Ils ne l'eurent pas longtemps, car il s'éleva tout-à-coup un vent furieux qui, leur poussant contre le visage une grêle épouvantable, accompagnée d'éclairs et de tonnerres, leur dérobait la vue des Romains. La frayeur se répandit parmi eux et leur déroute fut générale.

Tous virent un miracle dans ce triomphe inespéré. La légion qui l'avait obtenu du Ciel fut appelée légion Fulminante. L'empereur écrivit lui-même au sénat à cette occasion, et l'historien Eusèbe rapporte que Marc-Aurèle avouait dans sa lettre que son armée, sur le point de périr, avait été sauvée par les prières des chrétiens. Pour perpétuer à jamais le souvenir de ce mémorable événement, on éleva dans la ville de Rome un monument durable, et l'on voit encore l'histoire de la bataille écrite sur les bas-reliefs de la colonne antonienne, érigée vers le même temps.

Trois ans se passèrent. Soit qu'on eût persuadé alors à Marc-Aurèle qu'il était redevable à ses dieux de la merveille que nous venons de rapporter, soit que la fureur de ses officiers l'aveuglât lui-même, il ralluma le feu de la persécution. La nouvelle tempête exerça surtout à Lyon ses ravages. On croit communément que la foi y avait été portée par les disciples des apôtres,

et que saint Trophime d'Arles y fut envoyé par saint Pierre. La vraie religion se propagea rapidement dans ces contrées, comme partout; mais des progrès si surprenants excitaient la rage des idolâtres. On insultait les chrétiens dans les rues et sur les places publiques; on s'efforçait de les rendre odieux en leur imputant les crimes les plus énormes; on leur interdisait l'entrée des marchés et des édifices publics; on les frappait, on leur jetait des pierres : enfin on les traduisit devant les magistrats.

« Ceux d'entre nous, disent les fidèles de Lyon dans une lettre intéressante qu'ils écrivirent à leurs frères d'Asie, ceux d'entre nous qui ont été interrogés sur la religion l'ont confessée avec courage, et ont été soigneusement renfermés jusqu'à l'arrivée du président que l'on attendait. Quelques jours après, le président les fit amener à son tribunal, et ce juge inique et passionné les traita si durement, qu'un jeune homme nommé Épagathe, qui se trouva présent, ne put s'empêcher de témoigner son indignation. Il était chrétien, et brûlait d'un ardent amour pour Dieu et de la charité la plus vive pour le prochain. Ses mœurs étaient pures et sa vie austère, quoiqu'il fût encore dans l'âge des passions. Il marchait dans la voie du Seigneur et accomplissait ses préceptes saints, toujours animé du zèle de la gloire de son maître, toujours rempli de ferveur pour le salut de ses frères. Il demanda donc qu'il lui fût permis de dire un mot pour défendre l'innocence des chrétiens, s'offrant de montrer que l'accusation d'impiété et d'irréligion dont on les chargeait n'était qu'une calomnie; mais à l'instant il s'éleva contre lui mille voix autour du tribunal. Le juge, piqué de l'offre qu'il faisait de parler en faveur des accusés, lui demanda s'il était chrétien? Épagathe le déclara hautement, et fut mis dès lors au nombre des confesseurs. Le juge lui donna par raillerie le surnom glorieux d'avocat des chrétiens, faisant sans y penser son éloge en un seul mot. Cet exemple enflamma les autres néophytes, qui se présentèrent aussitôt comme disciples de Jésus-Christ, et firent avec joie la confession publique des martyrs. »

Cependant l'ordre avait été donné de se saisir du bienheureux Pothin, évêque de Lyon, prélat vénérable qui dans un corps usé de vieillesse conservait une âme jeune et vigoureuse encore. Il était porté par des soldats, qui le déposèrent au pied du tribunal. Le peuple le suivait en le chargeant d'opprobres.

— Quel est donc ce Dieu des chrétiens pour lequel vous ne

craignez pas de sacrifier votre vie ? lui demanda le magistrat.

— Vous le connaîtrez, répondit le saint évêque, si vous en êtes digne.

Il fut sur-le-champ arraché de ce lieu, entraîné violemment, accablé de coups. Ceux qui étaient près de lui le frappaient des pieds et des mains ; ceux qui en étaient plus éloignés lui lançaient tout ce qu'ils pouvaient rencontrer, sans respect pour son âge. Enfin on le jeta dans une affreuse prison, où il expira deux jours après.

La fureur du peuple et du magistrat s'exerça alors sur la personne du diacre Sanctus ; de Maturus, qui n'était que néophyte ; d'Attalus, et d'une jeune fille nommée Blandine. La délicatesse de Blandine faisait craindre qu'elle n'eût pas même la hardiesse de confesser ; elle étonna par son courage et lassa même la patience des bourreaux. Vainement on épuisa tous les tourments sur son faible corps : « Je suis chrétienne, répétait-elle sans cesse, il ne se fait point de mal parmi nous. » Le diacre Sanctus souffrit aussi les plus incroyables tortures. Après qu'on l'eut appliqué à la question, qu'on eut déchiré tous ses membres à coups de fouet, on fit rougir au feu des lames de cuivre, et on les posa sur les endroits les plus délicats de son corps. Le saint martyr endura tout sans donner un signe de douleur. Il était soutenu par la vertu toute-puissante de Jésus-Christ lui-même. Lorsque les plaies commencèrent à se cicatriser, les bourreaux le reprirent pour le tourmenter de nouveau, et se flattèrent de l'abattre en rouvrant ses blessures enflammées. Le confesseur demeura inébranlable. — Ses compagnons et lui furent replongés dans leur cachot ; on leur mit les pieds dans des entraves, tourment qui en fit périr plusieurs. Dieu le permit ainsi pour sa gloire ; mais il conserva les autres, rendit à leurs corps la santé et fortifia leurs âmes pour de nouveaux combats.

Après qu'on eut laissé les saints martyrs quelque temps dans la prison, on les en fit sortir pour exécuter la sentence qui les condamnait à divers genres de mort. Maturus, Sanctus, Blandine et Attale, furent destinés aux jeux sanglants de l'amphithéâtre, et l'on choisit pour les exécuter un jour où l'on donnait un spectacle au peuple. Mais les bêtes n'osèrent les toucher. Le peuple alors demanda qu'on fît asseoir Maturus et Sanctus dans une chaise de fer rougie au feu ; et, comme malgré ces

tourments atroces ils respiraient, on les acheva par un coup d'épée. Blandine fut réservée pour une autre circonstance. Attale, qui était fort connu, fut amené à son tour. Les païens frémissant criaient qu'on le livrât au supplice. Mais le président ayant su qu'il était citoyen romain, le renvoya ainsi que les autres, pour prendre les ordres de l'empereur. Ces ordres furent ce qu'on pouvait le penser. Il fallait sacrifier sans miséricorde quiconque se déclarait chrétien. Donc, assis sur son tribunal, le juge se fit amener et interrogea de nouveau les prisonniers. Tous persévérèrent dans leur confession, et la sentence fut prononcée. Attale et Alexandre furent égorgés. Blandine, le dernier jour des spectacles, fut amenée avec un jeune chrétien nommé Ponticus, âgé seulement de quinze ans. Le jeune homme consomma le premier son sacrifice, et Blandine resta seule dans l'arène. Elle fut enfermée dans un filet et exposée à un taureau furieux, qui la secoua longtemps; mais l'espérance d'une vie éternelle et son ardent amour pour Dieu la rendaient insensible. Enfin, comme une victime pure et obéissante, elle tendit la gorge au couteau qui devait l'immoler à son Créateur.

Le sang de tous ces généreux martyrs n'éteignit pas encore le feu de la persécution, qui continua, surtout dans les Gaules. L'église de Lyon, déjà si riche de confesseurs, en inséra deux encore dans ses dyptiques, Épipode et Alexandre, tandis que Simphorien illustrait celle d'Autun par sa mort glorieuse. Comme on le conduisait au supplice, sa mère, chrétienne aussi, courut à sa rencontre, non pour l'attendrir par ses larmes, mais pour l'animer par ses exhortations. Elle lui disait : — Mon fils Symphorien, mon cher fils, souvenez-vous du Dieu vivant; montrez votre courage, mon fils : on ne doit pas craindre une mort qui conduit sûrement à la vie. Pour ne pas regretter la terre, portez vos regards vers le ciel, et méprisez des tourments qui ne durent que quelques instants. Si vous avez de la constance, ils vont être changés en une félicité qui ne finira jamais....

CHAPITRE IX.

—

Tertullien. — Son Apologétique.

Les chrétiens se défendaient contre les persécutions en les supportant avec patience, et contre les calomnies en les réfutant avec charité. Déjà nous avons nommé plusieurs de ces généreux apologistes, qui consacrèrent leur talent à venger la cause de l'Église; parmi eux nous avons fait remarquer saint Justin-le-Philosophe. — Il nous reste à parler de Tertullien, le plus profond et le plus énergique, celui qui porta dans l'opinion le coup mortel au culte impie des faux dieux.

Tertullien, prêtre de Cartharge, d'un effrayant génie et d'une immense érudition, indigné de voir l'injustice avec laquelle on traitait les disciples de Jésus-Christ, éleva courageusement la voix pour la défense de leurs intérêts les plus chers, et publia son Apologétique. Il se plaint en premier lieu de ce que l'on condamne les chrétiens sans les entendre : « Les chrétiens, dit-il, sont les seuls à qui l'on ôte la liberté de se défendre devant leurs juges, et de leur apprendre ce qu'ils doivent savoir pour prononcer avec justice. » Il fait voir que toutes les lois portées contre eux ont pour auteurs des princes méchants et cruels, des princes que réprouvent les païens eux-mêmes. Il répond aux reproches qu'on faisait aux chrétiens de ne point adorer les dieux de l'empire; et, après avoir exposé l'origine des divinités païennes, l'absurdité de leur culte, l'indécence de leurs cérémonies, il conclut que ces dieux sont indignes des hommages et de la vénération du genre humain, que ce sont des démons qui trompent ceux qui mettent en eux leur confiance. « Que l'on amène ici, dit-il, un de ceux que l'on croit agités de quelque divinité et que l'on dit rendre des oracles. Le premier d'entre les chrétiens, en lui commandant de parler, le force d'avouer qu'il est véritablement un démon, et qu'ailleurs il se fait adorer comme un dieu : s'il ne le confesse pas, osant mentir à un chrétien, je consens que ce chrétien soit mis à mort. »

« Le Dieu des chrétiens, dit ensuite l'apologiste, pour les jus-

tifier de l'accusation d'impiété, le Dieu des chrétiens est celui qui a tiré l'univers du néant par sa puissance, qui a tout arrangé par sa sagesse et qui régit tout par sa Providence. C'est à cet Être suprême que le magnifique spectacle de la nature rend le témoignage le plus éclatant. Les païens eux-mêmes, quelque aveuglés qu'ils soient par les préjugés de l'éducation et par leurs passions, confessent naturellement sa grandeur, lorsqu'au milieu des dangers ils s'écrient : Dieu tout-puissant, Dieu miséricordieux! cri spontané d'une âme chrétienne dans un corps païen. C'est cet Être suprême qui dans tous les temps s'est fait rendre témoignage à lui-même, de vive voix et dans les écrits, par des prophètes qu'il a suscités et qu'il a remplis de son esprit. Ces écrits ne peuvent être suspects; ils sont entre les mains de nos ennemis, des Juifs, qui les lisent publiquement dans leurs synagogues. Leur antiquité ne saurait être contestée; il est certain que Moïse, le premier de ceux qui les ont composés, a vécu longtemps avant qu'il ne fût question de Grecs ni de Romains. Ceux mêmes des prophètes qui sont venus en dernier lieu ne sont pas moins anciens que vos premiers historiens et vos premiers législateurs. L'accomplissement de ces prophéties, du reste, prouve manifestement qu'elles sont divines, et nous garantit la vérité de celles qui doivent se réaliser dans la suite. Les Écritures ont annoncé la ruine de Jérusalem et le malheur de la nation juive, et nous voyons si leurs oracles étaient véritables.

» Malgré les faveurs dont le Ciel avait comblé ce peuple misérable, à cause de la piété de ses pères, il a fui le Seigneur; mais aussi le Seigneur l'a livré à la réprobation. Peut-on méconnaître la main vengeresse de Dieu, quand on songe au déplorable état auquel il est réduit, quand on le voit banni de son propre pays, errant par toute la terre, sans lois, sans magistrats, sans patrie?

» Les mêmes oracles qui prédisaient aux Juifs ces malheurs marquaient en même temps que Dieu se choisirait, dans toutes les nations et dans tous les lieux de l'univers, des adorateurs plus fidèles auxquels il communiquerait sa grâce en vue des mérites de celui qui devait être et leur chef et leur maître; et c'est ce que nous voyons s'accomplir maintenant. »

Tertullien parle ensuite de Jésus-Christ et du mystère de son incarnation; il établit la divinité du Sauveur par les prophètes

qui annonçaient sa venue, par ses miracles, par sa résurrection; il dit que les circonstances de sa mort ont paru si frappantes aux païens mêmes, que Pilate en donna connaissance à l'empereur Tibère, que le rapport en fut déposé aux archives de Rome, et que Tibère aurait confessé Jésus-Christ, s'il était possible que l'on fût à la fois César et chrétien.

Quant aux calomnies dont on chargeait les adorateurs du vrai Dieu, voici comment Tertullien y répond :

« On nous accuse de ne point honorer les empereurs par des sacrifices. Nous n'offrons pas de victimes, il est vrai, comme font les païens, sacrifices sanglants, indignes de la Divinité. Mais nous prions pour le salut des empereurs le seul Seigneur véritable, éternel. Nous respectons les princes; et, si nous ne les nommons pas des dieux, c'est que nous ne savons pas mentir. Au reste, notre fidélité ne saurait être suspecte : vous en avez une preuve convaincante dans notre patience à souffrir la persécution. Souvent le peuple nous jette des pierres, on brûle nos maisons; dans la fureur des bacchanales, on n'épargne pas même les morts; on les tire de leur sépulcre, on les déchire en mille morceaux. Qu'avons-nous fait jusqu'à présent pour nous venger de toutes ces infamies? Si nous voulions vous faire une guerre ouverte, manquerions-nous de forces et de troupes? Nous ne sommes que d'hier, et déjà nous remplissons vos villes, vos châteaux, vos bourgades, vos camps, le palais, le sénat, la place. Nous ne vous laissons que vos temples.

» Ne serions-nous pas, autant et plus que bien d'autres, propres à la guerre, même à forces inégales, nous qui ne craignons pas la mort, si ce n'était une de nos maximes de la souffrir plutôt que de la donner? — Il nous suffirait, si nous voulions nous venger, de vous abandonner et de déserter l'empire; vous seriez épouvantés de votre solitude. »

Pour prouver que les assemblées des chrétiens n'étaient rien moins que factieuses, Tertullien expose ce qui s'y pratiquait : « Nous faisons, dit-il, un seul corps, parce que nous avons la même religion, la même morale, les mêmes espérances. Nous nous assemblons pour prier en commun, comme si nous voulions faire une sainte violence au Ciel et le contraindre à nous accorder l'objet de nos demandes. Cette violence est agréable à Dieu. Ceux qui président à nos assemblées sont des vieillards d'une vertu éprouvée, qui sont parvenus à cet honneur non

par argent, mais par le bon témoignage de leur vie; car dans l'Église de Dieu rien ne se fait par argent. S'il y a chez nous quelque espèce de trésor, il ne fait pas honte à la religion, chacun y contribue comme il veut; personne n'est forcé de donner. Ce qui s'amasse de la sorte est un dépôt sacré : nous ne dépensons rien en pure perte; tout sert à l'entretien des orphelins, au soulagement des indigents et des malheureux. — Il est étrange que pour quelques-uns ces actes de charité soient une occasion de nous blâmer. Voyez, disent-ils, comme ils s'aiment! voyez comme ils sont prêts à mourir les uns pour les autres! Notre union les étonne, parce qu'ils se haïssent réciproquement. Comme nous n'avons tous qu'un cœur et qu'une âme, nous ne faisons pas difficulté de nous communiquer nos biens. Qu'on ne soit donc pas surpris si cette charité produit des repas communs. Nous les nommons agapes, ce qui veut dire charité. Les pauvres y sont admis comme les riches : tout s'y passe dans la modestie et l'honnêteté. Avant de se mettre à table, on fait la prière, on s'y entretient religieusement, parce que toujours on a Dieu présent à la pensée. Le repas finit de la même manière qu'il a commencé, c'est-à-dire par la prière.

» Comment peut-on dire, ajoute Tertullien, que nous sommes inutiles au commerce de la vie? Nous vivons avec vous, nous usons de la même nourriture, des mêmes habits, des mêmes meubles; nous ne rejetons rien de ce que Dieu a créé : seulement nous en usons avec modération, rendant grâce à celui qui en est l'auteur. Nous naviguons avec vous, nous cultivons la terre, nous portons les armes, nous trafiquons avec vous. En quoi donc méritons-nous la mort? Vous, qui jugez les criminels, parlez : y en a-t-il un seul qui soit chrétien? J'en prends à témoin vos registres : parmi les malfaiteurs que l'on condamne tous les jours pour leurs crimes, il n'y en a pas un seul qui soit disciple de Jésus-Christ; ou, s'il y en a, ceux-là ne sont coupables que du nom qu'ils portent; si c'est pour une autre cause, ils ne sont plus chrétiens. L'innocence est pour nous une nécessité; nous la connaissons parfaitement, l'ayant apprise de Dieu, qui est un maître parfait. Nous la gardons fidèlement, comme ordonnée par ce juge infaillible et que l'on ne peut tromper. »

Tel fut en résumé l'Apologétique de Tertullien. Heureux cet ardent défenseur de la religion chrétienne s'il avait su se mettre

en garde contre les piéges de l'hérésie ! Mais dans la suite il voua son génie à la propagation de l'erreur, et trahit la cause sainte de la véritable Église.

CHAPITRE X.

—

Saint Eleuthère & saint Victor I, papes. — Cinquième persécution générale (Septime-Sévère).

L'Église goûta quelque repos après la mort de Marc-Aurèle. Cependant des persécutions partielles firent encore de nombreuses victimes : ainsi le saint pape Eleuthère, qui vient immédiatement après saint Soter sur le siége de Rome, gouverna plusieurs années l'Église en paix, et eut le bonheur de voir des princes de la Grande-Bretagne recevoir le saint baptême. Mais, après avoir occupé quinze ans le Saint-Siége, il termina sa vie par le martyre, en l'an 192.

Saint Victor I, qui le remplaça, lutta contre plusieurs hérésies, dont nous parlerons un peu plus loin, les combattit dans plusieurs conciles, confirma le décret qui fixe la fête de Pâques au dimanche d'après le quatorzième jour de la lune de mars, et souffrit le martyre, le 28 juillet de l'an 201, sous l'empire de Sévère.

Cet empereur avait témoigné d'abord de la bienveillance pour les chrétiens, et on espérait de lui des jours meilleurs. Mais on reconnut bientôt qu'il n'avait laissé pendant un temps la paix à l'Église que pour avoir ensuite plus de victimes à sacrifier. La dixième année de son règne parurent au jour des édits sanglants contre la vraie religion, et telle fut la rigueur avec laquelle on les exécuta, que les fidèles crurent que l'avènement de l'antéchrist était proche.

Au nombre des martyrs qui versèrent leur sang dans cette persécution, on remarque, en Afrique, une jeune esclave nommée Potamienne. Plusieurs fois son maître essaya de la corrompre ; elle fut inébranlable. Il résolut alors de perdre cette sainte fille, et la dénonça comme chrétienne au gouverneur d'Alexandrie.

Mais en même temps il sollicitait le juge à le seconder dans sa honteuse passion, lui promettant une grande somme d'argent s'il pouvait engager Potamienne à céder à ses désirs. On ne devait même la condamner qu'au cas où elle persévérerait dans son refus obstiné. Le gouverneur mit en action tous les moyens que lui suggéra l'enfer. Vains efforts! Dieu est invincible, et c'est lui qui combat dans ses saints. Potamienne ne se laissa toucher ni par les caresses mensongères du coupable juge, ni par les tourments dont il la menaçait. Elle fut condamnée à être jetée dans une chaudière de poix ardente. Comme on se disposait à la dépouiller, elle pria les exécuteurs de ne pas lui ôter ses vêtements, consentant par compensation à être descendue lentement dans la cuve, afin de souffrir davantage. Les bourreaux accédèrent à cette demande; mais, par un raffinement incroyable de barbarie, ils affectèrent une telle lenteur, que le supplice dura trois heures! Il n'y eut parmi les agents de ces cruautés atroces qu'un seul homme qui témoigna de l'horreur, et qui traita la vierge martyre avec plus de douceur et d'honnêteté, empêchant même la populace de l'insulter d'injures et de coups. Potamienne lui promit de lui en marquer sa reconnaissance quand elle serait parvenue au port du bonheur. Il se nommait Basilide. Quelques jours après, Basilide, touché de la grâce de Dieu, se déclara hautement et publiquement chrétien, lui jusqu'alors bourreau des chrétiens. On ne voulait pas le croire. Mais, quand on le vit ferme et persévérant dans sa confession, on le conduisit au juge. Sa cause fut bientôt éclairée. Il fut jeté dans les fers. Les chrétiens vinrent le visiter et lui donnèrent le baptême. Le lendemain, il scellait de son sang la foi qu'il avait si miraculeusement embrassée.

Dans les Gaules, l'église de Lyon était florissante déjà depuis plusieurs années. Elle avait présentement pour premier pasteur saint Irénée, autrefois disciple de saint Polycarpe, à l'école de qui le vénérable évêque avait puisé cette science profonde de la religion qui en fit une des brillantes lumières de l'Église. Nous ne pouvons résister à la tentation de citer les paroles suivantes; le saint parle de son maître Polycarpe :

« J'écoutais, dit-il, ses instructions très attentivement; je les gravais non sur des tablettes, mais dans le plus profond de mon cœur. J'ai encore présent à l'esprit quelle était la gravité de sa démarche, la majesté de son visage, la pureté de sa vie,

les saintes exhortations dont il nourrissait son peuple. Il me semble lui entendre raconter encore de quelle sorte il avait conversé avec saint Jean et avec plusieurs autres qui avaient vu Jésus-Christ, les paroles qu'il avait entendues de leur bouche, toutes les particularités qu'ils lui avaient apprises des miracles et de la doctrine du divin Sauveur; et tout ce qu'il en rapportait était conforme aux saintes Écritures. »

Saint Irénée fut martyr de la cruauté de Sévère. On raconte que l'empereur, voyant le nombre des fidèles se multiplier prodigieusement dans Lyon et dans tout le midi des Gaules par les soins de ce saint prélat, prit une résolution digne de sa fureur. Il ordonna de cerner la ville et de frapper indistinctement tous ceux qui se diraient chrétiens. Le massacre fut horrible. Saint Irénée fut conduit devant le tyran, qui le fit mourir à petit feu, se glorifiant d'avoir égorgé ainsi le pasteur et le troupeau.

La persécution s'étendit dans tout l'empire. A Carthage, on arrêta quatre jeunes hommes, Saturnin, Revocat, Secondule, et Satur, avec eux furent prises deux jeunes femmes nommées Perpétue et Félicité. La première, de condition noble et sœur de Satur, avait un enfant encore à la mamelle; la seconde était enceinte. Rien d'attendrissant comme le récit de leurs combats, écrits par Perpétue elle-même.

« Lorsqu'on nous eut arrêtés, dit-elle, on nous garda quelque temps avant de nous mettre en prison. Mon père, le seul de la famille qui ne fût pas chrétien, vint me voir aussitôt, et s'efforça de me faire changer de résolution. Comme il me pressait beaucoup de ne pas me dire chrétienne, je lui montrai un vase qui se trouvait près de là : — Mon père, lui dis-je, peut-on donner à ce vase un autre nom que celui qui lui convient ? — Non, répondit-il. — Eh bien! je ne saurais non plus me dire autre que je suis. — A ces mots, il se jeta sur moi comme pour m'arracher les yeux; puis il se retira, confus de son emportement. Il ne revint pas de plusieurs jours, et je goûtai quelque repos.

» Dans cet intervalle, nous fûmes baptisés, et le Saint-Esprit m'inspira de ne demander autre chose que la constance dans les tourments. Peu de temps après, on me conduisit en prison. Je fus saisie en y entrant, car jamais je n'avais vu ces sortes de lieux. La pénible journée! La chaleur nous accablait, tant nous étions pressés. Ajoutez à cela la brutalité des soldats qui

nous gardaient. Mais ce qui m'affligeait le plus, c'était d'être séparée de mon enfant. Enfin on me l'apporta, et deux diacres obtinrent à force d'argent qu'on nous mît dans un endroit moins incommode.

» Chacun songeait à ce qui l'intéressait davantage. Pour moi, mon unique soin était de nourrir mon enfant. J'étais sensiblement affligée de voir ma famille dans le deuil à cause de moi. Cette peine me dura plusieurs jours; mais elle finit par se dissiper, et même la prison me devint un séjour agréable.

» Mon frère me dit un jour : « Vous avez beaucoup de crédit auprès de Dieu; priez-le de vous faire connaître si vous souffrirez la mort ou si vous serez renvoyée. » Comme j'avais éprouvé déjà les effets de la bonté miséricordieuse de Dieu, je promis à mon frère de l'en instruire le lendemain. En effet, ma prière était à peine terminée, que je vis une échelle d'or qui s'élevait jusqu'au ciel; mais elle était si étroite, qu'il n'y pouvait monter qu'une personne à la fois. De part et d'autre elle était bordée d'épées, de poignards, de lances, tellement, que, sans une grande attention et sans regarder en haut, on ne pouvait manquer d'être blessé par tout le corps. Au bout de l'échelle était un dragon terrible, prêt à s'élancer sur ceux qui montaient. Satur était monté, et du haut de l'échelle il me dit : « Perpétue, je vous attends; mais prenez garde au dragon. » Je répondis : « Il ne me fera point de mal, j'espère en notre Seigneur tout-puissant. » J'approchai en effet, et alors le dragon se détourna doucement, comme s'il avait eu peur de moi; je mis le pied sur sa tête, qui me servit de premier échelon. Arrivée au haut de l'échelle, je découvris un jardin immense, et dans le milieu un homme vénérable sous la forme d'un pasteur, environné d'une multitude de personnes vêtues de blanc. Il me dit : « Ma fille, soyez la bien-venue. » Et il me mit dans la bouche une nourriture délicieuse, que je reçus en joignant les mains. Toute la troupe répondit : « Amen! » ce qui me réveilla, et je m'aperçus que j'avais encore le goût de cette merveilleuse nourriture que j'avais vue en songe.

» Le lendemain je racontai à mon frère ce que le Ciel m'avait fait connaître, et nous en conclûmes que nous devions bientôt endurer le martyre. Nous commençâmes à nous détacher entièrement des choses de la terre, et à tourner toutes nos pensées vers l'éternité.

» Peu de jours après, le bruit courut que nous allions être interrogés. Mon père vint une seconde fois à la prison, et, plein de tristesse, il me dit : « Ma fille, ayez pitié de mes che-» veux blancs, ayez pitié de votre père. Je vous ai élevée avec » tant de soins! Je vous ai chérie plus que mes autres enfants; » ne couvrez pas ma vieillesse d'opprobre. Ayez égard à votre » mère, songez à votre enfant, qui ne peut vivre sans vous. Quit-» tez cette obstination qui nous perdra tous. » Parlant ainsi, il me prenait les mains et les baisait, il les arrosait de ses larmes. Ses instances me perçaient le cœur, et je le plaignais de ce que seul de toute ma famille il s'affligeait de mon martyre. Cependant, sans me laisser ébranler, je lui dis : « Il arrivera » dans l'interrogatoire tout ce qu'il plaira à Dieu, car nous » ne sommes point en notre puissance, mais en la sienne; » et il se retira.

» Le lendemain, comme nous dînions, on vint tout-à-coup nous prendre pour nous mener au juge. Toute la ville en fut informée, et nous trouvâmes la place couverte d'un peuple innombrable. On nous fit monter sur un échafaud, et d'abord on interrogea mes compagnons, qui confessèrent courageusement Jésus-Christ. On en vint à moi, et à l'instant mon père, reparaissant avec mon enfant, me tira de ma place et me sollicita plus vivement que jamais. Le juge se joignit à lui :—Épargnez, me dit-il, épargnez la vieillesse de votre père et l'enfance de votre fils; sacrifiez pour la prospérité des empereurs.—Je ne sacrifierai pas, répondis-je.—Vous êtes donc chrétienne?—Oui, je le suis.

» Comme mon père s'efforçait de me tirer de l'échafaud, le juge ordonna qu'on l'en fît sortir lui-même, et on alla jusqu'à le frapper pour le faire obéir.—Je ressentis le coup qu'on lui donna, comme si je l'eusse reçu moi-même, et j'avais le cœur déchiré de voir mon père maltraité dans sa vieillesse.

» Alors le juge prononça notre sentence et nous condamna tous à être exposés aux bêtes. Nous retournâmes pleins de joie dans la prison; mais cette joie était troublée par l'état où Félicité se trouvait, au huitième mois de sa grossesse. Elle appréhendait extrêmement que son martyre ne fût différé; c'est pourquoi tous se mirent à prier avec ferveur pour obtenir de Dieu qu'elle fût délivrée avant le jour du combat. A peine avaient-ils achevé leur prière, que Félicité sentit les douleurs

de l'enfantement. Comme elle n'était point à son terme, les douleurs étaient très vives, et la violence du mal lui faisait jeter des cris de temps en temps. Un de ses gardes en prit occasion de lui dire : — Si vous vous plaignez à présent, que ferez-vous donc quand vous serez déchirée par les bêtes? — A quoi cette généreuse femme répondit :

— Maintenant c'est moi qui souffre; mais alors un autre sera en moi qui souffrira pour moi, parce que je souffrirai pour lui.

» Elle accoucha d'une fille, qu'une femme chrétienne vint prendre et qu'elle éleva comme son enfant.

» Cependant le geôlier de la prison, nommé Pudens, s'étant aperçu que Dieu nous accordait plusieurs faveurs, avait beaucoup d'attention pour nous et laissait entrer lui-même tous ceux qui venaient nous voir. Peu de jours avant les spectacles, je vis arriver mon père, qui venait me livrer un dernier assaut. Il était dans un accablement qu'on ne saurait exprimer; il s'arrachait la barbe, il se jetait par terre et y demeurait couché sur le visage, poussant des cris et maudissant sa vieillesse. Je mourais de douleur en le voyant dans cet état; mais Dieu me soutint encore contre la violence de cette attaque. »

La relation de Perpétue finit ici; la suite a été écrite par un témoin oculaire :

« Lorsque le jour des spectacles fut arrivé, on tira les saints martyrs de la prison pour les conduire à l'amphithéâtre. La joie était peinte sur leurs visages; elle brillait dans leurs yeux, elle paraissait dans leurs gestes, elle éclatait dans leurs paroles. Perpétue marchait la dernière. La tranquillité de son âme la faisait remarquer dans son air et dans sa démarche; elle tenait les yeux baissés, pour en dérober la vivacité aux spectateurs. Félicité ne marquait pas moins de contentement de ce qu'elle était suffisamment rétablie pour mourir avec les autres. Saturnin et Satur menaçaient de la colère de Dieu le peuple idolâtre qui les environnait; et, lorsqu'ils furent près du juge qui les avait condamnés, ils lui dirent avec autorité : — Vous nous condamnez aujourd'hui, mais bientôt Dieu vous jugera vous-même.

» Le peuple, irrité de ces reproches, demanda qu'ils fussent fouettés. Ravis d'acquérir ce nouveau trait de ressemblance avec le Sauveur, les saints martyrs n'en marquèrent que plus d'allégresse. Dieu leur accorda le genre de mort que chacun

d'eux avait souhaité; car, tandis qu'ils s'entretenaient ensemble des divers supplices qu'on faisait souffrir aux chrétiens, Saturnin témoigna le désir de combattre contre toutes les bêtes de l'amphithéâtre. En effet, après avoir été attaqué par un léopard furieux, il fut traîné par un ours. Satur, au contraire, ne craignait rien tant que l'ours, et souhaitait qu'un léopard lui ôtât la vie du premier coup de dent. Cependant il fut livré d'abord à un sanglier; mais l'animal se retourna vers le piqueur qui le conduisait, et le blessa mortellement. On l'exposa ensuite à un ours, qui ne sortit point de sa loge; ainsi Satur ne recevait aucune blessure.

» Les deux saintes Perpétue et Félicité furent exposées dans un filet, à une vache furieuse. L'animal prit d'abord Perpétue, l'enleva avec violence, et la laissa retomber sur ses reins. Perpétue se releva, renoua ses cheveux, et, ayant aperçu Félicité, que la vache avait aussi attaquée, et qui était étendue sur le sable, toute froissée de ses blessures, elle lui donna la main, et l'aida à se relever. Jusqu'alors elle n'avait pas remarqué ce qui s'était passé en elle, et elle demanda : — Quand est-ce donc qu'on nous livrera à cet animal furieux?

» Pour la persuader qu'elle avait déjà souffert, il fallut lui montrer ses habits déchirés et les meurtrissures qu'elle avait reçues. Alors, ayant reconnu un catéchumène nommé Rustique, elle le pria d'appeler son frère Satur, et, quand ils se furent approchés tous deux, elle les exhorta à la constance dans la foi. Satur, s'étant retiré sous un des portiques de l'amphithéâtre, disait au geôlier Pudens, qui s'était converti : — Ne vous l'avais-je pas dit, que les premières bêtes ne me feraient point de mal, et que ce serait la dent d'un léopard qui me donnerait la mort? — Un moment après, ayant été exposé pour la troisième fois, un léopard s'élance sur lui et d'un seul coup de dent lui fait une si large blessure, qu'il fut tout couvert de sang. Le peuple s'écria : — Le voilà baptisé une seconde fois!

» Alors, Satur, tournant ses regards vers Pudens : — Adieu, cher ami, dit-il; que ma mort ne vous trouble point, mais qu'elle vous encourage à souffrir.

» Puis, demandant au geôlier l'anneau qu'il portait au doigt, il le trempa dans son sang, le lui rendit comme un gage de sa foi et de son amitié, et tomba mort.

» Ainsi Satur expira le premier, selon la vision de Perpétue.

» Sur la fin des spectacles, le peuple demanda que les autres martyrs fussent amenés au milieu de l'amphithéâtre, pour y recevoir le coup de la mort. Ils y vinrent d'eux-mêmes, et se laissèrent égorger sans faire le moindre mouvement. Perpétue tomba entre les mains d'un gladiateur maladroit qui la fit languir quelque temps; elle fut réduite à conduire elle-même le glaive à sa poitrine, et à marquer l'endroit où il devait être plongé. » Un tel héroïsme dans de faibles femmes ne vient point de la nature; il faut en chercher plus haut la source.

CHAPITRE XI.

—

Ecole d'Alexandrie. — Pantène. — Saint Clément. — Origène.

L'Église, pour s'affermir à jamais sur sa base inébranlable, devait faire face à tous les besoins.

Sa situation vis-à-vis du paganisme savant exigeait que des théologiens philosophes prissent une position nette et franche à l'égard de la philosophie du siècle et pussent raisonner avec les païens instruits, sur les beautés et les perfections de la doctrine de Jésus-Christ.

L'école d'Alexandrie, fondée vers le milieu du second siècle et placée sous la surveillance immédiate de l'évêque, était surtout favorable à ce dessein. Pantène, philosophe stoïcien, converti par un des disciples des apôtres, passe communément pour le premier chef de cette école. Il vivait vers l'an 180. Son successeur fut Titus-Flavius-Clément, si connu sous le nom de Clément d'Alexandrie, né selon toutes les apparences à Athènes, gagné par Pantène lui-même à la foi, et dont la gloire éclipsa celle de ses maîtres. Origène fut plus remarquable encore. Né dans la ville d'Alexandrie (185), mûr dès sa tendre jeunesse, il jeta le plus vif éclat sur l'Église. Il était fils de Léonide, qui souffrit dans la cinquième persécution. Le saint martyr l'avait élevé avec les plus grands soins. Non content de l'exercer dans les arts libéraux et les belles-lettres, il l'avait instruit dans la science admirable des divines Écritures. Le jeune enfant s'appliquait avec une ardeur sans borne à cette étude divine, et il

y fit des progrès surprenants. Mais le père d'Origène admirait dans son fils les bénédictions dont la grâce le prévenait, plus encore que ses talents naturels. Souvent, tandis qu'il dormait, disent les anciens récits, Léonide s'approchait religieusement de son lit, et, lui découvrant la poitrine, il la baisait avec respect, comme le temple du Saint-Esprit.—Durant la persécution, cet enfant conçut un désir si ardent de souffrir le martyre, qu'il se serait présenté de lui-même, si sa mère ne l'eût retenu par ses prières et par ses larmes. Lorsque son père eut été emprisonné pour la foi, son empressement redoubla de telle sorte, qu'on fut obligé de l'enfermer pour l'empêcher d'aller rejoindre Léonide. Alors il lui écrivit une lettre touchante, où, le jeune homme faisant pour ainsi dire place à l'apôtre, il l'exhortait à s'offrir courageusement aux coups des bourreaux, ajoutant ces paroles : « Ne vous mettez aucunement en peine » de vos enfants; Dieu lui-même, à votre défaut, prendra soin » de nous. » Saint Léonide eut la tête tranchée.

« Origène, élevé à la tête de l'école d'Alexandrie dès l'âge de 18 ans (203), doué d'un esprit pur, sanctifié encore par le christianisme, fit pénétrer ses disciples si profondément dans les mystères cachés des saintes Écritures, qu'il paraissait parler sous l'inspiration divine, et que l'Esprit des prophètes semblait lui donner l'intelligence du texte sacré. Sa parole charmait tellement ses disciples, qu'ils disaient de lui : C'est l'âme de David unie à celle de Jonathas. Son livre *Periarchon* (Des Principes) lui vaut la gloire d'avoir le premier réduit en système la doctrine chrétienne. Son enseignement, enrichi des travaux de la science et des lettres profanes, attirait et gagnait beaucoup de jeunes païens, et excitait en même temps les jeunes chrétiens à l'étude de la philosophie. C'est ainsi qu'il pensait pouvoir combattre victorieusement le gnosticisme, toujours remuant. Il convertit au christianisme un grand nombre d'hommes distingués. On ne peut compter tous ceux que ses écrits ont initiés aux profondeurs de la doctrine chrétienne et animés de la vertu de l'Évangile. Il parvint même à ramener à la vérité plusieurs hérétiques, succès que n'obtinrent pas toujours les conciles eux-mêmes. Voulant gagner le ciel à tout prix, et s'appuyant sur une fausse interprétation de l'Évangile, il mutila son corps. Cette faute, l'illégalité du sacerdoce qu'on lui accorda, l'an 228, à Césarée; les erreurs qu'on découvrit dans son

principal ouvrage, et peut-être aussi la jalousie de l'évêque Démétrius, lui attirèrent des persécutions, et, trois ans après, la destitution de son emploi. Mais ni la sympathie ne manqua longtemps à l'homme dont la renommée s'était répandue en tous lieux, ni les consolations divines ne firent défaut à cet esprit fécond, infatigablement occupé des travaux de la science; ni les encouragements au maître, qui se vit bientôt entouré d'un concours toujours croissant d'élèves dans l'école qu'il ouvrit à Césarée, et qui faillit éclipser la célébrité de celle d'Alexandrie. C'est là que se forma son disciple et son chaleureux panégyriste saint Grégoire-le-Thaumaturge, devenu si célèbre comme évêque de Néocésarée. Durant la persécution de Maximin, Origène soutint et enflamma le courage des chrétiens destinés au martyre. Il s'appliqua plus que jamais alors à l'étude de l'Écriture sainte, et devint par les travaux gigantesques qu'il exécuta le père de l'exégèse philosophique et grammaticale, comme il l'était déjà de l'exégèse allégorique, qu'il considérait comme la plus nécessaire [1]. »

L'influence d'Origène ne se concentra pas dans les écoles où il enseignait, elle se fit sentir fortement dans les évènements publics de l'Église. Ardent encore de tout le feu de la jeunesse sous les glaces de l'âge, il attaqua et battit les novateurs du temps. L'ouvrage le plus célèbre de ce philosophe chrétien est celui qu'il composa pour réfuter les calomnies odieuses que Celse avait répandues contre les disciples de Jésus-Christ. On regarde cet écrit comme l'apologie la plus complète qui nous soit restée de la religion chrétienne.

« Peut-être eût-il été plus à propos, dit Origène, d'imiter Jésus-Christ, qui gardait un profond silence devant ses juges et qui ne répondait aux calomnies de ses persécuteurs que par la sainteté de sa vie et par l'éclat de ses miracles. Peut-être devrait-on regarder aussi comme inutile de répondre aux injures que la malice des hommes ne cesse de vomir contre lui, puisqu'il se défend assez par la vertu solide de ses véritables disciples. Je n'écris donc pas pour les fidèles ; une apologie est superflue pour eux; j'écris pour les infidèles, à qui cette instruction pourra profiter. »

Après avoir réfuté les objections particulières de Celse, il

[1] Alzog., *Hist. de l'Eglise.*

établit victorieusement la vérité de la religion chrétienne par des faits que l'on ne saurait contester, par les prophéties qui ont annoncé Jésus-Christ, par les miracles du Sauveur, par les vertus des chrétiens. Quant aux prophéties, dit-il, il est juste d'ajouter foi aux livres des Juifs comme aux livres des autres nations. On ne peut douter de leur antiquité, si l'on considère les preuves qu'en donnent Joseph et Tatien, dont l'autorité est d'un grand poids. Origène rapporte alors les prophéties qui concernaient la naissance, la passion et la mort de Jésus-Christ. A l'égard des miracles, Celse ne les niait pas, il ne l'eût pas osé; mais il les attribuait à la magie. L'apologiste fait observer que l'on distingue à coup sûr les vrais miracles des faux, au seul examen de la conduite et de la doctrine de ceux qui les opèrent. — Moïse et les prophètes, Jésus-Christ et ses disciples n'ont rien enseigné qui ne soit digne de Dieu, très conforme à la raison, très utile aux bonnes mœurs et à la société civile. Ils ont pratiqué les premiers ce qu'ils enseignaient. L'effet en a été grand et durable. Moïse a formé une nation entière gouvernée par des lois saintes. Jésus-Christ a rassemblé toutes les nations dans la connaissance du vrai Dieu, dans la pratique de toutes les vertus. Les fourbes, les imposteurs ne cherchent point à corriger les hommes, et leurs prestiges ont eu peu de suites. La résurrection de Jésus-Christ, qui est le plus grand miracle, le fondement de la religion, ne peut être soupçonnée d'aucun artifice. Jésus-Christ est mort en public, sur une croix, devant tout le peuple juif. Après avoir été enseveli, après trois jours passés dans un tombeau, scellé et gardé par des soldats, il s'est montré pendant quarante jours à Pierre, aux douze apôtres, puis à cinq cents disciples tout à la fois. S'ils ne l'avaient pas vu ressuscité, s'ils n'avaient pas été convaincus de sa divinité, jamais ils ne se seraient exposés aux souffrances et à la mort, pour annoncer en tous lieux par son ordre la doctrine qu'ils avaient reçue de lui. Sa mort honteuse aurait effacé l'opinion qu'ils en avaient conçue; ils se seraient regardés comme trompés, et ils auraient été les premiers à le condamner. Il fallait qu'ils eussent vu quelque chose de bien extraordinaire pour embrasser ses maximes et pour les faire embrasser aux autres, aux dépens de leur repos, de leur liberté, de leur vie même. Comment des hommes ignorants et grossiers, s'ils ne se fussent sentis soutenus par une vertu divine, auraient-ils pu entre-

prendre de changer l'univers? Comment les peuples, à leur prédication, auraient-ils quitté leurs anciennes coutumes pour suivre une doctrine contraire, s'ils n'avaient été convertis par une puissance surnaturelle et par des faits miraculeux ?

Origène prouve ensuite la divinité de la religion chrétienne par les effets qu'elle produit en ceux qui l'embrassent. « Le grand effet de la prédication de l'Évangile, c'est la réforme des mœurs. Si quelqu'un avait guéri cent personnes du vice de l'impureté, on aurait peine à croire qu'il n'y eût rien en lui de divin. Que doit-on donc penser d'une si grande multitude de chrétiens, qui sont devenus d'autres hommes depuis qu'ils ont reçu cette doctrine, embrassant la continence parfaite, et cela dans toutes les provinces de l'empire ? Les maximes des chrétiens les mettent bien au-dessus des autres hommes. Un chrétien dompte ses passions les plus violentes dans la vue de plaire à Dieu, tandis que les païens se plongent dans les plus honteuses voluptés sans en rougir, et prétendent au milieu de leurs dérèglements conserver encore le caractère infiniment précieux d'hommes aimant la vertu. Le chrétien le moins instruit est du tout au tout plus éclairé sur l'excellence et l'étendue de la chasteté que les philosophes, les vestales et les pontifes les plus réglés d'entre les païens. Nul d'entre nous n'est souillé de ces désordres, ou, s'il s'en trouve quelqu'un, il n'est pas du nombre de ceux qui assistent à nos assemblées; il n'est plus chrétien.

» La fidélité des chrétiens est à toute épreuve. Ils aiment, ils respectent le prince comme Dieu même, dont il tient la place. Ils sont si éloignés d'exécuter la moindre sédition, que, selon l'ordre qu'ils ont reçu de leur législateur, ils n'emploient jamais d'autres armes que la patience à l'égard de leurs ennemis. Jésus-Christ a voulu qu'ils se laissassent égorger comme des agneaux, plutôt que de se permettre la moindre violence. Dieu se charge de leurs intérêts et de leur défense, et ils gagnent plus par cette douceur qu'ils ne pourraient faire par la résistance.

» Loin que les persécutions aient pu les exterminer, la mort des martyrs n'a fait qu'en augmenter le nombre. Aujourd'hui, que, dans la multitude de ceux qui se convertissent, il se trouve des riches, des personnes constituées en dignité, des femmes nobles, on dira peut-être qu'il y a quelque gloire à annoncer

notre doctrine ; mais ce soupçon ne pouvait avoir lieu dans les commencements. A présent même l'honneur que nous pouvons recevoir de quelqu'un des nôtres n'égale pas les mépris et les outrages que nous recevons de la part des païens.»

Origène remarque enfin que les chrétiens, malgré ce zèle ardent qui les enflammait pour la conversion de leurs frères égarés, ne laissaient pas de les éprouver longtemps avant de les recevoir à la participation des saints mystères. Aussi telle était encore la vertu des fidèles, que les défenseurs de la religion chrétienne ne craignaient pas, témoins des faits, de la citer en preuve de la vérité du christianisme, et qu'ils en prenaient occasion de convaincre d'injustice leurs persécuteurs et de reprocher aux païens leurs abominables désordres.

Sous la persécution de Décius, Origène conquit, comme il l'avait désiré toute sa vie, la renommée d'un vaillant confesseur de Jésus-Christ, et mourut à Tyr, en l'année 254, à l'âge de 69 ans, par suite des mauvais traitements qu'il avait soufferts. Son siècle l'entoura constamment d'amour et de vénération. Malgré la hardiesse de quelques-unes de ses paroles, qui déjà avaient éveillé l'attention, les beaux surnoms d'homme d'acier et d'homme d'airain [1] prouvent l'estime que ses contemporains conçurent de l'éclat de son esprit, de la pureté de son âme et de sa persévérante activité.

CHAPITRE XII.

—

Les Gnostiques ou Illuminés.

Il n'y avait pas un siècle que l'Église établie par Jésus-Christ poursuivait sa marche à travers le monde, et depuis son origine elle n'avait pas cessé de se voir en butte à la violence et à la persécution. Elle en a triomphé comme elle en triomphera toujours, et l'univers païen a pu comprendre dès ce moment quelle énergie vitale lui a communiquée son divin fondateur. Mais ce n'était pas assez pour elle de tels combats et de

[1] *Adamantinos* et *Chalkenteros*.

telles victoires. Elle n'avait pas seulement à lutter contre la force brutale et matérielle, contre des ennemis extérieurs; il lui fallait lutter aussi contre la force, invisible il est vrai, mais d'autant plus dangereuse, de l'hérésie, contre des ennemis nés dans son sein, sortis des rangs déjà si nombreux de ses propres enfants. Les hérétiques lui coûteront plus de larmes que les persécuteurs ne lui auront coûté de sang.

« A l'époque où le christianisme resplendissait du haut des montagnes de la Judée, une école conciliatrice (ou plutôt une école d'indifférence) essayait de combiner une immense synthèse, à laquelle la Grèce, l'Égypte, la Chaldée, la Perse, l'Inde, toutes les contrées de l'Orient apportaient leur contingent d'idées. La philosophie qui sortit de cette fusion de matériaux hétérogènes n'était ni assez lumineuse ni assez inébranlable dans ses bases pour satisfaire pleinement le besoin qu'éprouvaient les intelligences supérieures de connaître avec certitude la vérité. Le christianisme vint frapper à la porte de la Grèce et de l'Égypte. Les Denis l'Aréopagite, les Justin, les Athénagore, lui ouvrirent leurs âmes, et, désormais paisibles possesseurs d'une philosophie divine, ils eurent assez d'ascendant sur leurs habitudes antérieures pour vénérer, croyants dociles, une révélation qu'ils étaient appelés à défendre et non à réformer. D'autres philosophes méconnurent la céleste origine et l'immuabilité du christianisme ; ils n'y virent qu'une théorie scientifique, produit de la raison humaine, et la manipulèrent comme ils avaient fait précédemment des traditions de l'Orient et de la Grèce. De ce travail résulta le gnosticisme, hérésie complexe, mère de toutes les erreurs qui ne cessèrent d'agiter l'Église.

» Une triple idée prédomine dans tous les systèmes gnostiques: 1° L'émanation des êtres qui d'un premier principe ou de deux descendent avec une décroissance graduelle de perfection jusqu'à la matière, le dernier degré de l'être; 2° la négation de la Trinité, de la divinité du Verbe dans le sens catholique d'une égalité parfaite avec le Père, de son union hypostatique avec la chair, qu'ils réduisent à un fantôme ou qu'ils croient abandonnée par le Verbe au pied du Calvaire; 3° l'indifférence morale de toutes les actions, un faux mysticisme, qui, plaçant la perfection dans l'union extatique de l'âme avec Dieu, la supposait inaccessible aux souillures que l'âme sensi-

tive et le corps contractent sous les étreintes de la volupté [1]. »

Tels sont les trois chefs principaux auxquels on peut réduire les différents systèmes gnostiques. Mais ces systèmes varient plus ou moins dans certaines déductions fondamentales, ainsi que nous allons le voir en passant en revue les nombreuses formes qu'affecta le gnosticisme. Après Simon-le-Magicien, l'introducteur du gnosticisme ou illuminisme dans le christianisme, les chefs des écoles les plus fameuses furent Ménandre, Carpocrate, Saturnin, Basilide, Valentin, Marcion, Tatien, Bardesanes.

Ménandre, autrefois disciple de Simon, disait que Dieu ou la suprême intelligence avait donné l'être à un grand nombre de génies qui avaient formé le monde et la race des hommes. Or, parmi ces génies, les uns étaient bons, les autres mauvais. Les bons génies n'avaient trouvé personne plus capable que Ménandre d'apprendre aux hommes le double moyen de se délivrer des maux auxquels les mauvais génies les avaient assujettis. Et ce double moyen c'était : 1° une espèce de baptême qui procurait l'immortalité et une jeunesse perpétuelle, 2° la pratique entendue de la magie et de la théurgie.

Carpocrate, d'Alexandrie, attribuait la création du monde aux anges, qu'il constituait les maîtres et les dominateurs suprêmes des âmes humaines, lesquelles leur devaient respect et soumission, comme juste peine de fautes commises dans un monde précédent. Selon Carpocrate, Jésus-Christ n'était qu'un homme comme nous, plus vertueux il est vrai, mais que l'on pouvait cependant égaler en connaissances, en vertus, en miracles, ainsi que s'en vantaient du reste le chef de la secte et ses disciples. La perfection de l'homme sur la terre consistait dans cet état fortuné où l'âme, supérieure aux émotions matérielles, sait se débarrasser de toutes les influences terrestres, et se tenir constamment unie à Dieu, insensible aux aiguillons de la douleur comme aux délectations de la volupté, et ne s'en inquiétant non plus que si tout cela se passait dans un corps étranger. En conséquence de ce principe, les Carpocratiens s'abandonnaient à toutes sortes d'excès honteux.

Saturnin était d'Antioche; il parut vers l'an 120 ou 130. Il reconnaissait un Dieu suprême, intelligent et bon, mais in-

[1] *Dictionnaire des Hérésies*, par M. l'abbé M.-T. Guyot. Introduction.

connu aux hommes, et une matière éternelle, à laquelle présidait un esprit mauvais. De l'esprit bon sortirent selon lui sept génies, qui formèrent le monde et les hommes; mais ils ne purent donner aux hommes qu'une vie purement animale, et c'est Dieu qui, touché de compassion, les anima d'un souffle vivant et spirituel. Un des sept génies présidait à la destinée de la nation juive, et tous ensemble avaient en leurs mains le gouvernement du monde. Tout allait bien jusque-là; mais le méchant esprit voulut aussi créer des hommes, et, comme il ne peut rien sortir que de corrompu d'une source empoisonnée, les créatures qu'il tira du néant furent mauvaises et cherchèrent à pervertir les premiers hommes. C'est pour cela que Dieu envoya Jésus-Christ, son Fils, sur la terre, avec l'apparence de la nature humaine et la mission de ramener les bonnes âmes à la vertu. Aussi Saturnin recommandait-il à ses disciples une vie austère et mortifiée; il prohibait les viandes et le vin, il condamnait le mariage. On ne sait trop sur quelle autorité il fondait sa doctrine; il rejetait, comme tous les autres gnostiques, les livres de l'Ancien-Testament.

Basilide, venu de Syrie en Égypte dans la première partie du second siècle, y répandit sa doctrine, aidé par son fils Isidore. Dieu est l'être primordial, incompréhensible, ineffable; de son sein se déploient sept puissances : *Nous, Logos, Phronèsis, Sophia, Dunamis, Dikaiosunè, Eirénè*, formant le premier ciel ou le royaume des esprits. De ce premier ciel en émanent jusqu'à cent soixante-cinq autres, désignés sous le nom mystique d'*Abraxas*, dont les lettres, considérées comme chiffres, forment en effet ce nombre. Le premier ange, *Archôn*, parmi les sept de la dernière série, est le Dieu des Juifs, le Créateur du monde imparfait et matériel. Pour délivrer les hommes des liens de ce monde impur, l'Être primordial envoya sur la terre l'*œon* premier né *Nous*, qui apprend aux hommes à connaître le vrai Dieu et les ramène au royaume de la lumière. Cet esprit s'unit à l'homme Jésus au jour de son baptême, et le quitte quand vient le moment de la passion. Dès lors reconnaître et confesser le crucifié, c'est rester esclaves du Créateur du monde; mais reconnaître et proclamer le Libérateur, c'est s'élever au-dessus des puissances et des anges. Cette doctrine, que peu d'élus comprennent, consiste dans le dépouillement de tout ce qui est physique et corporel, et dans l'é-

lévation de l'âme jusqu'à l'évidence divine, état bienheureux où la volonté libre opère le bien sans contrainte de la loi extérieure. Mais on n'arrive à cette pureté parfaite dans le royaume de la lumière que par une longue série de métempsycoses.

La morale des Basilidiens, d'abord rigoureuse, dégénéra plus tard en un sensualisme corrompu.

Contemporain de Basilide, Valentin vint d'Égypte à Rome vers l'an 140, et mourut à Chypre vingt ans après.

« Nous sommes instruits, dit Bergier, de ses opinions par les anciens Pères qui les ont réfutées, et par quelques fragments de ses ouvrages ou de ceux de ses disciples, qu'ils nous ont conservés. Il admettait un séjour éternel de lumière, qu'il nommait *pleróma* ou plénitude, dans lequel habitait la Divinité ; il y plaçait une multitude d'éons ou d'intelligences immortelles, au nombre de trente, les uns mâles, les autres femelles ; il les distribuait en trois ordres ; il les supposait nés les uns des autres, leur donnait des noms et en faisait la généalogie. Le premier, selon lui, était *Buthos*, la profondeur, qu'il appelait aussi *Propator*, le premier père ; il lui donnait pour épouse *Ennoïa*, l'intelligence, autrement *Sigé*, le silence. De leur union étaient nés l'Esprit et la Vérité. Ceux-ci avaient de même deux enfants. Jésus-Christ et le Saint-Esprit étaient les derniers de ces éons, et n'avaient point eu de postérité. Il serait inutile de faire un plus long détail de ces personnages imaginaires, qui ne pouvaient avoir pris naissance que dans un cerveau déréglé. Mais les savants conviennent que Valentin n'a pas été le premier auteur de ce monstrueux système ; que plusieurs chefs des Gnostiques l'avaient enseigné avant lui ; qu'il n'avait fait que l'arranger à sa manière. »

Marcion formula le gnosticisme d'une manière toute particulière. D'après son système, la révélation divine, sans aucun rapport avec ce qui la précède dans l'histoire du monde, ne commence qu'avec le christianisme et s'y manifeste aussitôt dans sa perfection. Il part d'un point de vue moral qu'il rattache à certains passages de saint Paul, selon lui, mal interprétés jusqu'alors. Il distingue trois principes, *Theos-Agathos, Demiourgos-Dikaios, Ule, Flanques de Poneros*, et *Diabolos*. L'humanité fut d'abord soumise à la domination arbitraire d'un Dieu méchant, le Dieu des Juifs. Pour l'en délivrer, le Dieu bon se manifesta par le Christ, descendu dans un corps

apparent. D'abord il se fit prudemment passer pour le Messie du Démiurge; mais, parce qu'il voulut faire connaître aux hommes le Dieu caché, les Juifs le crucifièrent, d'après les insinuations de leur Dieu à eux. Quiconque croit au Christ et se conduit avec droiture a part au royaume de Dieu; l'infidèle reste sous la domination de l'être méchant. Marcion traçait à ses adeptes un régime de vie fort austère. Il prétendait que l'Église catholique était déjà retombée dans le judaïsme.

Disciple de saint Justin le martyr, Tatien fut d'abord un ardent défenseur du christianisme. Il forma plus tard un parti gnostique à Antioche. Sa théorie des éons est celle de Valentin. Il s'arrête longuement sur les prétendues oppositions de l'Ancien et du Nouveau-Testament. Il insiste surtout sur la nécessité des abstinences les plus sévères; il montre dans le Christ l'idéal de la vie virginale, et condamne le mariage comme une impureté, en s'appuyant sur saint Paul, qu'il interprète mal. Ses partisans furent nommés Encratites, Hydroparastes, Aquariens, Sévériens. Ils ne se servaient que d'eau, même à la messe, ainsi que les autres gnostiques. D'après leurs idées sur la matière, dont leur enseignement était une conséquence, ils s'abstenaient de l'Eucharistie, au rapport de saint Ignace; ils l'accommodèrent ensuite à leur système.

Bardesanes naquit vers 154. C'est par le charme de ses hymnes et de sa parole qu'il se fit des partisans. Les propositions gnostiques dont on l'accuse se trouvent dans son écrit: *Dialogus de recta in Deum fide*. « Satan, dit-il, ne peut venir de Dieu. Notre corps, prison de l'âme, ne peut ressusciter. Satan n'a pas de commencement. Il a toujours existé un bon et un mauvais principe, auxquels dans le monde physique et moral correspondent la lumière et les ténèbres. Le Christ avait un corps céleste. » Au quatrième siècle, saint Éphrem se vit encore obligé de composer pour le peuple des hymnes orthodoxes, afin de les opposer à celles de Bardesanes.

A toutes ces sectes du gnosticisme nous pouvons ajouter les Ophites, qui professaient les mêmes erreurs touchant l'éternité de la matière, la création du monde contre la volonté de Dieu, la multitude des éons ou génies, qui gouvernaient l'univers; la tyrannie du Démiurge ou Créateur. Selon eux, le Christ, uni à l'homme Jésus, était venu pour détruire l'empire de cet usurpateur. Ils ajoutaient que le serpent qui séduisit Ève était ou

le Christ ou la Sagesse éternelle, cachée sous la figure de cet animal; qu'en donnant à nos premiers parents la connaissance du mal, il avait rendu le plus grand service au genre humain; conséquemment qu'il fallait l'honorer sous la figure qu'il avait prise pour instruire les hommes. Ils convenaient que Jésus-Christ était né de la Vierge Marie par l'opération de Dieu; qu'il avait été le plus juste, le plus sage, le plus saint de tous les hommes; mais ils soutenaient que Jésus n'était pas la même personne que le Christ; que celui-ci était descendu du ciel dans Jésus, et l'avait quitté lorsque Jésus fut crucifié; qu'il lui avait cependant envoyé une vertu par laquelle Jésus était ressuscité avec un corps spirituel. Ainsi ces hérétiques admettaient au fond les principaux faits publiés par les apôtres.

Leurs chefs ou prêtres en imposaient aux ignorants par une espèce de prodige. Lorsqu'ils célébraient leurs mystères, un serpent qu'ils avaient apprivoisé sortait de son trou à un certain cri qu'ils faisaient, et y rentrait après s'être roulé sur les choses qu'ils offraient en sacrifice. Ces imposteurs en concluaient que le Christ avait sanctifié ces dons par sa présence, et ils les distribuaient ensuite aux assistants, comme une eucharistie capable de les sanctifier eux-mêmes [1].

CHAPITRE XIII.

—

Les Montanistes & les Aloges. — Saint Zéphirin, saint Calixte I, saint Urbain I, saint Pontien, papes.

Parallèlement au gnosticisme et presque à la même époque naquit une autre hérésie non moins ridicule, le montanisme. Comme les Gnostiques avaient prétendu expliquer la partie dogmatique de la religion chrétienne, les Montanistes prétendirent en développer la partie morale ou pratique.

Montan, né vers 170, en Phrygie, d'abord vraisemblablement prêtre de Cybèle, fut à peine admis dans le sein de l'Église, qu'il se fit passer pour inspiré du Saint-Esprit, et menaça des

[1] Bergier, *Dictionnaire de Théologie.*

jugements les plus sévères quiconque oserait le contredire. L'inspiration dont il se prétendait doué n'était que momentanée. « C'étaient, disait-il, des ravissements passagers qui lui faisaient perdre toute réflexion et lui enlevaient la conscience de lui-même. » Mais la conduite de ce nouveau prophète était loin de ressembler à la vie pure et céleste de ceux qui aux temps apostoliques recevaient le don de lire dans l'avenir. Les révélations de Montan avaient principalement pour objet des préceptes moraux très rigoureux, et dont la réalisation, selon lui, devait amener l'Église à l'âge viril, à la maturité. Il fallait renoncer à toute activité scientifique, fuir toutes les joies terrestres, rechercher le martyre. L'impureté, le meurtre, les secondes noces excluaient à jamais de l'Église. L'esprit prophétique devait se perpétuer sous le nouveau Testament, comme il s'était perpétué sous l'ancien; et c'étaient les disciples de Montan qui en étaient à cette époque les principaux dépositaires. Des apôtres, il s'était transmis à Agabus, Judas, Silas, aux fils de l'apôtre Philippe, à Ananie de Philadelphie, à Quadratus, à Montan et aux deux saintes femmes Priscille et Maximille.

Tout en prétendant conserver la doctrine catholique, Montan disait : La morale doit se perfectionner; Dieu même a montré d'avance cette gradation, en passant de l'ancien au nouveau Testament, à travers les institutions et les moyens de salut progressifs de l'un et de l'autre.

Les évêques catholiques, réunis en divers synodes, combattirent énergiquement cet esprit de mensonge et d'illusion. Montan et ses adhérents se séparèrent de l'Église, et les Montanistes, Pépusiens [1] ou Cataphrygiens [2], constituèrent une église propre en Asie, d'où plus tard ils se répandirent jusque dans l'Occident. En Afrique, on vit le sévère Tertullien (vers 205), séduit par leur apparente austérité, faire cause commune avec eux. Il exposa plus nettement ce que le chef de la secte n'entrevoyait que d'une manière obscure, et formula positivement l'erreur dogmatique de cette hérésie, qui méconnaissait la coopération du Saint-Esprit dans l'œuvre du Messie. Le Christ, disait Tertullien, consolant les apôtres par la promesse du Paraclet, n'entendait en aucune sorte que la révélation n'était pas com-

[1] Ainsi nommés de la ville de Pépuse en Phrygie.

[2] De la Phrygie et des environs.

plète en lui et par lui, puisqu'il dit : « Il recevra de ce qui est à moi pour vous l'annoncer ; il rendra témoignage de moi et vous fera ressouvenir de ce que je vous ai dit. » Ces paroles, dans leur sens naturel, signifient que l'Esprit-Saint devait expliquer, développer, approprier au monde, ce que déjà le Christ avait enseigné ; mais Tertullien, méconnaissant ce rapport, et interprétant à faux ces autres paroles du Sauveur : « J'ai beaucoup d'autres choses à vous dire, que vous ne pouvez porter maintenant, » prétendait que les temps étaient arrivés où le Christ prendrait en considération la faiblesse humaine, que le Saint-Esprit s'était pleinement communiqué par Montan, qu'il avait accompli la révélation pour le perfectionnement de la vie chrétienne, que dès lors c'était pour tout homme un devoir impérieux d'observer les nouveaux commandements émanés de Dieu. Toutefois les catholiques ne se pressèrent point d'embrasser le montanisme ; et c'est ce qui les fit appeler les charnels par les hérétiques, tandis que ceux-ci s'appelaient les spirituels.

Une secte toute contraire à la secte illuminée et visionnaire des Montanistes naquit de la polémique passionnée qu'ils avaient soulevée. Elle niait non seulement le don de prophétie de ses adversaires, mais encore tout don de l'esprit en général. Superficielle dans sa doctrine, comme elle était exagérée dans sa réaction, elle rejetait l'Évangile de saint Jean, parce que les Montanistes s'en servaient pour étayer leur erreur. Enfin elle alla jusqu'à combattre la doctrine du *Logos* (du Verbe) ; ce qui fit donner à ses adhérents par saint Épiphane le surnom ironique d'Aloges, sous lequel ils sont connus dans l'histoire.

La chaire de saint Pierre était alors occupée par saint Zéphirin, successeur de saint Victor I. Saint Zéphirin régna dix-sept ans. Il gouverna tranquillement l'Église jusqu'à l'année 219, époque où il mourut. Quelques auteurs disent qu'il fut martyr dans les dernières années de la persécution de Sévère. Mais d'autres rapportent qu'il finit ses jours en paix, et que c'est le premier pape dont la mort n'ait pas été violente.

Calixte I, romain de naissance, lui succéda pour siéger cinq ans un mois et douze jours. L'Église alors jouissait d'un certain calme, par l'espèce de protection que l'empereur Alexandre Sévère accordait à la religion. On a même lieu de croire que c'est l'époque où les chrétiens commencèrent à élever des tem-

ples publics à la vue des païens, et que saint Calixte I construisit l'église qui s'appelle aujourd'hui Notre-Dame-au-delà-du-Tibre. C'est lui aussi qui établit sur la voie Appienne ce cimetière, le plus grand et le plus renommé de ceux qui sont autour de Rome, et dans lequel on dit que sont enterrés plus de 174,000 martyrs et 46 papes. On attribue à saint Calixte l'institution du jeûne des Quatre-Temps.

Il paraît que les dispositions assez favorables d'Alexandre Sévère envers les chrétiens n'empêchèrent pas qu'il n'y eût parmi eux des victimes, soit par suite de soulèvements populaires, soit que les favoris du prince, qui ne partageaient pas ses sentiments, exerçassent une persécution secrète. C'est ainsi qu'on remarque entre plusieurs autres le célèbre martyre de sainte Cécile. Calixte fut lui-même arrêté, retenu longtemps en prison, enfin jeté dans un puits, le 14 septembre 224.

Après lui, saint Urbain I gouverna l'Église pendant six ans à peu près. Il introduisit l'usage des vases d'argent pour le service des autels, et régla que les biens qui seraient offerts par les fidèles serviraient à l'entretien des ministres, entre lesquels on les partagerait également. On croit que c'est l'origine du temporel du clergé, si nécessaire pour assurer aux ecclésiastiques une existence libre de servitude, et fournir des aliments à leur industrieuse charité. Le zélé pontife cherchait à opérer des conversions jusque dans la cour impériale. Mais le préfet de Rome, qui persécutait les chrétiens, l'ayant appris, le fit arrêter et lui ordonna de sacrifier aux idoles. Sur son refus il l'envoya en prison et lui fit trancher la tête, le 25 mai 231.

On élut pour le remplacer saint Pontien, romain d'origine. Ce pontife ne régna que fort peu de temps, l'empereur Alexandre, sur une fausse accusation, l'ayant relégué dans l'île de Sardaigne presque aussitôt après son élection. Avant son départ, Pontien voulait abdiquer, afin qu'on pût lui donner immédiatement un successeur. Mais il avait inspiré tant de vénération, qu'on ne voulut procéder au choix d'un nouveau pape qu'à sa mort, qui arriva le 19 novembre 235. Maximien, qui succédait à Alexandre Sévère, venait de susciter la sixième persécution générale, et saint Pontien en fut une des premières et des plus illustres victimes. Il expira par suite des mauvais traitements qu'il subit dans son exil. Son corps fut transporté dans le cimetière de Saint-Calixte, à Rome.

CHAPITRE XIV.

—

Sixième, septième, huitième persécutions : Maximien, Décius, Valérien. — Papes : saint Antère, saint Fabien, saint Corneille, saint Luce, saint Étienne, & saint Sixte II.

Les empereurs avaient laissé les chrétiens dans une sorte de paix pendant un espace de vingt-quatre ans.

Mais Maximien, prince féroce et de condition barbare, qui monta sur le trône l'an 238, renouvela les édits de persécution. Toutefois, craignant de dépeupler l'empire s'il en étendait la violence sur la multitude des fidèles, il n'ordonna la peine de mort que contre ceux qui enseignaient et qui gouvernaient les églises. Il se persuadait que les peuples, destitués de l'appui de leurs pasteurs, seraient ensuite facilement séduits. Le fort de la persécution tomba donc sur les évêques et les prêtres, et l'on condamnait au dernier supplice tous ceux que l'on pouvait saisir.

On a vu que saint Pontien fut un des premiers qui souffrirent alors pour la foi. Saint Antère, qui lui succéda sur le Saint-Siége, ne gouverna l'Église qu'un mois, et fut martyrisé le 3 janvier de l'an 236.

Le règne de Maximien ne fut qu'une suite non interrompue de cruautés. Il ne devait pourtant pas être de longue durée. Le farouche empereur s'était rendu détestable à tout le monde par ses atrocités, et il fut tué, en 238, de la main même de ses propres soldats.

Décius, qui monta sur le trône en l'année 249, suivit les traces de Maximien, et il fut l'auteur de la septième persécution générale. Dès le commencement de son règne, il publia contre les chrétiens un édit sanglant, qu'il fit expédier à tous les gouverneurs des provinces. L'exécution s'en fit avec la plus extrême rigueur : les magistrats n'étaient occupés qu'à rechercher les chrétiens et à réunir contre eux tous les genres de supplices. On mit tout en œuvre : les prisons, les fouets, le feu, les bêtes féroces, la poix bouillante, la cire fondue, les pieux aiguisés, les tenailles brûlantes.

Le pape saint Fabien, dont on rapporte que l'élection fut

miraculeuse, et qui gouverna quinze ans l'Église, avait eu le bonheur de recevoir au nombre des chrétiens l'empereur Philippe, l'un des successeurs de Maximien. Il souffrit le martyre dès le commencement de la nouvelle persécution. C'est lui qui ordonna que tous les ans le saint chrême serait renouvelé le jour du jeudi-saint. Sa mort eut lieu le 20 janvier de l'an 250.

Saint Alexandre, évêque de Jérusalem, vieillard vénérable, fut présenté au tribunal du gouverneur de la Palestine, et confessa Jésus-Christ pour la seconde fois; car il lui avait déjà rendu son témoignage sous Septime-Sévère, environ quarante ans auparavant. Il mourut dans les fers. Saint Babilas, évêque d'Antioche, reçut également la couronne du martyre avec trois jeunes enfants qu'il élevait. Il faut citer aussi sainte Anastasie, qui souffrit à Rome; saint Saturnin, à Toulouse; saint Martial, à Limoges; sainte Reine, en Bourgogne; sainte Agathe, en Sicile.

Mais, entre tous les généreux athlètes qui versèrent alors leur sang pour la religion, il y en eut peu de plus illustres que saint Pione, prêtre de Smyrne. Comme il était en prières dans son église, Dieu lui fit connaître qu'il serait arrêté le lendemain. Aussitôt il se mit lui-même une corde au cou, pour montrer à ses ennemis qu'il était prêt à souffrir, et, de plus, au cas qu'on le traînât au temple, pour faire voir à tous les spectateurs que c'était par violence et malgré lui. Le lendemain, l'officier se présenta. — Ne connaissez-vous pas, lui dit-il, les ordres de l'empereur? — Nous n'ignorons pas, répondit le saint prêtre, qu'il existe un commandement, celui qui nous oblige à n'adorer que Dieu seul. — Venez à la place, dit le magistrat, et vous pourrez lire l'édit de l'empereur qui ordonne de sacrifier à nos dieux.

Cependant une multitude de peuple suivait les pas du courageux confesseur. — Laissez-vous persuader, lui disait-on : un homme de votre mérite ne doit pas mourir; croyez-nous, il est bon de voir la lumière. — Sans doute, reprit saint Pione, la vie est un bien, et le chrétien ne la méprise pas; mais nous désirons une autre vie qui lui est bien préférable. Je vous remercie de l'affection que vous me témoignez, quoique je soupçonne de l'artifice. La haine déclarée est moins nuisible que les caresses trompeuses.

Et, se tournant vers le juge : — Si votre commission, lui dit-

il, est de me persuader ou de me punir, punissez-moi, car vous ne me persuaderez pas.

Le proconsul de la province étant arrivé quelques jours après à Smyrne, on amena saint Pione à son tribunal. — Persistez-vous dans votre résolution? lui dit ce magistrat. Ne voulez-vous pas vous repentir enfin? — Le saint répondit qu'il ne changerait jamais. On le fit appliquer à la question, et le proconsul ajouta : — Je vous laisse encore le loisir de vous consulter vous-même. — Le délai est inutile, répartit le martyr; il est impossible que je change. — Alors le juge prononça la sentence : « Nous ordonnons que Pione, sacrilége, qui s'est avoué chrétien, » soit brûlé vif, pour venger les dieux et donner de la crainte » aux hommes. » On se hâta de faire les préparatifs du supplice. Saint Pione y marcha d'un pas ferme.

Quand il fut attaché au poteau, l'exécuteur lui dit : — Revenez de votre erreur, il est encore temps; promettez de faire ce qu'on vous demande, et vous serez remis en liberté. — Non, répondit le confesseur, j'ai hâte de mourir, pour ressusciter à la vie véritable. — En quelques moments le bûcher fut en flammes, et le saint, baissant les yeux, priait en silence. Sa prière terminée, il éleva ses regards, et voyant le feu qui commençait à l'envelopper : — Amen! s'écria-t-il. Seigneur, recevez mon âme. — Ayant ainsi parlé, il expira. Quand le feu fut éteint, les fidèles s'empressèrent de recueillir les précieux restes du martyr. Le corps était intact et comme en pleine santé, la chevelure et la barbe conservées, tout le visage éclatant. De tels prodiges électrisaient les chrétiens, qui s'en retournaient confirmés dans la foi, tandis que les païens s'enfuyaient épouvantés.

A la mort de Décius, l'Église jouit de quelques instants de calme sous l'empereur Gallus. — Saint Corneille, qui ne put être élu qu'alors, pour succéder au pape saint Fabien, eut la douleur de voir le premier antipape élever le premier schisme. C'était Novatien, qui se fit déclarer évêque de Rome, et dont la doctrine fut condamnée dans un concile, comme nous le dirons un peu plus loin. Volusien, qui tint l'empire en 253, fit couper la tête à saint Corneille, le 4 septembre de cette année.

Le même tyran fit mourir de la même manière le pape saint Luce, qui, succédant à saint Corneille, n'avait gouverné l'Église qu'un an et quatre mois.

La persécution devint plus violente sous l'empereur Valerien. Le saint pape Étienne, dès le commencement de ce règne, eut la tête tranchée sur son siége, au pied de l'autel où il venait d'offrir le saint sacrifice de la messe, le 2 août de l'an 257. Il eut pour successeur saint Sixte II. Alors eut lieu un des martyres les plus célèbres de l'Église, celui de saint Laurent, le premier des diacres de l'Église romaine. On venait de condamner à la mort le pape saint Sixte II, qui lui avait conféré les ordres. Laurent, animé du désir de donner aussi sa vie pour Jésus-Christ, l'avait suivi en pleurant : — Où allez-vous, mon père, sans votre fils? lui disait-il dans sa douleur. Saint pontife, où allez-vous sans votre diacre ?

Sixte lui répondit :—Mon fils, je ne vous abandonne point ; un plus grand combat et une victoire plus glorieuse vous sont réservés. Vous me suivrez dans trois jours.

Consolé par cette promesse, Laurent se prépara à la mort, et se hâta de distribuer, comme c'était son office, tout l'argent qu'il avait entre les mains pour le soulagement des pauvres. Cependant le préfet de Rome, à qui l'on avait vanté la richesse de l'église romaine, envoie chercher le saint diacre, qu'il savait en être le dépositaire : — Vous vous plaignez, vous autres chrétiens, que l'on vous traite avec rigueur, dit-il; aujourd'hui, si je vous appelle, ce n'est point pour vous tourmenter. Je n'exige de vous que ce qu'il vous est facile de donner. Vous avez des vases d'or et d'argent pour vos sacrifices ; remettez-moi ces trésors, le prince en a besoin pour entretenir ses troupes. — Saint Laurent répondit : —J'avoue que notre église est riche, et que l'empereur n'a point de trésor aussi précieux. Je vous en ferai voir une bonne partie ; accordez-moi seulement un peu de temps pour mettre tout en ordre. — Le préfet accorda trois jours.

Le saint diacre parcourut la ville et rassembla tous les pauvres que l'église nourrissait. Alors il invita le magistrat à venir voir ses trésors. Le préfet le suivit. Quand il vit des aveugles, des boiteux, des estropiés, au lieu des vases d'or et d'argent qu'il attendait, il lança sur saint Laurent un regard de fureur.—De quoi vous fâchez-vous? répondit l'intrépide confesseur. L'or n'est qu'un vil métal, la cause d'une infinité de maux. L'or véritable, c'est la lumière divine qui éclaire ces pauvres. Voilà les trésors que je vous ai promis.

4.

— C'est ainsi que tu me joues! dit le préfet, transporté de rage. Je sais que les chrétiens se piquent de mépriser la mort; aussi n'espère pas mourir promptement. Je ferai pour toi prolonger les tortures; tu n'expireras que successivement et par degré.

On déchira le corps du martyr à grands coups de fouet, puis on étendit un gril de fer sur des charbons ardents, et l'on coucha le saint de telle sorte, que la flamme ne devait pénétrer les chairs que peu à peu. Mais le feu de l'amour divin, qui embrasait le généreux confesseur, le rendit insensible au feu matériel. Après l'avoir enduré longtemps, il dit tranquillement au juge : — Mon corps est assez rôti de ce côté-là, faites-le retourner de l'autre. — Et quelques moments après il ajouta : — Maintenant que ma chair est rôtie suffisamment, vous pouvez en manger...

Puis, les yeux élevés vers le ciel, il pria pour le salut de Rome, et son âme monta dans le séjour de l'éternel bonheur.

CHAPITRE XV.

Schisme des Novatiens. — Controverse touchant le baptême des hérétiques — Nouveaux martyrs pendant la huitième persécution.

Les chrétiens tombés durant la persécution de Décius, surtout en Afrique, étaient venus en foule demander aux martyrs expirants des lettres de recommandation, pour être ensuite réconciliés plus facilement avec l'Église. Il s'ensuivit un danger réel pour la discipline de la pénitence. Saint Cyprien, évêque de Carthage, avait un des premiers remarqué cet abus, contre lequel il éleva la voix. Cinq prêtres, ses ennemis, qui jadis avaient combattu son élection à l'épiscopat, prirent de là occasion de l'accuser d'orgueil et de dureté.

Novat, l'un d'entre eux et l'un des plus perfides, se mit à la tête des chrétiens tombés, avec l'opulent Félicissimus, qu'il s'était permis d'ordonner diacre; passa en Italie et chercha des adhérents jusque dans Rome. Mais il y trouva des dispositions tout opposées aux siennes. Un parti venait de s'y former contre le pape saint Corneille, précisément parce qu'on le trouvait trop

indulgent. Ce parti avait choisi pour chef Novatien, autrefois philosophe païen, qui s'était fait sacrer évêque contre toutes les règles et s'était même déclaré pape. Aussi est-il appelé dans les chronologies le premier antipape. Il s'éleva violemment contre ceux qui avaient failli dans la persécution, comme s'il ne pouvait rester aucun espoir à ces malheureux, alors même qu'ils témoignaient leur repentir par une sincère conversion et une confession franche et entière. « Quiconque, disait-il, sacrifie aux idoles ou se souille d'un péché grave, ne peut demeurer dans la communion de l'Église, composée seulement de fidèles purs et éprouvés : » tandis que l'Église catholique a toujours enseigné que le pouvoir d'absoudre, qui lui a été confié par Jésus-Christ, s'étend à tous les péchés, et que les dispositions du pécheur seules rendent quelquefois l'absolution impossible. — Il arriva une chose presque incroyable ! Novat et Novatien s'unirent : et c'est ainsi que prit naissance à Rome la secte des Cathares, nom par lequel ces schismatiques voulaient marquer leur pureté prétendue. Ils ne reconnaissaient point la validité du baptême des catholiques. Tandis qu'à Carthage le concile convoqué en 251 par saint Cyprien condamnait les Novatiens, à Rome ils se fortifiaient; leur parti se soutint tellement, que saint Ambroise, évêque de Milan, et Pacien, évêque de Barcelone, furent encore de leur temps obligés de les combattre.

Le schisme des Novatiens n'était pas éteint, qu'une nouvelle difficulté vint agiter l'Église. Tant de fois on avait émis et répété ce principe : Hors de l'Église, point de salut, que de bonne heure devait naître la question de savoir si le baptême conféré par les hérétiques était valide, ou s'il fallait le renouveler pour les chrétiens égarés qui se convertissaient. Déjà, dans plusieurs synodes provinciaux, celui de Carthage (vers 200), celui d'Iconium et celui de Synnade (vers 237), on s'était prononcé contre la validité de ce baptême, et cette opinion avait été partagée par de graves auteurs, comme Tertullien et Clément d'Alexandrie; elle se trouvait consignée dans des canons et confirmée par deux synodes assemblés sous saint Cyprien, en 255 et 256.

Contrairement à ces décisions, l'église de Rome se contentait d'imposer les mains en signe de pénitence et de satisfaction à ceux des hérétiques qui rentraient dans l'Église catholique, et ne leur conférait pas un second baptême. Ce double usage persévéra jusqu'au jour où saint Cyprien envoya les actes de son

concile à Rome, c'est-à-dire jusqu'à l'année 257. C'était saint Étienne Ier qui tenait alors la chaire de saint Pierre. Le pontife se contenta de répondre clairement et catégoriquement qu'il fallait se garder de rien innover dans l'Église, s'en tenir à la tradition, surtout à celle de Rome, et considérer le baptême des hérétiques comme valide, pourvu qu'il eût été administré au nom des trois personnes divines. Saint Cyprien soutint son opinion, tout en observant qu'il ne voulait aucunement rompre avec ceux qui suivaient une pratique contraire. Il réunit à Carthage un troisième concile particulier, qui, confirmant les premières décisions, se prononça contre la doctrine de Rome dans un langage très fort et avec une animosité qui menaçait l'Église d'un schisme déplorable. Firmilien, évêque de Césarée en Cappadoce, d'accord avec Cyprien, s'exprima d'une manière encore plus violente.

La cause de saint Étienne était la cause de l'Église, et son enseignement le langage de la vérité. Toutefois, la discussion continua. Ce ne fut qu'un siècle plus tard, et dans une autre controverse, que saint Augustin exposa clairement les principes catholiques sur cette question : « Hors l'Église catholique peut se trouver le droit de baptiser, parce que c'est le Christ seul qui baptise. La sainteté du sacrement reste indépendante de celui qui l'administre. Donc, partout où le baptême du Christ est administré conformément à sa parole, il est et doit être tenu pour valide [1]. »

Le concile d'Arles avait décidé déjà que le baptême des hérétiques était valide. Plus tard, celui de Nicée (325), en confirmant cette décision, fit cette réserve importante, qu'il fallait rejeter le baptême de tous les adversaires du dogme de la Trinité, parce que, n'étant point administré au nom des trois personnes divines, ce baptême est défectueux dans un point fondamental.

Si saint Cyprien fut répréhensible dans sa lutte contre le pape saint Étienne, il fit oublier sa faute par l'éclatant témoignage qu'il rendit à la vérité dans la huitième persécution. — Il avait échappé aux violences de Décius en se retirant pour quelque temps, parce que c'était lui surtout que les païens cherchaient à faire mourir. Plus d'une fois l'amphithéâtre avait retenti de ces cris redoublés : « Cyprien aux lions ! Cyprien aux lions ! » Sa re-

[1] S. August. *de Baptismo*, lib. I, c. 1.

traite n'avait pas été oisive; du fond de la solitude où il s'était relégué, il travaillait au bien spirituel de son peuple, soit par lui-même, soit par le ministère de ceux auxquels il en avait confié le soin.

Il était encore occupé de ces fonctions, lorsqu'éclata la persécution de Valérien. Paterne, proconsul d'Afrique, le fit amener à son tribunal.—L'empereur m'ordonne, lui dit-il, de faire professer par tous ses sujets la religion qu'il professe lui-même. Qui êtes-vous?—Le saint pasteur lui répondit :—Je suis chrétien et évêque : je ne connais qu'un seul vrai Dieu, qui a fait le ciel et la terre. C'est ce Dieu que nous servons, et que nous prions en particulier pour la prospérité des empereurs. — Je veux savoir, ajouta le proconsul, quels sont les prêtres attachés à votre église. — Je ne puis les découvrir, répliqua saint Cyprien, vos lois elles-mêmes condamnent les délateurs. — Il fut envoyé en exil et il y demeura un an. Ramené à Carthage, il fut cité par devant le nouveau proconsul, car Paterne avait été changé. Le magistrat lui demanda si c'était lui qu'on nommait Cyprien. —C'est moi-même, répondit le saint évêque — L'empereur vous ordonne de sacrifier aux dieux, ajouta le proconsul. — Je n'en ferai rien, répondit le saint. — Pensez à vous, ajouta le juge. Cyprien réplique : — Dans une affaire si juste, il n'y a pas à délibérer. — Enfin, le proconsul ayant pris l'avis de son conseil, parla ainsi au saint évêque : — Il y a longtemps que vous faites profession d'impiété, sans que nos empereurs aient pu vous ramener à de meilleurs sentiments. Puisque vous êtes le chef de cette secte pernicieuse, vous servirez d'exemple à ceux que vous avez entraînés dans la désobéissance : la discipline des lois sera affermie par votre sang.— Et il lut la sentence, ainsi conçue: « Il est ordonné que Cyprien sera puni par l'épée. » — Dieu soit loué, dit le saint évêque. Et les fidèles, en grand nombre, s'écrièrent comme de concert : « Que l'on nous coupe aussi la tête !

On avait choisi pour l'exécution une vaste place bordée d'arbres, à quelque distance de la ville. Elle ne fut pas assez spacieuse pour contenir toute la foule. Quand le moment fut arrivé, Cyprien se dépouilla lui-même de ses vêtements, se mit le bandeau sur les yeux, et, les mains croisées sur la poitrine, il attendit patiemment le coup qui devait le faire passer de cette vie mortelle à la bienheureuse immortalité. Les fidèles

recueillirent son sang dans des vases qu'ils avaient étendus autour de lui avant qu'on lui tranchât la tête, et ils conservèrent cette précieuse relique avec un religieux respect.

Saint Cyprien ne fut point la seule victime que la persécution fit en Afrique. Les plus illustres après le savant évêque furent saint Montan et ses compagnons, au nombre de huit. Nous avons conservé la relation de leur martyre, commencée par eux-mêmes dans la prison et achevée par un témoin oculaire. « Lorsqu'on nous eût arrêtés, disent-ils, nous apprîmes que le gouverneur devait nous condamner à être brûlés vifs, et que l'exécution se ferait dès le lendemain. Mais Dieu, qui tient en ses mains puissantes le cœur des juges, ne permit pas que l'on nous fît souffrir ce genre de supplice. Le gouverneur changea de résolution, et l'on nous remit dans les fers. La prison n'eut pour nous rien d'affreux ; son obscurité fit place à une clarté toute céleste ; un rayon du Saint-Esprit éclaira cette noire demeure et fit naître la lumière dans les ténèbres. Le lendemain, sur le soir, nous fûmes tout à coup enlevés par les soldats et conduits au palais pour être interrogés. O jour heureux! oh! que les chaînes dont on nous chargea nous parurent légères! Le gouverneur nous fit plusieurs questions, auxquelles il mêla des menaces et des promesses. Nos réponses furent modestes, mais fermes, généreuses et chrétiennes. Enfin nous sortîmes de l'interrogatoire, vainqueurs du démon. On nous remit en prison, et nous nous y préparâmes à de nouveaux combats. Le plus rude que nous eûmes à essuyer, ce fut la faim et la soif; car, après nous avoir fait travailler le jour entier, on nous refusait tout, même un peu d'eau. Dieu nous consola lui-même en nous faisant connaître dans une vision que nous n'avions plus que quelques jours à souffrir et qu'il ne nous abandonnerait point. Il nous procura aussi quelques rafraîchissements par le ministère de deux chrétiens, qui parvinrent à nous les faire passer. Ce secours nous soulagea quelque peu ; nos malades se rétablirent; nous oubliâmes bientôt nos fatigues, et nous nous mîmes à bénir la miséricorde divine, qui avait daigné adoucir nos peines. Ce qui contribuait beaucoup à nous soutenir et à nous consoler, c'était l'union qui régnait entre nous. Nous n'avions tous qu'un même esprit, qui nous unissait dans la prière et dans les entretiens, et rien n'est doux comme une charité fraternelle, par laquelle on obtient to t de

Dieu, suivant cette parole si consolante de Jésus-Christ : « Si deux personnes s'unissent sur la terre pour demander en mon nom quelque chose à mon Père, elles l'obtiendront infailliblement. » Les neuf confesseurs furent condamnés à avoir la tête tranchée, et ils se présentèrent au bourreau le visage rayonnant de joie.

CHAPITRE XVI.

—

Hérétiques antitrinitaires. 1° Théodote & Artemon ; 2° Praxéas, Noétus & Bérylle ; 3° Paul de Samosate & Sabellius. — Saint Denis, pape.

L'Église avait défini contre les païens et les Gnostiques l'unité de Dieu et la divinité du Verbe.

Ces deux dogmes parurent contradictoires à certains prétendus sages, le premier supposant un principe unique de toutes choses, le second impliquant en apparence l'existence d'un deuxième principe.

De là trois nouvelles classes d'hérétiques, qui, se succédant sans interruption depuis la fin du second siècle jusqu'à la seconde moitié du troisième, attaquèrent le dogme saint de la Trinité.

Les uns nièrent absolument la divinité de Jésus-Christ, ne le considérant que comme un pur homme.

Les autres, maintenant cette divinité, ne distinguèrent plus de personnes en Dieu.

D'autres enfin, tout en rejetant la divinité de Jésus-Christ, admirent encore certains rapports entre Jésus-Christ et Dieu, considérant le Fils et le Saint-Esprit comme des puissances divines.

Tous ces hérétiques furent connus sous la dénomination commune d'Antitrinitaires ou Monarchiens.

A la première classe appartinrent Théodote le Corroyeur, et Artémon, son disciple, qui vivaient à la fin du deuxième siècle (180-200).

Théodote ayant apostasié sous l'empereur Marc-Aurèle, enseigna, pour pallier son crime, que ce n'était point un Dieu

qu'il avait renié; que Jésus-Christ n'avait rien au-dessus des autres hommes qu'une naissance miraculeuse, des dons de la grâce plus abondants et des vertus plus parfaites. Artémon, qui lui succéda, disait que Jésus-Christ n'avait commencé à recevoir la divinité qu'à sa naissance, et par cette divinité il entendait seulement des qualités divines; car, suivant son opinion, Jésus-Christ ne pouvait être appelé Dieu que dans un sens impropre.

La seconde classe dut son origine à Praxéas, qui, d'abord confesseur sous Marc-Aurèle, vint à Rome, aussi sur la fin du second siècle, dans l'intention d'y combattre les Montanistes. Mais à Rome, comme plus tard en Afrique, il enseigna qu'il n'y a dans l'essence divine qu'une hypostase ou personne qui, sortie d'elle-même et nommée Fils, s'incarna dans le sein de Marie, et souffrit parmi les hommes.

Après Praxéas, Noétus et Bérylle se constituèrent les patrons de la secte. Ce dernier cependant revint de son erreur, convaincu par les victorieux enseignements d'Origène, auquel il témoigna vivement sa reconnaissance.

L'opinion de la troisième classe s'appuyait surtout sur celle des Juifs alexandrins, qui soutenaient que le Dieu caché ne se manifeste que par des puissances émanées de lui. L'une était une intelligence pleine de lumière, se produisant extérieurement par la parole, le Verbe; l'autre, une puissance pleine de chaleur, ou le Saint-Esprit. Le principal auteur de ce système d'hérésie fut Paul de Samosate, évêque d'Antioche (depuis 260). Le Christ, disait-il, n'est qu'un homme comme nous; seulement, Dieu l'a enrichi de grâces particulières, le Verbe divin ayant établi sa demeure en son âme depuis le moment de sa conception. Mais ce Verbe n'était, pour Paul de Samosate lui-même, que la raison humaine dans toute sa pureté. Les vertus éminentes du Christ, ajoutait-il, l'élevèrent jusqu'à la divinité, et ce n'est que dans ce sens qu'on peut l'appeler Dieu. — Paul de Samosate fut condamné par trois conciles d'Antioche, enfin déposé, puis chassé de son siége. Son parti subsista néanmoins sous le nom de Paulinianisme.

Peut-être doit-on rapporter à cette catégorie, vu le point fondamental de son enseignement panthéistique, l'hérésie de Sabellius, prêtre de Ptolémaïs dans la Pentapole (250-260). Selon Sabellius, le Père, le Fils, le Saint-Esprit, ne sont point des

personnes réelles et distinctes ; ce sont des dénominations extérieures et temporaires de la manifestation de l'unité divine. Ces manifestations diverses de l'unité divine, considérées comme Père, Fils, et Saint-Esprit, n'ont pour but que leur propre développement, leur dilatation et leur concentration. L'unité s'épanouit dans le monde et devient Père ; elle s'unit au Christ pour l'œuvre de la rédemption, et devient Fils; elle s'identifie avec l'Église pour régénérer le monde, et se fait Esprit-Saint. Enfin, après avoir développé la vie divine dans les trois règnes du Père, du Fils, du Saint-Esprit, elle se retire, rentre en elle-même et y demeure éternellement.

Sabellius fut savamment réfuté par Denis d'Alexandrie, son métropolitain. Seulement, on crut que l'évêque ne s'était pas montré assez net et assez précis quand il avait voulu, s'appuyant sur les saintes Écritures, expliquer la distinction éternelle des trois personnes divines. — On l'accusa même de mettre une différence substantielle entre le Père et le Fils. Le pape saint Denis l'engagea donc à se défendre sur le point qu'on lui reprochait, et l'évêque égyptien se rendit à cette juste demande. « Le Fils, dit-il, est de la même substance que le Père *(omoousios)*; splendeur de l'éternelle lumière, il est éternel comme le Père; par lui, l'indivisible unité de Dieu se manifeste en une Trinité une, et la Trinité sainte se reconstitue en unité parfaite. »

Le pape saint Denis, dont nous venons de parler, avait succédé à Sixte II sur le siége de saint Pierre, qu'il occupa dix ans. Il a laissé, dans les *Epistolæ romanorum Pontificum,* des lettres où il célèbre les louanges de la sainte Trinité. Il mourut le 26 décembre de l'an 269.

CHAPITRE XVII.

—

Neuvième persécution générale (Aurélien). — Saint Félix I, pape. — Le Manichéisme. — Saint Eutychien, pape.

Au commencement de son règne, l'empereur Aurélien s'était montré favorable aux chrétiens. Mais il changea tout à coup de dispositions à leur égard.

« S'étant abandonné à la corruption de son cœur, dit Lactance, auteur presque contemporain, il publia contre les disciples de Jésus-Christ des édits de sang et de carnage. Heureusement pour l'Église, c'était sur la fin de son règne, qui fut très court, et ses ordonnances n'avaient pas encore été portées dans les provinces éloignées, quand il mourut. »

Toutefois, cette persécution fit aussi un grand nombre de martyrs. Un des plus illustres fut saint Conon, qui souffrit en Lycaonie. Comme le juge se moquait de sa vie austère et mortifiée : — La croix, lui dit avec fermeté le saint confesseur, la croix fait toutes mes délices; n'espérez pas m'intimider par vos tourments; j'en connais le prix et je sais combien ils contribuent au bonheur véritable; les plus rudes et les plus longs sont ceux que je désire.—Le juge, pour l'amollir, lui demanda s'il avait des enfants.—J'en ai un, répondit-il, et je voudrais bien qu'il prît part à mon bonheur. — On l'envoya chercher, et le magistrat les condamna tous deux au même supplice. On leur coupa les mains avec une scie de bois; on les étendit sur un lit de matières embrasées, puis on les plongea dans une chaudière d'huile bouillante, où ils rendirent l'esprit en louant Dieu.

Le pape saint Félix I[er], qui avait succédé à saint Denis sur la chaire de saint Pierre, souffrit aussi sous Aurélien, le 30 mai 275. Il est vrai qu'il n'expira pas dans les tourments, mais sa mort fut causée par la prison et les mauvais traitements qu'il endura pour le nom de Jésus-Christ. Pendant son pontificat, de quatre ans et cinq mois, il avait condamné l'hérésie de Sabellius et celle de Paul de Samosate. Il bâtit une église à Rome et ordonna qu'on offrît le saint sacrifice de la messe sur les tombeaux des martyrs.

Ce fut aussi dans cette persécution, selon plusieurs historiens (contredits par de graves autorités, qui placent ces faits à la fin du premier siècle), que moururent saint Denis, premier évêque de Paris, et ses compagnons. Saint Denis, après avoir établi dans cette ville, alors peu développée, une florissante église, travailla, secondé de ses disciples, à propager la foi dans les provinces voisines, avec un zèle qui lui valut le titre glorieux d'apôtre d'une partie des Gaules. Mais les sueurs ne suffisaient pas pour féconder ce champ, jusque-là stérile : il fallait du sang. Le saint évêque fut arrêté avec le prêtre Rustique et le

diacre Éleuthère, et après divers tourments ils eurent la tête tranchée. Une tradition constante appuyée sur d'anciens monuments nous apprend qu'ils expirèrent sur une montagne voisine de Paris, nommée depuis pour ce sujet le Mont des Martyrs, et par corruption Montmartre. Le magistrat avait ordonné de jeter les restes des confesseurs dans la Seine; mais une femme chrétienne nommée Catulla sut gagner ceux que l'on avait chargés de cette commission, et fit enterrer secrètement les reliques des saints martyrs.

Enfin, l'histoire rattache encore à la persécution d'Aurélien le martyre de saint Savinien et de saint Parre, au territoire de Troyes. Le premier souffrit à quatre lieues de la ville, dans la bourgade nommée maintenant Sainte-Syre, autrefois Saint-Savinien, et le second à un mille seulement de la cité, dans le village qui porte aujourd'hui son nom.

C'est à cette époque que naquit le manichéisme, de toutes les hérésies anciennes celle qui eut le plus de durée, celle qui se propagea sous les formes les plus diverses, celle enfin qui fit pour un temps le plus de mal à la religion. Elle eut pour auteur Manès ou Manichée, natif de la Perse.

Manès essaya de combiner le dualisme persan avec l'autre élément de la philosophie orientale, le panthéisme et l'émanation des êtres.

Il existe, dit cet hérétique, deux principes co-éternels, l'un bon, l'autre mauvais, que, dans sa lettre intitulée: *Du Fondement*, il désigne sous les noms symboliques de lumière et de ténèbres.

Quoique voisins, les deux principes étaient à l'origine sans communication, sans contact. Mais la discorde régnait nécessairement dans l'empire du mal; la discorde enfanta la guerre, et cette guerre durera toujours. Pour combattre les puissances ténébreuses, le bon principe forma de son propre être l'homme primitif, qui est à la fois l'âme du monde et la source de toute vie.

Dans la lutte que l'homme primitif, uni aux cinq éléments les plus purs (lumière, feu, air, eau, terre), soutint contre les ténèbres, les puissances démoniaques lui ravirent une partie de la lumière; elles l'auraient complètement subjugué lui-même, si le bon principe, invoqué pendant le combat, n'eût envoyé une nouvelle émanation de sa puissance, l'esprit vivant.

Celui-ci, mêlant à la matière le rayon lumineux dérobé à l'homme, forma le monde visible. L'homme, comme toutes les créatures, est un composé de matière et d'esprit, tirant son origine du royaume de la lumière. Mais la race humaine était dans un état d'imperfection dont le bon principe gémissait. Il voulut donc qu'elle fût relevée de cet avilissement, que la lumière fût dégagée des ténèbres, que l'esprit échappât au joug de la matière. De là la libération physique et morale, seconde donnée du système manichéen.

Pour opérer cette libération, le Christ, Dieu solaire, transforme les plus nobles puissances du soleil et de la lune en éblouissantes jeunes filles et en jeunes hommes non moins ravissants, qu'il présente aux démons des deux sexes. La passion transporte les mauvais génies; mais aussitôt les créatures formées par le Dieu solaire s'évanouissent et disparaissent. Les démons entrent dans une agitation terrible. Les vapeurs légères qui s'échappent de leur sein enveloppent les semences lumineuses répandues dans le monde, et leur font prendre un rapide essor vers l'éther, où le soleil les attire.

Cependant les hommes ne sont délivrés et rachetés que par le Christ, fils de l'homme primitif, qui sous Tibère se montra en Judée dans un corps apparent. Il souffrit, mais ses souffrances aussi ne furent qu'apparentes; le vrai but de sa mission fut l'instruction du genre humain.

Après un certain espace de temps, l'âme de l'homme passe d'un corps dans un autre, et ce n'est que par une série plus ou moins compliquée de transmigrations qu'elle arrive à son terme, au plus pur éther. Déjà les apôtres comprennent et interprètent mal la doctrine du Christ. C'est pour cela que Manès, qui est le Paraclet, a dû venir sur la terre.

La triade divine, qu'admet le manichéisme, semble le rattacher au christianisme. Mais, quand on l'examine de près, on voit que ce ne sont que les formules abstraites d'une vague philosophie de la nature; le Christ et l'Esprit-Saint ne sont que des émanations du bon principe, destinées à lutter contre le mal dans le monde. Plus tard ce sera du sabellianisme, que Faustus, disciple de Manès, formulera en disant: Il faut honorer Dieu sous trois noms: comme Père dans la lumière suprême, comme Fils dans la lumière visible, comme Esprit dans l'éther pur.

Manès rejetait tous les mystères de la vie et de la mort de Jésus-Christ, le péché originel, les sacrements, la révélation, la distinction du bien et du mal.

La morale du manichéisme répond à son enseignement. La fin de l'homme ici-bas consiste à dégager la substance divine de la matière, à laquelle elle est forcément incorporée. A ce dessein, Dieu a placé dans le soleil et dans la lune des puissances saintes qui prennent la forme du sexe opposé à celui de l'être hétérogène qu'elles veulent séduire, afin que, par l'excitation de la concupiscence en lui, la portion de lumière enfermée dans ses membres s'en échappe et soit reçue par les bons anges! A cette grande œuvre coopèrent les élus ou saints de l'église manichéenne. On nommait auditeurs ceux dont la vie était moins pure!

Tout ce que les élus dégagent de la substance lumineuse s'en va dans le royaume céleste en passant par le soleil et la lune. Quand la lune en est remplie, elle les décharge dans le soleil, qui les verse à son tour dans le réservoir commun que les Manichéens appelaient la colonne de gloire. Et lorsque toutes les parcelles de la substance lumineuse auront été séparées de la substance terrestre, alors arrivera la consommation du siècle, par une conflagration générale qui brûlera la terre sans la consumer. Car, étant incréée, elle est radicalement indestructible. Réduite à une sorte d'état cadavéreux, elle sera reléguée dans l'abîme des ténèbres extérieures, d'où elle est sortie, et les âmes qui n'auront pas achevé leur purification lors de cette grande catastrophe, seront condamnées à faire la garde autour de cette éternelle prison, pour empêcher le mauvais principe d'envahir une seconde fois le royaume de Dieu.

Les Manichéens avaient aussi une hiérarchie marquée et complète. C'étaient douze maîtres avec un chef et soixante-douze évêques, prêtres, diacres. Leur culte extérieur avait toutes les apparences d'une sévère spiritualité. Leur culte intérieur était secret et mystérieux. Il fallut des recherches judiciaires très rigoureuses pour découvrir que, dans le parti des Cathares, les Manichéens pratiquaient une eucharistie criminelle. A l'immoralité cachée ils joignaient l'affectation d'une conduite austère et d'une vie mortifiée. Ils avaient surtout une adresse singulière à travestir, pour la décrier, la doctrine et la morale du clergé catholique, et une grande attention à ménager et à se

concilier les différentes sectes séparées de l'Église catholique.

L'hérésie manichéenne se propagea rapidement dans une grande partie de l'Orient; mais elle ne passa que plus tard en Occident, où le pape saint Eutychien, successeur de saint Félix Ier, occupait dignement la chaire de saint Pierre depuis 275. Plusieurs auteurs disent que saint Eutychien mourut pour la foi, le 8 décembre 283, sous le règne de Carus.

Quant à Manès, poursuivi partout à cause de ses blasphêmes, il fut obligé de se réfugier dans la Perse, sa patrie. Il y fut arrêté par l'ordre du roi, qu'il avait autrefois trompé en lui promettant la guérison de son fils, lequel mourut cependant. Le prince condamna Manès à être écorché vif, fit jeter son corps aux bêtes, et suspendre sa peau à une des portes de la ville. Mais la secte subsista toujours; elle séduisit même de grands génies, par les brillantes promesses qu'elle faisait de résoudre tous les mystères de la nature, et par l'apparente sainteté de ses pratiques ascétiques.

CHAPITRE XVIII.

Dixième persécution générale. (Dioclétien, Maximilien & Galère). — Saint Caïus, saint Marcellin, saint Marcel I, saint Eusèbe, saint Melchiade ou Miltiade, papes.

L'empereur Aurélien était mort en 275, massacré par ses propres officiers. Cinq nouveaux maîtres se succédèrent, dans un intervalle de six ans seulement, sur le trône ensanglanté des Césars, où les empereurs ne paraissaient plus que pour en être aussitôt précipités violemment.

Enfin les troupes choisirent, le 17 septembre 281, Dioclès, soldat de fortune, originaire de Dalmatie, qui prit le nom de Dioclétien.

A peine Dioclétien se vit-il en possession de l'empire, qu'il fit proclamer Auguste Maximien-Hercule, comme lui paysan parvenu. Ils semblaient faits l'un pour l'autre, cruels tous deux; mais Maximien, d'un caractère fougueux et emporté, suivant brutalement ses inclinations féroces, d'une dureté qui paraissait dans son extérieur et dans son visage, repoussants; Dioclé-

tien, au contraire, artificieux, vain, jaloux de l'autorité, ayant même, avec tous ces vices, l'ambition de se faire aimer.

Sous ces deux hommes devait éclater contre l'Église la dernière persécution générale, la plus longue et la plus cruelle.

Ils ne s'annoncèrent pas d'abord comme persécuteurs, et même ils laissèrent quelque temps les chrétiens en paix, à cause de leur grand nombre. Mais les préfets des provinces pouvaient en user autrement, sans risquer de leur déplaire, et ils ne manquèrent pas de le faire.

Lysias, gouverneur de la Cilicie, se signala entre tous les autres par sa froide barbarie. Parmi les nombreux martyrs qu'immola ce tyran, on remarque surtout saint Cosme et saint Damien, deux frères nés en Arabie et médecins de profession. Lysias leur fit endurer toutes sortes de supplices, et le Seigneur prodigua les miracles pour confondre le persécuteur. Le martyre de ces deux saints fut si célèbre, que l'Église inséra leurs noms au canon de la messe.

Dans les Gaules, où Maximien, dès le commencement, était allé combattre l'insurrection des Bagaudes [1], on vit plusieurs milliers de martyrs. Il avait amené d'Orient la légion Thébaine, toute composée de chrétiens et commandée par l'illustre Maurice. Elle avait passé son quartier d'hiver dans la province de Palestine, où Zambdas, évêque de Jérusalem, avait profité de l'occasion pour convertir une partie de ces guerriers, et pour confirmer dans la foi ceux d'entre eux qui déjà l'avaient embrassée. Ainsi tous respiraient la vertu, la force évangélique, et voyaient sans effroi les dangers de toute espèce. Bientôt ils eurent besoin de toutes ces dispositions.

Depuis longtemps on avait de grands égards pour les soldats chrétiens, très multipliés dans les armées romaines, où, à raison des principes mêmes du christianisme et du mépris qu'il donne de la mort, ils avaient acquis une réputation extraordinaire de valeur. Il y avait pour eux une formule particulière de serment ou d'engagement, qui contentait leurs maîtres sans blesser leur propre conscience. Mais Maximien n'était pas capable de ces ménagements : il voulut que toutes ses troupes

[1] On donnait ce nom, qui voulait dire rebelles chez les Gaulois, à de grandes troupes de paysans révoltés ; ils s'agitaient surtout dans les environs de Paris.

indistinctement jurassent sur l'autel de ses dieux qu'elles combattraient avec courage. L'armée se trouvait dans le canton des Alpes qu'on nomme aujourd'hui le Valais.

La légion Thébaine refusa de prendre part à l'acte d'idolâtrie exigé par Maximien. Tous, chefs et soldats, déclarèrent qu'ils étaient venus dans les Gaules pour combattre les ennemis de l'État, mais non pour outrager et renier le Dieu véritable.

Maximien fit sur-le-champ décimer la légion.

Ceux que désigna le sort se laissèrent immoler sans résistance. Leur exemple enflamma leurs compagnons, et tous s'écrièrent avec une nouvelle ardeur qu'ils détestaient le culte sacrilége des idoles. La légion fut décimée une seconde fois. Et comme on pressait ceux qui vivaient encore d'obéir au tyran: « Nous sommes vos soldats, seigneur, dirent-ils à Maximien, mais nous sommes aussi les serviteurs de Dieu. Nous vous devons le service de la guerre; nous devons à Dieu l'innocenee des mœurs. Nous recevons de vous la solde; il nous a donné, il nous conserve la vie. Nous ne pouvons vous obéir en renonçant à Dieu, notre créateur, notre maître et le vôtre. Nous sommes disposés à suivre vos ordres en tout ce qui ne l'offense pas; mais, s'il faut choisir entre désobéir à Dieu et désobéir à un homme, nous choisirons de ne pas désobéir à Dieu. Nous lui avons fait un serment avant d'en faire un à vous-même. Si vous cherchez des chrétiens à persécuter, nous voici; nous confessons un Dieu créateur de toutes choses, et Jésus-Christ son Fils; nous sommes disposés à nous laisser égorger comme nos compagnons, dont nous envions le sort. Ne craignez pas de révolte: les chrétiens savent mourir, et non se révolter. Nous avons des armes, nous ne nous en servirons pas; nous aimons mieux mourir innocents que vivre coupables. »

Un discours si sage ne servit qu'à exaspérer le tyran. Il fit environner toute la légion par le reste de l'armée et donna l'ordre de la passer au fil de l'épée. — Tous furent immolés; on n'entendit parmi eux ni plaintes ni gémissements, ils n'ouvrirent la bouche que pour s'animer mutuellement à souffrir. On croit qu'ils étaient plus de six mille.

La fureur de Maximien, ainsi allumée, procura la même couronne à une infinité de héros chrétiens dans les différentes provinces des Gaules. A Nantes, en Bretagne, souffrirent saint

Donatien et saint Rogatien, frères et d'une naissance distinguée; à Vienne, le tribun Ferréol; à Brioude en Auvergne, saint Julien, l'un de ses soldats; à Autun, sainte Reine. Mais ce fut dans la Gaule-Belgique, où Maximien resta plus longtemps et trouva dans Rictius-Varus un ministre plus digne de lui, que nous remarquons aussi plus de martyrs.

Rictius-Varus courait de ville en ville, portant en tous lieux l'horreur et l'épouvante. A Soissons, il fit trancher la tête aux deux frères saint Crespin et saint Crespinien; à Tournai, il fit mourir saint Piat, prêtre. Il vint ensuite à Amiens, où saint Quentin, fils d'un sénateur romain, annonçait avec succès la doctrine évangélique. Il fit arrêter le courageux apôtre. — Quel est votre nom, lui demanda-t-il? — Je suis chrétien, c'est là mon nom, répondit le confesseur; si vous voulez en savoir davantage, mes parents m'ont nommé Quentin. — Quels sont vos parents, dit encore Varus? — Quentin dit: Je suis citoyen romain et fils du sénateur Zénon. — Le préfet ajouta: Comment, étant d'une si noble famille, vous êtes-vous abandonné à ces superstitions insensées? — Quentin répondit: La plus excellente noblesse est de connaître Dieu et d'obéir fidèlement à ses lois. Le nom de superstition que vous donnez à la religion chrétienne ne saurait lui convenir, puisqu'elle conduit au souverain bonheur, qu'elle fait connaître le vrai Dieu et son Fils Jésus-Christ, par qui toutes choses ont été faites et qui est égal en tout à son Père. — Si tu ne sacrifies dans le moment, ajouta le préfet, je te jure par nos dieux et nos déesses que je te ferai mourir dans les plus cruelles tortures. — Et moi, dit Quentin, je vous déclare par le Seigneur mon Dieu que je ne ferai pas ce que vous me demandez: je ne crains pas plus vos menaces que vos idoles. — Le tyran le fit cruellement fouetter; puis on l'enferma dans une étroite prison. Un ange du Seigneur vint l'y visiter, lui en ouvrit les portes et lui commanda d'aller prêcher sur la place. Quentin y courut; et telle fut l'éloquence de sa parole, que six cents personnes se convertirent. Ses gardes mêmes, frappés de l'éclat du miracle dont ils venaient d'être les témoins, crurent en Jésus-Christ. Pour la seconde fois Quentin comparut devant le préfet, qui renouvela les menaces et les tourments contre l'intrépide confesseur. Tout fut inutile. Alors on l'étendit, au moyen de poulies, d'une manière si violente, que tous ses membres furent disloqués; on lui déchira

le corps à grands coups de chaînes de fer; on versa de l'huile bouillante, de la poix, de la graisse fondue, sur ses plaies, et on y appliqua des torches ardentes. Varus, furieux de ce que malgré ses tortures le martyr ne cessait de bénir le Seigneur, lui fit emplir la bouche de chaux et de vinaigre, puis il ordonna qu'on le conduisît dans la capitale du Vermandois, où il devait se rendre. La Providence avait destiné le saint à devenir le patron de cette ville, qu'il dota de son nom. Varus, y étant arrivé, fit un dernier et inutile effort pour gagner Quentin. Par son ordre, on perça le saint de deux broches de fer, depuis le cou jusqu'aux cuisses, et on lui enfonça des clous aigus entre les ongles et la chair des doigts. Enfin, comme il respirait encore, on lui trancha la tête. — Après l'exécution, les bourreaux jetèrent le corps du martyr dans la Somme ; mais Dieu ne permit pas que ses précieux restes demeurassent sans honneur. Une dame chrétienne nommée Eusébie trouva le corps et l'enterra sur une colline voisine.

Saint Firmin, originaire de Pampelune, au pays de Navarre, et de famille sénatoriale, souffrit aussi dans la ville d'Amiens, dont il est reconnu pour le premier évêque.—Nous ne finirions point si nous voulions parler de tous les martyrs que Maximien fit dans les Gaules, par lui ou par ses lieutenants.

A Marseille, saint Victor rendit à Jésus-Christ un témoignage non moins éclatant. Il était homme de guerre, distingué par sa noblesse, ses faits militaires et surtout par la fermeté de sa foi. Maximien se dirigeait du côté de l'Espagne, et le bruit seul de son approche avait répandu l'effroi dans toutes les villes. Victor s'efforçait de rassurer et d'affermir les fidèles ; il les visitait, il les exhortait, surtout ceux de sa profession, à se montrer de courageux soldats de Jésus-Christ. Surpris dans ce pieux exercice de son zèle, il fut amené devant le tyran. Maximien employa tour à tour les promesses et les menaces pour l'engager à sacrifier aux dieux ; mais le saint martyr confondit le prince et ses officiers, en démontrant la vanité des idoles et la divinité de Jésus-Christ. Alors l'empereur, jugeant qu'un guerrier serait plus sensible à l'ignominie qu'à la douleur, le fit traîner par les rues, les pieds et les mains enchaînés. Après ce premier tourment, on le fit reparaître devant le tribunal, où le préfet renouvela ses instances et ses menaces.

— Je n'ai jamais rien fait contre le prince, répondit Victor ;

je ne mérite pas le traitement que vous me faites subir ; je ne sacrifierai point à vos dieux, qui ne sont rien. — On le fit attacher à un chevalet, où il fut longtemps et cruellement torturé. Pendant le supplice, le saint avait les yeux fixés au ciel, demandant à Dieu la patience. Jésus-Christ lui apparut, tenant sa croix, et lui dit : — La paix soit avec vous ; je suis Jésus, qui souffre dans mes saints : prenez courage, je vous soutiens dans ce combat, et je vous récompenserai après la victoire. — Ces paroles consolèrent le martyr et lui enlevèrent le sentiment de la douleur. Comme on ne gagnait rien à le tourmenter, on le reconduisit en prison. Pendant la nuit, une éclatante lumière illumina le cachot, et trois soldats qui le gardaient abjurèrent le paganisme. Ils souffrirent la mort quelques instants après.

Victor fut ensuite conduit à l'empereur, qui le fit placer devant un autel pour l'obliger à sacrifier. Le saint feignit de se rendre aux ordres du prince ; il s'approcha de l'autel, et, transporté par un zèle ardent, le renversa du pied. Le tyran, hors de lui-même, fit aussitôt couper le pied du saint et le condamna à être écrasé sous une meule. Victor endura ce supplice sans ouvrir la bouche, et, comme l'instrument se rompit avant qu'il eût cessé de vivre, on lui trancha la tête. Au même instant, une voix se fit entendre du haut des cieux : — Tu as vaincu, Victor, tu as vaincu.

Jusqu'ici, néanmoins, les ordonnances contre les chrétiens n'avaient été que particulières ; mais en 303 la persécution devint générale. Outre les deux empereurs Dioclétien et Maximien, les besoins de l'empire, assailli de tous côtés par les barbares, avaient fait créer dès l'année 292 deux Césars, Constance-Chlore et Maximien-Galère. Ce dernier, fils d'un paysan de la province des Daces, monstre qui faisait ses délices du sang humain, et choisissait pour le répandre précisément l'heure et le lieu de ses repas, détermina Dioclétien à résoudre la perte entière des chrétiens et à lancer contre eux un édit de proscription universelle. Dès-lors les violences ne connurent plus de limites. On incendia les églises ; des juges sanguinaires, se répandant partout, remplirent les prisons de martyrs. On égorgeait, on brûlait les confesseurs, non plus seul à seul, on n'y eût pas suffi, mais en masse et par troupes. Ou bien on les liait en faisceaux, on les entassait dans des barques avec des pierres au cou, et on les jetait à la mer.

On envoya les édits en Occident, où Maximien, qui les avait prévenus, redoubla de rigueur.

Il serait impossible de compter tous ceux qui souffrirent encore pour le nom de Jésus-Christ dans les diverses provinces de l'empire : à Rome, sainte Agnès, l'illustre saint Sébastien et une foule d'autres; à Syracuse, sainte Lucie; à Saragosse, le diacre saint Vincent.

Dacien, qui gouvernait cette province, et que les annales sanglantes des persécutions ont classé parmi les plus cruels ennemis de la religion chrétienne, avait fait enfermer Vincent dans un obscur réduit. Il l'y laissa quelque temps presque sans nourriture, dans le dessein d'affaiblir son corps par la faim, pour avoir ensuite plus de prise sur son âme. Alors il l'amena devant un de ces sacriléges autels qui s'élevaient sur toutes les places et près desquels on entretenait d'ardents zélateurs pour faire sacrifier sans distinction tous ceux qui passaient. Vincent refusa l'acte d'idolâtrie qu'on exigeait de lui. On l'étendit sur le chevalet, on lui déchira le corps avec des peignes de fer, tellement, qu'on lui voyait les os et les entrailles. Au milieu de ce supplice, la patience du martyr était inaltérable, et Dacien, furieux, ne pouvait se contenir. Le tyran s'en prit aux bourreaux, et les fit frapper eux-mêmes, afin qu'ils redoublassent de violence. Ils se mirent hors d'haleine; les bras leur tombèrent de lassitude; ils recommencèrent à plusieurs reprises, et toujours avec de plus grands efforts. Enfin Dacien fut obligé de s'avouer vaincu. Cependant, après quelque intervalle, on revint à la charge. On étendit le saint sur un lit de fer dont chaque barreau, travaillé en forme de scie et tout hérissé de pointes aiguës, fut encore rougi au feu. On lui brûla en même temps le côté du corps qui ne touchait point à ce lit douloureux, en lui appliquant des lames ardentes sur la poitrine et sur les cuisses. On jeta des poignées de sel dans le feu, afin qu'en pétillant sur le brasier il pénétrât par les plaies jusque dans l'intérieur des chairs.

De là, l'impitoyable Dacien fit transporter Vincent dans un cachot semé de têts aigus, où on le traîna rudement, pour renouveler la douleur de toutes ses blessures à la fois.

Mais tout à coup une lumière céleste éclata; les concerts des anges se firent entendre, et les gardes, ne pouvant tenir contre tant de merveilles, se convertirent. Dacien, déconcerté, ne sa-

vait plus quel parti prendre. Devenu contraire à lui-même, il changea le lit embrasé du martyr en un lit semé de roses, sur lequel il le fit mettre, et parut lui envier la gloire d'expirer dans les tourments. Le généreux athlète, que les ongles de fer et les brasiers n'avaient point lassé, demanda au Seigneur la couronne qu'il lui avait promise, et rendit doucement l'esprit.

L'Église de Rome, comme tout le reste de l'Italie, eut beaucoup de part aux couronnes de la dixième persécution. Le pape saint Caïus, qui avait succédé à saint Eutychien, l'an 283, en fut martyr. Il mourut le 22 avril de l'an 296. Deux mois après, saint Marcellin lui fut donné pour successeur, et gouverna huit ans.

Les anciens hérétiques ont répandu contre la mémoire de ce pontife d'odieuses calomnies, qui se détruisent elles-mêmes par les anachronismes et les incidents contradictoires dont elles sont remplies. Quelle critique, en effet, de faire comparaître ce saint pape, se repentant de prétendus actes d'idolâtrie, devant un concile tenu à Sinuse et composé de trois cents évêques! Comment eût-on réuni tant de prélats durant la plus violente des persécutions, lorsque même en temps de paix l'Église put rarement en rassembler un si grand nombre? Eusèbe, qu'on ne saurait soupçonner d'une omission aussi considérable, ne dit pas un mot de ce fait. Théodoret prouve bien davantage, puisqu'il parle expressément de saint Marcellin, ainsi que de la persécution pendant laquelle on a osé dire qu'il avait idolâtré; et ce sage historien assure, au contraire, que le Pape se distingua par la fermeté de son courage.

Saint Augustin soutint formellement la fausseté de cette accusation contre le donatiste Pétilien, qui insistait fortement là-dessus avec les sectaires de son temps. Car, pour les premiers Donatistes (et cette réflexion est concluante), jamais ils ne reprochèrent à l'Église une pareille chute de son chef, tout attentifs qu'ils étaient, pour appuyer leur mauvaise cause, à recueillir les fautes imputées aux prélats catholiques, et surtout aux évêques de Rome. Si donc des auteurs remarquables, et en particulier l'auteur de la légende de saint Marcellin, ont paru admettre la chute de ce pape, c'est qu'ils ont été trompés, et que sans doute ils ne connaissaient pas les témoignages incontestables que nous venons de rapporter.

Tous les historiens hérétiques ou orthodoxes demeurent d'ac-

cord que saint Marcellin finit saintement ses jours par le martyre, le 26 avril 304.

Après sa mort le Saint-Siége vaqua trois ans et demi. Saint Marcel I, qui succéda l'an 308 à saint Marcellin, pour siéger deux ans, et saint Eusèbe, qui ne gouverna que quatre mois (310), tombèrent l'un après l'autre sous la hache du bourreau.

Saint Eusèbe fut remplacé par saint Miltiade ou Melchiade, au pontificat duquel remonte l'institution du pain bénit, qui se nommait auparavant Eulogie ou Bénédiction. On doit à saint Miltiade plusieurs règlements de discipline. Il mourut de la mort des justes, le 10 décembre de l'an 313.

L'année précédente, ou peu auparavant, Arnobe, rhéteur converti, avait mis au jour un écrit pour la défense de la foi qu'il venait d'embrasser. Mais cet ouvrage est inférieur aux autres apologies.

Vers le même temps, Porphyre, philosophe platonicien, né près de Tyr, dans le bourg de Batanée, attaqua les dogmes saints du christianisme. Il fut victorieusement réfuté, surtout par saint Méthodius, qui mourut pour la foi sur la fin du règne de Dioclétien.

Cependant le bras de Dieu s'était appesanti sur les derniers persécuteurs. Dès l'an 305, Dioclétien et Maximien, obligés de quitter la pourpre, avaient cédé l'empire à Galère et à Constance. Dioclétien expia par neuf années d'une sombre retraite une vie infâme, qu'il termina par le suicide. Galère, dont, en 306, le corps ne fut plus qu'un ulcère, mourut cinq ans après dans d'horribles douleurs. Constance, qui avait toujours été favorable aux chrétiens, seul eut une mort paisible. Restaient encore, se disputant l'empire, Maxence, Maximin, Licinius, et Constantin, fils de Constance. Constantin ne tarda pas à prendre le dessus. Ses vertus lui avaient concilié tous les cœurs. Quelques jours lui suffirent pour abattre le parti de Maxence et de Maximin, qui étaient les plus puissants, et qui tous deux aussi s'étaient déclarés persécuteurs. Le dernier surtout fit une multitude de martyrs. On place au premier rang l'illustre sainte Catherine, dont le nom est révéré dans tout l'univers chrétien. On raconte que cette pieuse vierge, la première personne d'Alexandrie par la naissance, par la fortune, par la beauté, et par les talents de l'esprit, était éperdument aimée de Maximin; que ce prince ayant vainement employé les sollicitations les plus passionnées

et les plus basses pour la séduire, son amour se convertit en un dépit furieux et sanguinaire; qu'enfin il se vengea de sa propre honte en envoyant la courageuse vierge au supplice.

On cite encore les martyres du moine saint Apollone, dans la ville d'Antinoüs; de saint Pierre, évêque d'Alexandrie; de saint Théodore, de saint Hésychius, de saint Pacôme, évêques de diverses villes de la même province; de saint Lucien, natif de Samosate, et prêtre d'Antioche, qui a laissé une excellente édition de l'Écriture sainte.

Constantin, dont nous avons parlé tout-à-l'heure, n'avait pas encore le bonheur d'être chrétien; mais il ne lui manquait que l'occasion pour le devenir, et le Ciel la lui ménagea : car c'était par l'entremise de ce prince que Dieu voulait accomplir ses décrets suprêmes sur l'Empire et principalement sur l'Église, rendre la paix aux chrétiens, si longtemps persécutés, préparer la fusion des peuples, jusque-là divisés, et les réunir bientôt dans l'unité d'une même foi.



SECONDE PÉRIODE.

CHAPITRE XIX.

Conversion de Constantin. — Triomphe de l'Eglise. — Mort de Maximien & de Licinius. — Constantin seul maître de l'Empire. — L'impératrice sainte Hélène en Palestine. — Découverte de la vraie Croix.

Rome et l'Italie gémissaient depuis cinq ans sous le joug tyrannique de Maxence, et n'avaient plus d'espoir que dans Constantin. Ce jeune prince désirait vivement lui-même briser les liens de ce honteux esclavage. Mais, outre que les forces de son adversaire étaient beaucoup plus considérables que les siennes, il ne voulait pas le premier rompre la paix sans motif. Maxence, en lui déclarant la guerre, le tira de cet embarras. L'insolence et la présomption de ce despote étaient à leur comble. Après avoir subjugué l'Afrique, il imagina que les Gaules lui résisteraient peu. Pour se donner encore plus de chances de succès, il se ligua avec Maximin. Constantin de son côté fit alliance avec Licinius.

Bientôt le jeune empereur fut informé qu'à Rome on avait abattu ses statues, et que tout semblait vouloir se réunir pour l'accabler. Mais ces nouvelles ne l'effrayèrent point. Il résolut de suppléer à la force par l'activité. Ayant établi dans ses provinces un ordre parfait, il prit incontinent la route de l'Italie avec le peu de troupes dont il pouvait disposer. Son armée n'était que d'environ vingt-quatre mille hommes, et, malgré la bravoure et l'habileté des chefs, il lui était impossible de tenir tête aux forces infiniment supérieures que Maxence avait rassemblées autour de Rome.

Il fallait, pour vaincre, un secours plus qu'humain. Constantin sentit le besoin d'intéresser le Ciel à sa cause. Comme son père, Constance Chlore, avait toujours été chrétien dans l'âme, et même publiquement, au rapport d'Eusèbe, il avait au moins hérité de son estime pour les serviteurs de Jésus-Christ. Tout récemment il avait vu le Très-Haut se déclarer en leur faveur et frapper des coups les plus marqués de sa colère leurs derniers persécuteurs, Galère et Maximien. Il s'adressa au Dieu des chrétiens, et le conjura par les vœux les plus ardents de se faire connaître à lui. Le cœur de ce prince était droit : sa prière fut exaucée.

Peu après l'heure de midi, Constantin, marchant à la tête de son armée, aperçut au milieu du ciel une croix étincelante de lumière; on y lisait en caractères non moins éclatants : VOUS VAINCREZ PAR CE SIGNE. Toute l'armée, aussi bien que l'empereur, fut témoin de ce prodige. Plus frappé que personne, le prince songea le reste du jour à ce que pouvait présager ce merveilleux phénomène. La nuit suivante, Jésus-Christ lui apparut avec le même signe, et lui ordonna de faire un étendard sur le modèle de cette croix, comme une sauvegarde contre les attaques de l'ennemi.

Constantin s'empressa de se conformer à cet avertissement du Ciel. Il fit exécuter par les meilleurs ouvriers un étendard pareil à celui qu'il avait vu; on le nomma Labarum, et la garde en fut confiée à cinquante hommes des plus braves de l'armée.

L'empereur, encouragé par la vision céleste, ne douta plus de l'issue de la bataille et fit avancer ses troupes. Une juste confiance animait les chefs et les soldats; ils savaient que le Ciel même allait combattre avec eux et pour eux. La mêlée ne fut pas longue : Maxence fut complètement défait. Poursuivi par ses ennemis, il essaya de traverser le Tibre sur un pont de bateaux; mais le pont s'étant rompu, il tomba dans le fleuve et s'y noya. Rome ouvrit avec la plus vive allégresse ses portes au vainqueur. Constantin fut reçu en triomphe dans la ville, et son premier soin fut de reconnaître et de proclamer partout que le Dieu des chrétiens est le seul Dieu véritable.

Un meilleur avenir se préparait donc pour les serviteurs de Jésus-Christ, jusque-là persécutés. Le temps venait d'arriver où le Ciel allait enfin récompenser sur la terre leur courage et leur fidélité.

Ce fut un beau spectacle que celui que présenta l'Église après cette mémorable victoire, où le paganisme tomba pour ne plus se relever. Elle sembla renaître des ruines amoncelées autour d'elle par la persécution. Les pasteurs exilés reparurent de toutes parts; les confesseurs rentrèrent, en bénissant le Seigneur, au sein de leurs familles. Constantin rendit aux chrétiens les lieux d'assemblée qu'on leur avait injustement ravis; plein de zèle pour la majesté du culte divin, il enrichit les églises de vases précieux, de magnifiques ornements. Les papes avaient été les plus flagellés dans la fureur des persécutions; ils attirèrent la principale attention du prince, qui leur concéda le palais de Latran et la basilique Constantinienne, premier patrimoine du Saint-Siége.

BientôtConstantin donna lui-même l'exemple de la piété chrétienne. Depuis l'instant où la grâce avait touché son cœur, il avait près de lui des évêques avec qui il s'entretenait fréquemment des mystères de la religion. Il s'était fait construire dans son palais un oratoire, où il passait chaque jour un assez long temps dans la prière et la méditation de l'Écriture sainte. Sa ferveur étonnait les idolâtres, et de nombreuses conversions s'opéraient jusque dans le sein du sénat. Il envoya des apôtres et des prêtres aux peuples barbares, et il déclarait publiquement qu'il était plus heureux d'apprendre la conversion d'un seul homme que la conquête d'une province entière. Il arbora l'étendard sacré de la croix sur les principaux édifices de Rome, il la plaça sur le diadème impérial, et c'est ainsi que ce qu'on avait estimé un objet de honte et d'ignominie devint un insigne d'honneur pour tous les hommes.

Cependant Maximin continuait d'exercer contre les chrétiens d'odieuses violences. Le châtiment divin ne tarda point à l'atteindre, comme il avait atteint les autres persécuteurs. Vaincu par Licinius, le tyran essaya de se dérober par la fuite ; mais, cerné de toutes parts, il ne vit plus de ressources que dans le poison, et mourut dans les plus horribles douleurs.

Licinius lui-même, après avoir marché quelque temps sur les traces de Constantin, finit par répandre le sang des chrétiens. Il fit mourir saint Blaise, évêque de Sébaste en Arménie; il martyrisa dans la même ville quarante soldats connus sous le nom des Quarante-Couronnés. Après de cruelles tortures, il les fit exposer durant toute une nuit dans un étang glacé. On

tenait près de là un bain d'eau chaude, afin que la vue de ce contraste attrayant engageât du moins quelqu'un des confesseurs à renier la foi, dans l'espoir d'un doux et prompt soulagement. Un soldat de garde, observant ceux qui étaient dans les tourments, ne pouvait revenir de l'admiration que lui causait leur constance. Il fut encore bien plus étonné quand il aperçut en l'air des couronnes au-dessus de leurs têtes. Mais il n'en compta que trente-neuf, quoiqu'il y eût quarante confesseurs. A l'instant, un des soldats, manquant de courage, se traîna au bain chaud, où il trouva subitement la mort. Touché de la grâce, le gardien s'écria qu'il croyait en Jésus-Christ et prit la place du déserteur, dont il obtint la couronne. Le plus jeune de ces saints martyrs survécut à tous les autres. Sa mère eut permission de le soulager ou de le solliciter. Mais, loin de l'engager au crime et de le porter au bain chaud, cette femme, supérieure à toutes les faiblesses de la chair et du sang, le mit sur un des chars où étaient les trente-neuf corps que l'on portait au bûcher, et lui dit avec une foi héroïque : « Achève, mon fils, ce glorieux combat, et ne te laisse pas devancer au triomphe par tes compagnons. »

A Myre en Lycie, souffrit l'illustre saint Nicolas, évêque de cette ville. Licinius le fit jeter en prison. Mais le confesseur n'y trouva pas la mort; il fut délivré quand l'empereur Constantin eut abattu l'auteur de la persécution.

Plusieurs fois Constantin avait reproché fortement à Licinius ses vexations et ses cruautés contre les chrétiens. Ses paroles ayant été stériles, il prit le parti de recourir aux armes. Des batailles s'engagèrent auprès de Cibales en Panonnie, auprès d'Andrinople, auprès de Chalcédoine. Toujours battu et se relevant toujours avec perfidie, malgré les traités, Licinius, relégué à Thessalonique, réduisit son vainqueur à ordonner sa mort, en 324.

Dès lors seul maître de toutes les provinces de l'empire, Constantin se dévoua plus que jamais au triomphe de la religion chrétienne.

Souvent il s'était reporté par la pensée vers les lieux témoins des grands mystères de notre rédemption, et il gémissait à la vue de l'injurieux oubli dans lequel ils étaient tombés. Ses sentiments étaient partagés par sa mère, Hélène, convertie avec lui à la foi chrétienne. Elle conçut le projet de visiter les lieux saints,

d'en faire disparaître jusqu'aux derniers vestiges de l'idolâtrie, et de bâtir sur la montagne même où le Sauveur avait rendu le dernier soupir un temple qui rappelât aux siècles futurs l'inestimable bienfait de notre régénération; elle passa donc en Palestine.

Depuis Adrien, une Jérusalem nouvelle s'était élevée à côté des ruines de l'ancienne ; mais une Jérusalem idolâtre, où les temples des faux dieux avaient remplacé le sanctuaire du seul Dieu véritable. On voyait même, dominant le mont auguste du Calvaire, un autel dédié à l'impudique Vénus. Sainte Hélène commença par détruire tous ces monuments de honte et d'opprobre.

Elle désirait ardemment retrouver le vénérable instrument de la passion et de la mort du Rédempteur. Les anciens, consultés à ce sujet, répondirent qu'en fouillant près de l'endroit où Jésus-Christ avait été enseveli, on ne manquerait pas de découvrir un si précieux trésor. C'était en effet une coutume chez les Juifs d'enterrer près du corps tout ce qui avait servi au supplice d'un condamné. Des fouilles furent faites immédiatement, et l'on trouva la grotte du saint Sépulcre. Bientôt trois croix apparurent aux regards de la foule, accourue à ces recherches. Mais il fallait découvrir quelle était celle du Sauveur. Macaire, évêque de Jérusalem, conseilla de porter les croix chez une femme de la ville affligée depuis longtemps d'une maladie incurable. On lui appliqua successivement les deux premières, qui ne produisirent aucun effet. A peine la troisième eut-elle touché la malade, qu'elle se leva entièrement guérie. L'historien Sozomène assure qu'on l'appliqua de même au cadavre d'un mort, et que ce mort ressuscita. Saint Paulin rapporte le même fait.

Hélène, transportée d'amour et de reconnaissance, prit une partie de la vraie croix pour la présenter à son fils. Elle enferma l'autre partie dans une riche châsse d'argent, et la remit entre les mains de l'évêque de Jérusalem, pour être conservée dans l'église nouvelle, qui fut construite sur le lieu même où Jésus-Christ avait été enseveli. Cet édifice fut élevé avec une magnificence digne du grand Constantin. Il embrassait dans son enceinte l'espace qui s'étend depuis le saint Sépulcre jusqu'au mont du Calvaire, et l'architecture du temps y déploya toute sa richesse. Sainte Hélène fit bâtir plusieurs autres églises,

une surtout à Bethléem, au lieu même où le Sauveur vint au monde, et une sur le mont sacré d'où il s'éleva vers les cieux. C'est de la sorte que la pieuse impératrice s'efforçait de racheter le temps qu'elle avait passé sous l'esclavage du démon et dans les ténèbres de l'idolâtrie. Dieu s'était servi de la conversion de son fils pour l'amener elle-même à la lumière du christianisme, et ce fut avec un cœur sincère et un esprit éclairé qu'elle embrassa la religion qui conduit à l'éternel bonheur.

Elle ne survécut pas longtemps à son voyage de Jérusalem. Pleine de mérites et de bonnes œuvres devant Dieu, comme aux yeux des hommes, elle mourut à l'âge de quatre-vingts ans. L'empereur, son fils, l'assista lui-même à ses derniers moments, ne voulant se reposer sur personne des soins et des consolations que réclame une mère à l'heure suprême de son dernier passage. C'était vers l'année 327.

CHAPITRE XX.

—

La secte des Donatistes. — Arius. — Le concile de Nicée, premier concile œcuménique. — Le pape saint Sylvestre.

Au commencement du quatrième siècle, l'église d'Afrique fut bouleversée par les fureurs d'une secte qui faillit l'anéantir. C'était la secte des Donatistes.

Mensurius, évêque de Carthage, appelé à Rome pour se justifier d'avoir donné retraite à un diacre nommé Félix, auteur d'un libelle contre Maxence, étant mort dans le voyage, les évêques de la province d'Afrique lui avaient donné pour successeur Cécilien, qui fut sacré par Félix d'Aptunge. Deux ambitieux, Botrus et Célestius, avaient aspiré à l'épiscopat. Trompés dans leur attente, ils résolurent de perdre l'évêque élu, et mirent tout en œuvre pour parvenir à leur fin.

Un parti puissant se forma en quelques jours. Soixante-dix évêques de Numidie arrivent à Carthage, se plaignant de n'avoir pas été invités à l'ordination de Cécilien. Ils s'assemblent en concile; Cécilien est cité devant eux avec Félix, son consécrateur, accusé d'avoir livré les Écritures et les vases sacrés pen-

dant la persécution. Tous deux sont déposés. Un lecteur nommé Majorin est placé sur le siége de Carthage et sacré par Donat, évêque des Cases-Noires. Le schisme consommé par cette ordination s'étend dans toute l'Afrique.

Constantin, devenu maître de cette partie du monde par la défaite de Maxence, voulut prévenir les suites de ces dissidences religieuses; il écrivit au proconsul Anulinus de travailler à la réunion des deux partis. Un concile convoqué dans ce but à Rome et composé de quinze évêques d'Italie se prononça en faveur de Cécilien, sans rien décider pour ou contre Félix d'Aptunge (313). Les Pères portèrent l'esprit de conciliation jusqu'à statuer que, dans les lieux où il se trouverait deux évêques ordonnés, l'un par Cécilien, l'autre par Majorin, le premier ordonné serait maintenu et le second pourvu d'un autre siége. Donat seul fut déposé. Ses partisans en appelèrent à un concile mieux informé qui prononçât sur l'accusation portée par Félix d'Aptunge, suivant eux le point capital de la contestation. Un concile plus nombreux convoqué dans la ville d'Arles confirma la décision de celui de Rome (314)[1].

Les schismatiques ne se rendirent pas plus aux décisions de ce second concile qu'ils ne s'étaient rendus aux décisions du premier.

Majorin étant mort, ils élurent à sa place un certain Donat, qui était un autre que l'évêque des Cases-Noires. A des qualités brillantes Donat joignait de grands vices, mais surtout une aveugle passion de dominer. Il eut la triste gloire d'attacher son nom à la secte, et sut bientôt accréditer le schisme. Le préjugé des Africains contre la validité des sacrements administrés par ceux qui avaient livré les Écritures, et qu'on appelait les *traditeurs,* lui fournit un moyen spécieux de séparer davantage sa société de l'Église catholique, par la diffé-

[1] Les évêques qui le composaient en envoyèrent les décrets au pape saint Sylvestre I, successeur de saint Melchiade, ne voulant les publier qu'avec son approbation et sous son autorité. « Plut à Dieu, lui écrivaient-ils, que vous eussiez été présent au milieu de nous! La condamnation des indociles eût été plus sévère, et notre assemblée aurait eu plus de consolation en vous voyant juger avec elle. Toutefois votre absence ne nous a pas fait oublier que c'est à vous, à cause de l'étendue suprême de votre autorité et de votre juridiction, d'apposer le sceau à nos décisions et de les intimer à tous les fidèles. »

rence de la doctrine. Ajoutant donc l'hérésie au schisme, il établit en principe que l'Église de Jésus-Christ se compose uniquement de bons, et que les méchants sont hors de son sein. De là il tirait deux conséquences, hérétiques l'une et l'autre : la première, que l'Église romaine et toutes les églises en communion avec elle s'étant souillées en participant au crime des traditeurs par leur union avec eux, la véritable et pure Église de Jésus-Christ ne subsistait plus que parmi ses adhérents; la deuxième conséquence, que le baptême et les autres sacrements administrés hors de sa société étaient nuls. Aussi les Donatistes rebaptisèrent-ils tous les transfuges de l'Église catholique qui embrassèrent leur parti.

Donat était parveuu à ranger sous sa juridiction jusqu'à trois cents évêques. Lorsqu'il eut fait de ses sectateurs autant d'automates qu'il menait à son gré, qu'il leur eut inspiré son orgueil et son mépris de toute autorité, les Donatistes devinrent si formidables, que les deux puissances purent à peine mettre un frein à leur fureur. Constantin, pour arrêter leurs progrès, ayant confisqué leurs églises au profit de ses domaines, une sorte de frénésie s'empare des sectaires. Ils quittent leurs maisons, leurs travaux, s'arment de tout ce qui leur tombe sous la main, et, leurs évêques à leur tête, portent partout le ravage, l'incendie et la mort.

Sans calculer le nombre des ennemis, ils attaquaient tous ceux qui prenaient les armes pour se défendre de leur furie : non moins acharnés à leur propre perte qu'à celle des catholiques, et aussi ardents à recevoir la mort qu'à la donner. Cette horrible manie se communiquant de proche en proche, on vit des populations se précipiter en masse dans des bûchers allumés par leurs mains, ou sur le fer des soldats, qui essayaient vainement de les repousser.

Cependant le schisme des Donatistes fut comprimé. Il l'était à peine, que l'hérésie arienne vint à son tour porter le ravage et la désolation dans toute l'Église.

Arius, le père de cette nouvelle erreur, était un prêtre d'Alexandrie. Avant d'entrer dans les ordres, il avait suivi le schisme de Mélèce, autre sectaire, d'abord évêque de Nicopolis dans la Thébaïde, et déposé depuis dans un concile par le saint patriarche Pierre, pour avoir sacrifié aux idoles et pour plusieurs autres crimes. Mais personne n'égalait Arius dans

l'art du déguisement. Il sut tromper saint Achillas, patriarche d'Alexandrie, au point de se faire ordonner prêtre par lui et d'obtenir le gouvernement de l'une des principales églises de la ville. A la mort de son évêque, il se flatta de lui succéder. Le prêtre Alexandre lui fut néanmoins préféré. Des vertus aussi éminentes que pures, jointes à une grande habileté dans les affaires, lui avaient gagné tous les suffrages. Le superbe Arius ne put oublier cette préférence, et ne chercha plus qu'à s'en venger. Il n'était pas possible d'attaquer les mœurs d'Alexandre ; Arius épia l'occasion de censurer sa doctrine, et la singularité de sa propre façon de penser ne tarda pas à lui en fournir les moyens.

Alexandre, dans une assemblée de ses ecclésiastiques, dit, en parlant du mystère de l'adorable Trinité, qu'elle ne contenait qu'une seule essence. Arius interrompit son pasteur, et lui reprocha insolemment d'enseigner le sabellianisme, prétendant que la distinction des personnes divines ne consisterait plus que dans les noms, si l'on admettait l'unité d'essence ou de nature.

Bientôt, en effet, il osa soutenir que le Fils de Dieu n'avait pas une seule et même essence avec son Père, et par conséquent n'était point vrai Fils de Dieu, mais seulement Fils adoptif; que le Père était seul vraiment et proprement Dieu ; que le Fils, au contraire, ne l'était que par participation, n'étant ni éternel, ni immuable, mais tiré du néant comme les autres créatures, quoique avant elles. Puis, se portant aux derniers excès de l'impiété, il n'eut point horreur d'avancer que le Fils de Dieu, par son libre arbitre, était capable de vices aussi bien que de vertus.

Il essaya d'établir cette doctrine sacrilége par des textes de l'Écriture qu'il torturait à sa façon. Il avait tout ce qu'il fallait pour propager le mensonge et lui donner une apparence de vérité : un esprit subtil et délié, une érudition assez étendue, une élocution facile, un extérieur grave et composé, avec tout cela des manières douces et engageantes. Vainement son évêque le supplia de ne pas déchirer le sein de l'Église par un schisme lamentable. Arius ferma l'oreille aux prières comme aux avertissements. Excommunié par un nombreux concile tenu à Alexandrie en 321, et chassé de l'Église, qui adore la divinité de Jésus-Christ, par les premiers pasteurs, il ne tint pas

plus compte de l'excommunication que de tout le reste. Il réussit à se gagner des défenseurs, même dans les rangs des évêques. Eusèbe de Nicomédie et Eusèbe de Césarée lui assurèrent, avec leur concours, la faveur impériale et l'espoir d'une réintégration glorieuse.

Mais l'empereur Constantin étant devenu par sa victoire sur Licinius, en 313, seul paisible possesseur de la couronne, voulut prévenir aussi les fâcheux résultats que pouvait entraîner cette affaire. Vainqueur de ses propres ennemis, il voulut avoir encore la gloire de réduire les ennemis de l'Église. D'après le conseil des prélats les plus illustres, il résolut de convoquer un concile universel dans la ville de Nicée, qui devait son nom récent aux brillantes victoires dont elle avait été le théâtre. Tous les évêques se levèrent à la voix du grand Constantin. Trois cent dix-huit accoururent au lieu désigné, réunis de tous les points de l'empire, et avec eux une multitude de prêtres et de diacres. De l'Occident vinrent les prêtres Viton et Clément, représentants du pape Silvestre I, qui ne put entreprendre le voyage de Nicée à cause de son grand âge et de ses infirmités; Osius de Cordoue, vieillard octogénaire; Cécilien de Carthage, Nicaise de Die, Protogène de Sardaigne. Les prélats orientaux se trouvaient en plus grand nombre, comme étant plus rapprochés de la ville où devait se tenir le concile. Jamais assemblée ne fut plus vénérable. Plusieurs des évêques qui la composaient portaient encore la cicatrice des plaies qu'ils avaient reçues pour la foi pendant la dernière persécution. L'évêque d'Alexandrie arriva un des premiers dans la ville de Nicée. Il amenait avec lui Athanase, jeune diacre de son église qui, à la foi et aux dons d'un apôtre, à la constance, à l'héroïsme d'un martyr, joignait la pénétration et la dialectique d'un philosophe, la force persuasive et le chaleureux entraînement d'un parfait orateur.

Le jour fixé pour l'ouverture du concile étant arrivé, tous ceux qui devaient prendre part aux délibérations se réunirent dans une vaste salle, où Constantin après tous les autres entra lui-même, en donnant les plus grandes marques de respect pour une aussi sainte assemblée. On commença par l'examen de la doctrine d'Arius, qui fût cité et entendu. Le novateur ne craignit pas de répéter devant les évêques ce qu'il avait enseigné jusqu'alors à des gens sans instruction. Les prélats, indi-

gnés, se fermaient les oreilles, ne pouvant entendre sans frémir les blasphèmes et les impiétés d'Arius. On réfuta le mensonge par les textes de l'Écriture où la divinité de Jésus-Christ est si souvent et si victorieusement établie, et le concile définit que le Sauveur est vraiment Fils de Dieu, égal à son Père, sa vertu, sa parfaite ressemblance, subsistant toujours en lui, en un mot vrai Dieu comme lui.

Les Ariens, battus, n'épargnèrent ni subtilités ni sophismes pour se soustraire à la condamnation qui venait de les frapper. Les deux Eusèbe surtout s'efforçaient de soutenir le parti par le poids de leur parole et l'autorité de leur rang. Alors le concile, pour couper court à tout subterfuge de la part des hérétiques, résuma dans un seul mot toute sa doctrine sur la question en litige. Il déclara que le Fils était *consubstantiel* à son Père, c'est-à-dire, nécessairement de l'essence du Père, et ce mot sacramentel fut depuis la terreur des Ariens, tant il exprimait avec clarté et précision que le Fils est absolument égal à son Père, un même Dieu avec lui. Les écrits d'Arius furent condamnés au feu; un nouveau symbole fondé sur celui des apôtres fut formulé, et trois cent dix-huit évêques, au rapport de l'historien Socrate, y apposèrent leur signature [1].

L'hérésiarque, et les évêques égyptiens de son parti furent exilés en Illyrie, et le même sort frappa trois mois après Eusèbe de Nicomédie et Théognis de Nicée, qui s'étaient opposés aux décrets de l'assemblée.

Les Pères terminèrent ensuite une autre controverse déjà de longue date, concernant le jour précis auquel serait fixée la solennité de Pâques. Ils décidèrent que cette fête se célébrerait partout le premier dimanche qui suit la pleine lune du printemps. Enfin ils s'efforcèrent d'éteindre le schisme de Mélèce de Nicopolis, en arrêtant, dans un esprit de douceur et de conciliation, qu'il conserverait son rang épiscopal, mais qu'il s'abstiendrait dorénavant de toute ordination; que les évêques et les prêtres ordonnés antérieurement par lui seraient reconnus et successivement placés dans les siéges vacants.

Ils donnèrent, en terminant, plusieurs décrets d'une haute importance concernant la discipline ecclésiastique.

[1] Les trois évêques qui représentaient le Pape furent inscrits dans la liste avant tous les autres, même avant les patriarches.

Le concile de Nicée, le premier des conciles œcuméniques, et dont la mémoire a toujours été en vénération dans l'Église, se tint l'an de notre Seigneur 325.

CHAPITRE XXI.

—

Les premiers solitaires.

Dès le temps de la septième persécution, ce qui revient à l'année 250, de fervents chrétiens, pour se soustraire à la fureur des tyrans, s'étaient enfuis des villes et des bourgades, demandant à la solitude et un abri contre la barbarie païenne, et la liberté de suivre les saintes pratiques de la religion. Mais ils communiquaient avec le monde, recevant de ceux qui venaient les visiter les choses nécessaires à la vie. On les appelait ascètes, parce que, renonçant aux embarras du siècle, ils ne s'appliquaient plus qu'aux saints exercices de la prière et de la mortification.

Après que la paix eut été rendue à l'Église, ce zèle saint, au lieu de se ralentir, ne fit que s'enflammer davantage; alors la terre put jouir d'un spectacle non moins édifiant que celui des martyrs. En peu de temps on vit les déserts se peupler de solitaires dont la vie ressemblait à celle des anges. Ils avaient rompu tout commerce avec le monde; ils partageaient leurs instants entre la prière et le travail des mains. Éloignés de toutes les occasions du péché, ils s'efforçaient d'acquérir cette pureté de cœur dont la récompense est de voir Dieu. Les solitudes qu'ils habitaient n'étaient pas de riches forêts ni des campagnes fertiles que l'on pût défricher et cultiver; c'étaient le plus souvent des lieux inhabitables, des plaines arides, de stériles montagnes. Ils jeûnaient toute l'année, les dimanches et le temps de Pâques exceptés. Toute leur nourriture était du pain, de l'eau, et quelques fruits sauvages. Mais leur vie était réglée avec une telle sagesse, que jamais leur santé ne souffrit d'un régime aussi austère. Ils parvenaient communément à l'âge le plus avancé, exempts de toutes les infirmités inséparables de la vieillesse.

Paul fut le premier de ces illustres solitaires. Il était né dans la Basse-Thébaïde ; il ne respirait que la vertu; mais son humilité lui fit craindre de s'exposer aux tourments. Pendant la persécution de Décius, il se cacha d'abord dans une maison de campagne; d'où apprenant que son beau-frère voulait le livrer pour avoir ses biens, il pénétra plus avant dans le désert. Dieu, qui le conduisait, lui fit rencontrer un rocher dans l'épaisseur duquel la nature avait taillé comme une salle qui était éclairée par une ouverture supérieure. Une source pure et abondante qui jaillissait de la montagne formait tout près de la vallée un ruisseau qui servait à désaltérer le solitaire. Un palmier ombrageait l'entrée de sa grotte, et les fruits de cet arbre le nourrirent jusqu'à ce que le Seigneur lui fît porter par un corbeau une nourriture plus convenable à son âge avancé. Paul vécut quatre-vingt-douze ans dans cette solitude. Souvent, après avoir passé toute la nuit en oraison, il trouvait que l'aurore venait trop vite interrompre la douceur de ses entretiens avec Dieu. Quelquefois il se représentait, de ce port tranquille, la fougue des passions qui agitent les gens du siècle, gémissait sur leur aveuglement, s'applaudissait d'être inconnu à l'univers entier, et jouissait avec une humble gratitude des faveurs divines et de son innocence.

Dieu ne le fit connaître qu'au grand saint Antoine, après bien des années passées dans cette retraite sauvage, et seulement peu avant sa mort, qui n'arriva qu'à la cent treizième année de son âge, en 342.

Saint Antoine, que nous venons de nommer, était né en Égypte, de parents riches, nobles et vertueux. Il demeura de bonne heure orphelin. Un jour étant à l'église, il entendit lire ces paroles de l'Évangile : « Si vous voulez être parfait, allez, vendez tout ce que vous avez, donnez-le aux pauvres, et vous aurez un trésor dans le ciel. » Il en fut vivement frappé, et s'appliquant à lui-même ce qu'il venait d'entendre, il vendit aussitôt tous ses biens, en distribua le prix et se retira dans la solitude.

Il s'y exerçait aux œuvres de pénitence, pour dompter sa chair ; il travaillait des mains pour se procurer la nourriture et soulager les indigents. Animé d'une pieuse émulation, lorsqu'il entendait parler de quelque serviteur de Dieu, il allait aussitôt le trouver pour en recevoir quelque leçon dont il pût profiter ou

quelque exemple qu'il pût suivre. Par là il devint bientôt un modèle accompli de toutes les vertus. L'ennemi du salut ne put voir sans dépit ce que présageaient de si heureux commencements. Il eut recours à des tentations de tous les genres pour le faire succomber. Le vertueux solitaire surmonta tout par la prière et par la mortification.

Comme l'Esprit-Saint le destinait à peupler les déserts, il le porta à se retirer dans les lieux les plus écartés. Antoine passa le Nil et s'enfonça dans la Thébaïde. Après qu'il eut demeuré longtemps séparé du commerce des hommes, Dieu, qui voulait faire connaître son serviteur, l'honora du don des miracles. Les guérisons qu'il opérait lui attirèrent une foule de disciples, qui demandèrent à vivre sous sa conduite. Il les instruisait tantôt en particulier, tantôt en commun, et leur prescrivait les règles saintes qu'ils devaient observer.

Parvenu à l'âge de quatre-vingt-dix ans, il apprit par révélation qu'il y avait dans le désert un solitaire plus parfait que lui. C'était saint Paul. Aussitôt il se mit en marche pour aller le visiter. Les deux saints, quoiqu'ils ne se connussent point auparavant, se saluèrent l'un et l'autre par leurs noms. Tandis qu'ils s'entretenaient avec effusion du royaume de Dieu, le corbeau qui avait coutume d'apporter chaque jour à Paul la moitié d'un pain, lui en présenta un tout entier : « Bien, dit Paul après le départ de l'oiseau, voici notre repas que nous envoie le Seigneur, lui qui est vraiment rempli d'une tendresse et d'une attention miséricordieuses. Depuis soixante ans, je reçois tous les jours la moitié d'un pain; aujourd'hui, que vous êtes ici, Jésus-Christ a doublé la ration. »

Alors, assis sur le bord d'une fontaine, ils prirent ensemble leur nourriture avec actions de grâces. Ils prièrent de nouveau, selon la coutume, après avoir mangé, et passèrent la nuit à chanter les louanges de Dieu. Au point du jour, Paul avertit Antoine que sa dernière heure approchait, et le pria d'aller chercher, pour ensevelir son corps, le manteau que lui avait donné Athanase. Antoine, à son retour, vit l'âme de Paul qui montait au ciel au milieu des chœurs des anges, accompagnée du nombreux cortége des prophètes et des apôtres. Lorsqu'il fut arrivé à la cellule, il trouva le saint à genoux et sans vie, les yeux levés vers le ciel et les mains étendues en haut.

Saint Antoine survécut quinze années au premier des ana-

chorètes, et ne quitta cette vie qu'à l'âge de cent cinq ans. Après la mort de leur saint instituteur, les moines, sortant peu à peu de leurs solitudes, formèrent des sociétés plus intimes, et commencèrent à vivre en commun.

Saint Hilarion, né en Palestine, éleva pour eux des monastères où il réunit un grand nombre de solitaires, aux environs de la ville de Gaza.

Saint Palémon et son disciple, saint Pacôme, donnèrent naissance à des établissements semblables dans la Basse-Thébaïde, leur patrie, tandis que saint Ammonius en fondait aussi dans les déserts de Nitrie, plus au nord de l'Égypte. De là ces établissements ne tardèrent pas à se propager dans la Syrie et dans l'Asie-Mineure.

Outre les solitaires que nous venons de nommer, on remarque encore, mais un peu plus tard, saint Éphrem, aux environs d'Édesse; saint Siméon surnommé Stylite, qui passa trente années sur une haute colonne; saint Isidore, saint Sérapion, saint Moïse, et une infinité d'autres.

Le désir de mener une vie plus parfaite à l'abri de l'agitation du monde s'était allumé aussi dans le cœur des femmes, si capables de dévouement. Des vierges à la fleur de l'âge, de pieuses veuves, se réunirent dans un même esprit et un même but. La sœur de saint Antoine présida la première de ces communautés, pour laquelle saint Pacôme écrivit une règle.

CHAPITRE XXII.

Continuation de la controverse arienne. — Saint Athanase. — Mort d'Arius.

L'esprit de l'hérésie, naturellement inquiet et rebelle, ne fut pas tellement comprimé par l'autorité du concile de Nicée, qu'il ne continuât de s'agiter. Les chefs ariens exilés obtinrent, à force de ruses et de mensonges, leur rappel de la condescendance de l'empereur. Une fois rentrés dans leurs villes, ils mirent tout en œuvre pour indisposer le prince contre les catholiques, en particulier contre saint Athanase, qui avait succédé à saint Alexandre, et qu'ils considéraient avec raison comme

leur plus formidable adversaire. Ils persuadèrent à Constantin qu'Arius n'avait été trouvé coupable que parce qu'il s'était mal expliqué ; que ce serait une œuvre agréable à Dieu que de lui rouvrir le sein de l'Église, qu'en conséquence il fallait enjoindre à saint Athanase de le recevoir dans Alexandrie. C'était un piége qu'ils tendaient à la bonne foi de l'empereur et à la fermeté de l'évêque.

Ils s'attendaient bien que le courageux prélat refuserait constamment ce qu'on demandait de lui. C'est en effet ce qui arriva. Athanase répondit que jamais il ne consentirait à un tel acte. Mais les Ariens n'en demeurèrent pas là. Ils répandirent contre lui tant de calomnies, que l'empereur crut qu'il fallait du moins rechercher si des accusations aussi graves avaient quelque fondement. Il indiqua donc à cet effet un concile dans la ville de Tyr. Les Ariens eurent soin de s'y trouver en majorité; ils firent même nommer pour juges des évêques de leur parti. Athanase fut traité de la manière la plus indigne par cette assemblée sacrilége, et, quoiqu'il eût répondu péremptoirement à toutes les imputations que l'on faisait peser sur lui, ses ennemis le condamnèrent. Dans leur fureur, ils l'auraient mis en pièces, si le commissaire impérial ne l'eût arraché de leurs mains.

Voyant donc que sa vie n'était plus en sureté parmi eux, il prit le parti d'aller à Constantinople se justifier devant l'empereur. Les Ariens y furent aussitôt que lui. A toutes les calomnies dont ils l'avaient déjà chargé ils en ajoutèrent une dernière, et soutinrent qu'il avait empêché le transport du blé que l'on envoyait tous les ans d'Alexandrie à Constantinople. En vain le saint protesta contre cet impudent mensonge, Constantin, prévenu, le jugea coupable et l'exila à Trèves, ville de la Gaule-Belgique, à huit cents lieues de l'Égypte. Athanase prit, sans faire entendre un seul mot de plainte, le chemin de l'exil, et arriva dans le lieu qu'on lui avait désigné.

C'était pour les Ariens une grande chose que la condamnation de cet ardent défenseur de la vérité; mais ce n'était pas encore assez. Ils entreprirent de ramener en triomphe Arius dans Alexandrie. Le peuple catholique, irrité de leurs violences passées et de leur tentative actuelle, se souleva et menaça d'en venir aux armes plutôt que de laisser profaner son église. L'empereur fut obligé de rappeler l'hérésiarque à Constantinople. Pour le dédommager de cet échec, ses partisans conçu-

rent le dessein de lui ménager une entrée éclatante. Alexandre, évêque de Constantinople, était un saint vieillard, attaché d'esprit et de cœur à la foi de Nicée. Il résista courageusement. Mais les Ariens obtinrent encore un ordre formel de l'empereur. C'était un dimanche, et ils avaient choisi ce jour pour donner plus de solennité au rétablissement de leur chef. A cette nouvelle, l'évêque se prosterne au pied des autels. « O Dieu, s'écrie-t-il, levant au ciel des yeux humides de pleurs, si Arius doit profaner cette église par sa présence, je vous en conjure, retirez-moi d'abord de ce monde ; mais, si vous avez compassion de vos fidèles enfants, comme je n'en doute pas, ne souffrez point qu'elle devienne un objet de mépris. » Le cortége approchait ; déjà l'on apercevait l'église. Tout-à-coup l'hérésiarque pâlit à la vue de tout le peuple ; en même temps un besoin l'oblige de quitter la foule et de se retirer dans un lieu secret. Comme il tardait beaucoup, on y entra et on le trouva mort, baigné dans son sang et ses entrailles hors de son corps.

L'horreur d'un tel spectacle fit reculer d'épouvante ses serviteurs même ; on ne passa plus qu'en tremblant près de ce lieu-là, et longtemps on le montrait aux étrangers comme un monument de la vengeance divine.

Le lendemain, l'évêque de Constantinople rendit à Dieu de solennelles actions de grâces, non pas de ce qu'il avait fait périr Arius, mais de ce qu'il avait abattu l'hérésie au moment où d'un front audacieux elle s'avançait pour profaner le sanctuaire du Dieu de toute vérité.

CHAPITRE XXIII.

Saint Marc & saint Jules I, papes. — Nouvelles persécutions des Ariens contre saint Athanase. — Conciliabule de Rimini. — Le saint pape Libère.

Le pape Sylvestre Ier était mort, le dernier jour de l'année 335, après un pontificat de vingt et un ans, pendant lequel il glorifia l'Église par sa sagesse, autant qu'il l'édifia par ses vertus. Outre le concile d'Arles, qu'il confirma, et celui de Nicée, auquel il présida par ses représentants, il en tint lui-même

plusieurs à Rome, où l'on rendit d'importants décrets concernant la discipline.

Le prêtre Marc, romain de naissance, fut élu pour le remplacer. Il ne tint le Saint-Siége que huit mois environ, durant lesquels il fut réglé, à ce que l'on croit, que le Pape serait sacré par l'évêque d'Ostie, et que ce prélat porterait pour cette cérémonie le *pallium*, ornement pontifical consistant en une sorte d'étole antique, qu'on accorda dans la suite à tous les métropolitains. Après la mort de saint Marc, le siége vaqua quatre mois, et saint Jules Ier, aussi romain de naissance, fut proclamé le 5 février de l'an 337.

La translation de l'empire à Byzance, depuis ce moment Constantinople, et la mort de Constantin signalèrent le début du pontificat de Jules Ier [1]. Mais il n'est pas moins célèbre dans les fastes ecclésiastiques par le zèle ardent avec lequel il s'éleva contre les hérétiques et surtout contre les Ariens.

Constantin, en mourant, avait partagé ses États entre ses trois fils, Constantin, Constance et Constant. Le premier, sous la do-

[1] Des historiens ont écrit que, déterminé par la reconnaissance, Constantin donna la ville de Rome à saint Jules, lorsqu'il la quitta pour aller se fixer à Constantinople. Voici comment M. de Maistre explique cette donation.

« Dans Rome encore païenne, dit l'illustre écrivain, le pontife romain gênait déjà les Césars. Il n'était que leur sujet, ils avaient tout pouvoir contre lui, il n'en avait pas le moindre contre eux ; cependant ils ne pouvaient tenir à côté de lui. On lisait sur son front le caractère d'un sacerdoce si éminent, que l'empereur, qui portait parmi ses titres celui de souverain-pontife, le souffrait dans Rome avec plus d'impatience qu'il ne souffrait dans les armées un César qui lui disputait l'empire. Une main cachée les chassait de la ville éternelle pour la donner au chef de l'Église éternelle. Peut-être que, dans l'esprit de Constantin, un commencement de respect et de foi se mêla à la gêne dont je parle ; mais je ne doute pas un instant que ce sentiment n'ait influé sur la détermination qu'il prit de transporter le siége de l'empire, beaucoup plus que tous les motifs politiques qu'on lui prête : ainsi s'accomplissait le décret du Très-Haut. La même enceinte ne pouvait renfermer l'empereur et le pontife : Constantin céda Rome au Pape. La conscience du genre humain, qui est infaillible, ne l'entendit pas autrement, et de là naquit la fable de la donation, qui est très vraie. L'antiquité, qui aime assez voir et toucher tout, fit bientôt de l'abandon (qu'elle n'aurait pas même su nommer) une donation dans les formes. Elle la vit écrite sur le parchemin et déposée sur l'autel de Saint-Pierre. Les modernes crient à la fausseté, et c'est l'innocence même qui racontait ainsi ses pensées. Il n'y a donc rien de si vrai que la donation de Constantin. »

mination de qui se trouvaient les Gaules, rétablit, aussitôt son couronnement, saint Athanase sur son siége. Mais Constance, à qui l'Orient était échu en partage, sembla prendre à tâche de soutenir le parti des Ariens. L'appui du prince les enhardit à l'excès. Dans un conciliabule tenu à Antioche en 341, ils déposèrent le saint patriarche d'Alexandrie et le remplacèrent par un mauvais prêtre excommunié jadis au concile de Nicée. Athanase, exhortant son église à persévérer dans la foi catholique, alla, suivi de deux moines pieux et craignant Dieu, Isidore et Ammonius, chercher auprès du pape saint Jules la protection qu'y avaient précédemment trouvée les évêques exilés par les intrigues des Ariens, Marcel d'Ancyre, Asclépas de Gaza, Lucius d'Andrinople, et Paul de Constantinople.

Jules, déjà prévenu de son innocence et de l'injustice de ceux qui l'avaient condamné, l'accueillit avec les marques de la plus tendre affection. Nous avons de lui sur ce sujet une lettre aux Eusébiens qui est l'un des plus beaux monuments de l'antiquité. Par le droit de son siége, le Souverain-Pontife rétablit non seulement Athanase, mais tous les évêques attachés à sa cause. Une autre lettre, qui ne le cède guère à la précédente, est celle qu'il écrivit, lors du départ du saint patriarche, à l'église d'Alexandrie pour la féliciter sur le retour de son pasteur.

Les Ariens demandaient un concile. On les attendit vainement à celui qui se tint à Rome en 343. Ils refusèrent également de se trouver à celui qui se célébra quatre ans plus tard à Sardique en Illyrie. Toutefois les évêques catholiques n'en proclamèrent pas moins l'innocence d'Athanase, l'orthodoxie de Marcel, et le crime des principaux chefs de l'arianisme.

Tout le zèle de ces pieux prélats devait échouer devant la tyrannie de Constance, devenu seul maître de l'empire. Le pape Libère venait de succéder à Jules Ier. Pour prévenir les nouvelles discordes qui menaçaient de désoler l'Église, il ordonna la réunion d'un autre concile dans la ville d'Arles. Mais l'empereur y enleva par menace la condamnation d'Athanase. Enfin ses violences parvinrent à leur dernier degré au concile de Milan, tenu deux ans plus tard, 355. « Ce que je veux, dit Constance aux Pères du concile, doit être pour vous une loi de l'Église. Tel est le pouvoir que reconnaissent en moi les évêques de Syrie : choisissez donc d'obéir ou d'être exilés. »

Le despotisme du prince arracha ici encore aux évêques la

condamnation du patriarche d'Alexandrie et l'adhésion à des propositions ariennes. Toutefois le pape Libère, les évêques Lucifer de Cagliari, Hilaire de Poitiers, Eusèbe de Verceil, Denis de Milan, Osius de Cordoue, résistèrent courageusement et furent bannis.

Athanase fut de nouveau enlevé de son siége par Syrianus, escorté de cinq mille soldats.

Depuis quelque temps il s'était formé parmi les adversaires du concile de Nicée eux-mêmes une opinion peu différente de celle des vrais catholiques; mais leur doctrine était couverte sous des termes si équivoques, qu'elle continuait d'être suspecte. Ils avaient rédigé jusqu'à trois et quatre symboles : dans celui-là, ils reconnaissaient de la part du Verbe une subordination moindre que ne le disaient les premiers chefs de la secte; dans celui-ci ils rejetaient toute égalité de substance; dans un autre, enfin, ils émettaient un autre sentiment. Mais après le concile de Milan, les Ariens, sûrs de la victoire, poussèrent leur système erroné jusqu'à ses dernières conséquences. C'étaient principalement le Cappadocien Aétius, diacre d'Antioche, et l'évêque de Cizique en Mysie Eunomius. Comme il y a, disaient ces penseurs superficiels, une distance infinie entre le Créateur et la créature, ainsi le Christ, quelque élevé qu'il soit au-dessus de la création, est, quant à son essence, complètement dissemblable au Père. Ces hérétiques reçurent la dénomination d'Anoméens, et les plus modérés furent appelés semi-Ariens.

Cette divergence d'opinions parmi les novateurs se manifesta d'une manière plus sensible encore, dans deux réunions des évêques ariens, à Sirmium en Pannonie, et à Ancyre (357-358).

A Sirmium fut rédigée la seconde formule de ce nom (la première était de 351). On y déclarait que, tout en accordant au Fils une nature et une substance qui dépassent la connaissance des hommes, il faut néanmoins reconnaître que le Père est élevé au-dessus du Fils, en gloire, en dignité, en domination, et que le Fils lui est en tout point subordonné. Le concile d'Ancyre avait de son côté confirmé la doctrine semi-arienne, et repoussé de toutes ses forces le symbole anoméen.

Constance, fatigué de ces luttes interminables, demandait à ses évêques quand donc elles finiraient. Ursace, dans une assemblée de son parti (358), forgea la troisième formule de Sirmium, dans laquelle, sous des termes équivoques et perfide-

ment calculés, on déclarait que, d'après l'Écriture sainte, le Fils est en tout semblable au Père. Ceci fait, l'empereur fit convoquer un concile à Rimini en Italie, en même temps qu'il s'en tenait un autre à Séleucie en Asie. Ce dernier, beaucoup moins nombreux, fut sans effet et se sépara n'ayant rien conclu.

Le concile de Rimini, tant qu'il fut libre, maintint avec fermeté la croyance véritable. Mais l'empereur, qui l'avait convoqué dans des intentions ariennes, donna l'ordre au préfet Taurus de ne point laisser l'assemblée se dissoudre qu'elle n'eût souscrit au symbole captieux de Sirmium, rédigé par Ursace. Il paraît que plusieurs évêques, trompés par l'équivoque des termes, et cédant d'ailleurs aux violences des ministres impériaux, signèrent en effet cette formule de foi.

On a accusé le pape Libère de s'être laissé vaincre par les rigueurs de l'exil et d'avoir suivi cet exemple. Cependant tels sont les témoignages rendus à sa mémoire par saint Basile, saint Ambroise, et presque tous les Pères, qu'il est évident que l'accusation dont il est chargé est une calomnie. Les centuriateurs de Magdebourg, qui étaient des protestants, expriment ainsi leur opinion sur ce fait :

« Il paraît que tout ce qu'on a raconté de la souscription de Libère ne tombe aucunement sur le dogme arien, mais seulement sur la condamnation d'Athanase. Que sa langue ait prononcé dans ce cas plutôt que sa conscience, c'est ce qui ne semble pas douteux. Ce qu'il y a de certain, c'est que Libère ne cessa de professer la foi de Nicée [1].

Ainsi tout ce qu'on reproche au saint pape ne consiste qu'en ce que, par amour de la paix, il ne s'opposa pas à l'exil de saint Athanase, que l'empereur ne poursuivait point comme antiarien, mais comme un homme qu'il accusait d'être un perturbateur de l'ordre public. Ce put être une condescendance que les circonstances exigeaint. Mais, loin d'accorder rien à l'arianisme, Libère, aussitôt qu'il rentra dans Rome, n'eut rien de plus pressé que de condamner formellement la profession de foi du concile de Rimini.

Les évêques qui l'avaient signée se rétractèrent aussitôt. Ils témoignèrent hautement leur indignation contre la violence et la

[1] Centuriateurs de Magdebourg., cent. 4, ch. 10, p. 1287.

duplicité dont ils avaient été les victimes, rejetèrent le mauvais sens que les Ariens donnaient à la formule souscrite, et déclarèrent que pour toujours ils étaient soumis d'esprit et de cœur à la croyance exprimée clairement au saint concile de Nicée.

CHAPITRE XXIV.

Julien l'Apostat. — Nouveau genre de persécutions contre l'Eglise. — Jovien. — Violences exercées par Valens contre les catholiques. — Le pape saint Damase Ier. — Martyrs à Constantinople.

L'empereur Constance eut pour successeur Julien surnommé l'Apostat. Dans le but de rendre odieux le gouvernement de son prédécesseur, qui avait persécuté les catholiques, Julien commença par publier un édit où il accordait à chacun le libre exercice de son culte. Saint Athanase revint alors à Alexandrie. Son entrée dans la ville fut un triomphe; le peuple accourut à sa rencontre jusqu'à une journée de marche, avec un tel empressement, que toute l'Égypte y paraissait rassemblée. On montait sur les arbres et sur les toits pour le voir. Mais cette allégresse ne fut pas de longue durée, car l'empereur annonça bientôt le projet de détruire le christianisme, pour rétablir le culte des idoles.

Saint Athanase fut obligé de fuir encore une fois. Julien cependant ne suivit pas la voie des autres persécuteurs. Il voulait parvenir à ses fins par la ruse et la séduction. Il s'appliquait à fomenter la discorde entre les catholiques, à prolonger les divisions qui existaient depuis si longtemps déjà entre eux et les hérétiques, à couvrir d'ignominie et d'opprobres les disciples de Jésus-Christ. Toutes les faveurs étaient pour les païens. Il dépouillait les chrétiens de leurs revenus et de leurs priviléges; il enlevait aux vierges et aux clercs les moyens de subsistance dont ils avaient joui jusqu'alors. C'était, disait-il par dérision, pour les ramener à la perfection de leur état et leur faire pratiquer la pauvreté évangélique. Les églises furent pillées, démolies ou profanées; les tombeaux des saints renversés, leurs ossements souillés, leurs cendres livrées aux vents. Julien s'efforçait de gagner par pro-

messes les chrétiens chancelants dans la foi. La persévérance devint un crime d'État, et l'apostasie un droit à la récompense. Il fut défendu aux chrétiens, non seulement d'exercer la magistrature, mais encore de se défendre devant les tribunaux. Votre religion, leur disait l'Apostat, vous interdit les procès et les querelles. Par un raffinement de malice, il fit fermer les écoles catholiques, parce qu'il savait combien la science est forte pour confondre l'erreur et venger la pure doctrine. Ce genre de persécution eût peut-être été plus funeste à l'Église que la barbarie de Néron.

Mais, en travaillant à détruire la religion chrétienne, Julien fournit une nouvelle preuve de la divinité de son auteur et de l'incontestable vérité de ses oracles. Jésus-Christ, avait dit en parlant du temple de Jérusalem, qu'un jour viendrait où de ce monument il ne resterait pas pierre sur pierre. Pour démentir cette prophétie, Julien tenta de relever le Temple, et, bien qu'il n'aimât pas les Juifs, il les invita tous à se concerter ensemble et à concourir au succès de cette entreprise. Lui-même fournit les sommes nécessaires à l'achèvement de l'édifice, et envoya sur les lieux un de ses officiers les plus affidés pour en presser les travaux.

Une multitude innombrable se trouva bientôt réunie à Jérusalem. Mais que peut le bras de l'homme contre celui de Dieu? Lorsque les ruines de l'ancien temple eurent été fouillées et les vieux fondements démolis, un tremblement de terre survint qui combla les tranchées ouvertes, dispersa les matériaux, renversa les maisons voisines et tua plusieurs ouvriers. L'opiniâtreté des Juifs n'était pas vaincue. Ils se remettent à l'œuvre. Alors des globes de feu les repoussent à plusieurs reprises, rejettent au loin les pierres déjà placées et consument même les outils de fer. Ce qui rendait le prodige encore plus frappant, c'est qu'il se renouvelait à chaque fois qu'on voulait reprendre les travaux. Il fallut renoncer à l'entreprise.

Ce fait miraculeux étonna tous les spectateurs; beaucoup de Juifs et d'idolâtres confessèrent la divinité de Jésus-Christ et demandèrent le baptême. Il a été rapporté non seulement par les écrivains ecclésiastiques contemporains, mais par Ammien Marcellin et par d'autres païens. Saint Grégoire de Nazianze et saint Jean Chrysostome l'ont relevé publiquement, en présence d'une multitude d'auditeurs dont pas un seul n'osa le

contredire. Enfin un fameux rabbin qui écrivait dans le siècle suivant, a été forcé de l'admettre, et il le rapporte également d'après les annales de sa nation.

Quant à l'empereur, déconcerté, mais non pas éclairé par les flots d'une lumière si vive, il ne mérita point de revenir de son égarement. Il entreprit quelque temps après une guerre contre les Perses et périt misérablement dans le cours de cette expédition (363). Sa mort fut considérée comme le témoignage irrécusable d'une providence particulière sur l'Église qu'il persécutait.

Quand Julien rendit le dernier soupir, l'armée se trouvait au cœur de la Perse, environnée d'ennemis puissants, et dénuée presque de tout secours. Les principaux officiers tinrent conseil, et d'une voix unanime ils déférèrent la couronne impériale à Jovien. C'était le capitaine des gardes, et il brillait non moins par les qualités de son âme que par ses vertus guerrières. Il avait surtout l'art de trouver des ressources dans le danger. C'était un tel chef qu'il fallait dans la circonstance critique où était l'armée. Mais surtout, ce qui était consolant pour l'Église, Jovien avait une foi pure et solide; il avait donné des preuves de son attachement à la religion chrétienne en plus d'une occasion. Avant d'accepter la dignité qu'on lui offrait, il assembla toute l'armée et déclara que, chrétien de cœur et d'esprit, jamais il ne consentirait à commander à des idolâtres, abandonnés de Dieu. Les soldats s'écrièrent tous d'une voix unanime : Ne craignez rien, seigneur; c'est à des chrétiens que vous commandez. Les plus âgés d'entre nous ont été formés et instruits par le grand Constantin, les autres par ses fils. Julien a régné trop peu de temps pour avoir affermi l'impiété dans ceux mêmes qu'il a séduits. Cette réponse le satisfit. Il prit le commandement de l'armée et parvint à la ramener en peu de jours sur les terres de l'empire.

Assis sur le trône des Césars, Jovien s'occupa de fermer les plaies de l'Église. Un de ses premiers actes fut le rappel de saint Athanase. En vain les Ariens tentèrent aussi de le circonvenir. Leurs efforts échouèrent devant sa sagesse. Jovien demanda même à l'illustre défenseur de la vérité, pour sa conduite personnelle, une exposition nette et précise de la doctrine catholique. Saint Athanase lui développa dans un traité spécial la foi de Nicée, et lui montra que l'unique moyen de mettre un terme

aux maux de l'Église, était de presser l'exécution des décrets de ce concile.

Les chrétiens, après tant de douleurs, respiraient sous le sage gouvernement d'un si bon prince. Le pieux empereur avait rendu leurs immunités aux clercs, aux veuves et aux vierges; il avait prescrit à ses officiers dans les provinces de favoriser de tout leur pouvoir les assemblées chrétiennes, de veiller à l'honneur du culte divin et à l'instruction des peuples. On bénissait le Ciel d'un si heureux changement, lorsque Jovien, qui n'avait encore que trente ans, fut frappé subitement de mort dans sa chambre (364). On attribua cet accident à la vapeur du charbon qu'on avait allumé dans ses appartements pour les assainir. Ce trépas prématuré replongea l'Église dans le trouble et les alarmes.

Valentinien, qui lui succéda, partagea l'empire avec son frère Valens. Ce dernier, marchant sur les traces de l'hérétique Constance, renouvela dans l'Orient tous les désordres des plus mauvais règnes. Il commença par exiler encore une fois le saint évêque d'Alexandrie, l'éternel objet de la haine et de la persécution des Ariens.

Cet acte ne fut que le signal des plus violents excès. On vit reparaître les chaînes, les chevalets, les glaives, les haches, en un mot tous les instruments de supplice oubliés depuis l'extinction du paganisme.

Le pape Libère était mort, le 24 septembre de l'année 366. Pendant l'exil auquel les Ariens l'avaient fait condamner, il paraît que l'Église avait été gouvernée par saint Félix II. Quelques auteurs ont classé Félix parmi les antipapes. Les autres regardent comme plus probable qu'il ne le fut pas, et qu'on doit le considérer comme évêque-vicaire ou administrateur.

A Libère succéda saint Damase I, espagnol de naissance. Il était âgé de plus de soixante ans lorsqu'il fut placé sur le Saint-Siége, et pendant tout le cours de sa vie il n'avait cessé de donner les plus beaux exemples de sagesse et de vertu. Une telle suréminence de mérite n'empêcha point le diacre Ursin de se croire injustement oublié. Il réunit une troupe de séditieux et se fit sacrer évêque de Rome, contre toutes les règles. La plus grande et la plus saine partie du peuple tint pour Damase, qui prévalut. Il y eut néanmoins beaucoup de troubles, et même du sang répandu. A la fin, l'empereur usa de son autorité pour

soutenir le pontife légitime, et le turbulent Ursin fut chassé.

Paisible possesseur du siége de Rome, Damase assembla plusieurs conciles contre les Ariens et contre d'autres dissidents, notamment contre les Lucifériens [1]. Il envoya Zénobius à Constantinople pour la défense de cette église, opprimée par les Ariens. C'est à lui qu'on doit attribuer la première institution des vicaires du Saint-Siége dans les provinces éloignées de Rome. Il bâtit deux églises et dessécha les marais qui environnaient le Vatican. Il corrigea la psalmodie et fit chanter les psaumes de David dans l'Occident, en ajoutant le *Gloria Patri* à la fin de chaque psaume; il fit aussi chanter les *Alleluia* au temps de Pâques. C'est à son pontificat que se rattachent les travaux de saint Jérome sur l'Écriture. Ce grand saint fut longtemps le secrétaire et l'aide de saint Damase, qui mourut le 11 décembre 384. Dieu l'honora du don des miracles pendant sa vie et après sa mort.

Cependant Valens continuait à persécuter l'Église. Vainqueur de ses ennemis, il ne gardait plus de ménagements avec les catholiques. Il y eut à Constantinople beaucoup de martyrs, parmi lesquels on cite saint Euloge et ses compagnons, qui sont honorés ensemble le 3 juillet.

Pour se plaindre de ces excès, les principaux de la ville envoyèrent à l'empereur, qui était encore à Nicomédie, une députation nombreuse composée, dit-on, de quatre-vingts ecclésiastiques. Leurs remontrances ne servirent qu'à irriter le tyran. La crainte, néanmoins, l'emporta sur la haine. Il parut accueillir les envoyés, mais il donna des ordres secrets pour les faire périr. On les embarqua sur un vieux navire auquel les matelots devaient mettre le feu quand il serait en mer. Ils n'étaient pas encore sortis du golfe au fond duquel est située Nicomédie, que le feu prit au vaisseau, d'où les mariniers s'échappèrent au moyen de la chaloupe. Le vent poussa le bâtiment embrasé assez loin sur la côte, où il acheva de se consumer avec les quatre-vingts martyrs, que l'Église honore le 5 septembre.

Césarée de Cappadoce avait alors pour évêque le grand saint

[1] On appelait ainsi les partisans de Lucifer, évêque de Cagliari en Sardaigne, qui, par un rigorisme outré, ne voulaient pas communiquer avec les Ariens tombés par faiblesse et rentrés dans la communion de l'Église.

Basile. Valens parcourait les provinces de l'empire pour y rétablir l'arianisme. Avant d'entrer à Césarée, il envoya devant lui Modeste, préfet du prétoire, pour gagner Basile, ou du moins pour l'intimider. Modeste manda le saint évêque. Il était assis sur son tribunal. A ses côtés paraissaient les licteurs armés de leurs faisceaux. Basile se présenta, le visage tranquille et serein. Le préfet le reçut d'abord avec une certaine honnêteté. Mais, quand il vit que ses discours glissaient sur l'âme du saint, il entra subitement dans une colère furieuse : — Quoi ! s'écria-t-il, vous osez résister aux ordres de mon maître, d'un prince à qui tout obéit? Ne craignez-vous pas de ressentir les effets de son indignation? Ne savez-vous pas qu'il peut d'un mot vous dépouiller de vos biens, vous exiler, vous enlever même la vie?

— Ces menaces me touchent peu, répondit Basile : celui qui ne possède rien ne peut rien perdre, à moins que vous ne vouliez m'enlever ces misérables vêtements que je porte, et quelques livres qui font toute ma richesse. Quant à l'exil, je n'en connais point, n'étant attaché à aucun lieu. Toute la terre est à Dieu : elle sera partout ma patrie, ou plutôt le lieu de mon passage. A l'égard de ma mort, je ne la crains pas; elle sera même une faveur pour moi, puisqu'elle me fera passer à la vie véritable. Il y a longtemps que je suis mort à celle-ci. Les tourments ne sont pas capables de m'ébranler; mon corps est dans un tel état de faiblesse, qu'il ne pourra les supporter : le premier coup terminera mon existence et mes peines.

Un tel langage parut extraordinaire à un homme de cour.

— Jamais, dit le préfet, on ne m'a parlé avec tant de hardiesse. — C'est, reprit le saint prélat, qu'apparemment vous n'avez jamais eu affaire à un évêque.

Modeste alla rendre compte à l'empereur de sa mission.

— Prince, lui dit-il,, nous sommes vaincus par un seul homme : n'espérez ni l'effrayer par des menaces, ni le gagner par des promesses. Il ne vous reste que la violence.

Valens ne jugea pas à propos de recourir à ce moyen; il craignait le peuple de Césarée, et sentait malgré lui du respect pour le courageux évêque.

Arrivé dans la ville, il se rendit à la grande église le jour de l'Épiphanie, pour y assister à l'office divin. Il entra dans le temple accompagné de tous ses gardes, pour intimider saint Basile par cet appareil. Quand il vit la pompe dont la fête était relevée,

la multitude qui s'empressait autour des autels, la modestie de tout le peuple, la majesté qui brillait sur le front de l'évêque, le recueillement des ministres qui le servaient, plus semblables à des anges qu'à des hommes, il ne put se défendre d'une vive émotion. Revenu à lui, il s'avança pour présenter son offrande; mais, comme personne n'approchait pour la recevoir, parce qu'on ne savait si le saint en serait content, Valens fut saisi d'un tremblement soudain. Ses genoux fléchissaient sous le poids de son corps; il fallut que deux prêtres vinssent le soutenir. Basile, usant de condescendance et de douceur, voulut bien agréer son offrande. Le prince en fut touché; mais, persistant dans son projet, il essaya encore une fois de gagner à sa cause l'illustre prélat. Il lui envoya des magistrats, des officiers de son armée, des personnes de haut rang. Il eut même un entretien particulier avec lui. Toutes ces tentatives furent vaines. Saint Basile répondit à ces insinuations avec une liberté apostolique, et ne craignit pas d'imposer silence à un courtisan qui l'osait menacer en présence du prince. Toutefois, cette généreuse liberté ne fâcha point l'empereur; elle tourna tout entière à l'avantage du prélat, à qui Valens accorda même des terres pour fonder un hôpital à Césarée.

Ces heureuses dispositions s'évanouirent bientôt sous le souffle empesté des Ariens. Le prince reprit son caractère méchant; il était déterminé à bannir saint Basile, lorsque son fils fut attaqué d'une fièvre violente à laquelle les docteurs ne pouvaient apporter ni remède ni soulagement. Persuadé que cette maladie était un juste châtiment de son indigne conduite envers le saint, Valence l'envoya chercher. A peine Basile eut-il franchi le seuil du palais que l'enfant se trouva mieux. Il promit que le malade recouvrerait la santé, si on s'engageait à le faire élever dans les principes de la saine doctrine. La condition fut acceptée, et le jeune prince guérit en effet. — Mais l'empereur ne tint pas sa parole. Il permit à un évêque arien de baptiser l'enfant, qui retomba malade et mourut quelques jours après. Ce coup du Ciel ne fit aucune impression sur Valens. Il résolut de nouveau l'exil de saint Basile, et, l'acte de bannissement étant rédigé, il se disposa à le signer.

Trois fois la plume se rompit entre ses mains, et tous ses membres furent saisis d'une telle agitation, qu'il lui eût été impossible de tracer une seule lettre.

Enfin Dieu fit éclater sa colère sur le persécuteur. Ayant entrepris une guerre contre les Goths, ce méchant prince disparut dans la bataille, sans que jamais on pût retrouver ses restes. L'opinion commune fut que, blessé d'un coup de flèche, il alla chercher un refuge dans une cabane voisine ; que cette cabane fut livrée aux flammes par les ennemis, et que l'empereur, abandonné de tous et ne pouvant plus se traîner, trouva parmi les horreurs de cet incendie une mort digne de sa vie (378).

CHAPITRE XXV.

Hérésie de Macédonius. — Théodose, empereur. — Concile de Constantinople, deuxième œcuménique. — Saint Sirice & saint Anastase Ier, papes.

Avec Valens s'éteignit l'hérésie arienne. Mais de son sein naquit une autre erreur, non moins contraire au dogme de la Trinité, puisqu'elle niait la divinité du Saint-Esprit. Elle avait pour auteur Macédonius, qui, d'abord partisan des Ariens, avait été placé par eux, en 341, sur le siége de Constantinople. Bientôt son ambition et sa dureté l'ayant rendu odieux à l'empereur Constance, quoique ce prince fût protecteur déclaré de l'arianisme, il avait été déposé par ceux-là mêmes qui l'avaient élevé (359).

Dès lors, également irrité contre les Ariens et contre les catholiques, il soutint malgré les premiers la divinité du Verbe, et contre les seconds il enseigna que le Saint-Esprit n'est pas une personne divine, mais une créature plus parfaite que les autres. Il tourna contre la divinité du Saint-Esprit la plupart des objections que les Ariens avaient faites contre la divinité du Verbe, et entraîna dans son parti plusieurs évêques hérétiques qui avaient été déposés aussi bien que lui. Ses sectateurs prirent le nom de Macédoniens.

A mesure que les Ariens perdirent leur crédit, les Macédoniens prirent faveur. Leurs mœurs étaient réglées, leur extérieur grave et composé, leur vie austère. La nouvelle erreur infecta non seulement la ville de Constantinople, mais la Thrace, la Bithynie, l'Hellespont.

L'empereur Théodose, qui avait succédé à Valens, consacra ses premiers efforts à la réprimer. Ce prince, à qui ses exploits non moins que sa piété et son ardent amour pour l'Église ont mérité le surnom de Grand, avait publié, peu de temps après son baptême, une loi célèbre par laquelle il flétrissait quiconque ne vivait pas dans la communion de l'Église romaine. « Nous voulons, dit-il, que tous les peuples de notre obéis- » sance suivent la religion que le prince des apôtres a ensei- » gnée aux Romains, et que nous voyons suivre à présent au » pontife Damase; en sorte que, selon la doctrine de l'Évan- » gile et les enseignements apostoliques, nous croyions une » seule divinité du Père, du Fils et du Saint-Esprit, avec une » égale majesté, et dans une adorable Trinité. Nous ordonnons » que ceux qui tiennent cette doctrine pure portent le nom de » catholiques; que les autres, dont nous réprouvons l'impiété » téméraire et insensée, soient appelés du nom ignominieux » d'hérétiques, et que leurs assemblées ne soient point hono- » rées du titre d'Église, en attendant qu'ils ressentent les effets » de la vengeance divine. »

Mais Théodose sentait qu'il fallait autre chose qu'une constitution impériale pour couper l'erreur dans sa racine. Il avait conçu le dessein de réunir, à l'exemple de Constantin, dont il voulait suivre les traces, un concile de tous les évêques. Il écrivit donc aux prélats, les invitant à se rendre à Constantinople, qu'il avait choisie pour le lieu de l'assemblée, parce qu'il voulait y assister. Ils accoururent de tous les points de la chrétienté. Mélèce, patriarche d'Antioche, devait présider le concile, en l'absence du pape Damase, que son grand âge retenait à Rome. L'empereur souhaitait ardemment de connaître Mélèce, à cause de sa réputation de sainteté, et surtout à cause d'une circonstance qui l'avait vivement frappé. Il avait vu en songe le saint évêque lui présenter d'une main la pourpre des rois, et de l'autre la couronne impériale. Tous les Pères étant arrivés à Constantinople, ils se rendirent ensemble au palais pour saluer Théodose. Le prince, voulant éprouver s'il reconnaîtrait Mélèce, avait défendu qu'on le lui désignât. Les traits du vieillard qui lui avait apparu étaient restés si profondément gravés dans son esprit, qu'il le distingua sans peine dans la foule. Courant donc à lui, il l'embrassa avec un empressement mêlé de respect et de tendresse.

Il conjura ensuite les évêques de chercher tous les moyens de rendre la paix à l'Église, leur promettant le concours de son zèle et de son autorité. L'ouverture du concile se fit avec une grande solennité. D'abord on essaya de ramener les Macédoniens par la douceur et la persuasion. Ce fut en vain. Les hérétiques se retirèrent de l'assemblée. Alors on renouvela contre eux les décrets du concile de Nicée, et, en confirmant le symbole que les Pères y avaient formulé, on ajouta ces paroles, touchant la seconde personne : « Qui est descendu des cieux, » s'est incarné, par la vertu du Saint-Esprit, dans le sein de la » Vierge Marie, s'est fait homme, a été crucifié pour nous sous » Ponce-Pilate, a été mis dans le sépulcre, est ressuscité le » troisième jour, suivant les saintes Écritures; est monté aux » cieux, est assis à la droite du Père, et viendra un jour, une » seconde fois, pour juger les vivants et les morts. »

Touchant la troisième personne, le concile de Constantinople ajouta : « Nous croyons au Saint-Esprit, qui est aussi Sei» gneur et donne la vie, qui procède du Père et du Fils, qui avec » le Père et le Fils est pareillement adoré et glorifié, qui a » parlé par les prophètes. »

L'empereur Théodose reçut cette décision de foi comme émanant de la bouche de Dieu même; il fit une ordonnance pour presser l'exécution de tout ce qu'avait décrété le concile.

Bien que cette assemblée n'ait été composée que des évêques d'Orient, le pape Damase et les prélats d'Occident ayant confirmé ses canons, ce concile fut reconnu pour œcuménique ou universel. Ce fut le second des conciles généraux; il se tint l'an 381.

Théodose, avec les grandes qualités qui le distinguaient, avait l'esprit naturellement vif et emporté. Dans une sédition, les habitants d'Antioche s'abandonnèrent aux derniers excès et allèrent même jusqu'à traîner dans la boue les statues de l'empereur et celles de l'impératrice. A la nouvelle de cet attentat, Théodose ne put maîtriser son indignation, et dans le premier moment il jura d'ensevelir la ville sous ses ruines. Cependant le peuple coupable avait bientôt senti la grandeur de son crime. Les habitants d'Antioche, consternés, n'osaient sortir de leurs maisons, et attendaient dans les alarmes le châtiment qu'ils avaient mérité.

Flavien, vénérable vieillard, occupait le siége patriarcal de

cette ville. Plongé lui-même dans la douleur, il passait les jours et les nuits aux pieds des saints autels, versant d'abondantes larmes, et implorant pour ses brebis égarées la miséricorde du Seigneur. Enfin, malgré son grand âge, il résolut d'aller trouver Théodose. Quand il parut devant ce prince, il se tint d'abord éloigné, les yeux baissés vers la terre, comme s'il eût été chargé seul du crime qui venait de se commettre. L'empereur, voyant la douleur du saint évêque, s'avança vers lui, et rappelant les bienfaits tout récents dont il avait comblé la ville d'Antioche :—Est-ce donc là, s'écria-t-il, ce que j'avais droit d'attendre ?

Flavien, pénétré de ces justes reproches, et laissant échapper un profond soupir : — Prince, dit-il, nous méritons tous les genres de supplices. Détruisez Antioche jusqu'aux fondements, réduisez-la en cendres, nous ne serons pas assez punis. Il reste cependant un remède à nos maux : vous pouvez imiter la bonté de Dieu : outragé par ses créatures, il leur a pardonné, il leur a ouvert les cieux. Si vous oubliez nos égarements, nous vous devrons notre salut, et votre clémence ajoutera un nouvel éclat à votre gloire. Les infidèles diront : Qu'il est grand le Dieu des chrétiens! il élève les hommes au-dessus de la nature, il en fait des anges sur la terre. Ne craignez pas que l'impunité soit d'un funeste exemple pour les autres villes. Hélas! notre sort ne peut que les effrayer. La consternation qui a enseveli Antioche dans le deuil est le plus cruel de tous les supplices. Ne rougissez pas de céder à un faible vieillard, ce sera céder à Dieu même. C'est lui qui m'envoie, pour vous rappeler ce qu'il disait lui-même aux hommes pendant qu'il était sur la terre : « Si vous ne pardonnez les offenses commises contre vous, » votre Père céleste ne vous pardonnera pas non plus vos pé» chés. » Représentez-vous, seigneur, ce jour terrible où princes et sujets comparaîtront au tribunal du juge suprême, et faites réflexion que toutes vos fautes seront alors effacées par le pardon que vous aurez accordé.

A ce discours Théodose ne put retenir ses larmes :—Comment refuserais-je, dit-il, de pardonner à des hommes semblables à moi, après que le maître du monde, s'étant abaissé pour nous jusqu'à la condition d'esclave, a bien voulu demander grâce à son Père pour les auteurs de son supplice, qu'il avait comblés de bienfaits?

Puis renvoyant avec bonté le saint évêque :—Allez, dit-il, allez, ô mon père. Hâtez-vous de retourner à votre troupeau; rendez la vie à Antioche; elle ne sera parfaitement rassurée, après une si violente tempête, que lorsqu'elle reverra dans son sein son sage et généreux pilote.

Mais Théodose, un autre jour, oublia l'exemple de modération qu'il vient de donner. La ville de Thessalonique, capitale de la Macédoine, s'était révoltée en 390, sous un prétexte infâme, contre son gouverneur, Bothéric, qui fut tué avec d'autres officiers. L'empereur, à la nouvelle qu'il en reçut, ordonna sur-le-champ le massacre des habitants de cette ville coupable. Sept mille personnes furent passées au fil de l'épée.

Théodose était à Milan, et cette ville avait alors pour évêque l'illustre saint Ambroise. Le saint pasteur écrivit aussitôt à Théodose pour lui représenter l'énormité de son crime et le faire rentrer en lui-même. En terminant, il l'avertissait que tant qu'il n'aurait pas fait pénitence, il ne pourrait assister aux saints mystères. Néanmoins, quelques jours après l'empereur se présenta à la porte de l'église. Ambroise vint à sa rencontre :

— Arrêtez, prince, lui dit-il; ne comprenez-vous pas encore la grandeur de votre faute! Comment oserez-vous entrer dans le sanctuaire de votre Dieu! vos mains sont encore teintes du sang innocent. Oserez-vous recevoir le corps sacré du Seigneur dans une bouche qui a commandé tant de meurtres? Retirez-vous, prince, et n'ajoutez pas le sacrilége à un si grand crime.

Comme l'empereur alléguait l'exemple de David, coupable d'adultère et d'homicide :—Vous l'avez imité dans son péché, répartit Ambroise; imitez-le dans sa pénitence.

Théodose se retira. A l'approche des fêtes de Noel, sa douleur devint plus vive.—Hélas! s'écriait-il, le temple du Seigneur est ouvert au dernier de mes sujets; il n'est fermé qu'à moi seul. Il se rendit à la porte de l'église, et supplia saint Ambroise de l'absoudre. L'évêque lui répondit qu'il ne pourrait être réconcilié qu'après une pénitence publique. Théodose s'y soumit. Ambroise exigea de plus, pour prévenir le renouvellement des excès qui venaient de se passer, que le prince signât une loi qui suspendrait pendant trente jours l'exécution des sentences de mort. Théodose aussitôt fit écrire la loi, la signa et promit de l'observer.

A la vue d'une si admirable soumission et d'une foi si ar-

dente, Ambroise ne put s'empêcher de verser des larmes d'attendrissement. Il jugea qu'en ce cas exceptionnel il pouvait se relâcher des règles ordinaires, qui n'accordaient qu'à la mort la grâce de la réconciliation pour le crime d'homicide. Il leva la sentence d'excommunication, et permit à l'empereur l'entrée de l'église.

L'illustre pénitent conserva toute sa vie un douloureux souvenir de sa faute. Il mourut huit ans après (398), dans les sentiments de la plus vive piété. Sa mémoire a toujours été vénérée dans l'Église. Les auteurs ecclésiastiques, les conciles mêmes l'ont souvent proposé comme le modèle des princes chrétiens.

La même année mourut le pape Sirice, Romain de naissance, qui avait succédé en 384 à saint Damase. Ce fut lui qui permit aux moines d'entrer dans le clergé et de recevoir les saints ordres jusqu'à l'épiscopat. Il régla que, dans les ordinations, on garderait les interstices ou intervalles d'un ordre à l'autre.

Il eut pour successeur saint Anastase Ier, aussi Romain, qui fut élu le 14 mars 398. Saint Jérome a fait de ce pontife un magnifique éloge en l'appelant un homme d'une vie sainte, d'une riche pauvreté et d'une sollicitude apostolique. Aussitôt après son exaltation, il s'efforça de procurer le repos à la ville de Rome, troublée par les Origénistes ou partisans des erreurs d'Origène. Son pontificat ne fut que de trois ans. Il mourut le 14 décembre 401. Le même saint Jérome dit que Dieu l'enleva de ce monde, pour lui épargner la douleur de voir le sac de Rome par Alaric, roi des Goths. Il s'est fait plusieurs translations des reliques d'Anastase, dont la plus grande partie est aujourd'hui dans l'église de Sainte-Praxède, à Rome.

CHAPITRE XXVI.

—

Le pélagianisme, — Saint Innocent Ier, saint Zozime, saint Boniface Ier, papes.

L'hérésie des Macédoniens était à peine étouffée, qu'une autre erreur vint déchirer le sein de l'Église. C'était le pélagianisme, ainsi nommé de Pélage, son auteur.

Pélage était né dans la Grande-Bretagne. Esprit subtil, artificieux, hypocrite, il vint à Rome, vers l'an 400, dans la compagnie d'un homme plus franc et plus instruit que lui, Célestius, personnage, dit saint Augustin, dont on eût pu se promettre grand bien, n'eussent été ses égarements. De Rome, Pélage se dirigea vers Carthage, où sa doctrine, sérieusement examinée, fut condamnée dans un concile présidé par l'évêque Aurélius. Il quitta cette ville au plus tôt et se rendit à Jérusalem pour y chercher des partisans, tandis que Célestius parcourait l'Afrique dans la même intention.

La doctrine de Pélage était tout ensemble le fruit d'un profond orgueil et d'une ardente réaction contre ceux qui s'excusaient sur la faiblesse humaine de leurs infractions aux lois du christianisme. Elle concernait trois chefs principaux : le péché orignel, le libre arbitre, la nécessité et la gratuité de la grâce.

L'hérésiarque disait : Adam et Ève furent créés mortels; leur péché n'a nui qu'à eux seuls. La transmission de la faute primitive est inconciliable avec la bonté de Dieu. Les enfants naissent dans le même état où était Adam avant sa désobéissance, et le baptême ne leur est pas donné pour effacer en eux quelque tache, mais pour leur imprimer le caractère, le sceau de l'adoption. Ceux qui meurent privés de ce sacrement obtiennent la vie éternelle, sans être néanmoins admis au royaume des cieux, à cause de cette interdiction prononcée contre eux par Jésus-Christ : « Celui qui ne renaît pas de l'eau et du Saint-Esprit ne peut entrer au royaume des cieux. » Pour vaincre le mal, nous avons actuellement les mêmes ressources qu'Adam avant son péché. Les forces du libre arbitre, sans aucun secours surnaturel, suffisent à l'homme pour accomplir tous les préceptes divins, surmonter toutes les tentations, s'élever à la plus éminente perfection, et obtenir la vie éternelle. Nous n'avons aucunement besoin de l'assistance divine pour faire le bien.

Le principal adversaire du pélagianisme fut un homme qui, par les fautes de sa jeunesse et les efforts héroïques qu'il fit pour se relever, avait acquis une connaissance profonde et expérimentale de cette erreur, saint Augustin. Il était né à Tagaste en Numidie (354); la vive sollicitude de sainte Monique, sa mère, le prépara dès son bas âge au christianisme. Mais la

philosophie païenne et le manichéisme perdirent ses premières années. Monique ne cessait de verser pour sa conversion d'abondantes larmes en présence du Seigneur. Augustin passa deux années à Rome et à Milan (383-384), professant publiquement l'éloquence. Dans cette dernière ville, il entendit l'illustre évêque saint Ambroise; c'était là que Dieu l'attendait. Frappé soudain jusqu'au plus profond de l'âme par un coup de la grâce, il renonça pour toujours au monde en même temps qu'à ses anciennes erreurs, fut admis au baptême, ordonné prêtre en 391, puis évêque d'Hippone en 395.

Jamais docteur dans l'Église n'exerça sur son époque et sur les siècles une aussi puissante influence. Il lutta contre tous les hérétiques de son temps, et aujourd'hui encore ses écrits admirables sont la base de l'enseignement théologique sur une infinité de questions.

Saint Augustin résuma ainsi contre Pélage la doctrine véritable : « L'homme, dit-il, en sortant des mains de Dieu, était saint, innocent, doué de grâces surnaturelles; toutes ses puissances spirituelles et corporelles étaient en parfaite harmonie. Il n'était point sujet à la mort. Quand Adam, père et représentant de toute la race humaine, commit le péché, toute sa postérité pécha avec lui et en lui; depuis lors elle porte les peines de sa faute. L'homme a perdu la grâce sanctifiante, il est devenu sujet à la douleur, esclave de la mort. Son intelligence s'est obscurcie, sa volonté affaiblie. Enclin par sa naissance au mal plus qu'au bien, il ne peut se relever de sa chute que par la grâce divine, sans laquelle il ne sent pas même sa misère. Mais la grâce lui a été donnée par la vie et la mort de Jésus-Christ. C'est la grâce qui commence et achève l'œuvre de son salut; elle l'excite ou le prévient, l'aide ou le soutient, le suit ou le perfectionne. Jamais la grâce extérieure de la doctrine et de l'exemple de Jésus-Christ ne peut suffire. L'homme, même en possession de la grâce, est si faible, qu'il ne peut se préserver entièrement du péché, sans un privilége spécial. »

Dans le synode de Carthage tenu sous Aurélien, et que nous avons cité tout à l'heure, Augustin avait déjà donné des preuves de son activité contre Pélage et Célestius. Il les suivit en Asie, et continua de combattre leur dangereuse erreur par écrit et de vive voix.

Saint Jérome avait aussi les yeux ouverts sur l'hérésie péla-

gienne, et venait de dénoncer comme fausse et contraire à la foi cette proposition : « L'homme, quand il le veut, peut rester entièrement libre du péché. » Les deux conciles de Jérusalem et de Diospolis (415) ne terminèrent pas les disputes. Mais ceux de Milève et de Carthage, tenus l'année suivante, excommunièrent Pélage et Célestius, et demandèrent au Pape la confirmation de leur sentence.

Saint Innocent I occupait alors la chaire de saint Pierre. Ce grand Pape approuva et scella de son autorité les deux conciles de Milève et de Carthage, et condamna lui-même expressément l'hérésie pélagienne.

Au commencement de son pontificat, il s'était constitué le défenseur de saint Jean Chrysostome, persécuté par l'impératrice Eudoxie et par Théophile, patriarche d'Alexandrie. Il excommunia les ennemis du saint évêque, et ne consentit à les recevoir en grâce qu'à la condition qu'ils rétracteraient tout ce qu'ils avaient fait contre sa mémoire.

Peu de temps après, la ville de Rome ayant été prise et saccagée par Alaric, roi des Goths, Innocent s'efforça de consoler son peuple par ses discours et de le soulager par ses aumônes.

Les peines de tout genre qu'il eut à souffrir pendant le cours de son règne lui ont fait donner dans quelques histoires le surnom de martyr. Il mourut le 2 mars 417.

Saint Augustin espérait que l'hérésie pélagienne, condamnée par le Saint-Siége, ne tarderait pas à s'éteindre. Deux conciles, disait-il au peuple, ont envoyé leurs décrets au Souverain-Pontife; ils ont été confirmés. L'affaire est finie : puisse aussi l'erreur être arrivée à son terme! Mais Pélage sut encore une fois éluder la force de l'arrêt qui venait de flétrir sa doctrine. Il parvint à tromper par des déclarations équivoques le pape Zozime, successeur d'Innocent, qui lui fit espérer la révocation des censures portées contre lui, si les choses étaient réellement comme il le disait. Alors les évêques d'Afrique se réunirent de nouveau en concile général à Carthage (418), et y démontrèrent si clairement la fourberie de Pélage, que Zozime ne garda plus de ménagements.

L'empereur Honorius lui-même poursuivit l'hérésiarque et ses disciples ; il les bannit des domaines de l'empire; il exila de même Julien, évêque d'Éclanum en Apulie, ardent pélagien, et avec lui dix-sept autres évêques d'Italie.

Le pape saint Zozime ne régna qu'un an et neuf mois. C'est à son pontificat que remonte la cérémonie du cierge pascal.

A sa mort, qui arriva le 26 décembre 418, saint Boniface I fut élu pour le remplacer. Un ambitieux nommé Eulalius, s'étant fait proclamer par une faction, se posa comme antipape à l'encontre de saint Boniface. Mais l'empereur Honorius intervint et chassa l'intrus de Rome.

Saint Boniface, comme ses prédécesseurs, ne cessa de lutter contre les pélagiens. Le chef de la secte était alors cet évêque Julien que nous avons vu tout à l'heure condamné à l'exil par l'empereur. Plus modéré que Pélage, il avait substitué le semi-pélagianisme aux premières erreurs. Des personnages recommandables par leur science et leur rang ne rougirent pas de prendre parti pour lui, contre saint Augustin, qui continuait de soutenir la lutte avec un zèle apostolique. Ils prétendaient qu'en combattant le pélagianisme, l'illustre docteur était tombé dans un extrême opposé. Enfin, ils enseignèrent que la grâce n'était pas nécessaire pour le commencement de la foi, ni pour la prière, ni pour le désir général d'accomplir les devoirs nécessaires au salut, que même l'homme pouvait avoir sans la grâce, quoique non pas mettre à exécution, tel désir spécial de faire le bien. Ils attribuaient la persévérance nécessaire pour le salut, non à la grâce divine, mais à la liberté et aux mérites de l'homme. Deux choses donc dans leur système sont indispensables pour la grâce, l'obéissance à ses inspirations; l'obéissance est le fait de l'homme. Quant à la grâce, Dieu l'accorde, pour croire, agir, persévérer, eu égard à la docilité que l'homme y apportera, docilité dont il a la prévision. De ces principes les Semi-Pélagiens concluaient que les hommes seraient punis ou récompensés dans l'autre vie, non seulement d'après leurs fautes actuelles ou leurs mérites acquis, mais encore d'après ce qu'ils auraient fait s'ils avaient vécu plus longtemps.

Le semi-pélagianisme, évidemment né du désir d'échapper tout ensemble à l'excès de l'hérésie pélagienne et à celui d'une prédestination absolue, fut ensuite soutenu par un certain Vincent, qu'il ne faut pas confondre avec saint Vincent de Lérins; par Faustus, évêque de Riez; par Gennade, prêtre de Marseille, enfin par Jean Cassien, abbé d'un couvent de la même ville et autrefois disciple de saint Jean Chrysostome.

Augustin n'eut pas plus tôt reçu connaissance de cette nou-

velle forme d'erreur, que son zèle pour la vérité lui fournit aussi des armes nouvelles. Mais sa ville épiscopale ayant été assiégée par les Vandales, il fut obligé de suspendre ses travaux, auxquels la mort vint bientôt mettre un terme (28 août 430). Ce fut saint Prosper et saint Hilaire d'Arles qui continuèrent la lutte. Ils eurent pour auxiliaires Fulgence, évêque de Ruspe en Afrique, et l'auteur inconnu du livre de la *Vocation des Gentils*.

Enfin le semi-pélagianisme fut solennellement condamné un siècle plus tard, dans deux conciles tenus, l'un à Orange en 529, et l'autre à Valence en 530. On y décréta comme enseignement de l'Église : que les commencements de la foi sont un fruit de la grâce, que la grâce librement donnée précède toute bonne action faite par l'homme; que ceux qui sont régénérés comme les élus ont besoin de la grâce divine pour persévérer dans le bien. Ces décisions furent confirmées par le Saint-Siége.

Vers l'an 470, un prêtre nommé Lucidus, poussant jusqu'à leurs conséquences extrêmes quelques opinions de saint Augustin, avait donné naissance à l'erreur du prédestinatianisme. Il disait que Dieu prédestinait non seulement à la félicité, mais encore à la damnation. Il niait la coopération de l'homme à l'action de la grâce dans l'œuvre de la justification et de la sanctification, et prétendait que l'action divine seule rendait uste et saint. Cette erreur fut condamnée dans plusieurs conciles tenus à Arles et à Lyon (471-475). Renouvelée au IXe siècle par un moine saxon nommé Gotescalc, elle fut de nouveau frappée d'anathème dans sept différents conciles, et s'éteignit insensiblement. Le nom de Gotescalc serait même resté dans l'oubli, sans les clameurs des Jansénistes, qui, réveillant les cendres du moine huit cents ans après sa mort, prétendirent qu'il avait été condamné injustement. Mais ils ont contre eux tous les témoignages de l'histoire et tous les écrivains contemporains [1].

[1] Raban, Hincmar, tous les théologiens, et les sept conciles où Gotescalc fut condamné.

CHAPITRE XXVII.

—

Hérésie de Nestorius, — Concile d'Éphèse, troisième œcuménique. — Saint Célestin I et saint Sixte III, papes.

L'Orient, inépuisable en vaines spéculations, va enfanter deux nouvelles hérésies.

Dans la controverse arienne, on avait déterminé positivement la nature divine de Jésus-Christ, comme précédemment on en avait défini la nature humaine ; maintenant on touchait à la question des rapports mutuels et des opérations réciproques de ces deux natures dans une personne unique.

Deux hommes voulurent résoudre cette question d'après les étroites lumières de leur esprit propre, sans tenir aucun compte de l'enseignement admis jusqu'alors dans l'Église. De là le nestorianisme et l'eutychianisme. Nous allons développer sommairement dans ce chapitre la première de ces erreurs.

Nestorius, d'abord moine en Orient, puis prêtre d'Antioche, devint patriarche de Constantinople en 428. Il avait de l'éloquence et une instruction variée, mais c'était un homme superficiel. Son âme était orgueilleuse et son zèle souvent peu éclairé. Son caractère hautain se fit remarquer dès son sermon d'installation. « Empereur, disait-il en s'adressant à Théodose II, délivre l'empire des hérétiques, et je te donnerai le royaume du ciel. Aide-moi à vaincre les ennemis de l'Église, je t'aiderai à triompher des Perses [1]. »

Son zèle en effet se dirigea tout de suite contre les faibles restes des Ariens et des Macédoniens. Mais tout en combattant l'hérésie il y tomba lui-même.

Il avait promis aux fidèles de son Église une doctrine précise sur la nature du Fils de Dieu. Un prêtre nommé Anastase, sur l'ordre de son évêque, commença la série des leçons. Il débuta par attaquer le titre vénérable de Mère de Dieu, donné par tous les siècles passés à l'auguste Marie. On fut choqué de ce premier principe. Nestorius en prit la défense. Il parut lui-

[1] Socrate, *Hist. Eccles.*, VII, 29.

même en chaire, et, dans un discours sur la première épître aux Corinthiens, il prétendit que l'on devait appeler la sainte Vierge Mère du Christ, et que l'homme enfanté par elle devait être nommé Théophore, qui porte Dieu, ou Théodoque, qui reçoit Dieu. Dès lors l'incarnation n'était plus qu'une simple inhabitation du Verbe dans la personne du Christ, et le Verbe ne s'était pas réellement fait homme. Nestorius ne voyait plus dans Jésus-Christ que deux personnes placées l'une à côté de l'autre, unies extérieurement et moralement; ainsi renversait-il la doctrine enseignée jusqu'alors.

Cette nouveauté souleva des réclamations, non seulement en Orient, mais jusque dans l'Occident. Toute l'Église fit entendre un murmure de mécontentement profond et partagea l'indignation que le peuple de Constantinople avait fait éclater tout d'abord. La doctrine du Verbe fait chair avait été si clairement définie et par saint Augustin et par saint Athanase, qu'il n'était plus possible de s'y tromper.

Cependant l'opinion avancée par le patriarche de Constantinople séduisit un grand nombre de fidèles. Les moines égyptiens surtout défendaient ou attaquaient avec chaleur l'expression de Mère de Dieu; et la dispute s'envenima d'une manière effrayante.

Saint Cyrille, patriarche d'Alexandrie, tenta vainement de calmer les esprits. Il disait aux moines : « Vous appelez la mère qui conçoit et enfante selon l'ordre de la nature, non la mère du corps, mais la mère de l'homme tout entier, formé d'une âme et d'un corps, quoique le corps seul, et non l'âme du fils, soit formé de la substance de la mère. Dites donc aussi du Christ : Le Verbe, éternellement engendré par le Père, ayant pris une nature humaine, a été enfanté par Marie selon la chair.

Saint Cyrille, dans la discussion nestorienne, fut au dogme de l'incarnation ce que saint Athanase, dans la controverse arienne, avait été au dogme de la divinité du Verbe. Il adressa plusieurs représentations à Nestorius; mais ce fut sans fruit; l'hérétique resta inflexible, et ne répondit aux avertissements que par des outrages et des calomnies.

Cyrille alors informa de ce qui se passait le pape saint Célestin Ier, qui avait succédé à saint Boniface Ier en 423. Nestorius, de son côté, écrivit au pontife comme pour se justifier.

Mais Célestin, ayant pris de nouveaux renseignements, condamna Nestorius, et soutint contre lui par d'excellentes instructions le clergé et le peuple de Constantinople. En même temps un concile tenu à Rome en 430 anathématisait sa doctrine et le menaçait lui-même de le retrancher du sein de l'Église, si dans dix jours il ne se rétractait. Nestorius appela du concile de Rome à un concile mieux informé.

Cyrille, chargé des pleins pouvoirs du Pape, tint donc peu de temps après un concile à Alexandrie, et, dans une lettre d'ailleurs pleine de respect et de charité chrétienne, il envoya l'arrêt de cette assemblée, formulé dans douze anathèmes. Nestorius y répondit par douze autres anathèmes, dans lesquels il imputait à saint Cyrille une multitude d'erreurs. La discussion devint encore plus affligeante par la défection de deux évêques, Jean d'Antioche et le célèbre Théodoret, évêque de Cyr.

Dans cet état de choses, un concile général était indispensable. Théodose II, fatigué de tant de disputes, bien qu'en secret favorable au nestorianisme, proposa la ville d'Éphèse pour la tenue de l'assemblée (431). Près de deux cents évêques s'y réunirent, sous la présidence de saint Cyrille, à qui le pape Célestin avait donné tous les pouvoirs nécessaires. Nestorius se rendit aussi dans la ville, accompagné du comte Candidien, que l'empereur avait chargé de maintenir l'ordre en cas de troubles ; mais il refusa opiniâtrément d'aller à l'assemblée, malgré trois sommations juridiques.

Au milieu de l'église où se tenait le concile, un trône était élevé sur lequel fut placé le livre des saints Évangiles. C'était pour figurer cette assistance éternelle que Jésus-Christ a promise à ses fidèles enfants : spectacle saint et imposant, dont le concile d'Éphèse le premier donna le modèle à tous ceux qui vinrent ensuite. Les évêques étaient assis des deux côtés, suivant la dignité de leurs siéges. Comme Nestorius était absent, il fallut examiner sa doctrine dans ses écrits. La lecture achevée, tous les Pères s'écrièrent d'une voix unanime : « Anathème à ces impiétés ! anathème à qui tient cette doctrine de mensonge, contraire aux saintes Écritures et à la tradition des siècles ! » Puis on lut la lettre du pape Célestin à Nestorius, et plusieurs des Pères les plus révérés, saint Basile, saint Cyprien, saint Athanase, saint Ambroise, que l'on mit en opposition avec les propositions de l'hérésiarque. Alors chaque évêque ayant

rendu témoignage de la foi de son Église, on déclara solennellement la sainte Vierge Mère de Dieu, et l'on prononça la sentence de déposition contre le novateur.

L'affaire était jugée, mais non terminée. Lorsque les Pères du concile voulurent se séparer, après avoir décrété l'envoi au Pape des actes qu'on y avait dressés, ils trouvèrent toutes les issues fermées, et il leur fut impossible de faire parvenir leurs lettres à Rome. Le comte Candidien, prévenu par Nestorius et son parti, était l'auteur de cette mesure. Il avait même écrit à l'empereur une fausse relation de ce qui s'était passé dans le concile. Théodose ignora donc le véritable état des choses, jusqu'à ce que les évêques trouvèrent le moyen d'envoyer à Constantinople un député déguisé en mendiant, par lequel on apprit tout. Alors l'empereur confirma, en tant que le lui permettait son autorité, les décisions du concile d'Éphèse, donna des ordres pour que les évêques ne fussent inquiétés en rien, relégua Nestorius dans un monastère d'Antioche, et, comme cet hérésiarque continuait d'y prêcher ses erreurs, il l'exila d'abord à Pétra dans l'Arabie, ensuite au désert d'Oasis en Égypte, où quelques années après il mourut misérablement, sans avoir voulu abjurer son erreur.

Le pape Célestin Ier était mort aussi, mais saintement, le 16 avril 432. Outre Nestorius, ce zélé pontife combattit les Novatiens, les Pélagiens et les Semi-Pélagiens. Il envoya dans la Grande-Bretagne saint Germain, évêque d'Auxerre, avec saint Loup, évêque de Troyes, pour y lutter contre les ennemis de la grâce. C'est lui qui donna à l'Écosse et à l'Irlande leurs premiers apôtres, Palladius et Patrice. Enfin on rapporte à son pontificat l'institution de l'introït à la messe.

Saint Sixte III, romain de naissance, lui succéda le 26 avril, et tint le Saint-Siége huit ans environ.

Malgré la fermeté que l'on avait déployée contre eux, les Nestoriens continuèrent de troubler l'Église. Il fallut, pour rétablir la paix, et l'intervention de l'empereur et l'influence d'Acace, le vénérable évêque de Berée; de Siméon-le-Stylite, la merveille de son temps; de Paul d'Émèse, du pieux et courageux Isidore de Péluse. Enfin l'union hypostatique des deux natures en Jésus-Christ fut solennellement reconnue et proclamée, et le concile d'Éphèse, confirmé par l'adhésion du Souverain-Pontife, reçut le caractère de troisième concile œcuménique.

CHAPITRE XXVIII.

Hérésie d'Eutychès. — Concile de Chalcédoine, quatrième œcuménique. — Saint Léon-le-Grand, pape.

A peine les troubles occasionnés par le nestorianisme étaient-ils apaisés, qu'une autre erreur vint en susciter de nouveaux.

On avait remarqué dans la controverse contre Nestorius l'activité extraordinaire d'un vieillard nommé Eutychès, supérieur d'un couvent à Constantinople. Dans sa sollicitude, il n'avait rien épargné pour arrêter la marche de l'hérésie. Il avait même écrit au Saint-Siége pour se plaindre des progrès alarmants qu'elle faisait tous les jours.

Qui eût cru que ce moine si zélé dût à son tour déchirer le sein de l'Église et corrompre son divin enseignement?

Attaché, selon toutes les apparences, à la doctrine d'Origène sur la préexistence des âmes, Eutychès enseigna qu'avant l'union du Verbe avec l'humanité, les deux natures étaient absolument distinctes ; qu'après l'union, la nature humaine, confondue avec la nature divine, fut tellement absorbée par elle, que la divinité seule resta, et que ce fut elle qui souffrit pour nous et nous racheta. Le corps du Christ était donc un corps humain quant à sa forme et quant à son apparence extérieure, mais nullement quant à sa substance.

Ainsi le mystère de l'incarnation était anéanti comme dans le nestorianisme. La nouvelle erreur ne tarda pas à se répandre sous diverses formes. Dénoncée par Eusèbe, évêque de Dorylée, à Flavien, patriarche de Constantinople, elle fut condamnée par un concile tenu dans cette ville l'an 448, et Eutychès lui-même, s'obstinant à opposer l'autorité des Écritures, qu'il interprêtait mal, à la doctrine des saints Péres, fut déposé. Mais il eut recours à la puissance impériale et trouva de la sympathie surtout dans l'impératrice Eudoxie. En même temps il écrivait au Pape, à Pierre Chrysologue, évêque de Ravenne, et au turbulent et ambitieux successeur de Cyrille, le patriarche Dioscore.

Saint Léon I avait succédé le 10 mai 440 à Sixte III, sur la

chaire de saint Pierre. Les pontifes ses prédécesseurs l'avaient employé dans les affaires les plus épineuses et les plus importantes. Il se trouvait dans les Gaules lorsqu'on le proclama. Le peuple de Rome apprit son élection avec transport, et le vit sur le Saint-Siége avec admiration.

Dès son avènement, Léon consacra tous ses soins au rétablissement de la discipline ecclésiastique.

Les intérêts de la foi ne lui furent pas moins chers. Il n'eut pas plus tôt reçu connaissance des erreurs d'Eutychès, qu'il éleva fortement la voix contre cet hérésiarque. Le concile de Constantinople de l'an 448, ayant soumis ses décisions à son jugement, le pontife les confirma dans une lettre adressée à Flavien où la doctrine de l'Église sur les deux natures et leur union hypostatique est expliquée avec une solidité et une clarté parfaites.

Cependant Dioscore, de concert avec l'eunuque Crisaphius, était parvenu, dans des vues criminelles, à faire convoquer par l'empereur Théodose un concile à Éphèse (449). Le Pape y envoya trois légats; mais le patriarche d'Alexandrie, arrivant avec une troupe de satellites, enleva la présidence aux représentants du Souverain-Pontife, leur défendit de lire les lettres de saint Léon, fit maltraiter par les soldats saint Flavien, qu'il détestait personnellement, et exerça une telle violence contre les autres Pères du concile, qu'il leur arracha tout ce qu'il demandait. Cette malheureuse assemblée reçut le nom infamant de brigandage d'Éphèse, ce qui n'empêcha pas Théodose II d'en confirmer les décrets.

Saint Léon ressentit vivement le contre-coup de tous ces excès. Théodose étant mort peu de temps après, on lui donna pour successeur Marcien, prince sage et religieux. Léon conçut alors l'espoir de rétablir la paix dans l'Église. Le remède le plus efficace était un concile œcuménique. L'empereur, selon le vœu du pontife, le convoqua dans la ville de Chalcédoine. Cinq cent vingt-cinq évêques, presque tous orientaux, s'y trouvèrent réunis. Saint Léon, n'ayant pu s'y rendre, avait envoyé trois légats, qui présidèrent en son nom. On commença par examiner la conduite emportée et coupable de Dioscore à l'égard de saint Flavien; on lui reprocha d'avoir violé toutes les règles, et il fut déposé. On lut ensuite la lettre admirable que saint Léon avait écrite à Flavien dès le commencement de la controverse, et la

doctrine qu'elle renfermait fut trouvée parfaitement conforme aux symboles de Nicée et de Constantinople. Elle fut donc approuvée d'une voix unanime et regardée comme une règle infaillible de foi. « Nous croyons tous ainsi, s'écrièrent les évêques; telle est la foi de nos pères, telle est la foi des apôtres. C'est Pierre lui-même qui a parlé par la bouche de Léon; il faut tenir cette doctrine pour orthodoxe : anathème à qui ne l'admet pas! »

Les Pères du concile dressèrent ensuite une confession de foi dans laquelle, après avoir rapporté les symboles de Nicée et de Constantinople, ils s'expriment en ces termes : « Nous déclarons que l'on doit confesser un seul Jésus-Christ notre Seigneur, le même vraiment Dieu et vraiment homme, parfait dans l'une et dans l'autre nature, consubstantiel au Père selon la divinité, et à nous selon l'humanité; engendré du Père avant les siècles, selon la divinité, et né de la Vierge Marie dans le temps, selon l'humanité; un seul et même Jésus-Christ notre Seigneur en deux natures, sans confusion, sans changement, sans division, sans séparation, sans que l'union ôte la différence des natures; au contraire, la propriété de chacune est conservée et concourt à une seule personne, de telle sorte que c'est un seul et même Fils unique, Dieu, Verbe, notre Seigneur Jésus-Christ. »

Les Pères envoyèrent les décrets du concile au pape saint Léon, le priant de les confirmer, nommément celui qui accordait la préséance au patriarche de Constantinople sur les autres prélats orientaux.

Caractère énergique, Léon, qui mérita le surnom de Grand, paraît avoir été suscité de Dieu principalement pour combattre l'hérésie eutychienne. Mais tout son pontificat, de vingt et un ans, fut une lutte continuelle entreprise pour la défense et la gloire de la religion.

Pas un ennemi de l'Église qu'il n'ait poursuivi et accablé de tout le poids de son autorité. Il expulsa de Rome les derniers des Manichéens, dont, à force de recherches, il avait découvert les infamies et les crimes. Il s'arma de la même rigueur contre les restes des Pélagiens, et atteignit jusqu'en Espagne la secte mourante des Priscillianistes ou disciples de Priscillien, née en 380 et réunissant aux erreurs de Manès celles des Gnostiques.

Ses quatre-vingt-seize sermons, d'un style à la fois plein de magnificence et de vigueur, sont une preuve qu'au milieu des

charges et des affaires que lui imposait la haute dignité de successeur de saint Pierre, les devoirs de l'apôtre furent toujours pour lui les premiers et les plus sacrés.

Par sa prudence et sa fermeté, il conserve l'église d'Illyrie sous la dépendance de l'Occident; par la gravité et l'élévation des reproches qu'il adresse au violent et rebelle métropolitain de Thessalonique, Anastase, son légat, il ramène cet archevêque à la douceur qui convient au représentant du vicaire de Jésus-Christ. Il fait rentrer dans les bornes de la modération et réconcilie avec le Saint-Siége Hilaire, évêque d'Arles, qui défendait avec un zèle exagéré ses prétendus droits métropolitains sur les deux provinces narbonnaises. Il soumet les églises d'Afrique à l'autorité du Saint-Siége, et contraint Valentinien III à reconnaître en lui le titre et la dignité de chef souverain de l'Église, que l'empereur lui conteste.

En 452, il détourne de Rome le fléau de Dieu en se présentant au farouche Attila, le bâton pastoral à la main, revêtu de ses ornements pontificaux, pasteur magnanime défendant ses ouailles au péril de ses jours. Attila, selon la tradition, se retira tremblant; il avait vu près du pontife saint Pierre armé d'une épée nue et menaçante.

Enfin, trois ans après, Léon sauve encore son peuple des fureurs de Genséric, roi des Vandales. Aussi ceux mêmes qui ne reconnaissent pas en lui le chef de l'Église entière ne peuvent lui refuser le titre de Grand, titre auguste que la voix des siècles a consacré.

CHAPITRE XXIX.

Saint Hilaire & saint Simplice, papes. — Chute de l'empire d'Occident. — Saint Félix III, pape — Persécutions en Afrique. — Saint Gélase & saint Anastase II, papes. — Conversion de Clovis.

Saint Léon-le-Grand eut pour successeur sur le trône de saint Pierre saint Hilaire, élu le 12 novembre 461. N'étant encore que diacre, Hilaire avait assisté comme légat pontifical au concile d'Éphèse, où il faillit succomber victime de la violence de

Nestorius. Élevé sur le Saint-Siége, il écrivit une lettre encyclique à toutes les églises d'Orient pour foudroyer de nouveau les erreurs de Nestorius et d'Eutychès. Il veilla rigoureusement à l'observance du canon du concile de Nicée qui interdit les translations d'un siége épiscopal à un autre, et défendit aux évêques de choisir eux-mêmes leurs successeurs. Il mourut le 10 septembre 467. On a de ce pape onze épîtres et plusieurs décrets.

Saint Simplice le remplaça; il lutta toute sa vie contre les hérétiques, qui ne cessaient de s'agiter. Il chassa du siége d'Alexandrie Pierre Monge, et de celui d'Antioche Pierre-le-Foulon, eutychiens l'un et l'autre. Il poursuivit pour la même cause Acace, patriarche de Constantinople. Mais il ne put arrêter le schisme élevé par cet intrigant, schisme qui vint alors séparer l'Église d'Orient de l'Église romaine, pour ne finir que quarante ans après, sous le pape Hormisdas.

Simplice ordonna que les revenus des bénéfices ecclésiastiques seraient divisés en quatre parts, la première pour les bénéficiers, la seconde pour l'entretien des églises, la troisième pour les pauvres, la quatrième pour les prêtres et les autres ministres. Il fit de riches présents à l'église de Saint-Pierre et y établit, ainsi que dans celles de Saint-Paul et de Saint-Laurent, des pénitenciers hebdomadaires pour satisfaire à la dévotion du peuple. Il mourut le 2 mars 483, après avoir vu la chute de l'empire d'Occident.

Il y avait 1228 ans que Rome avait jeté les fondements de sa grandeur. Il semblait, à en juger d'après sa force et son étendue, que sa durée devait être sans fin; cependant au jour marqué dans les décrets éternels, l'empire romain s'écroula sous le souffle de la vengeance divine, comme un édifice dont la base est ruinée.

Dieu chargea les peuplades farouches du Nord de l'exécution de ses arrêts. Dès le commencement du ve siècle, Huns, Alains, Goths, Vandales s'étaient précipités sur les provinces romaines et s'en étaient partagé d'avance les riches dépouilles. Mais ce fut Odoacre, roi des Hérules, qui porta le dernier coup au vieux colosse. En 476, il s'avança contre Rome à la tête d'une formidable armée, s'en empara presque sans résistance et détruisit l'empire, dont il anéantit jusqu'à la dénomination en prenant le simple titre de roi d'Italie.

Le Ciel rejeta le peuple romain, parce que depuis longtemps il avait oublié sa mission. Il choisira pour le remplacer une nation encore à l'état d'enfance, mais qui, sous sa direction puissante, grandira rapidement et tiendra pendant plus de douze siècles le premier rang dans l'univers chrétien.

Rome néanmoins sera toujours la reine du monde; mais ce ne sera plus la force brutale qui lui donnera son ascendant sur les hommes, ce sera l'autorité paternelle de ses pontifes.

Au pape Simplice succéda saint Félix III, romain, élu le 8 mars 483. Pendant un règne de neuf ans moins douze jours, ce pontife condamna, dans un concile du 28 juillet 484, Acace et les légats du Saint-Siége, qui, trompés par cet homme artificieux, avaient communiqué avec lui. Il refusa de même de recevoir à sa communion les successeurs d'Acace, à moins qu'ils ne fissent satisfaction, et s'opposa courageusement aux tentatives de l'empereur Zénon contre la foi véritable.

Cependant, en Afrique, une épouvantable persécution suscitée par l'arien Genséric, roi des Vandales, et continuée par son fils Hunéric, arien comme lui, venait de plonger l'Église dans le sang. Le saint évêque de Carthage, Eugène, et avec lui cinq mille ecclésiastiques furent condamnés à un rigoureux exil, après avoir eu la langue coupée jusqu'à la racine. La plupart d'entre eux conservèrent néanmoins l'usage de la parole. Quarante mille autres catholiques subirent divers tourments. L'histoire de ces excès affreux a été écrite par Victor de Vite. L'abominable persécuteur, après huit ans de règne, mourut dévoré par les vers.

Mais il y eut aussi des chrétiens tremblants qui cédèrent à la violence de la persécution. La tempête apaisée, ils demandèrent humblement leur réconciliation avec l'Église; l'an 487, le pape saint Félix tint à Rome un concile où ils furent réintégrés dans la sainte famille des enfants de Dieu.

Félix est le premier qui ait employé l'indiction [1] dans ses lettres. C'est lui aussi qui régla que les églises ne seraient con-

[1] Indiction, terme de chronologie qui signifie une révolution périodique de quinze années. Cette méthode de compter est en usage dans les bulles du Saint-Siége. On en attribua l'origine à Constantin, qui la fit succéder à celle des olympiades. Quelques-uns croient qu'elle commença par une taxe du même nom, qui dura quinze ans.

sacrées que par les évêques. Sa mort arriva le 24 février 492.

Saint Gélase, né à Rome, comme il le déclare lui-même, quoique presque tous les auteurs le disent Africain, après avoir été secrétaire de saint Félix, fut élu à sa place, le 2 mars, et tint le Saint-Siége quatre ans huit mois onze jours. Comme ses prédécesseurs, Gélase fut occupé presque toute la durée de son règne par les troubles qu'avaient occasionnés en Orient les dernières hérésies et le schisme d'Acace. Au zèle le plus ardent pour la défense de la vérité ce pontife joignit de grandes lumières. Le sacramentaire qui porte son nom, bien qu'il ne soit pas entièrement de lui, son décret sur les livres authentiques, sa lettre à l'empereur Anastase pour la défense du concile de Chalcédoine, son traité contre Eutychès et Nestorius, témoignent de la profonde connaissance qu'il avait des matières ecclésiastiques. Dans les actes du concile de 70 évêques, qu'il convoqua l'an 494 à Rome, et où l'on fit un catalogue des saintes Écritures conforme à celui que l'Église catholique reçoit aujourd'hui, on voit nommés avec distinction plusieurs des saints Pères, parmi lesquels on remarque saint Cyprien, saint Athanase, saint Grégoire de Nazianze, saint Cyrille d'Alexandrie, saint Jean Chrysostome, saint Ambroise, saint Augustin, saint Hilaire, saint Jérome, et saint Prosper. Saint Gélase est le premier qui ait fixé les ordinations aux quatre-temps. Il mourut le 21 septembre 496.

Le court pontificat d'Anastase II, son successeur (496-498, un an huit mois vingt-trois jours), fut glorifié par la conversion de Clovis, roi des Francs, conversion qui amena celle de la nation entière.

A l'époque où nous sommes arrivés, la plus forte des tribus des Francs, celle des Francs Saliens, avait pour chef un guerrier valeureux, Clovis. Bien que païen, il avait épousé une princesse chrétienne d'une grande piété. Clotilde, c'était le nom de cette princesse, parlait souvent à Clovis de la religion de Jésus-Christ; elle lui faisait sentir, dans des entretiens particuliers, la vanité des idoles : mais le prince avait peine à se rendre. Toutefois Clotilde obtint qu'un fils qu'elle avait mis au monde fût baptisé. L'enfant étant mort peu de jours après son baptême, Clovis s'en prenait à la reine, et attribuait cette mort à la colère de ses faux dieux. Clotilde ne perdit point courage. La foi dont elle était animée sécha les larmes que la tendresse

maternelle faisait couler, et soutint sa constance au milieu de son affliction. Elle eut un second fils, qu'elle fit encore baptiser. L'enfant tomba malade aussi, et le roi disait déjà qu'il mourrait infailliblement comme son frère, puisqu'il avait été baptisé comme lui. Clotilde eut recours à la prière, et Dieu, content d'avoir mis sa foi à cette épreuve, en récompensa le mérite en rendant la santé au jeune prince.

Les grandes qualités de Clovis et les espérances que l'on concevait de sa conversion lui gagnèrent le cœur de ses nouveaux sujets. On faisait, dans toutes les provinces chrétiennes de la Gaule, les vœux les plus ardents pour que Dieu daignât l'éclairer. Ces vœux furent exaucés, et la divine providence voulut que la conversion de ce prince, à laquelle était attachée celle de toute la nation des Francs, s'opérât par un prodige semblable à celui qui avait gagné Constantin-le-Grand à Jésus-Christ.

Les Allemands, peuplade de la Germanie, avaient passé le Rhin et s'avançaient vers les Gaules pour y porter le ravage. Clovis marcha contre eux et les joignit dans les plaines de Tolbiac (aujourd'hui Zulpick, non loin du Rhin). Avant son départ, Clotilde lui avait dit que, s'il voulait s'assurer la victoire, il devait invoquer le Dieu des chrétiens. On en vint aux mains ; les troupes de Clovis commençaient à plier et à se rompre. Ce premier mouvement de désordre redoubla l'ardeur des Allemands, qui se croyaient déjà maîtres du champ de bataille. Dans cette extrémité, Clovis se rappela les paroles de Clotilde, et, s'adressant au Dieu de sa vertueuse épouse, il dit à haute voix : « Dieu que Clotilde adore, secourez-moi; si vous me rendez » victorieux, je n'adorerai plus d'autre Dieu que vous. » Le Seigneur avait marqué ce moment pour se faire connaître à Clovis. A peine le prince eut-il achevé sa prière, que la victoire passa tout-à-coup de son côté. Les Allemands prirent la fuite, et presque tous ceux qui échappèrent au carnage se rendirent à discrétion.

Il était évident que ce triomphe venait du Ciel. Clovis, victorieux, repassa dans les Gaules, et songea tout de suite à l'exécution de son vœu. Durant la marche, il interrogeait ceux des ecclésiastiques qu'il pouvait rencontrer, et se faisait instruire par eux des mystères augustes de la religion. Il prit même, en passant à Toul, un saint prêtre nommé Vaast, qui avait une

grande réputation de vertu. En apprenant la victoire, et surtout la conversion de son époux, Clotilde ne pouvait contenir sa joie. Elle courut à sa rencontre jusqu'à Reims pour le féliciter tout ensemble et du succès de ses armes et de ses heureuses dispositions.

Saint Remi gouvernait alors l'église de Reims. Dieu l'avait enrichi de tous les talents et de toutes les vertus qui pouvaient en faire l'apôtre de la France. Ce fut à lui que le prince s'adressa pour achever de s'instruire. Il ne délibéra plus sur son changement : il assembla ses capitaines, les exhorta à suivre son exemple en renonçant à de vaines idoles pour adorer le Dieu qui leur avait donné la victoire. Il eut le bonheur de trouver un écho fidèle dans le cœur de ses braves guerriers. « Nous renonçons aux dieux mortels, s'écrièrent-ils dans leurs transports; nous sommes prêts à adorer le Dieu véritable, le Dieu que prêche Remi. »

Et la veille de Noel de cette année 496, on vit s'avancer vers les portes de la basilique de Reims les nouveaux convertis, le prince à leur tête. Saint Remi n'omit rien pour donner à cette cérémonie de la pompe et de l'éclat. On avait tendu l'église et le baptistère de riches tapisseries; on avait allumé une multitude de cierges, où les parfums les plus exquis se trouvaient mêlés avec la cire. Rien n'est beau comme la description qui nous est restée de la marche des nouveaux catéchumènes. On s'avança processionnellement avec la croix et les saints Évangiles, depuis le palais du roi jusqu'à l'église, en chantant des hymnes et des litanies. Saint Remi tenait le roi par la main ; la reine suivait avec les deux sœurs de Clovis et près de trois mille officiers de l'armée que l'exemple du prince avait gagnés à Jésus-Christ.

Lorsque le roi fut arrivé devant le baptistère, il demanda qu'on voulût bien l'admettre au nombre des enfants de Dieu et lui conférer la grâce du baptême. Alors le saint évêque s'adressant au prince : « Noble sicambre, lui dit-il, baissez la tête ; » adorez ce que vous avez brûlé, et brûlez ce que vous avez » adoré. » Ensuite, lui ayant fait confesser la foi de la Trinité, il le baptisa et l'oignit du saint chrême. Les trois mille officiers qui l'accompagnaient, sans compter les femmes et les enfants, furent baptisés en même temps par les évêques et les autres ministres rassemblés à Reims pour cette cérémonie. Des deux

sœurs de Clovis, l'une reçut le baptême, et l'autre, qui était chrétienne et qui avait eu le malheur de tomber dans l'arianisme, fut réconciliée avec l'Église.

Clovis était alors le seul roi catholique. L'empereur Anastase favorisait les Eutychiens; les autres princes étaient infectés de différentes hérésies.

CHAPITRE XXX.

—

Saint Benoit. — Le monastère du Mont Cassin.

L'Orient, comme nous l'avons vu, avait depuis plusieurs siècles des solitaires, des moines retirés du monde et vivant seuls avec le Seigneur au sein des déserts.

En Occident, le père, ou du moins le grand instituteur de la vie cénobitique, fut saint Benoît. Il était né l'an 480, de parents nobles, à Nursie en Italie. Dès qu'il fut en âge d'être envoyé aux écoles, son père le fit partir pour Rome. Mais son cœur, que n'avait jamais infecté le poison du vice, se souleva à l'aspect des déréglements dont se souillaient la plupart de ses compagnons d'étude. Il se retira dans une étroite caverne, à quarante milles de la cité. Il passa trois années entières dans ce séjour, qui eût été bien triste si Dieu ne l'avait embelli par les charmes de sa présence. Un moine nommé Romain lui procurait les aliments chétifs dont il se contentait. Ce temps écoulé, son nom, devenu célèbre dans tous les environs, le trahit, et les religieux d'un monastère voisin le demandèrent pour abbé.

Benoît résista longtemps à leurs supplications. Ces moines, dégénérés de la ferveur primitive de leur institut, menaient une vie que le saint ne jugeait point conforme à l'austérité des vrais solitaires. Il leur prédit que dans peu ils se repentiraient de l'avoir élu pour supérieur, et cette parole ne se réalisa que trop à la lettre.

Vaincu par leurs instances, Benoît s'était chargé de la conduite du monastère. Il rencontra parmi les frères des hommes

assez criminels pour concevoir l'infâme projet de se délivrer d'un supérieur qui leur était à charge. Ils trouvaient plus commode de vivre comme auparavant, sans règle et sans frein, nourrissant tous les vices du monde dans un lieu qui devait être le sanctuaire de la vertu. Ils jetèrent du poison dans la coupe de leur père. Mais Dieu veille sur ses saints. Benoît ayant fait sur la coupe le signe de la croix, selon sa coutume, le vase se rompit avec force et la liqueur qu'il contenait s'écoula.

Le saint comprit la cause de cette merveille. Il se leva sur-le-champ, et, d'un air tranquille : « Pourquoi, frères, dit-il aux religieux, pourquoi m'avez-vous traité de la sorte ? Je vous avais bien prédit que vous seriez mécontents de votre choix. Cherchez un supérieur qui vous convienne. »

Et il sortit, allant retrouver le calme et la paix du cœur dans sa première solitude.

Malgré les soins que prenait Benoit pour se dérober aux hommes, l'éclat de sa sainteté répandait au loin le bruit de son nom, et son désert devint un lieu habité. On accourait de toutes parts pour se placer sous sa direction, tellement qu'il se vit obligé de bâtir douze monastères en très peu de temps. Il mit dans chacun douze moines, avec un supérieur à leur tête. Les familles les plus illustres de Rome lui envoyaient leurs enfants, le suppliant de se charger de leur éducation.

Au nombre de ces jeunes gens se trouvaient deux nobles romains, Maur et Placide, fils de deux sénateurs. Elevés à l'école de Benoit, ils ne tardèrent pas à devenir eux-mêmes de grands saints. Un jour, disent les annales de l'ordre, Placide étant allé puiser de l'eau dans un étang voisin, s'y laissa tomber. Dieu fit connaître à son serviteur ce qui venait d'arriver ; et Benoit, appelant Maur : Frère, courez bien vite, lui dit-il ; mon fils Placide est tombé dans l'étang.

Maur courut. Il vit en effet le jeune homme se débattant au milieu des flots; il se précipite vers lui, sans réfléchir qu'il marchait sur l'eau, et le ramène au rivage.

Alors il regarde derrière lui, et, reconnaissant que l'étang ne portait pas la moindre trace de son passage, que l'eau n'avait pas même touché sa robe, il fut épouvanté. Il raconta cette merveille à saint Benoit, qui l'attribuait à son obéissance; mais Maur l'attribuait aux mérites de son maître. Ce fait est rapporté par saint Grégoire-le-Grand.

Le principal établissement fondé par Benoit fut le monastère du Mont-Cassin, au royaume de Naples. Il devint le centre de l'ordre. Le lieu choisi par le saint était une montagne fameuse dans l'histoire du paganisme, et, à l'époque actuelle, il s'élevait encore sur sa cime un vieux temple d'Apollon où l'idolâtrie avait conservé des adeptes. Benoit commença par briser l'idole et l'autel; puis il annonça la parole du salut aux habitants de cette solitude, et, Dieu confirmant sa prédication par les miracles, il eut la joie de les convertir.

La renommée du saint grandissait de jour en jour. Les princes mêmes et les conquérants tinrent à honneur de le visiter dans sa modeste cellule. Totila, roi des Goths, frappé de tout ce qu'on lui racontait du saint abbé, voulut le voir.

Il se rendit au Mont-Cassin, et il fit annoncer à saint Benoit qu'il serait désireux de lui parler. Mais en même temps il voulut s'assurer s'il était bien vrai que l'homme de Dieu connût les choses cachées, comme on le lui avait dit. Il envoya donc au monastère un officier qu'il avait fait revêtir de ses ornements royaux et accompagner d'un nombreux et brillant cortége. Benoit n'avait jamais vu Totila; cependant il n'eut pas plus tôt aperçu l'officier, qu'il lui cria : « Quittez, mon fils, quittez l'habit que vous portez; il ne vous appartient pas. » Quand on eut raconté ces choses au roi, frappé d'étonnement, il ne douta plus qu'il n'y eût dans Benoit quelque chose d'extraordinaire, et se rendit lui-même au monastère pour le voir. Il ne l'aborda qu'avec une crainte respectueuse; il se prosterna à ses pieds, et ne se releva qu'après que le saint l'en eut conjuré. Benoit lui donna des avis salutaires et lui prédit les principaux événements de sa vie.

Il ne faut pas douter que cette visite ne produisît un effet puissant sur le prince; dans la suite Totila se montra plus humain, et, quand il eut pris la ville de Naples, il traita les captifs avec une bonté qu'on n'aurait pas attendue d'un conquérant barbare.

L'ordre de Saint-Benoit se propagea rapidement. Le saint fondateur envoya quelques-uns de ses disciples l'implanter en France, et il se répandit bientôt dans toutes les contrées de l'Europe. Pour lui, plein de gloire et de mérites, il s'endormit dans le Seigneur, l'an 543, à l'âge de soixante-trois ans.

La règle qu'il a laissée à ses religieux a fait l'admiration de

saint Grégoire-le-Grand lui-même. Elle a été trouvée si sage, si pleine de discrétion, si bien faite pour diriger les âmes dans les voies de la perfection, que les moines d'Occident ont fait profession de la suivre. D'habiles législateurs l'ont regardée comme un fonds précieux et inépuisable de maximes propres à former les hommes dans l'art du gouvernement, et Côme de Médicis la lisait et relisait avec un plaisir toujours nouveau.

Les monastères des Bénédictins ne furent pas seulement des sanctuaires de sainteté ; c'étaient de plus autant d'asiles vénérables ouverts à toutes les sciences.

CHAPITRE XXXI.

Saint Symmaque, saint Hormidas, saint Jean I, saint Félix IV, saint Boniface II, saint Jean II, saint Agapet, saint Silvère, papes.—Controverse des Trois Chapitres.—Vigile, pape. — Deuxième concile général de Constantinople, cinquième œcuménique.

Saint Symmaque, placé sur la chaire de saint Pierre à la mort de saint Anastase II, régna quinze ans et huit mois. (498-514.)

Les commencements de son pontificat furent agités par le schisme de l'antipape Laurent, archiprêtre de la basilique de Sainte-Marie-Majeure. Les Eutychiens principalement soutenaient cet intrus, parce qu'il leur avait promis de ressusciter leur parti. Pour faire cesser les divisions que ce schisme avait occasionnées, les catholiques consentirent à s'en rapporter au jugement de Théodoric, roi d'Italie. Le prince, quoique arien, prononça en faveur de Symmaque, qui fut confirmé. Laurent souscrivit le premier la sentence qui le condamnait ; mais, à la suite de nouveaux troubles fomentés par lui, un concile tenu en 502 le déposa et l'envoya en exil.

Cependant Symmaque eut beaucoup à souffrir de la haine des schismatiques, que Théodoric, dans des vues d'intérêt personnel, appuyait sous main. Les hérétiques l'accusèrent même de plusieurs crimes ; mais il en fut pleinement justifié dans deux conciles qui présentent l'un et l'autre des particularités dignes de remarque. Le premier avait été réuni par le prince. Les évêques lui déclarèrent formellement que le Pape avait seul le droit

de convoquer ces sortes d'assemblées, en vertu de sa primauté qui lui venait de saint Pierre; et, comme il s'agissait d'y juger le pontife, ils ajoutaient qu'il n'y avait pas d'exemple dans l'histoire qu'un pape eût été soumis au jugement de ses inférieurs.

Aussi le décret qui justifiait Symmaque étant parvenu dans les Gaules, les prélats, heureux d'une part d'entendre proclamer l'innocence du chef de l'Église, s'alarmèrent de l'autre de voir une assemblée d'évêques prononcer sur le Souverain-Pontife.

Dans le second concile, on entendit Ennodius, évêque de Pavie, au milieu d'une éloquente apologie, s'écrier que Dieu ne permet l'accès de la chaire pontificale qu'à ceux qu'il a prédestinés pour être saints: pensée qui prit ensuite plus de consistance, et qui, dans le cours des siècles, aurait bien dû faire réfléchir les calomniateurs de la papauté.

Au milieu de ses traverses, Symmaque fit bâtir les églises de Saint-André, de Sainte-Agathe, de Saint-Pancrace, des Saints Cosme-et-Damien, martyrs, et de Saint-Martin-à-la-Ville. On dit que c'est lui qui ordonna de chanter à la messe, aux dimanches et aux fêtes des martyrs, le *Gloria in excelsis*.

Saint Hormisdas, qui lui succéda le 27 juillet 514, éteignit le schisme de Constantinople, suscité par Acace, comme nous l'avons vu précédemment; il étendit son zèle sur toutes les églises, nomma saint Remi, archevêque de Reims, son légat au royaume des Francs; Alcime, archevêque de Vienne, son vicaire-général dans les Gaules méridionales; Jean, évêque de Tarragone, et Salluste, évêque de Séville, ses légats dans les Espagnes citérieure et ultérieure.

Saint Jean I, mis à sa place, l'an 523, expira trois ans après pour la défense de la foi, dans les fers de Théodoric, livré aux conseils des ennemis de l'Église.

Saint Félix IV gouverna l'Église en paix, depuis 526 jusqu'à 530. On a de ce pape une lettre à saint Césaire d'Arles, par laquelle il approuve le réglement des évêques des Gaules portant défense d'élever des laïcs au sacerdoce avant de les avoir éprouvés dans le clergé.

Le pontificat de saint Boniface II, qui ne dura que deux ans (530-532), fut troublé par le schisme de l'antipape Dioscore, schisme dont Dieu prévint les suites en frappant l'intrus de mort.

Nous savons peu de chose du pape saint Jean II (533-535),

sinon qu'il lutta victorieusement aussi contre les Eutychiens.

Saint Agapet Ier illustra son règne, de onze mois seulement, par une glorieuse fermeté contre les mêmes hérétiques, que protégeait l'empereur Justinien Ier. Ce prince, touché des représentations du saint pape, finit par condamner lui-même les Eutychiens, et déposa ceux des évêques qui continuaient de prendre leur parti (536).

Saint Silvère, élevé malgré sa résistance sur le Saint-Siége par Théodat, roi des Goths, ne se crut pape cependant que quand le clergé de Rome eut ratifié librement son élection. Comme il était opposé aux Eutychiens, l'impératrice Théodora, femme de Justinien, obtint de Bélisaire qu'il l'enlevât de Rome, pour l'exiler à Patare en Lycie. Une créature de Théodora, le diacre Vigile, lui fut substitué. Cependant l'évêque de Patare, qui avait pris la défense de Silvère, était allé trouver l'empereur à Constantinople, le menaçant des jugements de Dieu, s'il ne réparait le scandale qui venait d'avoir lieu, et lui disant avec fermeté : « Il y a plusieurs rois dans le monde, mais il n'y a qu'un pape dans l'Église. » Justinien ordonna qu'on rétablît Silvère sur son siége. Comme il s'en revenait en Italie, il fut arrêté de nouveau par Bélisaire et relégué dans l'île de Palmaria, où il mourut de faim, en juin 538 [1]. On a remarqué, comme un trait de la justice de Dieu, que peu après Bélisaire, tombé du faîte des honneurs, mendiait misérablement.

Après la mort de saint Silvère, Vigile, alors élevé canoniquement sur la chaire de saint Pierre, gouverna pendant quinze années (540-555) avec autant de piété, de zèle et de foi, qu'il avait montré de violence et d'avarice durant son attachement au schisme. En 547, il souffrit même à Constantinople pour la défense de la vérité. Une sentence de condamnation dont il frappa les fauteurs des Eutychiens, l'y fit traîner dans les rues la corde au cou, puis jeter en prison, où il fut retenu plusieurs mois.

Mais ce fut surtout dans la querelle dite des Trois-Chapitres qu'il fit briller son courage et son inébranlable fermeté.

La controverse de l'origénisme avait paru terminée au IVe siècle ; elle n'était que suspendue. Elle se réveilla plus vive que

[1] Procope, qui était alors en Italie, dit qu'il fut massacré à l'instigation d'Antonia, femme de Bélisaire.

jamais l'an 530, parmi les moines de la Palestine. Normus et Léontius, solitaires de la Grande-Laure, avaient à dessein tiré des œuvres d'Origène certains passages suspects et capables de fixer l'attention. Leur exemple devint contagieux : l'esprit d'insurrection et de nouveauté se répandit dans plusieurs autres monastères. Les moines restés catholiques furent opprimés par les Origénistes; ce ne fut que vers 541 qu'ils parvinrent à faire connaître la position dans laquelle ils se trouvaient. L'empereur Justinien saisit avec avidité une si belle occasion de se poser en législateur dans l'Église, et publia aussitôt un édit condamnant les erreurs d'Origène, principalement le livre des Principes. Les défenseurs de cette doctrine, entre autres Domitien et l'Eutychien Théodose Ascidas, furent contraints d'y souscrire.

Ce dernier cependant, grâce à la protection de l'impératrice, sut maintenir le parti dont il était le chef, et même il endoctrina l'empereur avec une telle perfidie, qu'il réussit à détourner son attention des questions origénistes. Il prétendait qu'on parviendrait plus facilement et plus vite à réunir les Eutychiens et les catholiques en condamnant les livres nestoriens, également odieux aux uns et aux autres, de Théodore de Mopsueste, de Théodore contre Cyrille, et la lettre d'Ibas au persan Maris, dans laquelle le saint évêque d'Alexandrie était accusé d'apollinarisme et de manichéisme. Ces ouvrages, nommés les Trois-Chapitres, étaient répréhensibles, il est vrai; mais leurs auteurs semblaient les avoir rétractés en faisant une profession de foi orthodoxe dans le concile de Chalcédoine. Les Pères de ce concile, qui n'étaient pas assemblés pour cet objet, n'avaient point examiné la doctrine qu'ils contenaient; ils s'étaient contentés d'exiger que leurs auteurs anathématisassent Nestorius. Théodore et Ibas l'avaient fait; Théodore de Mopsueste était mort.

L'édit impérial jeta le trouble dans l'Église. Les évêques orientaux l'adoptèrent presque sans exception; mais ceux de l'Occident, moins serviles, le récusèrent comme émanant d'une autorité incompétente.

Le pape Vigile, dans la crainte de paraître jeter le discrédit sur le saint concile de Chalcédoine, refusa d'abord de reconnaître l'édit de Justinien. Enfin il céda, mû par le désir de rendre la paix à l'Église, et condamna les Trois-Chapitres. avec la clause expresse que ce jugement ne porterait nulle atteinte au

concile de Chalcédoine (*Salva in omnibus reverentia synodi Chalcedonensis*).

Malgré ces précautions, les Occidentaux, mécontents, s'emportèrent jusqu'à rompre la communion avec le Saint-Siége. Un concile général devenait nécessaire; Justinien décida le Pape à le convoquer. Constantinople fut choisie et désignée comme la ville où il devait se tenir. L'assemblée s'ouvrit, après de nouvelles difficultés, l'an 553. On y examina les trois écrits qui excitaient tant de contestations (ɪᴠᵉ, ᴠᵉ et ᴠɪᵉ sessions), et le concile les condamna, s'appuyant sur des exemples antérieurs, sur une opinion de saint Augustin qui ordonne d'anathématiser même les hérétiques morts, et sur ce que depuis longtemps Théodore de Mopsueste était rayé des diptiques de sa propre église, tandis qu'on avait substitué à son nom celui de Cyrille d'Alexandrie.

Le Pape, après avoir résisté quelque temps encore, confirma cette décision, et tous les évêques tant de l'Orient que de l'Occident la reçurent. Ainsi ce concile fut regardé comme le cinquième œcuménique.

Les ennemis de l'Église ont prétendu voir de l'incertitude et de la variation dans la conduite du pape Vigile au milieu des discussions suscitées par l'affaire des Trois-Chapitres. Mais le simple exposé des faits démontre combien ils sont coupables d'avoir jugé de la sorte. Vigile refusait de regarder comme hérétiques des hommes dont la croyance était saine, quoique certains de leurs écrits prêtassent à la censure. En condamnant ces écrits, il voulait expressément mettre leurs auteurs hors de cause, de façon que les Eutychiens, qu'ils avaient combattus, ne pussent se prévaloir d'une flétrissure lancée contre leurs personnes Or, dans cette manière d'agir où trouve-t-on de l'incertitude ? Ne doit-on pas au contraire y admirer une extrême prudence jointe à une sage modération ?

Le but qu'on s'était proposé dans le concile de Constantinople ne fut pas atteint, surtout en Orient. On voulait réunir les Eutychiens à l'Église catholique, et les hérétiques ne firent que s'opiniâtrer dans leur révolte. L'empereur, par son zèle inconsidéré, fut la principale cause du mal. Les tentatives de son successeur, Justinien II, furent tout aussi illusoires, lorsque par un édit de l'an 565 il ordonna l'oubli de toutes les contestations nouvelles, et engagea les chrétiens à se contenter de

louer le Sauveur, sans chercher à s'en faire des représentations nettes et distinctes. Bien plus, les Eutychiens, persistant dans leur séparation, constituèrent alors une église indépendante, en opposant une contre-élection à celle du patriarche catholique d'Alexandrie, Paul, nommé par Justinien.

Les Eutychiens continuèrent à vivre dans le schisme sous le nom de Coptes, et attirèrent à leur communion l'église d'Éthiopie. Les Perses les favorisèrent en Arménie, par opposition aux Romains. Dans un synode tenu en 586 à Thévis, on adopta publiquement l'eutychianisme; et vers 600 les Eutychiens se séparèrent définitivement et complétement du concile de Chalcédoine et du Saint-Siége.

Jacob Baradaï autrement dit Zanzale fut une des sectaires les plus actifs du parti, en Syrie et en Mésopotamie (541-578), et de là le nom de Jacobites, que reçurent les Eutychiens de Syrie.

CHAPITRE XXXII.

—

Premières missions dans la Grande-Bretagne. — Pélage I, Jean III, Benoît I, Pélage II, papes. — Saint Grégoire-le-Grand. — Conversion des Anglais.

Il paraît probable que le christianisme fut de bonne heure prêché dans la Grande-Bretagne. Plusieurs Bretons souffrirent pour l'Évangile dans la persécution de Dioclétien. Palladius, envoyé comme évêque en Irlande par le pape Célestin, vers 425, y avait trouvé déjà des communautés chrétiennes. Le Belge Patrice, qui lui succéda, et que l'on doit considérer comme le véritable apôtre de ce pays, y fonda l'évêché d'Armagh, et depuis 432 jusqu'en 465, année de sa mort, il convertit une grande partie des Irlandais. Tels furent les fruits de ses immenses travaux, que cette île mérita bientôt le nom glorieux d'Ile des Saints, et qu'elle étendit son influence jusque bien avant sur le continent.

L'évêque breton Ninien, en 412, commença la conversion des Pictes du sud (Écossais), et l'Irlandais Colomban celle des Pictes septentrionaux. La foi faisait donc de rapides progrès dans

ces contrées, jusqu'alors idolâtres. Mais un traité d'alliance entre les indigènes et les Anglo-Saxons, encore païens, ayant appelé ces derniers en Bretagne, ils s'y comportèrent plutôt en conquérants qu'en alliés, et y détruisirent la plupart des églises. Elles ne devaient se relever que plus d'un siècle après, par le zèle du saint pape Grégoire-le-Grand.

L'an 555, Pélage Ier remplaça sur la chaire de saint Pierre le pape Vigile. Il avait partagé les persécutions suscitées à ce pontife à l'occasion des Trois-Chapitres.

Comme Vigile, et pour la même cause, il avait fait difficulté de flétrir les auteurs, d'ailleurs recommandables, de ces fameux écrits. Aussi, trompés par d'atroces calomnies, beaucoup de fidèles refusèrent de communiquer avec lui lorsqu'il fut élevé sur le saint-siége. Mais enfin cette division disparut avec les préjugés qui l'avaient fait naître. Saint Pélage s'efforça d'éteindre le schisme qui s'en était suivi, et montra que, si autrefois il ne s'était pas prononcé aussi fortement que quelques-uns l'auraient voulu contre les Trois-Chapitres, c'est qu'il lui avait répugné de confondre les défenseurs peut-être trop ardents de l'orthodoxie avec les partisans d'une erreur reconnue ; que, s'il les avait condamnés depuis, c'est que la condamnation de ces écrits ne compromettait plus la personne de leurs auteurs, et que d'ailleurs les hérétiques ne pouvaient plus en tirer avantage.

On a peu de détails sur le pontificat de Jean III, qui succéda à Pélage Ier ; il acheva plusieurs églises, entre autres celle de Saint-Philippe et de Saint-Jacques, et il gouverna sagement l'Église pendant un pontificat de treize ans.

Benoît Ier surnommé Bonose le remplaça, en 574. Les annales du temps disent qu'il consola Rome, affligée par deux grands fléaux, la famine et les Lombards, qui venaient d'envahir l'Italie. Il mourut après quatre ans de pontificat et eut pour successeur Pélage II.

Pélage essaya, mais en vain, de ramener à l'unité les évêques d'Istrie, qui faisaient schisme pour la défense des Trois-Chapitres. Il mourut de cette épidémie fameuse où l'on expirait en éternuant ; son convoi fut honoré des larmes des pauvres, qu'il secourait avec largesse. Son plus beau titre, c'est qu'il tira saint Grégoire-le-Grand de son monastère pour l'attacher à l'Église et lui donner accès au trône apostolique.

La naissance de Grégoire (il appartenait à une famille sénatoriale), son noble caractère et ses connaissances variées l'avaient élevé rapidement aux fonctions éminentes de gouverneur de Rome. Ces honneurs ne purent lui suffire. Il ambitionnait un genre de vie plus pur et plus sublime. Devenu maître de ses biens, il convertit le palais dont il avait hérité en un couvent, d'où malgré lui le Pape le tira pour l'envoyer en qualité de nonce à Constantinople, afin de réclamer des secours contre les Lombards. A la mort de Pélage II, la sévérité qu'il exerçait envers lui-même et son extrême droiture en tout ce qui concernait les intérêts de l'Église, le firent élire, malgré sa résistance, au siége pontifical (590).

La peste faisait alors d'affreux ravages dans Rome. Pour arrêter ce fléau, Grégoire ordonna dans la ville une procession générale, d'où l'on croit qu'est venue celle du jour de saint Marc, appelée encore la Grande-Litanie ou la Grande-Supplication.

Il défendit le cinquième concile œcuménique, qui avait condamné les Trois-Chapitres, et s'efforça de ramener les hérétiques à l'unité. Jean-le-Jeûneur, patriarche de Constantinople, ayant pris le titre d'évêque universel, Grégoire chercha à lui faire abandonner ce titre plein d'arrogance. N'ayant rien gagné sur l'amour-propre du patriarche, qui demeurait cependant soumis à sa juridiction, il opposa l'humilité à l'orgueil en prenant dans ses lettres le titre de serviteur des serviteurs de Dieu, qui est passé en formule dans celles de ses successeurs.

En l'année 591, Grégoire exécuta le dessein qu'il avait conçu depuis longtemps de porter la foi en Angleterre.

Il fit partir pour ce pays quarante missionnaires, auxquels il donna pour chef Augustin, abbé d'un monastère de Bénédictins. Cette troupe apostolique aborda sur le rivage du pays de Kent, dont le roi, Éthelbert, venait d'épouser la princesse Berthe, de race franque. Ce prince consentit à recevoir le baptême, et son exemple fut suivi par un grand nombre de ses sujets que gagna la sagesse d'Augustin. Le saint missionnaire, conformément aux instructions de Grégoire, n'opposait qu'une indulgente modération aux préjugés des Anglo-Saxons. Durovernum, plus tard Cantorbéry, fut érigé en métropole, et Augustin en devint le premier archevêque.

La conversion du reste de l'Heptarchie anglo-saxonne pré-

senta de plus grandes difficultés [1]. saint Mellit, envoyé plus tard (en 601) par saint Grégoire, parvint à faire accepter le baptême à Sébert, roi d'Essex, et à fonder l'évêché de Londres (604). Mais les fils des deux rois convertis restèrent païens, et le christianisme fut dans la souffrance tout le temps de leurs règnes.

Le Northumberland reçut plus tard la lumière de la foi, lors du mariage du prince Edwin avec Édelberge, fille d'Éthelbert, roi de Kent (625). Toutefois Edwin ne se fit baptiser que quelques années après, et lorsque les prêtres païens eurent eux-mêmes porté la main sur les autels de leurs fausses divinités. Du Northumberland, le christianisme se répandit dans les autres royaumes de l'Heptarchie, et fut admis successivement dans l'Ost-Anglie, dans le Wessex et chez les Merciens.

Le royaume de Sussex, plus rebelle à la voix de la vérité, ne devait céder qu'au zèle de Wilfrid, évêque d'Yorck, qui avait été banni du Northumberland. Mais, en 669, le Saint-Siége ayant envoyé dans la Grande-Bretagne le savant moine grec Théodore, nommé archevêque de Cantorbéry, et l'abbé Adrien, ces deux apôtres de l'Évangile, en même temps qu'ils annonçaient Jésus-Christ, fondèrent des écoles de théologie, de mathématiques et de langues classiques, qui devinrent des gages de durée et de progrès pour l'Église anglo-saxonne.

Il serait trop long de rapporter tout ce que Grégoire fit pour le bien de la religion. C'est à lui que l'Église d'Occident est redevable de la pompe mystérieuse de son culte, de son chant grave et solennel. Il fut le plus grand écrivain de son temps, comme le prouvent ses *Morales sur Job*, ses *Dialogues*, ses *Homélies* et ses *Lettres*. Il fut aussi le réformateur du clergé. La corruption avait envahi les mœurs des ecclésiastiques, Grégoire, qui concevait l'idée du vrai prêtre, comme on le voit par sa *Règle pastorale*, et qui possédait en même temps la force et l'abnégation nécessaires pour réaliser cette idée, sut découvrir parmi les ministres des autels ceux qui possédaient au plus haut degré l'esprit et les vertus de leur état. Il les envoya dans les diverses parties de l'Italie, pour subvenir aux besoins généraux, et détruire par la puissance de la parole divine les traces du paganisme, qui se réveillait de temps en

[1] On appelait Heptarchie une réunion de sept petits royaumes.

temps en certains lieux. Sa vigilance, son zèle à défendre les droits du sacerdoce, s'étendirent sur toute l'Église confiée à ses soins. Il combattit avec succès de nombreux abus ; il fit sentir aux contrées les plus éloignées sa sollicitude pastorale, en érigeant des maisons d'orphelins, des écoles pour les pauvres, inconnues jusqu'alors. Un pontife aussi actif, aussi influent, était digne du surnom de Grand, que lui donnèrent ses contemporains et que lui conserve la postérité.

Consumé par de glorieux travaux, il mourut saintement, le 10 mars 604. Il avait tenu le siége de Rome treize ans six mois et dix jours.

CHAPITRE XXXIII.

—

Sabinien, Boniface III, Boniface IV, saint Dieudonné I, Boniface V, papes, — Mahomet. — Prise de Jérusalem par les Perses. — L'empereur Héraclius.

Après saint Grégoire-le-Grand, parurent sur la chaire de saint Pierre, et dans un assez court intervalle de temps, Sabinien (604-605), qui eut, quoique dans un degré moins éclatant, les vertus de son prédécesseur ;

Boniface III (606), qui sut maintenir les droits et la prééminence de l'Église romaine contre les prétentions de celle de Constantinople, et ordonna que l'élection des évêques, faite par le clergé et par le peuple, serait confirmée par l'autorité du Saint-Siége ;

Boniface IV (607-614), à qui l'empereur Phocas céda le célèbre temple appelé Panthéon, bâti vingt-cinq ans avant Jésus-Christ par Marcus Agrippa en l'honneur de Jupiter-Vengeur et des autres divinités du paganisme. Le Pontife, après l'avoir purifié des souillures de l'idolâtrie, le convertit en une église dédiée au vrai Dieu, sous l'invocation de la sainte Vierge et de tous les saints ; de cette dédicace est venue la fête de la Toussaint, fixée un peu plus tard au premier jour de novembre ;

Saint Dieudonné (615-618), dont les vertus et la charité firent le bonheur de Rome ;

Boniface V (618-625), qui marcha sur les traces de son pré-

décesseur, écrivit à Edwin, roi de Northumberland en Angleterre, pour l'engager à se faire chrétien, et à la reine Édelberge pour la féliciter de sa conversion. Il laissa pareillement de grands souvenirs de sa charité.

Sous le pontificat de Boniface V, l'Arabie fut le théâtre d'événements qui devaient exercer en Asie et en Europe une funeste influence, et qui firent jouer à un peuple insignifiant jusqu'alors un rôle important dans l'histoire du monde.

Une révolution politique et religieuse changea la face de ce pays. Mahomet, né à la Mecque, d'un père idolâtre et d'une mère juive, en fut l'auteur. Pour réussir plus facilement, il s'annonça comme prophète et envoyé de Dieu. A l'âge de quarante ans, il prétendit avoir des visions et des révélations. Après un long séjour dans une caverne isolée, il parut en public et se mit à dogmatiser, prenant pour texte favori ces paroles, qui devinrent ensuite le premier article de son symbole : Il y a un Dieu, et Mahomet est son prophète.

Bientôt il se vit environné de disciples, sortis principalement du sein de sa famille. Mais ses procédés violents soulevèrent contre lui de grandes colères, et lorsque le jeune Ali, son cousin et son plus dévoué partisan, menaça tous ceux qui résisteraient à Mahomet de leur briser les dents, arracher les yeux, ouvrir le corps, couper les membres, une sédition éclata qui contraignit le prophète à quitter précipitamment la Mecque (15 juillet 622). De cette fuite (Hégire) commence à compter l'ère des Mahométans.

Mahomet se retira à Médine, où on l'accueillit, et d'où bientôt il sortit à la tête d'une nombreuse armée de fanatiques. Il s'empara de la Mecque (630) et fit de la Kaaba le premier temple du culte qu'il forgeait.

La doctrine religieuse de Mahomet, révélée, disait-il, par l'archange Gabriel, n'est qu'un mélange mal digéré de judaïsme et de christianisme altéré. Elle est contenue dans le Koran (le livre), ouvrage composé de 114 chapitres, et comprenant deux parties, l'Iman (doctrine de la foi) et le Din (doctrine morale).

Dieu est Dieu, dit Mahomet, et il n'y a pas d'autre Dieu. Dieu n'a pas de Fils. Mahomet est son paraclet. Abraham, Moïse et le Christ, envoyés du Ciel, ont en partie annoncé la révélation divine. A Mahomet était réservée la manifestation complète et la réformation. Autour du trône du Tout-Puissant sont les an-

ges. Le Koran parle aussi de l'ange de la mort. Dieu a créé les hommes pour être ses représentants sur la terre; leur âme est une portion de l'Être divin. Ils sont infailliblement prédestinés au bien ou au mal.

L'islamisme ou le mahométisme ne sait presque rien de la rédemption, de la justification, de la grâce, des moyens de salut; mais il s'étend à plaisir sur le paradis et l'enfer. Au jugement dernier tous les hommes ressusciteront et seront jugés; — les uns seront condamnés à d'affreux tourments, les autres boiront dans le paradis une liqueur admirable, dans la compagnie des ravissantes houris.

Pour parvenir à ce dernier but, la voie est facile, d'après le Koran. Les pratiques extérieures sont tout; les dispositions intérieures et la véritable sanctification ne viennent qu'en seconde ligne. En tête des pratiques extérieures sont : les sept prières du jour, le jeûne, l'aumône, le pèlerinage annuel à la Mecque. Tout homme peut avoir quatre femmes outre ses esclaves. Par contre, le vin et toute boisson spiritueuse sont interdits.

Ce système, si facile et si conforme au génie des Arabes, devait naturellement avoir plus de prise sur les enfants du désert que le christianisme.

A la faveur de la religion qu'il leur avait donnée, Mahomet n'eut pas de peine à se constituer en même temps le chef temporel des Arabes, réunissant ainsi les deux pouvoirs. Il acquit et exerça sur ses compatriotes un empire despotique, et, par le fanatisme qu'il leur inspira, il étendit en quelques années sa domination sur une foule de provinces.

A sa mort (632) toute l'Arabie lui était soumise, et le premier siècle de l'Hégire n'était pas terminé que la Syrie, la Palestine, l'Égypte, la Perse, étaient au pouvoir de ses sectateurs. Plus tard, ils passèrent en Afrique, en Espagne, et s'avancèrent même jusqu'au midi de la France, où les arrêta Charles-Martel.

Pendant que ces choses se passaient en Arabie, Jérusalem gémissait sous le joug de Chosroës, roi des Perses, qui s'en était emparé l'an 614. La ville sainte, si souvent profanée, une fois encore avait été souillée par les barbares. Quatre-vingt mille chrétiens avaient été massacrés inhumainement, l'évêque Zacharie emmené en captivité, le Saint Sépulcre, avec toutes les églises, livré aux flammes, les vases sacrés et tous les ornements du culte enlevés par les vainqueurs.

Mais la perte la plus sensible aux chrétiens fut celle de la vraie croix, que chacun d'eux eût voulu racheter au prix de son sang. Les Perses l'emportèrent dans l'état où ils la trouvèrent, c'est-à-dire enfermée dans un étui précieux où l'on avait apposé le sceau de l'évêque. On sauva cependant l'éponge et la lance, qui furent envoyées à Constantinople.

L'Église, déjà si violemment éprouvée d'autre part, fut pendant quatorze ans plongée dans la douleur que lui causa ce cruel évènement. Héraclius, alors empereur d'Orient, envoya demander la paix à Chosroës; mais ce prince idolâtre ayant exigé de lui comme indispensable condition l'abjuration du christianisme, l'empereur se souleva d'une sainte colère, leva des troupes et marcha contre les Perses.

Dieu vint en aide au dévouement d'Héraclius. Un premier succès ranima le courage de l'armée chrétienne; on résolut de livrer une bataille décisive : — Vous voyez, dit l'empereur à ses soldats, quels ennemis vous avez à combattre : ils déclarent la guerre à Dieu même; ils ont livré aux flammes ses temples et ses autels. Le Ciel combattra pour vous. Armez-vous de confiance. La foi surmonte toutes les craintes, elle triomphe de la mort même.

Et il s'avança contre Chosroës. La lutte fut terrible; commencée dès le matin, elle ne finit qu'avec le jour. Mais elle se décida en faveur des chrétiens. Chosroës prit la fuite, et, après huit lieues de course, il fut heureux de trouver un abri dans une misérable hutte. Réduit au désespoir et travaillé par une violente dyssenterie, il désigna pour son successeur un de ses fils qu'il chérissait, au détriment de son légitime héritier. Celui-ci se révolta contre son père, le fit arrêter, le laissa mourir de faim, puis s'empara du royaume.

Le nouveau roi fit à Héraclius des propositions de paix qui furent acceptées. Le patriarche de Jérusalem fut remis en liberté, et avec lui fut rendue la vraie croix, enlevée depuis quatorze ans. Durant ce temps elle était restée dans son étui, les Perses n'ayant pas eu la curiosité d'en rompre le sceau. Ce sceau fut reconnu véritable par le patriarche, et la croix sainte fut trouvée dans le même état où elle était lors de son enlèvement.

L'empereur Héraclius revint à Constantinople avec tout l'appareil d'un triomphe. Monté sur un char, il faisait porter de-

vant lui la sainte croix comme le plus glorieux trophée de ses victoires. Puis, aux premiers jours du printemps, il partit pour Jérusalem, où il s'était promis d'aller rendre gloire à Dieu de ses succès, et replacer la croix dans l'église de la Résurrection. Il voulut porter lui-même ce fardeau sacré sur la voie douloureuse qu'avait parcourue le Sauveur.

Le souvenir de ce glorieux triomphe resta dans l'Église, et une fête solennelle fut instituée. Elle se célèbre chaque année le 14 septembre, sous le nom d'Exaltation de la Sainte-Croix.

CHAPITRE XXXIV.

Le Monothélisme. — Honorius I, Séverin, Jean IV, Théodore I, saint Martin I, saint Eugène I, Vitalien, Dieudonné II, Domnus I, saint Agathon, papes. — Sixième concile général, troisième de Constantinople. — Concile *in Trullo.*

La joie qu'avait causée à l'Église le recouvrement de l'arbre sacré, instrument de notre rédemption, fut troublée par un nouvel orage, sorti encore de l'Orient. Sergius, patriarche de Constantinople (depuis 610), venait de ressusciter sous un autre nom l'eutychianisme dans l'empire. Il prétendait qu'on ne devait admettre en Jésus-Christ qu'une seule volonté et qu'une seule opération : de là le monothélisme.

Légitime s'il se rapporte à l'humanité du Sauveur, exemptée par son auguste association de la double loi de la chair et de l'esprit qui nous dégrade, le mot de monothélisme devient hétérodoxe s'il s'applique à la personne d'un Dieu homme. Sergius profita de cette équivoque pour faire triompher l'erreur, et les Eutychiens promirent de le seconder.

Le moine saint Sophronius fut presque le seul en Orient qui s'aperçut tout d'abord de ce piége, et qui éleva la voix contre l'hérétique. Pour fermer la bouche à cet antagoniste, Sergius écrivit au Pape une lettre propre à lui faire prendre le change sur le véritable état de la question.

Honorius Ier occupait avec gloire la chaire de saint Pierre depuis 625. « Enseigner qu'en Jésus-Christ il n'y a qu'une seule volonté ou enseigner qu'il y en a deux, rien de plus indifférent,

disait Sergius au Pape, dès qu'on reconnaît en Jésus-Christ deux natures. Le meilleur serait, ajoutait-il, d'imposer silence sur cette matière, aussi abstraite qu'inutile, pour ne point arrêter les schismatiques, qui s'empressent de rentrer dans le sein de l'Église. » Croyant qu'il s'agissait de deux volontés humaines, c'est-à-dire de la double loi qui afflige notre nature, et qui était bien étrangère au Sauveur, Honorius répondit à Sergius : « Nous confessons une seule volonté en Jésus-Christ, parce que la Divinité a pris non pas notre péché mais notre nature telle qu'elle a été créée avant que le péché l'eût corrompue ; » plus bas : « Nous devons rejeter ces termes nouveaux qui scandalisent les églises, de peur que les simples, choqués de l'expression de deux opérations, ne nous croient Nestoriens, si nous ne reconnaissons en Jésus-Christ qu'une seule opération. » Cette lettre, qui favorisait les vues de Sergius, n'est point adressée à tous les fidèles, comme le sont la plupart des lettres dogmatiques des Papes, mais seulement à ce patriarche de Constantinople. Si l'on peut blâmer certaines expressions peu exactes et laissant prise à l'erreur dans la lettre d'Honorius, du moins le sens qui résulte de l'ensemble et surtout le sens personnel ont été solidement justifiés, même par un de ses successeurs, comme nous verrons ; en sorte qu'il ne s'ensuit rien contre l'autorité du Saint-Siége ou de l'Église. Au reste Honorius ne cessa jusqu'à son dernier soupir de professer et de défendre la vérité, d'exhorter, de menacer, de reprendre ces mêmes Monothélites, dont on l'accusa faussement depuis d'avoir embrassé les opinions.

Mais on demande comment il se fait alors que son nom se trouve, à la fin du sixième concile général, parmi ceux des hérétiques qui y ont été condamnés ; comment, dans une lettre à l'empereur Constantin II, le pape Léon II, confirmant par l'autorité de saint Pierre la définition de ce concile, censura la conduite d'Honorius.

A cela nous répondrons : Si l'on trouve le nom d'Honorius parmi ceux que condamnèrent les Pères du sixième concile, il est démontré que c'est le fait d'un conciliabule des Grecs, lequel, en haine des Pontifes romains, l'y inséra lorsque les actes de cette assemblée eurent obtenu l'approbation du pape Agathon [1].

[1] Voir François Marchésius, de l'Oratoire, dans son *Clypeus fortium*, 1680.

Le pape Léon II donne la raison qui lui fait censurer la conduite d'Honorius : « C'est, dit-il, parce qu'il n'a pas éteint dans sa naissance la flamme de la doctrine hérétique, comme il le fallait. » Ce qui ne veut point dire qu'il soit lui-même tombé dans l'hérésie.

Honorius mourut en possession de son siége; sa cendre reposa tranquille au Vatican ; ses images continuèrent de briller dans l'Église, et son nom dans les dyptiques sacrés. Un saint l'a traité depuis d'homme divin ; et, nonobstant sa lettre à Sergius, le huitième concile général confessa que la pure doctrine avait été invariablement enseignée sur le siége apostolique. Cette dernière circonstance vaut toutes les justifications [1].

Honorius mourut en 638. Sa mort fut suivie d'une vacance du Saint-Siége qui dura près de dix-huit mois; lesquels écoulés, Séverin, romain de naissance, fut placé sur la chaire de saint Pierre. Mais il ne fit que paraître, son règne ayant été de deux mois et quatre jours seulement.

Jean IV, natif de Dalmatie, lui succéda l'an 640. La querelle monothélite s'était envenimée. L'empereur Héraclius, qui dès 622 s'en était mêlé, intervint de nouveau. Il lança un édit dogmatique appelé *Ecthèse*, d'un mot grec qui signifie règle ou définition, et dans lequel il prétendait donner le véritable enseignement de l'Église. Cet édit, en défendant de parler d'une ou de deux opérations en Jésus-Christ, favorisait secrètement la doctrine d'une seule volonté. Il trouva de zélés contradicteurs. Sophronius n'était plus ; mais son illustre ami, l'abbé Maxime, le plus profond et le plus savant théologien de son temps, continua dignement la lutte commencée par lui.

Jean IV condamna l'*Ecthèse* de l'empereur, ou plutôt de Sergius, car le prince déclara plus tard qu'elle était l'œuvre de ce prélat hérétique. Il adressa ensuite à l'empereur, fils d'Héraclius, un écrit où il justifie le pape Honorius.

[1] Quoi qu'il en soit d'ailleurs, le pape Honorius ne prétendait pas présenter à l'Eglise une décision doctrinale ; et, s'il eut quelque tort, dit Joseph de Maistre, c'est un de ces torts qu'on pourrait appeler administratifs ; car, s'il manqua dans cette occasion, il ne manqua qu'aux lois de la prudence et du gouvernement. Il calcula mal, si l'on veut ; il ne vit pas les suites fâcheuses du moyen qu'il crut pouvoir employer. Mais dans tout cela il est mpossible de trouver aucune dérogation au dogme, aucune erreur théologique.

« Mon prédécesseur, écrit-il à ce prince, a enseigné qu'il n'y a point en Jésus-Christ deux volontés contraires, comme en nous autres pécheurs; quelques-uns, tournant ces paroles à leur propre sens, l'ont soupçonné d'avoir enseigné une seule volonté de sa divinité et de son humanité; or, ceci est absolument contraire à la vérité. »

Jean IV ne fut pas moins illustre par sa charité envers les malheureux que par le zèle qu'il déploya pour la défense de la foi. Il mourut le 11 octobre 642, après avoir occupé le Saint-Siége un an neuf mois et dix-huit jours.

Cependant le monothélisme s'enracinait en Orient. Le pape Théodore I, natif de Jérusalem, placé le 24 novembre 642 sur la chaire de saint Pierre, après avoir essayé vainement de ramener à l'unité catholique Paul, patriarche de Constantinople, prononça contre lui, l'an 648, une sentence de déposition.

La même année, l'empereur Constant II donna, d'après le conseil de Paul, un second édit dogmatique appelé *Type* ou *Formulaire,* qui, sous de graves peines, ordonnait de s'en tenir aux décisions des cinq conciles œcuméniques, et de cesser toute discussion sur les questions d'une ou de deux volontés et opérations dans le Christ. Les fidèles, dont le courage égalait la foi, se soulevèrent contre un édit qui violentait les consciences et sanctionnait une criminelle indifférence.

Le pape Théodore mourut l'année suivante, après avoir anathématisé Pyrrhus, successeur de Paul au patriarcat de Constantinople, et monothélite comme lui. On dit que le pontife, s'étant fait apporter le calice, prit du sang précieux de Jésus-Christ et en souscrivit la sentence. Théodore est le premier pape qu'on ait qualifié du titre de Souverain-Pontife, et le dernier que les évêques aient appelé Frère. Cette dénomination n'ajouta rien à l'autorité pontificale, tous les prédécesseurs de Théodore l'ayant exercée avec la même vigueur et la même étendue.

Les troubles continuaient. Saint Martin I[er], né à Todi dans le duché de Spolette, ayant été choisi le 5 juillet 649 pour succéder à Théodore I, Constant II essaya de lui arracher l'approbation de son *Type* ou *Formulaire.* Loin d'y consentir, le Pape réunit au mois d'octobre un grand concile où toutes les hérésies furent condamnées, spécialement le monothélisme avec l'*Ecthèse* d'Héraclius et le *Type* de Constant. Il en coûta la

liberté et la vie au courageux pontife. Après avoir échappé à des tentatives d'assassinat, il fut tiré par force de l'église, puis de Rome, jeté sur un mauvais navire, retenu prisonnier un an dans l'île de Naxos, enfin conduit à Constantinople, où il essuya toutes les indignités que le fanatisme peut suggérer : les outrages, les menaces de mort, le cachot, la privation de secours dans une longue maladie. En 655, il quitta sa prison, non pour retourner à Rome, dont sa fermeté inébranlable lui avait fermé le chemin, mais pour être transporté dans la Chersonèse Taurique, aujourd'hui la Crimée, où régnait alors une horrible famine. C'est là qu'il mourut, victime du fléau, le 16 septembre 655, après avoir occupé la chaire apostolique six ans un mois et vingt-deux jours. Saint Martin est honoré comme confesseur par l'Église grecque et comme martyr par l'Église latine.

L'année suivante, Constant II, venu à Rome, ayant envahi de force le sanctuaire et pillé les trésors de la sainte église, passa de là en Sicile, où il trouva sous la main d'un assassin le juste châtiment de tous les crimes de sa vie et du dernier attentat qu'il venait de commettre.

Pendant l'exil du saint pape Martin, Eugène, romain de naissance et archiprêtre, avait gouverné l'Église comme vicaire-général. Constant, qui traitait Martin d'intrus, avait commandé de lui choisir un successeur; mais on avait éludé cet ordre jusqu'au 8 septembre 654. Enfin on procéda à l'élection d'un autre pape, dans la crainte que l'empereur ne mît un monothélite sur le Saint-Siége. Eugène réunit les suffrages. Saint Martin, qu'on n'avait pas informé de ce choix d'abord, y consentit dès qu'il en reçut la nouvelle. Eugène I, devenu alors pape légitime, régna un peu plus de deux ans, et mourut le 1er juin 657. L'Église l'a inscrit au catalogue des saints.

Vitalien lui succéda. Il gouverna l'Église avec bonheur pendant près de quinze ans, envoya des missionnaires en Angleterre et célébra plusieurs conciles. La seule difficulté qui ait troublé son long règne fut le schisme de Marc, archevêque de Ravenne, schisme qu'il ne put éteindre et qui dura jusqu'en 676. Vitalien réforma le chant ecclésiastique. C'est à cette époque, dit-on, que l'usage des orgues s'introduisit dans les églises.

A Vitalien succéda, le 22 avril 672, le vertueux et prudent Dieudonné II, romain, d'abord moine de Saint-Erasme, au

mont Cœlius. Les anciens auteurs exaltent sa charité pour les pauvres, sa magnificence et sa libéralité. Il rebâtit l'église de Saint-Pierre sur le chemin du port, augmenta les bâtiments et les revenus du monastère où il avait passé ses premières années, et fit d'utiles et saints réglements.

Domnus I ou Donus, élu le 2 novembre 676, après quatre mois et demi de vacance, réussit l'année suivante à terminer le schisme de Ravenne, en obtenant de Constantin Pogonat, successeur de Constant II à l'empire, la révocation de l'édit de ce dernier prince qui déclarait l'archevêque de Ravenne exempt de la juridiction du Saint-Siége. Domnus mourut le 11 avril 678.

C'était sous le règne et par le concours de Constantin Pogonat que devait se terminer enfin la longue querelle du monothélisme. L'empereur, dès le commencement, avait manifesté le désir de rendre la paix à l'Église. Il écrivit au Pape pour le prier d'envoyer à Constantinople des hommes sages et instruits, afin de conférer avec les évêques dissidents sur les points controversés.

Saint Agathon venait de succéder à Domnus I. Il s'empressa de faire connaître à tous les prélats les intentions de l'empereur. On tint à ce sujet des synodes en diverses provinces; ceux d'Italie et des Gaules envoyèrent des députés à Rome, où Agathon réunit un concile de cent vingt-cinq évêques pour nommer les légats qui devaient aller à Constantinople, et qui y arrivèrent au mois de septembre 680. Ce qui ne devait être qu'une conférence devint par le fait un concile général, auquel ils présidèrent, et que l'on compte pour le sixième œcuménique.

L'empereur assista personnellement à l'assemblée avec treize de ses principaux officiers. Les légats y parlèrent ainsi :

« Depuis presque un demi-siècle, Sergius et d'autres ont enseigné qu'il n'y a qu'une opération et qu'une volonté en Jésus-Christ. Le Saint-Siége a rejeté cette erreur, en exhortant à y renoncer ceux qui en sont les auteurs; mais ce fut sans fruit. C'est pourquoi nous demandons que l'on s'explique sur cette question. »

On examina donc avec soin les canons des conciles précédents et les passages des Pères. On trouva que la nouvelle doctrine était contraire à l'Évangile et à la tradition. Les Monothélites furent convaincus d'avoir tronqué les passages des

Pères qu'ils produisaient pour appuyer leurs erreurs. Ensuite on lut la lettre adressée par le Pape à l'empereur, et dans laquelle le monothélisme était réfuté par la constante tradition de l'Église romaine.

A cette lecture, tous les prélats s'écrièrent : « Pierre a parlé par la bouche d'Agathon. » Alors ils prononcèrent leur décision en ces termes :

« Nous jugeons qu'il y a en Jésus-Christ deux volontés et deux opérations naturelles, et nous défendons d'enseigner le contraire. Nous détestons et nous rejetons les dogmes impies des hérétiques, qui n'admettent en Jésus-Christ qu'une volonté et qu'une opération, trouvant ces dogmes contraires à l'enseignement des apôtres, aux décrets des conciles et aux sentiments de tous les Pères. » Et le saint concile frappa d'anathème les auteurs de la secte et tous ceux qui dans la suite continueraient à défendre leur doctrine.

L'empereur, qui était présent à la conclusion des séances, reçut des prélats les mêmes honneurs qu'on avait rendus autrefois au grand Constantin, à Théodose et à Marcien. Les actes furent souscrits par les légats, par tous les évêques, au nombre de cent soixante, et par l'empereur même, qui en pressa l'exécution en l'appuyant de toute son autorité. En effet, l'erreur tomba bientôt, et il ne se conserva qu'un petit nombre de ces hérétiques parmi les habitants du Liban et de l'anti-Liban, qui se nommèrent Maronites, du nom de leur patriarche et chef politique Jean Maron. Ils ne renoncèrent à l'hérésie, pour rentrer dans l'Église romaine, qu'en 1182.

Le sixième concile œcuménique rencontra des oppositions qui nécessitèrent le second synode *in Trullo* [1] (692), où furent confirmées les décisions du concile général. Ce synode fut encore appelé Quini-Sexte, parce qu'on y ajouta cent deux canons sur l'organisation et la discipline de l'Église aux décrets presque exclusivement dogmatiques des cinquième et sixième conciles généraux.

Saint Agathon mourut le 6 janvier 682, après avoir siégé glorieusement environ trois ans et demi. Il avait obtenu de l'empereur que l'Église romaine serait déchargée de la somme d'argent qui se payait à l'ordination de chaque pape, par un

[1] Ainsi nommé de la salle appelée *Trullum*, où il eut lieu.

abus que les rois goths avaient introduit. Elle était de trois mille sous d'or. Une humilité profonde, une admirable douceur, une grande inclination à faire le bien, tels étaient les trait dominants du caractère d'Agathon. Il combla de bienfaits le clergé et les églises de Rome. Le grand nombre de ses miracles lui mérita le surnom de Thaumaturge et le culte que lui rendent les Grecs comme les Latins.

CHAPITRE XXXV.

Les papes saint Léon II, saint Benoît II, Jean V, Conon, saint Sergius I.

Au saint pape Agathon succéda Léon II, qui n'occupa le Saint-Siége qu'un an à peu près, de 682 à 683, mais qui soutint le fardeau de l'Église avec autant de fermeté que de sagesse. On fait un grand éloge de sa piété, de sa charité, de son éloquence, de son habileté dans les langues grecque et latine, et dans la musique de l'Église. En effet, il perfectionna le chant grégorien et composa plusieurs hymnes.

Saint Benoît II lui succéda (684-685), après une vacance de près d'une année. Homme d'oraison, savant dans l'Écriture, il avait de plus toutes les vertus qui font un grand pape. L'empereur Constantin, subjugué par la rare vertu de ce pontife, joignit à sa confirmation une constitution par laquelle il permettait de consacrer le Pape à l'avenir aussitôt qu'il serait élu, sans l'intervention de l'empereur ni de l'exarque de Ravenne, son représentant.

Mais il paraît que Justinien II, son successeur, reprit ce droit abusif. Saint Benoît II mourut le 7 mai 685.

On lui donna pour successeur Jean V, originaire d'Antioche en Syrie, qui avait été légat de saint Agathon au sixième concile œcuménique. Bien qu'accablé d'une maladie continuelle, il déploya de la science, du zèle et de la modération. Les archevêques de Cagliari en Sardaigne avaient usurpé les ordinations des évêques de cette île, qui appartenaient originairement au Saint-Siége. Jean V revendiqua ce droit et s'en remit en possession.

A sa mort, qu'on fixe au 1er août 686, le clergé voulait élire archiprêtre Pierre; mais le peuple favorisait un autre prétendant nommé Théodore. Alors les évêques et les autres prélats donnèrent leurs voix au prêtre Conon, natif de Thrace, nourri en Sicile, homme vénérable par ses grandes vertus, par sa vieillesse, par sa modestie, et surnommé l'Angélique. Il ne tint le Saint-Siége que onze mois, et mourut le 21 septembre 687. C'est sous son pontificat que saint Kilien, évêque irlandais, vint à Rome, et reçut du Pape sa mission pour aller prêcher l'Évangile aux infidèles.

Le schisme arrivé à la mort de Jean V faillit se renouveler à celle de Conon. Mais, malgré les prétentions de Théodore et de l'archidiacre Pascal, saint Sergius Ier, né à Palerme en Sicile, et curé de Sainte-Suzanne à Rome, réunit le plus grand nombre de voix, et fut élu, le 15 décembre 687. Théodore se soumit de son plein gré. Pascal, après avoir résisté, se rendit aussi. Quelque temps après on le déposa pour crime de magie.

L'empereur Justinien II ayant fait remettre de sa part à Sergius les canons du concile de Constantinople *in Trullo*, le Pape refusa d'y souscrire, parce que cette assemblée s'était réunie sans la participation du Saint-Siége, et que le Pape n'y avait assisté ni en personne ni par ses légats. Justinien, irrité, recourut à la violence contre ce pontife. Il ne réussit pas. L'exarque de Ravenne, excité par l'ambitieux Pascal, voulut reprendre ce projet, sans plus de succès. Seulement, Sergius dut quitter pour quelques jours la ville de Rome. Rendu à son peuple, il eut le bonheur (698) de ramener à l'unité l'archevêque d'Aquilée et ses suffragants, qui avaient persisté dans le schisme né de la querelle des Trois-Chapitres. Il ordonna de chanter à la messe l'*Agnus Dei* pendant qu'on romprait l'hostie. Il mourut le 8 septembre 701, après avoir siégé treize ans huit mois et sept jours.

Avec le pontificat de saint Sergius 1er finit le VIIe siècle.

CHAPITRE XXXVI.

—

Les premiers apôtres de la Germanie. — Jean VI, Jean VII, Sisinnius, Constantin, saint Grégoire II, papes. — Saint Boniface. — Mission chez les Allemands.

On croit que l'Helvétie, la Norique [1], la Rhétie, les provinces rhénanes avaient reçu la lumière de l'Évangile dès le IIe et le IIIe siècles. Des villes et des églises s'y étaient rapidement élevées sous le souffle inspirateur de la religion ; mais les villes et les églises avaient croulé non moins rapidement sous les coups des barbares, et il avait fallu recommencer l'œuvre de fond en comble.

Un des premiers évêchés avait été celui de Vindonissa en Helvétie [2]. On cite entre les prélats qui gouvernèrent cette église, Bubulcus (517), Grammaticus (541-549), Maxime, qui transféra son siége à Constance. — Augsbourg, Bâle, Strasbourg, Lausanne et Coire, furent placées sous la juridiction de cet évêché, par le roi Dagobert I (entre 628 et 638).

Tandis que saint Fridolin, saint Rupert et Pirminius évangélisaient les régions d'au delà du Rhin, saint Colomban, fondateur du couvent de Luxeuil dans les Vosges, annonçait Jésus-Christ aux régions limitrophes des Gaules (611). Gall, un de ses douze compagnons, jeta près la rivière de Steinach en Suisse les fondations du couvent de Saint-Gall, devenu plus tard si célèbre et si utile à l'Église.

Dans le pays de Passau, l'Évangile fut prêché aux païens et aux Ariens par le missionnaire belge Valentin (640). Bientôt après arriva en Pannonie et dans la Norique l'illustre saint Séverin, qui opéra dans ces contrées de nombreuses conversions.

Mais de nouvelles invasions ruinent encore une fois les chrétientés établies dans ces contrées, surtout celles de Salzbourg, Ratisbonne, Passau, Lorch. Infatigable dans son zèle, l'Église envoie d'autres apôtres qui les relèvent et propagent en outre le nom de Jésus-Christ chez les Bavarois, dans la Vindélicie,

[1] L'ancienne Norique comprenait une partie de l'Autriche et du Tyrol.

[2] Aujourd'hui Vindisch dans le canton de Berne.

dans la Bavière. Le moine franc saint Corbinien fonde l'église de Frising, dont il devient le premier évêque.

On remarquait aussi les chrétientés de Wurtzbourg, Cologne, Mayence, Spire, et Strasbourg, sur les rives du Rhin; celles de Trèves, Metz, Toul, Verdun, sur les bords de la Moselle et de la Meuse; dans la Gaule-Belgique, les églises épiscopales de Tongres, de Tournay, d'Arras. Toutes souffrirent des incursions des barbares; quelques-unes disparurent pour un moment sous les flots de la tempête. Vers 600, l'ermite Goar restaura celles des rivages du Rhin; en 626, saint Amand, évêque missionnaire, répara les pertes faites par la Gaule-Belgique; enfin l'évêque de Noyon saint Éloi planta la foi dans le nord de la Gaule, et Dieu, la fortifiant par la vertu de sa grâce, la fit prospérer et grandir.

Deux peuplades présentaient des difficultés extrêmes, celle des Frisons et celle des Saxons. Les premiers essais avaient été tentés dans la Frise par saint Éloi et par Wilfrid, évêque d'York. Les missions purent se promettre quelques succès lorsque le duc Peppin de Herstal eut soumis les Frisons du Nord à la domination franque. Protégé par ce prince, l'anglo-saxon Willibrord, qui avait reçu sa mission du pape Sergius I (692), apparut comme un apôtre au milieu des Frisons, s'établit dans la partie orientale de leur pays et fonda la métropole d'Utrecht, dont il fut le premier archevêque, tandis que Swidbert, un de ses plus zélés compagnons, arrosait de ses sueurs la Frise occidentale. Mais ce ne fut que quand Charles Martel eut subjugué définitivement les Frisons que saint Willibrord put continuer avec succès son œuvre, et quitter un peu plus tard avec consolation cette tribu conquise à l'Évangile (719).

L'autre peuplade, celle des Saxons, ne devait ouvrir les yeux à la vérité que près d'un siècle après.

Les diverses tentatives faites pour convertir l'Allemagne n'auraient pu porter tous leurs fruits si un lien commun n'eût réuni les églises isolées. Dieu suscita à cet effet un homme qui, par sa force, sa douceur, sa prudence, sa persévérance invincible, non seulement organisa solidement l'Église catholique en Allemagne en l'unissant intimement au chef suprême de la chrétienté, mais encore porta la bannière de la croix parmi des tribus germaniques jusqu'alors barbares et païennes.

Winfried, prêtre né à Lirton en Angleterre, avait passé sa

jeunesse dans les deux florissants monastères d'Exester et de Nutcell. Se sentant appelé à la conversion des païens, il se rendit à Rome, à l'exemple des premiers missionnaires anglo-saxons, pour s'y faire autoriser par le Pape (718).

Sergius I était mort depuis dix-sept ans, et quatre pontifes lui avaient succédé dans ce court intervalle :

Jean VI, qui, ordonné le 28 octobre 701, après une vacance de cinquante jours, protégea l'Italie contre les incursions des Lombards, soutint les droits du Saint-Siége contre les prétentions toujours renaissantes des patriarches de Constantinople, et fit réparer les églises de Saint-André, de Saint-Pierre et de Saint-Paul ;

Jean VII, élu le 1er mars 705, qui releva l'église de Sainte-Eugénie, et en orna beaucoup d'autres des images des saints ;

Sisinnius, syrien de nation, qui n'occupa le Saint-Siége que vingt jours (18 janvier—7 février 708) ;

Constantin, élu le 25 mars, qui se distingua par sa charité envers les pauvres et par sa fermeté vis-à-vis des deux empereurs de Constantinople Justinien II et Philippicus, dont le premier exigeait du Pontife l'approbation du concile *in Trullo*, et le second soutenait les Monothélites.

A la mort de Constantin, le Saint-Siége vaqua quarante jours. Enfin, saint Grégoire II fut élevé, le 19 mai 715, sur la chaire de saint Pierre, qu'il occupa quinze ans huit mois et vingt-trois jours. C'est la troisième année du pontificat de saint Grégoire II que Winfried arriva à Rome. Le Pape l'accueillit avec honneur et l'envoya d'abord en Thuringe. De la Thuringe le saint missionnaire passa dans la Frise, où il obtint de grands succès. Rappelé à Rome quelques années après, il fut consacré par les mains de Grégoire, évêque de toute l'Allemagne. Pendant quinze années il travailla avec un zèle apostolique à la conversion des peuples confiés à ses soins. Il eut la joie de gagner presque tous les habitants de la Hesse et de la Thuringe, et il fonda partout des couvents qui devaient conserver et étendre l'influence du christianisme.

Il revint une troisième fois à Rome, en 732, et y reçut le pallium, comme insigne de son épiscopat universel sur toutes les contrées allemandes. Mayence fut érigé pour lui en archevêché, et treize évêchés furent soumis à sa juridiction. Winfried continua ses missions, et parvint en même temps à faire reconnaî-

tre les droits des ecclésiastiques, trop souvent en butte aux violences des rois et au mauvais vouloir des grands. Il divisa la Bavière en quatre diocèses, Salzbourg, Frising, Ratisbonne, et Passau. Par l'institution des synodes réguliers, il unit fortement entre eux les évêchés nouveaux, et pourvut tout ensemble à la réforme religieuse et morale de ses peuples.

Devenu vieux, Winfried sentit renaître dans son cœur le désir qu'il avait tant de fois conçu de convertir entièrement les Frisons. Il résigna donc sa dignité d'archevêque entre les mains de Lullus, l'un de ses plus éminents disciples, et se reporta vers la Frise, avec la conviction qu'il n'en reviendrait pas (755). Déjà il avait administré le baptême à des milliers de païens, et il attendait le retour de ses enfants spirituels pour leur donner le sacrement de confirmation.

Tout-à-coup il aperçoit au loin des bandes nombreuses que la joie semble transporter. Il croit reconnaître les nouveaux chrétiens. Il se trompe. Ce sont des idolâtres, de cruels ennemis qui le cherchent pour le mettre à mort. Ils se précipitent sur lui; en vain ses compagnons essaient de le défendre, il tombe sous les coups et meurt martyr.

Les églises de Liége, de Mayence et de Fulde, se disputèrent les restes précieux de Winfried. Rome consacra la mémoire de cet apôtre de l'Allemagne, et le plaça sur les autels sous le nom de saint Boniface.

Il n'était plus, mais l'esprit qui l'avait animé lui survécut dans ses disciples, Sturm, Grégoire, Burghard, et présida toujours aux destinées des églises dont il était le père.

CHAPITRE XXXVII

Hérésie des Iconoclastes.—Charles-Martel.—Bataille de Poitiers. — Le pape Grégoire III. — Constantin-Copronyme. — Saint Zacharie, Etienne II, Etienne III, saint Paul I, Etienne IV, Adrien I, papes. — Charlemagne. — Second concile de Nicée, septième œcuménique.

L'Orient, souvent agité par des hérésies nouvelles, le fut au huitième siècle d'une manière d'autant plus dangereuse, que le mal descendait du trône impérial même. Plusieurs fois on avait

vu des princes défendre et patroner l'erreur; mais alors on vit un empereur se constituer chef de secte.

Léon-l'Isaurien avait obtenu l'empire par ses qualités guerrières (716). Mais par cela même qu'il avait passé ses premières années dans les camps, il était d'une ignorance complète. Cependant il eut la folle vanité de s'ériger en réformateur de la religion. Prévenu contre le culte des saintes images, qu'il appelait une idolâtrie, il entreprit de l'abolir, et publia (725) un édit par lequel il enjoignait d'enlever des églises les images de Jésus-Christ, de la sainte Vierge et des saints.

Cette mesure révolta tout le monde. La ville de Constantinople se leva tout entière pour protester contre cette nouveauté sacrilége. Le patriarche essaya d'abord de ramener le prince par des entretiens particuliers. Il lui représenta, comme l'Église l'enseigne et l'a toujours enseigné, que le culte rendu aux images des saints ne s'adresse ni à l'or, ni à l'argent, ni au bois, ni au marbre dont elles sont faites, mais au personnage qu'elles représentent; que ce culte relatif était aussi ancien que l'Église; que conséquemment c'était une témérité, pour ne pas dire plus, d'attaquer une tradition d'une telle antiquité. L'empereur persista dans son erreur. Alors le patriarche écrivit au souverain-pontife saint Grégoire II pour l'informer de ce qui se passait à Constantinople. Le Pape répondit au zélé prélat en le félicitant du courage qu'il avait déployé contre l'auteur de l'hérésie naissante, et s'empressa de rassembler à Rome un synode où l'erreur fut condamnée. Il écrivit à l'empereur lui-même, en lui représentant que son édit était un empiétement injuste sur les droits de l'Église, et qu'il n'appartient pas au prince de statuer sur la foi, encore moins d'innover.

L'empereur n'en devint que plus ardent à poursuivre son œuvre de destruction. Il faisait arracher les statues du lieu saint, effacer les images peintes sur les murs, enlever les tableaux, abattre les croix, ne voulant que la pierre nue dans le temple, où tout cependant doit parler aux yeux et inviter à la prière.

Saint Grégoire II mourut le 10 février de l'an 731. Outre saint Boniface, il avait envoyé dans la Germanie, comme missionnaires, saint Corbinien, né dans les Gaules; l'évêque Martinien, le prêtre Georges, et le sous-diacre Dorothée. Ces trois derniers se fixèrent dans la Bavière.

En 718, il avait fait reconstruire le monastère du Mont-Cassin, ruiné par les Lombards, et avait fondé celui de Sainte-Agathe à Rome.

Les Lombards ne cessèrent d'affliger l'Italie pendant tout le cours de son pontificat. En 728, leur chef Luitprand et l'exarque de Ravenne vinrent mettre le siége devant Rome. Mais Grégoire s'étant présenté à eux, les frappa tellement par ses discours, qu'ils se retirèrent.

Au reste, le Saint-Siége ne devait pas manquer d'appui au milieu de ces persécutions. En France grandissait la famille des Peppins, et Grégoire écrivit à Charles-Martel, son illustre représentant, pour lui demander des secours. Peu après, ce héros sauva les Gaules et l'Europe entière du joug des Mahométans. Poussés par un aveugle fanatisme, les Arabes s'étaient emparés en peu de temps de la Syrie, de la Palestine, de l'Égypte et de la Perse, de la partie septentrionale de l'Afrique, et menaçaient d'envahir l'Europe. Bientôt en effet ils pénétrèrent en Espagne, renversèrent le royaume des Wisigoths, subjuguèrent le pays, et y établirent leur domination.

En 732, Abdérame, leur chef, voulut réunir l'Orient et l'Occident sous la loi de Mahomet. A la tête d'une armée innombrable il se précipite sur l'Aquitaine. Déjà il a soumis la Gaule méridionale jusqu'à la Loire, et il se dispose à poursuivre le cours de ses conquêtes. Charles-Martel se lève, il s'avance à la rencontre des Arabes, les joint à Poitiers, les taille en pièces, et d'un seul coup anéantit leurs projets [1].

Le pape saint Grégoire II avait eu pour successeur Grégoire III, syrien de nation et prêtre de l'Église de Rome, élu le 18 mars 731. Un de ses premiers soins fut d'écrire à Léon-l'Isaurien pour lui faire de vifs reproches de ce que dans ses lettres il persistait à soutenir l'hérésie, et même s'attribuait le sacerdoce avec l'empire. L'an 732, il réunit à Rome un concile où les Iconoclastes furent condamnés et excommuniés. L'empereur, furieux, envoya contre le Pape et l'Italie une grande flotte, qui fit naufrage dans la mer Adriatique. Les débris de cette flotte, ayant cherché à saccager Ravenne, furent mis en déroute.

[1] Les vieux historiens qui ont parlé de cette bataille fameuse font monter à 375,000 le nombre des morts du côté des infidèles.

En 741, alarmé des entreprises que les Lombards ne cessaient de faire contre Rome et le Saint-Siége, Grégoire recourut à Charles-Martel, comme son prédécesseur, non seulement par de simples lettres, mais par des nonces ou envoyés. Ils étaient chargés de remettre au duc des Francs les clés du tombeau de saint Pierre, avec une dépêche ainsi terminée : « Nous vous conjurons par le Dieu vivant et véritable, et par les clés saintes de la confession de saint Pierre, que nous vous envoyons comme marques de souveraineté, de ne point préférer l'amitié des Lombards à celle du prince des apôtres. »

Charles-Martel reçut les nonces avec de grands honneurs, leur fit de riches présents, et, sans accepter la dignité qu'ils lui offraient, promit de s'interposer près de Luitprand en faveur des Romains. La mort de Grégoire, survenue le 28 novembre 741, suivit leur retour.

En Orient, la persécution suscitée à l'occasion du culte des images s'exerçait plus violemment que jamais. Constantin-Copronyme, fils et successeur de Léon-l'Isaurien, le surpassa en barbarie et en impiété. Constantinople devint un théâtre de supplices. On crevait les yeux aux catholiques, on leur coupait les narines, on les déchirait à grands coups de fouets, on les précipitait dans la mer, on leur fendait la tête avec les images des saints peintes sur le bois. Ces horreurs étaient un délassement pour Constantin, et il s'en faisait raconter tous les détails pendant ses repas. Mais il ne se contenta pas des cruautés qu'exerçaient en son nom ses officiers, il voulut lui-même présider aux exécutions, et voir couler le sang. Il se fit dresser un tribunal sur la place publique ; et là, environné de bourreaux, paré de tous les ornements impériaux, il passait la journée à torturer inhumainement les catholiques.

Il y avait près de Nicomédie un saint abbé nommé Étienne, dont la vertu était fort révérée parmi le peuple. L'empereur, voulant l'attirer à son parti, le fit amener à Constantinople et se chargea de l'interroger lui-même, dans la confiance qu'il l'embarrasserait par ses raisonnements ; car ce prince se croyait fort habile en dialectique. Il entra donc en dispute avec le saint abbé :

— Homme stupide, lui dit l'empereur, comment ne conçois-tu pas que l'on peut fouler aux pieds l'image de Jésus-Christ sans l'offenser ?

Étienne, s'approchant de lui et lui montrant une pièce de monnaie qui portait son image :

— Je puis donc, répondit-il, traiter de même l'effigie du prince sans manquer au respect que je lui dois. Puis, ayant jeté par terre cette pièce de monnaie, il marcha dessus.

Comme les courtisans se jetaient sur lui pour le maltraiter :

— Eh quoi ! reprit Étienne en poussant un soupir profond, c'est un crime digne du supplice de profaner l'image d'un prince de la terre, et ce n'en serait pas un de jeter au feu l'image du Roi du ciel ?

On ne put rien répliquer de raisonnable, mais la perte du courageux confesseur fut résolue. On le traina en prison, et peu de temps après on le mit à mort. Dix-neuf officiers accusés d'avoir eu des liaisons avec lui et d'avoir loué sa constance dans les tourments, furent appliqués eux-mêmes à la torture, et deux des plus qualifiés eurent la tête tranchée par l'ordre de l'empereur.

La persécution s'étendit dans les provinces ; les gouverneurs, pour faire la cour au prince, se signalèrent par leur dureté contre les catholiques dans tout l'empire ; ils faisaient la guerre non seulement aux images des saints, mais encore à leurs reliques. Ils les arrachaient des sanctuaires ; ils les jetaient dans les égouts et dans les rivières ; ils les faisaient brûler avec des ossements d'animaux, afin qu'on ne pût en démêler les cendres. Ces abominations durèrent presque un demi-siècle encore, et trouvèrent des fauteurs jusque dans l'Occident.

Le pape Grégoire III eut pour successeur, le 30 novembre 741, saint Zacharie, grec de nation.

Les embarras suscités au Saint-Siége par les incursions des Lombards n'avaient pas cessé. Luitprand, leur roi, que nous avons déjà vu se présenter en ennemi sous les murs de Rome, et qui ne s'était retiré jusqu'à Pavie que par la crainte de Charles-Martel, menaçait de reparaître. Mais Zacharie fut plus heureux auprès de ce prince que ses prédécesseurs ; car il en obtint des promesses de paix qui se réalisèrent, du moins tant que dura son pontificat. Il profita de cette tranquillité, qui était son ouvrage, pour tenir plusieurs conciles et travailler au bien général de l'Église. Son zèle pour le salut des âmes, son inaltérable douceur, l'esprit de conciliation, qu'il possédait éminem-

ment, dirigèrent toutes ses démarches. Sa clémence était telle, qu'il combla d'honneurs ceux mêmes qui l'avaient persécuté avant son exaltation. Il racheta une multitude d'esclaves que des marchands vénitiens voulaient mener en Afrique pour les vendre aux infidèles, et il établit une distribution d'aumônes aux pauvres et aux malades. Quand il mourut (14 mars 752), on le pleura comme un père.

Étienne II, prêtre, romain de naissance, fut nommé successeur de Zacharie. Mais il ne fut point exalté, la mort l'ayant frappé subitement le quatrième jour après son élection (752).

Étienne III, qui le remplaça, gouverna l'Église jusqu'en 757. La première année de son pontificat, Astolphe, roi des Lombards, au mépris d'un traité de paix conclu par ses prédécesseurs avec le Saint-Siége, menaça de nouveau le territoire de Rome, après s'être emparé de Ravenne et de la Pentapole. Le Pape, ayant vainement réclamé près de lui, passa les Alpes, et vint trouver Peppin-le-Bref, fils et successeur de Charles-Martel.

Le prince franc se mit aussitôt en campagne. Il arriva en Italie dès le commencement du printemps, força les avant-postes qui gardaient les passages, vint mettre le siége devant Pavie, où le perfide Astolphe s'était renfermé, et lui fit promettre de restituer Ravenne à l'empereur, et au Pape les villes qu'il avait usurpées sur les Romains. Mais à peine Peppin eut-il repassé les monts, qu'Astolphe parut de nouveau devant Rome et la réduisit aux extrémités par l'incendie, le pillage et les profanations. Peppin revint sur ses pas, et, dans une nouvelle expédition, dépouilla les Lombards de l'exarchat, et rendit au Saint-Siége vingt-deux villes dont les clés furent remises à Étienne III. Cette donation fut le premier fondement de la puissance temporelle des papes, puissance qui, aujourd'hui surtout, est de la plus haute importance pour l'Église.

« Tant que l'empire romain a subsisté, dit Fleury, il renfermait dans sa vaste étendue presque toute la chrétienté. Mais, depuis que l'Europe est divisée entre plusieurs princes indépendants les uns des autres, si le Pape eût été sujet de l'un d'eux, il eût été à craindre que les autres n'eussent eu de la peine à le reconnaître pour père commun, et que les schismes n'eussent été fréquents. On peut donc croire que c'est par un effet de la Providence que le Pape s'est trouvé indépendant et maître d'un État assez puissant pour n'être pas aisément op-

primé par les autres souverains, afin qu'il fût plus libre dans l'exercice de sa puissance spirituelle, et qu'il pût contenir plus aisément les autres évêques dans le devoir. »

« Le Pape, dit le président Hénault, n'est plus, comme dans les commencements, le sujet de l'empereur. Depuis que l'Église s'est répandue dans l'univers, il a à répondre à tous ceux qui y commandent, et par conséquent aucun ne doit lui commander. La religion ne suffit pas pour imposer à tant de souverains, et Dieu a justement permis que le père commun des fidèles entretînt par son indépendance le respect qui lui est dû. Ainsi donc, il est bon que le Pape ait la propriété d'une puissance temporelle, en même temps qu'il a l'exercice de la spirituelle. »

Étienne III mourut l'an 757. Il eut pour successeur saint Paul I, son frère (757-767). L'élection de Paul fut un instant troublée par l'intrusion de Théophilacte, huitième antipape. Mais le schisme ne dura pas, Théophilacte ayant été bientôt délaissé par ceux mêmes qui l'avaient élevé.

Paul I écrivit à Constantin-Copronyme, touchant le culte des saintes images, une lettre qui fut sans effet. Il gouverna avec sagesse et prudence, pendant dix ans et un mois, fonda des églises et des monastères, et mourut le 28 juin 767.

Étienne IV le remplaça, mais après un schisme cruel d'un an un mois et cinq jours; car Toton, duc de Népi, avait donné pour chef à l'église un intrus dans la personne d'un certain Constantin, encore laïque. L'antipape fut enfin déposé honteusement. Un autre usurpateur, nommé Philippe, subit le même sort, et le peuple, dans sa fureur, lui arracha les yeux à l'insu d'Étienne. L'année suivante, le Pape légitime tint un concile à Rome où il fut statué : Que jamais un laïque ne pourrait monter sur la chaire de saint Pierre; que tout ce que l'antipape Constantin avait publié pour l'administration des choses saintes serait sans effet; que l'empereur Constantin l'Iconoclaste serait condamné avec un concile factieux qu'il avait convoqué.

En outre, le Pape demandait des prières publiques pour apaiser le Ciel; car Didier, successeur d'Astolphe, furieux de la perte de la Pentapole et de l'exarchat, semait le trouble jusque dans la ville de Rome, où il était venu sous un prétexte spécieux de religion. S'étant saisi de Christophe et de son fils

Sergius, les deux plus ardents défenseurs des droits du Saint-Siége, il leur avait fait crever les yeux. Le premier était mort de douleur; on avait poignardé le second. Après cette sanglante tragédie, Étienne espérait que Didier serait satisfait; il reconnut bientôt son erreur. Détrompé, il tournait ses regards du côté de la France, pour en implorer l'appui, lorsqu'il mourut, le 1er février 772, après trois ans et demi d'un orageux pontificat.

Le 9 du même mois, Adrien I, fils de Théodule, duc de Rome et consul impérial, fut proclamé pape, puis exalté immédiatement. Pendant vingt-trois ans dix mois seize jours qu'il tint le Saint-Siége, il prouva qu'il joignait aux vertus du chrétien le génie ferme des anciens Romains. Charlemagne, fils de Peppin, qu'il avait appelé contre Didier, franchit les Alpes l'an 773, s'empara de Pavie et vint à Rome offrir ses hommages au pontife. Ce fut alors qu'il confirma et augmenta la donation faite au Saint-Siége par son père. Cette donation nouvelle consistait dans l'exarchat de Ravenne et la Pentapole, entre la mer Adriatique et l'Apennin, depuis l'embouchure de l'Adige jusqu'à Ancône, avec une partie de la Toscane; depuis l'embouchure du Cécina jusqu'à celle du Murta, en remontant de la mer à la source du Tibre, espace qui renferme le duché de Pérouse, le long de la rive droite de ce dernier fleuve.

Charlemagne revint une seconde fois à Rome, en 781, et y passa les fêtes de Pâques. Il y fit baptiser son fils Peppin par le Pape, qui le leva lui-même des fonts du baptême, le couronna roi d'Italie, et son frère Louis roi d'Aquitaine; après quoi le monarque repassa en France avec le double titre de roi des Français et des Lombards; car le royaume de Didier avait cessé d'être, et ce dernier prince, renfermé dans le monastère de Corbie, y expiait ses perfidies et ses cruautés.

En Orient, la guerre des Iconoclastes continuait avec la même fureur. Mais en 780 l'impératrice Irène étant devenue maîtresse de l'État par la mort de Léon son époux, qui ne laissait qu'un fils en bas âge, l'Église put concevoir de justes espérances de paix. Princesse vertueuse et sincèrement attachée à la doctrine catholique, Irène annonça la résolution de réparer les désastres causés à la religion par les empereurs précédents. Conformément aux conseils de Taraise, patriarche de Constantinople, elle écrivit au pape Adrien pour lui demander la convocation d'un concile général. Le Pape accueillit cette demande avec

bonheur, et envoya deux légats pour présider en son nom l'assemblée.

La ville de Constantinople avait été choisie d'abord pour le lieu de la réunion. Mais, comme elle était infectée d'Iconoclastes, que des troubles même commençaient à s'y manifester, on préféra Nicée, si célèbre par le premier des conciles œcuméniques. Au jour dit, les évêques des différentes provinces impériales y accoururent au nombre de trois cent dix-sept. Deux commissaires y furent envoyés de la part de l'impératrice afin d'y maintenir l'ordre; mais pleine et entière liberté fut laissée aux prélats.

Il y eut huit sessions. On commença par lire publiquement la lettre du Pape, où il justifiait la tradition de l'Église sur la vénération des saintes images, et donnait le vrai sens de la nature de ce culte. On lut ensuite la confession de foi des patriarches d'Orient, qui, soumis à la domination mahométane, n'avaient pu se rendre à Nicée. Leur doctrine fut trouvée parfaitement conforme à celle du Saint-Siége. Enfin on produisit le témoignage de l'Écriture et des Pères à l'appui de la véritable croyance. On réfuta les objections des Iconoclastes; on confondit l'hérésie; et les prélats, après avoir déclaré qu'ils recevaient avec le plus profond respect les décisions des conciles antérieurs, prononcèrent d'une commune voix leur jugement en ces termes :

« Nous décidons que les images seront exposées, non seulement dans les églises, sur les vases sacrés, sur les ornements, sur les murailles, mais encore dans les maisons et sur les chemins; car, plus on voit dans leur ressemblance Jésus-Christ notre Seigneur, sa sainte Mère, les apôtres et les autres saints, plus on se sent porté à penser aux originaux et à les honorer. On doit rendre à ces images le salut et l'honneur, mais non pas le culte de latrie (adoration), qui ne convient qu'à la nature divine. On approchera de ces images l'encens et le luminaire, comme on a coutume de faire à l'égard de la Croix, de l'Évangile et des autres choses sacrées, parce que l'honneur de l'image se rapporte à l'objet qu'elle représente. Telle est la doctrine des Pères et de l'Église catholique. »

Alors on prononça l'anathème contre les hérétiques, et le décret du concile fut souscrit par les légats et par tous les évêques. Les Pères se rendirent à Constantinople, où ils tinrent la hui-

tième session en présence de l'empereur et de sa mère, qui signèrent la définition de l'assemblée aux cris de joie de tous les assistants. L'hérésie tomba, pour ne plus reparaître qu'au XVIe siècle, où nous verrons les derniers réformateurs, recueillant chacune des erreurs précédentes, la renouveler aussi avec les mêmes excès d'impiété, de fureur et de barbarie.

La dernière année de son pontificat, Adrien I anathématisa de même par ses légats, au concile de Francfort, l'erreur déjà condamnée de Félix d'Urgel et d'Élipand de Tolède, qui soutenaient que Jésus-Christ n'est fils de Dieu que par adoption.

Il mourut le jour de Noel de l'année 795, après un pontificat des plus longs et des plus glorieux. Charlemagne, dont il possédait la filiale affection, versa des larmes en apprenant qu'il n'était plus, et, pour léguer à la postérité un monument éternel de son attachement à ce grand pape, il composa son épitaphe en vers élégiaques, et la fit graver en lettres d'or sur une table de marbre.



TROISIÈME PÉRIODE.

CHAPITRE XXXVIII.

—

Léon III, pape. — Restauration de l'empire d'Occident.

Au pontificat d'Adrien I succéda celui de Léon III, qui fut presque aussi long, car il dura vingt ans cinq mois et seize jours. Léon, prêtre romain, élu le 28 décembre 795, et sacré le lendemain, vécut jusqu'au 11 juin 816, dominant ainsi la fin du VIIIe siècle et le commencement du IXe.

Le premier acte du pape Léon III avait été d'envoyer à Charlemagne des légats chargés de lui présenter les clés de la basilique de Saint-Pierre et l'étendard de la ville de Rome, en le priant de députer un seigneur pour recevoir le serment de fidélité des Romains. Le Pape eut bientôt occasion de recourir à la protection du roi lui-même. Deux scélérats avaient conjuré sa mort. Le 15 avril 799, comme il sortait du palais de Latran pour se rendre à la procession des Grandes-Litanies, ils se jetèrent sur lui, accompagnés d'hommes armés, s'efforcèrent de lui arracher les yeux et la langue, puis l'enfermèrent au monastère de Saint-Sylvestre, où ils réitérèrent leurs cruautés. Mais la nuit suivante, Albin, camerlingue du Saint-Siége, tira le Pape du monastère, et Vinigise, duc de Spolette, accourut au bruit de l'évènement, l'emmena dans son château, où Léon recouvra subitement l'usage de la parole et de la vue. De là, le pontife se rendit à Paderborn, auprès de Charlemagne, qui le combla d'honneurs et le retint quelque temps. Revenu en Italie avec une escorte, il entra triomphalement à Rome le jour de Saint-André, au milieu de tous les ordres de la ville, qui étaient allés au-devant de lui bannières déployées.

Charlemagne y arriva lui-même le 24 novembre de l'an 800.

Il réunit aussitôt une assemblée où comparurent les ennemis de Léon. Les deux meurtriers furent condamnés à mort; mais le Pape leur obtint grâce de la vie.

Alors le prince déposa une seconde fois sur le tombeau de saint Pierre l'acte des donations faites au Saint-Siége par son père et augmentées par lui. Elles comprenaient les villes qui jadis constituaient l'exarchat grec, Ravenne, Rimini, Pesaro, Fano, Césène, Sinigaglia, Forlimpopoli, Forli, Jesi, Comachio, Narni, plusieurs provinces du nord et du centre de l'Italie, la Corse, les duchés de Spolette et de Bénévent.

Charlemagne possédait actuellement presque tous les États qui avaient formé l'ancien empire d'Occident : la Germanie, les Gaules, une grande partie de l'Espagne et de l'Italie. Il ne lui manquait que le titre d'empereur. Pour le récompenser de tout le bien qu'il avait fait à la religion, le Pape, de concert avec les principaux seigneurs de Rome, résolut de le lui conférer.

Le jour de Noel suivant, comme il entendait la messe au Vatican, Léon s'approcha de lui et lui mit sur la tête la couronne impériale. En même temps le clergé et le peuple s'écrièrent par trois fois : « A Charles Auguste, couronné de la main de Dieu, grand et pacifique empereur des Romains, vie et victoire. » Puis le Pape oignit de l'huile sainte l'empereur, avec son fils Peppin.

Ainsi se relevait l'empire d'Occident. Cette rénovation d'un titre et d'une dignité qui n'étaient plus ne fut point la conséquence d'un plan arrêté, mais le résultat spontané d'une série de circonstances providentielles.

Charlemagne, sacré empereur par la main du Pape, comprit quelles obligations cette dignité nouvelle lui imposait envers l'Église, et sut les remplir.

C'est à lui qu'il faut attribuer en partie la conversion des Saxons. Les premiers missionnaires qui s'étaient présentés chez ces peuplades farouches n'avaient obtenu d'autres fruits de leur mission que la couronne du martyre. En 772, Charles avait entrepris de les dompter, pour les amener ensuite à embrasser le christianisme. Il les poursuivit avec une ardeur infatigable et sans interruption durant trente années de combats opiniâtres. En 785, leurs chefs Witikind et Alboin, complètement battus, ayant consenti à recevoir le baptême, on avait conçu quelques espérances qui ne tardèrent pas à s'évanouir.

Ce ne fut qu'après l'entière et définitive soumission de ce peuple (803) que l'Église put se croire enfin solidement établie dans le nord de l'Allemagne, et le prince y fonda des évêchés et des couvents, pour assurer la persévérance d'une nation si longtemps rebelle à la vérité.

Charlemagne eut sans contredit la plus large part dans l'organisation extérieure de l'Église. En 802, il avait rassemblé à Aix-la-Chapelle un concile où il s'entendit avec les évêques sur les mesures à prendre pour la propagation du christianisme dans toute l'étendue de ses États.

Il mit tout en œuvre pour faire fleurir les sciences dans l'empire. Il attira de l'Italie à sa cour, Pierre de Pise, Paulin, patriarche d'Aquilée; Paul Warnefried, célèbre helléniste, et surtout l'illustre moine anglais Alcuin, appelé alors le plus grand savant de son siècle. Le but qu'il se proposait était surtout de former des ecclésiastiques; cependant l'éducation du peuple n'était pas négligée. Théodulphe, évêque d'Orléans, actif coopérateur de Charles, fonda dans son diocèse des écoles populaires, et son exemple eut partout des imitateurs.

L'Église, dans une grande partie de l'Occident, dut à Charlemagne le chant grégorien et la restauration de la liturgie romaine.

Elle lui dut aussi une infinité d'établissements religieux et de monastères. Il s'était voué à son service et à sa gloire, sous la direction du Saint-Siége; car il était persuadé que le prince n'a reçu le pouvoir que pour le consacrer à cette noble fin.

Charlemagne posa les véritables bases de tout ce qui se fit de beau, d'utile, dans le moyen-âge; pendant bien des siècles la reconnaissance et l'amour des peuples lui rapportèrent toutes les grandes institutions que ces temps virent éclore.

En mémoire des immenses services qu'il rendit à l'Église et de sa sincère piété, il fut mis au nombre des saints.

Le pape Léon III ne lui survécut que d'un an et demi. Les auteurs du temps, après avoir exalté son dévouement sans bornes à l'Église, louent sa piété, son zèle pour la réparation et la décoration des églises. Il mourut en 816.

CHAPITRE XXXIX.

Les successeurs de Charlemagne, — Les papes Etienne V, saint Pascal I, Eugène II, Valentin, Grégoire IV, Sergius II, saint Léon IV, Benoit III, Nicolas I.

Charlemagne avait légué à ses fils comme un saint héritage l'alliance qu'il avait contractée avec le Saint-Siége pour le bonheur des peuples. Louis-le-Pieux ou le Débonnaire, le seul de ses fils qui lui survécut, sembla d'abord marcher sur les traces de son glorieux père ; on le vit réformer les abus que l'empereur n'avait pu déraciner, envoyer dans tout le royaume des commissaires impériaux (*missi dominici*) pour recueillir les griefs du peuple, faire confirmer et resserrer dans plusieurs conciles les canons relatifs aux mœurs sacerdotales et à la vie commune des ecclésiastiques, assurer les frontières contre les incursions des hommes du Nord.

Le pape Étienne, successeur de Léon III (22 juin 816), aidait de son puissant concours les efforts de Louis, lorsque sa mort imprévue ravit à ce prince un auxiliaire précieux.

Saint Pascal I (817-824) fut élu à la place d'Étienne V. L'empereur, qu'on n'avait pas informé de ce choix, en témoigna quelque étonnement. Mais il ne tarda pas à revenir de cette prévention, et confirma tous les dons faits par son père et son aïeul au Saint-Siége. Le Pape couronna Lothaire, un des fils du monarque, que celui-ci associait à l'empire (823).

Peu de temps auparavant, Pascal avait envoyé des légats à Constantinople pour apaiser les troubles que les Iconoclastes y fomentaient toujours. Mais ils ne réussirent pas dans leur mission, et le pontife se vit obligé d'excommunier l'empereur Léon-l'Arménien, fauteur des hérétiques.

Saint Pascal illustra son règne par le rachat d'un grand nombre d'esclaves captifs chez les infidèles, par une tendre sollicitude pour les pauvres, par la réparation et l'embellissement de plusieurs églises. Il mourut le 11 mai 824, après avoir siégé sept ans et trois mois.

La modestie, la simplicité, la science d'Eugène II, natif de Rome, et archiprêtre du titre de Sainte-Sabine, le rendaient

digne du trône apostolique. Il fut choisi en effet pour succéder à Pascal Ier ; mais son élection, légitime, fut troublée par l'antipape Zizime, que soutenait la noblesse romaine. Louis-le-Pieux ayant envoyé Lothaire à Rome pour éteindre le schisme, Zizime fut obligé de se retirer. Eugène, tranquille alors, profita du calme qui lui était rendu, pour travailler au bien de l'Église.

Sa mort, arrivée au mois d'août 826, ouvrit l'accès de la chaire pontificale à Valentin, romain d'origine. Mais ce nouveau pape ne tint le siége que quarante jours. Grégoire IV lui succéda (24 septembre 827). L'empire germanique était agité par de violentes commotions. Les fils de Louis-le-Pieux s'étaient révoltés contre lui. Grégoire passa les monts et vint en France (833) pour tâcher d'arrêter une lutte si dénaturée. Mais son apparition dans le camp des trois frères fut pour lui le prélude de peines et d'angoisses cuisantes. Lothaire le retint captif, comme pour justifier par la présence même du Pape la trahison qu'il méditait. L'infortuné Louis fut indignement réduit en captivité par son propre fils, au champ du Mensonge, plaine depuis lors tristement fameuse, entre Bâle et Strasbourg. Le Pape, chagrin, découragé, regagna l'Italie. Cependant les humiliations auxquelles les fils de Louis le condamnèrent finirent par soulever d'indignation tous les cœurs honnêtes. L'empereur fut solennellement rétabli sur son trône. Mais sa faiblesse fit naître de nouveaux troubles qui empoisonnèrent ses derniers moments. Il mourut dans une île du Rhin (840), en marchant contre son fils Louis de Bavière, qui venait de lever encore une fois l'étendard de la révolte.

Au milieu de ces sanglants démêlés, l'empereur Lothaire envoyait à Rome une armée indisciplinée et avide de pillage, parce qu'après la mort de Grégoire IV on avait élu Sergius II sans son concours. Sergius, en présence des soldats de l'empereur, se montra digne du trône pontifical, et l'appareil odieux qui se déployait devant lui ne fut point capable d'intimider son courage. Son élection avait été troublée aussi par le schisme du diacre Jean, onzième antipape; mais le peuple abandonna bientôt cet ambitieux, qu'on jugeait indigne de la papauté.

Sergius occupa saintement le Saint-Siége trois ans complets (844-847).

Le choix de son successeur, saint Léon IV (847-855), ne put

être non plus différé jusqu'à l'arrivée des commissaires impériaux, parce que les Sarrasins menaçaient de près la ville pontificale.

Les Musulmans pillèrent en effet les églises de Saint-Pierre et de Saint-Paul, et commirent d'affreux ravages. Léon resta ferme au milieu du danger. Pendant que l'empereur d'Occident semblait, comme naguère ceux d'Orient, avoir abandonné Rome, il se sacrifiait pour son peuple. Il arma les milices à ses dépens, répara les murailles de la ville, éleva des tours; et les Sarrasins, ayant tenté une seconde descente, furent obligés de se retirer avec perte. Beaucoup aussi furent faits prisonniers.

Le saint pape répara l'église de Saint-Pierre, et, faisant travailler aux fortifications de Rome les mêmes mains qui avaient tenté de la détruire, il entoura d'une solide muraille tout le mont Vatican, où se forma un nouveau quartier qui prit le nom de cité Léonine.

Léon s'appliquait en même temps à la réformation des mœurs et au rétablissement de la discipline ecclésiastique; il tint même à ce sujet un concile à Rome, l'an 853, et, pour faire un exemple, il déposa Anastase, prêtre cardinal du titre de Saint-Marcel, qui avait enfreint l'obligation de résider dans sa paroisse.

Léon est le premier pape qui ait marqué dans ses dates le rang qu'il tenait parmi les pontifes de son nom; son règne dura huit ans trois mois six jours. Il mourut le 17 juillet 855.

Benoît III lui succéda. Une fable inventée au XIII[e] siècle par les ennemis de l'Église et recueillie par les protestants place entre Léon IV et Benoît III, sous le nom de la papesse Jeanne, une jeune fille qui serait née à Mayence, qui aurait été élevée à Athènes, dans la culture des sciences et des belles-lettres, et aurait occupé le Saint-Siége, pour en descendre avec scandale. Mais, comme il est avéré que Benoît succéda immédiatement à Léon, qu'ainsi le temps même manque pour intercaler une pareille monstruosité, et qu'aucun des auteurs qui écrivirent depuis le IX[e] jusqu'au XIII[e] siècle n'en fait mention, les écrivains protestants eux-mêmes ont, pour l'honneur de leur science historique, renoncé à cette calomnie absurde.

Les commencements du pontificat de Benoît III, élevé malgré sa résistance sur la chaire de saint Pierre, furent troublés par les intrigues de cet Anastase dont nous avons parlé tout

à-l'heure, et qui prétendait au souverain-pontificat. Les contestations durèrent assez longtemps, et Benoît eut beaucoup à souffrir des violences de cet antipape. Enfin, le peuple et le clergé s'étant réunis en faveur de Benoît, il fut solennellement exalté le 29 novembre, et Anastase chassé.

Benoît ne tint le Saint-Siége que deux ans six mois dix jours, et mourut le 8 avril 858. Sous son pontificat, Ethelvolf, roi d'Angleterre, vint à Rome, offrit à saint Pierre une couronne d'or de quatre livres, avec plusieurs autres présents, et laissa par son testament 300 marcs d'or par an à l'Église romaine.

Benoît est le premier pape qui ait pris le titre de vicaire de saint Pierre, titre que ses successeurs, à partir du XIIIe siècle, ont remplacé par celui de vicaire de Jésus-Christ.

Nicolas Ier, surnommé le Grand, succéda à Benoît III.

La même année mourut l'empereur Lothaire. Il fut remplacé par Louis II, un de ses fils.

CHAPITRE XL.

Conversion des Scandinaves, des Slaves, des Russes, des Bulgares.

Lorsque, sous le règne de Charlemagne, le christianisme se fut répandu parmi les Saxons, l'arbre de vie implanté dans la Germanie étendit rapidement ses rameaux sur les contrées voisines.

La Scandinavie la première eut le bonheur d'en sentir la douce influence. Elle eut pour apôtre un pieux moine de Corbie, actif et plein d'énergie, comme Boniface : c'était saint Anschaire. Enlevé dans une vision merveilleuse jusqu'au séjour des saints, il y entendit une voix céleste lui dire : « Redescends sur la terre, et reviens ici paré de la couronne du martyre. »

Il se rendit en Danemark (827); mais ses premiers efforts furent mal récompensés. En Suède (829), il fut plus heureux : des conversions s'opérèrent en assez grand nombre; un évêché fut fondé à Hambourg; Anschaire en fut nommé titulaire, et le pape Grégoire IV le fit son légat dans le Danemark, la Suède et la Norwége.

Cependant de grands bouleversements surviennent; Éric, roi du Jutland, ravage Hambourg, dont la communauté chrétienne se disperse; l'apôtre lui-même, se réfugiant à Brême, ne peut sauver du pillage que les saintes reliques. Alors les deux évêchés d'Hambourg et de Brême sont réunis en un seul, et Anschaire est préposé à ce siége important. Ses travaux vont recommencer. Il reparaît en Danemark, y prêche l'Évangile, y bâtit des églises. Une seconde fois il passe en Suède, où il répare les maux qu'une émeute populaire avait causés dès sa naissance à la mission fondée par ses soins. Enfin sa vie se consume dans les peines, dans les austérités; couvert d'un vêtement grossier, travaillant de ses mains, vivant de privations, c'est ainsi qu'il fournit à l'entretien de ses compagnons et aux énormes dépenses que nécessitent les présents qu'il faut faire aux princes païens pour se les rendre favorables. Il meurt au milieu de ces fatigues (3 février 865), plein de joie et bénissant le Seigneur, quoique frustré de la couronne du martyre, que depuis sa tendre jeunesse il avait si vivement désirée.

L'esprit dont il fut animé lui survécut dans la personne de ses disciples. Rembert, Unni et plusieurs autres continuèrent l'œuvre si dignement commencée. Toutefois la conversion du Danemark ne devait se déclarer d'une manière franche et solide que plus d'un siècle après l'avènement de Knut-le-Grand (1014).

En Suède, la semence de la parole divine avait aussi donné ses fruits. L'archevêque Unni (de Hambourg) avait consacré ses dernières années à la prospérité de la mission que son illustre maître y avait fondée. Olaf Skœlkonung, premier roi chrétien du pays (1068), Inge (1075), Swerber (1133), Éric IX le Saint (1155), secondèrent dignement les efforts des missionnaires, et, après avoir détruit jusqu'aux derniers vestiges du paganisme dans leurs États, ils y fondèrent des églises, des couvents, des évêchés.

La Norwége profita de la vive lumière qui s'était levée sur les régions voisines. A dater du xe siècle, la religion put se promettre un glorieux avenir chez les peuples, encore assis à l'ombre des ténèbres, qui habitaient les montagnes agrestes de ce pays. Harald-Schœnhaar, l'ayant soumise à son sceptre, jura de ne plus sacrifier qu'au Dieu des chrétiens. Son fils ne l'imita qu'imparfaitement. Mais Olaf Tryg-Thangbrand consacra toute son influence au triomphe du christianisme, renversa les

idoles et travailla comme un apôtre à la propagation de la vérité. Les princes qui parurent ensuite ne montrèrent que de l'indifférence pour la cause sainte de la religion. Enfin, la Norwége s'étant constituée en royaume indépendant sous la direction d'Olaf-le-Saint (1019), l'église norwégienne acheva de se consolider. La mémoire d'Olaf a toujours été en vénération parmi ce peuple, et longtemps on vint à Drontheim visiter son tombeau comme le tombeau d'un saint.

L'Islande et le Groenland, ces pays sauvages presque perdus dans les glaces du Nord, ouvrirent aussi les yeux à la vérité.

Dans les régions orientales de l'Europe vivaient les Slaves, la plus grande race européenne, après les Germains, au moyen-âge. Ils occupaient une partie du pays qu'on nomme aujourd'hui la Pologne, et faisaient souvent des courses sur les terres de l'empire d'Orient. Ayant entendu parler de la religion chrétienne, ils voulurent la connaître, et dans ce dessein s'adressèrent à l'impératrice Théodora, qui gouvernait au nom de son fils, encore enfant, la priant de leur envoyer un missionnaire. Les premières peuplades slaves qui se convertirent furent les Croates, les Serbes, les Carinthiens (établis dans ce que nous appelons aujourd'hui la Carinthie, la Carniole, la Styrie), les Moraves, ainsi nommés du fleuve Morava.

La conversion des Slaves facilitait celle des Russes, leurs voisins. L'empereur Basile envoya dans leur pays un évêque ordonné par saint Ignace, patriarche de Constantinople; et Dieu confirmant par l'autorité des miracles les prédications de l'apôtre, la nation se fit chrétienne.

La Bohême suivit cet exemple, bien qu'un peu plus tard.

La Bulgarie fut plus heureuse, en ce sens qu'elle ouvrit avant elle les yeux à la lumière de l'Évangile. Une légende rapporte ce fait de la manière suivante :

Les Bulgares, dans une guerre qu'ils eurent à soutenir contre Théophile, empereur d'Orient, avaient perdu une bataille considérable; parmi les captifs se trouva la sœur du roi vaincu. Cette princesse fut emmenée à Constantinople avec les autres prisonniers de guerre, et on l'y retint trente-huit ans. Dans ce long intervalle, elle se fit instruire de la religion chrétienne et reçut le baptême. Après la mort de l'empereur, Théodora, sa veuve, gouverna au nom de son fils. Alors le roi des Bulgares, croyant la circonstance favorable, lui déclara la guerre. Théo-

dora répondit avec fermeté que, s'il entrait sur les terres de l'empire, elle marcherait contre lui, et qu'elle espérait le vaincre; mais que, quand même la victoire se déclarerait pour lui, il aurait encore à rougir de n'avoir combattu qu'une femme.

Le roi, surpris d'une réponse si fière, conçut de l'estime pour Théodora; il offrit la paix à certaines conditions, qui furent acceptées. Une de ces conditions était que la liberté serait rendue à la sœur du roi. De retour auprès de son frère, la princesse ne cessait de lui parler de la religion chrétienne et de l'exhorter à l'embrasser. Ses discours ébranlèrent le monarque; le Ciel semblait agir de concert avec la princesse. Une maladie contagieuse s'étant répandue dans la Bulgarie, le roi eut recours au Dieu de sa sœur, et le fléau cessa presqu'aussitôt. Une autre circonstance frappa vivement le prince. Il faisait peindre une galerie dans son palais. Comme il était naturellement dur et féroce, il avait expressément recommandé au peintre de choisir un sujet terrible. Ce peintre, qui était chrétien, représenta le jugement dernier. L'explication du tableau qu'il avait exécuté glaça le roi d'épouvante. Il prit la résolution de renoncer à l'idolâtrie, et fit savoir à Théodora qu'il n'attendait plus qu'un ministre de la religion chrétienne pour recevoir le baptême. L'impératrice lui envoya un évêque, qui le baptisa pendant la nuit. La nouvelle s'en répandit en quelques instants. Les Bulgares se révoltèrent et vinrent attaquer le palais. Mais le roi, plein de confiance dans le secours du Ciel, n'eut pas de peine à repousser les factieux, et il leur pardonna. Frappés de cette clémence, à laquelle ils ne s'étaient pas attendus, les Bulgares se convertirent eux-mêmes, et le prince envoya des ambassadeurs à Nicolas Ier, comme au chef de l'Église, pour lui faire part de cet heureux changement. Le Pontife vit avec attendrissement ces nouveaux chrétiens venus de si loin. Il les accueillit avec une paternelle affection, leur donna de sages avis, et les renvoya pleins de joie, accompagnés de deux évêques aussi vertueux qu'éclairés.

CHAPITRE XLI.

—

Schisme de Photius. — Adrien II, pape. — Quatrième concile de Constantinople, huitième œcuménique — Jean VIII, Martin II, Adrien III, Etienne VI, Formose Boniface VI, papes — Etienne VII, antipape.

Tandis qu'en Occident Dieu consolait son Église par les conversions que nous venons de rapporter, il permettait qu'en Orient elle fût éprouvée par un schisme, prélude et avant-coureur de celui qui sépara définitivement l'Église grecque de l'Église romaine.

Sous le règne du faible empereur Michel III, Bardas, oncle tuteur du prince, voulant répudier sous des motifs odieux son épouse légitime, le pieux Ignace, qui occupait dignement le siége patriarcal, éleva la voix; il s'opposa non moins fortement au projet conçu par Bardas de reléguer dans un couvent l'impératrice et ses filles. Le régent résolut de se venger. De concert avec l'empereur, qu'il menait à sa guise, il dépose saint Ignace et met à sa place Photius, parent du souverain. C'était un homme de talent, mais aussi d'ambition et d'intrigues.

Un concile déposa presqu'aussitôt l'intrus (859). Cependant la justice ne put prévaloir. De serviles prélats partisans de la cour et soutenus par elle prirent parti pour Photius et cherchèrent à justifier la déposition d'Ignace. L'empereur écrivit dans le même sens au Souverain-Pontife.

C'était Nicolas Ier.

Avec la lettre de Michel III, il en reçut une de Photius, qui lui faisait part de son élection. — A l'entendre, c'était malgré lui qu'on l'avait choisi pour remplir la place éminente qu'il occupait; il avait résisté de toutes ses forces, on lui avait fait violence; ce n'était qu'en versant un torrent de larmes qu'il avait enfin consenti à recevoir l'imposition des mains. Il ajoutait qu'Ignace s'était retiré de son plein gré dans un monastère, pour y terminer ses jours dans un repos honorable; que sa vieillesse et ses infirmités seules l'avaient déterminé à prendre ce parti. La lettre de l'empereur confirmait tous ces mensonges.

Le pape Nicolas n'avait reçu d'Ignace aucun rapport sur cette affaire, parce qu'on n'avait pas laissé au patriarche déposé la liberté d'écrire. Il ne voulut rien décider sur l'élection de Photius avant un mûr examen. Il envoya des légats à Constantinople, avec mission de s'enquérir de la vérité, et de lui rendre ensuite un compte exact de ce qui s'était passé. Les légats, victimes d'une cruelle violence, eurent la faiblesse de se laisser vaincre par les mauvais traitements; ils confirmèrent l'élection de Photius.

Le Pontife, mieux informé, cassa tout ce qu'ils avaient fait; il écrivit à l'empereur et à Photius des lettres où il déclarait ne reconnaître qu'Ignace pour légitime évêque, et déposait une seconde fois le faux patriarche.

L'intrus ne garda plus de mesure. Censuré, déposé par le Saint-Siége, il imagina de dire qu'avec l'empire, la primauté spirituelle était passée de Rome à Constantinople. Il réveilla tous les vieux sujets de discussion qui s'étaient élevés jadis entre les deux églises, et parvint à se gagner une foule de partisans. Bientôt un concile est assemblé par ses ordres à Constantinople, dans lequel l'impudent ose excommunier le Pape (867). Mais, la même année, Basile-le-Macédonien, successeur de Michel III, le dépose lui-même à son tour, se saisit de sa personne et l'enferme dans un couvent.

Le pape Nicolas Ier mourut le 13 novembre 867, après un règne glorieux de neuf ans six mois et vingt jours. Plein de douceur et de condescendance envers les prêtres pieux et zélés, ferme, inébranlable vis-à-vis des ecclésiastiques négligents, cet illustre Pontife rendit à l'Église d'immenses services, à une époque où le clergé dégénérait de sa ferveur primitive.

Dans ces temps difficiles, il sut comprendre et réaliser l'idée et le but du pontificat suprême, se montra le courageux défenseur de l'opprimé, le soutien du faible, la providence de tous. Il prit vigoureusement le parti de Theutberge, épouse dédaignée de l'empereur allemand Lothaire Ier, qu'aveuglait sa passion pour Valdrade; punit avec sévérité les évêques qui s'étaient prononcés lâchement en faveur de Lothaire à Aix-la-Chapelle et à Mayence; déposa Gunther, archevêque de Cologne, et Thietgaud de Trèves; excommunia l'empereur et sa complice. Il résista non seulement à l'armée de Lothaire, soulevé contre lui par Gunther et Thietgaud, mais encore à la

demande de divorce faite par Theutberge elle-même, rien ne pouvant le déterminer à casser un mariage dont il reconnaissait la validité.

En Orient, à peine Photius eut-il été déposé et chassé, que le peuple de Constantinople à grands cris redemanda saint Ignace, son pasteur légitime. Il rentra donc solennellement dans son église, et, pour y réparer tant de scandales, il pria le prince de convoquer un concile général. L'empereur Basile adressa des députés au Pape, lui demandant son autorisation et son concours. Il écrivit en même temps aux trois patriarches d'Orient et à tous les évêques de l'empire pour les inviter à l'assemblée qui devait se tenir à Constantinople en 869.

Adrien II avait remplacé Nicolas I[er] sur le Saint-Siége. Il approuva le dessein de l'empereur et lui envoya trois légats, auxquels il remit deux lettres, l'une pour le prince et l'autre pour le patriarche. Leur entrée à Constantinople fut environnée de la pompe la plus éclatante, et ils surent soutenir avec une admirable dignité la primauté incontestable de l'Église de Rome.

Le concile s'ouvrit au jour fixé. Ce fut le quatrième de Constantinople et le huitième œcuménique. On y proclama la prééminence de l'Église romaine sur toutes les églises; anathème y fut prononcé contre toutes les hérésies, contre Photius en particulier, et en général contre tous ceux qui demeureraient attachés à son parti. Toutefois on accorda le pardon aux évêques que la crainte ou la violence avait fait tomber, et qui reconnaissaient leur faute.

Sur la fin du concile arrivèrent à Constantinople des députés bulgares envoyés par leur église, nouvellement fondée, pour demander au concile, en présence des légats, à quel patriarche ils devaient être soumis. — Évidemment, répondirent les représentants du Pape, au patriarche véritable, au Pontife suprême, au chef de l'Église romaine, à qui votre roi et tout son peuple se sont donnés, comme au prince des apôtres : à saint Pierre; et c'est en effet des successeurs de Pierre que votre nation a désiré et reçu sa doctrine, ses évêques, ses prêtres.

Peu de temps après, le saint patriarche Ignace mourut. On lui donna pour successeur (singulier retour des choses humaines!) Photius, réconcilié avec l'empereur. Mais l'intrigant n'avait rien perdu de son orgueil. Il fallut que le Saint-Siége l'excommuniât de nouveau, lui et ses adhérents. Il alla bientôt

rendre compte au juge suprême de ses fourberies et de ses crimes (891).

Le pape Adrien II avait cessé d'être, le 1er novembre 872, après un règne de quatre ans dix mois et dix-sept jours. L'année précédente il avait couronné Louis II empereur d'Occident.

Jean VIII, qui fut choisi pour remplacer Adrien, occupa dix ans le Saint-Siége.

L'empereur Louis II étant mort en 875, la position de ce pontife devint extrêmement difficile, lorsqu'il eut à décider entre deux prétendants à l'empire, Louis-le-Germanique et Charles-le-Chauve. Il donna la préférence au dernier; mais il en fut mal récompensé, car le nouvel empereur oublia bientôt les promesses qu'il avait faites au Pontife. Charles-le-Chauve étant mort (877), en vertu du principe désormais sérieusement reconnu le successeur de Pierre élit et couronne l'empereur; le Pape une seconde fois dut se prononcer entre de nombreux compétiteurs. Charles-le-Gros fixa le choix du Saint-Siége et fut couronné en 881. Il répondit aussi mal que son prédécesseur aux espérances de l'Église, toujours menacée par les Sarrasins. Il ne sut pas même repousser ses ennemis, surtout les Normands, qui vinrent se jeter sur Paris, après avoir pillé les provinces maritimes de la France.

Jean VIII mourut le 15 décembre 882. Il avait tenu l'année d'auparavant un concile à Troyes, où l'on fit de sages règlements pour le bien de la religion, et où l'on donna des évêques aux Flamands, convertis depuis peu. Il avait permis la même année à saint Méthodius, apôtre des Moraves et des Slaves, l'usage de la langue slave dans la célébration de l'office divin. Cette autorisation fut depuis retirée par saint Grégoire VII.

Le pontificat de Martin II, natif de Golloza en Toscane, homme pieux et éclairé, ne fut que de quinze mois, et n'offre rien de remarquable. Martin mourut au mois de mai 884.

Deux jours après fut ordonné Adrien III, romain d'origine, que Basile-le-Macédonien pressa vivement de recevoir Photius à sa communion. Ce pontife, dont le zèle et la fermeté promettaient beaucoup, mourut au mois de septembre de l'année 885, en allant à la diète que Charles-le-Gros avait indiquée à Worms, pour y légitimer, dit-on, par l'autorité apostolique, Bernard, son fils naturel, voulant par là, le rendre habile à lui succéder.

Adrien III eut pour successeur Étienne VI, qui tint le Saint-Siége six ans environ (885-891). Charles-le-Gros voulait déposer le nouveau pape, sous prétexte qu'il avait été consacré immédiatement après son élection, et sans le consentement préalable de l'empereur. Mais, après vérification des faits, il souscrivit à une élection que la charité et la piété du pontife rendaient un véritable bienfait pour l'Église.

Le prince eût mieux fait de défendre ses États, d'une part contre les attaques de plus en plus alarmantes des Normands et des Sarrasins; de l'autre, contre les divisions intestines qui les déchiraient. Les plaintes que formulaient les évêques sur la ruine de l'ordre public, de la discipline, des bonnes mœurs, sont lamentables. « Partout ils ont à pleurer sur des villes ravagées, des couvents pillés et incendiés, des plaines dévastées et désertes. »

Charles-le-Gros mourut deux ans après (888). Avec lui, l'empire d'Occident sortit de la race de Charlemagne.

La chute de la dynastie carlovingienne fut, pour l'Italie surtout, une source intarissable de dissensions. Les petits princes, ne reconnaissant plus personne au-dessus d'eux, songèrent à conquérir à leur avantage la dignité impériale. Guido, duc de Spolète, et Bérenger, duc de Frioul, se disputèrent principalement la domination. Le premier, victorieux de son concurrent, se fit couronner à Rome.

Étienne VI nourrissait les orphelins comme ses enfants, et ne prenait jamais de repas qu'il ne se fût assuré que les pauvres étaient soulagés. Il consacrait à la prière tous les moments que lui laissaient les fonctions de la charité et de la sollicitude pastorale. Il s'appliqua surtout à s'associer dans le gouvernement de l'Église les hommes les plus éminents en science et en vertu. Il mourut le 7 août 891.

Formose, évêque de Porto, lui fut donné pour successeur. C'est le premier exemple d'un évêque transféré d'un autre siége à celui de Rome.

Les troubles continuaient en Italie. La tyrannie des petits princes qui s'en partageaient le commandement, et leur impuissance à fonder un pouvoir durable, déterminèrent le Pape à faire venir en Italie Arnoul, prince carlovingien. Arnoul en effet se présenta devant Rome. La ville, alors occupée par la veuve de Guido, se soumit, et Formose décerna au vainqueur la

couronne impériale, aux acclamations de tout le peuple (896). Les Romains lui prêtèrent serment de fidélité, sauf toutefois l'honneur et l'obéissance qu'ils devaient au Pape. Il mourut presque aussitôt, et son fils Louis ne put faire valoir ses droits à l'empire à cause de sa jeunesse et des incursions désastreuses des Hongrois en Allemagne.

Alors commence pour le siége pontifical et l'Église une ère difficile. Formose meurt le 14 décembre 896. Aussitôt une faction populaire élit un prêtre déposé, qui prend le nom de Boniface VI; mais quinze jours après il est chassé, et un parti contraire parvient à élire Étienne VII. Étienne avait été l'ennemi personnel du pape Formose. S'abandonnant aux suggestions de la haine, il réunit un concile, fait déterrer le cadavre du pontife, qu'on apporte dans l'assemblée, le juge comme coupable d'avoir quitté le siége de Porto, et le fait jeter dans le Tibre. Il dépose ensuite tous ceux que Formose avait ordonnés, et casse tous les actes de son gouvernement. Dieu permit que cet antipape fût bientôt châtié de ses crimes. Le peuple romain se souleva, chargea Étienne de fers et l'étrangla en prison.

CHAPITRE XLII.

—

Le Saint-Siége opprimé par la maison de Toscane et par les empereurs allemands. — Romain, Théodore II, Jean IX, Benoît IV, Léon V, Christophe, Sergius III, Anastase III, Landon, Jean X, Léon VI, Etienne VIII, Jean XI, Léon VII, Etienne IX, Martin III, Agapet II, Jean XII, Léon VIII, Benoît V, Jean XIII, Benoît VI (Boniface VII, antipape), Domnus II, Benoît VII, Jean XIV, Jean XV (Jean XVI, antipape), Grégoire V, Silvestre II, Jean XVII, Jean XVIII, Sergius IV, Benoît VIII, Jean XIX, Benoît IX, Grégoire VI, Clément II, Damase II, papes.

Étienne VII fut remplacé par Romain, qui cassa sa procédure contre Formose : seul acte remarquable d'un régne qui dura trois mois seulement.

Le successeur de Romain fut Théodore II. Il ne régna que vingt jours, pendant lesquels il travailla à rétablir le calme dans l'Église, rappela les évêques chassés de leurs siéges par Étienne, rétablit les clercs ordonnés par Formose, et fit reporter solennellement dans la sépulture des Papes le corps de ce

pontife, que des pêcheurs avaient retrouvé. On loue la charité, la douceur et la modération de Théodore.

Jean IX, natif de Tibur, diacre et moine de Saint-Benoît, fut élu pour lui succéder. Un prêtre nommé Sergius prétendant à la papauté combattit l'élection de Jean. Mais, bientôt chassé de Rome, il se retira en Toscane, où il resta jusqu'en 904. Le pape légitime régna deux ans (898-900) avec sagesse et piété. Il assembla deux conciles à Rome et à Ravenne, qui condamnèrent tout ce qui s'était passé contre la mémoire de Formose, et déclarèrent qu'il avait été transféré par nécessité du siége de Porto à celui de Rome.

Benoît IV, successeur de Jean IX, pendant un règne de trois ans et deux mois (900-903) se distingua par son zèle pour le bien public et sa libéralité pour les pauvres.

Léon V ne régna qu'un mois. Il fut renversé du Saint-Siége par Christophe, qui le jeta dans une prison, où il mourut de chagrin.

Christophe, regardé avec raison comme antipape, s'était donc emparé du siége pontifical. Il en fut chassé à son tour l'année suivante, chargé de chaînes et enfermé dans un monastère.

Rome, tombée en quelque sorte au pouvoir des Allemands, était dominée par un parti que soutenaient le margrave Adalbert de Toscane et une illustre Romaine nommée Théodora (illustre par ses crimes). L'élévation de Sergius III, considéré comme antipape, fut leur première victoire.

Après lui, Anastase III, est loué comme ayant gouverné deux ans l'Église avec sagesse (911-913); Landon, imposé ensuite au Saint-Siége par Théodora, ne régna que six mois. Une autre créature de Théodora parut sur la chaire de saint Pierre sous le nom de Jean X. Jean avait été auparavant archevêque de Ravenne. Il délivra l'Italie des Sarrasins, qui la désolaient. Mais Marozie, sœur de Théodora (autre célébrité dans le crime), obtint de Gui, duc de Toscane, son époux, la déposition de Jean, que l'on enferma dans un cachot, où il fut étouffé (928). Léon VI, qui lui succéda, et qui, ainsi que la plupart de ceux que nous venons de citer, est regardé généralement comme un antipape (car le Saint-Siége n'était pas libre), ne régna que dix mois.

Étienne VIII, qui le remplaça, siégea deux ans. Il a laissé peu de souvenirs.

Marozie plaça alors sur le trône pontifical le fils qu'elle avait eu de son premier mari, quoiqu'il n'eût que vingt-cinq ans. Il régna cinq ans, sous le nom de Jean XI (931-936). Son frère Albéric, ayant chassé de Rome le nouvel époux de Marozie, enferma dans le château Saint-Ange Jean XI et Marozie elle-même. Jean mourut des mauvais traitements que lui fit endurer son frère.

Léon VII, ordonné malgré sa résistance (janvier 936), lui succéda. Il se montra plein de zèle pour le culte divin et pour le rétablissement de la discipline monastique. Il mourut au mois de juillet 939, après avoir siégé trois ans six mois et dix jours.

Étienne IX, qui vint ensuite, occupa le Saint-Siége trois ans et quatre mois (939-942), pendant lesquels il travailla au bien de l'Église. Il eut cruellement à souffrir de la férocité de ses sujets. Rome, en effet, envahie tant de fois par des barbares, avait pris leurs mœurs.

Martin III, romain, régna du 11 novembre 942 au 25 janvier 946. Il se voua de même à la gloire de la religion, à la réparation des églises, au soulagement des pauvres, à la pacification des États chrétiens.

Agapet II, pendant un règne de onze ans (946-955), n'honora pas moins la chaire pontificale par la sainteté de sa vie que par son zèle pour les intérêts de l'Église. Toutefois, l'indépendance n'était pas rendue au Saint-Siége. On conçut l'espérance de voir la dignité pontificale se relever par l'appel de l'empereur Othon I en Italie. Mais ce prince ne put effectuer son voyage, et il en résulta qu'Octavien, fils d'Albéric, patrice de Rome, jeune homme de dix-huit ans, jusqu'alors vicieux et dissolu, s'empara, à la mort d'Agapet, sous le nom de Jean XII, du Saint-Siége, qu'il conserva huit ans (956-964). On reconnaît néanmoins qu'il travailla à la restauration de la discipline et des mœurs.

Maintenant l'asservissement du Saint-Siége va procéder d'une autre source. Othon venait de passer en Italie, et dès l'abord il y avait pris un ascendant qui s'étendit jusque sur le gouvernement de l'Église.

Jean XII, qui lui avait prêté serment de fidélité, ne tarda pas à rétracter sa parole. L'empereur fit alors convoquer un concile, et Jean, déposé, fut remplacé, le 22 novembre 968,

par Léon VIII, simple laïc et premier garde des archives de Saint-Jean-de-Latran.

Cette élection d'un laïc, bien que déterminée par des raisons plausibles, était contraire aux canons, ce qui fait que Léon VIII est regardé par plusieurs comme antipape.

Cependant Jean XII entretenait des intelligences dans Rome; on l'y reçut même avec acclamations après le départ d'Othon. Il fit arrêter les principaux auteurs de sa déposition, et cassa, dans un concile, les actes de celui qu'on avait convoqué contre lui. Mais il ne jouit pas longtemps de son triomphe, une maladie de huit jours l'ayant emporté, le 14 mai 964.

Les Romains lui donnèrent pour successeur Benoît V, diacre de l'Église romaine, homme savant et vertueux, d'une patience et d'une douceur inaltérables.

L'empereur, revenu en toute hâte à Rome, emmena en Allemagne, Léon VIII le fit reconnaître, et, l'année suivante, le rétablit sur le Saint-Siége. La mort de Léon mit fin à ces divisions. Benoît V, déposé par un conciliabule allemand, mourut la même année.

Alors Othon fit élire, de son autorité propre, et contre le gré des Romains, Jean XIII, né à Rome et évêque de Narni. Son règne, de six ans onze mois et cinq jours (965-972), ne fut qu'une suite de peines et de tourments.

Benoît VI lui succéda (972-974). Les efforts qu'il fit pour maintenir les droits de l'Église lui valurent la captivité et la mort. Boniface VII, antipape, tint pendant un mois la place du pontife légitime.

Domnus II, après lui, ne fit que paraître.

Vint ensuite Benoît VII, qui gouverna l'Église neuf ans (974-983), appuyé de l'autorité impériale, et trouvant d'ailleurs dans sa prudence et sa fermeté le moyen de contenir les mutins et d'assurer la tranquillité de Rome.

A sa mort, l'antipape Boniface, qui vivait encore, accourut de Constantinople à Rome, et jeta l'effroi dans la ville.

On venait d'élire Jean XIV. Boniface s'empara du nouveau pontife, l'enferma dans le château Saint-Ange, et l'y fit périr de faim et de misère, peut-être même de poison, le 20 août 984.

Enfin ce règne de terreur eut son terme; l'antipape mourut, au mois de mars 985, et la vengeance des Romains s'exerça d'une manière atroce sur son cadavre.

Des auteurs placent ici, sous le nom de Jean XV, un pontife savant qui mourut avant son ordination. Mais, au mois de juillet 985, le nom de Jean XV fut donné avec la tiare à un Romain fils du prêtre Léon. Le patrice Crescentius, petit-fils de Théodora, s'étant emparé de l'autorité souveraine, l'an 987, le chassa de Rome. Cependant, sur la nouvelle qu'Othon III, empereur d'Allemagne, se disposait à passer en Italie, il le rappela, en lui demandant pardon.

Ce ne fut qu'en 996 qu'Othon franchit les Alpes et s'avança vers Rome. A Ravenne, il apprit la mort du Pape. Il fit élire aussitôt son neveu Brunon, âgé de vingt-quatre ans, qui prit le nom de Grégoire V; Grégoire couronna Othon empereur romain et protecteur de la sainte Église. On crut la paix rétablie pour longtemps; le Pape et l'empereur travaillaient de concert au bien de la religion, en suivant les avis de leurs sages conseillers Willigis, de Mayence; saint Adalbert, de Prague; Abon, de Fleury; Rotker, de Liège, et du plus illustre d'entre eux, le savant Gerbert. Mais, après le départ d'Othon, Crescentius, que Grégoire avait cependant protégé près du prince, eut l'ingratitude de lui opposer un antipape sous le nom de Jean XVI. Grégoire, chassé de Rome, se réfugia en Franconie; mais l'empereur revint en Italie et renversa l'antipape, que le Pontife légitime excommunia. Grégoire ne survécut pas longtemps à sa réintégration; il mourut le 4 février 999, après un règne de deux ans neuf mois et un jour.

Othon fit tomber l'élection sur son maître Gerbert, premier pape français, qui prit le nom de Silvestre II (999-1003).

Né en Auvergne, d'une famille pauvre et obscure, Silvestre II avait d'abord été moine dans l'abbaye d'Aurillac. Il devint ensuite abbé du monastère de Robio, en Lombardie, puis se retira à Reims, dont il gouverna la célèbre école, et où il eut pour disciple Robert, fils de Hugues-Capet. Son savoir causa tant d'admiration, qu'en 992 on l'éleva sur la chaire archiépiscopale de cette ville. Six ans plus tard, Othon lui obtint l'archevêché de Ravenne, d'où enfin il parvint au souverain-pontificat. Il tint le Saint-Siége pendant quatre années (999-1003), au milieu des circonstances les plus difficiles, avec force, prudence et mesure. Sa mort prématurée plongea toute la chrétienté dans le deuil [1].

[1] On dit qu'il fut empoisonné par la veuve de Crescentius, qui vengea

Il eut pour successeur Jean XVII, qui donna tous ses soins à l'extirpation des vices et à l'amélioration des mœurs; mais il n'eut pas non plus le temps de réaliser les grandes espérances qu'il avait fait concevoir. Il ne régna que trois mois.

Après Jean XVIII, qui siégea six ans environ (1003-1009), parut :

Sergius IV, qui, pendant son pontificat de trois ans (1009-1012), justifia le choix qu'on avait fait de lui, par sa charité, son savoir, sa libéralité envers les pauvres.

Benoît VIII, de la famille des comtes de Toscane, lui succéda. Dans la crainte que cette élection ne fût malheureuse, les Romains lui opposèrent Grégoire, dix-huitième antipape, qui s'empara du Saint-Siége, chassa Benoît de Rome, et le força de se réfugier près de Henri II, empereur d'Allemagne. Mais ce prince le rétablit, et, l'année suivante, il vint lui-même à Rome, où le Pape le couronna, le 14 février.

Benoît dissipa bientôt les préventions défavorables qu'on avait conçues contre lui; il déploya une grande activité contre les Sarrasins. Ses rapports intimes avec Henri II, qu'il empêcha d'échanger la pourpre contre la bure monacale, valurent au Saint-Siége un acte de donation, non plus restreint seulement aux bornes de l'Italie, mais s'étendant à divers territoires de l'Allemagne.

Henri II mourut, et avec lui s'éteignit la descendance mâle de la race saxonne. L'empire passa à la maison de Franconie.

L'année de la mort de l'empereur Henri fut aussi celle de la mort du pape Benoît VIII. C'est sous le pontificat de Benoît que Gui d'Arezzo inventa les notes et les lignes de la gamme musicale. Le Pape le manda à Rome pour faire l'essai de sa méthode, et il en témoigna beaucoup de satisfaction.

Après Benoît VIII, son frère, quoique laïc, fut élevé sous le nom de Jean XIX (1024). Il couronna Conrad II, le premier roi de la race franconienne, après que ce prince eut conquis le royaume de Lombardie (1027). En 1033, le comte de Toscane,

ainsi sur le protégé d'Othon III la mort de son époux. Gerbert était l'homme le plus savant de son siècle. Il nous reste de lui 149 épîtres, la vie de saint Adalbert, évêque de Prague, et quelques ouvrages de mathématiques. Il est l'inventeur de l'horloge à balancier, dont on se servit jusqu'en 1650, époque où au balancier on substitua le pendule.

dont la famille avait déjà imposé six de ses membres au Saint-Siége, le remplaça par son fils Théophylacte, jeune homme de dix-huit ans, livré à de grossières passions, qui prit le nom de Benoît IX. L'empereur Conrad ne put intervenir, occupé qu'il était par les querelles que lui avaient suscitées le comte Eudes, de Champagne, et Mieczyslaw, de Pologne. Mais la conduite de Benoît IX souleva contre lui le peuple romain, qui le chassa, et mit à sa place un antipape sous le nom de Silvestre III.

Benoît cependant fut ramené par son parti (1044). Aussitôt un nouvel antipape lui fut opposé sous le nom de Jean XX. Alors, voyant qu'il ne pouvait plus se maintenir, il résigna sa dignité et se retira.

L'archiprêtre Jean Gratien, le plus pieux et le plus vertueux prélat de Rome, lui succéda, et prit le nom de Grégoire VI.

Benoît s'était déjà repenti d'avoir donné sa démission, et, soutenu par ses parents et ses amis, il reparaissait comme pape. Trois hommes se disputèrent donc en même temps le trône pontifical.

L'empereur Henri III, successeur de Conrad II, vint en Italie, et convoqua, pour mettre un terme à ces désordres, le concile de Pavie, qui fut continué à Sutré (1046). Grégoire, sacrifiant tout à la paix de l'Église, renonça de bon cœur au pontificat, et suivit l'empereur en Allemagne, avec un jeune religieux son disciple, nommé Hildebrand.

Les deux autres compétiteurs furent déposés. Par égard pour l'empereur, on lui laissa le libre choix du chef de l'Église : il désigna le pieux et grave évêque de Bamberg, Sudger, qui, sous le nom de Clément II (1046-1047), s'efforça de réparer les maux de la religion. Mais son règne fut trop court pour qu'il pût arriver aux résultats qu'il espérait. Il mourut au bout d'un an de pontificat. Benoît profita encore une fois de la vacance du Saint-Siége pour essayer de ressaisir une autorité dont il ne se voyait dépouillé qu'avec peine. Afin d'obvier aux violences qu'on redoutait, une députation était venue trouver l'empereur, et l'avait prié de désigner un nouveau pape. Après le refus de plusieurs évêques qu'il avait en vue, Henri fixa son choix sur Poppo, évêque de Brixen, qui fut couronné sous le nom de Damase II. Ce ne fut que le jour où le nouveau Pontife fut intronisé que Benoît, sentant approcher sa fin, et touché de repentir, abandonna Rome et se retira dans un couvent.

Damase II mourut au bout de vingt-trois jours de pontificat. Ce trépas imprévu fit soupçonner qu'on l'avait empoisonné, et l'Église parut dans un état plus désespéré que jamais.

Ce sera cependant au milieu de ces circonstances que, par l'exécution d'un plan sublime et vigoureusement conçu, un homme en qui le Ciel a mis son esprit et sa force la relèvera bientôt de l'abaissement dans lequel l'a plongée la domination étrangère.

CHAPITRE XLIII.

Le pape saint Léon IX. — Hérésie de Bérenger. — Consommation du schisme d'Orient. — Les papes Victor II, Etienne X, Nicolas II, Alexandre II.

Au commencement du XIe siècle, dans la petite ville de Soano en Toscane, naquit un enfant destiné de Dieu à régénérer l'Église et le monde. Il se nommait Hildebrand. Ses premières années se passèrent au monastère de Notre-Dame-de-Saint-Aventin, dans sa ville natale, puis dans celui de Cluny, dont il devint prieur.

Doué d'un génie élevé et d'une âme ardente, le jeune religieux, souvent dans la solitude, pensait avec amertume à la triste situation de l'Église. Il lui semblait que des deux puissances établies de Dieu sur la terre, la puissance spirituelle et la puissance temporelle, celle-ci devait toujours être dirigée par la première; et c'était le contraire qui avait lieu. Il résolut de travailler, selon le degré d'influence que lui donnerait le Ciel, à rendre à l'Église l'autorité qui lui appartient.

L'infatigable et pieux Brunon, évêque de Toul, venait d'être placé sur la chaire de saint Pierre, sous le nom de Léon IX. En se rendant à Rome, il passa par Cluny, où il arriva le jour de Noel. Le prieur et l'abbé allèrent à sa rencontre, et lui firent l'accueil le plus cordial. Le nouveau Pape comprit tout d'un coup ce qu'il y avait de génie dans Hildebrand, et se l'attacha. Le prieur fit alors comprendre à Léon que l'Église devait être indépendante de toute autorité terrestre, que c'était le premier pas vers sa régénération, que l'empereur n'avait aucun droit à

la nomination du Souverain-Pontife, que ce droit appartenait essentiellement au clergé et au peuple de Rome, qu'en conséquence il devait soumettre son élection à l'approbation des Romains. Pour l'aider à exécuter ce dessein, le prieur le suivit dans la capitale du monde chrétien.

Léon, consacré le 2 février 1049 d'après le plan conçu par Hildebrand, et intronisé le 12 selon l'ancien cérémonial, fut une preuve éclatante et nouvelle, du moins depuis un certain temps, que l'empereur n'avait pas un pouvoir absolu sur l'élection des Pontifes.

Léon tint plusieurs conciles en Italie, en Allemagne et en France, où il fit jusqu'à trois voyages pendant le cours de son pontificat.

En 1050, il en réunit un dans la ville de Rome, pour examiner la doctrine de Bérenger, archidiacre d'Angers, qui niait le dogme de la présence réelle de Jésus-Christ au sacrement de l'Eucharistie.

Une controverse s'était engagée dès le IXe siècle sur cette grave question. Paschase Radbert avait composé pour le couvent de Corvey en Saxe un traité sur l'Eucharistie (831) dans lequel il exposait, à la vérité, la doctrine pure et simple de l'Église, mais où il avançait aussi certaines propositions hardies. Il avait trouvé dans la personne de l'un de ses frères en religion, le moine Ratramne, un adversaire ardent, mais, selon Bergier, bien moins clair encore et moins précis que Paschase, qui, en certains endroits, semble se contredire lui-même et donner des explications peu exactes.

Toutefois cette discussion théologique ne touchait pas le dogme, mais simplement le mode de la présence réelle. Bérenger fit le pas que ses devanciers n'avaient point fait : il rejeta la transsubstantiation. Seulement, en même temps qu'il niait ce dogme de la transsubstantiation de l'aliment terrestre, il conservait toujours les expressions de l'Église, sans doute pour ne pas heurter de front la croyance consacrée par le respect de tant de siècles.

Cette ruse de l'hérésiarque ne trompa point les prélats catholiques. Ils s'élevèrent contre l'erreur tous et comme d'un commun accord. Lanfranc, archevêque de Cantorbéry, et Adelman, évêque de Brescia, adressèrent des lettres au novateur pour essayer de le ramener à de meilleurs sentiments.

« Je vous conjure, lui disait Adelman, de ne point troubler la paix de l'Église, pour laquelle tant de milliers de martyrs et tant d'illustres docteurs ont combattu. Nous croyons que le vrai corps et le vrai sang de Jésus-Christ sont dans l'Eucharistie. Telle est la foi que l'Église a tenue dès les premiers temps, et qu'elle tient encore. Tous ceux qui se disent chrétiens se glorifient de recevoir en ce sacrement la vraie chair et le vrai sang de Jésus-Christ. Interrogez ceux qui ont connaissance de nos livres saints, interrogez les Grecs, les Arméniens ; interrogez les chrétiens, de quelque nation qu'ils soient, tous confessent que c'est là leur croyance. »

Et comme Bérenger objectait qu'il ne pouvait s'expliquer le changement du pain au corps de Jésus-Christ : « Le juste, qui vit de la foi, continuait Adelman, n'examine plus, quand Dieu a parlé. Il ne cherche point à concevoir par la raison ce qui est au-dessus de la raison; il aime mieux croire les mystères célestes, pour recevoir un jour la récompense de sa foi, que de s'efforcer inutilement de comprendre ce qui est incompréhensible. Il est aussi facile à Jésus-Christ de changer le pain en son corps, que de changer l'eau en vin, que de créer la lumière par sa parole. »

Bérenger fut condamné dans le concile de Rome (1050), puis dans un autre tenu à Verceil la même année. Mais l'hérésie ne fut pas éteinte ; elle continua de s'agiter, comme nous le verrons, presque un demi-siècle encore.

Un autre sujet de larmes pour l'Église fut la réalisation du schisme d'Orient, commencé par Photius. Les successeurs de cet ambitieux étaient restés en communion avec Rome, quoique les rapports des deux églises ne fussent pas très actifs. L'élévation de Michel Cérularius au patriarcat de Constantinople (1043) devint l'occasion d'une séparation définitive.

Michel, pour colorer cette scandaleuse rupture, renouvela les injustes accusations et les reproches futiles dont autrefois Photius avait étayé sa révolte contre Rome. Il défendit de communiquer avec le Pape, fit fermer les églises des Latins, et poussa le fanatisme jusqu'à conférer un second baptême à ceux qui l'avaient reçu de la main des pasteurs occidentaux.

Le pape Léon IX, informé de cet éclat, fit tous ses efforts pour en arrêter les suites. Il réfuta par de solides raisons tous les reproches du patriarche; il lui observa que la diversité des

usages n'était pas un motif suffisant pour rompre l'unité. Comme il désirait sincèrement la paix, il envoya trois légats à Constantinople, pour conférer avec le patriarche et pour travailler à rétablir l'union; il les chargea de deux lettres, l'une pour l'empereur et l'autre pour Michel Cérularius. Les légats furent bien reçus de l'empereur; mais le patriarche ne voulut ni leur parler ni les voir. Indignés d'une conduite si révoltante, ils excommunièrent Michel, déposèrent en présence du peuple l'acte d'excommunication sur l'autel de la principale église, et sortirent en secouant la poussière de leurs pieds et en s'écriant : « Que Dieu voie et qu'il juge! »

Ils prirent ensuite congé de l'empereur, qui blâmait le patriarche, mais qui n'avait pas la force de réprimer ses excès.

Michel Cérularius, que la sentence des légats avait mis en fureur, osa excommunier le Pape à son tour. Il s'efforça par des lettres pleines de mensonges de séparer de l'Église romaine les autres patriarches de l'Orient. Ses impostures réussirent en effet auprès de plusieurs évêques, qui entrèrent dans ses vues; mais le schisme ne fut point encore général; il ne le devint qu'un siècle après, lorsque les Latins se furent attiré la haine des Grecs par la prise de Constantinople.

Le pape saint Léon mourut le 19 avril 1054. Pendant un règne de cinq ans deux mois et sept jours, il se montra constamment zélé, vertueux, humble, homme d'oraison. Il allait prier toutes les nuits, pieds nus et couvert d'un habit de pénitent, à l'église de Saint-Pierre.

Quoique issu d'une famille princière, il faisait ses délices de servir les pauvres de ses propres mains.

Hildebrand, que Léon avait élevé au cardinalat, fut envoyé par le peuple et le clergé de Rome en Allemagne, afin de s'entendre avec l'empereur pour choisir dans ses États, au nom des Romains, celui qu'il jugerait le plus digne de la papauté; car à Rome il ne se trouvait personne qui réunît à un même degré toutes les qualités nécessaires dans un poste aussi éminent.

Hildebrand fit avec prudence et sans hâte, tout en poursuivant son idée, ce que voulaient le peuple et le clergé. Pour ne pas offenser l'empereur ni aller contre le serment qu'il avait prêté, il proposa pour pape Gebhard, évêque d'Eichstadt, puis se rendit à Mayence, où Henri avait convoqué un concile. Le monarque cependant n'accepta pas tout d'abord le candidat

proposé par Hildebrand. Mais le cardinal ayant insisté, Henri, de concert avec le clergé, finit par l'approuver, et le nouveau Pontife, élu et confirmé par le peuple et l'église de Rome, toujours d'après le plan d'Hildebrand, prit le nom de Victor II (1055-1057).

Il était doué de toutes les qualités d'un véritable pasteur, et il ne trompa point l'attente de celui qui l'avait choisi pour le préposer au gouvernement de l'Église. La tâche de Victor était d'avancer dans la voie de réforme qu'il trouvait ouverte; de mettre avant tout un terme au commerce honteux des biens ecclésiastiques, et d'épuiser ainsi la source de l'avarice, de l'inquiétude et de la perversion des clercs et des laïcs. Mais cela ne pouvait se faire qu'autant qu'on assurerait à l'Église la possession et l'administration de ses biens.

Il s'appliqua surtout à relever la situation, presque désespérée, des églises d'Italie, de France et d'Allemagne. Les décisions des conciles tenus sous son pontificat à Florence et à Rome prouvent le zèle sérieux et éclairé de son administration.

L'hérésiarque Bérenger continuait de répandre son erreur. Un synode fut réuni contre lui, dans la ville de Tours, sous la présidence d'Hildebrand, envoyé là comme légat (1054). Bérenger y comparut et n'osa pas soutenir sa doctrine en présence du légat. Il y souscrivit la profession de foi que lui présenta l'assemblée, et qui était conçue en ces termes :

« J'anathématise toutes les hérésies, nommément celle dont j'ai été accusé. Je proteste de cœur et de bouche que je tiens, touchant l'Eucharistie, la foi que le Pape et les conciles m'ont prescrite, selon l'autorité des Évangiles et de l'apôtre, savoir que le pain et le vin offerts sur l'autel sont après la consécration le vrai corps et le vrai sang de Jésus-Christ. »

Cette rétractation n'était pas encore sincère.

L'an 1056, l'empereur Henri, pressentant le terme prochain de sa vie, appela le pape Victor en Allemagne. Le prince mourut en effet, recommandant au père de la chrétienté l'impératrice Agnès et son fils, âgé de cinq ans. Digne de cette confiance, Victor parvint, par la considération apostolique dont il jouissait, à calmer le mécontement des princes et à assurer la succession à Henri IV. Il lui eût donné d'autres preuves de sa paternelle bonté, si la mort n'était venue l'arrêter lui-même à Florence en 1057.

On lui donna pour successeur Étienne X, qui ne fit que passer (1057-1058). — Le caractère personnel de ce Pape était si vénérable, son élection avait été si unanimement votée par le peuple et par le clergé, sans que l'influence séculière s'en mêlât, que personne ne songea plus à réclamer la confirmation de l'empereur, comme cela s'était si longtemps pratiqué. Le dernier vœu d'Étienne fut qu'on ne commençât point de nouvelles élections avant le retour du légat Hildebrand, alors en Allemagne.

On le lui promit; mais à peine avait-il cessé de vivre, que la noblesse romaine et une portion du clergé, soutenues par le parti des comtes de Tusculum, élurent l'évêque de Velletri, Benoît X. Mais les cardinaux vraiment dévoués au bien de l'Église protestèrent contre cette élection et sortirent de Rome.

Lorsque Hildebrand revint de sa légation, et qu'il apprit ce qui venait de se passer, il s'arrêta à Florence. Les cardinaux et les grands chassés de Rome vinrent l'y rejoindre. Alors ils écrivirent aux Romains les mieux intentionnés, leur reprochèrent ce qu'ils avaient fait, et de leur consentement ils élurent pour pape légitime Gérard de Bourgogne, évêque de Florence depuis 1046, homme recommandable, et généralement connu par son esprit, son éloquence, sa vertu, sa bienfaisance. Il prit le nom de Nicolas II, et fut aussitôt intronisé. L'antipape se soumit.

Comme Hildebrand avait le plus contribué à ce choix, le Pontife suivait en tout ses conseils : aussi tout ce qui se fit sous le pontificat de Nicolas II tendit-il à l'exécution du plan auquel Hildebrand rapportait tous ses actes. Le Pape, en se rendant à Rome, passa par Sutri, pour assister à un concile où se trouvaient les évêques de la Lombardie et de la Toscane. Benoît y fut déposé; mais tous les esprits sages comprenaient que le scandale d'un antipape pouvait se renouveler à tout instant, si l'on n'y mettait ordre par les mesures les plus rigoureuses. Hildebrand voulut remédier à cet inconvénient énorme par l'autorité de Nicolas II. Au mois d'avril de l'année 1059, un concile fut célébré à Latran. Cent treize évêques s'y réunirent. Les schismes qui avaient éclaté précédemment au sujet des élections pontificales, furent le principal objet des délibérations. On arrêta le décret dont voici la substance :

« A la mort d'un Pape, les cardinaux-évêques se formeront

d'abord en conseil, puis les autres cardinaux se réuniront à eux; ils auront égard aux vœux du clergé et du peuple de Rome. Si le clergé romain ne renfermait pas de membre capable, alors seulement il faudrait élire un étranger. Ce qui ne doit empêcher aucunement d'accorder le respect et l'honneur dus au futur empereur, et de demander à quiconque en obtient le droit du siége apostolique la confirmation de l'élection pontificale. Que si l'élection ne peut avoir lieu librement à Rome, on doit la faire ailleurs. »

Le même concile anathématisa de nouveau l'opiniâtre Bérenger, l'obligeant à brûler son livre et à souscrire une nouvelle profession de foi dont la teneur ne laissait aucun subterfuge à la chicane. Mais, à peine sorti de la ville, l'hérésiarqne se remit à dogmatiser; il disait qu'il n'avait signé la formule que par crainte de la mort.

Enfin le concile renouvela les décrets émanés depuis Léon IX contre la simonie et les désordres de quelques membres du clergé.

Les travaux de Nicolas II pour rétablir l'unité dans la forme et l'esprit de l'Église furent couronnés d'un heureux succès jusque dans les contrées les plus éloignées, en Danemark, en Norwége, en Suède, en Irlande. Son énergie n'éclata pas moins dans la courageuse résistance qu'il opposa aux Normands, déprédateurs de la basse Italie.

Il soumit à son vasselage leur chef redouté Robert Guiscard, qui prêta plus tard au Saint-Siége un secours efficace contre ses plus dangereux ennemis, les seigneurs et les petits princes du voisinage de Rome. C'était encore un pas vers l'exécution du plan conçu par Hildebrand.

Cependant l'Allemagne, durant la minorité de Henri IV, offrait un triste spectacle : partout éclataient les indices d'une dissolution prochaine. Les princes, en l'absence d'évêques énergiques et dévoués, exerçaient un pouvoir arbitraire, despotique, violent, dans l'Église. Alors le Pape, pressentant sa mort et le péril qui menaçait la religion, le siége apostolique et son indépendance nécessaire, ajouta dans le synode de Rome (1061), aux ordonnances antérieures, un décret qui annulait toute élection pontificale faite violemment par un pouvoir autre que celui du sacré-collége.

C'était là un nouveau progrès. L'empereur perdait par ce

décret ce que les Romains avaient perdu par le premier. Aussi s'éleva-t-il dans l'empire un formidable mouvement, lorsqu'après la mort de Nicolas II (1061), les cardinaux, sous l'influence d'Hildebrand, élurent Anselme, évêque de Lucques, sous le nom d'Alexandre II (1061-1073). Selon le mode prescrit par les canons des premiers siècles, les cardinaux-évêques remplissaient les fonctions exercées autrefois par les métropolitains dans les élections ordinaires des évêques. Les grands du siècle mécontents, les ecclésiastiques ennemis d'une discipline sévère, poursuivirent auprès de l'impératrice Agnès un nouveau choix, sous prétexte que celui d'Alexandre II avait été fait sans le concours de l'empereur. Agnès, indisposée contre le Pape parce qu'il venait de faire alliance avec les Normands, consentit à cette demande, et fit élire par les évêques de Lombardie réunis à Bâle, Cadaloüs, évêque de Parme, qui prit le nom d'Honorius II, et dont la vie passée était déjà un encouragement pour la simonie et les mauvaises mœurs. Mais le duc Godefroy et les Normands s'armèrent aussitôt pour Alexandre et obligèrent Cadaloüs à retourner dans son évêché de Parme.

En Allemagne, on refusa de reconnaître le Pape, jusqu'au moment où l'archevêque de Cologne Annon s'empara, pour le bien général, de l'éducation du jeune Henri et du gouvernement de l'empire, repoussa Cadaloüs au synode d'Osbor, et reconnut Alexandre pour le légitime pontife.

Tous les esprits droits furent de son avis, quand ils virent e Pape, plein de vigueur et animé du désir de fermer les plaies de l'Église, envoyer pour cela l'austère Pierre Damien avec plein pouvoir en France. Il était puissamment secondé en Angleterre par Lanfranc, archevêque de Cantorbéry, adversaire déclaré de la vente des dignités ecclésiastiques et de tout désordre. On démontra au concile de Mantoue (1064) que les accusations intentées contre le Pape étaient calomnieuses; et, quant à la prétendue violation des droits de l'empereur, Hildebrand se chargea d'y répondre.

L'activité, la fermeté, la résolution d'Alexandre II, assurèrent si bien sa position, qu'il put résister au jeune roi Henri IV, quand celui-ci, s'abandonnant à ses grossières passions, voulut répudier sa noble épouse, Berthe, victime de ses mauvais traitements. Pierre Damien, dans un concile tenu à Mayence, menaça les serviles évêques d'Allemagne; il leur déclara que

jamais le Pontife ne consentirait au divorce, et que dès ce moment il se constituait le défenseur de Berthe et de tous les autres opprimés dans l'empire. Aussi les Saxons s'adressèrent-ils bientôt à lui, comme à un juge divin, contre l'insupportable tyrannie du prince, dont les conseillers vendaient sans distinction toutes les choses sacrées, pour solder les bandes indisciplinées avec lesquelles Henri dévastait l'Allemagne. Alexandre excommunia ces aveugles conseillers, menaça le roi lui-même; mais il termina peu après sa trop courte carrière.

Il restait à l'Église Hildebrand, l'âme et le bras droit de tous les papes depuis Léon IX : Hildebrand, qui conçut et exécuta tous les mouvements que nous venons d'exposer, et sous le pontificat duquel se réalisera enfin le grand œuvre de la régénération religieuse et morale au moyen-âge.



QUATRIÈME PÉRIODE.

CHAPITRE XLIV.

Grégoire VII.

A peine le dernier Pontife était-il inhumé, que tout d'une voix le peuple et le clergé romain s'écrièrent : « C'est l'archidiacre Hildebrand que saint Pierre a choisi pour son successeur. » Les cardinaux, pour se conformer au décret de Nicolas II, donnèrent leur consentement à l'élection populaire. Mais Hildebrand résista fortement à son élection. Il pria, comme évêque élu de Rome, l'empereur Henri IV de ne pas confirmer le choix fait en sa faveur, et le menaça même, s'il le confirmait, de ne pas laisser impunis les nombreux griefs que lui imputait la nation allemande. Henri, néanmoins, ratifia ce qui venait de se passer; et ce fut la dernière confirmation d'un Pape par le pouvoir temporel.

Par reconnaissance pour son maître Grégoire VI, Hildebrand prit le nom de Grégoire VII. Puis aussitôt il se remit à l'œuvre de réformation qui consumera ses jours. Nous avons vu son plan; il se résume en ces deux idées : indépendance de l'Église, régénération de ses ministres. Grégoire y a déjà travaillé; mais combien il lui reste à faire!

Dès l'année 1074, il réunit un concile à Rome et y renouvelle sous les plus terribles menaces les anciens décrets concernant le célibat. Les prêtres rebelles se soulèvent; mais le peuple, désireux de voir un clergé plus pur, se range du côté du père commun des fidèles.

Pour que le but que se proposait Grégoire fût complètement atteint, il fallait, avec les désordres du clergé, déraciner la simonie, qui s'y rattachait, et que favorisait surtout l'usage des

10.

investitures. Un second concile convoqué à Rome en 1075 décrète : « Que quiconque acceptera de la main d'un laïc un évêché, une abbaye ou une fonction ecclésiastique inférieure, sera déposé; que tout prince qui conférera l'investiture de telles dignités sera exclu de la communion de l'Église. » La pensée secrète de ce décret était d'arracher les évêques au servage de la féodalité et de conquérir la liberté des élections ecclésiastiques.

Enfin il fallait déterminer les rapports et les limites des deux pouvoirs, c'est-à-dire résoudre un des problèmes les plus difficiles qui soient au monde. Grégoire ne songea pas, comme on l'a dit souvent, à fonder au profit du Saint-Siége une monarchie dans laquelle tous les princes et les rois seraient les vassaux du Pape. Les faits démentent cette assertion, que tous les écrivains impartiaux ont refutée. Nous pensons rendre exactement l'idée de ce grand Pape en disant : Grégoire, voyant le monde dans le mal, et sentant qu'au Souverain-Pontife seul il était réservé de le sauver, s'employa tout entier à cette belle et grande œuvre, selon le vaste plan d'une théocratie universelle, ou d'un gouvernement divin s'étendant sur tout le monde. Cette théocratie embrassait dans son sein tous les royaumes chrétiens: les commandements de Dieu sont la base de sa politique. Le Pape la présidera. Le pouvoir spirituel sera relativement au pouvoir temporel ce que le soleil est à la lune, à laquelle il communique la lumière et la chaleur. Le pouvoir temporel sera donc sous la direction du pouvoir spirituel pour la moralité de ses actes. Le refus du prince à cet égard l'exclura de l'alliance théocratique et le rendra incapable d'être le représentant de Dieu parmi les peuples chrétiens. Ainsi pensait Grégoire : c'est-à-dire qu'il voulait que le monde fût régi par un mode de gouvernement uniquement conforme aux données de la loi divine [1].

[1] « Ce qui, selon l'idée d'Hildebrand, dit un écrivain allemand, doit être réalisé par l'Église dans ce monde, peut se résumer en trois propositions qui dépendent les unes des autres : sainteté et unité de l'Église par le Pape et sous sa direction; liberté et indépendance de l'Église et de tout ce qui la concerne vis-à-vis toute puissance temporelle; subordination de la puissance temporelle à la puissance spirituelle quant à la moralité de ses actes. Le plan d'Hildebrand est né du plus glorieux sentiment qui puisse faire battre le cœur humain. Il est né d'une tendre commisération pour les malheurs des

Tout dans Grégoire se réunissait pour amener la réalisation de ses desseins : volonté ferme, inébranlable ; intelligence éminente, saisissant d'un seul trait les affaires les plus difficiles et trouvant aussi rapidement le moyen de les résoudre ; caractère vigoureux et fier, sans jactance ni présomption. Toujours digne dans ses paroles et ses actes, il n'était ni vain de son propre mérite, ni orgueilleux de son pouvoir, et ses ennemis même ont rendu justice à la sainteté de sa vie. Cherchant partout des instruments capables de l'aider dans sa prodigieuse activité, il tira de l'obscurité les hommes les plus éclairés, dont la sagesse aurait été sans lui perdue pour l'Église. Il avait toute autorité dans la haute Italie ; il y était vénéré comme un père, et il en était partout de même.

L'Allemagne seule, ou plutôt son indigne empereur Henri IV, prince irrésolu, fantasque, débauché, opposa les plus violents obstacles aux vues de Grégoire. Plus qu'aucun souverain, Henri tenait aux investitures. Il avait élevé à l'épiscopat presque tous les chanoines du chapitre de Goslar, parmi lesquels il se plaisait à séjourner, et dont il avait su faire des courtisans agréables et des directeurs commodes. Grégoire prit d'abord les voies de la douceur et adressa des remontrances paternelles au prince. Henri promit de s'amender, et ne tint pas parole. Mais, lorsque le Pape vit les conseillers impériaux qu'Alexandre II avait bannis pour crime de simonie rentrer dans leurs charges à l'appel de Henri, les femmes perdues se parer de pierreries enlevées aux églises, les Saxons indignement opprimés par le monarque, il éleva la voix et menaça. Cité à Rome pour se justifier, Henri répondit au Pape en faisant prononcer sa déchéance dans une diète qu'il réunit à Worms (24 janvier 1076). Les griefs imputés au Pape par cette assemblée sacrilége étaient aussi ridicules que révoltants ;

hommes, du désir intime de détruire la cause de ces malheurs, et d'une intelligence capable d'exécuter ce plan miséricordieux. C'était un essai d'amélioration et de civilisation sous la forme religieuse et par la foi chrétienne. »

« L'idée de Grégoire VII, dit M. de Ratisbonne dans la *Vie de saint Bernard*, c'est la grande idée catholique ; l'unité de son plan, c'est de catholiciser le monde en rattachant tous les pouvoirs sérieux à la hiérarchie ecclésiastique ; sa mission, c'est de régénérer, par l'action centrale de la papauté, d'une part la puissance spirituelle, de l'autre la puissance politique, afin de les réharmoniser dans un foyer commun. »

et l'empereur se fit une coupable joie de les reproduire dans la lettre qu'il adressa sous ce titre à Grégoire : « Henri à Hildebrand, non pape, mais moine apostat. » A son tour, Grégoire prononça contre le prince un anathème terrible, et délia ses sujets du serment de fidélité, en présence de cent dix évêques, qui firent vœu de mourir pour la cause du Pape et pour sa dignité, méconnue.

Aussitôt l'empereur est délaissé de tout le monde. Les Saxons, écrasés par lui, reprennent courage. Les grands vassaux de la couronne l'abandonnent ; les évêques mêmes qui l'avaient servilement secondé se soumettent à Rome et témoignent leur repentir.

La diète de Tribur (octobre 1076) obligea le prince à s'abstenir de l'administration du royaume, et à se faire relever de l'excommunication dans le courant de l'année. Henri, profondément humilié, entreprit donc avec son épouse, son fils et un ami fidèle, le voyage de Canosse, ville où se trouvait le Pape. Peu confiant dans le caractère irrésolu du prince, Grégoire refuse d'abord de l'entendre. On s'interpose, on intercède ; enfin le Pape consent à lever l'excommunication, pourvu que l'empereur promette de se justifier devant un concile présidé par le Souverain-Pontife, justification qui décidera s'il doit ou non conserver l'empire ; et le prince en donne sa parole.

Mais Henri ne tarde pas à reprendre son hideux personnage. Séduit par les flatteries et les promesses des seigneurs lombards, il oublie ses serments et se parjure. Les princes allemands réunis à Forscheim élisent alors un nouvel empereur dans la personne de Rodolphe, duc de Souabe. Henri prend les armes ; il est excommunié de nouveau par Grégoire, qui confirme Rodolphe après un mûr examen. Le Pontife néanmoins demande à entendre les députés envoyés par les deux partis, dans un concile tenu à Rome (1078). Mais les plaintes redoublent contre le monarque excommunié, plaintes si graves, que le Pape est obligé de le déposer.

Dans le même concile, Grégoire anathématisa de nouveau Bérenger, qui continuait à répandre son erreur. L'hérésiarque fut contraint d'affirmer par serment que le pain, après la consécration, est le corps véritable de Jésus-Christ, né de Marie.

L'année suivante, il dut encore souscrire que le pain et le vin

sont changés quant à leur substance au corps et au sang du Seigneur. Enfin, courbé sous le poids de l'âge et de l'affliction, il se retira dans l'île de Saint-Côme, près de Tours, où, menant une vie silencieuse et solitaire, il ouvrit enfin les yeux à la vérité, et mourut dans le sein de l'Église catholique, après avoir expié ses fautes par les larmes de la pénitence.

Cependant Henri, à la nouvelle de sa déposition, ne se contient plus; il prétend déposer Grégoire à son tour, et suscite contre lui l'antipape Clément III, auparavant Guibert, archevêque de Ravenne. Bientôt, délivré d'un redoutable ennemi par la mort de Rodolphe, il marche sur Rome, qu'il assiége à plusieurs reprises. Au milieu du danger, Grégoire, inébranlable, convoque un nouveau concile, auquel il demande de désigner le véritable auteur de tous les maux qui désolent l'Église et l'État. Quant au prince, enflé de ses succès, il fait réélire son antipape, des mains duquel il reçoit la couronne impériale, tandis qu'en Allemagne les seigneurs proclament empereur Herman de Luxembourg, et que les évêques réunis à Gerstungen (1085) essaient de terminer la lutte, non plus par le sort des armes, mais par la voie de la discussion.

C'est alors que Robert Guiscard, le chef des Normands d'Italie, qui depuis quatre ans s'est constitué l'ardent défenseur du Saint-Siége, arrive sous les murs de Rome, refoule les soldats de Henri, délivre Grégoire et l'emmène à Salerne. Mais le Pontife était épuisé. Dans un synode qu'il réunit en cette ville, il s'adresse pour la dernière fois à la chrétienté : « Tout s'est soulevé contre moi, dit-il, parce que je n'ai rien épargné pour arracher l'Église à la servitude. Non, jamais je n'ai pu consentir à ce que des hérétiques, des intrus, des parjures, soumissent à leur pouvoir ses fidèles enfants, et la souillassent elle-même de leur déshonneur et de leurs crimes. » — Ses forces diminuent; une maladie aigüe s'ajoute à ses infirmités; l'heure dernière de l'illustre Pontife approche. Grégoire est sur son lit de mort. « J'ai aimé la justice et détesté l'iniquité, dit-il d'une voix animée; c'est pourquoi je meurs dans l'exil. » A quoi l'un des évêques présents s'empresse de répondre : « Seigneur, vous ne pouvez mourir dans l'exil, car la volonté de Dieu vous a donné les peuples en héritage, et les limites de la terre pour terme de juridiction. » Paroles que n'entend pas le Pape, car il a cessé de vivre.

Grégoire meurt; mais sa grande pensée lui survit tout entière et porte déjà ses fruits. Le sacerdoce, régénéré, ne dépend plus du pouvoir temporel; l'autel devient un asile contre les violences du trône, et les peuples, assurés d'une garantie contre les abus trop graves de l'autorité de leurs princes, peuvent leur obéir avec plus d'abandon et par là avec plus de sécurité pour l'ordre public. Le nom de Grégoire est béni par les générations qui se succèdent, et l'Église, reconnaissante, sanctionnant plus tard la voix des siècles par un décret inviolable, le place solennellement lui-même au nombre des saints qu'elle honore (1580).

L'année même de la mort de Grégoire VII, saint Bruno fonda l'ordre des Chartreux, remarquable par l'austérité de la règle, qui oblige les religieux à une solitude perpétuelle, à l'abstinence de la viande, et au silence absolu, excepté en certains temps marqués.

CHAPITRE XLV.

—

Victor III, Urbain II, papes. — Première croisade.

Sur son lit de mort, le pape saint Grégoire VII avait désigné trois prélats comme capables d'occuper la chaire de saint Pierre après lui.

L'un de ces prélats était Didier, de la maison des ducs de Capoue, cardinal-prêtre, abbé du Mont-Cassin. Ses vertus et sa science le faisaient ressembler à Grégoire, au moins en plusieurs points; mais il se croyait indigne de succéder à un si grand Pape. Élu malgré lui, après une vacance d'un an, le 24 mai 1086, Victor III quitta presqu'aussitôt les marques de sa dignité, s'enfuit de Rome, et se retira dans son couvent, où il demeura inflexible pendant près d'une année. Enfin, vaincu par les prières des prélats et des princes assemblés avec lui au concile de Capoue, il se rendit et fut consacré le 9 mai 1087. Il assembla vers le mois d'août un concile des évêques de la Pouille et de la Calabre dans la ville de Bénévent. Il y prononça la déposition et l'anathème contre l'antipape Clément III, qui cherchait à se maintenir dans son usurpation, et renouvela le

décret contre les investitures. Mais il tomba malade pendant le concile; et, s'étant fait transporter au Mont-Cassin, où il avait élevé une magnifique église avant son pontificat, il y mourut le 16 septembre, après avoir tenu le Saint-Siége quatre mois et sept jours depuis sa consécration.

L'antipape Clément III étant toujours maître de Rome, c'est à Terracine qu'eut lieu l'élection du successeur de Victor, recommandé par ce Pape, et l'un des trois qu'avait aussi désignés saint Grégoire VII. Otton ou Odon, né en France, d'abord chanoine de Reims, puis moine de Cluny, et enfin cardinal-évêque d'Ostie, fut élu, le 12 mars 1088, sous le nom d'Urbain II.

Quoique la puissance de Henri et de l'antipape Clément dans la haute et moyenne Italie ne lui permît pas d'entrer à Rome, il fit connaître son élévation à toute la chrétienté par une encyclique qui proclamait les principes de Grégoire.

Mathilde, comtesse de Toscane, seule alors était restée fidèle au Pape et à l'Église. Elle espéra fortifier sa puissance en épousant le duc Guelfe de Bavière. Mais il se sépara d'elle aussitôt qu'il apprit qu'elle avait légué depuis longtemps entre les mains de Grégoire ses biens à l'Église pour le salut de son âme.

L'Allemagne était toujours dévastée par la guerre; partout on voyait les hommes, effrayés des scènes sanglantes du monde, se réfugier dans le cloître pour y trouver le repos et le calme. A peine la lutte entre Henri et son rival Hermann fut-elle apaisée par la mort de ce dernier, que Conrad, fils aîné de l'empereur, s'éleva contre son père (1093), tandis que Praxède, seconde femme de Henri, dévoilait au concile de Plaisance les infâmes turpitudes de ce prince, et le rendait plus odieux et plus méprisable que jamais. Le Pape, dans ce concile, fit de sévères menaces contre les prêtres déréglés et simoniaques. Plus tard, dans une autre assemblée tenue en France, et dont nous parlerons bientôt, il se prononça plus résolument encore contre l'hommage rendu aux princes et aux seigneurs féodaux par certains ecclésiastiques. Enfin, à l'occasion du roi Philippe de France, qui avait épousé une femme mariée du vivant même de la sienne, il proclama, suivant en cela l'exemple de Nicolas Ier et d'Adrien II, l'indissolubilité et la sainteté du lien conjugal.

Son pontificat fut illustré par un des plus grands événements que présente l'histoire.

Les conquêtes des farouches enfants de l'islamisme s'étaient étendues de jour en jour, surtout en Orient. Jérusalem et toute la Judée avaient subi leur joug. Les chrétiens, poursuivis, persécutés, gémissaient de tant de désastres; mais, pour toute consolation, ils n'avaient que leurs larmes et l'espérance.

Les pèlerinages en Terre-Sainte, faciles autrefois, ne pouvaient plus s'effectuer maintenant qu'au prix de fatigues et d'avanies sans nombre. Et pourtant les lieux témoins des augustes mystères de la Rédemption recevaient encore de nombreux pèlerins.

L'an de notre Seigneur 1085, une troupe de ces chrétiens dévoués quittait le nord de la France pour entreprendre le lointain voyage de Jérusalem. L'histoire nous a conservé le nom, devenu fameux, de l'un de ces pèlerins. Ses compagnons de route ne le connaissaient que sous la dénomination de Pierre-l'Ermite; et cette dénomination lui est restée. Pierre n'avait aucun avantage extérieur, mais il était doué d'une âme ardente, et d'un cœur formé pour les grandes choses. A la vue des maux affreux qui pesaient sur les chrétiens de la Palestine et de l'effroyable profanation des lieux saints, il se sentit transporté d'indignation. Il communiqua sa douleur au patriarche de Jérusalem; et, dans plusieurs entretiens qu'ils eurent ensemble à ce sujet, ils conçurent le dessein de délivrer la Palestine de la servitude qui pesait sur elle depuis si longtemps. Il fut convenu que le patriarche écrirait au Souverain-Pontife, et que Pierre, en lui remettant la lettre, plaiderait énergiquement la cause des infortunés chrétiens. Urbain II fut vivement affecté de la triste peinture que Pierre lui fit de la Terre-Sainte; et, se rappelant l'un des vœux les plus ardents de Grégoire VII, il résolut d'engager les princes chrétiens à réunir leurs efforts et leurs forces pour délivrer le tombeau de Jésus-Christ. Après une tentative infructueuse en Italie, il indiqua un concile à Clermont en Auvergne.

Cette assemblée s'ouvrit au mois de novembre (1095), et le Pape la présida.

« Le concile préluda par des mesures de police générale; la paix de Dieu, qui interdisait les guerres particulières, fut proclamée comme loi pour tous. Des anathèmes furent prononcés contre tout homme qui oserait la violer. On déclara sacrés, et spécialement sous la tutelle de Dieu, les orphelins et les veuves,

les marchands et les laboureurs. Toutes les églises, toutes les chapelles furent décrétées solennellement asiles contre la violence.

» La dixième séance du concile, attendue de tous, se tint sur la grande place de Clermont, au milieu d'une foule innombrable. Le Pape, entouré de ses cardinaux, monta sur l'estrade. Dès qu'on vit à sa droite l'ermite Pierre, sous son pauvre vêtement, le silence le plus profond domina les masses compactes. Le Souverain-Pontife parla le premier. — Les fils de l'Égypte esclave occupent par la violence le berceau de notre salut et la patrie de notre Dieu, dit gravement le chef de l'Église. Ce tombeau où la mort n'a pu garder sa victime est souillé par ceux qui ne doivent ressusciter un jour que pour servir d'aliment au feu éternel. Ainsi le peuple que le Christ a béni gémit et succombe. Et si les gardiens du Calvaire, si les chrétiens de Jérusalem, concitoyens de l'homme-Dieu, restent encore au milieu de tant de misères, c'est qu'ils craignent de laisser sans prêtres et sans autels une terre couverte du sang de Jésus-Christ... Malheur sur nous, guerriers, si nous demeurons calmes quand la ville du Seigneur va périr! Que la guerre sainte s'allume donc! Que ce soit désormais la charité et l'amour de nos frères qui nous entraîne aux combats! Que cet amour soit plus fort que la mort même contre les ennemis de Jésus-Christ. Souvenez-vous des victoires de Charles-Martel et de Charlemagne. Vos pères ont sauvé l'Occident du joug des Sarrasins; des exploits plus grands encore vous appellent aujourd'hui. Vous qui aimez à combattre, réjouissez-vous : voici une guerre que Dieu même ordonne. Voici le moment de montrer si vous êtes vaillants et courageux. Vous qui vendiez votre bras pour un vil salaire, allez maintenant, armés du glaive des Machabées, défendre la maison d'Israel. Ce ne sont plus les injures des hommes, c'est l'injure de Dieu même que vous allez venger. Voici la guerre qui va expier tous les crimes, et ouvrir aux braves les portes du ciel. Si vous triomphez, les royaumes de l'Asie seront votre partage. Si vous succombez, vous mourrez dans les lieux augustes où Jésus-Christ est mort; et Dieu n'oubliera pas ceux qu'il aura vus sous sa bannière. »

» Un frissonnement universel agitait l'assemblée. — Pierre-l'Ermite parla à son tour d'une voix ardente et attendrie. Il retraça de nouveau la vive peinture des outrages faits par une

race infidèle au tombeau de Jésus-Christ, les angoisses des chrétiens, les sacriléges des musulmans. Il représenta les autels du Christ envahis par les barbares, et les vases sacrés profanés durant les saints offices, les prêtres foulés aux pieds et battus de verges au milieu de leurs fonctions les plus augustes, les fidèles meurtris et abreuvés de sanglantes avanies, aux jours surtout où le Sauveur expira, où il demeura dans le sépulcre, où il se releva d'entre les morts...

» Lorsqu'au récit de ces horreurs, qui n'étaient que l'expression nue de la vérité, Pierre vit l'assemblée tout en pleurs, il s'écria : — Eh bien! vous tous qui m'écoutez, que répondrez-vous à Dieu, le jour du jugement, lorsqu'il vous demandera ce que vous aurez fait de vos armes? »

» Une sourde clameur mêlée de sanglots roulait comme les approches d'un ouragan sur toutes les têtes de la foule immense. On ne pouvait distinguer que ces mots : La guerre! la guerre! qui éclataient en accents étouffés. Urbain II fit aussitôt un second discours :

— Vous venez d'entendre avec nous, mes frères, reprit-il, et nous ne pouvons en parler sans une profonde douleur, par combien de calamités, par combien de souffrances, par combien de cruelles misères, nos frères les chrétiens, membres du Christ comme nous, à Jérusalem, à Antioche, et dans le reste des villes de l'Orient, sont flagellés, sont opprimés, sont injuriés. Ce sont des frères sortis du même sein, destinés au même héritage. Ils sont fils comme vous du même Christ et du même Dieu. Eh bien! dans leurs propres demeures héréditaires, ils sont faits esclaves par des maîtres étrangers. Les uns sont chassés de leurs maisons et de leur pays, et viennent mendier chez vous; les autres, plus malheureux encore, sont déchirés de coups et vendus sur leur propre patrimoine. Ce sang qui se verse est du sang chrétien; il a été racheté par le sang de Jésus-Christ. Cette chair qui est livrée aux opprobres et aux tourments est de la chair chrétienne, de la même nature que la chair elle-même de Jésus-Christ. »

» Un torrent de voix interrompit le Souverain-Pontife : La guerre! Dieu le veut! Dieu le veut! criaient cent mille assistants.

— Oui, Dieu le veut! reprit encore Urbain. Dieu le veut! que ce mot soit donc votre cri de guerre. Dieu le veut! Allez, sol-

dats de Dieu; c'est Dieu lui-même qui vous ouvre la carrière. »

» Tous ceux qui étaient présents, emportés, entraînés, jurèrent dans un enthousiasme unanime de marcher pour la délivrance du tombeau de Jésus-Christ[1]. »

Les évêques prêchèrent la croisade dans leurs provinces, et partout leur parole eut un succès qui dépassa même leurs espérances. Pierre-l'Ermite parcourut la France et quelques-unes des contrées voisines. Son zèle, son désintéressement, sa vie pénitente, lui donnaient l'air et l'autorité d'un prophète. Tout se mit en mouvement : on vit parmi le peuple comme parmi la noblesse un égal empressement à prendre la croix. Entre tous les seigneurs qui donnèrent leur nom pour cette expédition, on remarquait surtout Godefroid de Bouillon, le plus éminent de tous les chefs; puis venaient ses deux frères Eustache et Baudoin, son cousin Baudoin du Bourg, Hugues de Vermandois, frère du roi de France Philippe Ier; Robert de Paris, Robert II, comte de Flandre; Robert de Normandie, fils aîné de Guillaume-le-Conquérant; Baudoin II, comte de Hainaut; Raimbaud, comte d'Orange; Gaston, vicomte de Béarn; Bohémond, prince de Tarente, fils de Robert Guiscard; Richard, prince de Salerne; Tancrède, dont les poètes ont célébré les faits historiques; enfin Renaud d'Este, chanté par Le Tasse, à qui il doit son renom.

Adhémar de Monteil, évêque du Puy, le premier de tous les seigneurs qui prit la croix au concile de Clermont, fut établi par le pape Urbain II légat apostolique et chef spirituel de la croisade. Il devait être pour les armées chrétiennes un soutien et un modèle.

Godefroid de Bouillon avait été choisi d'un commun accord par tous les princes pour commander l'armée de la croix. Il accepta cette charge, mais il exigea de tous l'ordre et la discipline la plus sévère. Déjà trois bandes assez fortes, mais tumultueuses, avaient été dispersées, soit en Hongrie, soit en Bulgarie. Cet exemple fut profitable aux autres. Il était réservé à des guerriers plus sages de recueillir les honneurs de la croisade.

Lorsque toute l'armée régulière des croisés, composée de

[1] La *Chronique de Godefroid de Bouillon et du royaume de Jérusalem*, par J. Collin de Plancy.

quatre cent mille fantassins et de cent mille chevaliers, fut arrivée à Constantinople, lieu du rendez-vous général, les chefs concertèrent ensemble leur plan de campagne. Il fut décidé qu'après que l'on aurait traversé l'Hellespont, on formerait le siége de Nicée, capitale de la Bithynie et la clef de l'Asie. Cette ville avait une forte garnison. Trois cent soixante-dix tours protégeaient l'enceinte de ses murailles; le lac Ascanius, qui communiquait avec la mer de Marmara, alimentait ses larges fossés. L'armée investit donc Nicée. Chaque nation prit son quartier dans ses vastes plaines. Des flottes arrivant tous les jours entretenaient l'abondance.

Le siége dura près de deux mois. Les croisés, malgré des avantages considérables obtenus dans plusieurs rencontres, s'étonnaient d'une si longue résistance, lorsqu'un matin, au lever du soleil, ils s'aperçurent que des secours arrivaient aux ennemis, par le lac qui baignait le pied de la ville. Une résolution hardie fut bientôt prise. Une foule de chaloupes et de petits bâtiments pouvant contenir chacun cinquante guerriers furent tirés de la mer, hissés sur de forts chariots, et transportés en une seule nuit jusqu'au lac, que les assiégés virent le lendemain couvert de soldats chrétiens. En même temps on fit approcher une tour à l'épreuve du feu. Poussée au pied d'un énorme bastion, elle y demeura, sans que l'ennemi, malgré ses efforts réitérés, pût la détruire. Les ouvriers qu'elle protégeait travaillèrent sans relâche à saper les fondements de la muraille, et après quelques instants le fort croula avec un fracas épouvantable.

La ville ne pouvait plus tenir, et allait se rendre aux croisés, lorsque l'empereur Alexis, craignant que les Européens ne lui devinssent redoutables s'ils possédaient Nicée, parvint à leur enlever cette proie. Les croisés, furieux de cette espèce de trahison, voulaient en tirer vengeance; mais l'astucieux Alexis les calma, et ils continuèrent leur route.

Le 1er juillet, dès le matin, ils aperçoivent tourbillonner dans les airs des nuages de poussière. C'était l'annonce d'une armée ennemie. Tout le monde aussitôt prend les armes. A peine les premiers préparatifs sont-ils terminés, que les Sarrasins paraissent; on n'était séparé d'eux que par une petite rivière, et le combat s'engage. En quittant la plaine de Nicée, les croisés s'étaient divisés en deux corps, et l'avant-garde seule

était là pour soutenir le choc. Aussi la première attaque est-elle faiblement repoussée, les Turcs semblent se multiplier. Les soldats de la croix ne suffisent plus à leurs ennemis : ils plient. — Tout à coup le courage des chrétiens se relève; ils ont vu briller à l'horizon des bannières amies. Godefroid de Bouillon, Hugues de Vermandois, Robert de Flandre, prévenus du péril de leurs frères, accourent en toute hâte à leur défense. Le combat recommence plus vif et plus acharné; les musulmans à leur tour sont obligés de céder et de fuir; poursuivis avec fureur, ils perdent vingt mille des leurs, le camp, les tentes, le trésor. C'était dans le voisinage de Dorylée.

On s'avança dans la direction d'Antioche. La ville, fortement protégée par ses murailles et sa garnison, paraissait devoir tenir longtemps. On en fit néanmoins le siége. Les soldats de la croix eurent à souffrir des maux horribles; mais enfin Dieu couronna leur dévouement : la ville fut prise, la garnison exterminée, et la bannière des chrétiens flotta sur les remparts (1098).

Une nouvelle victoire gagnée sur le prince de Mossoul et deux cent mille Sarrasins qu'il commandait, enflamma les croisés d'une ardeur plus vive encore. Plusieurs autres places furent prises dans la route. Le prince d'Alep fut repoussé par Godefroid de Bouillon. L'émir de Tripoli fut vaincu dans une sanglante rencontre. Marra fut emportée d'assaut, malgré ses efforts désespérés. Laodicée subit le même sort. Ptolémaïs eut peur et envoya des vivres. Lydda et Ramla succombèrent.

Les croisés n'étaient plus qu'à quelques lieues de la ville sainte, lorsque des chrétiens de Bethléem vinrent implorer leur secours. Tancrède partit avec trois cents hommes, et à minuit, heure consacrée par la naissance du Sauveur, l'étendard de la croix était arboré sur Bethléem délivrée.

Le lendemain, on aperçut Jérusalem.

L'armée chrétienne ne comptait plus que soixante mille combattants : la guerre et les fléaux l'avaient décimée.

En contemplant pour la première fois la ville sainte, les croisés ne purent se défendre de l'émotion la plus profonde. Pénétrés d'un vif attendrissement, ils tombèrent à genoux la tête découverte, fondant en larmes, priant en silence et se frappant la poitrine. Ils reprirent ensuite leur marche, pieds nus et ne foulant qu'avec un saint recueillement ce sol consacré par les pas augustes de l'Homme-Dieu.

Jérusalem, détruite par Titus, relevée partiellement depuis, était fortifiée de remparts, de bastions et de larges fossés.

Quoique les croisés n'eussent pas de machines, il commencèrent le siége par un assaut général. Ils comblèrent une partie des fossés; puis, tandis que les uns lançaient des pierres et des javelots sur la ville, les autres s'efforçaient d'ébranler les remparts et les tours. Des pans de muraille s'écroulèrent. On apporta la seule échelle que l'armée possédât, et les guerriers se plaçant quatre de front, cent d'entre eux y montèrent, étonnant dès ce premier jour les musulmans, qui ne s'expliquaient pas un tel excès de valeur. Mais on ne put les soutenir; les plus avancés se firent exterminer et l'armée fut obligée de faire sa retraite.

On se décida à construire des machines. Quand tout fut prêt, les croisés se disposèrent par trois jours de jeûne et de prières ardentes à un nouvel assaut. Le quatrième jour l'armée entière fit une procession solennelle autour de la ville sainte.

Le jeudi 14 juillet 1099, Godefroid de Bouillon, à la première heure du jour, fit commencer l'attaque sur tous les points. Le combat fut terrible. Les assiégés, à l'aide de quatorze machines fixées sur leurs remparts, rendaient aux chrétiens les javelines, les traits enflammés, l'huile ardente, que ceux-ci leur envoyaient, et de plus lançaient sur eux ce terrible feu grégeois dont ils possédaient le secret.

Plusieurs des machines qui avaient coûté tant de peines aux assiégeants étaient déjà brûlées. La tour de Godefroid, à moitié démantelée, menaçait ruine. On passa la nuit à la réparer, et l'assaut fut repris aux premières lueurs de l'aurore.

Dès lors le théâtre des plus grands faits d'armes fut cette tour où combattait le prince des croisés. Après des efforts inouis de la part des assiégeants, elle venait de prendre feu elle-même, quand une vision prodigieuse frappa soudain l'armée chrétienne.

Un brillant chevalier revêtu d'armes éclatantes apparaît au sommet du mont des Oliviers. Il agite son bouclier blanc, sur lequel étincellent trois étoiles; il montre Jérusalem de la pointe de sa flamboyante épée. Tous les soldats de la croix le prennent pour un envoyé du Ciel. Godefroid s'écrie : Dieu est pour nous !

Et pendant que ceux qui l'environnent lancent une grêle de

traits, il laisse tomber sur le rempart l'énorme pont-levis de sa tour, et se précipite dans la ville au milieu d'un corps de Sarrasins, qu'il renverse. Une foule de guerriers entrés par un chemin semblable volent sur les pas de Godefroid et vont briser à coups de hache la porte de Saint-Étienne. A trois heures de ce jour, qui était le vendredi 13 juillet 1099, l'étendard de la croix flotta sur Jérusalem. C'étaient l'heure même et le jour de la semaine où Jésus-Christ était mort.

La cité sainte était reconquise et les lieux augustes témoins des mystères de notre rédemption purgés de l'odieuse présence des infidèles. Dans la première chaleur de la victoire, rien ne put arrêter le soldat. On fit main basse sur les musulmans, dont la ville était pleine, et le massacre fut horrible. Mais bientôt on passa de ces emportements de fureur aux sentiments de la plus tendre piété. Les croisés quittèrent leurs armes et leurs habits ensanglantés; ils allèrent nu-pieds, en pleurant et en se frappant la poitrine, visiter les lieux consacrés par les souffrances du Sauveur. Le peu de chrétiens qui étaient restés dans Jérusalem poussaient mille cris de joie et rendaient à Dieu les plus vives actions de grâces de ce qu'il les avait délivrés de l'oppression des infidèles. Ils s'empressaient sur les pas de l'humble pèlerin qui avait soulevé tant de courage et conduit tant de guerriers sous leurs murs; ils lui baisaient les mains, ils lui faisaient bénir leurs petits enfants, et les vieillards lui criaient : Paradis dans le ciel à l'envoyé de Dieu ! gloire à l'homme saint qui nous a tenu parole!

Dix jours après la prise de Jérusalem, c'est-à-dire le 25 juillet, tous les chrétiens de la croisade s'assemblèrent pour élire un roi, qui devait relever le trône tombé de David. Le choix des princes ne fut pas douteux; ils s'accordèrent à reconnaître Godefroid de Bouillon comme le plus digne d'un tel honneur, et ils le proclamèrent aux acclamations de toute l'armée chrétienne.

On le conduisit donc en triomphe à l'église du Saint-Sépulcre, et ce fut devant le tombeau de Jésus-Christ qu'il fut inauguré. Comme on lui présentait une couronne d'or, le pieux héros la refusa, de même que tous les autres insignes de la royauté. A Dieu ne plaise, s'écria-t-il, que je porte une telle couronne dans un lieu où mon Sauveur a été couronné d'épines ! Il ne voulut pas non plus accepter le nom de roi, que l'his-

toire néanmoins lui a conservé; il ne prit que le titre d'avoué ou défenseur du Saint-Sépulcre.

CHAPITRE XLVI.

—

Le pape Pascal II.—Les religieux hospitaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem.—Saint Bernard.

Malgré le noble enthousiasme qui venait de soulever l'Europe, l'Allemagne, glacée pour le bien, continuait à se consumer dans la déplorable querelle des investitures. Urbain II était mort, le 19 juillet 1099, quatre jours après la conquête de Jérusalem par les croisés, emportant dans la tombe les hommages dûs à un pontife zélé, vertueux, infatigable. On le remplaça par le cardinal Rainier, que Grégoire VII avait autrefois remarqué et tiré de Cluny, et qui prit le nom de Pascal II.

L'année suivante, l'antipape Clément III mourut lui-même à Citta di Castello, sur la fin de septembre. Les schismatiques lui donnèrent trois successeurs l'un après l'autre : Albert, qui fut pris par les Romains le jour même de son élection; Théodoric, arrêté au bout de trois mois et enfermé dans le monastère de Cave; Maginulfe, élu plus tard, l'an 1106, sous le nom de Sylvestre IV, chassé le lendemain de son élection, et qui finit ses jours en exil.

L'empereur Henri IV n'était plus. Henri V, son fils et successeur, continua d'investir comme par le passé les évêques et les abbés promus aux dignités ecclésiastiques. Aussi le Pape refusa-t-il de se rendre en Allemagne, comme le demandait le prince, et fit-il répondre aux députés de Henri qui étaient venus le trouver en France pour réclamer le droit d'investiture : « L'Église, rachetée et libérée par le sang du Christ, ne doit plus être rabaissée au rang d'une servante; or, elle tomberait dans une indigne servitude, dans un abaissement honteux, si les évêques n'étaient élus que suivant le caprice des rois, s'ils devaient mettre leurs mains consacrées entre des mains souillées de sang et en recevoir le symbole de leur dignité spirituelle. » Puis il publia divers décrets relatifs à la liberté des élections de l'Église, au concile de Troyes (1107), et dans plusieurs au-

tres assemblées. L'empereur, en courroux, marcha sur l'Italie (1110) pour y terminer la querelle par la voie des armes. Il entra dans Rome le 12 février 1111. — Mais, poussé par l'ardent désir de recevoir des mains du Pape le diadème impérial, au lieu de réaliser ses menaces, il consentit à se désister de ses injustes prétentions.

Le jour du couronnement arrivé, le Pape exige donc du prince que, suivant sa promesse, il renonce préalablement aux investitures. Henri se retire quelques instants à part avec ses évêques pour en délibérer; puis, au lieu de tenir parole, il fait massacrer des religieux et des clercs; et, au milieu même des Romains, qui font main basse sur ses Allemands et l'obligent à quitter Rome; il arrête le Pape, l'emmène avec les cardinaux, le retient prisonnier, le traite avec la dernière insolence.

On ignore ce qui se passa entre le Pape et l'empereur; mais, aussitôt que Pascal fut en liberté, il protesta dans deux conciles tenus à Rome en 1112 et 1116, contre la concession que Henri se vantait de lui avoir arrachée.

La comtesse Mathilde, qui avait établi le Saint-Siége légataire universel de ses États, étant morte l'an 1115, l'empereur revint en Italie l'année suivante, et s'empara de ce legs, au mépris des dispositions connues. Bientôt il s'avance une seconde fois vers Rome (l'an 1117). Le Pape lui envoie Maurice Bourdin, archevêque de Brague, pour traiter de la paix, et se retire au Mont-Cassin, d'où il passe à Capoue, puis à Bénévent. Y ayant appris que son infidèle ministre avait couronné l'empereur le jour de Pâques, dans l'église du Vatican, il le dépose dans un concile au mois d'avril. Il revient à Rome à la fin de l'année; mais les tribulations l'avaient épuisé, et il mourut le 21 janvier 1118, après dix-huit ans cinq mois onze jours d'un règne très agité.

Deux ans auparavant, accablé de douleur, il avait voulu renoncer à sa dignité; mais les cardinaux et les principaux personnages de Rome s'y étaient énergiquement opposés.

L'institution des chevaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem date du pontificat de Pascal II.

Au temps où florissait le califat du Caire, des marchands d'Almafi avaient élevé dans la ville de Jérusalem une église sous l'invocation de la sainte Vierge. Bientôt ils y avaient joint deux hôpitaux pour les pèlerins malades.

Lorsque les croisés arrivèrent en Palestine, l'établissement

avait pris déjà de vastes proportions. Godefroid de Bouillon, maître de la cité sainte, s'en déclara le protecteur et en favorisa le développement. De jeunes gentilshommes qui l'avaient suivi d'Europe en Asie, frappés de la charité qu'on y exerçait envers les pèlerins et les malades, renoncèrent à leur patrie et se dévouèrent à l'œuvre sainte. Mais ils ne se bornèrent plus, comme on l'avait fait jusqu'alors, aux exercices paisibles de la bienfaisance chrétienne; en même temps que religieux, ils se firent soldats pour la défense de la doctrine et du nom de Jésus-Christ. Alors on les vit, humbles serviteurs des étrangers dans l'intérieur de l'hôpital, se montrer formidables guerriers sur les champs de bataille. — Afin de perpétuer leur généreux dévouement, ils résolurent de se lier par des vœux. Le patriarche de Jérusalem approuva ce dessein, et ils firent entre ses mains les trois vœux de religion, auxquels ils ajoutèrent celui de combattre les infidèles. Le pape Pascal confirma l'institut. Les nouveaux religieux étaient connus sous la dénomination de religieux hospitaliers de Saint-Jean; ils portaient une croix blanche sur la poitrine et une croix rouge sur leur étendard; ils conservèrent longtemps une réputation imposante. Accablés par les Sarrasins, ils se retirèrent à Rhodes en 1310, puis à Malte en 1530.

C'est aussi sous le pontificat de Pascal II que naquit le célèbre établissement de Clairvaux.

Dans les dernières années du XIe siècle, un saint moine nommé Robert avait fondé à quelques lieues de Dijon la maison de Cîteaux, devenue célèbre dans les fastes de l'Église.

Robert avait passé ses premières années au monastère de Cluny. De concert avec plusieurs religieux de ce monastère animés comme lui d'un puissant désir de la perfection, il alla choisir une retraite dans la forêt solitaire de Molesme, aux confins de la Champagne et de la Bourgogne. Dans les desseins de Dieu, cette humble congrégation ne devait être que la pépinière d'un ordre plus vaste et plus fécond. A peine l'établissement se fût-il développé, que le pieux Robert, agissant sous l'inspiration de l'esprit divin, fit un choix des moines les plus fervents, et, comme de précieuses plantes, les tira de Molesme pour les transplanter dans le désert de Cîteaux.

Cîteaux était une solitude presque inaccessible, dont la nature sauvage n'avait jamais été adoucie par la main de l'homme.

Robert et ses compagnons, retirés dans l'épaisseur de la forêt, en défrichèrent une partie et bâtirent un oratoire, autour duquel ils passaient leur vie, uniquement appliqués à la contemplation et au travail. Ces religieux n'eurent d'abord ni règles ni constitutions particulières; ils s'attachèrent à la pratique littérale de la règle de Saint-Benoît, sans y rien changer. Mais Robert ayant été obligé de retourner à Molesme, ce fut Albéric, son disciple et son successeur, qui donna à la congrégation naissante une constitution définitive, et la forme de vie des anciens Pères du désert.

Albéric fut remplacé par Étienne.

Un jour Étienne, entouré de quelques moines que lui avait laissés une mortalité cruelle dont le nouvel ordre venait d'être affligé, se tenait devant Dieu, et tous ensemble, dans l'effusion de leur âme, demandaient au Ciel d'autres frères à la place de ceux qui n'étaient plus.

En ce moment, une troupe d'hommes au nombre de trente, conduits par un tout jeune chef, traverse lentement la forêt et arrive à la porte du monastère. Étienne, le cœur ému de pressentiments, les accueille. C'était un jeune seigneur bourguignon avec ses compagnons, qu'il avait conquis à Jésus-Christ. Il se nommait Bernard; il réunissait dans sa personne les grâces extérieures du corps et les plus rares qualités de l'esprit. Tout souriait au jeune homme à son entrée dans le monde; mais il avait formé la résolution généreuse de tout sacrifier à Dieu. Ses frères, ses amis, avaient fait mille efforts pour le détourner de son pieux dessein. Il était parvenu à les gagner eux-mêmes, et à entraîner à sa suite ceux qui avaient tenté de le retenir. Il amenait à Cîteaux tous ses frères, à l'exception du dernier, qu'il laissait près de son père pour le consoler dans sa vieillesse, et qui s'appelait Nivard. En sortant du château de Fontaines, lieu de leur naissance, les frères de Bernard aperçurent ce jeune enfant, qui jouait sur la pelouse. Guido, l'aîné de tous, lui dit en l'embrassant : — Mon petit frère Nivard, vois-tu bien ce château, ces terres? Eh bien, tout cela sera pour toi, pour toi seul. — Quoi! répondit l'enfant avec un sentiment qui ne tenait point de son âge, vous prenez pour vous le ciel, et vous me laissez la terre? Ce partage n'est point égal. — Il resta pour lors, mais il ne tarda pas à rejoindre ses frères.

Dès que Bernard fut entré à Cîteaux, on vit briller en lui les

plus sublimes vertus. Il s'appliqua tellement à mortifier ses sens, qu'il semblait être devenu un homme tout spirituel. Il soutenait par son exemple la ferveur de ses compagnons, et ranimait la sienne en se rappelant les motifs de sa conversion et en se disant souvent à lui-même : Bernard, à quel dessein es-tu venu ici? Un tel exemple attira une foule de religieux. Ils vinrent en si grand nombre, qu'on fut obligé de fonder plusieurs abbayes, mais particulièrement celle de Clairvaux. La vallée de Clairvaux ne porta pas toujours ce nom. C'était un désert marécageux et presque inaccessible, un ancien repaire de voleurs, et on l'appelait dans le pays la vallée d'Absinthe; mais elle ne tarda pas à changer de nom. Ce fut dès lors la claire vallée, car elle sera désormais un des foyers les plus ardents de la lumière divine.

Bernard quitta Cîteaux avec douze compagnons, parmi lesquels on distinguait ses frères, son oncle Gauldry, deux religieux, dont l'un, nommé Godefroy, était son parent; un autre, nommé Elbold, d'un âge fort avancé; le moine Gauthier, et le jeune Robert, cousin de Bernard. Malgré sa jeunesse, Bernard était choisi pour être le chef de la sainte colonie. Lorsqu'il sortit de l'église avec ses douze moines, dit la chronique de Cîteaux, vous eussiez vu les larmes couler des yeux de tous les frères, sans qu'on entendît autre chose que les voix de ceux qui chantaient les hymnes; et encore ne pouvaient-ils retenir leurs sanglots, malgré la modestie religieuse qui leur faisait faire des efforts pour étouffer leurs pleurs. On avait peine à distinguer ceux qui partaient d'avec ceux qui restaient, tous étant dans l'affliction et la douleur, jusqu'à ce qu'enfin ils fussent arrivés à la porte du monastère, qui s'ouvrit pour les uns et se referma pour les autres.

Les commencements de Clairvaux furent humbles et modestes. C'était ce grain de sénevé dont il est parlé dans l'Évangile. Le saint abbé avait coutume de dire à ceux qu'il admettait parmi les novices : « Si vous voulez entrer ici, laissez à la porte ce corps que vous apportez du siècle; elle n'est ouverte que pour l'âme seule. » En effet, la règle que l'on observait était fort austère. On ne connaissait à Clairvaux d'autres exercices que la prière et le travail des mains. Quoique la communauté fût nombreuse, le silence y était observé toujours; ce qui frappait les séculiers d'une telle vénération qu'ils n'osaient eux-

mêmes tenir le moindre discours profane en ces saints lieux. On voyait dans le désert de Clairvaux des hommes qui, après avoir vécu dans les honneurs et l'opulence au milieu du monde, se glorifiaient dans la pauvreté de Jésus-Christ, souffraient avec joie les fatigues, la faim, la soif, le froid, les humiliations. Le saint abbé était partout à leur tête, et il en faisait lui-même plus qu'il n'en exigeait d'eux. Il avait une si haute idée de la vie religieuse, que dans le commencement il était choqué de la moindre imperfection qu'il rencontrait dans ses frères, et qu'il eût voulu ne trouver que des anges dans ceux qu'il dirigeait. Mais Dieu lui fit voir ensuite qu'il se trompait; et le saint abbé sut condescendre aux faiblesses de l'humanité, conduisant ses religieux à la perfection par des routes différentes, selon les différentes mesures de grâces qu'il reconnaissait en eux.

La renommée de Bernard s'étendait tous les jours, et Dieu le favorisa du don des miracles. Le premier se fit en faveur d'un gentilhomme son parent qui perdit tout à coup la connaissance et la parole. La famille de ce seigneur était fort alarmée, parce qu'il avait commis autrefois des injustices. Bernard assura que le malade recouvrerait la connaissance, si l'on commençait par réparer les torts qu'il avait causés. Ce que l'on fit; et le saint abbé ayant offert le sacrifice auguste des autels, avant qu'il eût terminé, sa prédiction s'accomplit. Le gentilhomme parla librement, demanda à se confesser, et mourut dans les sentiments du plus vif repentir.

Les conversions opérées par Bernard n'étaient pas moins surprenantes. On ne pouvait résister à son éloquence persuasive, ou plutôt à l'esprit divin, qui l'animait. Une troupe de jeunes seigneurs s'en allaient gaiment chercher fêtes et aventures. Ils passèrent près de la maison de Clairvaux, et la curiosité les porta à y entrer. L'abbé les reçut avec bonté, et, pour les détourner des plaisirs dangereux après lesquels ils couraient, il les invita à demeurer avec lui jusqu'au carême, qui était proche. Ils refusèrent. — J'espère, leur dit-il alors, que Dieu m'accordera ce que vous ne voulez pas m'accorder vous-mêmes. — En effet, à peine étaient-ils sortis du monastère, que, se sentant changés tout d'un coup, ils retournèrent sur leurs pas et embrassèrent la vie religieuse.

Plusieurs fois on offrit à saint Bernard les premières dignités de l'Église. Milan le demanda pour pasteur; Reims, Langres,

Châlons se disputèrent le même honneur. Il refusa constamment. L'humble solitaire ne cherchait qu'à s'ensevelir dans la retraite, qu'à instruire ses religieux, qu'à se former lui-même dans les voies divines de la perfection. Toutefois on troubla souvent sa solitude. On avait recours à lui de toutes les provinces, et son zèle l'obligeait de prendre part à toutes les affaires de l'Église. Il était tout à la fois le refuge des malheureux, le défenseur des opprimés, le fléau des hérétiques, l'oracle des Souverains-Pontifes, le conseil des évêques et des rois: en un mot, l'homme de toute la chrétienté, sans cesse disposé à en soutenir les droits, à en défendre l'unité, à en combattre les ennemis.

CHAPITRE XLVII.

Gélase II, pape. — L'ordre religieux et militaire des Templiers. — Calixte II, pape. — Premier concile de Latran, neuvième œcuménique. — L'ordre des Prémontrés. — Honorius II, Innocent II, papes. — Second concile de Latran, dixième œcuménique. — Célestin II, Lucius II, papes.

La situation de l'Église était aussi pénible que jamais à la mort du pape Pascal II. On se hâta de lui donner un successeur. Ce fut le cardinal Jean de Gaëte; il prit le nom de Gélase II (25 janvier 1118). Mais à peine était-il proclamé, que Cencio, consul de Rome, marquis de Frangipani, dévoué à l'empereur d'Allemagne Henri V et excité par lui, se précipite l'épée à la main dans l'église où l'élection s'était faite, se saisit du Pontife, l'enchaîne et le retient prisonnier.

Cette férocité brutale soulève Rome d'indignation, et Frangipani, intimidé, relâche son captif. Le 2 mars, sur la nouvelle que l'empereur approche dans l'intention de faire élire un autre Pape, Gélase se retire à Gaëte, et Henri met à sa place Maurice Bourdin, vingt-troisième antipape, qui prend le nom de Grégoire VIII. Mais Gélase excommunie Grégoire et son intrus, et le prince ayant quitté Rome, il y rentre secrètement lui-même le 21 juillet. Forcé d'en sortir encore une fois, il y revient bientôt après sans y retrouver plus de sureté. Enfin le 2 septembre, il s'embarque pour la France, y arrive au mois de novem-

bre, et meurt le 19 janvier suivant (1119) à Cluny, où il s'était fait transporter.

Gélase II vit naître l'ordre religieux et militaire des Templiers.

Au moment où les Hospitaliers se chargeaient dans la Terre-Sainte de combattre les infidèles, neuf chevaliers sous la conduite de Hugues de Payens firent entre les mains du patriarche de Jérusalem les trois vœux de religion, auxquels ils en ajoutèrent un quatrième, celui de défendre les pèlerins qui venaient visiter la Terre-Sainte. Baudoin II, roi de Jérusalem, après la mort de Godefroid de Bouillon, son frère, leur donna son palais pour habitation. Il était situé sur l'emplacement de l'ancien temple de Salomon, d'où la nouvelle milice reçut le nom de Templiers.

L'ordre naissant resta plusieurs années sans prendre de développements. L'an 1128, quelques uns de ses membres étant passés en France se présentèrent au concile de Troyes, présidé par les légats du pape Honorius II, et lui demandèrent une constitution. Le concile se rendit à leurs désirs, et chargea saint Bernard de rédiger leur règle. Leur vêtement, d'une grande simplicité, consistait en une tunique blanche, à laquelle le pape Eugène III, en 1146, ajouta une croix rouge.

Les Templiers, puissamment soutenus par l'Occident, rendirent les plus grands services à la chrétienté contre les infidèles. Lorsque la Terre-Sainte fut perdue sans retour pour les chrétiens, ils s'établirent dans l'île de Chypre, et revinrent ensuite en Europe.

Gélase II avait eu pour successeur le courageux archevêque de Vienne Guido, prince de Bourgogne, qu'il avait désigné lui-même, et qui prit le nom de Calixte II. Le parti de l'empereur continuait d'opposer au Pape légitime l'antipape Grégoire VIII; mais enfin Grégoire est obligé de fuir devant les Normands, et meurt en prison. L'Allemagne et l'Italie, désolées, réclament la paix entre l'Église et l'État.

La réconciliation se conclut (29 septembre 1112) par un traité entre les légats du Pape et l'empereur Henri V, dans la diète de Worms. L'empereur y renonçait à la nomination des évêques et des abbés, et laissait aux chapitres la liberté des élections.

Alors Calixte II, sûr de son indépendance comme chef de la

chrétienté et comme successeur de saint Pierre, convoqua le premier concile de Latran, neuvième œcuménique (1123). — On y confirma en ces termes le concordat de Worms sur la question des investitures : « L'empereur abandonne à Dieu, aux saints apôtres Pierre et Paul et à l'Église catholique, toute investiture par la crosse et l'anneau, et consent à ce que dans toutes les églises de l'empire l'élection et la consécration se fassent librement, selon les lois ecclésiastiques ; — en retour le Pape consent à ce que l'élection des prélats allemands se fasse en présence de l'empereur, mais sans contrainte ni simonie ; — à ce que les élus reçoivent l'investiture en Allemagne, après la consécration, non par la crosse et l'anneau, mais par le sceptre, — et s'acquittent ainsi de leurs obligations envers l'empereur. »

En même temps le concile s'occupa de la triste position des chrétiens d'Orient et d'Espagne, toujours harcelés par les Sarrasins, renouvela les indulgences accordées aux croisés par Urbain II, et dressa différents canons relatifs à la restauration de la discipline ecclésiastique.

Le 13 décembre de l'année suivante (1124), Calixte II fut emporté par une maladie violente, après un pontificat de cinq ans dix mois et douze jours, pendant lequel il pacifia l'Église et l'empire, rendit au Saint-Siége toute son influence et son autorité, rétablit toute la splendeur de l'ordre hiérarchique. Rome lui dut une foule de monuments, surtout l'église de Saint-Pierre, qu'il rebâtit et qu'il enrichit d'ornements magnifiques.

Quelques années auparavant, saint Norbert, né à Santen, dans le duché de Clèves, avait fondé l'ordre des Prémontrés, au fond de la forêt de Coucy près de Reims. Calixte II encouragea le saint fondateur. La règle de Saint-Augustin servit de base à celle que Norbert donna à ses disciples, qui étaient des prêtres auxiliaires, portant la soutane blanche, et le pape Honorius II confirma l'organisation du nouvel institut.

Après la mort de Calixte, une double élection plaça sur le trône pontifical Théobald, cardinal du titre de Saint-Anastase, et Lambert, évêque d'Ostie. Le premier ayant résigné son titre, le second prit comme pape le nom d'Honorius II.

Les empereurs de la race franconienne avaient disparu avec Henri V (1125). Le cardinal Gérhard, légat d'Honorius, ayant

contribué pour quelque chose à l'élection de Lothaire II à l'empire, le nouvel élu, sur la demande du Pape, consentit à ce que le choix des évêques ne se fît plus même en la présence, toujours intimidante, de l'empereur, et à ce que l'évêque prêtât entre les mains du prince, après la consécration, non plus le serment d'hommage-lige, mais simplement le serment de fidélité.

Honorius tint le Saint-Siége cinq ans.

A sa mort, une double élection appela encore à la succession pontificale d'une part Innocent II, de l'autre, sous le nom d'Anaclet II, le cardinal Pierre de Léon, vingt-quatrième antipape. Le schisme qui s'ensuivit dura huit ans ; et, lorsque l'antipape Anaclet fut mort, sans avoir reconnu sa faute, le 25 janvier 1138, ses partisans, moins peut-être pour perpétuer les maux de l'Église que pour gagner le temps de se réconcilier avantageusement avec Innocent II, élurent sous le nom de Victor IV un nouvel antipape, le romain Grégoire, cardinal-prêtre. Heureusement cette dernière intrusion ne fut pas de longue durée : la soumission de Victor laissa presque aussitôt Innocent II seul possesseur du Saint-Siége.

Pour apaiser les troubles causés par le schisme, Innocent réunit alors (1138) le second concile général de Latran, dixième œcuménique, composé d'environ mille évêques. Ce concile confirma tout ce qui s'était fait jusque-là pour la pacification de l'Église, condamna l'hérétique Abailard et son disciple Arnaud de Brescia, excommunia Roger, chef des Normands, fauteur du schisme, et déposa tous les prélats qui avaient été constitués en dignités par les antipapes.

Innocent II occupa la chaire de saint Pierre treize ans sept mois neuf jours. Il mourut le 24 septembre 1143.

Célestin II, qui lui succéda, mourut lui-même au bout de cinq mois et treize jours de pontificat. Il fut remplacé le 12 mars par Lucius II, dont le règne, presque aussi court, fut sans cesse agité.

Arnaud de Brescia était venu à Rome souffler le feu de la révolte. Il fit rétablir le sénat, créa patrice le comte Jourdain, frère de l'antipape Anaclet, somma le Souverain-Pontife de se dépouiller en faveur de ce nouveau dignitaire de ses droits temporels, et le chassa de Rome. Lucius II envoya des légats en Allemagne pour implorer le secours de l'empereur Con-

rad III, et en attendant essaya de rentrer dans la ville. Mais les rebelles le repoussèrent et l'atteignirent même de plusieurs pierres. Navré de douleur, Lucius mourut quelques jours après au monastère de Saint-Grégoire (25 février 1145), après un pontificat de onze mois.

CHAPITRE XLVIII.

Le pape Eugène III. — La seconde croisade. — Anatase IV, Adrien IV, papes.

Lucius II eut pour successeur Eugène III. Élu le 27 février 1145, à Rome, il fut exalté le 4 mars, hors de la ville, au monastère de Farfe, où les Romains révoltés avaient contraint les cardinaux de chercher un asile.

L'esprit de vertige et d'indépendance qui s'était emparé de Rome avait envahi presque toutes les cités italiennes. Des républiques libres s'élevaient partout. Le chef de ce mouvement était toujours Arnaud de Brescia.

Eugène III, autrefois moine de Clairvaux sous saint Bernard, puis abbé du monastère de Saint-Anastase, près de Rome, eut à regretter dans plus d'une occasion le calme et la paix de son ancienne solitude.

Pendant l'absence forcée du nouveau Pape, les Romains abolirent la dignité de préfet, contraignirent les principaux citoyens à se soumettre au patrice, dévastèrent les maisons des cardinaux et des autres ecclésiastiques. Eugène dut recourir à des moyens violents contre les rebelles, et ne put les réduire que par les armes des Tiburtins. Il entra dans Rome vers les fêtes de Noel, abolit le sénat et destitua le patrice. Mais le feu de la sédition était mal éteint, et dès le commencement de l'année suivante, 1147, le Pape était obligé de quitter encore une fois sa capitale, et même l'Italie, pour venir chercher un refuge en France.

Au mois de septembre, il se rendit au chapitre général de Cîteaux, auquel il assista moins en Pontife que comme l'un des frères. Il passa ensuite à Trèves, où il tint un concile. Le 22 mars 1148, il en célébrait un autre à Reims. Dans ce voyage,

Eugène III reparut en Pape, mais en Pape qui n'avait pas oublié son ancienne condition : il portait une tunique de laine sous les ornements pontificaux.

Les portes de Rome ne se rouvrirent devant lui qu'à la fin de l'année 1149. On le contraignit encore d'en sortir l'année suivante; mais il y revint, l'an 1152, achever paisiblement son pontificat, de huit ans quatre mois seize jours. Il mourut à Tivoli, le 8 juillet 1153. Ce ne fut que lorsqu'on rapporta chez eux le corps de ce magnanime et modéré Pontife, que les Romains sentirent la grandeur de leur perte.

Eugène III vénéra toujours saint Bernard comme son maître, et le consulta comme son guide; c'est à lui que le saint adressa son livre de la *Considération*.

La seconde croisade eut lieu sous son pontificat.

La Terre-Sainte, délivrée du joug des infidèles à la fin du siècle précédent, était bientôt retombée dans un tel état de faiblesse, que les Musulmans, maîtres d'Édesse, menaçaient de tout reconquérir. Le roi de Jérusalem, pressé de tous côtés, demandait à grands cris des secours aux Occidentaux. Alarmé de la triste situation où se trouvait la Palestine, le pape Eugène III entreprit de rallumer dans le cœur des chrétiens cette noble ardeur qui, cinquante ans auparavant, avait, sous l'inspiration d'Urbain II, opéré des merveilles. Il écrivit d'abord au roi de France, et, quand il eut conçu l'espérance de ne pas agir en vain, il chargea saint Bernard de prêcher la croisade. Le saint abbé, qui peut-être redoutait ce qui arriva, n'accepta que par obéissance cette mission délicate. Mais, quand il eut commencé ses prédications, il vit accourir en foule et les princes et les peuples, électrisés par sa parole toute puissante. Ses succès en France et en Allemagne furent prodigieux; tel était l'enthousiasme qui transportait tous les cœurs, qu'on eût dit que l'Europe entière allait passer en Asie. Louis-le-Jeune, roi de France; Conrad, empereur d'Allemagne, donnèrent l'exemple à tous les autres. Conrad partit le premier, vers la fête de l'Ascension (année 1147). Il emmenait à sa suite soixante-dix mille cavaliers cuirassés, et une infanterie légère innombrable. L'armée française se mit en marche quinze jours après; elle n'était pas moins imposante.

Mais le défaut de discipline fit manquer, dès le début, une expédition entreprise sous de si favorables auspices. Quand

les croisés furent arrivés sur les terres de l'empire grec, ils y commirent de si grands excès, que Manuel, empereur de Constantinople, douta s'il avait affaire à des amis ou à des ennemis. Au reste, perfide et traître, il aima mieux faire périr les soldats chrétiens que de prendre des mesures pour s'entendre avec eux; il leur donna des guides qui, dociles aux recommandations qu'on leur avait faites, conduisirent l'armée de la croix par des déserts et des défilés où la famine et le glaive de l'ennemi l'eurent bientôt décimée. Ce ne fut qu'à grande peine que Louis et Conrad parvinrent à faire passer les débris de leurs troupes jusqu'en Syrie. Ils y formèrent le siége de Damas; mais ils furent obligés de le lever et de reprendre le chemin de l'Europe. Telle fut la fin de cette expédition malheureuse, où succombèrent deux des plus belles armées qu'on eût vues depuis longtemps.

Dans la douleur que causa ce désastre, on se répandit en murmures injustes contre saint Bernard, qui se justifia et fit voir que les désordres dont les croisés s'étaient rendus coupables étaient l'unique source de leurs malheurs. Brisé par l'âge et les austérités, il sortit peu après de ce monde (1153) pour monter au ciel. On l'a regardé comme le dernier des Pères de l'Église.

Anastase IV avait remplacé Eugène III sur la chaire de saint Pierre. Sous son règne, qui ne fut que d'un an (1153-1154), une affreuse famine désola Rome et l'Italie. Anastase se dévoua pour son peuple, qui le pleura comme un père.

Adrien IV, auparavant Nicolas Breakspear, lui succéda. Comme Grégoire VII et Silvestre II, il était sorti de rangs obscurs. Il naquit dans une ferme dépendante de l'abbaye de Saint-Alban en Angleterre; son père était un des serviteurs de l'abbaye. Le jeune Nicolas lui-même passa quelque temps dans cette condition, chez les chanoines de Saint-Ruf en Provence; mais bientôt de serviteur il devint compagnon et enfin supérieur de ses maîtres, ayant été choisi pour abbé et général de l'ordre. Le pape Eugène III le créa cardinal évêque d'Albe, et l'envoya comme légat en Danemark et en Norwége. A son retour le sacré-collége l'éleva au souverain-pontificat (3 décembre 1144).

Le nouveau Pape ne tarda pas à justifier ce choix. L'esprit démagogique continuait de bouleverser Rome; Adrien mit la

ville en interdit. Cet acte vigoureux porta ses fruits. Les sénateurs, effrayés, abandonnèrent Arnaud de Brescia, qui prit la fuite, tomba entre les mains de Frédéric Ier et fut livré au préfet de Rome, qui le condamna à mort (1155).

Avec Frédéric recommence la lutte entre l'empire et l'Église. Frédéric voulait réaliser le projet conçu par son prédécesseur, Conrad III, de rétablir à Rome les prétendus droits impériaux, presque complètement tombés dans l'oubli. Couronné roi des Lombards à Pavie, il se rendait dans la capitale du monde chrétien, quand le Pontife, inquiet de ses desseins, vint lui-même à sa rencontre. Il le joignit à Sutri. L'empereur n'accorda qu'avec peine ce qu'Adrien demandait de lui. Cependant il fut couronné; mais les esprits clairvoyants redoutaient les suites de son ambition, et pressentaient déjà ce qu'il essaya d'accomplir ensuite.

Deux ans après, ce couronnement fut l'occasion d'une contestation nouvelle. Mécontent de la défense que Frédéric avait faite à tous les ecclésiastiques de ses États de s'adresser à Rome, soit pour la collation des bénéfices, soit pour tout autre sujet, Adrien reprocha à l'empereur son ingratitude envers le Saint-Siége et l'oubli qu'il faisait des engagements pris à son couronnement. Le prince parut se rendre à ces représentations. Mais bientôt la demande formée inutilement par le Souverain-Pontife du legs de la comtesse Mathilde, et son refus de confirmer le choix que Frédéric avait fait, contre les canons, d'un archevêque de Ravenne, occasionnèrent entre l'empire et le Saint-Siége un nouveau démêlé, qui ne fut terminé qu'à la fin du pontificat d'Adrien.

En 1158, Frédéric revint en Italie, soumit Milan, révoltée, et, dans l'Assemblée de Roncaille, parvint à faire déclarer par quatre jurisconsultes de Bologne que, d'après le droit romain, la toute-puissance absolue des anciens empereurs lui appartenait. En conséquence de cette déclaration ridicule, monnaies, impôts, contributions, tout en Italie fut réglé comme droits régaliens appartenant et restitués à l'empereur. Ces empiétements excitèrent un mécontentement universel, auquel s'ajoutèrent bientôt de nouveaux griefs, dont plus que personne le Pape eut à se plaindre, quand, malgré son vœu solennel de protéger les possessions et les droits du Saint-Siége, Frédéric donna à Guelfe l'investiture de l'héritage de Mathilde, chargea

d'impôts les biens de l'Église romaine, disposa arbitrairement des siéges archiépiscopaux de Cologne et de Ravenne, et, tout en violant ainsi ses promesses, continua de se proclamer le défenseur de l'Église.

Adrien, excédé, fit déclarer à l'empereur qu'il était décidé à maintenir les droits, les possessions et la liberté du Saint-Siége; il allait anathématiser le prince, quand il mourut (le 1er septembre 1159).

CHAPITRE XLIX.

Alexandre III, pape. — Les Vaudois. — Les Albigeois. — Troisième concile de Latran, onzième œcuménique. — Saint Thomas de Cantorbéry.

A la mort d'Adrien IV, l'empereur Frédéric-Barberousse, s'appuyant sur deux cardinaux schismatiques, fit élire un vingt-sixième antipape, qui prit le nom de Victor IV. Cependant le sacré-collége proclamait le cardinal Roland, natif de Sienne, qui monta sur la chaire de saint Pierre sous le nom d'Alexandre III.

L'antipape, maître de Rome, en chassa le Pontife légitime, qui alla se faire consacrer, le 20 septembre, à Santa-Nimpha, dans la Campanie. Alexandre fut bientôt obligé de quitter encore cette retraite. Poursuivi par l'empereur Frédéric-Barberousse, qui s'était déclaré d'avance contre son élection, il passa en France, dont le roi (c'était Louis-le-Jeune) le reconnut, ainsi que presque tous les autres souverains de l'Europe, pour le vrai Pape. L'empereur, de son côté, soutenant Victor, le fit reconnaître dans un conciliabule tenu à Pavie (1160). L'intrus mourut quatre ans après, de frénésie, le jour de Pâques, dans la ville de Lucques, sans que sa mort rendît la paix à l'Église, comme on le verra bientôt.

Pendant son séjour en France, Alexandre condamna les deux sectes des Vaudois et des Albigeois, qui commençaient à se répandre.

Celle des Vaudois prit naissance dans la ville de Lyon (1160). Pierre Valdo, riche bourgeois de cette ville, en était le chef.

Vivement frappé de la mort subite d'un de ses amis, il distribua sur-le-champ son argent aux pauvres, ce qui en attira bon nombre à sa suite; il les exhorta à pratiquer par esprit de sacrifice, à l'exemple de Jésus-Christ et des apôtres, ce qu'ils n'avaient pratiqué jusqu'alors que par nécessité. Comme il était quelque peu lettré, il leur expliquait le Nouveau-Testament. Si les Vaudois se fussent bornés à cela, le danger n'eût pas été grand pour l'Église. Mais, après avoir vécu quelque temps dans leur pauvreté prétendue apostolique, ils s'avisèrent que les apôtres n'étaient pas seulement pauvres, mais aussi prédicateurs de l'Évangile. Ils se mirent donc à prêcher, à leur exemple, afin de retracer en tout point la vie apostolique.

La secte des Vaudois s'étendit rapidement au midi de la France, dans le Piémont, dans la Lombardie, et jusqu'à l'est de l'Europe. Elle se composait de parfaits et d'imparfaits. Pratiquant une sorte de communauté de biens, leurs assemblées religieuses étaient présidées par des anciens, *seniores*, *presbyteri*, *diaconi*. L'Écriture sainte était pour eux l'unique source de la doctrine. Ils prétendaient que l'Église et les prélats devaient renoncer à leurs possessions et même à la dîme, que la liturgie devait employer la langue vulgaire, que le culte des saints était une idolâtrie, que la transsubstantiation s'opérait dans l'Eucharistie non par la consécration du prêtre, mais au moment même et au moyen d'une digne communion. La confession enfin leur était un scandale. Ils se fondirent plus tard avec les Albigeois, qui parurent à la même époque.

Ainsi nommés de la ville d'Albi, aux environs de laquelle ils se trouvaient en plus grand nombre, les Albigeois étaient un ramas d'hérétiques ennemis de l'ordre religieux aussi bien que de l'ordre politique.

On distinguait parmi eux, outre les Albigeois proprement dits, les Pétrobrusiens [1], les Henriciens [2], les Arnaldistes [3], auxquels, comme nous l'avons dit, se joignirent les Vaudois. Chacune de ces sectes avait ses erreurs particulières ; mais elles se réunissaient toutes dans une haine mortelle contre l'Église romaine et ses ministres.

[1] Sectateurs de Pierre de Bruis.
[2] Sectateurs de Henri, disciple de Pierre de Bruis.
[3] Sectateurs d'Arnaud de Brescia.

Les Albigeois proprement dits reconnaissaient un Dieu suprême; mais, nouveaux Manichéens, ils admettaient deux principes, l'un bon, l'autre mauvais, se partageant l'empire du monde, et vivant dans une lute perpétuelle. De cette première erreur découlaient une infinité d'autres. Les Albigeois niaient la résurrection de la chair, enseignaient que les âmes humaines sont des démons enfermés dans des corps comme dans une prison, en punition de leur révolte; condamnaient le mariage, les sacrements, les cérémonies du culte, le sacrifice, le purgatoire.

Comme les Vaudois, ils se partageaient aussi en parfaits et en imparfaits.

Ils se répandirent en peu de temps dans le Languedoc et la Provence; et nous verrons comment on fut obligé même de recourir aux armes pour mettre un terme à leurs horribles brigandages.

Frédéric-Barberousse, dont la haine contre Alexandre III éclatait en toute circonstance, et qui voulait à tout prix lui opposer un antipape, avait proclamé, à la mort de Victor IV, Gui de Crême, qui, sous le nom de Pascal III, fut le vingt-septième antipape. L'année suivante (1165), il rassembla les évêques et les abbés d'Allemagne à Wurtzbourg, et voulut les contraindre à rejeter Alexandre, pour suivre son protégé. Mais il ne parvint qu'à grossir le nombre des adhérents au Pontife légitime.

Alors il se remit en marche pour l'Italie, essaya de soumettre les cités révoltées, et vint à Rome à la tête d'une armée nombreuse. Il voulut obliger Alexandre et Pascal à renoncer tous deux au siége apostolique. Le Pape résiste, anathématise l'empereur, et se retire à Bénévent (1167), tandis que Pascal, qui demeure à Rome, couronne le monarque allemand et sa femme Béatrix.

Mais tout à coup une maladie contagieuse éclate parmi les troupes de Frédéric et le force de se retirer dans la haute Italie; il y attaque en vain les Milanais, y perd son armée, et repasse honteusement en Allemagne (1169).

Impatient de se laver de sa fuite précipitée, il revient pour la cinquième fois en Italie (l'an 1176), met le siége devant Alexandrie, est obligé de le lever, perd la bataille de Legnano (1176), et reconnaît enfin le pape Alexandre III par la paix de Venise (1177).

Maîtrisé par une émotion profonde, apparente ou vraie, en paraissant devant le Pontife qu'il avait si longtemps combattu, il rejeta de ses épaules le manteau impérial et se précipita aux pieds du Pape [1]. Alexandre le releva, lui donna le baiser de paix, et Frédéric promit de ne plus garder que quinze ans encore l'héritage de Mathilde, qui appartenait à l'Église.

Une députation de la ville éternelle invite alors Alexandre à revenir à Rome. Les sénateurs, réunis à Anagni, lui prêtent serment de fidélité. Afin de prévenir pour la suite le retour des désordres causés par les antipapes, Alexandre convoque le troisième concile de Latran, onzième œcuménique (1179), qui décrète principalement que : désormais celui-là seul sera reconnu Pape qui aura été proclamé par les deux tiers des cardinaux ; tout autre qui s'en arrogera le titre sera excommunié.

Le concile anathématisa en même temps l'hérésie des Vaudois et des Albigeois, et promulgua plusieurs canons relatifs à la restauration de la discipline ecclésiastique.

Henri II régnait alors en Angleterre. L'Église, à force de persévérance et de combats, avait recouvré dans ce royaume sa liberté et son indépendance ; mais Henri voulut ressaisir les prétendus droits dont ses prédécesseurs avaient joui. Pour l'exécution de ce dessein, il crut pouvoir se servir de son ancien chancelier d'État, Thomas Becket, devenu archevêque de Cantorbéry. Il fut trompé dans ses espérances. L'archevêque s'éleva fortement contre les tentatives injustes du monarque. Il s'opposa de même aux entreprises des juges laïques, qui, contrairement aux immunités de l'église d'Angleterre, citaient les ecclésiastiques à leur tribunal. Enfin, il fit paraître un zèle intrépide contre les seigneurs et les officiers qui opprimaient les évêques et usurpaient leurs biens.

Le prince, irrité, voulut alors obliger les prélats d'Angleterre à jurer de maintenir toutes les coutumes du royaume. Le saint archevêque comprit que, sous ce nom de coutumes, le prince entendait ce dont on vient de parler, et refusa le serment. Dès lors il se voit en butte à la plus odieuse persécution. Obligé de

[1] Rien de plus opposé que le caractère d'Alexandre à la fable absurde qui raconte qu'il mit le pied sur la gorge de l'empereur Frédéric lorsque ce prince se soumit. Les plus grands ennemis du Saint-Siége reconnaissent que c'est là un conte plus que méprisable.

fuir, il va chercher un asile à la cour de Louis VII, roi de France. Henri II, surpris de tant de fermeté, est à son tour contraint de céder, et signe le retour de l'illustre archevêque. Sur la foi de cette réconciliation, Thomas repasse en Angleterre ; mais six mois ne se sont pas écoulés que le monarque revient à ses anciennes prétentions. Dans un moment de fureur, un jour qu'il visitait ses domaines de Normandie, il s'écrie : Je ne trouverai donc personne dans tout mon royaume qui me délivre de ce prêtre ? Aussitôt quatre officiers forment l'horrible complot de tuer l'archevêque. Ils passent en Angleterre, se rendent secrètement à Cantorbéry, forcent le sanctuaire et massacrent le saint prélat au pied même des autels. Ce crime fut imputé au prince. Mais Henri protesta qu'il ne l'avait jamais ordonné, resta trois jours enfermé sans vouloir recevoir de consolation, et se soumit à la pénitence qui lui fut imposée.

A dater de cette époque, des légats du Pape résidèrent en Angleterre.

CHAPITRE L.

Lucius III, Urbain III, Grégoire VIII, Clément III, papes. — Troisième croisade. — Célestin III, pape. — L'ordre des chevaliers Teutoniques. — Quatrième croisade.

Alexandre mourut le 30 août 1181, après un pénible et glorieux pontificat de presque vingt-deux ans. Peu auparavant, il avait aboli la servitude dans ses États. C'est lui aussi qui réserva au Saint-Siége la canonisation des saints, réserve profondément sage et nécessaire.

Les souffrances de l'Église allaient recommencer. L'empereur Frédéric s'était à la vérité soumis aux justes réclamations du Saint-Siége ; mais il n'avait pas pour cela changé de caractère. Dévoré de la passion d'accroître par tous les moyens sa propre grandeur et celle de sa race, il venait de marier son fils Henri VI avec l'unique héritière des Deux-Siciles. Alors s'abandonnant à la haine héréditaire des Hohenstauffen, il exerça en Allemagne de cruelles vengeances contre ceux qui s'opposaient à ses vues, et renouvela ses prétentions contre les droits des Souverains-Pontifes en Italie.

Lucius III succéda, le 1er septembre 1181, au pape Alexandre III. Ce pontife, dès le début de son règne, eut à supporter de la part des Romains de si fâcheux procédés, qu'il fut obligé de quitter Rome et de s'aller fixer à Velletri. Il y demeura toute l'année 1182. Cette même année, de retour à Rome, il y subit de nouveaux outrages et se retira dans la ville de Vérone, où il célébra un concile (1184). Tant de tribulations l'épuisèrent avant le temps. Il mourut le 14 novembre 1185. Il avait régné quatre ans et quelques mois.

Urbain III le remplaça. Tout son pontificat, de deux ans, fut troublé par les contestations qu'il eut avec l'empereur Frédéric au sujet des terres laissées par la comtesse Mathilde à l'église de Rome.

Grégoire VIII, après Urbain, ne tint le Saint-Siége qu'un mois et vingt-sept jours.

Clément III lui succéda (1187). Pour ajouter aux douleurs de l'Église, on apprit tout à coup que Jérusalem venait de retomber au pouvoir des infidèles. Saladin, soudan d'Égypte, avait envahi la Palestine à la tête d'une formidable armée, remporté sur les chrétiens une grande victoire, fait prisonnier Gui de Lusignan, roi de la ville sainte, Renaud de Châtillon, le grand-maître des Hospitaliers, et beaucoup de seigneurs de distinction. Mais la perte la plus sensible était celle de la vraie croix, qu'on avait portée au combat, et dont s'étaient emparés les vainqueurs. Après ce premier triomphe, rien n'avait arrêté Saladin; presque toutes les villes avaient été obligées de se rendre : Jérusalem elle-même avait succombé, quatre-vingt-huit ans après qu'elle avait été conquise par les chrétiens. Il ne restait à ces derniers que trois places fortes : Antioche, Tyr et Tripoli.

L'Occident, par ses divisions, avait contribué dans un sens à ce désastre. Mais, quand on y apprit que la cité du Christ était de nouveau profanée par la présence des fils de Mahomet, l'enthousiasme qui naguère avait poussé vers l'Orient tant de généreux guerriers se réveilla dans sa ferveur primitive, et fit renaître partout le désir de l'union. De toutes parts on répondit à l'appel du Pape, proclamant une nouvelle croisade; ceux qui ne purent s'y rendre payèrent une contribution qu'on appela la dîme de Saladin. Frédéric lui-même se mit à la tête d'une armée et s'avança à travers l'empire grec; mais après quelques

victoires il trouva la mort dans le Cydnus, tandis que la plus grande partie de son armée, dirigée par son fils Frédéric, duc de Souabe, s'en allait périr au siége de Saint-Jean-d'Acre.

Restaient Philippe-Auguste, roi de France, et Richard-Cœur-de-Lion, roi d'Angleterre. — Ils s'embarquèrent avec leurs armées. Philippe arriva le premier en Palestine, et se joignit aux chrétiens qui faisaient depuis deux ans le siége de la ville d'Acre. Ce renfort mettait les assiégeants en état de livrer l'assaut; mais le monarque français, par ménagement pour le roi d'Angleterre, voulut attendre son arrivée afin de partager avec lui l'honneur de la victoire, si le Ciel l'accordait aux croisés. La ville se rendit en effet, et l'un des principaux articles du traité fut que la vraie croix serait rendue aux chrétiens.

On avait lieu d'espérer que ce premier succès serait suivi de nouvelles conquêtes; il n'en fut rien. La mauvaise santé de Philippe, jointe aux mécontentements qu'il essuya de la part du roi d'Angleterre, le détermina à repasser en France. Cependant, de peur qu'on ne l'accusât d'avoir abandonné son allié, il lui laissa dix mille hommes d'infanterie et cinq cents chevaliers, avec l'argent nécessaire pour entretenir ces troupes durant trois ans.

Richard, resté seul en Palestine, avait une armée assez forte pour oser quelque grande entreprise; il gagna une bataille sur Saladin, et, s'il eût marché droit à Jérusalem, il eût reconquis cette ville, mais il ne sut pas profiter de sa victoire, et laissa aux ennemis le temps de fortifier la place. Obligé dès lors de renoncer au projet de ce siége, il revint en Europe après avoir conclu une trève de trois ans.

A son retour, passant près de Vienne, le héros chrétien fut perfidement retenu captif par son ennemi, Léopold, duc d'Autriche, et livré au nouvel empereur Henri VI, qui ne lui rendit la liberté que moyennant une forte rançon, et après que le Pape eut élevé sa voix puissante en faveur du magnanime croisé.

A Clément III, dont le règne, agité, avait fini l'an 1191, succéda Célestin III, vieillard octogénaire, consacré le jour de Pâques. Le désir qu'avait ce Pontife que la Terre-Sainte fût arrachée aux infidèles lui fit confirmer, l'an 1193, le nouvel ordre militaire des chevaliers Teutoniques.

Les chevaliers de Saint-Jean offraient leurs soins aux pèle-

rins de toutes les nations, mais il leur était souvent impossible de se faire comprendre par les Allemands. Cette circonstance donna l'idée d'un hospice germanique (1128), qui fut soumis à l'inspection du grand-maître de Saint-Jean. Mais, comme, malgré cette amélioration, les pèlerins allemands furent négligés pendant le siége de St-Jean-d'Acre, des bourgeois de Brême et de Lubeck formèrent dans la ville sainte un nouvel établissement national, auquel s'adjoignit bientôt le premier. Tel fut l'origine de l'ordre Teutonique, placé comme les autres sous l'invocation de la sainte Vierge, dont Walpot de Bassen fut le premier chef (1190), et dont le vêtement consistait, comme celui des Templiers, en un manteau blanc orné d'une croix rouge.

L'ordre, confirmé par le Saint-Siége, compta bientôt deux mille membres, et lorsque, grâce à leur concours, Damiette fut prise, en 1219, on leur assigna des terres en Prusse (1226), avec la mission de protéger les chrétiens de ces contrées contre leurs voisins idolâtres. Après la perte de St-Jean-d'Acre, le grand-maître résida quelque temps à Venise, d'où il transféra son siége à Marienbourg (1309).

L'ordre des Porteglaives, établi l'an 1202 en Lithuanie, se réunit presque aussitôt à l'ordre Teutonique, pour se fondre et faire un seul ordre avec lui.

Malgré les torts graves que la voix publique imputait à Henri, le pape Célestin, dès les premiers mois de son pontificat, avait fait partir pour l'Allemagne des légats apostoliques chargés de rappeler au prince l'exemple de son père, Frédéric, et de l'engager à prendre la croix pour la délivrance du tombeau de Jésus-Christ. Henri, qui avait plus d'ambition que de piété, pensa que cette guerre sainte pouvait favoriser la conquête de la Sicile, peut-être même celle de la Grèce, qu'il méditait. Il accueillit avec honneur les légats du Pape et publia lui-même la croisade à Worms. C'était la quatrième. Mais il se borna à l'expédition de Sicile, et craignit de passer la mer, tandis que la plupart des seigneurs de l'Europe combattaient et mouraient en Palestine.

L'an 1196, Célestin écrivit en France contre le divorce du roi Philippe-Auguste, qui avait répudié Ingeburge, sa légitime épouse, pour s'unir à Agnès de Méranie.

Cependant Henri VI ne gardait plus aucun ménagement

envers l'Église, foulant aux pieds les droits des évêques et des autres ecclésiastiques, vendant les évêchés et les abbayes, menaçant des châtiments les plus rigoureux quiconque en appellerait à Rome de ses vexations intolérables. Les choses en étaient à ce point, lorsque des évènements providentiels en changèrent tout à coup la face. A peine l'empereur avait-il assuré en Allemagne la succession de son fils Frédéric, âgé de trois ans, et non encore baptisé, qu'il mourut subitement lui-même dans la force de l'âge et au comble de la puissance.

A ce moment, un des plus illustres Pontifes dont se glorifie l'Église montait sur le siége de saint Pierre, que la mort de Célestin, arrivée le 8 janvier 1198, venait de rendre vacant. C'était Innocent III.

CHAPITRE LI.

Innocent III.—Ordre des Trinitaires.—Cinquième croisade.—Quatrième concile de Latran, douzième œcuménique.—Sixième croisade.—L'inquisition.

Innocent III, de l'illustre famille des Conti, était né à Rome (1161). Dès sa jeunesse il annonçait ce qu'il serait un jour. Il cultiva ses précieuses facultés en étudiant la théologie et le droit en France et en Italie. Il entrait à peine dans l'âge viril, lorsque, malgré ses résistances, il fut appelé au trône pontifical (1198).

Compléter l'œuvre de saint Grégoire VII, telle fut dès le début la grande pensée d'Innocent III. Il travailla donc à ressaisir dans toute la chrétienté l'influence qui appartient au chef de l'Église, dont l'autorité doit diriger et éclairer les pouvoirs des princes, comme le soleil donne la lumière à la lune, ainsi qu'il s'exprime lui-même. « La papauté, dit-il dans une de ses lettres, est au-dessus de la royauté. Celle-ci n'a de puissance que sur la terre et sur les corps, celle-là en a dans le ciel et sur les âmes. Les princes ne dominent que sur des royaumes particuliers et sur des provinces isolées. Pierre domine sur toute la terre par la plénitude de la puissance, car il est le représentant de celui à qui appartient le monde. »

Innocent, toutefois, sentait le prix d'une union sincère et solide entre l'Église et l'État : « Union, disait-il, qui prépare la foi, triomphe de l'hérésie, fonde les vertus, extirpe les vices, sauve la justice, préserve de l'iniquité, produit le calme, apaise les persécutions, dompte la barbarie païenne, fait croître avec la prospérité de l'empire la liberté de l'Église, assure avec la tranquillité des corps le salut des âmes, avec les droits du clergé ceux de l'État. »

Le but constant des efforts de l'immortel Pontife fut le triomphe de l'Église par la restauration de la discipline, la destruction des hérésies, la délivrance de la Terre-Sainte.

Mais, parce que, pour réussir, il lui fallait une légitime indépendance, il commença par donner lui-même l'investiture au préfet de Rome, qui désormais releva du Pape ; lui fit prêter serment de fidélité, institua un sénateur, prit sous sa protection l'alliance lombarde, et conclut une ligue avec les villes de la Toscane, résolues de se défendre, elles et le Saint-Siége, contre l'empereur. C'est ainsi qu'Innocent reconquit les biens ravis à l'Église par Henri VI, et délivra l'Italie de la domination étrangère. Il parvint ensuite à séparer de l'Allemagne le royaume des Deux-Siciles, séparation rigoureusement indispensable à sa liberté pleine et entière.

La première année de son pontificat, nommé par le testament de l'impératrice tuteur de Frédéric II, fils de l'empereur Henri VI, il justifia cette confiance en faisant donner au jeune prince une éducation brillante et libérale, et en administrant avec la plus haute sagesse le royaume de Sicile.

Mais Frédéric n'était qu'un enfant, et l'Allemagne demandait alors, pour la gouverner, un homme vigoureux et capable. Les princes et les seigneurs allemands procédèrent donc à une élection. Deux partis divisaient l'empire; l'un de ces partis proclama Othon IV, fils de Henri-le-Lion, et l'autre Philippe de Souabe, deux compétiteurs qui mirent la Germanie en sang.

A cette époque naquit dans l'Église un établissement aussi glorieux à la religion qu'utile à l'humanité. Les croisades en furent la cause. Pendant ces guerres saintes, un grand nombre de chrétiens avaient été faits prisonniers par les infidèles et gémissaient dans les fers, tous les jours exposés au danger de perdre la foi. Un saint prêtre nommé Jean de Matha, né en Provence, de parents vertueux, conçut le dessein d'une société religieuse

dont la mission serait la délivrance de ces infortunés captifs. Il fit part de son idée à un pieux solitaire, Félix de Valois, qui vivait au diocèse de Meaux. Ils partirent pour Rome, exposèrent leur projet au Souverain-Pontife, et eurent le bonheur de le voir approuvé par une bulle solennelle.

L'institut fut appelé l'ordre de la Sainte-Trinité pour la rédemption des captifs, et fonda son premier établissement dans le lieu même où s'élevait l'humble ermitage de Félix de Valois. Le monastère se développa rapidement. De nombreux disciples y affluèrent de tous côtés, avides de s'enrôler sous les étendards de cette milice, dont les conquêtes devaient essuyer tant de larmes.

Le peu de succès qu'avait eu la dernière croisade n'avait pas fait désespérer de la délivrance de la Palestine, et les Papes ne cessaient point d'élever la voix en faveur de cette grande cause. Innocent entra dans la carrière avec une nouvelle ardeur. Il fit prêcher en tous lieux la guerre sainte, équipa, pour l'envoyer en Orient, un navire à ses propres frais, imposa au clergé une contribution du quarantième de ses revenus, et se taxa lui-même, ainsi que les cardinaux, à en payer le dixième.

Mais l'expédition fut détournée de son premier but. Henri Dandolo, doge de Venise, qui commandait la flotte, proposa aux croisés qui ne pouvaient payer leur transport de l'acquitter par des victoires. Il les mena, malgré les réclamations des légats du Saint-Siége, à la conquête de la ville de Zara en Dalmatie, depuis longtemps révoltée contre la république. Les croisés se laissèrent même entraîner aux prières du fils d'Isaac l'Ange, qu'une révolution de palais avait dépouillé de l'empire, et qui réclamait leurs secours. Les chevaliers chrétiens s'emparèrent de Constantinople et fondèrent l'empire latin d'Orient (1204-1261), dont le comte de Flandre Baudoin fut proclamé le premier empereur.

Les chefs de l'expédition alors écrivirent au Pape : « Nous avons abandonné le quart de la conquête aux Vénitiens, et nous avons distribué le reste. Nous chercherons à défendre ce beau pays, et nous le donnerons en fief à de nobles chevaliers qui veulent s'unir à nous. Autrefois Constantinople se glorifia de ses nombreux conciles et des visites qui lui furent faites par les prédécesseurs de Votre Sainteté. Veuillez en agir de même. Nous vous en supplions, pour la gloire du Sauveur et l'impérissable

honneur du siége apostolique, convoquez un concile qui, par ses saintes et inviolables décisions, et grâce à votre présence, unisse à jamais l'ancienne et la nouvelle Rome. »

Innocent accueillit ces espérances, mais ne répondit pas à l'appel des croisés, dont il avait désapprouvé la conduite. Il leur adressa même un blâme sévère sur l'abandon où ils laissaient la Palestine.

Pendant ce temps l'Allemagne était déchirée par la rivalité sanglante de Philippe de Souabe et d'Othon IV. Mais le prince de Souabe ayant succombé tout-à-coup sous le fer d'un assassin, Othon fut reconnu seul maître de l'empire. Il épousa Béatrix, fille de son défunt compétiteur, et obtint la couronne impériale à Rome, après avoir juré la liberté des élections ecclésiastiques et des appels au Saint-Siége, et garanti toutes les possessions de l'Église romaine.

Toutefois, à peine était-il couronné, qu'il annonça mille prétendus droits sur l'Italie, et se mit en mesure de les revendiquer par les armes, sans égard à ses engagements et à la menace d'excommunication qu'Innocent se vit enfin réduit à fulminer contre lui (1211).

Les seigneurs réunis à Nuremberg déclarèrent aussitôt l'infidèle monarque déchu de l'empire. Le fils d'Henri VI (Frédéric II) fut élu à sa place (1212) et couronné peu de temps après, sous la condition ordinaire qu'il renoncerait à la Sicile dès qu'il serait en possession de ses États. Le nouvel empereur proclama dans la diète d'Éger Innocent son bienfaiteur, et fit vœu de prendre la croix. Quant à Othon, il avait perdu, avec la protection de l'Église, l'appui de ses partisans, et bientôt il se trouva réduit à son seul duché de Brunswick.

Rien de grand comme le Pontife vis-à-vis des princes de l'Europe. En France, il oblige Philippe-Auguste à reprendre sa femme Ingeburge, en frappant son royaume d'un interdit qui fait plier le roi rebelle. En Espagne, il force le roi de Léon à rompre son mariage avec sa nièce. Pierre d'Aragon vient de son chef à Rome pour y recevoir la dignité royale, sous la promesse d'un tribut annuel. Sanche I[er], roi de Portugal, qui refusait de payer l'impôt promis par son père Alphonse au Saint-Siége, et qui avait maltraité l'évêque de Porto, se voit contraint de céder, et place même ses États sous la protection de la chaire de saint Pierre. En Pologne, Innocent protége, en s'ap-

puyant sur la loi d'hérédité du duc Boleslas III, Leszek-le-Sage contre Ladislas Laskonogi; relève le clergé dégénéré, en s'associant aux efforts de l'archevêque de Gnesen, Henri, et le nomme son légat, par suite des empiètements de Ladislas, qui contraignent l'archevêque de fuir à Rome. En Hongrie, il réconcilie comme arbitre les deux fils du roi, Émeric et André. En Dalmatie, il reçoit la soumission de Vulcain. En Bulgarie et en Valachie, il met la couronne sur la tête de deux rois. En Norwége, où Philippe, de l'ancienne famille régnante, et son adversaire Inge se disputent le trône, il est appelé à décider entre les deux rivaux, et suspend la décision en attendant le jugement de l'évêque de Drontheim. En Angleterre, il annule la double élection faite pour remplir le siége archiépiscopal de Cantorbéry, rejette les deux prétendants, et fait élire, conformément aux statuts ecclésiastiques de l'époque, par les chanoines anglais venus à Rome, le savant Étienne Langhton, anglais de naissance, qu'il consacre et soutient contre l'opposition de l'abominable Jean-sans-Terre, en excommuniant le prince, déliant ses sujets du serment de fidélité, mettant le royaume en interdit.

Cette lutte entre le Pontife et le monarque anglais fit sentir aux barons, effrayés des actes arbitraires du roi, dont ils pouvaient à leur tour devenir les victimes, le besoin d'une constitution qui garantît leurs droits. Ils profitèrent de la position critique où Jean se trouvait, pour le forcer à souscrire la grande charte de leurs libertés (*magna charta libertatum*, 15 juin 1215), fondement de la constitution présente de l'Angleterre, et pour le clergé la restitution de toutes ses franchises, savoir : liberté des élections, exemption de la juridiction temporelle, droit d'appel à Rome dans les affaires ecclésiastiques.

Au milieu de tant de travaux, le grand Pape n'avait jamais oublié son dessein principal, la convocation d'un concile œcuménique. Cette assemblée de l'Église universelle se tint en effet l'année 1215, dans la ville de Rome. C'est le quatrième concile de Latran, le plus brillant de tous jusqu'à cette époque, douzième général. Il s'y trouva soixante et onze archevêques, quatre cent treize évêques, huit cents abbés, les légats des patriarches d'Alexandrie et d'Antioche, les patriarches de Constantinople et de Jérusalem, plusieurs princes de l'Europe ou leurs représentants. Le principal objet du concile était de décider une

nouvelle croisade. Les années précédentes, on avait vu même les enfants se lever pour ces saintes expéditions, et le Pape, en en recevant la nouvelle, s'était écrié : « Ces enfants nous font honte. Pendant que nous dormons dans le repos et l'oisiveté, ils partent courageusement pour aller conquérir la Terre-Sainte. »

Un des plus grands obstacles à la croisade était l'animosité des princes et des seigneurs entre eux. Il fut donc statué que, durant quatre ans, la paix de Dieu serait rigoureusement observée de tous, tant de la noblesse que du peuple; les évêques étaient établis juges pacifiques des différends qui pouvaient survenir durant ce laps de temps.

Le concile s'occupa ensuite de raffermir et d'assurer la pureté de la foi contre les attaques incessantes des novateurs. Il exposa clairement, contre Bérenger, la doctrine véritable de l'Église touchant l'auguste sacrement de l'Eucharistie, exposition où, pour la première fois, on remarque le mot *transsubstantiation*. Il condamna les erreurs de l'abbé Joachim sur la Trinité, celles d'Amaury sur le même sujet, et celles des Albigeois. Enfin il décréta soixante-dix canons concernant la vie et la discipline ecclésiastiques, règlements qui, par le malheur des temps, ne furent pas toujours et partout observés.

Bien qu'Innocent, accablé de fatigues, se plaignît quelquefois de n'avoir pas un instant pour penser aux choses spirituelles, il n'oubliait pas cependant la partie la plus sublime et la plus grande de sa mission. Il annonçait lui-même, toutes les fois qu'il pouvait, la doctrine du salut à ses peuples. Sa parole est riche et abondante, mais grave, sérieuse, comme les sujets qu'elle traite. Ses prédications rappellent les discours de saint Léon-le-Grand; elles en ont la couleur et l'éclat. Pontife immortel qui sut réunir au plus haut degré les trois qualités précieuses qu'Alexandre III, un de ses prédécesseurs, réclamait d'un Pape : zèle pour la prédication, capacité pour le gouvernement de l'Église, intelligence dans la direction des âmes.

Il était d'une bienveillance extrême pour les pauvres, les veuves, les orphelins, d'un dévouement sans bornes pour tous les peuples de l'univers, quelle que fût leur croyance ; car, à l'exemple du grand apôtre, il savait se faire tout à tous pour les gagner à Jésus-Christ. Ce fut au milieu d'un de ses projets de réconciliation entre Gênes et Pise, et durant le voyage entre-

pris à cet effet, qu'il termina sa carrière, — le 16 juillet 1216.

Nul Pontife n'éleva jamais le trône pontifical à un plus haut degré de gloire et d'autorité. Il avait prêché lui-même la sixième croisade, qui s'ouvrit en 1217, sous la conduite d'André II, roi de Hongrie. Ce prince s'illustra par de grands faits d'armes. D'autres enfants du Nord le suivirent et s'emparèrent de Damiette. Plus tard on verra dans ces expéditions l'empereur Frédéric II.

On regarde communément Innocent III comme le fondateur de l'inquisition, parce qu'il ordonna de rechercher les hérétiques dans la France méridionale, pour les ramener à la foi catholique par l'instruction.

Cependant c'est un fait certain que les mesures disciplinaires contre les chrétiens égarés étaient en vigueur bien avant le règne d'Innocent III. De tout temps, l'Église s'était opposée aux hérétiques, en condamnant leurs erreurs; de tout temps aussi les princes les avaient frappés de justes peines, toutes les fois qu'opiniâtres et rebelles, ils avaient troublé la paix de la société. L'Église prononçait sur la culpabilité des personnes que la voix publique ou des indices particuliers accusaient d'hérésie, tout en faisant une distinction entre les suspects, les convaincus, les repentants et les relaps. Les princes agissaient ensuite, s'il y avait lieu de le faire.

Telle est la véritable origine, tel fut le but de l'inquisition. Le troisième concile de Latran, tenu l'an 1179, et le quatrième du même nom, tenu l'an 1215, en confirmèrent et en étendirent les attributions. En 1229, le concile de Toulouse lui donna une organisation plus précise, et, trois ans après, le pape Grégoire IX choisit des moines étrangers, surtout les Dominicains, pour remplir les fonctions d'inquisiteurs pontificaux. Mais nulle part l'inquisition ne devait être un tribunal permanent.

Trois faits résultent donc du court exposé que nous venons de faire : le premier, que l'Église ne prononçait que sur la culpabilité des personnes qui lui étaient désignées comme suspectes; le second, que ce n'était pas elle qui condamnait aux peines corporelles, mais bien les juges séculiers; le troisième, que les juges ne condamnaient que ceux qui, convaincus, refusaient de se soumettre, et cherchaient à faire des prosélytes.

Il ne faut pas confondre avec l'inquisition de l'Église l'inquisition espagnole. Le tribunal de l'inquisition espagnole

était purement royal. C'était le roi qui désignait l'inquisiteur général, et celui-ci nommait à son tour les inquisiteurs particuliers avec l'agrément du roi. Le gouvernement y appelait sans doute des membres du clergé; mais séparons bien ici encore la part du gouvernement de celle de l'Église. Tout ce que le tribunal montre de sévère et d'effrayant, la peine de mort surtout, appartient au gouvernement; c'est son affaire, c'est à lui, et c'est à lui seul qu'il faut en demander compte. Toute la clémence, au contraire, est l'action de l'Église, qui ne se mêle de supplices que pour les supprimer ou les adoucir. Ce n'est pas seulement une erreur, c'est un crime de soutenir, d'imaginer que des prêtres puissent prononcer des jugements de mort [1].

Enfin la teneur des jugements de l'inquisition espagnole établit que les confiscations étaient faites au profit de la chambre royale et du fisc de Sa Majesté. Tout se réunit donc pour démontrer que c'était là un tribunal purement politique, que c'était en quelque sorte une institution nationale ayant pour unique fin l'intérêt matériel de la couronne.

CHAPITRE LII.

—

L'ordre des Frères-Mineurs.

Le pontificat d'Innocent III, célèbre à tant de titres, fut encore illustré par l'institution de deux grands ordres religieux, celui des Frères-Mineurs, établi par saint François d'Assise, et celui des Frères-Prêcheurs, établi par saint Dominique.

François, né, comme l'indique son surnom, dans la petite ville d'Assise en Italie, se livra d'abord aux vains plaisirs que donne ou plutôt que promet le monde. Son père, qui était marchand de profession, le destinait à la même carrière et ne prit pas grand soin de son éducation, qui fut fort négligée. Mais on remarqua de bonne heure dans le jeune homme une heureuse inclination à secourir les indigents. Il avait pour les pauvres une tendre compassion et il les soulageait de tout son pouvoir. Une

[1] Joseph de Maistre.

fois cependant, contre sa coutume, il refusa l'aumône à un malheureux; mais il en eut un regret si vif, qu'il résolut de donner désormais à tous ceux qui lui demanderaient au nom de Jésus-Christ. Une maladie dangereuse dont Dieu l'affligea peu de temps après lui fit faire de sérieuses réflexions. Il prit le parti de renoncer au monde, où il n'avait trouvé jusque-là qu'amertume et déception, et de s'attacher inviolablement au Seigneur. Il donna à un pauvre qu'il rencontra l'habit neuf qu'il portait, et se couvrit des haillons déchirés du mendiant. Un autre jour, ayant trouvé sur la route un lépreux défiguré, l'aspect de cet infortuné lui fit d'abord horreur. Mais il réfléchit bientôt que pour servir Jésus-Christ il faut se faire violence à soi-même, et, descendant de cheval, il courut baiser le lépreux, en lui faisant une large aumône.

De si beaux commencements présageaient des résultats plus admirables encore. Aussi François fit-il des progrès extraordinaires dans toutes les vertus chrétiennes. Il parut au monde comme un homme nouveau. Il cherchait la solitude, se plaisait dans la méditation des mystères augustes de la religion, et ne pouvait penser sans verser les plus douces larmes d'attendrissement aux souffrances inouies du Sauveur dans sa passion. Son père, que l'intérêt seul dominait, vit avec une sensible peine le changement survenu dans sa conduite. Il le maltraita, le chassa de sa maison, le déshérita même. Rien ne put ébranler les résolutions de François. Privé de tout, il se crut plus riche que jamais, et on l'entendait répéter : Abandonné de mon père qui est sur la terre, je m'adresserai désormais avec plus de confiance à mon Père qui est dans les cieux.

Il quitta la ville d'Assise, et se retira près d'une petite église appelée Notre-Dame-des-Anges; il y passait ses heures à prier, et à servir les lépreux que sa charité sans bornes attirait en ce lieu. Un jour il entendit lire pendant la messe ces paroles de l'Évangile que le Sauveur adressait autrefois à ses apôtres : Ne portez avec vous ni or, ni argent, ni deux tuniques, ni chaussures, ni bâton. — Voilà, s'écrie François, ce que depuis longtemps je cherche et je désire; et, prenant au pied de la lettre le conseil évangélique, il donne aux pauvres ce qui lui reste d'argent, quitte ses souliers et son bâton, se revêt d'une simple et grossière tunique, et, pour ceinture, passe une corde autour de ses reins.

François, pauvre de cœur et de volonté, voulut enflammer les hommes de l'ardent amour dont il était embrasé pour Dieu. On le vit dès lors parcourir les villes et les campagnes, prêchant la pénitence par des discours simples et solides, appelant tous ses frères à la conversion et au repentir de leurs fautes. Sa parole enflammée faisait la plus vive impression; son extérieur, grave et mortifié, communiquait à son éloquence une force et une vertu toutes puissantes. Aussi ne tarde-t-il pas à se voir environné d'un certain nombre de disciples, dont les rangs grossissaient tous les jours. Ils suivaient l'exemple de leur maître, s'habillaient comme lui des vêtements les plus pauvres, prêchaient sur les places, selon que l'esprit de Dieu les inspirait, exhortaient tous les hommes à craindre et à aimer Dieu. Ils firent des conversions. Mais, malgré la persuasion avec laquelle ils parlaient, il y eut beaucoup de personnes aussi qui les méprisèrent. Leur habit extraordinaire choquait la délicatesse du monde. Ils eurent même à souffrir de la part du peuple des violences et de mauvais traitements. Mais leur patience triompha de tout. A l'exemple des apôtres, ils se réjouissaient de souffrir les opprobres pour la gloire et le nom de Jésus-Christ. Enfin, ils dissipèrent les préventions que l'on avait conçues contre eux, et même ils se concilièrent l'estime et la vénération de tous.

Lorsque le saint fondateur se vit à la tête d'un assez grand nombre de disciples, il leur donna une règle de conduite, qui n'était que l'ensemble des conseils évangéliques. Seulement il y ajouta quelques pratiques spéciales pour mettre de l'uniformité dans leur manière de vivre. Tout étant disposé, il entreprit le voyage de Rome pour demander au pape Innocent III la confirmation du nouvel institut.

Dévoré du désir de la gloire de Dieu et de la grandeur de la religion, Innocent approuva l'ordre des Frères-Mineurs. Ils prenaient ce nom par humilité.

François, pénétré d'amour et de reconnaissance, revient aussitôt trouver ses frères, et les ayant conduits à la petite église de Notre-Dame-des-Anges, qui lui fut cédée par une abbaye de Bénédictins de qui elle dépendait et qu'on appela l'église de la Portioncule, parce qu'elle n'occupait qu'une petite portion des domaines de l'abbaye, il en fit son premier établissement. Ce fut le berceau de son ordre. Il s'appliqua dès lors à former ses

disciples, déjà nombreux, aux saintes fonctions de l'apostolat, leur donna pour eux-mêmes des instructions solides, leur recommandant par dessus tout de s'attacher fortement à l'Église romaine, la mère et la maîtresse de toutes les autres églises. — Ne craignez point, leur disait-il, parce que nous paraissons méprisables; mettez toute votre confiance dans notre Dieu, qui a vaincu le monde : vous trouverez des hommes durs qui vous maltraiteront; mais sachez souffrir avec patience les rebuts et les outrages. Puis il les envoya dans différentes contrées, se réservant pour lui-même l'Égypte et la Syrie, où il espérait trouver le martyre. Accompagné seulement d'un religieux, il s'embarqua en effet pour l'Égypte et aborda dans la ville de Damiette, où se trouvait alors le sultan Méledin. Le sultan lui demanda qui l'avait envoyé vers lui. — C'est, répondit hardiment le courageux apôtre, c'est le Dieu tout-puissant : je viens vous montrer la voie véritable qui mène au ciel, à vous et à votre peuple.

Cette intrépidité dans un homme faible étonna le sultan, qui le pria de demeurer avec lui. — Je le ferai de grand cœur, répondit François, pourvu que vous promettiez, vous et votre peuple, de quitter la loi de votre prétendu prophète.

Et ne consultant que l'ardeur de son zèle : — Pour que vous n'hésitiez plus à renoncer à Mahomet, afin d'embrasser la religion sainte de Jésus-Christ, faites allumer ici un grand feu, ajouta-t-il. Je veux y entrer avec vos prêtres afin que vous soyez convaincus de la vérité que je vous annonce.

— Je doute fort, répartit Méledin, qu'aucun de nos imans veuille consentir à cette épreuve. D'ailleurs je craindrais que cette action d'éclat ne soulevât une sédition parmi le peuple. Toutefois, charmé des discours de François, le sultan lui offrit de riches présents, que le saint refusa modestement, et ce refus ne fit que le rendre plus vénérable aux yeux du musulman. Méledin, ne pouvant le retenir, le congédia en lui disant : Priez pour moi, mon père, afin que Dieu me fasse connaître la religion véritable et me donne la force de l'embrasser.

François repassa les mers et revint en Italie. Il trouva son ordre considérablement augmenté, puisqu'il comptait déjà cinq mille religieux. Il en convoqua dans la ville d'Assise un chapitre général. Quelques uns de ses frères le priant d'obtenir du Pape un privilége en vertu duquel ils pussent prêcher partout,

même sans la permission des évêques, il leur répondit avec une sainte indignation : — Quoi ! mes frères, vous demandez un privilége ! Vous ne connaissez donc pas la volonté de Dieu sur nous ! Notre privilége est de n'en avoir aucun. Dieu veut que nous gagnions d'abord les supérieurs par le respect et l'humilité. Nous gagnerons ensuite ceux qui leur sont soumis par nos discours et nos bons exemples. Lorsque les évêques verront que vous vivez saintement et que vous ne voulez rien entreprendre sur leur autorité, ils vous prieront eux-mêmes de travailler au salut des âmes dont ils sont chargés.

Quand saint François sentit sa fin prochaine, il redoubla de ferveur et de mortification. Le jour même de sa mort, cet ardent ami de la pénitence se fit lire la passion du Sauveur, et, en récitant le psaume 141, il expira doucement.

CHAPITRE LIII.

—

L'ordre des Frères-Prêcheurs.

Le second ordre qui prit naissance à cette époque fut celui des Frères-Prêcheurs, fondé par saint Dominique. Né en Espagne, d'une illustre famille, Dominique se sentit dès sa jeunesse animé d'un ardent désir de travailler à la conversion des pécheurs, surtout des pécheurs plongés dans les ténèbres de l'ignorance et du mensonge. Il ne tarda pas à trouver une occasion favorable d'exercer son zèle. Il était chanoine régulier de l'église d'Osma. L'évêque de cette ville, don Diégo, fut chargé par le pape Innocent III du soin d'instruire et de ramener à la foi catholique les Albigeois, dont les violences et les brigandages étaient parvenus à leur comble.

Ces fanatiques portaient le ravage dans tout le midi de la France. Ils se rassemblaient en nombre de plusieurs mille, pillaient les villes et les villages, massacraient les prêtres, profanaient les églises, brisaient les vases sacrés. L'évêque d'Osma ne se dissimulait pas les dangers de l'entreprise ; mais il était résigné à sacrifier sa vie, s'il était nécessaire, pour le triomphe de la religion.

Dominique avait accompagné son évêque, pour partager ses travaux et ses peines. Il faillit périr victime de son zèle. On avait aposté deux assassins dans un endroit où il devait passer; mais Dieu le délivra de leurs embûches et l'arracha de la sorte à une mort assurée.

Les missionnaires eurent des conférences nombreuses avec les hérétiques, et beaucoup de ces enfants égarés rentrèrent dans le sein de l'Église. Mais les conversions ne faisaient qu'aigrir les esprits, et envenimer les passions de ceux qui voulaient à tout prix persévérer dans leurs erreurs. Raymond, comte de Toulouse, soutenait les sectaires, et son appui fut une nouvelle source de désordres dans ces malheureuses contrées. Les choses en vinrent à un tel point, qu'on fut obligé de recourir à des remèdes violents. Ce n'était pas seulement la religion qu'il fallait sauver, c'était la société même, dont les Albigeois sapaient les fondements. On fut réduit à publier contre eux une croisade. Simon, comte de Montfort, fut choisi pour commander l'armée qu'on envoya combattre les hérétiques. Ce seigneur les pressa vivement : il les poursuivit jusque dans leurs derniers retranchements; et, si l'on trouve dans sa conduite des actes de sévérité, pour les bien apprécier il faut voir quels étaient les ennemis contre lesquels il avait à lutter. La plupart étaient des monstres de cruauté, pour qui rien n'était sacré, qui ne connaissaient d'autres lois que leurs passions effrénées, qui semaient partout le deuil et la désolation. Du reste, on n'avait rien épargné pour les ramener par la persuasion, et ce ne fut qu'après avoir employé vainement les moyens de douceur qu'on eut recours à la voie des armes.

Mais les effets obtenus par la force ne sont pas durables. Le Ciel inspira à saint Dominique la pensée de former une société d'ouvriers évangéliques qui, en travaillant eux-mêmes à leur propre sanctification, pussent aussi travailler à la conversion des hérétiques par la prédication. Dominique obéit sans plus tarder à la voix de Dieu. Il réussit à s'attacher quelques compagnons. Vivant en commun et sous la même règle, ils s'efforçaient de répandre la lumière de l'Évangile au milieu des populations aveuglées par l'erreur, et Dieu bénit leurs premiers efforts.

Dominique institua alors, pour ceux des nouveaux convertis qui ne savaient pas lire, le Rosaire, prière composée de cent

cinquante *Ave Maria*, lesquels remplaçaient les cent cinquante psaumes.

Foulque, évêque de Toulouse, encouragea de tout son pouvoir Dominique et ses compagnons. Il l'emmena lui-même à Rome, pour demander au Souverain-Pontife l'approbation d'un ordre de Frères-Prêcheurs qu'il voulait fonder. Ils éprouvèrent d'abord quelques difficultés, mais elles furent bientôt levées; Innocent III approuva le nouvel institut et en confirma les constitutions par son autorité. Foulque donna à saint Dominique et à ses disciples leur première église, qui était dédiée à saint Romain, et tous les habitants de Toulouse concoururent à l'envi à l'établissement de l'ordre. Cette louable émulation trouva des imitateurs dans toute la province, et en peu de temps on vit s'élever des maisons de Frères-Prêcheurs à Montpellier, à Bayonne, à Lyon, et dans beaucoup d'autres villes. Leur réputation s'étendit rapidement. Des hommes du plus grand mérite venaient se présenter à eux et demandaient comme une grâce d'être admis dans la société.

Dominique envoya plusieurs de ses disciples en différents pays pour y prêcher la vérité, et pour défendre la pureté de la foi contre les hérétiques. Il en vint sept à Paris. On les accueillit à bras ouverts; on courut en foule à leurs prédications; l'Université, de concert avec un pieux docteur nommé Jean, doyen de Saint-Quentin, leur donna une maison de la rue Saint-Jacques, d'où quelquefois on les appelait Jacobins. En quelques années cette petite communauté s'accrut d'une manière prodigieuse. Dominique voyait avec la plus grande consolation l'œuvre de Dieu se répandre aussi rapidement, et lui-même ne cessait de prier pour la conversion des hérétiques et des pécheurs. Il eût désiré vivement passer chez les peuples barbares, leur annoncer Jésus-Christ, les amener à la connaissance de la vraie religion. Il espérait aussi que, peut-être, il y trouverait la couronne du martyre; mais Dieu ne voulut pas le permettre, parce que le saint était nécessaire à la prospérité de l'ordre naissant.

Saint Dominique fit de la prédication la fin principale de son institut. Il formait lui-même ses disciples; il les préparait à leur grave mission par l'exercice de toutes les vertus. Il leur recommandait surtout l'éloquence du cœur, et se plaisait à leur répéter que c'est dans la charité que le prédicateur doit puiser

ses inspirations. Un jour qu'il venait de prêcher lui-même, on lui demanda dans quel livre il avait trouvé d'aussi belles paroles. Le livre dont je me sers, dit-il, c'est celui de la charité. Il prédit le jour de sa mort, longtemps avant qu'elle n'arrivât. Vers la fin de juillet, il dit à quelques uns de ses frères : — Vous me voyez en bonne santé; cependant je sortirai de ce monde avant la fête de l'Assomption. — En effet, il fut pris d'une fièvre violente, et, après avoir exhorté ses religieux à édifier le prochain, et à honorer leur état par la vertu, il expira doucement, étendu sur la cendre, le 6 août 1221.

Les ennemis de l'Église ont beaucoup déclamé contre saint Dominique, à l'exemple des protestants. Ils l'ont accusé de violences; ils lui ont attribué l'établissement de l'inquisition. La vérité est que saint Dominique n'employa jamais contre les hommes égarés que les sermons, les conférences, la charité et la patience; qu'il n'eut aucune part à la guerre que l'on fit aux Albigeois, et que l'inquisition, organisée en 1229, ne le fut que huit ans après sa mort.

CHAPITRE LIV.

Honorius III, Grégoire IX, Célestin IV, Innocent IV, papes. — Premier concile de Lyon, treizième œcuménique. — Alexandre IV, Urbain IV, Clément IV, papes.

L'empereur Frédéric II fut loin de réaliser l'espoir qu'on avait conçu de lui et les paroles solennelles par lesquelles il avait proclamé « qu'il devait au Saint-Siége tout ce qu'il possédait. » Comme ses prédécesseurs, il ne songea qu'à fonder l'absolutisme de l'Empire sur les débris des droits ecclésiastiques et des libertés municipales. Cependant il ne put donner l'essor à son ambition comme il l'eût souhaité; car, en se rendant à Rome pour y recevoir la couronne, il fut arrêté subitement aux portes de Milan, et contraint, avant le couronnement, de promettre par serment d'abolir toutes les lois contraires aux immunités de l'Église, de céder à son fils Henri le royaume de Sicile, non pas comme un fief impérial, mais comme un fief pontifical;

enfin, de restituer la succession de Mathilde. Il renouvela aussi le vœu d'aller à la croisade.

Au grand pape Innocent avait succédé le doux et pacifique Honorius III (1216). Sur la foi des promesses de Frédéric, Honorius le couronna empereur (22 novembre 1220). Mais la cérémonie du sacre était à peine terminée, que Frédéric passe en Sicile, dépose des évêques, en investit d'autres, et fait renaître ainsi la lutte entre l'Empire et le Saint-Siége.

Sur ces entrefaites, on apprend en Europe que Saladin, poursuivant le cours de ses expéditions, s'est emparé de Damiette. Frédéric, accusé de ce malheur pour la négligence qu'il avait mise à se croiser, promet de passer en Orient, et ne demande que deux ans pour ses préparatifs. Mais, les deux ans écoulés, il diffère encore, et le Pape expire avant d'avoir vu l'empereur accomplir sa promesse (1227).

Au commencement de son pontificat, Honorius avait confirmé par des bulles expresses l'ordre des Frères-Prêcheurs et celui des Frères-Mineurs, approuvés déjà par Innocent III.

Il eut pour successeur Ugolin, cardinal évêque d'Ostie, qui prit le nom de Grégoire IX.

Portant dans un corps miné par l'âge tout le feu de la jeunesse, Grégoire presse Frédéric de réaliser son vœu. Le prince feint de le faire et s'embarque à Brindes (1227). Mais trois jours à peine se passent, que, se disant attaqué d'un mal invisible, il se fait débarquer. Alors Grégoire prononce à Anagni l'anathème contre l'empereur, qui se retire vers Viterbe et Pérouse. Enfin, sans être relevé de l'excommunication, Frédéric part pour la croisade. Le Pape recommande aux chevaliers de Saint-Jean et aux Templiers de ne point entrer en rapport avec lui; Frédéric néanmoins obtient du sultan d'Égypte, avec lequel on le croit d'intelligence, une trève honteuse de dix ans qui lie les mains aux infortunés chrétiens de Palestine. Il repasse alors en Europe et approche de Brindes.

Le Pape, irrité, ne voulait pas d'abord le voir; enfin vaincu par les plus pressantes sollicitations, il consent à la paix de San-Germano (28 août 1230); Frédéric promet de se soumettre dans les points qui lui avaient attiré l'excommunication, de rendre au Pape tout ce qu'il lui avait pris, de réintégrer les évêques bannis, de conserver intacts les droits de l'Église de Rome et de Sicile, et de payer une somme d'argent.

Il prend congé du Pape, et bientôt il oublie encore ses promesses; guidé par le seul arbitraire, il ne songe qu'à fonder sa domination despotique en Italie, et blesse par sa conduite les sentiments et les opinions de tous ses contemporains; car c'est l'époque où il fait rédiger dans cet esprit d'opposition brutale le nouveau recueil des lois de Sicile qui méconnaît absolument l'influence si générale et si puissante de l'Église, cherche partout à la restreindre, et établit d'une manière étonnante pour ce siècle un absolutisme législatif.

On s'attendait à voir se rallumer le feu de la guerre entre l'Empire et l'Église; la chose n'arriva pas aussitôt. Grégoire se contenta de combattre nettement tous les principes du code sicilien, dans les cinq livres de décrétales qu'il promulgua. Il prouva encore la noblesse de ses sentiments, au moment où il apprit la rébellion du fils de Frédéric, à qui ce prince avait confié le gouvernement de l'Allemagne. Loin de profiter des avantages que pouvait lui donner la situation critique de l'empereur, il écrivit à tous les seigneurs et prélats de l'Empire : « Nous ne voulons, nous ne devons permettre aucune injustice à l'égard de l'empereur. Nous vous prions, nous vous conjurons, par notre Seigneur Jésus-Christ, de peser dans votre sagesse combien il est honteux et coupable pour un fils d'outrager son père, pour un chrétien de méconnaître son bienfaiteur. Efforcez-vous donc, efforcez-vous de ramener le roi Henri dans les sentiers de l'équité. Nous le désirons d'autant plus vivement, que déjà, dans des vues blâmables, vous avez encouragé sa conduite criminelle, ce que nous désapprouvons, détestons et condamnons comme déraisonnable et souverainement injuste. »

La magnanimité du vieux Pontife ne put fléchir l'empereur; il semblait que pour lui, désormais, il n'y eût plus de grandeur possible que dans l'humiliation du vicaire de Jésus-Christ. Sa violence ne connaît plus de bornes. La prise de Milan porte au comble son orgueil et ses iniquités. Grégoire alors fait alliance avec les Génois et les Vénitiens contre l'empereur, qu'il excommunie de nouveau, au moment même où il vient de donner la couronne de Sardaigne à son fils naturel Enzius (1238); puis il délie du serment de fidélité tous les sujets de l'Empire (20 et 24 mars 1239).

Frédéric se soulève de fureur, et proclame la nullité de cette excommunication. Puis, l'année suivante (1240), il marche sur

Rome, bat les Romains, chasse de la Pouille les Vénitiens, les ecclésiastiques et les moines qui ne sont pas sujets de l'Empire, et s'empare de Bénévent. Grégoire convoque un concile dans sa capitale; un grand nombre de prélats s'embarquent à Gênes pour se rendre par mer à l'appel du Pape. Enzius attaque leur navire, les fait prisonniers, en tue plusieurs. Le Pontife, à cette nouvelle, expire de douleur (1241).

Frédéric tenant les cardinaux en prison, à l'exception de dix, ceux-ci donnent pour successeur à Grégoire IX Célestin IV. Mais le nouveau Pontife expire au bout de huit jours, avant d'avoir été consacré. Après sa mort, l'Église reste sans chef visible pendant près de deux ans, Frédéric continuant à retenir les cardinaux en captivité. Enfin, le 25 juin 1243, Sinibald de Fiesque, noble génois, cardinal du titre de Saint-Laurent, est élu à Anagni d'un consentement unanime, et proclamé aussitôt sous le nom d'Innocent IV.

Le conflit entre les deux puissances se ranime et se perpétue. Le Pape promet à l'empereur de le relever de l'excommunication, à condition qu'il se justifiera publiquement. Frédéric se prétend dégagé de l'anathème, repousse tout accommodement, et marche une seconde fois sur Rome, saccageant tout sur son passage. Le Pape tient ferme; l'empereur essaie de s'emparer de sa personne, et le force de se réfugier avec le collége des cardinaux, à Gênes d'abord, puis à Lyon, où Innocent convoque le premier concile de ce nom, treizième œcuménique (1245). Il s'y trouva cent quarante archevêques et évêques, les patriarches de Constantinople, d'Antioche et d'Aquilée. Les décrets du concile portèrent sur les rapports des églises d'Orient et d'Occident, sur la situation de l'Église vis-à-vis des Sarrasins, l'invasion des Tartares en Hongrie, la querelle avec l'empereur, et la discipline du clergé. Frédéric, malgré le brillant discours de son chancelier Thaddée de Suessa, fut déclaré excommunié et déchu de l'Empire, comme convaincu d'hérésie, de sacrilége et de criminelle connivence avec les musulmans.

L'empereur protesta; mais les preuves par lesquelles il prétendit établir que le Pape ne pouvait punir les princes, eurent aussi peu de succès que les déclamations des partisans de son absolutisme impérial. Les princes allemands élurent, à la diète de Hochheim, près Wurtzbourg (1246), le landgrave de Thuringe, Henri de Raspe, et, après sa mort, instantanée (1247),

Guillaume, comte de Hollande. Conrad IV, fils de Frédéric, lutta successivement contre ces deux rivaux, mais sans avantage. Enzius fut pris par les Bolonais. Frédéric marchait à sa délivrance, lorsqu'il mourut enfin, empoisonné, dit-on (13 décembre 1250), triste fin d'un règne abominable de licence, d'injustices et de cruautés.

Après la mort de Frédéric, Innocent revint à Rome, prit possession de la Sicile, comme fief de l'Église, et à cette occasion entra successivement en pourparlers avec le comte Richard, frère de Henri III, roi d'Angleterre, et avec Charles d'Anjou, frère de Louis IX, roi de France, auxquels il offrit cette couronne, pendant que, de son côté, Conrad IV, fils de Frédéric, cherchait à s'établir en Italie. Conrad mourut en 1254. La même année, le Pape fut appelé à Naples pour recouvrer la possession de ce royaume; mais la perte d'une bataille où Manfred, fils naturel de Frédéric II, mit ses adversaires en déroute avec le secours des Sarrasins [1], lui causa un chagrin qui abrégea sa vie. Il mourut à Naples, le 7 décembre 1254, après un règne de onze ans cinq mois et treize jours.

Il eut pour successeur Alexandre IV, qui ne put rendre non plus la paix à l'Église. Manfred poursuivait ses entreprises sacriléges sur les possessions du Saint-Siége. Le Pontife fut obligé de l'excommunier et de prêcher une croisade contre lui. Mais l'usurpateur ne s'en fit pas moins couronner à Palerme. Alexandre ne vit pas la fin de ces sanglants débats; il mourut le 25 mai 1261, à Viterbe, où les séditions incessantes des Romains l'avaient obligé de se retirer.

Comme ses prédécesseurs, il favorisa les ordres des Franciscains et des Dominicains, auxquels il accorda plusieurs priviléges. Il travailla puissamment à réunir l'église grecque à l'église latine, et à soulever les princes chrétiens contre les infidèles.

Urbain IV, auparavant Jacques Pantaléon, natif de Troyes, fut élu pour le remplacer. D'une condition obscure, il s'éleva par son mérite successivement à l'archidiaconé de Liége, à l'évêché de Verdun, au patriarcat de Jérusalem, enfin au souverain-pontificat (29 août 1261). Toujours humble au faîte de

[1] Ces Sarrasins étaient une colonie mulsulmane que Frédéric II avait établie en Sicile même.

la grandeur, il eut la dévotion de consacrer à Dieu le lieu même où il avait pris naissance, et d'y fonder une église, avec un chapitre de chanoines pour la desservir.

Les spoliations de Manfred déterminèrent, en 1263, Urbain IV à solliciter de nouveau Charles d'Anjou de venir faire la conquête de la Sicile. En effet, ce prince en obtint, deux ans après, la couronne. Dans la crainte que les Romains, qui voulaient avoir pour chef un seigneur puissant, n'offrissent la charge de sénateur à Manfred, le Pontife nomma lui-même à cette dignité le nouveau roi, en se réservant de le révoquer à sa volonté.

Pendant son séjour à Liége, Urbain avait vu naître dans cette ville la fête du Saint-Sacrement, à l'occasion des révélations qu'avait eues à ce sujet une sainte religieuse hospitalière nommée Julienne. L'an 1264, il l'étendit dans toute l'Église par une bulle qui la fixait à perpétuité au jeudi après l'octave de la Pentecôte. Saint Thomas d'Aquin en composa l'admirable office; mais, après la mort d'Urbain, la célébration de cette solennité fut interrompue l'espace de quarante ans.

Urbain IV mourut le 2 octobre 1264, après un règne de trois ans et quatre jours. Il a laissé des lettres et une paraphrase du psaume *Miserere*.

Il eut pour successeur le cardinal Gui de Foulques, aussi Français de nation, remarquable par ses lumières et son désintéressement. Il prit le nom de Clément IV. Par une bulle du 26 février 1256, il confirma le royaume de Sicile à Charles d'Anjou.

Mais Charles, malgré les sages avertissements du Pape, se conduisit en tyran; son joug devint intolérable aux Siciliens, et les mécontents appelèrent à leur tête Conradin. Clément s'efforça en vain d'empêcher le nouveau conflit qui allait s'engager. La guerre devint inévitable. Conradin fut vaincu à la bataille de Tagliacozzo, près du lac Célano (23 août 1268). Pris dans sa fuite avec son ami Frédéric d'Autriche, tous deux furent jugés par les députés des provinces siciliennes et condamnés à mort. Ils eurent la tête tranchée à Naples, le 27 octobre 1269.

Clément IV était mort un an auparavant (29 novembre 1268), ayant siégé quatre ans environ.

CHAPITRE LV.

—

Saint Louis. — Septième et huitième croisades.

La France était alors gouvernée par un prince modèle accompli des héros et des rois chrétiens, Louis IX ou saint Louis, qui sanctifia le trône par ses vertus autant qu'il le glorifia par ses vaillantes qualités. Il avait perdu son père dès l'âge de douze ans, et avait été élevé sous la tutelle de sa mère, Blanche de Castille. Cette grande reine prit à tâche d'inspirer de bonne heure à son fils l'amour de la religion. Elle lui répétait souvent : « Mon fils, je vous chéris autant qu'une mère peut chérir son enfant; mais j'aimerais mieux vous voir privé de la couronne et même de la vie, que coupable d'un seul péché mortel. » Le jeune prince n'oublia jamais ces paroles dignes d'une mère chrétienne.

A peine eut-il commencé à gouverner par lui-même, qu'on le vit attentif à tous les devoirs de la royauté et fidèle à les remplir. Magnifique quand il le fallait, il aimait néanmoins l'économie, et préférait à un pompeux éclat une modeste simplicité. Après avoir employé la plus grande partie de la journée aux affaires de l'État, il aimait à se délasser de ses fatigues dans le commerce des personnes instruites et dans les exercices d'une ardente dévotion; et, comme ceux qui avaient moins de piété que lui le blâmaient quelquefois de cette conduite, il répondait avec douceur : « Les hommes sont étranges; on me fait un crime de mon assiduité à la prière, et cependant on ne dirait pas un mot si j'employais aux plaisirs et aux divertissements le temps que j'y consacre. »

Baudouin III, empereur latin de Constantinople, vint alors demander à l'Occident aide et protection contre les nombreux ennemis qui cherchaient à lui ravir sa faible couronne. Louis IX l'accueillit avec sympathie, le combla de présents, et Baudouin, pour lui en témoigner sa reconnaissance, lui offrit la couronne d'épines de notre Seigneur, qui, du temps d'Hélène, se conservait dans la chapelle du palais des empereurs d'Orient. Le

religieux prince reçut cette offre avec la joie la plus vive, et envoya sur-le-champ à Constantinople des députés chargés de rapporter en France un si précieux dépôt. En arrivant dans la capitale de l'Orient, les envoyés apprirent que l'on avait été forcé, dans un pressant besoin, de mettre en gage la sainte couronne entre les mains des Vénitiens. Louis, informé de ce traité, dégagea l'auguste relique. Quand il apprit qu'elle était entrée en France, et qu'elle s'avançait dans la direction de la province de Champagne, il partit à sa rencontre jusqu'à Villeneuve-l'Archevêque, accompagné d'un nombreux clergé et de toute sa cour. A l'aspect de la couronne de notre Sauveur il ne put contenir ses larmes; et, lorsqu'on fut aux portes de Sens, prenant avec son frère Robert la châsse qui la contenait, ils la placèrent sur leurs épaules, et, pieds nus, ils la portèrent jusqu'à l'église de Saint-Étienne. Le pieux monarque l'accueillit avec les mêmes sentiments et la même pompe aux portes de Paris, et la mit dans son propre palais. Quelques années après, il reçut encore de Constantinople d'autres reliques, un morceau considérable de la vraie croix, le fer de la lance qui perça le côté de notre Seigneur, l'éponge qui lui fut présentée imbibée de fiel et de vinaigre. C'est alors que, pour placer dignement ces riches trésors, il bâtit la Sainte-Chapelle.

Une grave maladie que Louis IX essuya vers l'année 1245 fut l'occasion de la première croisade entreprise par lui pour le recouvrement de la Terre-Sainte. Il s'embarqua à Aigues-Mortes avec ses troupes. Son dessein était d'aller attaquer le soudan d'Égypte dans son propre pays; et, en effet, après quelques jours d'une heureuse navigation, l'armée des croisés arriva en vue de Damiette. L'ennemi bordait la côte pour s'opposer à la descente. Le roi monta sur le tillac de son navire, et tous les seigneurs se rassemblèrent autour de lui. « Nobles chevaliers, leur dit-il, c'est par une providence singulière que nous avons entrepris ce voyage; nous ne pouvons douter que Dieu n'ait quelque grand dessein. Nous serons invincibles, si nous sommes unis; mais, quel que soit l'événement, il nous doit être avantageux : si nous mourons, nous obtenons la couronne impérissable du martyre; si nous sommes victorieux, Dieu sera glorifié. Combattons pour lui, il triomphera pour nous. Ne considérez pas ma personne; je ne suis qu'un homme dont la vie est entre les mains du Seigneur. »

Ces paroles et l'intrépidité du roi transportèrent les croisés d'une nouvelle ardeur. On s'avança fièrement sur le rivage. Comme il n'y avait pas assez d'eau pour aborder avec la flotte, Louis sauta dans la mer l'épée à la main, et toute l'armée le suivit. Les ennemis lancèrent vainement une grêle de traits; ils ne purent tenir contre l'attaque impétueuse des Français, et prirent la fuite en désordre. Les habitants et la garnison de Damiette abandonnèrent cette place. Le prince y entra sans résistance; mais ce ne fut pas avec la pompe et le faste d'un conquérant, ce fut avec l'humilité d'un roi chrétien qui fait au Ciel un hommage sincère de sa victoire. Il y entra processionnellement, pieds nus, suivant les princes et le clergé.

Maître de Damiette, le saint roi marcha droit au Caire, capitale de l'Égypte. Pour y arriver, il fallait passer sur l'armée des infidèles, qui s'était postée dans un lieu nommé la Massoure. Louis IX y conduisit ses troupes et attaqua les ennemis, qui firent une vigoureuse résistance. Néanmoins le triomphe des croisés était assuré, sans la téméraire imprudence du comte d'Artois; il s'avança, contre l'ordre du roi son frère, jusque dans la Massoure, et attira sur l'armée et sur lui tous les malheurs qui suivirent cette funeste journée. Les ennemis fondirent sur sa troupe avec impétuosité. Les Français volèrent au secours de leur chef. Un combat sanglant suivit, où le prince trouva la mort. La perte fut considérable aussi du côté des infidèles; mais, dans leur propre pays, il leur était facile de réparer leurs forces, tandis que les croisés n'avaient aucune espérance de le pouvoir faire. Pour comble de malheurs, une maladie contagieuse se répandit dans l'armée de la croix, et, comme les vivres se consommaient, la famine se joignit à la maladie. On fut donc obligé de reprendre le chemin de Damiette. Harcelé, poursuivi par les Sarrasins, le roi fit des efforts incroyables; mais, obligé de s'arrêter dans une petite ville sans défense, il y fut pris par les infidèles, avec ses deux frères et la meilleure partie de ses soldats.

Louis, dans sa prison, parut aussi grand que sur le trône. Les barbares eux-mêmes étaient étonnés de sa fermeté, et on les entendait répéter que c'était le plus fier chrétien qu'ils eussent jamais connu. — Tu es dans les fers, lui disaient les Sarrasins, et tu nous traites comme si nous étions tes captifs. — La constance du héros chrétien fit tant d'impression sur le

soudan, qu'il lui offrit la liberté, moyennant une rançon d'un millier de bezans d'or, tant pour lui que pour ses compagnons de captivité. — La personne d'un roi de France ne se rachète pas à prix d'argent, répondit le prince; je donnerai pour ma rançon la ville de Damiette, et pour celle de mes sujets la somme que vous me demandez. — Le soudan, plein d'admiration, fit remise au roi de la cinquième partie du prix. Le traité était conclu, mais, comme on allait l'exécuter, le soudan fut tué par ses émirs.

Cette mort replongea saint Louis dans de nouveaux embarras. Les assassins coururent à sa prison comme des furieux; il les vit entrer sans émotion, et leur imposa par son intrépidité. Ils ratifièrent le traité, et, sans la crainte de voir leurs mosquées détruites par un prince si ferme dans sa religion, ils lui eussent offert la couronne. Des historiens disent même que cette offre lui fut faite.

Le roi, mis en liberté, fut fidèle à toutes les conventions. Il rendit Damiette au jour marqué, paya la somme promise, et, comme les Sarrasins s'étaient trompés à leur désavantage dans leur calcul, il leur fit reporter ce qui manquait, bien que de leur part ils ne se fussent pas montrés exacts à remplir leurs engagements.

Les infidèles retenaient, contre la foi jurée, un grand nombre de prisonniers français. Pour être à portée de retirer de leurs mains le reste des captifs, et de préserver la Terre-Sainte d'une ruine entière, le religieux prince fit voile pour la Palestine, et aborda dans la ville d'Acre. Il lui restait à peine six mille hommes. Cependant, à la prière des chrétiens de ce pays, il résolut de demeurer encore, après avoir renvoyé ses deux frères en France. Durant son séjour il visita les saints lieux avec les plus tendres sentiments de piété. Il avait un extrême désir d'aller à Jérusalem, et le soudan, qui en était le maître, y avait consenti; mais on lui représenta que, s'il entrait dans la ville sans la délivrer, tous les rois qui viendraient dans la suite en Palestine se croiraient dégagés de leur vœu, en se contentant, à son exemple, d'un simple voyage de dévotion; et il y renonça.

La mort de sa vertueuse mère, la reine Blanche de Castille, le rappela bientôt dans son royaume. En recevant cette douloureuse nouvelle : — Seigneur, s'écria-t-il résigné, je vous rends

grâce de m'avoir conservé jusqu'à ce jour une mère si digne de toute mon affection : c'était un présent de votre miséricorde ; vous le reprenez comme votre bien, je n'ai point à m'en plaindre. Il est vrai que je l'aimais tendrement; mais, puisqu'il vous plaît de me l'ôter, que votre saint nom soit béni dans tous les siècles. »

Saint Louis, à son retour de Palestine, ne quitta point la croix, parce que dès lors il méditait une seconde expédition. La triste situation des chrétiens d'Orient le confirmait de plus en plus dans son dessein. Depuis son départ, les infidèles avaient repris une partie des places fortifiées par ses soins, et ils y exerçaient d'horribles cruautés contre les chrétiens qui refusaient de se faire mahométans. Il s'embarqua donc au mois de juillet 1270, et cingla vers Tunis. Ce qui lui fit prendre cette détermination, c'est que le roi de ce pays lui donnait à espérer qu'il embrasserait la religion chrétienne, et la conversion de ce prince paraissait devoir faciliter le recouvrement de la Terre-Sainte. Cette espérance s'évanouit en un instant : à peine les croisés avaient-ils touché le sol africain, que le roi musulman se saisit de tous les chrétiens qui se trouvaient dans sa ville, et menaça de leur faire trancher la tête si l'armée française approchait des murailles. Comme la place était très forte et munie d'une nombreuse garnison, Louis crut ne devoir rien entreprendre avant d'avoir reçu les renforts qu'il attendait. Mais bientôt des fièvres malignes, des dyssenteries causées par les chaleurs excessives du climat et par les mauvaises eaux, se répandirent avec une telle fureur sur l'armée, qu'elles en emportèrent près de la moitié. Le prince en fut attaqué lui-même; il jugea dès le premier jour que son mal était mortel. Jamais il ne fut plus admirable que dans ce moment suprême. Malgré les souffrances atroces qui le consumaient, il n'interrompit aucune des fonctions de la royauté ; uniquement occupé de ses compagnons d'infortune, il n'épargnait rien pour adoucir leur triste position. Enfin il dut céder à la violence du fléau. Près de mourir, il appela son fils aîné, Philippe, qui lui succédait; et, recueillant toutes ses forces pour lui donner ses dernières instructions, il commença par ces paroles, où se résume sa vie entière : « Mon fils, ce que je vous recommande avant tout, c'est d'aimer Dieu de tout votre cœur, et d'être prêt à tout souffrir plutôt que de pécher mortellement. » Puis il de-

manda les sacrements, et les reçut avec une ferveur qui fit verser des larmes à tous les assistants. Quand il sentit son heure arriver, il se fit coucher sur un lit de cendres, où, les bras croisés sur la poitrine, les yeux fixés vers le ciel, il expira en prononçant distinctement ces paroles du psalmiste : « Seigneur, j'entrerai dans votre maison, je vous adorerai dans votre saint temple, et je glorifierai votre nom. » C'était le 25 août de l'an 1270. Boniface VIII, en 1297, le plaça solennellement au nombre des saints.

CHAPITRE LVI.

Grégoire X, pape. — Deuxième concile de Lyon, quatorzième œcuménique. — Innocent V, Adrien V, Jean XXI, Nicolas III, Martin IV, Honorius IV, Nicolas IV, Célestin V, papes.

A la mort de Clément IV, le siége apostolique resta vacant pendant près de trois ans. Après d'opiniâtres divisions, Grégoire X fut élu à Viterbe, le 1er septembre 1271, et consacré à Rome, au mois de mars de l'année suivante. Il dirigea ses premiers efforts vers une nouvelle croisade, et c'est principalement à cet effet qu'il convoqua le deuxième concile de Lyon, quatorzième œcuménique.

L'union de l'église d'Orient avec l'église d'Occident occupa aussi les Pères du concile. Cette union, depuis si longtemps désirée, fut enfin conclue. On publia ensuite divers décrets sur les élections ecclésiastiques et la réforme de la discipline.

L'Allemagne venait de proclamer empereur Rodolphe de Hapsbourg, qui malgré sa jeunesse avait mérité l'estime et l'affection de tous. On pouvait espérer de ses sentiments religieux et de son courage qu'il relèverait le trône de l'abaissement où il était tombé, qu'il rétablirait l'unité dans l'empire, et la concorde entre l'Église et l'État. Son chancelier Othon se rendit au concile, y promit avec serment, au nom de son maître, que l'empereur, loin de rien entreprendre sur les droits du Saint-Siége, s'efforcerait de les maintenir, qu'il n'attaquerait jamais les provinces pontificales et ne ferait point la guerre au roi de Sicile. Quelques mois après, Grégoire et Rodolphe se

rencontrèrent à Lausanne. Le prince renouvela le serment prêté par son chancelier, et fit de nouvelles concessions à l'Église romaine. Par contre, le Pape lui promettait aide et protection. Mais Grégoire mourut tout à coup en revenant à Rome.

C'est lui qui, pour empêcher les retards dont fut précédée son élection, statua qu'à la mort du Pape les cardinaux se réuniraient en conclave et y resteraient sans en sortir jusqu'à la fin de l'élection. Son pontificat avait été de trois ans neuf mois quinze jours. La ville d'Arezzo, où il mourut, honore comme saint ce Pontife, recommandable par sa piété, sa science, son amour de la discipline; et même à Saint-Pierre de Rome, on célèbre tous les ans sa fête.

Le pape Innocent V, son successeur, n'eut que le temps de réconcilier un peu les Guelfes avec les Gibelins, dont les continuelles dissensions désolaient l'Italie.

Adrien V, qui remplaça Innocent, ne régna que quatre mois.

Après Adrien, Jean XXI tint la chaire de saint Pierre. Il envoya des légats à l'empereur grec Michel Paléologue, pour l'exhorter à maintenir l'union des deux églises, proclamée dans le dernier concile de Lyon. Mais il mourut lui-même après huit mois seulement de pontificat.

Nicolas III lui succéda. Il déploya contre le roi de Sicile, qui avait violé ses engagements envers le Saint-Siége, une vigueur digne du Pontife suprême; lui reprit la Toscane, dont il s'était emparé injustement, et lui retira le titre de sénateur de Rome.

On fait l'éloge des vastes connaissances de Nicolas III. Il aimait la vertu et les lettres, les récompensait dans ceux qui les cultivaient, protégeait les arts. Il bâtit près de l'église de Saint-Pierre un palais magnifique, qu'il orna d'un vaste jardin, et qu'il entoura de murailles. Son zèle ardent se manifesta dans les efforts qu'il fit pour ramener les schismatiques à l'unité, et pour convertir les nations encore idolâtres. Persuadé que l'homme ne peut rien sans le secours du Ciel, c'est à Dieu qu'il demandait le succès de toutes ses entreprises, surtout au sacrifice de la messe, qu'il n'offrait jamais sans verser d'abondantes larmes. Il ne tint le Saint-Siége que trois ans environ, et mourut le 22 août 1280.

Sa mort fut suivie d'une vacance de six mois, après laquelle

Simon de Brion, français, fut proclamé, malgré sa vive résistance, sous le nom de Martin IV.

C'est sous son pontificat qu'eut lieu la funèbre journée connue sous le nom des Vêpres siciliennes, dans laquelle, à l'heure des vêpres et au son des cloches qui annonçaient cet office, les Siciliens, d'intelligence avec Pierre III, roi d'Aragon et gendre de Manfred, massacrèrent tous les Français qui se trouvaient dans l'île. Le Pape excommunia Pierre III et ses complices, principalement les habitants de Palerme. L'année suivante, il déposa, non seulement de la Sicile, mais de l'Aragon, le prince usurpateur, et publia une croisade contre lui. Mais, ni cette croisade ni les censures de l'Église ne produisirent d'effet sur le roi. Il fit même prisonnier l'héritier de Charles d'Anjou, et proclama son second fils Jacques, roi de Sicile.

Martin IV mourut, après un pontificat de quatre ans et cinq jours, dans la ville de Pérouse, où il fut enterré (1285). On lui attribue des miracles, et il est honoré comme saint dans quelques endroits.

Honorius IV, qui lui succéda, dut lutter tout le cours de son pontificat contre le nouveau roi de Sicile. Mais ses efforts ne purent rien obtenir, et le royaume fut condamné à gémir sous l'oppression tyrannique de l'usurpateur. Honorius ne tint le Saint-Siége que deux ans, et mourut le 3 avril 1287.

Son successeur fut Nicolas IV, auparavant général des Frères-Mineurs, et cardinal. Il fut élu tout d'une voix et par un seul scrutin, le 15 février 1288, après une vacance de dix mois. Il résista plusieurs jours à son élection, et n'y consentit que pressé par les plus vives instances.

Le commencement de son pontificat fut marqué par une ambassade d'Argon, kan des Tartares. Il demandait le baptême et promettait de conquérir Jérusalem; mais ces projets n'eurent pas de suite. En 1291, les chrétiens de Palestine perdirent Ptolémaïs (ou Saint-Jean d'Acre), leur dernier refuge. Nicolas exhorta vivement les princes chrétiens à former une nouvelle croisade pour réparer cet échec; la mort, qui le surprit, arrêta les effets de son zèle.

C'est sous le pontificat de Nicolas IV, le 8 mai 1291, que la maison de la sainte Vierge, dite la *Sancta-Casa*, disparut de Nazareth, et se retrouva la même nuit dans l'Esclavonie; de là (10 décembre 1294), sous le pontificat de Célestin V, elle fut

transportée près de Recanati, et, après deux autres déplacements merveilleux, elle demeura dans la propriété d'une veuve nommée Lorette, dont elle a immortalisé le nom.

Pendant les quatre années de son règne, Nicolas gouverna l'Église avec sagesse, apaisa des troubles qui s'étaient élevés à Rome, rétablit la paix entre les princes chrétiens, se distingua par sa science et sa douce piété.

Sa mort fut suivie d'une nouvelle vacance de vingt-sept mois; car dès le pontificat d'Adrien, les cardinaux avaient déjà modifié les ordonnances de Grégoire X sur la tenue des conclaves. Obligés enfin à faire un choix, ils se déterminèrent comme par inspiration en faveur d'un vieillard de soixante-douze ans, Pierre, ermite du mont Moron, près de Sulmone, et instituteur des religieux de son nom papal Célestin.

Le pieux solitaire refusa longtemps un honneur dont il se croyait indigne. Enfin il céda, vaincu par les sollicitations réunies des cardinaux et du nouveau roi de Sicile, Charles II, fils de Charles d'Anjou; il prit le nom de Célestin V. Il méritait la réputation de sainteté qu'il s'était acquise, mais il n'avait pas l'énergie nécessaire pour gouverner l'Église, à cette époque surtout. Aussi résolut-il bientôt de déposer volontairement le pontificat; et, en effet, il donna sa renonciation en plein consistoire, le 13 décembre, cinq mois seulement après son élection.

Les cardinaux ne voulurent y souscrire qu'après avoir obtenu de lui une constitution qui porte expressément que tout pontife peut renoncer à sa dignité, et que le sacré-collége peut accepter cette résignation. Célestin vécut encore deux ans, dans le château de Fumone en Campanie, retraite que lui donna son successeur. Il mourut en 1296, et Clément V l'inscrivit en 1313 au catalogue des saints.

CHAPITRE LVII.

—

Boniface VIII.

Benoît Cajetan, né dans la ville d'Anagni, d'abord avocat consistorial et protonotaire du Saint-Siége, puis cardinal du titre de Saint-Sylvestre, remplaça Célestin V sur la chaire de saint Pierre, et fut sacré solennellement à Rome, le 2 janvier 1295, sous le nom de Boniface VIII.

Les ennemis de l'Église n'ont pas craint d'avancer que Boniface se fraya la route du trône pontifical en déterminant par artifice Célestin V à abdiquer. Mais il est bien démontré par les nombreux témoignages d'historiens contemporains, que c'est là une odieuse calomnie, et qu'au contraire Boniface usa de toute son influence pour engager Célestin à ne pas renoncer au souverain-pontificat, parce que, disait-il, le nom d'un saint personnage comme il l'était tenait lieu de tout au sacré-collége.

Le nouveau pape fit son entrée à Rome au milieu de janvier 1295, en grande pompe, accompagné des rois de Sicile et de Hongrie. Ici encore les détracteurs du Saint-Siége ont fait un crime au Pontife d'avoir souffert que deux rois marchassent à pied à ses côtés, comme si ce cérémonial eût été une innovation et ne se fût pas observé antérieurement.

L'an 1296, sur les plaintes de plusieurs membres du clergé de France contre les officiers royaux, qui les accablaient de taxes à l'occasion des guerres que Philipe-le-Bel était obligé de soutenir, il donna la bulle *Clericis Laicos,* où il défendait sous peine d'excommunication aux ecclésiastiques de payer, et aux laïques, fussent-il rois ou empereurs, d'exiger une contribution extraordinaire sur les biens de l'Église, sans le consentement du Saint-Siége.

Le Souverain-Pontife n'entendait supprimer ni les redevances féodales ni les impôts autorisés, comme il l'expliquait lui-même, mais seulement empêcher des exactions arbitraires. Philippe cependant s'irrita de cette bulle, et, malgré la condes-

cendance de Boniface à son égard, il s'emporta jusqu'à rompre la paix avec le Saint-Siége.

A cette époque éclatèrent à Rome les troubles causés par la famille des Colonne, l'une des plus puissantes de cette ville, attachée aux empereurs et ennemie des Souverains-Pontifes. Les Colonne eurent l'audace d'afficher une protestation contre l'élection de Boniface VIII, et un appel au concile général des procédures qu'on instruirait contre eux. Le Pape, après de vains efforts tentés pour les ramener, fut obligé de prononcer contre eux la sentence d'excommunication; et, comme ils avaient pris les armes, il envoya des troupes pour les réduire. Les rebelles, abattus, se soumirent.

Au milieu de ces difficultés, Boniface publia la canonisation de saint Louis, roi de France, commencée l'année même qui suivit la mort de ce prince. A cette année aussi se ratache le commencement des Hospitaliers de Saint-Antoine en Dauphiné, dont la mission était de servir principalement les personnes attaquées de la maladie nommée le Mal des Ardents. Le Pape confirma leur institut, et les mit, comme des chanoines réguliers, sous la règle de Saint-Augustin.

En 1298, Boniface fut choisi par les rois de France et d'Angleterre Philippe-le-Bel et Edouard I, pour arbitre de leurs différends. Il rendit son jugement en plein consistoire, devant une foule de peuple que l'éclat de cette cause avait attirée au Vatican. La droiture du Pontife se manifesta dans tout son jour, et la plus grande preuve de la sagesse qu'il déploya dans cette affaire, c'est la docilité avec laquelle les deux princes aigris se soumirent à ses décisions.

Boniface justifia aussi la réputation de jurisconsulte qu'il s'était acquise, en publiant (1299) un recueil de ses constitutions et de celles de ses prédécesseurs, qu'on appela le Sexte, parce qu'il était le sixième livre de la collection de Grégoire IX.

Les commencements de l'année 1300 furent marqués par un concours extraordinaire de pèlerins arrivés de toutes parts à Rome pour visiter l'église de Saint-Pierre. Ce mouvement général de dévotion était fondé sur le bruit déjà répandu dans la ville, que ceux qui venaient prier dans l'année séculaire sur le tombeau du prince des apôtres obtenaient l'indulgence plénière de tous leurs péchés. Boniface prit sur ce fait des infor-

mations, et il en résulta qu'il était fondé sur une tradition antique et respectable. Alors de l'avis des cardinaux il fit dresser une bulle par laquelle il confirmait et renouvelait l'indulgence de l'année séculaire, et ce fut l'origine du Jubilé. Dans la suite les Papes réglèrent qu'on pourrait en gagner les grâces dans son propre pays. Clément VI réduisit le terme de cent ans à cinquante, et Urbain VI à vingt-cinq, ce qui s'observe encore de nos jours.

La paix rétablie entre Boniface et Philippe-le-Bel ne fut pas de longue durée. En 1301, le Pape avait envoyé comme légat en France Bernard, évêque de Pamiers, chargé de rappeler au roi la promesse qu'il avait faite peu auparavant de se croiser, et la défense de retenir au profit de son trésor les bénéfices des églises vacantes. Le légat, dit-on, mit quelque sévérité dans le langage qu'il tint au monarque. Quoi qu'il en soit, on l'arrêta, on l'accusa de lèse-majesté sur plusieurs chefs, et on le fit juger.

Boniface se plaignit de cet acte de violence, comme d'un attentat aux libertés ecclésiastiques. Ses réclamations furent inutiles. Alors il adressa à Philippe la bulle *Ausculta fili*, dans laquelle il lui rappelait qu'un roi, tout élevé qu'il peut être, est cependant sujet aux devoirs de la justice et de l'équité. Il lui exposait ensuite les nombreux griefs que lui imputait la voix publique.

Il paraît qu'à cette bulle les ministres du roi en substituèrent une autre fabriquée par eux, et dans laquelle ils avaient pris à tâche de glisser tout ce qui pouvait irriter Philippe contre le Pape. La dispute s'envenima de plus en plus. Le roi brûla publiquement la bulle qui lui avait été présentée comme émanant du Saint-Siége, et fit procéder contre Boniface dans une sacrilége assemblée qu'il réunit à cet effet.

L'année suivante, le Pape tint à Rome un concile, à la suite duquel il publia la bulle *Unam sanctam*, où il rappelle ce grand principe admis alors par tous les docteurs de l'Église et même par tous les juristes, que la puissance temporelle est soumise à la puissance spirituelle, dont elle relève pour la moralité de ses actes.

En France, on y répondit par de nouvelles insultes contre le Saint-Siége, et notamment contre la personne de Boniface. Guillaume de Nogaret, un des ministres de Philippe, alla jus-

qu'à déclarer qu'il fallait au plus tôt se saisir du Pontife, l'enchaîner comme un perturbateur de la tranquillité générale, et lui donner un successeur.

En effet, de concert avec Étienne Colonne surnommé Sciarra ou le Querelleur, Nogaret part pour l'Italie à la tête d'une armée. Ils s'avancent jusque sous les murs d'Anagni, où le Pape venait de se retirer. Ils entrent dans la ville par trahison, assiégent et forcent le palais, se précipitent dans la chambre où Boniface, calme et résigné, les attend. L'attitude majestueuse du Pontife, son regard imposant, les saisissent ; ils n'osent se porter contre lui à des actes de violences, mais ils le font prisonnier, tandis que leurs bandes effrénées pillent le palais et toute la ville.

Cependant les habitants d'Anagni, à la vue de tant d'excès, se soulèvent d'indignation. Ils repoussent les bandits et délivrent le Pape.

Boniface partit alors pour Rome. De nouvelles traverses l'y attendaient. La famille des Ursins eut l'insolence de lui fermer l'entrée des habitations pontificales. Toutes ces douleurs jointes à son grand âge le précipitèrent au tombeau. Il mourut le 11 octobre 1303, après avoir déclaré que, pour imiter son divin maître, il oubliait les outrages qu'il avait reçus.

Des écrivains sans conscience n'ont pas rougi d'avancer, sans en donner la moindre preuve, qu'il expira en furieux, se rongeant les mains et les bras et se frappant la tête contre les murailles, tellement que ses cheveux étaient tout souillés de sang. (Il était chauve.) En l'année 1605 (trois siècles après), sous le pontificat de Paul V, des travaux de réparation dans la basilique du Vatican obligèrent de démolir la chapelle où Boniface était enterré. Avant de le transporter au caveau qui lui était destiné, on ouvrit son cercueil. Son corps fut trouvé entier, sans plaies, et même sans corruption. La peau de la tête était parfaitement saine, et les mains sans blessures. Ainsi la Providence prit soin elle-même de venger d'une dernière calomnie la mémoire de Boniface.

On attribue communément à ce Pontife la bulle *In cœna Domini*. Cette pièce, à laquelle ses successeurs ont fait plusieurs additions et qui regarde principalement l'exercice de la juridiction ecclésiastique et civile, a été l'objet de violentes attaques de la part des protestants.

Cependant, en l'appréciant eu égard aux temps et aux lieux, elle renferme des vues vastes, qui appartiennent à une sagesse supérieure, toutes utiles au bonheur des États et au soulagement des peuples. Un de ses titres à l'indulgence au moins des novateurs, c'est qu'elle consacre depuis des siècles des principes pour la conquête desquels leur sang a vainement coulé, et qu'on ne pouvait attendre de la concession des souverains. La publication de cette bulle avait lieu tous les ans le jour du jeudi saint ; elle fut interrompue par Clément XIV, Pie VI et leurs successeurs.



CINQUIÈME PÉRIODE.

CHAPITRE LVIII.

Saint Benoit XI, pape — Transfert du Saint-Siége à Avignon. — Clément V, pape. — Concile de Vienne, quinzième œcuménique. — Jean XXII, Benoit XII, Clément VI, Innocent VI, Urbain V, Grégoire XI, papes. — Retour du Saint-Siége à Rome.

Après Boniface VIII, le cardinal Nicolas Boccasini monta sur le trône pontifical, sous le nom de Benoît XI. Il s'efforça d'apaiser les dissensions qui avaient agité le règne précédent et consentit à lever les censures encourues par les cardinaux Colonne et par Philippe, qui semblaient revenus à de meilleurs sentiments. Quant à Nogaret et à Sciarra, son complice, il les frappa de nouveau de l'excommunication. Il mourut avant d'avoir pu faire davantage pour le bien de la religion. Son règne avait été de huit mois et seize jours seulement.

Il se fit plusieurs miracles au tombeau de ce saint Pontife ; Benoît XIV, qui les avait constatés, l'inscrivit au martyrologe.

Bertrand de Goth, archevêque de Bordeaux, succéda à Benoît XI, sous le nom de Clément V.

Avec lui commence pour l'Église une ère de douleurs. Français d'origine, et sans doute effrayé des troubles qui agitaient l'Italie, il annonça la détermination de transporter en France le siége pontifical ; les instantes sollicitations des cardinaux ne purent le détourner de ce dessein. Toutefois, en quittant Rome, il perdait l'indépendance nécessaire au représentant de Jésus-Christ pour le gouvernement de l'Église. Philippe, en effet, voulut presque aussitôt exiger de lui la révocation des bulles *Clericis Laicos* et *Unam sanctam*. Il le pressa même de condamner la mémoire de Boniface VIII. Mais le Pape repoussa

cette injuste demande et renvoya le prince au concile qu'il se proposait de réunir bientôt.

Il n'en fut pas de même de l'affaire des Templiers, reconnus coupables de rébellion contre les évêques et les princes. Philippe-le-Bel les fit tous arrêter dans ses États, le 13 octobre 1307. Clément V s'opposa d'abord aux poursuites entamées contre eux, et ne les autorisa que deux ans plus tard, après avoir interrogé lui-même à Poitiers soixante douze chevaliers, et s'être convaincu, par leurs aveux, de la vérité des faits odieux imputés à l'ordre.

Les informations marchèrent avec gravité et lenteur. Quoique les Templiers tinssent à tout ce qu'il y avait de plus grand dans les divers États, partout les accusations élevées contre eux devinrent si évidentes, que partout ils furent abandonnés. Jacques de Molai, leur grand-maître, confessa lui-même librement les crimes de l'ordre.

Au milieu de ces procès, Clément V, en 1309, fixa à Avignon le séjour du Saint-Siége. Les Romains, irrités contre lui, prêtèrent à ce transfert des prétextes calomnieux, qui n'ont plus de poids aujourd'hui.

Deux ans après (16 octobre 1311) il réunit à Vienne en Dauphiné le concile général qu'il méditait depuis son avénement. Ce concile avait pour objet l'examen des réclamations de Philippe-le-Bel, l'affaire des Templiers, les besoins de la Terre-Sainte, la réformation des mœurs et de la discipline.

Il condamna de plus les Fratricelles, appelés ailleurs Bégards et Béguins, hérétiques vagabonds répandus en France, en Belgique et en Allemagne; décréta des subsides pour les chrétiens de l'Orient, et fit de sages réglements.

De l'avis du concile de Vienne, une bulle publiée le 13 avril 1312 déclara l'ordre des Templiers aboli et proscrit. Il n'est pas vrai que leur grand-maître, Jacques de Molai, ait ajourné devant Dieu le Pape et le roi Philippe, comme on l'a dit, pour produire un effet de théâtre. L'ordre ne fut condamné qu'après une procédure qui avait duré sept ans.

Clément mourut en 1314, peu de temps après la clôture du concile de Vienne. On a de ce pape une collection des décrets de cette assemblée et de ses propres lettres ou constitutions. On l'appelle les Clémentines.

Le Saint-Siége fut alors affligé d'une vacance de vingt-huit

mois, les cardinaux étant également divisés, et sur le choix d'un nouveau pape, et sur le lieu de l'élection. Enfin les suffrages se fixèrent sur Jacques d'Ossa, cardinal de Porto, qui prit le nom de Jean XXII. Né à Cahors, il avait perfectionné par le travail son esprit naturel, et surtout il s'était rendu très habile dans le droit civil et canonique. Il fut couronné à Lyon le 5 septembre 1314.

Jean XXII érigea plusieurs évêchés et abbayes, transforma en métropoles les villes épiscopales de Toulouse en France et de Saragosse en Espagne, érigea l'ordre militaire du Christ en Portugal, pour la défense de la foi chrétienne contre les Sarrasins. En 1318, il accorda dix jours d'indulgence à ceux qui réciteraient à genoux, tous les soirs, la salutation angélique, grâce qu'il renouvela et confirma neuf ans après.

Deux prétendants, Louis de Bavière et Frédéric-le-Bel d'Autriche, se disputaient alors l'empire d'Allemagne. Quoique le Pape eût gardé la neutralité dans cette affaire, comme on le croyait porté pour Frédéric, qui s'était concilié tous les cœurs, et qui bientôt succomba dans une bataille, Louis de Bavière ne garda plus de mesure envers l'Église et le Saint-Siége. Le Pontife fut obligé de l'excommunier. L'anathème ne fait qu'aigrir le prince emporté ; comme autrefois Henri IV, il se précipite d'excès en excès. Il lance un mémoire abominable, dans lequel il traite le soi-disant pape Jean d'ennemi de la paix et de fauteur des troubles qui désolent l'empire. Puis il passe les Alpes, fait élire, sous le nom de Nicolas V, l'antipape Pierre de Corbière, qui le couronne à Rome, et prononce une sentence de déposition contre le pontife légitime et le roi de Naples, défenseur du Saint-Siége. Mais un soulèvement des Romains, soutenus de l'armée napolitaine, force tout-à-coup Louis et son antipape à prendre la fuite.

Nicolas fit sa soumission à Pise, quelques mois après.

Jean XXII gouverna l'Église dix-huit ans quatre mois et trois jours. Il mourut à l'âge de quatre-vingt-dix ans, dans son palais d'Avignon. Il avait canonisé saint Louis évêque de Toulouse et saint Thomas d'Aquin, établi les auditeurs de Rote pour juger des appels de toute la chrétienté, fondé l'université de Cahors. Les ouvrages qui nous restent de lui déposent de son savoir. Il était aussi recommandable par sa vigilance, son activité, sa fermeté, que par son exactitude.

Les cardinaux lui donnèrent pour successeur Jacques Fournier, abbé cistercien de Froidmont, au diocèse de Narbonne, cardinal prêtre du titre de Saint-Prisque, qui prit le nom de Benoit XII. Le nouveau pape voulut entreprendre une réforme dans la cour pontificale, et surtout secouer le joug des rois de France. En même temps il se montrait favorablement disposé pour l'empereur Louis, qui, de son côté, accueillait toutes ses ouvertures. Mais le dominateur que s'étaient imposé les pontifes en plaçant leur siége dans les terres du roi de France sut entraver encore ces mesures pleines de sagesse. Il en résulta que Louis de Bavière, imputant au Pape ces contrariétés, se montra plus violent que jamais contre l'Église, attaqua ses droits les plus sacrés, usurpa ses prérogatives, accorda de sa propre autorité des dispenses matrimoniales et le divorce à son fils. Mais ces indignités le perdirent, et le peuple s'occupa de lui trouver un successeur.

Benoit XII mourut en odeur de sainteté, le 25 avril 1342, après avoir siégé sept ans et quatre mois.

Pierre Roger, né au diocèse de Limoges, d'abord moine, puis évêque d'Arras, archevêque de Rouen et cardinal, lui succédé le 7 mai, sous le nom de Clément VI, et fut couronné le 19, dans l'église des Frères-Prêcheurs d'Avignon.

L'année qui suivit son élection, il frappa des censures de l'Église l'empereur Louis de Bavière. Ce prince parut vouloir se soumettre ; mais il ne tarda pas à retomber dans ses premiers excès. Il fut alors excommunié, et Charles IV, roi des Romains, mis à sa place. La mort de Louis, qui périt d'une chute de cheval, termina ces tristes débats (1347).

Clément mourut lui-même en 1352, après un règne de dix ans et sept mois. Il laissait la réputation d'un très savant Pontife, et sa bonté était telle, que Pétrarque, qui vivait de son temps, dit que jamais personne n'avait porté à plus juste titre le nom de Clément.

Il eut pour successeur, sous le nom d'Innocent VI, l'austère et pieux Étienne d'Albert, cardinal évêque d'Ostie. Sévère dans l'intérieur de la cour pontificale, il fit preuve d'une rare prudence dans ses rapports extérieurs avec les princes, et spécialement avec le roi de Castille Pierre-le-Cruel.

L'Italie était travaillée par de ridicules idées de domination

et d'indépendance; à Rome surtout, l'absence du Pape et la faiblesse de l'empereur poussaient jusqu'au délire cette fièvre de liberté folle. Innocent voulut prévenir de plus grands maux; il fit partir pour la capitale du monde chrétien une armée nombreuse, qui ne tarda pas à y rétablir le pouvoir pontifical.

Innocent, d'une vie angélique, d'une sobriété extraordinaire, d'une pureté de mœurs admirable, était très versé dans le droit, qu'il avait même professé à Toulouse. Il mourut le 12 décembre 1362, après neuf ans et neuf mois de pontificat. Ses restes furent déposés à la Chartreuse de Villeneuve, qu'il avait fondée et choisie pour le lieu de sa sépulture.

L'abbé du monastère de Saint-Victor de Marseille le remplaça et prit le nom d'Urbain V. Il conserva sous la tiare l'éclat de ses hautes vertus. Il était déterminé sérieusement à reporter à Rome le siége apostolique. En effet, l'an 1367, il réalisa ce vœu pressant de tous les gens de bien. L'empereur Charles IV entra lui-même sur les terres d'Italie, et un instant les dispositions pacifiques des deux puissances parurent sur le point de se rapprocher pour le bonheur général. Mais à peine l'empereur avait-il quitté Rome, que la position du Pape redevint aussi critique qu'auparavant. La nomination de six cardinaux français fit de nouveau prédominer l'influence de cette nation dans le sacré-collége. Ni les instances ni les larmes des amis dévoués de l'Église ne purent rétablir le Saint-Siége à Rome. Urbain dut revenir à Avignon, pour y mourir bientôt, suivant la prédiction de sainte Brigitte (1370). Les vertus d'Urbain, qui lui ont mérité la réputation d'un saint, étaient dignes d'un temps meilleur.

Le cardinal Roger, l'un des plus jeunes du sacré-collége, et neveu de Clément VI, succéda à Urbain sous le nom de Grégoire XI. Le soulèvement du tyran milanais Barnabo et de son frère Galeazzo, qu'il fallut excommunier (1372); les efforts des cités pontificales pour se rendre indépendantes et s'allier aux Florentins, révoltés, rendirent au jugement de tous le retour du Pape indispensable. Sainte Catherine de Sienne s'y employa elle-même avec l'ascendant que lui donnaient sa vertu éminente et ses lumières. Grégoire se laissa fléchir et revint en Italie, accompagné de tout le sacré-collége, à l'exception de six cardinaux (1377). Son arrivée triomphale à Rome mit fin à ce que les Italiens ont appelé la captivité de Babylone.

Grégoire XI ne pouvait se dissimuler le bien qu'il avait fait à l'Église et à l'État pontifical par son retour. Cependant de nouveaux troubles survenus parmi les Romains le contraignirent presqu'aussitôt à se retirer à Anagni (1er juin 1377). Les cardinaux français le sollicitaient de revenir à Avignon, lorsqu'à peine âgé de quarante-sept ans, ce pape, juste et libéral envers les pauvres, termina, le 27 mars 1378, son pontificat, de sept ans deux mois et vingt-trois jours.

CHAPITRE LIX.

—

Urbain VI, Boniface IX, Innocent VII, Grégoire XII, papes.—Assemblée de Pise.—Concile de Constance.—Martin V, pape.—Les Wicléfistes et les Hussites.

Les événements accomplis sous les pontificats qui venaient de finir avaient fait craindre aux Romains qu'on ne donnât pour successeur à Grégoire XI un pape dévoué à la nation française. Mais, le 9 avril de la même année 1378, Barthélemi Pregnano, archevêque de Bari, fut nommé d'une voix unanime, et prit le nom d'Urbain VI. Fort de l'amour de son peuple, animé d'un zèle ardent pour la gloire de Dieu, le Pontife élu s'éleva courageusement contre les abus, qu'il voyait se glisser jusqu'aux pieds de son trône; il ne craignit pas de censurer les mœurs relâchées des cardinaux eux-mêmes, surtout des cardinaux français. Ceux-ci sortirent de Rome sur-le-champ, coururent se renfermer dans les murs d'Anagni, et là, dans un coupable conciliabule, ils élurent, pour l'opposer à Urbain, l'antipape Clément VII (auparavant le cardinal Robert de Genève).

Clément ne voulait pas rester en Italie, c'était un pays trop peu sûr. Il alla reprendre le siége encore debout d'Avignon; et la politique française ne tarda pas à gagner à son obédience Naples, la Savoie, la Castille, l'Aragon, la Navarre, l'Écosse, la Lorraine. Un grand schisme allait éclater, nouvelle épreuve pour l'Église.

Urbain VI tint le Saint-Siége onze ans six mois et neuf jours, pendant lesquels il ne cessa de lutter contre les puissances qui protégeaient l'antipape, et contre ses ennemis personnels.

C'est lui qui institua la fête de la Visitation de la sainte Vierge. Il accorda cent jours d'indulgence à ceux qui accompagneraient le saint viatique lorsqu'on le porte aux malades. Sa mort arriva le 18 octobre 1389.

Les cardinaux romains lui donnèrent pour successeur Boniface IX, dont on loue les vertus. On lui attribue l'établissement des annates sur les bénéfices vacants. En 1400, il donna la bulle du grand jubilé, et une multitude de fidèles accoururent à Rome, toujours regardée, malgré le schisme, comme la capitale du monde chrétien.

L'antipape Clément VII était mort, le 16 septembre 1394; mais les cardinaux de son parti l'avaient remplacé sans plus tarder par le rusé cardinal Pierre de Lune, qui prit le nom de Benoît XIII. Les difficultés se compliquèrent d'une manière effrayante.

Une assemblée du clergé, réunie en 1395 à Paris, proposa, pour terminer la lutte, la déposition des deux adversaires. Pierre de Lune s'écria qu'il ne consentirait jamais à descendre du rang où l'avait placé le choix de ses cardinaux. Le maréchal de Boucicaut, sur l'ordre du roi, l'assiégea au château d'Avignon. Il en sortit déguisé le 12 mars 1403. Bientôt il sut ramener la France à ses intérêts en simulant des dispositions conciliatrices. Il envoya même des ambassadeurs à Rome proposer une conférence à Boniface IX. Mais le Pape, travaillé depuis longtemps d'un mal intérieur, mourut avant d'avoir pu s'entendre avec ses envoyés.

Les cardinaux romains, sur le point de faire un nouveau choix, jurèrent unanimement que celui d'entre eux qui serait élu emploierait tous les moyens nécessaires, même l'abdication, s'il le fallait, pour terminer le schisme.

Innocent VII, sur qui les voix se réunirent, n'eut pas le temps d'accomplir cette promesse.

Grégoire XII lui succéda (30 novembre 1406).

Le mécontentement était général. La prolongation des fâcheux démêlés qui affligeaient l'Église soulevait tous les cœurs d'indignation. Il fut décidé que Grégoire et Benoît auraient une entrevue à Savonne. Elle eut lieu, mais elle fut sans résultats. Alors les cardinaux convinrent de se réunir à Pise en 1409, pour y tenir un concile général, qui mettrait un terme à la douleur des fidèles. On ne voyait pas clairement de quelle

source cette assemblée, réunie sans le concours du Souverain-Pontife et convoquée contre lui, tirait sa force et son autorité. Les prélats eux-mêmes sentaient cette difficulté, et, malgré leurs efforts, avaient peine à justifier la convocation du concile. Aussi est-il toujours resté des doutes très forts sur la légitimité de ses actes.

Il se tint cependant. Le sacré-collége y était représenté par vingt-trois cardinaux appartenant aux deux obédiences; l'épiscopat par quatre-vingt-douze prélats présents, et cent deux procureurs ou députés d'évêques absents; le sacerdoce par quatre-vingt-sept abbés et deux cents délégués, avec les généraux des quatre ordres mendiants; enfin, la science par cent vingt maîtres en théologie, trois cents docteurs et licenciés en droit romain et en droit canonique; les princes régnants, par les ambassadeurs d'Angleterre, de France, de Portugal, de Bohême, de Pologne, de Sicile et de Chypre.

Les séances s'ouvrirent le 25 mars 1409; Benoît et Grégoire furent déposés, après une longue discussion, où les orateurs s'efforcèrent d'établir que, dans les circonstances actuelles, le concile avait le droit de déposer un pape et de le remplacer. Les cardinaux choisirent pour succéder à Grégoire XII Pierre Philargi, originaire de Candie, qui prit le nom d'Alexandre V.

Le concile se sépara peu de temps après, les Pères s'étant engagés préalablement à se retrouver trois ans plus tard en concile général, dans le lieu qui serait désigné.

L'élection d'Alexandre V, loin de couper le mal dans sa racine, ne fit que l'étendre et le propager : elle donna trois chefs à l'Église au lieu d'un seul. Mais le nouveau pape ne fut pas heureux; haï, persécuté, il mourut bientôt après, fugitif, à Bologne.

Le cardinal Cossa lui succéda sous le nom de Jean XXIII. Conformément à la décision des Pères de Pise, il convoqua le concile dont on était convenu. Personne n'y vint, et on fut obligé de le remettre. Jean XXIII s'entendit avec les souverains pendant l'intervalle de temps qui suivit, pour fixer l'endroit où l'assemblée nouvelle aurait lieu. On désigna la ville de Constance, et le concile s'y ouvrit effectivement, le 1er novembre 1414.

Le concile de Pise a été regardé comme irrégulier, en ce que Grégoire XII, élu canoniquement et en conséquence pape

légitime, eût dû le convoquer lui-même et non pas y être cité par les évêques.

Mais, lorsqu'après huit ans de délai, Grégoire eut persisté dans le refus d'accomplir le serment qu'il avait fait avec les autres cardinaux avant son élection ; lorsque l'Église, déchirée par une lutte dont ses annales n'avaient pas encore offert d'exemples, ne pouvait entrevoir la fin de ses douleurs; lorsque trois adversaires se disputaient la préséance sur le siége de saint Pierre, à des maux extrêmes, il fallut bien opposer des remèdes extrêmes, seuls efficaces. Aussi les théologiens enseignent que dans le cas présent, cas où ni l'un ni l'autre des trois papes ne devait plus être reconnu comme véritable, un concile général réuni par les cardinaux, même par les princes séculiers, devenait légitime, non point quant à la définition des dogmes, mais quant à l'élection d'un chef incontesté pour l'Église universelle. Celui de Constance était convoqué dans l'état de choses que nous venons d'exposer; il était donc valide, et, en effet, il a toujours été placé dans l'histoire au rang des conciles œcuméniques, excepté pourtant les quatrième et cinquième sessions.

Dix-huit mille ecclésiastiques, sans compter une multitude de princes temporels, arrivèrent à Constance au jour désigné. On convint de voter non par voix de majorité, mais par nation.

Après les préliminaires d'usage, l'assemblée proposa immédiatement l'abdication volontaire des trois papes. Jean XXIII, quoique surpris de ce coup imprévu, sembla d'abord s'y résigner; mais bientôt, revenant sur sa détermination première, il s'enfuit précipitamment de Constance, descendit le Rhin, se retira à Schaffouse, d'où il ne tarda pas à passer plus loin.

Le concile continua néanmoins ses travaux. Jean XXIII fut déposé réellement, et se soumit au décret qui le condamnait, lorsque le margrave Frédéric de Brandebourg se fut emparé de sa personne. Grégoire XII se démit volontairement. Quant à Benoît, qui se montrait plus récalcitrant, on le déposa comme parjure, hérétique et schismatique. Il persista plus obstinément que jamais à soutenir que l'Église véritable était à Péniscola, résidence qu'il avait choisie en Espagne. Mais on le laissa dire, on ne s'occupa plus de sa personne, et la chrétienté se réjouit de n'être soumise qu'à un seul chef, aussi pur de mœurs que conciliant de caractère, au souverain-pontife Martin V (le car-

dinal Othon Colonne), élu par le concile (11 novembre 1417).

Les Pères de Constance s'étaient proposé un triple but : éteindre le schisme, épurer la foi en réprimant les erreurs de ces temps, réformer la discipline ecclésiastique.

Les deux grandes hérésies alors en vigueur étaient celles des Wicléfistes et celle des Hussites.

Wiclef, docteur de l'université d'Oxford en Angleterre, avait commencé par émettre quelques opinions singulières, qu'avaient condamnées aussitôt les papes Urbain et Grégoire XI, ainsi que les prélats de la Grande-Bretagne. Cette flétrissure, loin de l'arrêter dans la voie coupable où il s'engageait, le rendit plus opiniâtre. Il enseigna :

Que Dieu n'est pas libre, et qu'il agit toujours sous l'empire de la nécessité; que l'homme est également nécessité au bien ou au mal, au salut ou à la damnation. Il nia la transsubstantiation, prétendit que le Sauveur n'avait point institué le sacrifice de la messe; que la confession auriculaire est une chose oiseuse et inutile, dès que l'on a la contrition intérieure; que les cérémonies du baptême et des autres sacrements sont une superstition; que l'extrême-onction n'est pas un sacrement; qu'un prêtre en état de péché mortel a perdu tout pouvoir spirituel; que tout homme à qui sa conscience rend un bon témoignage est sûr d'être ordonné prêtre par Jésus-Christ; que l'Église romaine n'est pas supérieure aux autres églises, et que le Pape n'est pas le vicaire immédiat de Jésus-Christ; que les ordres religieux sont une déformation de la religion chrétienne ; qu'il est contraire à l'Écriture que les ecclésiastiques possèdent aucun bien temporel; enfin, que les princes et les rois eux-mêmes sont tenus de renoncer à leurs dignités, quand ils pèchent gravement.

Il répandit en peu de temps sa doctrine dans toute l'Angleterre et se fit un grand nombre de disciples. Condamné dans plusieurs conciles nationaux, il n'en continua pas moins à dogmatiser. Il mourut sans avoir rétracté ses erreurs.

Cependant l'hérésie de Wiclef aurait fini par disparaître, si elle n'avait été adoptée et soutenue de nouveau par Jean Hus et par Jérome de Prague, le plus fameux de ses disciples. Hus, successivement professeur, doyen de la faculté de philosophie et prédicateur de l'église de Bethléem à Prague en Bohême, avait lu les ouvrages du novateur anglais, et en avait pris l'es-

prit et les erreurs. Il commença par attaquer les indulgences. Puis, comme Wiclef, il enseigna :

Que l'Église se compose uniquement de fidèles prédestinés au bonheur éternel, et qui ne peuvent pas plus cesser d'en être membres que les réprouvés ne peuvent arriver à en faire partie. Que le Christ est le seul chef de l'Église ; on ne saurait prouver qu'elle ait besoin d'un chef visible, ou que notre Seigneur en ait établi un ; et, lors même qu'il n'y aurait ni pape ni évêques, l'Église n'en subsisterait pas moins. Que tout ce que fait l'homme vertueux est bon, et que tout ce que fait l'homme vicieux est mauvais ; qu'ainsi les puissances civiles et ecclésiastiques perdent leur autorité respective par le péché mortel ; que dans ce cas la révolte est un droit. Que les péchés sont effacés par la contrition et non par l'absolution du prêtre. Que l'Écriture est l'unique règle de foi et de conduite.

Jean Hus se vit bientôt à la tête d'un parti puissant. Dénoncé au concile de Constance, il s'y présenta et soutint effrontément ses erreurs. On mit tout en œuvre pour le ramener : députations d'évêques et de seigneurs, conférences publiques et particulières, exhortations, prières même. Hus consentit enfin à donner sa rétractation, mais, au moment de la signer, il revint sur sa promesse et refusa dès lors, avec une aveugle opiniâtreté, tout accommodement. En conséquence, il fut unanimement déclaré hérétique et abandonné à la justice séculière. Il subit la peine ordinaire, qui était la peine du feu. Jérome de Prague eut le le même sort.

Avec l'hérésie de Jean Hus, le concile condamna celle de Wiclef, mort depuis vingt-huit ans. L'autorité séculière exerça ses châtiments sur les restes du novateur anglais, comme elle les avait exercés sur les restes des novateurs bohémiens.

Pendant que Jean-Hus et Jérome étaient à Constance, Jacobel, professeur de philosophie à Prague, avait réveillé parmi les Hussites la question de la communion sous les deux espèces, et soutenu qu'il fallait absolument participer au calice pour recevoir le bienfait de l'Eucharistie. Dans sa treizième session, le concile de Constance avait condamné cette doctrine erronée. Mais la dispute, au lieu de tomber, n'avait fait que s'envenimer. Conduits par des factieux, les Hussites voulurent maintenir par la force armée l'usage du calice, et mirent tout à feu et à sang dans la Bohême. Cités plus tard au concile de Bâle, ils persis-

tèrent dans leur révolte, et fermèrent l'oreille à toutes les propositions qu'on leur fit. Ce ne fut que longtemps après, et par suite de violents démêlés survenus entre eux, qu'ils s'isolèrent et finirent par former, sous le nom de Frères moraves ou bohêmes, des associations particulières sans importance.

Après la clôture du concile de Constance, le pape Martin V avait immédiatement repris la route de l'Italie. Il s'arrêta néanmoins à Florence et y séjourna même dix-neuf mois; c'est là qu'il reçut une ambassade de l'empereur grec, relative à la réunion des deux églises; mais la négociation qui s'ensuivit échoua comme toutes les autres. Martin V arriva le 22 septembre 1420 à Rome. La joie des Romains fut si grande, qu'on marqua ce jour dans les fastes de la ville pour en conserver éternellement la mémoire. C'est alors que le zélé pontife travailla d'une manière efficace au bonheur de son peuple et au repos de l'Italie, sans cesser de se proposer l'union de l'Église comme le principal objet de ses soins.

Le concile de Constance en avait assigné un autre qui devait se tenir à Pavie en 1423, et qui à cause de la peste fut transféré à Sienne pour l'année suivante. Le roi Alphonse d'Aragon crut l'occasion favorable pour renouveler les prétentions de l'antipape Benoît XIII; on envoya à Sienne un ambassadeur, qui s'efforça par présents et par promesses de rétablir le parti de cet intrus. La mort de Benoît, arrivée pendant ce temps, n'empêcha pas Alphonse de poursuivre son idée. Il imposa d'autorité l'antipape Gilles dit Clément VIII à la place de celui qui n'était plus. Le concile de Sienne condamna aussitôt Clément. Mais Martin V, craignant avec raison que le mal ne prît racine, fit retirer cette assemblée, et en indiqua une nouvelle à Bâle, à sept ans de là. Dans l'intervalle, il obtint la soumission de l'antipape. C'est ainsi que par sa prudence il éteignit complètement le schisme qui durant cinquante ans avait causé tant de maux à l'Église. Désormais il n'y eut plus qu'un pape et qu'une obédience.

Martin V n'eut pas la consolation de voir se réaliser tous les glorieux projets qu'il avait formés pour le bien de l'Église. Après un règne de treize ans trois mois dix jours, il mourut à Rome, le 20 février 1431, âgé de soixante-trois ans.

CHAPITRE LX.

—

Eugène IV, pape. — Assemblée de Bâle. — Concile de Florence, dix-septième œcuménique.

A Martin V succéda Eugène IV, l'un des plus grands papes qui aient gouverné l'Église. Élu le 3 mars 1431, il fut couronné le 11 du même mois.

Eugène, dès son avènement, fit concevoir à toute la chrétienté les plus douces espérances. Entrant tout-à-fait dans les vues de son prédécesseur, il convoqua le concile de Bâle, et confirma le choix de Martin, qui en avait confié la présidence au savant cardinal Julien Césarini.

Le concile s'ouvrit le 23 juillet 1431, quoiqu'il n'y eût encore dans la ville que des docteurs, des chanoines, des abbés, et pas un seul évêque. Césarini ne put s'y trouver lui-même qu'au mois de septembre; il avait été jusqu'à cette époque remplacé par deux plénipotentiaires, le docteur Jean Paulémat et le dominicain Jean de Raguse.

Césarini, apprenant que la guerre entre Philippe de Bourgogne et Frédéric d'Autriche empêchait les prélats de se rendre à Bâle, en informa le Pape. Eugène IV venait d'apprendre de son côté que les Grecs manifestaient le désir sincère de rentrer dans l'unité, et qu'ils demandaient qu'une réunion se fît dans quelque ville de l'Italie à l'effet de conférer sur cette importante question. Le Pontife crut devoir suspendre le concile ou plutôt le transférer à Bologne pour le mois de novembre.

Mais les prélats de Bâle, qui venaient de citer les partisans des Hussites déjà condamnés à venir se défendre en leur présence, refusèrent pour ce motif de se rendre aux ordres du Pape, et, bien qu'ils ne fussent que douze, ils se déclarèrent concile légitime, convoqué pour traiter de l'extinction de l'hérésie et du schisme grec, de la confirmation de la foi, du rétablissement de la paix entre les princes chrétiens, de la réforme de l'Église dans son chef et dans ses membres, enfin du retour à l'ancienne discipline.

Sous un rapport, leurs intentions étaient droites : ils crai-

gnaient qu'en sortant de Bâle, les Hussites ne les accusassent d'avoir pris la fuite, parce qu'ils n'osaient les combattre. Mais sous un autre point de vue leur persistance était grandement coupable. Après avoir renouvelé dans la seconde session les décrets condamnés du concile de Constance concernant la supériorité du concile sur le Pape, ils allèrent dans la troisième jusqu'à sommer Eugène IV de révoquer sa bulle de suspension, et de se rendre à Bâle en personne avec ses cardinaux, ou du moins de s'y faire représenter.

Le cardinal Julien, qui d'abord avait renoncé à la présidence, pria cependant le Pape, pour éviter un plus grand mal, de reconnaître l'œcuménicité du concile. Quant aux prélats, ils avançaient toujours dans la voie fausse où ils s'étaient malheureusement engagés. Dès la quatrième session, ils accordèrent un sauf-conduit aux Hussites, et se mirent à dicter des lois au Pontife. Ils lui reprochaient en termes amers d'être la cause première du schisme. Dans la sixième, ils proposèrent de le déclarer contumace. Dans la septième (le cardinal Julien ayant repris les fonctions de la présidence), on arrêta que dans le cas où le Saint-Siége viendrait à vaquer, l'élection d'un nouveau pape ne pourrait avoir lieu que dans la ville de Bâle. En outre on fixa un délai de soixante jours, dans lequel Eugène devait révoquer sa bulle de suspension. Enfin dans la dixième session, le Pontife fut déclaré décidément *désobéissant et opiniâtre*.

Si Eugène IV n'avait pas été plus sage que l'assemblée turbulente de Bâle, il est évident que les maux de l'Église, au lieu de diminuer, auraient grandi dans des proportions effroyables. Le Pape crut donc devoir permettre la prolongation du concile, et, par ses légats, il mit tout en œuvre pour en accélérer la conclusion.

Mais bientôt les membres de cette assemblée dépassèrent toutes les bornes de la modération, et de la onzième à la quinzième session, ils promulguèrent plusieurs décrets dont le but immédiat était d'humilier le Pape et d'abaisser l'autorité du Saint-Siége. Enfin, Eugène fit les dernières concessions que lui permettait la conscience, et à ce prix la paix sembla se rétablir.

Dès lors, on espéra que les Pères de Bâle s'occuperaient du triple but qu'ils s'étaient proposé, l'extinction des hérésies, l'u-

nion de tous les chrétiens et la réforme de l'Église. Il n'en fut rien. Les évêques renouvelèrent encore une fois le décret de Constance qui voulait établir la supériorité du concile sur le Pape, et suscitèrent aux légats toutes sortes de contrariétés. Tout ce qu'ils firent de bien, ce fut de décider un concile en Italie pour la réunion des Grecs, et de rédiger certains canons de discipline qui n'étaient pas sans utilité.

Mais la tendance schismatique de cette assemblée ne faisait que se développer tous les jours. Aussi Eugène, convaincu qu'il n'en devait rien attendre de bon, songea sérieusement à la dissoudre. Les rapports qu'on lui faisait sur la bonne volonté des Grecs le confirmaient dans son projet. Enfin sa résolution fut irrévocablement arrêtée, quand il vit l'exagération des meneurs dégoûter même les prélats du concile, au point que dans la vingt-quatrième session, il n'y eut que dix évêques et vingt-trois abbés présents, et que dans celle du 7 mai 1437, les avis sur le lieu où se tiendrait le concile pour la réunion des Grecs furent si divisés, que les uns désignaient Florence, Udine ou quelqu'autre ville d'Italie, les autres, Bâle, Avignon ou une ville de Savoie. Ces derniers parlaient même de mettre le Pape en accusation.

Eugène désigna une ville d'Italie. Dès lors la tempête éclate. Les Pères de Bâle chargent le Pontife de crimes odieux, ils le citent (vingt-sixième session) à comparaître dans le délai de soixante jours, au pied de leur tribunal avec ses cardinaux, et, le temps expiré, ils le déclarent contumace. Mais déjà le concile avait été transféré par le Pape à Ferrare (11 septembre 1437). Quand on annonça, le 8 janvier 1438, que l'assemblée nouvelle commençait ses travaux, ce fut à Bâle une fureur, une rage. Dès lors ce que feront les prélats de cette ville doit être considéré comme non avenu. Ils rejettent la bulle d'Eugène (vingt-neuvième session), et le menacent de la déposition s'il ne la révoque; puis, quoiqu'ils ne soient plus que vingt-cinq évêques et dix-sept abbés, ils exécutent leur menace, déposent le Pontife, et, dans la session trentième, proclament le concile de Ferrare un conciliabule schismatique, et citent une seconde fois les membres qui le composent à la barre de leur tribunal.

Les ennemis personnels d'Eugène blâmèrent eux-mêmes ces excès. L'Europe entière se déclara contre les Bâlois (ainsi nommait-on les membres de la factieuse assemblée). Mais ceux-

ci, s'archarnant dans leur voie, songèrent à taxer le Pape d'hérésie, afin d'avoir au moins l'apparence d'un prétexte légitime pour le déposer, et après une séance des plus orageuses (16 mai 1439) ils fabriquèrent des articles qui furent reconnus vérités de foi. Eugène déclaré hérétique, sa déposition ne se fit pas attendre. On n'avait pas encore exercé pour le mal une énergie si bien compassée, et, dans la trente-septième session, les Pères, pour couronner leur œuvre, annoncèrent la résolution de compléter la séparation (le schisme) par la convocation d'un conclave. Ce conclave se réunit en effet, et il choisit le duc Amédée de Savoie, retiré du monde et vivant en ermite sur les bords du lac de Genève. Le nouvel élu prit le nom de Félix V. Pour soutenir l'éclat de sa cour, l'assemblée ne vit d'autre ressource qu'un impôt extraordinaire sur les biens du clergé, à la valeur d'un cinquième pendant les cinq premières années, et d'un dixième pendant les cinq suivantes. Ainsi procédait ce concile qui quelques années auparavant s'élevait avec une vigueur brutale contre ce qu'il appelait l'abus des annates. Mais son règne était terminé. Un pareil scandale souleva l'indignation générale, et l'assemblée fut vouée dès lors à toute la colère du Ciel et de la terre.

Le concile réuni à Ferrare ne marchait pas dans la même voie. Il s'ouvrit par une démarche de conciliation faite au nom de cent soixante évêques d'Occident près des Pères de Bâle, démarche qui fut accueillie par ceux-ci avec hauteur et mépris. Mais cette obstination servit la cause de la vérité.

Le concile ne s'occupa plus que de la réunion des Grecs à l'Église latine. L'assemblée, transférée de Ferrare à Florence, eut le bonheur de voir ses efforts couronnés du plus beau succès. Après des explications amicales et des concessions réciproques, la réconciliation s'opéra dans la cinquième session (6 juillet 1439). Les Grecs reconnurent le Pape comme primat de toute la chrétienté, successeur et véritable représentant de saint Pierre, chef de l'Église, père et docteur des chrétiens, enfin comme celui qui avait reçu de Jésus-Christ la plénitude de la puissance, pour conduire, administrer, gouverner l'Église. Et le Pontife, dans son allégresse, s'écria : « Réjouissez-vous, ô cieux, et vous, terre, applaudissez; il est tombé le mur de séparation qui tenait divisés l'Orient et l'Occident. Le Christ a réuni les deux églises après un schisme douloureux et de longue du-

rée; il luit enfin ce jour de l'unité que nous avons si vivement désiré. Que notre mère, l'Église, se réjouisse de cette union de ses enfants, naguère divisés; après avoir versé des larmes amères sur leur dissentiment, qu'elle se laisse aller aujourd'hui à une joie sans borne devant Dieu. »

Au mois de mars 1439, une diète s'ouvrit à Mayence pour délibérer sur les actes du concile de Bâle. Jean de Turrecremata et Nicolas de Cusa parlèrent au nom du Pape. « Quelle monstrueuse contradiction, disait Turrecremata, de soutenir que le Pontife romain est le chef de l'Église dispersée et non de l'Église réunie en concile; la tête de l'Église représentée, mais non de l'Église représentante, et qu'un concile sans le chef peut la représenter! »

La diète se contenta d'accepter les canons de discipline promulgés par le concile de Bâle, en protestant contre la déposition d'Eugène, et en renvoyant cette affaire au prochain concile œcuménique.

A Bâle, on se récria contre cette décision. Une nouvelle assemblée tenue à Mayence (1441) eut pour résultat la résolution de convoquer un concile général à Francfort-sur-le-Mein. Mais il ne s'y trouva guères que les princes de l'Empire. Nicoslas de Cusa prononça dans cette circonstance un autre discours qui fit encore sur les assistants une profonde impression. « De quel droit, disait l'orateur, le conciliabule de Bâle s'arroge-t-il, entre autres choses, le titre de concile œcuménique? N'a-t-il pas cherché plutôt à diviser l'Église, ce corps sacré de Jésus-Christ, en posant la tiare sur la tête d'un laïque, d'un prince temporel? »

Les seigneurs de l'Empire prirent fait et cause pour Eugène; l'assemblée de Bâle fut obligée de se retirer avec honte, et l'antipape, découragé par les mauvais traitements qui l'avaient assailli dans sa position excentrique, se retira seul à Lausanne, sous prétexte de rétablir ses forces et sa santé.

Les dernières années du pape Eugène IV furent empoisonnées par la douleur que lui causèrent les progrès toujours croissants des Turcs ou musulmans. Ces infidèles avaient fait avec Ladislas, roi de Pologne et de Hongrie, une paix jurée par le prince chrétien sur l'Évangile. Le cardinal Julien Césarini donna conseil au roi de la rompre, et cette rupture eut les suites les plus funestes. Les Turcs tombèrent sur la Grèce. Vaine-

ment le Pape et les chrétiens secoururent-ils cette malheureuse contrée; elle fut bientôt asservie. Eugène songeait à tenter de nouveaux efforts pour la délivrer, lorsqu'il mourut (23 février 1447). Il avait siégé treize ans moins quelques jours.

CHAPITRE LXI.

Nicolas V, pape. — Prise de Constantinople par les Turcs. — Calixte III, pape. — L'ordre des Minimes. — Pie II, Paul II, Sixte IV, Innocent VIII, papes.

Eugène IV eut pour successeur Thomas de Sarzano, qui prit le nom de Nicolas V. L'antipape dut s'abaisser devant la noblesse et la dignité du nouveau Pontife, dont personne ne contestait la légitimité.

Le 17 février 1448, Nicolas conclut avec l'empereur Frédéric III, sous le nom de concordat d'Aschaffenbourg, un traité qui fit partie des lois de l'empire. En 1450, il ouvrit à Rome le grand jubilé, et cette solennité attira tant de monde dans la ville, que plusieurs personnes furent étouffées au milieu de la foule.

Plein de zèle pour la gloire de l'Église, Nicolas V dirigea surtout les efforts des princes chrétiens contre la domination envahissante des Turcs. Mais, malgré son activité, le saint Pontife eut la douleur de voir ses dernières années empoisonnées par la chute de Constantinople.

Mahomet II, sultan des Turcs, vint mettre le siége devant cette ville en 1453, avec une armée de trois cent mille hommes et environ cent galères, sans compter une multitude de bâtiments de moindre grandeur. Il s'en fallait de beaucoup que les Grecs eussent des forces égales à lui opposer. Cependant ils se préparèrent à une vigoureuse défense. Constantin Paléologue, leur empereur, n'avait rien négligé pour fortifier Constantinople avant l'arrivée des infidèles; il confia le commandement de ce qu'il avait de troupes à un officier génois de grande expérience, nommé Justiniani. Mais les Turcs mirent dans l'attaque un tel acharnement, et déployèrent un tel courage, qu'il fallut leur céder la place. L'empereur fut tué sur la brèche, et la ville livrée au pillage.

La chute de l'empire grec est un fait providentiel. Dieu châtiait ainsi la criminelle obstination d'un peuple que rien n'avait pu retirer du schisme, où il s'opiniâtrait avec un aveuglement sans exemple. Le Ciel l'avait attendu patiemment; mais il n'avait voulu profiter ni du temps qui lui était accordé, ni des exhortations qui lui avaient été faites. Alors il devint la victime de la justice céleste. Il avait refusé de reconnaître l'autorité du successeur de saint Pierre; il tomba sous le joug d'une nation fanatique dont il ne devait attendre que l'esclavage.

Le chagrin que Nicolas V ressentit de la perte de Constantinople l'emporta au tombeau, le 24 mars 1455, au grand regret de toute la chrétienté.

Durant les huit années de son pontificat, il avait relevé les lettres et les arts, ensevelis alors dans les ténèbres de la barbarie. Il enrichit la bibliothèque du Vatican des plus beaux monuments grecs et latins, ouvrit un asile dans Rome aux Grecs savants que la fureur des Turcs chassait de leur patrie. Malheureusement, avec leurs trésors littéraires ils apportèrent en Europe leur esprit inquiet, remuant, indocile, frondeur, schismatique.

Rome doit aussi à Nicolas V le rétablissement et la décoration de plusieurs églises, entre autres de la basilique de Saint-Jean-de-Latran, de celles de Sainte-Marie-Majeure, de Saint Paul, de Saint-Laurent, et de Saint-Étienne. Il fit encore réparer les murs, les portes et les tours de Rome, le Capitole et le château Saint-Ange. En un mot, tout dépose de l'inclination de Nicolas V pour le bien de ses peuples et la gloire de la religion. Il eut pour successeur Calixte III, de l'illustre maison de Borgia.

Seuls, à cette époque, les pontifes romains comprenaient les véritables intérêts de la chrétienté, et mettaient tout en œuvre pour soulever l'Europe contre les progrès des Turcs. Mais on fermait l'oreille à leurs supplications, et presque personne ne répondait à leur appel.

Fidèle à un vœu qu'il avait fait avant son élection, Calixte leva lui-même une armée pour l'opposer aux armées des infidèles. Le brave Huniade, général des troupes de Hongrie, en reçut le commandement, et courut attaquer les Turcs, qui assiégeaient Belgrade. Il les contraignit à lever le siége de cette ville, le 6 août 1456. Calixte, en mémoire de cet événement, consacra ce jour à la fête de la Transfiguration, par une bulle

qui la rendit universelle dans l'Église. La mort d'Huniade, qui suivit de près la délivrance de Belgrade, troubla la prospérité des chrétiens, et affligea le Pape jusqu'à lui faire verser d'abondantes larmes; mais elle ne ralentit pas son zèle, car il ne cessa d'exhorter les princes à s'armer contre les Ottomans. Calixte III canonisa saint Vincent Ferrier, qui lui avait prédit son exaltation au souverain-pontificat.

Ennemi de la pompe et du faste, attaché à l'étude, père des pauvres, de facile accès pour tous, il ne tint le Saint-Siége que trois ans quatre mois et quatre jours. Il s'éteignit à Rome, âgé de 81 ans, le 8 août 1458.

L'année précédente, il avait vu naître l'ordre des Minimes, fondé par saint François de Paule. Originaire d'une petite ville de ce nom située dans la Calabre, François de Paule s'efforça d'imiter la pauvreté de notre Seigneur, avec plus de rigueur encore que les Franciscains, et vécut d'abord en ermite dans le voisinage de sa ville natale. Mais, vers l'année 1457, il lui arriva des compagnons disposés à se mettre sous sa direction; ils prirent le nom de Minimes. La haute piété, la pureté angélique de ces nouveaux religieux, jointes aux miracles de leur chef, donnèrent à leur ordre une rapide extension en Italie, en France et en Espagne, surtout quand Sixte IV l'eut approuvé, ainsi que nous le dirons plus tard. Léon X combla la joie des Minimes en canonisant leur saint fondateur, qui mourut en 1507.

A Calixte III succéda, sous le nom de Pie II, le cardinal Æneas-Sylvius Piccolomini, l'un des plus savants hommes de son siècle, comme le prouvent ses écrits, l'un des princes qui ont gouverné avec le plus de sagesse et de modération, l'un des pontifes qui ont montré le plus de zèle pour la réformation des mœurs et la propagation de la foi.

Son énergie se déploya surtout contre les Turcs, dont les agressions devenaient tous les jours plus redoutables. Pour stimuler l'ardeur des princes chrétiens, il convoqua une assemblée à Mantoue; mais sa voix n'y trouva point de retentissement. Il échoua de même dans son projet de correspondance avec Mahomet, qu'il espérait convertir à la vraie religion. Enfin il pensa que si lui, conseiller des princes, père des chrétiens, vieillard courbé par l'âge, il donnait l'exemple d'une noble ardeur contre les éternels ennemis du nom chrétien, tout le

monde se lèverait pour le suivre. Il se mit donc à la tête d'une armée dirigée contre les Turcs. Mais ici encore il fut cruellement trompé, et tant de tentatives inutiles le conduisirent au tombeau (16 août 1464).

Dans le concile de Mantoue, Pie II avait défendu, sous peine d'excommunication, les appels du Pape au futur concile: « Abus inouï dans les siècles précédents, dit-il, manifestement contraire aux saints canons, et souverainement dangereux pour tous les ordres de la république chrétienne; car, en appelant à un tribunal qui n'existe point, et qui peut-être n'existera pas de longtemps, on se met en pleine liberté de continuer le mal. Tous les crimes alors demeurent impunis ; tous les ordres de la hiérarchie languissent dans la confusion; les puissants, avant de pouvoir être réprimés, ont écrasé les faibles, et la révolte contre le premier siége se fortifie au point de devenir irrémédiable. »

En 1461, il avait obtenu de Louis XI, roi de France, la révocation de la pragmatique-sanction, réglement dressé sous Charles VII dans un esprit hostile au Saint-Siége, et concernant la collation des bénéfices. Cette révocation toutefois ne fut définitive que par suite du concordat de François Ier avec Léon X.

Pie II tint le Saint-Siége six ans moins onze jours.

Le sacré-collége lui donna pour successeur le Vénitien Pierre Barbo, qui prit le nom de Paul II.

Magnifique en toutes choses, le nouveau Pontife travailla, comme ses prédécesseurs, au bonheur de ses sujets. Il s'efforça de pacifier les princes d'Italie, qui, divisés entre eux, exerçaient les uns contre les autres des vexations horribles; il protégea les catholiques de Bohême contre les persécutions de leur roi Georges Podiebrad, partisan acharné des Hussites, qu'il excommunia, et contre lequel il prêcha même une croisade; il maintint en France l'abolition de la pragmatique-sanction, malgré les efforts du parlement et de l'université de Paris; enfin il forma, pour l'opposer aux Turcs, une nombreuse et puissante ligue.

Il n'est pas vrai que Paul II ait été l'ennemi des savants, comme on l'a dit quelquefois. S'il poursuivit de ses justes censures la société dite le Collége des Abréviateurs, à Rome, c'est que les membres de ce collége, infectés par les réfugiés du

Bas-Empire, et professant la philosophie de Platon, prétendaient soumettre les dogmes de la religion chrétienne aux opinions du philosophe grec, chef de leur secte, et enseignaient une foule d'erreurs.

A partir de Paul II, Rome changea complètement de face par les monuments publics, les églises, les places, les palais, dont elle s'enrichit. Les écrivains consciencieux de cette époque représentent Paul II comme un Pontife juste, charitable envers les pauvres, les orphelins, les veuves. Grâce à sa vigilance, Rome fut toujours abondamment pourvue de vivres tant que dura son règne. Il mourut le 28 juillet 1471, à l'âge de cinquante-quatre ans.

François d'Albescola de la Rovère, fils d'un pêcheur du village de Celles, à cinq lieues de Savone, d'abord religieux franciscain, puis professeur de théologie à l'université de Padoue, enfin cardinal, remplaça Paul II sur le Saint-Siége, et prit le nom de Sixte IV.

Un de ses premiers soins fut de seconder les vues de son prédécesseur au sujet de la guerre contre les Turcs. Il équipa dans ce but une flotte de vingt-neuf galères, qui se joignit à celle des Vénitiens et des Napolitains, dévasta quelques contrées ottomanes, prit Smyrne; après quoi le cardinal Caraffa, qui la commandait, s'en revint et fit une entrée triomphante à Rome.

En 1473, il confirma la règle des Minimes.

En 1474, il envoya son neveu, le cardinal Jules de la Rovère, réprimer une sédition des Gibelins à Todi, et déloger de Citta di Castello le tyran Vitelli, qui s'était emparé de cette place.

Pendant ce temps, le Pontife donnait ses soins à l'embellissement de Rome; il construisait sur le Tibre un pont qui porte son nom, bâtissait ou réparait des palais et des églises, alignait les rues.

Par une bulle du 1er mars 1476, il accorda des indulgences à ceux qui célébreraient avec dévotion la fête de l'Immaculée Conception de la sainte Vierge. C'était le premier décret de l'Église romaine touchant cette fête; et, comme il souffrit des contradictions, Sixte IV donna, l'an 1483, une autre bulle pour réprimer les excès de quelques ecclésiastiques qui se taxaient réciproquement d'hérésie, à raison de la différence de leurs opinions sur ce point.

L'an 1478, les divisions des Médicis et des Pazzi troublèrent la ville de Florence; le Pape se déclara contre la première de ces deux familles; mais c'est à son insu que les Pazzi, prenant un chemin plus court que la voie des armes, conjurèrent l'assassinat de Julien et de Laurent de Médicis.

La reprise d'Otrante sur les Turcs (1481) fut le dernier événement remarquable du pontificat de Sixte IV.

Il mourut trois ans après (13 août 1484), dans la 71e année de son âge. On lui attribue, ainsi qu'à Jean XXII, les *Taxes de la chancellerie romaine,* livre contre lequel les protestants ont déclamé sans mesure, parce qu'ils n'en ont compris ni le sens, ni l'esprit, ni le but.

Jean-Baptiste Cibo, noble génois, grec d'origine, succéda à Sixte IV sous le nom d'Innocent VIII. Innocent est représenté comme un modèle de douceur, de bienfaisance et de bonté. On le vit toujours semblable à lui-même, savant sans faste, humble Pontife, politique impénétrable, et grand pacificateur. Mais, bien qu'animé d'un sage esprit de conciliation, il ne balançait pas à montrer une vigoureuse fermeté contre les violateurs des libertés ecclésiastiques et les oppresseurs des sujets pontificaux. A ce titre il poursuivit en 1485 le roi Ferdinand de Naples; trois ans après, comme ce prince persistait dans ses actes iniques, il l'excommunia et le déposa même de la royauté.

L'an 1487, Innocent condamna les fameuses thèses que Jean Pic de Mirandole avait soutenues à Rome, et qui contenaient neuf cents propositions plus ou moins erronées, tirées d'auteurs latins, grecs, hébreux et chaldéens. Le jeune savant se soumit.

Comme les chevaliers de Rhodes avaient entre leurs mains le prince Zizim, frère du sultan Bajazet, le Pape obtint de Pierre d'Aubusson, leur grand-maître, qu'il lui fût remis (1488). L'ambassadeur du sultan d'Égypte, menacé d'une guerre avec les Turcs, se trouvant alors à Rome, prodigua les plus belles promesses pour qu'on lui livrât Zizim. Mais ce fut en vain.

Les sept ans dix mois vingt-huit jours du pontificat d'Innocent VIII furent marqués aussi par son zèle ardent contre les Turcs.

A sa mort, arrivée le 25 juillet 1492, Rome, qui l'aimait et le vénérait, lui donna le surnom de *Père de la patrie,* en recon-

naissance de la paix qu'il avait su ramener et entretenir dans son sein tout le temps qu'il avait occupé le Saint-Siége.

CHAPITRE LXII.

—

Alexandre VI.

Le pape Innocent VIII eut pour successeur Rodrigue Lenzuoli, cardinal Borgia, qui prit le nom d'Alexandre VI.

Rodrigue était né à Valence en Espagne, d'une famille ancienne et illustre.

Il suivit d'abord la carrière des armes, et dans cet intervalle de temps il s'unit à une dame romaine nommée Vannozie, venue en Espagne avec sa mère. Il en eut cinq enfants, dont les plus célèbres furent : César, duc de Valentinois, et Lucrèce, duchesse de Ferrare. Il tint cette union si secrète, qu'on n'en eut connaissance que plusieurs années après.

Quelque jugement que l'on porte sur ce fait, nous nous bornerons à rappeler qu'il est de l'homme privé, du simple particulier, de l'officier espagnol.

En 1455, le cardinal Alphonse Borgia, oncle de Rodrigue, ayant été élevé au souverain-pontificat sous le nom de Calixte III, le fit venir à Rome. Assurément le Pape ne connaissait rien des fautes que les historiens modernes reprochent à son neveu ; autrement il l'eût laissé en Espagne poursuivre comme il l'aurait entendu la carrière dans laquelle il s'était engagé.

Arrivé dans la capitale du monde chrétien, Rodrigue changea de conduite, travaillant avec ardeur à réformer sa vie, légère, dit-on, jusqu'alors.

Quelque temps après, il entra dans les ordres. En 1457 il fut nommé cardinal et archevêque de Valence, puis vice-chancelier de l'Église romaine. Calixte lui fit, à l'occasion de sa promotion au cardinalat, quitter le nom de son père, Lenzuoli, pour celui de sa mère, Borgia, qui était le sien propre.

Chargé de plusieurs missions importantes, le nouveau cardinal y déploya une rare habileté jointe à une activité infati-

gable. Aussi, à la mort d'Innocent VIII, le sacré-collége le choisit à une grande majorité pour succéder à ce Pontife.

Certain auteur affirme cependant qu'il ne parvint au Saint-Siége que par des moyens contraires à l'esprit et à la discipline de l'Église ; mais cette accusation, comme toutes celles que les ennemis de l'Église ont fait peser sur la mémoire des Papes, n'est qu'une odieuse calomnie que son auteur n'a pu appuyer d'aucune preuve.

Rodrigue, élu le 11 août 1492, fut couronné le 26, sous le nom d'Alexandre VI, comme nous l'avons dit.

Un de ses premiers actes fut de mettre d'accord, d'après leur demande expresse, les rois d'Espagne et de Portugal, sur la ligne qui devait limiter, pour eux et leurs sucesseurs, la possession de toutes les îles et terres fermes déjà découvertes en Amérique en leur nom et autorité, et de toutes celles qu'ils découvriraient dans la suite. La bulle qu'il donna à cette occasion est du 4 mai 1493.

L'année suivante il autorisa encore, par bref et par bulles, les conquêtes que les rois d'Espagne feraient sur les infidèles dans les royaumes d'Alger et de Tunis en Afrique, sans préjudicier pourtant à celles que les rois de Portugal avaient faites ou feraient dans les royaumes de Fez, de Méquinez et de Maroc, en vertu d'une concession antérieure du pape Pie II. A la prière des deux monarques, il accorda plusieurs indulgences à ceux qui les seconderaient dans ces entreprises.

C'est alors que Charles VIII, roi de France, se disposa à passer en Italie, pour se rendre maître du royaume de Naples, sur lequel il prétendait avoir des droits. Alexandre VI essaya vainement d'empêcher cette expédition, qui ne pouvait manquer d'attirer de grands maux sur l'Italie. Charles VIII exécuta son projet, s'empara, chemin faisant, de plusieurs villes et fit son entrée à Rome le dernier jour du mois de décembre 1494. Il s'efforça d'arracher du Pape l'investiture du royaume de Naples, mais il ne put l'obtenir, quoi qu'en aient dit des historiens hostiles au Saint-Siége. Il sortit donc de Rome, emmenant avec lui comme otage Zizim, frère du sultan Bajazet, dont nous avons déjà parlé. Zizim expira peu de jours après dans le camp de Charles VIII, et quelques auteurs n'ont pas craint d'attribuer sa mort au pape Alexandre VI. C'est encore ici une horrible calomnie. Les savantes recherches publiées naguères par M. de

Mathias, célèbre critique romain, établissent solidement que le prince turc expira victime de la débauche et par suite d'une cruelle dyssenterie dont il fut subitement attaqué.

Charles VIII entra victorieux dans Naples le 22 février 1495, et les Français commirent dans cette ville des excès auxquels on ne s'était pas attendu de leur part. Ils perdirent leur conquête plus vite encore qu'ils ne l'avaient faite, et ils furent obligés de retourner précipitamment sur leurs pas.

Alexandre VI commença dès lors à prendre des mesures énergiques pour ramener au devoir la noblesse romaine, qui pendant les précédentes guerres s'était conduite de la manière la plus indigne. Il voyait ses efforts couronnés de succès, lorsqu'une nouvelle descente des Français en Italie l'obligea de suspendre le cours de ses réformes.

Charles VIII avait eu pour successeur Louis XII, qui dès son avènement annonça l'intention de tenter, lui aussi, la conquête du Milanais et du royaume des Deux-Siciles. En effet, il se mit en marche pour réaliser ses desseins, vers la dernière moitié de l'année 1499, s'empara de Milan, puis se liguant avec le roi d'Espagne, s'avança contre Naples, malgré les réclamations du pape Alexandre VI. Il entra dans la ville; mais, comme Charles VIII, il en fut bientôt chassé avec perte et repassa honteusement en France.

Le Pape reprit donc ses poursuites contre les feudataires du Saint-Siége, surtout contre les Vitelli, les Ursins, les maisons de Gravina et de Fermo. Les chefs de ces familles séditieuses, ayant tramé un complot contre le Saint-Siége et contre la personne de César Borgia, à qui le Pape avait donné le commandement de ses troupes, furent arrêtés à Sinigaglia et condamnés à mort, suivant les lois de la guerre.

Au milieu de ces événements (année 1503), Alexandre VI fut atteint tout-à-coup d'une maladie qui en quelques jours devint mortelle. Sentant bientôt que sa fin était proche, il demanda et reçut les derniers sacrements de l'Église; puis, le 18 août, il expira, en présence de plusieurs cardinaux qui l'assistaient à sa dernière heure.

Une maladie grave dont le duc César Borgia fut attaqué dans ces mêmes jours a fait dire à des historiens que la mort du Pape et la maladie du duc avaient été occasionnées par le poison qu'ils avaient préparé pour plusieurs cardinaux. Mais il

est aujourd'hui démontré que c'est là encore une monstrueuse imposture, et Voltaire lui-même la repousse avec indignation.

Une dernière accusation contre la mémoire d'Alexandre VI, accusation dont on rougit pour ses auteurs, est la flétrissure que deux ou trois écrivains effrontés ont si gratuitement jetée sur Lucrèce Borgia, sa fille. Or, si l'on parcourt la vie de cette princesse en s'appuyant, non sur les invectives des satiriques impudents dont nous venons de parler, mais sur les documents que nous ont laissés les auteurs les plus respectables, les plus graves, de cette époque, on ne peut s'empêcher de reconnaître jusqu'à l'évidence la fausseté de cette criminelle inculpation. Mazzuchelli, un des plus érudits et des plus judicieux critiques qu'ait enfantés l'Italie, les deux Strozzi, Antoine Tebaldeo, l'illustre Bembo, tous les historiens de Ferrare, Giraldi, Sardi, Libanori, l'Arioste, Antoine Cornazzano, Georges Robusto, le célèbre Alde-Manuce, tous ces écrivains ont prouvé que, loin d'avoir été telle qu'on l'a représentée, Lucrèce au contraire fut toujours regardée comme une personne accomplie, comme un modèle de vertu. En vengeant son nom sur le point dont il s'agit, ils ont vengé celui du pape Alexandre VI [1].

Du reste, les ennemis mêmes de ce Pontife ont confessé qu'il était doué d'un génie élevé, qu'il était éloquent et actif, qu'il avait une très grande habileté dans les affaires. Il fit le bonheur de ses sujets. L'approvisionnement de la ville de Rome fut constamment l'objet de ses soins, et, tout le temps qu'il fut sur le trône, la famine, qui désola le reste de l'Italie, ne se fit point sentir dans ses États.

La nuit, Alexandre dormait à peine deux heures ; il passait à table comme une ombre, sans s'y arrêter ; jamais il ne refusa d'ouïr la prière du pauvre ; il payait les dettes du débiteur malheureux, et se montrait sans pitié pour la prévarication.

Quoiqu'il ne s'appliquât point à l'étude des belles-lettres, il récompensa libéralement ceux qui les cultivaient, et leur assigna des appointements considérables.

Il s'occupa surtout d'encourager les arts. Il augmenta le palais du Vatican, et en décora les appartements avec les tableaux des peintres les plus célèbres de son temps. Il fit forti-

[1] Voyez notre Histoire du pape Alexandre VI.

fier comme on le voit encore le môle d'Adrien, appelé aujourd'hui le château Saint-Ange.

Enfin on peut dire dans un sens que le pontificat d'Alexandre VI a été le prélude du grand règne de Léon X, et que ce fut sous ce Pape que les lettres, les arts, les sciences commencèrent à prendre leur essor, pour enfanter les œuvres, païennes à la vérité, mais admirables cependant au point de vue purement humain, qui jetèrent tant d'éclat sur le siècle brillant appelé le siècle de la Renaissance.

CHAPITRE LXIII.

Pie III, Jules II, papes. — Conciliabules de Toulouse et de Pise. — Cinquième concile de Latran, dix-huitième œcuménique. — Léon X, pape.

Les cardinaux donnèrent pour successeur au pape Alexandre VI François Todeschini, neveu de Pie II, qui prit le nom de Pie III, et fut consacré solennellement, le 8 octobre (1503.)

Le pieux Pontife déploya sur la chaire de saint Pierre toutes les vertus apostoliques. Mais il ne fit que languir, jusqu'au 18 octobre, où s'évanouirent par sa mort prématurée les espérances qu'on avait conçues de son gouvernement.

Jules II (1503-1513), l'un des plus grands génies qui aient jamais paru, mais à qui certains hommes reprochent d'avoir défendu ses droits par la guerre, le remplaça sur le trône de saint Pierre.

Jules II, en effet, s'efforça de recouvrer les possessions usurpées sur le Saint-Siége. Ces dernières paroles méritent d'être remarquées ; car ceux qui accusent le Pontife d'avoir oublié que le vicaire de Jésus-Christ est le père commun de tous les chrétiens, qu'il doit être l'arbitre de la paix et non le flambeau de la guerre, ceux-là n'attribuent pas apparemment au Pape le privilége de se laisser battre quand on l'attaque, et dépouiller sans résistance quand on lui prend ses villes. Si, comme Pontife suprême, il est le père commun, comme prince il a des sujets, auxquels il doit protection; et les guerres qu'il soutient pour la leur assurer sont tout-à-fait étrangères à l'histoire ecclésiasti-

que. C'est ce que pensait Jules II, lorsqu'il se ressaisit de plusieurs places de la marche d'Ancône et du duché d'Urbin, de Bologne, de Pérouse, et qu'il somma les Vénitiens de restituer la partie de la Romagne qu'ils avaient injustement envahie. Que demandait-il? L'intégrité des possessions actuelles du Saint-Siége, et pas autre chose. Il en avait le droit incontestable comme souverain temporel, puisqu'elles lui appartenaient, non en vertu de traités, de combats, d'intrigues, d'usurpations, mais en vertu de donations explicites faites par Peppin, Charlemagne, Louis, Lothaire, Othon, la comtesse Mathilde, et qu'il n'y a pas au monde de souveraineté mieux établie que celle des Papes. Jules II reprenait donc ce qui lui était dû.

Pendant qu'il réduisait ainsi les tyrans de l'État ecclésiastique, le Pontife se montrait le protecteur éclairé des lettres et des arts. A la place de l'église construite à Rome par Constantin, il commença, d'après les dessins du Bramante, sur le Vatican, la construction de la basilique de Saint-Pierre, le plus grand des édifices que les hommes aient élevés à la Divinité; il en posa la première pierre le 18 avril 1506. L'intention du Bramante était de faire une église en forme de croix latine, avec un vestibule ou portique qui devait être porté sur trente-six colonnes, dans le genre de celui du Panthéon et à peu près dans les mêmes dimensions; mais l'ouvrage, après la mort de cet architecte, fut continué sur un plan infiniment plus vaste par Raphael d'Urbin, et ensuite par Michel-Ange.

Les Vénitiens s'obstinant à ne pas restituer les possessions qu'ils avaient usurpées sur le Saint-Siége, Jules II forma contre eux, en 1508, la ligue dite de Cambrai, avec l'empereur Maximilien et Louis XII, roi de France. Mais ce dernier prince ne tarda pas à se brouiller avec Rome, et, ne pouvant rien contre Jules par les armes matérielles, il crut devoir l'attaquer par les armes spirituelles. Un conciliabule assemblé par lui à Toulouse censura le Pape, et le déclara prévaricateur, comme ayant fait la guerre à ceux qui se constituaient ses ennemis. L'empereur se réunit alors au roi de France; la célébration du concile général que Jules II avait promis depuis plusieurs années, mais que les guerres d'Italie avaient forcé d'ajourner, était le prétexte dont ils se servaient présentement pour justifier leur conduite criminelle. Ils surent trouver des cardinaux schismatiques assez complaisants pour convoquer cette assemblée à

Pise, après avoir protesté d'avance contre toute censure pontificale. Le nouveau conciliabule, peu nombreux, se composa presque uniquement de Français; pâle imitateur des excès de Bâle, il alla jusqu'à suspendre le Pape et le révoquer de ses fonctions.

Jules II répondit à cette bravade par des mesures énergiques; une coalition formée entre le Saint-Siége, Ferdinand-le-Catholique, le roi de Naples, l'Angleterre et la Suisse, força les Français d'évacuer l'Italie, et le prétendu concile disparut avec eux, sous la réprobation générale, tandis que le Pape mettait la France en interdit, n'en exceptant que la province de Bretagne.

Libre alors, il ouvrit le vrai concile (10 mai 1512), cinquième de Latran et dix-huitième œcuménique. L'empereur en reconnut l'autorité, dès la troisième session, par l'intermédiaire de son envoyé, Matthieu Lang, évêque de Gurk, et l'assemblée annula tous les actes du conciliabule de Pise. Mais, dans le moment où l'on allait aborder la pragmatique-sanction de France, la mort surprit Jules II, au milieu de ses grands projets.

Il termina, le 21 février 1513, dans sa soixante-douzième année, un règne de neuf ans trois mois et vingt jours. Pontife illustre par sa fermeté, son énergie, sa sagesse, et, malgré ce qu'en ont dit quelques écrivains, par sa modération, sa douceur, son esprit de conciliation. C'est lui qui délivra l'Italie du joug des étrangers, qui la purgea de ces conquérants dévastateurs sous les coups desquels elle gémissait depuis tant d'années, qui posa les vraies bases de sa nationalité.

Le cardinal Jean de Médicis lui succéda sous le nom de Léon X. Il était né à Florence, de la célèbre maison des Médicis, et il avait reçu une éducation brillante. Il joignait à un goût exquis, aux plus heureux talents, des qualités royales. Élu pape à l'âge de trente-six ans, le 11 mars 1513, il fut sacré le 19, et fit son entrée solennelle à Rome le 11 avril.

Léon X, nourri dès son enfance dans la société des savants, des littérateurs, des amis des arts, leur prodigua les plus nobles encouragements, et mérita que la postérité lui rendît le même honneur qu'à Périclès chez les Grecs, et à Auguste chez les Romains, appelant de son nom le siècle où il a régné. En effet, il embellit Rome de monuments magnifiques, fit fouiller toutes

les bibliothèques, déterra les manuscrits les plus précieux de l'antiquité, dont il donna des éditions exactes. Les poètes avaient aussi une large part à sa bienveillance.

Vers la fin de l'année 1515, il obtint de François Ier, roi de France, l'abolition définitive de la pragmatique-sanction, qui fut remplacée par un concordat. Ce concordat laissait au roi la nomination aux bénéfices vacants, et au Pape les annates, moyennant certaines concessions réciproques.

Le 16 mars 1517, Léon X termina le concile de Latran, ouvert par son prédécesseur.

Il méditait alors deux grands projets : celui d'armer les princes chrétiens contre les Turcs, devenus plus formidables que jamais sous le sultan Sélim II, et celui d'achever la basilique de Saint-Pierre, dont Jules II avait largement jeté les fondements. Dans ce double but, il fit publier par toute la chrétienté des indulgences en faveur de ceux qui prêteraient leur concours au Saint-Siége. La prédication de ces indulgences fut, pour un moine ambitieux d'Allemagne le prétexte et l'occasion d'une révolution religieuse qui plongea l'Église dans la douleur la plus profonde qu'elle eût encore éprouvée jusqu'alors.



SIXIÈME PÉRIODE.

CHAPITRE LXIV.

Luther.

Le 10 novembre 1483, était né à Eisleben, ville de Saxe, dans une humble et pauvre demeure, un homme devenu tristement célèbre, Martin Luther.

Son père, simple mineur, ne pouvait lui donner une éducation libérale. Il étudia pourtant à Magdebourg, à Eisenach, à Erfurth, vivant des aumônes qu'on lui donnait aux portes devant lesquelles il allait chanter. Ce furent les moines qui achevèrent de l'instruire. En 1505, il obtint le grade de maître, et soutint des thèses sur la physique et la morale d'Aristote. La même année, frappé de la mort subite d'un de ses amis, que la foudre venait de tuer sous ses yeux, il se réfugia dans le couvent des Augustins d'Erfurth, et obtint en 1507 la prêtrise. En 1508, il fut nommé professeur de philosophie d'abord, puis de théologie dans l'université de Wittemberg, et il commença à prêcher, après une longue résistance toutefois. Il fit un peu plus tard le voyage de Rome pour les affaires de son ordre, visita la ville sainte (c'est ainsi qu'il l'appelait) avec une religieuse émotion, s'agenouilla comme un enfant humblement soumis de l'Église au tombeau de saint Pierre, et revint à Wittemberg. Mais il y rapportait un secret mécontentement qui ne cherchait, pour éclater, qu'une occasion. Il avait même déjà émis des propositions qui le montrent bien ébranlé dans sa foi.

Alors furent publiées en Allemagne les indulgences dont nous avons parlé au chapitre précédent. C'était le prince électeur Al-

bert, archevêque de Mayence et de Magdebourg, qui devait présider à cette publication, et il en chargea les Dominicains. Luther, homme remarquable, mais esprit superbe et hautain, ne put voir sans colère la préférence donnée aux Dominicains sur l'ordre dont il était membre, et le désir de la vengeance fut, selon toute probabilité, le mobile de sa rébellion contre l'Église. Il commença par déclamer contre ce qu'il appelait l'abus des indulgences, dans un livre de quatre-vingt-quinze thèses, qu'il fit afficher publiquement à Wittemberg la veille de la fête de Tous les Saints. Bientôt il attaqua les indulgences elles-mêmes, puis la doctrine catholique sur le péché originel, sur la justification, sur les sacrements.

Le pape Léon X, pressentant les suites funestes qu'entraînerait cette dispute, appela Luther à Rome. Si le novateur, obéissant à la voix du chef de l'Église, fût venu s'expliquer en présence du sage et généreux Pontife, peut-être eût-il reconnu son erreur; peut-être eût-il été frappé de la majesté empreinte sur le front auguste du vicaire de Jésus-Christ, comme il en avait été touché lorsque, religieux soumis, il était venu pour la première fois dans la capitale du monde chrétien. Mais il s'excusa de passer les monts, en prétextant les frais du voyage. Léon X consentit encore à ce que la cause fût jugée en Allemagne. Ce fut le cardinal Cajetan que le Pape nomma son légat à cet effet, et il se rendit à Augsbourg, où Luther se trouva en même temps. Après plusieurs conférences, le mal, loin de s'arrêter, ne fit que s'accroître. Luther écrivit contre le purgatoire, le libre arbitre, les indulgences, la confession auriculaire, la primauté du Pape, les vœux monastiques, la communion sous une seule espèce, les pèlerinages.

Le Pape, pour opposer une digue à ce torrent d'erreurs, anathématisa tous les écrits de Luther, dans une bulle du 20 juin 1520. Mais le rebelle n'en devint que plus furieux, et appela du Pape au futur concile. La même année, Mélancthon se joignit à lui, tandis que le fougueux Carlostadt, chanoine et archidiacre de Wittemberg, commençait aussi ses déclamations furibondes contre l'Église catholique et le Saint-Siége.

Le Pape attendit deux ans. Dans l'intervalle, des conférences se tinrent à Leipsick. Le docteur Jean Eck disputa avec Carlostadt et avec Luther; mais il ne put rien gagner sur des esprits superbes décidés à ne pas se soumettre.

Vers la même époque, Zwingle, curé de Zurich en Suisse, se mit pareillement à dogmatiser. Léon X avait envoyé un Cordelier milanais pour prêcher les indulgences dans cette ville. Zwingle, orgueilleux et vain comme le moine de Wittemberg, en conçut de l'ombrage. Comme lui, il commença à déclamer avec fureur contre l'abus des indulgences. Mais il ne s'en tint pas là; il attaqua l'autorité du Pape, le sacrement de pénitence, le mérite de la foi, le péché originel, l'effet des bonnes œuvres, l'invocation des saints, la messe, les lois ecclésiastiques, les vœux, le célibat des prêtres, l'abstinence des viandes.

L'an 1520, Léon X, désespérant de ramener Luther par des voies de douceur, résolut enfin d'employer les moyens de rigueur. Il nomma une congrégation pour examiner et qualifier les erreurs de l'hérésiarque, et lança lui-même la bulle qui commence par ces paroles, tirées du psaume 73: « Levez-vous, mon Dieu, défendez votre cause; souvenez-vous des injures qu'on vous a faites, de celles que vous avez reçues de l'insensé pendant tout le jour, et n'oubliez pas les blasphèmes de vos ennemis. Rendez-vous favorable à nos prières, parce que des renards ravagent votre vigne, dont vous êtes le pressoir. »

Après ces paroles et l'invocation des saints apôtres Pierre et Paul, le Pontife procède à la condamnation des erreurs luthériennes, qui sont divisés en quarante-un articles. Chacun de ces articles est qualifié séparément; les ouvrages de Luther sont condamnés au feu et sa personne citée à Rome pour la dernière fois.

A cette nouvelle, l'hérésiarque ne garde plus de mesure. Jusqu'alors il a reconnu le Pape pour chef de l'Église; maintenant il le renie pour tel, et nous allons voir comment il le traite. Dans son livre *De la Captivité de Babylone*, publié dès la notification de la bulle, il se repent de sa modération passée et de son excessive douceur sur le chapitre des indulgences, lesquelles il aurait anathématisées tout d'abord, s'il n'eût été encore esclave des superstitions romaines. « Je ne rejetais pas alors les indulgences, dit-il, mais j'ai connu depuis qu'elles ne devaient leur origine qu'à l'avarice des Pontifes et à la flatterie des courtisans. Alors je me contentais de dire que la papauté n'était pas de droit divin, aujourd'hui j'assure que c'est le royaume de Babylone; je reconnaissais sept sacrements, je n'en veux plus que deux; je me bornais à désirer la commu-

nion sous les deux espèces, et je soutiens à présent qu'elle est de précepte divin. »

Après un tel aveu, Luther sentit bien qu'il n'avait plus rien à ménager, et qu'il devait agir vivement pour fortifier de telle sorte son parti, qu'on n'osât pas le sacrifier dans la diète qui se préparait à Worms. Il s'empressa donc de rédiger en langue populaire un écrit dans lequel il rassembla tout ce que la haine et la passion purent lui suggérer sur l'avarice prétendue des Papes, sur leur ambition, sur leurs mœurs corrompues, sur l'orgueil avec lequel ils affectent de porter une triple couronne, sans doute pour marquer leur prééminence sur toutes les têtes couronnées. Il propose dans ce libelle plusieurs réformes, comme de retrancher les officiers du Pape, d'abolir les annates, d'ôter à la cour de Rome la confirmation des évêques élus, de ne plus demander le pallium pour les archevêques, de détruire la daterie, qu'il traite de brigandage. Puis, pour user de représailles envers le Pape, qui avait condamné ses ouvrages au feu, le violent réformateur fait brûler publiquement à Wittemberg la bulle de Léon X, avec les décrétales des autres pontifes.

L'année suivante, 1521, le Pape rendit une nouvelle bulle contre Luther et ses sectateurs; mais cet homme en était venu à se jouer de toutes les censures qui le flétrissaient. Il appréhendait bien plus les résolutions qu'on pourrait prendre contre sa personne à la diète qui devait s'ouvrir bientôt. Il y fut mandé. Muni d'un sauf-conduit de l'empereur, il s'y rendit. On l'obligea de s'expliquer en présence du prince et dans des audiences particulières. On le convainquit, mais on ne put le ramener. Il persista dans sa rébellion. Enfin il fut congédié avec l'injonction de se rendre dans vingt et un jours à Wittemberg. Il partit donc de Worms le 26 avril, en la compagnie de l'exempt Sthurmius, qui l'avait conduit à la diète. Il s'arrêta à Fribourg, d'où il écrivit à l'empereur pour se disculper de l'obstination dont on l'accusait, et ce fut Sthurmius qui porta la lettre. Luther ne fut pas fâché de le voir partir, car il savait ce qui devait arriver.

Il venait de sortir d'Eisenach, le 3 mai, et traversait la forêt qui est sur le chemin de Wittemberg, lorsque deux cavaliers masqués, apostés par Frédéric, électeur de Saxe, l'enlevèrent et le conduisirent au château de Warzbourg, situé sur une montagne escarpée, dans un pays désert de la Saxe, auprès

d'Altstadt. Luther y demeura neuf mois, sans que personne soupçonnât sa résidence. On prétend même que l'électeur n'avait pas voulu la connaître, afin de pouvoir protester de son ignorance à l'empereur et au Pape; mais ceci paraît invraisemblable. Quoi qu'il en soit, Luther n'y demeura pas oisif, lançant de là ses pamphlets contre quiconque osait l'attaquer. C'est dans cette solitude qu'il eut connaissance de l'édit impérial promulgué contre lui, dans lequel défense était faite à qui que ce fût de lui donner asile, sous peine de confiscation des biens pour les particuliers, et du ban de l'empire pour les princes et les seigneurs.

CHAPITRE LXV.

—

Henri VIII. — Adrien VI et Clément VII, papes. — Mariage de Luther. — Les Anabaptistes. — Zwingle. — Guerre des paysans.

Vers ce même temps, Henri VIII offrit à l'Europe un spectacle assez extraordinaire. Au milieu des soins de la royauté, il écrivit un livre contre le novateur saxon. Son ouvrage est un traité sur les sept sacrements, et il y blâme durement Luther de sa rébellion contre l'Église, et de sa désobéissance au Pape. Il fit présenter son livre à Léon X, et le Pape, dans une congrégation de cardinaux assemblés à ce sujet, lui donna le titre de défenseur de la foi, qu'on est surpris de voir conservé par ses successeurs.

Luther n'eut pas plus tôt connaissance de cet écrit, qu'il s'emporta de la manière la plus violente contre le roi. Dans une réponse qu'il lui fit de sa retraite, il lui adresse des injures atroces, des démentis outrageants, en un style et en un langage qui font rougir. Aussi fut-il universellement blâmé de ces emportements inouïs; Erasme en écrivit même une lettre de plaintes à Melancthon, le plus illustre des disciples de Luther.

Ce libelle fut suivi d'une foule d'autres, entre lesquels il ne faut pas oublier la fameuse conférence du moine avec le diable sur le chapitre des messes privées. « Une fois dit-il, vers l'heure de minuit, il m'est arrivé de me réveiller en sursaut, et alors Satan commença à entrer en dispute avec moi. — Écoute Lu-

ther, me dit-il, docteur très savant, tu sais qu'il y a près de quinze ans que tu célèbres presque tous les jours des messes privées : que penserais-tu si tu savais que ces messes privées sont une idolâtrie qui fait horreur? A quoi je répondis : — Je suis prêtre, j'ai reçu l'onction d'un évêque ; j'ai fait toutes choses par ordre et par obéissance. — Ce que tu dis est vrai, repartit le démon; mais les Turcs et les païens font de même toutes choses dans leurs temples par obéissance : et que serait-ce si ton ordination et ta consécration étaient fausses, et que tu fusses dans le même état que les prêtres des Turcs et des Samaritains, qui sont de faux prêtres et qui rendent un faux culte ? Quand tu as dit la messe privée, tu as usé seul du sacrement. Est-ce là l'institution de Jésus-Christ? Pourquoi ne dis-tu pas aussi qu'une personne peut se baptiser elle-même? Pourquoi n'y aurait-il pas mariage, si un homme s'épousait lui-même? » —Ainsi raisonna le diable ; et Luther, *docteur très savant,* fut tellement touché de ces puissants motifs, qu'humble et soumis il demanda pardon à son maître, avoua qu'il méritait la mort et la damnation, et s'empressa d'envoyer sa relation à Wittemberg, où l'université convoquée statua qu'il fallait abolir les messes privées.

Le règne de Léon X venait de finir, ce pontife étant mort le 1er décembre 1521. Ceux qui lui ont reproché son goût pour le luxe et la magnificence ont oublié que c'est à ce goût noble et grand que sont dues tant de belles choses qu'il a faites.

Le cardinal Adrien-Florent Boyens, né à Utrecht, d'une humble condition, lui succéda, sous le nom d'Adrien VI. Mais la mort ne lui laissa pas le temps de réaliser les plans sages de réforme et de pacification qu'il avait conçus. Il ne tint le Saint-Siége que vingt mois et cinq jours, pendant lesquels il témoigna sa reconnaissance à l'empereur Charles-Quint pour le zèle avec lequel il soutenait les intérêts de la foi contre les hérétiques, en lui accordant plusieurs grâces, telles que l'administration perpétuelle des grandes maîtrises des ordres militaires, le droit de présentation aux évêchés d'Espagne, et la remise du tribut de 8,000 onces d'or qu'il devait au Saint-Siége à cause du royaume de Naples, dont il était en possession depuis le 8 juin 1520.

Adrien VI mourut le 24 septembre 1523.

Luther, cependant, s'ennuyait dans sa retraite. Contre la

défense de l'électeur de Saxe, il en sortit et vint à Wittemberg. Il y trouva que Carlostadt avait profité de son absence pour tâcher de devenir le chef du parti. Il en fut vivement piqué ; il se plaignit que l'ex-archidiacre eût fait de si grands changements en si peu de temps, comme d'enlever les images, de rétablir la communion sous les deux espèces, et surtout d'avoir attaqué la présence réelle. Luther prit aussitôt la parole, et, à propos de Carlostadt et des autres : « Je les défendrais aisément devant le Pape, dit-il; mais je ne sais comment les justifier devant le diable.... »

Le réformateur n'approuva Carlostadt qu'en ce qu'il s'était marié. C'est le premier ecclésiastique en Allemagne qui ait publiquement donné ce scandale.

Adrien VI avait eu pour successeur le cardinal Julien de Médicis, parent de Léon X, consacré le 25 novembre 1523 sous le nom de Clément VII.

En 1524, les princes d'Allemagne ayant ouvert une diète à Nuremberg relative aux discussions des novateurs, le Pape y envoya son légat Campeggio, qui fit tous ses efforts pour extirper l'erreur ; mais elle avait jeté déjà de trop profondes racines. Cependant on réitéra la sentence de bannissement contre Luther et ses adhérents, quoi que pût dire Frédéric électeur de Saxe, qui s'était déclaré hautement protecteur de l'hérésiarque. Cette même année Frédéric eut à Juterbrock une conférence avec les ducs de Brunswick et les princes d'Anhalt, tous partisans de Luther. On peut regarder cette conférence comme le commencement de la ligue des Luthériens.

Pendant ces débats, Luther (décembre 1524) avait publiquement déposé la robe monacale, et six mois après (13 juin 1525) il se maria avec l'ambitieuse Catherine de Bora, religieuse du couvent de Nimptschen, qu'il avait fait enlever, et amener à Wittemberg.

Mélancthon lui-même ne put s'empêcher de marquer l'étonnement et l'inquiétude que lui inspirait cette conduite inouie de Luther. « On a cru, écrivait Érasme à ce sujet, que l'entreprise de Martin était une tragédie ; je n'y vois, moi, qu'une comédie, car tout se termine ici, comme toujours, par le mariage. »

Quelques années après, Luther devait donner au monde un spectacle peut-être plus étrange encore. Philippe, landgrave

de Hesse, le second protecteur du luthéranisme, voulut, du vivant de son épouse, Christine de Saxe, prendre une autre femme. Il s'adressa, dans ce but, à Luther. Le chef de la réforme assemble ses docteurs à Wittemberg (1539), prend leur avis, et, en vertu des idées nouvelles appelées à régénérer le monde, donne à Philippe la permission d'avoir deux femmes en même temps.

L'exemple du désordre, de la rébellion, du mépris de toute autorité, avait été donné. Il eut des suites terribles. L'Allemagne vit éclore successivement une infinité de sectes, toutes ennemies les unes des autres, toutes se déchirant réciproquement. La première fut celle des Anabaptistes, ainsi nommés parce qu'ils rebaptisaient tous ceux qui avaient été baptisés dans l'enfance et avant l'âge de discrétion. Thomas Muncer et Nicolas Storck en furent les auteurs. Luther les fit chasser de Wittemberg. On ne sait trop ce que devint Storck. Muncer se rendit à Alstadt en Thuringe, et s'y fit un grand nombre de partisans. L'électeur de Saxe, souverain de cette ville, l'en fit encore expulser. Alors il parcourut toute l'Allemagne, propageant partout son fanatisme, prêchant le mépris des magistrats et des seigneurs, attroupant les paysans, qu'il excitait à la révolte.

Cette même année (1525) le sénat de Zurich, pour terminer les disputes qui depuis quelque temps agitaient la ville par suite des prédications de Zwingle, voulut qu'on examinât laquelle des deux doctrines était la meilleure, ou celle de ce novateur, ou celle des catholiques, vivement défendue par l'évêque de Constance. La doctrine de Zwingle l'emporta, et les anciens statuèrent qu'elle serait seule reçue dans tout le canton. Les catholiques ayant protesté hautement contre l'édit du sénat, cette protestation amena de nouvelles conférences, à la suite desquelles parut une autre ordonnance, qui défendait aux prêtres et aux religieux de faire des processions publiques, de porter le saint Sacrement dans les rues, de l'exposer même dans les églises pour y être adoré. Les reliques des saints disparurent, on proscrivit les orgues, on défendit de sonner les cloches : on tua le culte extérieur.

Luther et Carlostadt, en inimitié ouverte depuis le retour du premier à Wittemberg après sa captivité à Warzbourg, en vinrent bientôt à une rupture publique. Ils buvaient un jour en-

semble dans un cabaret de la ville : Carlostadt, échauffé par le vin, menaça Luther d'écrire contre lui. Le théologien fougueux accepta le défi, et donna un écu d'or à son adversaire, le priant de le garder s'il tenait sa promesse. Carlostadt prit l'écu et toucha dans la main de Luther. Celui-ci vida d'un trait un énorme verre de bière, à la santé de Carlostadt et du chef-d'œuvre qu'il allait enfanter. L'autre ne recula pas; il vida un pareil verre, pour témoigner de sa résolution. Alors ils se séparèrent; mais leur adieu fut loin d'être évangélique : Adieu! puissé-je te voir sur la roue, dit Carlostadt à Luther. Adieu! répliqua Luther, puisses-tu te rompre le cou avant que de sortir de la ville. — Telle était l'aménité des réformateurs.

Pendant ce temps-là, les paysans soulevés par Muncer exerçaient dans les provinces allemandes les plus affreux ravages. Ils avaient publié un manifeste contenant douze articles, et tendant à renverser l'ordre établi de temps immémorial. Ces rebelles s'assemblèrent au nombre d'environ quarante mille. Tous n'étaient pas Anabaptistes : une bonne partie n'en voulait qu'aux lois et aux magistrats; d'autres prétendaient qu'on les déchargeât de tout tribut ou impôt. Quoi qu'il en soit, ils se divisèrent en trois corps, et s'avancèrent chacun de leur côté en dévastant les provinces qu'ils traversaient. Ce fut à Lippen, près d'Ulm, qu'ils se rencontrèrent avec les princes. Ils ne purent soutenir le choc des troupes disciplinées et aguerries, et ils furent contraints de céder. Une seconde bataille fut plus décisive encore. Muncer et Pfeiffer, leurs chefs, furent arrêtés, et on leur trancha la tête à Mulhouse. Jean de Leyde, qui se fit ensuite roi des Anabaptistes de Munster, périt comme eux, en 1535. Mais ce qui resta du parti ne cessa de s'agiter, jusqu'au moment, où, traqués comme des bêtes fauves, poursuivis partout, et réduits à un petit nombre, ils finirent par déposer les armes et se rendre.

CHAPITRE LXVI.

—

Progrès du luthéranisme. — Les capucins. — Diètes de Spire, d'Augsbourg et de Nuremberg.

Il est dans la nature du mal de se propager avec une déplorable facilité. Ainsi en fut-il du luthéranisme. Il n'y avait que quelques années qu'il avait pris naissance, et déjà son poison avait infecté une grande partie de l'Europe septentrionale. De la haute Saxe, il s'était étendu dans les duchés de Lunebourg, de Brunswick, de Mecklembourg et de Poméranie; dans les archevêchés de Magdebourg et de Brême, dans les villes de Weimar et de Rostock, et tout le long de la mer Baltique.

Il passa même dans la Livonie et dans la Prusse, où le grand-maître de l'ordre Teutonique, Albert de Brandebourg, se fit luthérien.

Albert était vassal du roi de Pologne. Il résolut de se rendre indépendant. En 1522, il partit pour l'Allemagne, espérant y trouver les secours nécessaires à la réalisation de son projet. Il ne réussit pas dans sa demande; mais, en revanche, il entendit Osiander et les autres réformés, goûta les nouvelles doctrines, et reçut dans cette disposition d'esprit, de Luther et de Mélancthon, le conseil d'abolir ce qu'ils appelaient la folle et absurde règle de l'ordre, de se marier et de régulariser ses États. Ce conseil fut suivi. Le prince demanda des prédicateurs protestants, et fit installer, dès cette année même (1522), à Kœnigsberg, Jean Brissmann et Pierre Amandus, tous deux luthériens.

En 1525, il réussit à conclure avec Sigismond, roi de Pologne, un traité de paix qui lui assurait l'hérédité de la partie orientale inférieure de la Prusse, sous la suzeraineté du monarque. Puis, l'année suivante, il publia sa renonciation à l'ordre Teutonique, se maria malgré ses vœux, adopta plus tard la confession d'Augsbourg, et, pour avoir une pépinière luthérienne, fonda à Kœnigsberg un gymnase, qui devint ensuite université. A sa mort, le luthéranisme avait déjà pris de profondes racines en Prusse.

Le pape Clément VII s'efforçait vainement d'arrêter le progrès du mal.

En 1527, il eut encore la douleur de voir Rome pillée par les Allemands. Il s'était uni, contre Charles-Quint, à une ligue formée par les rois de France et d'Angleterre, pour empêcher l'empereur d'occuper le duché de Milan. Sur son refus de laisser l'armée du connétable de Bourbon (qui avait quitté son roi François Ier, pour servir Charles-Quint), traverser l'État pontifical, Rome, prise d'assaut, fut saccagée pendant deux mois entiers par les soldats de Bourbon, la plupart luthériens. Ces sacriléges, s'étant même emparé des ornements du Pape et de ceux des cardinaux, s'en revêtirent, s'assemblèrent dans le conclave, et, après avoir déposé Clément VII, mirent à sa place l'hérésiarque Luther. Le Pape, refugié au château Saint-Ange, ne put en sortir que six mois après.

C'est vers ce temps qu'il confirma la réforme des Capucins établie par Matteo de Baschi : Matteo rappelait les Franciscains à leur mission de combattre, par une abnégation complète, l'amour des richesses et l'esprit mondain des couvents dégénérés, et de servir le clergé des paroisses en le secondant dans le soin des âmes. Le dévouement et l'intrépidité avec lesquels ils secoururent les malades durant une peste qui vint alors désoler l'Italie, rendirent les Capucins populaires et facilitèrent leur rapide extension dans beaucoup de contrées.

Cependant les désordres fruits des nouveautés impies de Luther, continuaient à désoler l'Allemagne.

Une diète avait été convoquée à Spire pour l'année 1529. Elle se tint en effet, mais elle fut sans résultat décisif. On arrêta seulement que « les États qui jusqu'à ce moment avaient gardé l'édit de Worms le garderaient à l'avenir ; que les autres s'en tiendraient aux doctrines nouvelles, qu'on ne pouvait abroger jusqu'au concile général. On statua aussi qu'on s'abstiendrait de prêcher publiquement contre le Sacrement de l'autel, qu'on n'abolirait point la messe, et que, dans les lieux où elle serait abolie, on n'empêcherait personne de la dire ou de l'entendre en particulier. » Ce décret, plus que modéré, déplut néanmoins aux luthériens, qui deux jours après protestèrent par écrit. C'est de là que leur est venu le nom de *protestants*.

Alors l'empereur, que fatiguaient depuis longtemps ces scan-

daleux débats, annonça qu'une nouvelle diète se tiendrait l'année suivante à Augsbourg, et supplia les princes de se concerter avec lui pour le rétablissement de la paix. Elle s'ouvrit au mois de juin. Charles-Quint avait demandé que les princes protestants lui remissent un écrit renfermant le symbole de leur croyance et les abus qu'ils prétendaient rejeter. Mélanchton fut chargé de ce travail, et rédigea l'écrit connu plus tard sous le nom de confession d'Augsbourg. Luther y adhéra complètement. « Le travail de Philippe, écrivait-il, me convient assez, et je n'y vois rien à changer ni à améliorer. » Cette pièce, outre une préface, renfermait deux parties, l'une exposant le dogme protestant, l'autre les abus à réformer. Du reste, elle résumait fidèlement la doctrine du maître. Elle fut rejetée, et l'empereur, après avoir manifesté le désir de voir les princes luthériens renoncer à toute division et rentrer dans le sein de l'Église, leur déclara qu'en cas d'opposition de leur part, il se verrait obligé d'agir en conscience comme protecteur de l'Église.

Toutefois, les conférences et les négociations continuèrent. Luther n'en était pas content. Retiré à Cobourg, et toujours prêt à donner un conseil dans les points importants : « Il ne me convient nullement, écrivait-il avec colère à Mélanchton, qu'on prétende traiter de l'unité dans la doctrine, quand elle est tout-à-fait impossible, à moins que le Pape ne veuille déposer tout son attirail de papauté. L'affaire se perdra dans ces tiraillements continuels et ces concessions sans fin. Les rusés catholiques nous ont ici tendu un piége dont il faut nous tirer. »

Pendant ces pourparlers, Mélanchton avait terminé son apologie de la confession d'Augsbourg, comme réfutation de la réfutation catholique. On la rejeta, de même qu'on avait rejeté l'exposé qu'elle défendait. Enfin l'empereur déclara que les protestants ayant été réfutés par des principes certains, tirés des saintes Écritures, ils auraient à réfléchir sur le parti à prendre jusqu'au 15 avril de l'année suivante. Bientôt après parut un autre décret de la diète, où le monarque annonçait positivement qu'il se considérait comme obligé de défendre l'ancienne foi catholique, et les princes promirent de l'aider de tout leur concours,

Mais les progrès des Turcs ayant réduit l'empereur à recou-

rir aux protestants mêmes pour repousser l'ennemi commun de la chrétienté, il en résulta que les dernières décisions de la diète restèrent sans effet. Une nouvelle conférence, tenue à Nuremberg (1532), statua que jusqu'au concile général, qui se réunirait au plus tôt, tout resterait dans le même état, et qu'on ne poursuivrait personne à raison de sa croyance.

CHAPITRE LXVII.

Schisme d'Angleterre. — Paul III, pape. — Calvin.

Les dernières années du pontificat de Clément VII furent affligées par la rupture scandaleuse de l'Angleterre avec Rome et le Saint-Siége.

Henri VIII, dont nous avons cité le traité contre Luther, après dix-sept ans d'une union fortunée avec son épouse Catherine d'Aragon, eut tout-à-coup de prétendus scrupules sur la légitimité de cette union. Anne de Boleyn, dame d'honneur de la reine, l'avait séduit. Dans le dessein de l'épouser, il fit instance auprès du Pape pour obtenir la dissolution de son mariage. Clément VII ne put accéder à cette injuste demande et supplia le roi de renoncer à son projet. Mais Henri s'irrite de ce refus. Il se sépare de Catherine d'Aragon et épouse clandestinement Anne de Boleyn. Cette union coupable fut approuvée par le servile archevêque de Cantorbéry, Thomas Cranmer. La rupture avec Rome est bientôt décidée. En quelques jours l'autorité du Pape est abolie en Angleterre, le luthéranisme intronisé dans le royaume avec certaines modifications, et, chose qui ne s'était jamais vue, le monarque déclaré chef suprême de l'Eglise nouvelle, source de toute juridiction spirituelle, pontificale et épiscopale.

Clément employa en vain les prières, les exhortations, les menaces; il ne put retenir le prince aveuglé. Alors il fulmina contre lui une sentence d'excommunication devenue nécessaire, au jugement même de Voltaire (23 mars 1534). Mais remarquons que cette sentence ne fut rendue qu'après la consomma-

tion du schisme, et qu'ainsi tombent les reproches de précipitation que des auteurs mal instruits des faits ont adressés à la mémoire de Clément VII.

Une fois entré dans la voie des excès, Henri ne s'arrête plus. On sait toutes les abominations de ce monstre d'incontinence et de barbarie, qui eut, dans l'espace de six ans, six femmes, dont deux périrent par ses ordres sur l'échafaud ; qui fit exécuter deux cardinaux, deux archevêques, dix-huit évêques, treize abbés, cinq cents prieurs et moines, trente-huit docteurs, douze ducs et comtes, cent soixante-quatre gentilshommes, cent vingt-quatre bourgeois, cent dix femmes; qui pilla tous les biens de l'Eglise et introduisit ainsi dans le royaume d'Angleterre le hideux paupérisme qui le dévore.

Le pape Clément VII ne survécut que quelques mois au schisme de Henri VIII. Il était âgé de cinquante-six ans seulement, quand il acheva les dix ans dix mois et six jours de son pénible pontificat (26 septembre 1534).

Alexandre Farnèse, Romain, cardinal du titre de Saint-Côme et de Saint-Damien, lui succéda, sous le nom de Paul III (7 novembre 1534). La réunion d'un concile général à l'effet d'arrêter les progrès du luthéranisme et de travailler à la véritable réforme, fut le but constant de ses efforts.

A cette époque, on vit paraître sur les rangs des novateurs Jean Calvin, le plus fameux d'entre eux après Luther.

Il était né à Noyon. Il fit ses humanités à Paris, et vint ensuite étudier le droit à Orléans et à Bourges, dont les écoles étaient alors célèbres. Il puisa dans les leçons d'un docteur de cette dernière ville le goût du luthéranisme. François I[er] prenait des mesures peu habiles pour arrêter la contagion du mal. Calvin quitta la France pour se fixer à Bâle, où il publia son ouvrage de l'Institution chrétienne, qui est comme le résumé de toute sa doctrine.

Ce livre est divisé en quatre parties: dans la première, l'auteur traite de Dieu, créateur et conservateur de tous les êtres; dans la seconde, il expose ses idées sur Jésus-Christ, rédempteur du genre humain, fondateur et législateur de la seule religion divine; le Saint-Esprit, sanctificateur des âmes, qu'il éclaire et purifie par la grâce, est le sujet de la troisième partie; et dans la dernière, il s'occupe de l'Église, où s'enseigne et se perpétue la foi véritable.

Calvin remonte d'abord jusqu'à la vérité première, l'existence de Dieu, et reconnaît qu'une révélation fut accordée dans le temps au genre humain, révélation jadis consignée dans les livres saints. Mais comment s'assurer si ces livres renferment encore la révélation divine, et si dans le cours des siècles elle ne s'est point altérée? Comment distinguer les livres apocryphes des livres canoniques? Par l'autorité infaillible de l'Eglise, répondent les catholiques. — Non, dit Calvin, cette autorité peut se tromper; le seul fondement de certitude sur cette question, c'est le témoignage intérieur de l'Esprit-Saint parlant au cœur de l'homme. L'Écriture sainte est notre seule règle de foi. L'Écriture sainte défendant de représenter Dieu sous des formes sensibles, les catholiques sont tombés dans l'idolâtrie en admettant le culte des images. Toutes les créatures sont sous la main de la Providence, et Dieu opère tout en elles dans l'ordre moral comme dans l'ordre physique. Donc nos déterminations ne sont pas libres, donc nos vertus et nos crimes sont également l'ouvrage de Dieu. — Ce dogme fondamental du calvinisme se trouve développé plus au long dans la seconde partie des Institutions chrétiennes.

Comment l'homme parvient-il à la connaissance de Jésus-Christ, rédempteur? C'est la question que Calvin se pose au commencement de cette seconde partie. Il recherche donc quel était l'état primitif de l'homme, comment il en est déchu, et quelles sont les forces actuelles de son âme. Du péché d'Adam, il conclut à la domination exclusive et impérieuse de la concupiscence dans l'homme. D'après cela l'homme n'est pas libre; il est tout-à-fait impuissant pour le bien. Celui qui parvient à la connaissance de Jésus-Christ n'obtient cette faveur que parce que Dieu l'a prédestiné de toute éternité et nécessairement au bien. Les mérites de Jésus-Christ nous sont imputés par la foi.

Calvin développe en troisième lieu sa théorie de la justification. L'Écriture nous apprend qu'on ne peut participer aux mérites de Jésus-Christ, si l'on n'est uni à lui comme les membres sont unis au corps. On s'unit au Rédempteur par la foi que nous inspire le Saint-Esprit, et c'est cette foi, don gratuit du Ciel, imprimée dans nos âmes d'une manière ineffaçable, qui justifie l'homme et le rend agréable à Dieu. Mais que faut-il entendre par la foi? Ce n'est pas seulement l'assen-

timent de notre esprit aux vérités révélées; c'est, d'après Calvin, une connaissance certaine de la bienveillance de Dieu à notre égard, fondée sur les promesses infaillibles de Jésus-Christ.

Cette foi ne peut se perdre, parce que les opérations du Saint-Esprit ne sont pas passagères ni variables, mais stables et permanentes.

Elle est jointe à la notion et à l'emploi des moyens par lesquels Dieu doit sauver les hommes. Le principal de ces moyens, c'est la pénitence, et la pénitence est inséparable de la foi justifiante. Que faut-il entendre par la pénitence ? Rien autre chose que la conversion du cœur, fondée sur la crainte des justes jugements de Dieu. Dès lors plus de confession, plus de contrition, plus de satisfaction. Si la satisfaction est inutile, il faut supprimer les indulgences et le purgatoire, et c'est ce que fait Calvin.

Après cette théorie de la foi justifiante, le réformateur donne à ses adeptes quelques principes d'ascétisme et de spiritualité. En traitant de la liberté chrétienne, il note trois avantages qu'elle présente : le premier, c'est qu'elle nous affranchit du joug de la loi et des cérémonies; le second, qu'elle nous fait observer la loi non pour elle-même, mais pour Dieu; le troisième, qu'elle nous permet d'user à notre gré des choses indifférentes, et conséquemment nous élève au-dessus des observances de l'Église, telles que le jeûne et l'abstinence.

Calvin termine par une explication de la gratuité de la foi qui n'est autre chose que la doctrine du prédestinatianisme rajeunie. Tous les hommes n'ont pas la foi, et pour quelle cause ? C'est que cette foi est un don gratuit de Dieu; le Seigneur l'accorde ou la refuse, comme il lui plaît. Il a voulu qu'il y eût des réprouvés et des bienheureux, et il a marqué de toute éternité les uns et les autres, antérieurement à la prévision des péchés et de l'impénitence des réprouvés, comme à la sainteté des bienheureux. Doctrine désespérante, basée sur quelques textes mal compris de l'Ecriture.

La quatrième partie de l'Institution de Calvin a pour titre : Des moyens extérieurs par lesquels Dieu nous fait entrer et nous conserve dans la société de Jésus-Christ. Cette société, c'est l'Église. La véritable Église a trois caractères bien distincts qui la font reconnaître entre toutes les autres : la légiti-

mité du ministère, l'administration des seuls sacrements qui sont d'institution divine, et la prédication de la plus pure parole de Dieu. L'Église romaine, dit Calvin, a perdu ces marques distinctives, elle n'est plus la véritable Église; on a donc pu, on a donc dû même s'en séparer.

Il est dans la doctrine du salut des vérités premières et des vérités secondaires. Dans le cas où l'Église errerait sur ces dernières, on ne pourrait licitement se séparer d'elle ; on le pourrait, et même on le devrait, si elle venait à errer sur les autres. C'est là l'origine de la fameuse distinction des articles fondamentaux et des articles non fondamentaux.

L'Église doit avoir des ministres; mais le choix de ces ministres appartient à la société générale des fidèles, qui les institue, les délègue, leur donne un pouvoir dont ils ne peuvent exercer qu'en son nom les fonctions saintes; elle a pour règle et pour limites les Écritures. Les décisions des conciles ne sont rien, leur infaillibilité est illusoire.

Comme la foi seule justifie, les sacrements ne sont utiles qu'en ce qu'ils servent à faire naître et croître la foi dans les cœurs. Ce sont, d'après la définition calviniste, des symboles extérieurs par lesquels Dieu imprime en nos consciences les promesses de sa bienveillance envers nous, pour soutenir notre foi, et par lesquels nous rendons en présence des anges et des hommes témoignage de notre piété envers Dieu. Ainsi les sacrements ne sont de la part de Dieu et de la nôtre qu'une démonstration d'amitié réciproque.

Il y a deux sacrements seulement : le baptême et la cène. Et toutefois, ce ne sont à bien prendre que des signes; même la cène n'est admissible que comme communion. On doit la rejeter comme sacrifice. Car la messe est un sacrilége et une idolâtrie. Le seul sacrifice chrétien est celui de la croix, qui retrace la cène et dont il nous applique indirectement les mérites. Tout le reste doit son origine à l'ignorance et à la superstition.—

Ce qui caractérise surtout la réforme calviniste, c'est la nudité de son culte et l'absence presque entière de toute cérémonie extérieure. Le réformateur abolit les autels, les croix, les images, les vêtements sacerdotaux, les encensements, les bénédictions, en un mot tous les signes sensibles propres à nourrir la piété.

Le bruit de son nom fit appeler Calvin à Genève, la ville des erreurs; Genève, qui de tout temps fut le réceptacle impur des perturbateurs de l'ordre religieux ou social. Mais il en fut chassé presque aussitôt pour ses violences. Il y revint en 1541, et dès lors il y prit un empire qu'il eut l'adresse de conserver jusqu'à sa mort.

Etrange aveuglement de l'esprit humain, quand il s'est une fois égaré de sa voie! Personne ne déclama comme Calvin contre l'absolutisme prétendu de l'Église romaine, et personne autant que lui ne se distingua par l'arbitraire et le despotisme. Bolsec, moine apostat, lui prouve que par sa doctrine il fait Dieu l'auteur du péché: il le fait bannir après avoir demandé qu'il soit châtié rudement comme pélagien et séditieux. Castalion attaque de même la doctrine du réformateur: on le chasse de la ville. Ce n'était plus l'inspiration divine ni l'Ecriture qui était la règle de foi parmi les nouveaux chrétiens, c'était la volonté de Calvin. Michel Servet avait nié en France le mystère auguste de la sainte Trinité. Poursuivi, il s'échappe, il arrive à Genève, où il espère trouver un abri sûr. Calvin le fait arrêter; il est jugé, condamné, brûlé vif. Gentilis, Okin, Blandrat, pour avoir soutenu les mêmes opinions, faillirent subir le même sort. Gentilis fut jeté en prison et obligé de signer une rétractation; Okin fut exilé; Blandrat n'échappa à la mort qu'en signant une profession de foi telle qu'on la lui demandait, et en s'évadant furtivement ensuite.

L'ardeur de Calvin pour le mal fut sans limites. Elle ne se borna pas à Genève, elle s'étendit presque sur toutes les contrées de l'Europe. Correspondances, traités particuliers ou généraux, commentaires, écrits polémiques, il mit tout en œuvre pour arriver à ses fins. Son apparence d'austérité faisait illusion; sa réputation de vertu trompait les âmes droites : c'est ce qui explique le succès qu'il obtint, car sa doctrine désespérante, son culte mort et glacé, n'étaient guère de nature à lui gagner par eux-mêmes des partisans. Il mourut à Genève, le 21 mai 1564, à l'âge de 55 ans.

CHAPITRE LXVIII.

La Compagnie de Jésus.

Tandis que l'hérésie arrachait une multitude de chrétiens à la foi véritable, Dieu suscitait, pour consoler et défendre son Église, un nouvel ordre religieux, ayant pour but principal de combattre partout et toujours l'esprit de mensonge, et d'abord le protestantisme. Ignace de Loyola en fut le fondateur.

Espagnol de nation, né, comme l'indique son surnom, à Loyola dans la Biscaye (1491), Ignace parut d'abord à la cour du roi d'Espagne, et ensuite servit dans les camps. Une blessure grave qu'il reçut au siége de Pampelune (1521) l'ayant réduit à garder le lit, il demanda des livres pour se distraire. On lui donna la *Vie des Saints*. Cette lecture le frappa vivement, et il fut pris du désir ardent, comme autrefois saint François d'Assise, de conquérir la gloire du ciel par les souffrances de ce monde. Il résolut, aussitôt qu'il fut guéri, d'embrasser la vie la plus austère, d'entreprendre un pèlerinage à Jérusalem, et d'y travailler à la conversion des infidèles. Il fit en effet le voyage de Palestine, mais, détourné de son premier projet sur les lieux mêmes par le général des Franciscains, et déterminé à revenir en Europe, il conçut l'idée d'un ordre nouveau.

Pour la réaliser, il ne craignit pas de se remettre à l'étude et de fréquenter les écoles publiques avec les enfants. Il acheva ensuite son éducation littéraire dans les universités d'Alcala et de Paris.

Dans cette dernière ville, il parvint à communiquer sa ferveur et à faire embrasser son genre de vie à quelques compagnons d'études, tous pourvus du titre de maîtres-ès-arts et gradués en théologie. Ils lui transmirent à leur tour leurs connaissances, et le mirent à même de recevoir, après une sérieuse épreuve, le grade de docteur (1534). Les principaux d'entre eux étaient : Pierre Lefèvre, de Savoie ; François-Xavier, de Navarre; Jacques Lainez, Alphonse Salmeron, Nicolas Bobadilla,

Espagnols, et Rodriguez, Portugais. Il les réunit dans la chapelle de Montmartre, et tous ensemble ils firent les trois vœux de religion, auxquels ils en ajoutèrent un quatrième, celui de se rendre partout où le Père de la chrétienté voudrait les envoyer.

Ignace, Lefèvre et Lainez firent alors le voyage de Rome et se présentèrent au Souverain-Pontife. Paul III approuva l'ordre naissant, sous le nom de Compagnie de Jésus. Elle ne devait d'abord se composer que de soixante personnes. Mais les premiers résultats de leurs travaux firent bientôt lever cette restriction par le Pape, et ses successeurs lui accordèrent de grands priviléges. L'ordre se propagea rapidement dans toute l'Europe.

Le plus illustre des compagnons de saint Ignace fut saint François-Xavier. Issu d'une famille ancienne, il ne rêvait avant sa conversion que grandeurs et dignités. Ignace sut diriger vers un but céleste ce désir insatiable de renommée. Choisi pour porter l'Évangile dans les Indes orientales, où les Portugais avaient formé de nouveaux établissements, François s'embarqua à Lisbonne, l'an 1541, et aborda après une longue navigation à Goa, capitale de la domination portugaise en ces contrées. L'état déplorable où il y trouva la religion, lui arracha un torrent de larmes. Les chrétiens, corrompus par le luxe, ne respectaient plus aucune loi religieuse, et leur exemple était le plus grand obstacle à la conversion des idolâtres. François, enflammé d'une ardeur toute divine, commença par ramener ses compatriotes égarés, et pour réussir plus sûrement et plus facilement dans cette œuvre de régénération, il donna ses premiers soins à la jeunesse. Il rassemblait les petits enfants de la ville, les attirait à l'église par sa douceur et sa bonté. A l'exemple du divin Sauveur, il les caressait, se plaisait à converser avec eux, se mêlait même à leurs innocentes récréations. Il leur apprit les premiers principes de la religion, le Symbole des Apôtres, les Commandements de Dieu et de l'Église, les vérités fondamentales du christianisme. La ferveur et la piété de ces jeunes enfants édifia toute la ville, et fit sur chacun la plus vive impression. En quelques jours on put remarquer un changement extraordinaire. Ce n'était plus ce dérèglement de mœurs, cette licence effrénée, ce mépris des choses saintes; les pécheurs commencèrent à rougir de leurs dé-

sordres, et vinrent demander à Xavier ses conseils. L'apôtre les recevait avec compassion et charité, les instruisait, les exhortait. Il eut la joie d'en ramener un grand nombre. Il passa ensuite à la côte de la Pescherie, dont les habitants avaient reçu le baptême, mais conservaient néanmoins encore quelque chose de leurs superstitions et de leurs vices d'autrefois. Pour opérer plus de fruits parmi ces peuplades, il étudia la langue malabare, parvint à traduire en cet idiôme le Symbole des Apôtres, le Décalogue, l'Oraison dominicale, enfin tout le Catéchisme. Il apprit de mémoire cette traduction, et il s'en allait dans toutes les bourgades, annonçant Jésus-Christ, prêchant la conversion, confirmant ses paroles par d'éclatants miracles. Il obtint sur les côtes de la Pescherie ce qu'il avait obtenu à Goa. La foi se ranima; la ferveur de cette chrétienté fit d'une nation abandonnée à tous les vices un peuple de saints. Une multitude d'infidèles se convertirent, et le nombre de ceux qui vinrent demander le baptême était si grand, que François, épuisé, ne pouvait presque plus lever les bras. Enhardi par ces premiers succès, il s'avança plus loin dans le pays ; partout sa parole et son zèle frappèrent les populations: les temples des démons tombaient et à leurs places s'élevaient des églises où le vrai Dieu recevait les adorations de fervents néophytes.

L'année suivante l'apôtre des Indes passa dans le royaume de Travancor. En moins d'un mois il y baptisa de sa main jusqu'à trente mille idolâtres. On bâtit dans le pays quarante-cinq églises. C'était une merveille digne du regard et de l'admiration des anges mêmes, que l'empressement avec lequel les infidèles convertis couraient abattre leurs anciens temples, et travaillaient à la construction des nombreux sanctuaires élevés partout à l'honneur du vrai Dieu.

Au milieu de tous ces travaux, des lettres et des députations arrivaient de toutes parts au serviteur de Dieu, pour le supplier de communiquer à d'autres nations le bienfait inestimable qu'il avait prodigué si généreusement aux peuples de Goa, de la Pescherie et de Travancor. Aussi Xavier, dans les lettres qu'il écrivait en Europe, ne cessait-il de demander encore de nouveaux ouvriers pour la vigne du Seigneur. Il eût voulu, dans les transports de son zèle, que tous les docteurs des universités fussent devenus missionnaires, pour conquérir un plus grand nombre d'âmes à Jésus-Christ.

De Travancor, il passa dans l'île de Manat, puis à Cochin, à Méliapour, à Malacca, aux Moluques, à Ternate. Nouveau conquérant, il pénétrait dans des régions où jamais armée n'avait pu pénétrer, et partout il remportait les plus admirables triomphes.

Il serait difficile d'exprimer tout ce qu'il eut à souffrir dans ses différentes missions ; mais il en était amplement dédommagé par les consolations intérieures dont Dieu le favorisait. Il écrivait à saint Ignace : « Les périls auxquels je suis exposé, les travaux que j'entreprends pour les intérêts de Dieu seul, sont pour moi des sources inépuisables de joies spirituelles. Je ne me souviens pas d'avoir jamais goûté tant de délices intérieures, et ces consolations de l'âme sont si pures, si douces, et si continuelles, — qu'elles m'ôtent le sentiment des peines du corps. »

En 1549, Xavier, dont le zèle ne connaissait pas de bornes, s'embarqua pour le Japon, et parvint la même année dans la province de Saxuma. Aidé des secours d'un indigène qu'il avait converti, il fit pour le Japon ce qu'il avait fait pour le Malabar : il traduisit en Japonais le Symbole, les Commandements de Dieu, les principales vérités de la religion. Présenté au roi, il en obtint la permission d'annoncer la foi. Mais les Bonzes, prêtres idolâtres des Japonais, ayant soulevé contre lui la haine et la persécution , il se vit contraint de quitter cette partie de l'empire et vint à Firando, capitale d'un autre petit royaume. Il fut parfaitement accueilli par le prince, qui lui permit de prêcher Jésus-Christ dans tous ses États. Le fruit de ses prédications fut prodigieux ; il y convertit en vingt jours plus d'idolâtres qu'il n'en avait ramené en une année à Saxuma. Alors il laissa dans la ville un missionnaire qui l'avait accompagné, et partit seul pour se rendre à Méaco, capitale de tout le Japon. En y allant, il passa par Amanguchi, capitale d'une autre province. Une effroyable corruption régnait en cette ville, et malgré ses efforts, le saint n'y put rien obtenir. Il n'eut pas plus de succès à Méaco. Les esprits n'étaient pas encore disposés à recevoir la bonne nouvelle du salut. Il repassa donc par Amanguchi, et comme il avait cru reconnaître la première fois que la pauvreté de son extérieur avait contribué pour quelque chose au froid accueil qui lui avait été fait, il crut devoir s'environner alors de quelque appareil. Il se présenta avec un cortége imposant, parvint jusqu'à la cour, offrit des présents au

roi, et obtint la permission de prêcher l'Évangile. Trois mille personnes se convertirent et reçurent le baptême.

D'Amanguchi, Xavier passa dans le royaume de Bongo, dont le prince désirait ardemment le voir. Il trouva là encore de la contradiction dans la personne des Bonzes, qui, par un esprit de calcul et d'intérêt, mettaient des entraves à ses prédications. Mais ses discours touchèrent le peuple, et l'on venait en foule lui demander le baptême. Le roi lui-même fut convaincu de la vérité de la religion, et sans une odieuse passion qui le captivait, il eût embrassé de bon cœur la foi de Jésus-Christ. Plus tard cependant, il se rappela les instructions que Xavier lui avait données, renonça à ses désordres, et fut baptisé.

Les travaux de François allaient obtenir enfin leur récompense. Après deux ans et demi de séjour au Japon, l'ardent missionnaire se sentit pressé du désir d'annoncer aussi Jésus-Christ chez les peuples de la Chine. Bien que l'entrée de ce vaste empire fût sévèrement interdite à tout étranger, il s'occupa activement de l'exécution de son dessein. Mille obstacles s'y opposaient ; rien ne put l'arrêter. A force de patience et de courage, il parvint jusqu'à l'île de Sancian, non loin de Macao, sur la côte de la Chine. C'était le terme de son apostolat. Au moment où il se voyait sur le point de pénétrer dans le pays, il fut tout-à-coup saisi d'une maladie mortelle. Il se soumit avec résignation aux décrets de la Providence. Il languit pendant douze jours, jours de douleurs et d'angoisses, qu'il passa sans le moindre soulagement de la part des hommes. Enfin il expira sur une côte presque déserte et ignorée : il était âgé de quarante-six ans. On l'enterra sur le rivage, et avant de refermer sa tombe, on étendit sur son corps de la chaux vive, afin que les chairs étant plus tôt consumées, on pût transporter ses ossements dans les Indes.

Mais plus de deux mois après, le corps du saint missionnaire fut retrouvé aussi frais, aussi parfaitement conservé que s'il eût été encore vivant; ses vêtements mêmes étaient intacts. On le transporta à Goa, dans l'église Saint-Paul; on lui rendit tous les honneurs, et dans la suite il s'opéra un grand nombre de miracles à son tombeau.

CHAPITRE LXIX.

Le concile de Trente, dix-neuvième œcuménique. — Fin de Luther. — Mort de Paul III. — La congrégation des Ursulines. — Jules III, Marcel II, Paul IV, papes. — L'ordre des Théatins. — Pie IV, pape. — Réforme des Carmélites.

Toutes les tentatives faites jusqu'alors pour la réunion d'un concile général, réunion à laquelle en dernier lieu on s'était solennellement engagé, lors de la paix de Nuremberg, étaient demeurées sans résultat. Les protestants avaient rejeté, sous de singuliers prétextes, toutes les propositions qu'on leur avait adressées. Ils trouvaient inconvenant que, suivant les usages traditionnels, les séances se tinssent dans une église; qu'ils dussent s'engager à se soumettre aux décrets qui seraient rendus par les Pères; qu'on se réunît ailleurs qu'en Allemagne.

Cependant Paul III poursuivait avec une vive ardeur la convocation de l'assemblée. Il entama dans ce but des négociations avec les protestants, par l'intermédiaire de son nonce Vergerius, et annonça bientôt l'ouverture du concile à Mantoue, pour le mois de mai 1537.

Cette fois encore, les protestants refusèrent de s'y rendre: l'opinion de Luther, que les réformés, éclairés par l'Esprit-Saint, n'avaient pas besoin d'autres lumières, était devenue leur idée fixe.

Une conférence qu'ils tinrent à Smalkade (février 1537) ne fit que les fortifier dans leur haine contre l'Église romaine et le Saint-Siége. On y adopta les vingt-trois articles de Smalkade, rédigés par Luther, et exprimant fortement l'opposition des protestants contre les catholiques. Quelque temps après parut un nouvel écrit, composé par Mélanchton, sur le même sujet; mais Luther le trouva trop bienveillant et en réprimanda sévèrement son disciple.

En 1541, une nouvelle conférence se tint à Ratisbonne, dans laquelle les protestants entrèrent en discussion avec les catholiques. Les esprits semblèrent un moment sur le point de se

rapprocher. La base de la controverse était un écrit composé par le chanoine catholique Gropper, dans des vues sages de pacification.

Mais les espérances qu'on avait d'abord conçues ne tardèrent pas à s'évanouir, et l'on se sépara sans avoir presque rien fait.

On arrêta seulement que jusqu'au concile ou à la diète assemblée avec le concours du Pape, les deux partis s'en tiendraient aux articles sur lesquels on s'était entendu, et qu'on maintiendrait la paix de Nuremberg dans tous ses points.

Depuis longtemps, Luther était mécontent, morose, chagrin. Peu satisfait, d'après son propre aveu, du système religieux dont il était l'inventeur, il voyait avec douleur que ce système était sans autorité, même parmi ses partisans. Wittemberg, où il avait agi en personne sans aucune entrave, n'avait fait aucun progrès moral. Dès 1533, il s'était écrié : « Depuis la prédication de notre doctrine, le monde devient plus mauvais, plus impie, plus déhonté tous les jours. Les diables se précipitent en légions sur les hommes, qui, à la vive clarté de l'Évangile, sont plus avides, plus impudiques, plus détestables qu'ils n'étaient jadis sous la papauté. Paysans, bourgeois et nobles, gens de tous états, du plus grand au plus petit, ce n'est partout qu'avarice, intempérance, crapule, impudicité, désordres honteux, passions abominables. »

Puis il avait quitté la ville avec la résolution de n'y plus rentrer. « Sortons de cette Sodome, » écrivit-il à sa femme, et les instantes prières de l'électeur purent seuls l'y ramener.

Au commencement de l'année 1546, Luther était à Eisleben, travaillant, au nom des comtes de Mansfeld, à un arrangement pour des mines. C'est là que la mort frappa subitement l'homme qui avait eu la triste puissance et la fatale idée de diviser les peuples, de rompre le lien des familles, de blesser profondément, mais non à mort, comme il l'aurait voulu, l'Église de ses pères. Il termina sa carrière comme il l'avait commencée, par la haine contre le siége de Rome. Il avait reconnu, près de mourir, que l'Écriture est pleine de mystères et de profondeurs insondables; mais, toujours égal à lui-même, il dévorait toutes les contradictions, dans cet orgueil diabolique qui faisait le fond de son caractère.

Luther est un des hommes les plus inexplicables que l'on

ait jamais vus. Avec un courage qui ne connaissait pas d'obstacles, une infatigable activité, une éloquence entraînante, un esprit vif et plein de saillies, un sentiment impérieux de religion, on trouve en lui, dans un degré extrême, l'inconstance, la frivolité, la bouffonnerie, l'obscénité du langage, la cruauté, l'injustice, le despotisme.

Et cependant cet homme se posait en réformateur de l'Église.

Mais si l'on jûge son œuvre avec impartialité, on reconnaîtra qu'il n'y eut que de la passion dans ces mouvements désordonnés, dans ces entreprises tumultueuses, dans ces luttes tour à tour grotesques et sanglantes dont se composa sa vie. « La raison la plus vulgaire, dit Erasme, m'apprend qu'un homme qui par ses principes a mis l'Europe en sang, qui n'avait de plaisir que dans les paroles indécentes et railleuses, n'a pas fait la chose de Dieu. Une arrogance comme celle de Luther, que rien n'égala jamais, suppose la folie, et une humeur triviale comme celle du docteur de Wittemberg ne s'allie point avec l'esprit apostolique. »

Les partisans de Luther n'en accordèrent pas moins à sa mémoire l'honneur que l'Église réserve aux saints, honneur dont ils avaient tant reproché l'*impiété scandaleuse* aux papistes.

Le concile, depuis si longtemps réclamé par les catholiques, avait enfin commencé ses travaux. De Mantoue, Paul III l'avait transféré à Vicence, qu'il pensait devoir convenir davantage aux protestants. Ils avaient encore refusé de s'y rendre. Alors le Pape avait désigné définitivement la ville de Trente, située sur les confins de l'Allemagne et de l'Italie, et c'est là que l'assemblée s'était ouverte, le 13 décembre 1545.

Les cardinaux del Monte, Cervino et Polo devaient le présider comme légats du Saint-Siége, le Souverain-Pontife étant retenu à Rome par son grand âge et ses infirmités. On fit d'abord, vu le petit nombre des évêques présents, les préparatifs du saint concile œcuménique, et l'on arrêta de quelle manière se tiendraient les sessions. On devait, d'après l'exemple des conciles antérieurs, élaborer les matières à traiter dans des congrégations préliminaires, les soumettre ensuite à une congrégation générale, qui rédigerait le décret, résultat de la délibération, votée non par nation, comme à Constance, mais par voix. Les Pères n'étant pas d'accord sur la question de savoir si on traiterait d'abord les points dogmatiques ou les affaires de dis-

cipline, on arrêta qu'on les discuterait parallèlement, de telle sorte qu'à chaque session on rendrait un double décret, l'un sur le dogme, l'autre sur la discipline. Ces travaux furent le résultat des trois premières sessions. Dans la quatrième, les Pères examinèrent le point important de la canonicité des livres saints, et en dressèrent le catalogue ainsi qu'il suit :

Pour l'Ancien-Testament : les cinq livres de Moïse, qui sont la Genèse, l'Exode, le Lévitique, les Nombres, le Deutéronome; Josué, les Juges, Ruth, les quatre livres des Rois, les deux livres des Paralipomènes, le premier d'Esdras et le second de Néhémias; Tobie, Judith, Esther, Job, les psaumes de David, au nombre de cent cinquante; les Paraboles, l'Ecclésiaste, le Cantique des cantiques, la Sagesse, l'Ecclésiastique, Isaïe, Jérémie et Baruch, Ezéchiel, Daniel, les douze petits prophètes, savoir : Osée, Joël, Amos, Abdias, Jonas, Michée, Nahum, Habacuc, Sophonias, Aggée, Zacharie, Malachie; deux livres des Machabées.

Pour le Nouveau-Testament : les quatre Évangiles, les Actes des Apôtres, quatorze Épîtres de saint Paul, deux Épîtres de saint Pierre, trois de l'apôtre saint Jean, une de l'apôtre saint Jacques, une de saint Jude, et l'Apocalypse. « Si quelqu'un ne reçoit pas pour sacrés et canoniques tous ces livres, ou les méprise de propos délibéré... qu'il soit anathème! »

La cinquième session traite du péché originel. « Si quelqu'un nie le péché d'Adam et ses funestes suites pour lui d'abord, qu'il soit anathème! Si quelqu'un soutient que le péché du premier homme n'a nui qu'à lui seul et non pas à tous les hommes, qu'il soit anathème, puisque l'Apôtre dit : Le péché est entré dans le monde par un seul homme, et la mort par le péché, et qu'ainsi la mort est passée dans tous les hommes, tous ayant péché dans un seul. — Si quelqu'un dit que le péché d'Adam peut être effacé ou par les forces de la nature humaine, ou par d'autres remèdes que ceux établis par Jésus-Christ, rejetant le baptême, qu'il soit anathème! — Si quelqu'un nie la nécessité du baptême pour les enfants, ou soutient qu'ils ne tirent rien du péché originel qui ait besoin d'être purifié, qu'il soit anathème! »

Toutefois le saint concile déclare que son intention n'est pas de comprendre dans son décret sur le péché originel, la bienheureuse et immaculée Vierge Marie, et veut formellement que

les constitutions du pape Sixte IV soient respectées, sous les peines qu'elles portent et que lui-même renouvelle.

La justification est la matière de la sixième session. « Anathème à quiconque dit que l'homme peut être justifié par ses propres œuvres sans la grâce; anathème à qui soutient que la grâce n'est donnée à l'homme que pour l'aider à vivre dans la justice, et à mériter la vie éternelle, mais que, par son libre arbitre seul, il peut obtenir ces deux choses; — à qui soutient que sans la grâce du Saint-Esprit l'homme peut faire des actes de foi, d'espérance, de charité, de repentir, tels qu'il les faut faire pour obtenir la justification; — à qui nie le libre arbitre; — à qui fait Dieu l'auteur du mal; — à qui dit que les œuvres faites avant la justification sont toutes des péchés; — à qui dit que la crainte de l'enfer qui nous porte à recourir à la miséricorde de Dieu, est un mal; — à qui prétend que la foi seule justifie, — ou que les mérites de Jésus-Christ ne nous sont d'aucun secours pour cela, — ou que la grâce et la charité sont inutiles; — à qui affirme que la foi justifiante n'est autre chose que la confiance en Dieu, — ou que l'espérance que Dieu nous a pardonné suffit pour nous justifier, — ou que Dieu nous a prédestinés nécessairement à la vie ou à la mort; — à qui dit qu'il y a des commandements de Dieu impossibles à accomplir; — que la foi seule est nécessaire; — que Jésus-Christ n'est pas notre législateur, mais seulement notre rédempteur; — que l'homme peut persévérer sans la grâce, ou ne le peut même avec elle; — que la justice est inadmissible; — que le juste, quoiqu'il fasse, pèche toujours; — que les bonnes œuvres sont inutiles à l'homme; — que la grâce ne se perd que par le péché d'infidélité; — que la foi ne peut exister avec le péché; — que le pécheur, après le baptême, ne peut plus se relever, ou que la foi seule efface les péchés; — que l'offense étant remise, il ne reste pas de peine temporelle à expier, en ce monde ou en l'autre; — qu'un homme justifié pèche, quand il fait le bien en vue de la récompense éternelle; — que le juste, par ses bonnes œuvres, ne mérite pas une augmentation de grâce, la vie éternelle et le ciel, s'il persévère. »

Dans la septième session, le concile traite des sacrements en général, puis du baptême et de la confirmation en particulier. « Quiconque nie les sept sacrements de l'Église, qu'il soit anathème; — anathème à qui dit qu'ils ne sont pas nécessaires,

mais que la foi seule nous sauve; — à qui soutient qu'ils ne contiennent pas la grâce, ou qu'ils ne la confèrent pas toujours, mais seulement quelquefois, lors même qu'on les reçoit dignement; — à qui nie que par le baptême, la confirmation et l'ordre, il ne s'imprime pas en nos âmes un caractère ineffaçable; — à qui prétend que tout chrétien est prêtre; — que l'intention n'est pas requise dans le ministre du sacrement; — que le sacrement conféré par un ministre en péché mortel est nul pour celui qui le reçoit; — à qui rejette les cérémonies usitées dans l'administration des sacrements. »

Le saint concile anathématise ceux qui disent que le baptême de Jean avait la même vertu que celui de Jésus-Christ; — que l'eau simple et naturelle n'est pas nécessaire pour le baptême; — que l'Église romaine n'est pas en possession de la doctrine véritable touchant le baptême; — que le baptême des hérétiques est nul; — que le sacrement n'est pas nécessaire; — qu'un homme baptisé ne peut perdre la grâce pourvu qu'il ait la foi; — que le chrétien baptisé n'est pas tenu aux préceptes de l'Église, à moins qu'il ne s'y soit soumis de son plein consentement; — que le seul souvenir du baptême remet le péché ou le diminue; — qu'il faut rebaptiser les enfants, — ou leur demander, quand ils ont la raison, s'ils veulent ratifier les promesses qu'on a faites pour eux au baptême. »

« Anathème aussi à ceux qui disent que la confirmation n'est qu'une vaine cérémonie; — à ceux qui ne reconnaissent pas ses effets; — à ceux qui prétendent que tout prêtre peut conférer ce sacrement et non pas l'évêque seul. »

Une difficulté vint alors troubler la marche, jusqu'alors si paisible, du saint concile. Le pape Paul III, ayant conçu de justes craintes de la part de l'empereur, voulut rapprocher l'assemblée de sa personne, et la transférer à Bologne. Le bruit que la peste menaçait la ville de Trente le confirma dans sa résolution. La majorité des évêques se prononça, en effet, pour le transfert (huitième session), et se rendit à Bologne. Mais l'opposition de l'empereur et des évêques qui partageaient son avis empêchait la continuation des travaux, et après deux sessions insignifiantes on se sépara.

Sur ces entrefaites, Paul III mourut (10 novembre 1549). Il avait vu naître, vers 1537, la congrégation religieuse des Ursulines, fondée par Angèle de Merici, une de ces généreuses

vierges qui font consister leur bonheur à s'oublier elles-mêmes pour soulager toutes les misères. C'est dans cet esprit d'abnégation qu'Angèle se voua d'abord au salut des femmes perdues, et s'unit plus tard à d'autres âmes saintes, sous la protection de sainte Ursule, pour travailler à l'éducation des jeunes filles.

Paul III condamna le funeste *Interim* de Charles-Quint, formulaire où ce prince, comme dans l'Hénotique de Zénon, l'Ecthèse d'Héraclius et le Type de Constance, s'ingérait de régler les affaires de la religion, et qui ne contenta pas plus les protestants que les catholiques. C'est lui qui commença de publier, le jeudi-saint, avec pompe et solennité, la célèbre bulle *In Cœna Domini*, dont il est regardé comme l'auteur par ceux qui ne la font pas remonter jusqu'à Boniface VIII.

On lui donna pour successeur le cardinal del Monte, élu le 8 janvier de l'année suivante, sous le nom de Jules III. Le nouveau Pape s'occupa aussitôt de la reprise du concile. Toutefois l'année 1550 s'écoula encore tout entière, sans que les Pères eussent pu continuer la série de leurs importants travaux; ce ne fut qu'au mois de mai 1551 que les prélats se trouvèrent pour la seconde fois réunis à Trente.

Dans leur première session, qui fut la onzième générale, ils ne firent rien de remarquable, non plus que dans la suivante. La treizième traite du sacrement adorable de l'Eucharistie. Les Pères prononcent l'anathème contre tous ceux qui nient la présence réelle de Jésus-Christ au sacrement de l'Eucharistie, dans le pain et le vin consacrés par le prêtre, présence permanente et toujours durable; — anathème à qui conteste les effets de l'Eucharistie; — à qui repousse le culte que l'on doit au Sauveur présent sous les espèces sacramentelles; — à qui prétend qu'il n'est pas permis de conserver la sainte Eucharistie dans un vase sacré, ni de la porter aux malades; — à qui nie l'obligation de la communion pascale; — à qui croit que la foi seule est une préparation suffisante à la communion, même en état de péché; et le saint concile, pour empêcher la profanation d'un si grand sacrement, statue que nul ne pourra la recevoir, sinon avec la grâce conservée, ou recouvrée par la pénitence.

Dans la quatorzième session, les Pères de Trente formulent la doctrine de l'Église sur le sacrement de la pénitence et celui

de l'extrême-onction. — Anathème à qui nie l'existence du sacrement de pénitence; — à qui voudrait le confondre avec le baptême; — à qui rejette la contrition, la confession et la satisfaction; — à qui prétend que la confession n'est qu'une tradition humaine, qui n'oblige pas même une fois l'année; — à qui nie la vertu de l'absolution du prêtre; — à qui pense et croit que le prêtre en état de péché perd le pouvoir des clefs; — à qui conteste les cas réservés aux évêques; — à qui soutient que la pénitence sacramentelle est nulle et sans efficacité, et que le prêtre n'a pas le droit de l'imposer.

Anathème à qui rejette le sacrement de l'extrême-onction, et conteste ses effets; — à qui soutient que la pratique de l'extrême-onction, telle que l'observe l'Église romaine, est contraire au sentiment de saint Jacques; — à qui prétend que non-seulement les prêtres, mais les anciens de toute église ou communauté, ont le pouvoir de conférer le sacrement de l'extrême-onction.

La quinzième session (2 janvier 1552) publia un décret pour la prolongation du concile, que l'on parlait de suspendre encore une fois. En effet, après de vains efforts pour s'entendre, tentés surtout par les princes, et au bruit répandu que la liberté des Pères était de nouveau menacée, la suspension fut prononcée dans la session seizième. On promit préalablement de reprendre le concile au bout de deux ans; mais il s'en passa neuf avant que l'assemblée pût revenir à ses travaux.

Jules III mourut en 1555, après avoir siégé cinq ans un mois et quatorze jours. Son pontificat avait vu naître les Frères de la Charité, dont nous parlerons un peu plus loin.

Il fut remplacé par le cardinal Marcel Cervin, qui prit le nom de Marcel II, et ne tint le saint-siége que vingt et un jours.

Le cardinal Jean-Pierre Caraffa lui succéda sous le nom de Paul IV (23 mai 1555). Retenu par d'autres soins, le nouveau Pontife ne put s'occuper de la continuation du concile.

N'étant encore qu'évêque de Chieti (Theate en latin), il avait institué, de concert avec Gaëtan de Thienne, une congrégation d'ecclésiastiques italiens, associés dans le but de soigner les malades, de travailler par là même au salut des âmes et d'améliorer le clergé. Le pape Clément VII l'avait approuvée dès 1524. Caraffa en avait été le premier supérieur. Élevé au souverain-pontificat, il donna aux membres qui la composaient le nom

de Théatins, du nom de son ancienne ville épiscopale. Les Théatins devinrent, comme prédicateurs et missionnaires, la pépinière du haut clergé en Italie.

Dès le commencement de son règne, Paul IV déploya, surtout contre les protestants, une vigueur qu'on n'aurait pas attendue de son âge avancé. Il menaça même des censures de l'Église l'empereur Charles-Quint, qui, dans des vues d'intérêt personnel, se montrait plus qu'indifférent à leur endroit.

Pendant ce temps, il travaillait à la réformation des mœurs, obligeait les ecclésiastiques à porter des habits conformes à leur état, condamnait sévèrement les livres impies, punissait les blasphémateurs, interdisait les lieux que réprouve la morale, étendait l'autorité de l'inquisition comme un moyen nécessaire pour contenir les hérétiques, veillait à ce que les évêques résidassent dans leurs diocèses, et à ce que les religieux gardassent la clôture, secondait enfin le rétablissement momentané de la religion catholique en Angleterre par la reine Marie.

Certains novateurs niant que saint Pierre eût jamais siégé dans la capitale du monde chrétien, Paul IV, pour réprimer cette témérité, institua la fête de la chaire de cet apôtre à Rome, et la fixa au 18 janvier. Il mourut le 18 août 1559, après un pontificat de quatre ans trois mois et cinq jours.

Le cardinal Jean-Ange de Médicis, d'une autre famille que celle des Médicis de Florence, lui succéda, le 26 décembre 1559, et fut sacré le 6 janvier suivant sous le nom de Pie IV. C'est lui qui eut le bonheur de mettre la dernière main à l'œuvre immense de réparation entreprise par le saint concile de Trente.

Il fut repris le 18 janvier 1562. Les quatre premières sessions, dix-septième, dix-huitième, dix-neuvième et vingtième générales, ne roulent que sur des matières de discipline particulières au concile même. La vingt et unième traite de la communion sous les deux espèces. Anathème à qui prétend que la communion sous les deux espèces est de nécessité absolue et de précepte divin ;— que l'Église ne peut donner la communion sous la seule espèce du pain ; — que l'on ne reçoit pas Jésus-Christ tout entier sous une seule espèce ; — que la communion est nécessaire aux enfants qui n'ont pas encore atteint l'âge de discrétion.

La vingt-deuxième session expose la doctrine véritable tou-

chant le sacrifice de la messe. Anathème à qui dit que la messe n'est pas un sacrifice réel; — que par ces paroles : « Faites ceci en mémoire de moi, » Jésus-Christ n'a pas établi les apôtres prêtres et sacrificateurs; — que la messe n'est pas propitiatoire et ne peut être offerte ni pour les vivants ni pour les morts; — qu'elle est une dérogation au sacrifice de Jésus-Christ en croix; — qu'on ne peut l'offrir en l'honneur des saints; — que le canon de la messe contient des erreurs; — que les cérémonies qu'on y pratique sont des impiétés; — que les messes privées sont illicites; — que c'est un abus de prononcer à voix basse les paroles du canon et celles de la consécration, de célébrer la messe en langue latine ou grecque; de mêler de l'eau au vin que l'on offre dans le calice.

Dans la vingt-troisième session, le concile traite du sacrement de l'ordre. Il condamne quiconque rejette ce sacrement divin et conteste à l'Église le pouvoir de consacrer et de remettre ou de retenir les péchés. Anathème à qui prétend qu'outre le sacerdoce il n'y a pas d'autres ordres majeurs ou mineurs; — à qui dit que l'ordination n'est qu'une formule sans réalité; — que le Saint-Esprit n'est point conféré par l'imposition des mains; — que les cérémonies qu'on y pratique sont de la superstition; — à qui rejette la hiérarchie instituée par Jésus-Christ lui-même; — à qui prétend que les évêques ne sont pas supérieurs aux prêtres; — que l'institution des évêques par le Pape est une invention humaine.

La vingt-quatrième session du concile expose la doctrine de l'Église sur le mariage. Anathème à qui nie l'existence du sacrement de mariage; — à qui soutient qu'il est permis aux chrétiens de prendre plusieurs femmes à la fois; — que l'Église ne peut pas établir des empêchements de mariage ou en dispenser; — que le mariage peut être rompu pour cause d'hérésie, de cohabitation fâcheuse, d'absence affectée de l'une des deux parties; — que le mariage non consommé n'est pas dissous par la profession solennelle de religion; — que l'adultère est une raison de divorce; — que la séparation de corps pour un temps déterminé ou non déterminé est illicite; — que les prêtres ou les religieux peuvent contracter mariage; — que le mariage est préférable à la virginité; — que l'interdiction des noces à certaines époques est une superstition; — que les causes qui concernent le mariage n'appartiennent pas à l'Église.

Enfin, dans la vingt-cinquième et dernière session, les Pères formulent d'une manière claire et précise la doctrine de l'Église sur le purgatoire, le culte des saints, des reliques, des images, sur les indulgences. Suivent des décrets disciplinaires sur plusieurs matières importantes.

Dans chaque session, les Pères, après avoir établi le dogme sur les fondements inébranlables de l'Écriture, de la tradition, de la raison même, traitaient en second lieu les questions, depuis longtemps agitées, de la discipline. Le même esprit de vérité qui les dirigeait dans les décisions de la foi, les éclairait aussi dans les décisions, moins graves si l'on veut, mais d'un haut intérêt cependant, qui concernent le gouvernement visible de l'Église.

Le saint concile de Trente, le dernier des conciles œcuméniques, est de tous le plus illustre, le plus complet, le plus fécond en résultats. La religion catholique avait été fortement ébranlée : il en raffermit les bases. La foi avait été attaquée, défigurée de mille manières par les sectes hérétiques : il rétablit dans leur jour véritable les dogmes altérés, corrompus. La discipline avait perdu son nerf et sa vigueur : il lui rendit son empire, déracina les abus, ranima la vie spirituelle.

Et l'Église reparut aussi forte, aussi grande, aussi pure qu'elle l'avait été aux plus beaux siècles de son existence.

Dans un consistoire du 26 janvier suivant, Pie IV donna une bulle pour confirmer les décrets du saint concile de Trente. Toutefois, ce concile ne put être publié en France, bien qu'on y acceptât universellement sa doctrine, sous prétexte que certains règlements de discipline étaient contraires aux usages du royaume. Mais, plus tard, les évêques de France, dans plusieurs conciles provinciaux, le reçurent même quant à sa partie disciplinaire, au moins en général. Par une autre bulle du 13 novembre de la même année, Pie IV prescrivit le serment de profession de foi que devaient prêter les bénéficiers et les supérieurs. Cette formule était fort étendue, surtout contre les hérésies du temps.

Pie IV mourut le 9 décembre 1565, après un règne de six ans moins dix-sept jours. Ce pontife, si zélé pour la foi, avait aussi fait briller sa magnificence et son amour du bien public par de grandes institutions. En 1561, à l'occasion de plusieurs descentes des Turcs en Italie, il protégea, par des travaux exé-

cutés dans la partie de Rome appelée cité Léonine, le château Saint-Ange, et surtout le Vatican, auquel il ajouta même des embellissements considérables. La levée qui conduit à Monte-Cavallo est encore son ouvrage. Il rétablit aussi la voie Aurélia, fit reconstruire à neuf celle qui traverse la campagne de Rome, releva les fortifications d'Ancône et de Civita-Vecchia, et commença le palais des conservateurs dans le Capitole. Enfin il fonda une célèbre imprimerie pour la reproduction des livres écrits en langue orientale, et en confia la direction à Paul Manuce, qu'il fit venir tout exprès à Rome. Une des plus grandes gloires de Pie IV, fut saint Charles Borromée, son neveu, qui le seconda puissamment dans les affaires les plus épineuses, et s'employa surtout avec ardeur à propager, sous les auspices du Saint-Siége, l'œuvre importante des séminaires, œuvre admirable, qui fit répandre aux Pères du concile de Trente des larmes de joie, et qui leur parut elle seule un ample dédommagement à leurs travaux, parce qu'elle seule était capable de réparer l'ordre hiérarchique, et, par une suite nécessaire, tous les ordres des fidèles.

C'est sous le pontificat de Pie IV que sainte Thérèse réforma les Carmélites.

Fille d'un grand d'Espagne, née dans la ville d'Avila en Castille (1515), Thérèse eut dès son bas âge un grand attrait pour la piété. Destinée de Dieu à guider les âmes dans les voies de la perfection, elle apprit à connaître par sa propre expérience les faiblesses et l'instabilité du cœur humain. Longtemps ballottée entre le zèle et la négligence de ses devoirs, désireuse d'être à Dieu et inclinant vers le monde, elle finit par être arrachée à cet état d'incertitude après une vive lutte qu'elle a dépeinte elle-même dans l'histoire de sa vie. Autorisée par Pie IV, Thérèse commença, l'an 1562, à réformer d'abord les couvents de femmes de l'ordre des Carmélites. Elle rencontra une violente opposition; mais Dieu lui avait départi un courage qui surmontait tous les obstacles. La réforme passa même dans les couvents d'hommes, grâce à l'héroïque concours de saint Jean de la Croix (mort en 1582). Les Carmes réformés, hommes et femmes, se distinguèrent par leur dévouement à soigner les malades, à instruire les ignorants, et leur règle nouvelle fut bientôt adoptée dans presque toute la Catholicité.

16

CHAPITRE LXX.

—

Saint Pie V, pape — Baïus. — Les Somasques. — Bataille de Lépante. — La congrégation des Frères de la Charité.

A Pie IV, succéda sur la chaire de saint Pierre le cardinal Michel Ghisleri, dit le cardinal Alexandrin, parce qu'il était né dans le territoire d'Alexandrie.

Issu d'une famille obscure, il avait été religieux dans l'ordre de saint Dominique et inquisiteur de la foi. Paul IV lui conféra l'évêché de Sutri et le nomma cardinal. Pie IV le transféra plus tard à l'évêché de Mondovi. A la mort de ce Pontife, il fut élu pour le remplacer et couronné le 17 janvier 1566, sous le nom de Pie V.

Elevé sur le saint-siége, il continua de rechercher avec une salutaire vigueur ceux que les moyens de persuasion n'avaient pu arracher à l'hérésie. Il veilla à l'exécution des décrets de réformation dressés dans le concile de Trente, défendit les combats d'animaux comme une chose indigne de la piété chrétienne, réprima par une police active les instruments de la corruption publique, et voulut que tous les prélats réformassent leurs maisons comme il avait réformé la sienne. Le saint Pape parlait efficacement, car il parlait d'exemple.

Gardien de la discipline et de la morale, il fut avec un zèle égal le défenseur de la foi sur tous les points de la chrétienté. Le 1er octobre 1567, il condamna par une bulle les erreurs de Michel Baïus, fameux théologien flamand.

Michel de Bay (Baïus), né en 1513, à Melin, dans le territoire d'Ath, étudia à l'université de Louvain, où, après avoir parcouru tous les grades, il reçut le bonnet de docteur en 1550. L'année suivante, Charles-Quint le pourvut d'une chaire d'Ecriture sainte en la même école, concurremment avec Jean Hessels, son compagnon d'études et son ami. Baïus avait puisé dans la lecture des pamphlets protestants le goût des nouveautés rebelles, et il ne tarda pas lui-même à enseigner et à répandre diverses erreurs sur la grâce, le libre arbitre, le péché originel, la charité, la mort de Jésus-Christ.

On peut réduire à trois chefs toutes les propositions erronées de Baïus : les premières regardent l'état d'innocence primitive, les secondes, l'état de nature déchue ; les troisièmes, l'état de nature réparée par la mort du Rédempteur.

Les anges et les hommes ont été créés et ont dû être créés dans la grâce et la justice originelles, destinés, par le fait même de leur condition, à l'éternelle félicité, et pourvus des moyens nécessaires pour parvenir à cette fin sublime. Donc la grâce n'est pas un don gratuit de Dieu, mais une dette du Ciel envers l'homme. Le mérite des vertus et des bonnes œuvres ne peut pas non plus être appelé avec raison une grâce, ni le bonheur de l'autre vie, qui ne sera véritablement qu'une récompense

Enfin, Dieu, ayant créé l'homme dans l'état d'innocence, devait par obligation l'exempter de tous les maux physiques, des maladies, de la mort.

Quant à l'état de nature tombée, voici les erreurs de Baïus et de ses sectateurs touchant le péché originel, sa transmission, ses conséquences. — Le péché originel n'est autre chose que la concupiscence habituelle dominante. — Dès lors le péché originel se transmet naturellement du père au fils, de la même manière que les maladies physiques. — L'homme, par suite du péché originel, n'a de libre arbitre que pour pécher. — Toutes ses actions, sans la grâce, sont des péchés. Dans l'état malheureux où il se trouve, il est dans une impuissance complète de tout bien, toujours déterminé au mal que lui propose la cupidité dominante. Et ce qu'il y a de plus déplorable, c'est que, nécessairement esclave du péché, l'âme n'en est pas moins criminelle et punissable aux yeux de Dieu.

Jésus-Christ est venu sur la terre pour régénérer l'homme. Mais la rétribution de la vie éternelle s'accorde néanmoins aux hommes sans égard pour les mérites du Sauveur. L'obéissance à la loi, voilà le seul et unique fondement de la récompense. Toute bonne œuvre est de sa nature méritoire du ciel, comme toute mauvaise l'est de l'enfer. — La justification des adultes ne s'opère que par la pratique des bonnes œuvres et la rémission des péchés. En conséquence, le baptême et la pénitence ne remettent point la coulpe du péché, mais seulement la peine, ne confèrent point la grâce et ne justifient pas. La charité parfaite peut exister avec le péché mortel, sans que

l'homme en cet état cesse d'être sujet à la damnation éternelle; et la raison en est, dit Baïus, que la contrition, même parfaite, jointe à la charité et au désir du sacrement, ne remet point la dette de la peine éternelle, hors le cas de nécessité ou de martyre, sans la réception actuelle du sacrement. Il n'y a pas d'autre obéissance à la loi que celle qui découle de l'esprit de charité, et point de véritable charité que cet amour louable répandu par le Saint-Esprit dans les cœurs. — Quant aux mérites des bonnes œuvres, ils sont conférés gratuitement aux indignes, et les fidèles justifiés, quelque bien qu'ils fassent, ne peuvent jamais satisfaire à la justice de Dieu pour les peines temporelles qui leur restent à expier après la rémission des fautes, ces peines, d'après le système de Baïus, ne pouvant être rachetées, même par les souffrances des saints.

Toutes les erreurs du baïanisme reposent sur ce fondement luthérien : Il n'y a que deux amours, la charité, par laquelle on aime Dieu comme fin dernière, et la cupidité vicieuse, par laquelle on se repose dans la créature sans aucun rapport à Dieu. La négation de la gratuité de la grâce dans l'état d'innocence en ressort rigoureusement. S'il n'y a que deux amours, l'un bon, l'autre mauvais, Dieu n'a pu créer l'homme qu'avec le premier, qui dès lors devient un attribut nécessaire de la créature. Les mérites et leurs récompenses sont de même ordre, étant le résultat d'une cause due. Dans l'état de déchéance, toutes les actions sont des péchés; et comment n en serait-il pas ainsi, ajoute encore Baïus, puisqu'elles puisent toutes leur origine dans l'amour mauvais ?

Les mouvements indélibérés de la concupiscence sont des fautes pour la même raison; et comme d'une part ils sont inévitables, que de l'autre Dieu les défend , il suit de là qu'il existe des commandements de Dieu impossibles. Si la grâce n'est pas gratuite, les mérites ne le sont pas davantage. Le mérite n'est donc pas l'effet de la grâce, mais l'effet de l'obéissance à la loi. Ce n'est donc pas la grâce qui justifie, mais bien l'obéissance à la loi. Enfin, de ce dernier principe, Baïus conclut que la charité peut se rencontrer dans un homme qui n'a pas encore obtenu la rémission de ses péchés, ce qui est une contradiction; car, d'un côté, c'est l'obéissance seule à la loi qui justifie, et de l'autre, il ne peut y avoir de véritable obéissance sans la charité ou la justification.

L'université de Louvain reçut avec respect la bulle de saint Pie V qui condamnait la nouvelle erreur. Baïus lui-même parut d'abord s'y soumettre. Mais ensuite il écrivit une longue apologie de sa doctrine, qu'il adressa au Pape, avec une lettre du 8 janvier 1569. Pie V, après un mûr examen, confirma, le 13 mai suivant, son premier jugement, et écrivit un bref à Baïus pour l'engager à se soumettre sans tergiversation. Baïus hésita quelque temps, et se soumit enfin.

L'an 1568, Pie V avait classé au nombre des ordres monastiques la congrégation des Somasques [1], fondée en 1518 par Jérôme Emilien, de Venise, et confirmée en 1540 par le pape Paul III. Ces religieux se prescrivaient une vie austère, la prière continuelle, même pendant la nuit, l'instruction des peuples de la campagne, et surtout l'éducation des orphelins.

La même année, Pie V donna un nouveau degré d'authenticité à la bulle *In Cœna Domini ;* elle ne se publiait qu'à Rome le jeudi-saint, et il étendit cette publication à toute l'Église.

Les usures exorbitantes que les Juifs exerçaient en Italie le portèrent, en 1569, à les chasser de l'État pontifical, excepté de Rome et d'Ancône. L'année suivante, il renouvela contre la reine Elisabeth d'Angleterre la sentence d'excommunication dont elle avait été déjà frappée.

Au mois de mai de l'année 1571, Pie V, qui depuis longtemps méditait un armement contre les Turcs, conclut avec les Vénitiens et le roi d'Espagne Philippe II une ligue qui devait abattre leur puissance. Il n'épargna ni dépenses ni fatigues pour cette entreprise. Ses efforts furent couronnés de succès et récompensés par la grande victoire de Lépante, qui écrasa d'un seul coup les infidèles, et qui fut gagnée le 7 octobre.

Les prières du saint Pontife surtout la décidèrent, et il eut surnaturellement connaissance de ce beau triomphe, à l'heure même où ses ardentes supplications l'obtenaient du Ciel. C'est à cette occasion qu'il institua la fête de Notre-Dame de la Victoire, qui se célèbre tous les ans le premier dimanche d'octobre.

En 1572, Pie V confirma la congrégation des Frères de la Charité. Elle avait été instituée, vers 1545, par saint Jean de Dieu. Jusqu'à l'âge de quarante-cinq ans, Jean avait mené une

[1] Ainsi nommés parce qu'ils furent établis à Somasque, petite ville du Milanais.

vie frivole et dissipée. Il se convertit à Grenade, et se voua dès lors au soulagement des malades. Ses héroïques efforts pour imiter, par son ardente charité, la miséricorde du Seigneur, lui valurent son glorieux surnom. Il mourut en 1550, pauvre des biens de ce monde, mais riche de bonnes œuvres que ses amis continuèrent, en se liant plus étroitement par les trois vœux monastiques et par l'obligation de soigner gratuitement les malades dans les hôpitaux. Les Frères de Saint-Jean de Dieu rendirent d'éminents services dans tous les pays catholiques, et se montrèrent non moins généreux envers les hérétiques, que leurs constitutions leur faisaient une loi de secourir. Urbain VIII canonisa leur fondateur en 1630.

Pie V mourut le 1er mai 1572 : « Seigneur, répétait le saint » Pape au milieu de ses souffrances dernières, augmentez mes » douleurs et ma patience. » Il était dans sa soixante-sixième année. Il eut toutes les vertus d'un Pontife accompli et toutes les qualités d'un grand souverain. Clément XI le mit au nombre des saints en 1712. C'est lui qui, conformément au décret du concile de Trente, révisa le Bréviaire et le Missel romain, et imposa l'un et l'autre à toute l'Église latine, sauf quelques exceptions qu'il indique.

CHAPITRE LXXI.

Grégoire XIII, pape. — La Saint-Barthélemy. — La congrégation de l'Oratoire. — Réformation du calendrier.

Pie V eut pour successeur le cardinal Hugo Buoncompagno, qui fut élu le 13 mai 1572 et couronné le 25 du même mois, sous le nom de Grégoire XIII.

Excellent prince, pontife zélé pour l'accroissement de la foi, la réformation des mœurs et le rétablissement de la discipline, il joignit à tant de qualités une science aussi vaste que profonde.

Comme son illustre prédécesseur, il s'employa sans relâche à repousser de l'Europe les infidèles, qui n'osaient plus se mesurer avec les soldats chrétiens. A l'occasion de la victoire de Lépante, saint Pie V, comme nous l'avons dit, avait institué en

l'honneur de la sainte Vierge la fête de Notre-Dame de la Victoire ; Grégoire XIII réunit à cette fête celle du saint Rosaire.

Sous son pontificat, les dissensions religieuses causées en France par la réforme arrivèrent à l'état de guerre permanent. Depuis quelque temps, on avait pu remarquer dans certaines contrées de ce royaume une inclination prononcée vers les doctrines nouvelles. Les sectes du siècle précédent, la pragmatique sanction, la conduite arbitraire de François Ier dans les affaires de religion, le choix d'évêques plus soumis à la volonté du roi qu'à celle du Pape, avaient favorisé ce mouvement. Deux partis n'avaient pas tardé à se dessiner : celui des Catholiques et celui des réformés. Il n'y avait pas alors d'indifférents ; les uns et les autres avaient à leur tête des chefs déterminés.

La faiblesse et peut-être l'avidité intéressée des princes qui succédèrent à François Ier, furent la source des calamités qui désolèrent le royaume. Un monarque digne de ce nom eût su d'une main ferme poser une digue à l'invasion des doctrines d'Outre-Rhin.

Charles IX, encore enfant, monta sur le trône en 1560, sous la tutelle de la reine-mère, Catherine de Médicis. Pour conserver plus facilement le pouvoir durant la minorité de son fils, elle suivait malheureusement la politique de Machiavel, flattant tantôt un parti, tantôt l'autre, selon l'exigence des cas.

Les huguenots, c'est ainsi qu'on nommait les dissidents, exerçaient dans les provinces et jusque dans la capitale des brigandages inouis, tuaient les prêtres et les moines, introduisaient de force les passants dans leurs prêches, abattaient les églises.

Ils avaient levé publiquement l'étendard de la révolte. Une foule de villes et de bourgs avaient été anéantis par eux. Ils inondaient la France du sang des Catholiques. « Rien de plus affreux, dit un célèbre écrivain protestant, rien de plus affreux que la Michelade, comme l'ont nommée les gens du pays, massacre exécuté à Nîmes par les réformés en 1567, avec une horrible régularité, le jour de la Saint-Michel. Les Catholiques, enfermés dans l'hôtel-de-ville et gardés à vue, furent égorgés par leurs ennemis d'une manière qui ressemble tout à fait aux massacres de septembre, pendant la révolution française. On fit descendre l'un après l'autre dans les caveaux les malheu-

reux que l'on voulait mettre à mort, et que les protestants attendaient pour les tuer à coups de dague. On avait placé sur le beffroi et sur les fenêtres du clocher des gens armés de torches, pour éclairer cette boucherie ; la plupart des victimes furent jetées dans un puits qui avait quarante-deux pieds de profondeur, et plus de quatre pieds de diamètre : il fut comblé au point que l'eau, mêlée de sang, se répandait au dehors, et longtemps après on entendait encore les cris étouffés et les gémissements des malheureux qui se trouvaient écrasés par les cadavres. On fit une recherche exacte dans les maisons des Catholiques. Cette tuerie dura de onze heures du soir à six heures du matin. »

Les mêmes faits se reproduisirent à travers la France entière avec les mêmes excès d'horreur et de barbarie. Les cruautés exercées sur les premiers chrétiens par les persécuteurs, ne sont pas pires que celles des huguenots contre les Catholiques.

Enfin, l'an 1572, ils formèrent le complot d'enlever le roi Charles IX dans une fête du Pré-aux-Clercs, et de proclamer la république. Ce complot devait s'exécuter le 30 août.

Tant d'horreurs avaient soulevé la colère de toute la nation. Le fanatisme sanguinaire des protestants, à moins d'être bientôt réprimé, menaçait de ne plus faire de la France qu'un monceau de cadavres et de ruines, et il n'y avait pas d'autre moyen de répression qu'un acte de rigueur. Toutefois ce moyen répugnait à la cour. Catherine de Médicis, dans l'entrevue de Bayonne, où les deux couronnes française et espagnole convinrent de se protéger mutuellement contre les hérétiques, avait répondu au conseil du duc d'Albe d'exterminer les huguenots, « qu'elle ne prendrait ce parti qu'à la dernière extrémité, et qu'elle essaierait de prévenir l'effusion du sang, et de ramener les protestants dans le sein de l'Église par la conciliation et la douceur. »

Mais quand des cris déchirants de détresse se furent élevés de tous les cœurs catholiques, quand le roi se vit lui-même personnellement menacé par les protestants, il ne résista plus aux pressantes sollicitations qu'on lui faisait de poursuivre ces rebelles, et dit avec fureur : — « Puisque vous trouvez bon qu'on les tue, du moins qu'il n'en reste pas un seul qui puisse me le reprocher. » Quatre mille huguenots à peu près périrent, tant dans la capitale que dans les provinces. Les mémoi-

res du dauphin fils de Louis XIV, rédigés sur des pièces authentiques, ne mentionnent que quinze cents victimes. Et ce qui prouve que cette exécution ne fut point un coup prémédité, c'est qu'elle se fit à différents jours, dans les différentes parties du royaume. A Paris, elle eut lieu dans la nuit du 24 août, fête de saint Barthélemy, d'où elle a conservé le nom de massacre de la Saint-Barthélemy ; à Meaux, ce fut le 25; à la Charité, le 26; à Orléans, le 27; à Saumur et à Angers, le 29; à Lyon, le 30; à Troyes, le 2 septembre; à Bourges, le 11, à Rouen, le 17; à Romans, le 20; à Toulouse, le 23; à Bordeaux, le 3 octobre.

Ainsi on ne doit voir dans la Saint-Barthélemy que des représailles, ou, si l'on veut, un coup d'état politique dans lequel la religion ne fut pour rien.

Rome apprit vaguement qu'une sédition avait été soulevée en France, qu'un complot tramé contre les jours du roi Charles IX par les huguenots avait échoué, et que la cour avait complètement abattu les calvinistes. Si donc Grégoire XIII, mal informé, fit chanter un Te Deum à cette occasion, il n'y a là rien de plus étonnant que les félicitations que l'on adresse à un personnage auquel on s'intéresse sur la conservation de ses jours, après un attentat qui les avait mis en danger.

Le pape Grégoire XIII environnait les ordres religieux d'une sollicitude particulière. Aussi le vit-on, en 1573, approuver la congrégation de l'Oratoire, fondée par saint Philippe de Néri. C'était une réunion de saints prêtres qui travaillaient à la sanctification des âmes, et qui un peu plus tard se livrèrent aussi à l'éducation de la jeunesse.

En 1579, il rétablit dans l'Occident l'ordre de saint Basile; en 1580, il sépara les Carmes réformés des Carmes mitigés; en 1582, il canonisa saint Norbert, fondateur de l'ordre des Prémontrés.

Trois ans auparavant, il avait de nouveau condamné par une bulle formelle les erreurs de Baïus et de ses partisans, qui continuaient à s'agiter. Baïus rétracta de nouveau ses propositions de vive voix et par un écrit signé de sa main, daté du 24 mars 1580. Toutefois l'hérésie ne tomba pas encore, car nous la verrons se renouveler bientôt, quoique sous une forme un peu différente.

Les dernières années du pontificat de Grégoire XIII furent

marquées par des actes d'une haute importance : l'un est la publication du décret de Gratien, corrigé et enrichi de savantes notes, ouvrage auquel il avait travaillé lui-même autrefois étant professeur à Bologne ; l'autre est la réformation du calendrier, arrêtée à la suite d'un long examen, d'après le système du Romain Lilio. Cette amélioration d'une haute utilité ne se naturalisa toutefois qu'à grand'peine chez les protestants, parce qu'elle venait du Pape.

L'an 1583, Grégoire XIII frappa des foudres de l'Eglise Ghébard Truchsès, archevêque de Cologne, qui, ayant embrassé le protestantisme, s'était marié.

Les Maronites du Mont-Liban réfugiés à Rome trouvèrent dans la charité du Pontife d'abondantes ressources, qui tournèrent au profit de l'Église par les services qu'ils lui rendirent. Entre autres colléges fondés par Grégoire XIII, tant à Rome qu'en Italie, en Autriche, en Bohême, en Moravie, en Lithuanie, en Transylvanie, et même au Japon, il faut citer celui qu'il établit dans sa capitale en 1584. Cette école est renommée par les grands hommes qu'elle a produits.

Le Japon était alors cultivé avec fruit par les Pères de la Compagnie de Jésus. Grégoire reçut de ce pays, le 2 mars 1585, une célèbre ambassade, venue pour reconnaître l'autorité du Saint-Siége. A la lecture des lettres dont les envoyés étaient chargés, il répandit des larmes de joie, et s'écria, comme jadis le saint vieillard Siméon : « C'est maintenant, Seigneur, que vous laisserez mourir en paix votre serviteur. » Il mourut en effet le 10 avril suivant, âgé de quatre-vingt-trois ans.

CHAPITRE LXXII.

Sixte V, Urbain VII, Grégoire XIV, Innocent IX, Clément VIII, Léon XI, Paul V, papes. — Saint François de Sales & saint Vincent de Paul. — Grégoire XV, pape.

Le 24 avril de la même année, les cardinaux choisirent pour succéder à Grégoire XIII, Sixte V, l'un des plus grands génies qui aient étonné le monde.

Félix Peretti (c'était son nom) était né le 13 décembre 1521,

dans un village de la Marche d'Ancône, appelé les Grottes, près du château de Montalte. Après avoir été pâtre chez un riche laboureur où son père l'avait placé, il était parvenu à se faire admettre dans le couvent des Franciscains d'Ascoli. Ordonné prêtre en 1545, puis élevé au grade de docteur et pourvu d'une chaire de théologie à Sienne, il avait pris alors le nom de Montalte. La grande réputation qu'il s'était acquise lui avait valu les places de commissaire à Bologne et d'inquisiteur à Venise. De retour à Rome, il était devenu procureur de son ordre. Pie V l'en avait nommé plus tard général, et lui avait conféré l'évéché de sainte Agathe, avec le cardinalat. Enfin à la mort de Grégoire XIII, il fut élu d'une commune voix pour le remplacer.

Dès son avènement au souverain-pontificat, Sixte V annonça l'énergie avec laquelle il voulait gouverner. Par des actes d'une juste rigueur, il rétablit dans l'État ecclésiastique la sécurité, que l'impunité des brigandages en avait bannie depuis plusieurs années.

Pour empêcher qu'un prince hérétique ne montât sur le trône de France, il excommunia, le 9 septembre 1585, le roi de Navarre et le prince de Condé, tous deux alors calvinistes. Et lorsqu'Henri III eut dans la suite épousé le parti protestant, et fait lâchement assassiner le cardinal et le duc de Guise, l'excommunication l'atteignit à son tour. En même temps il faisait ses efforts pour rétablir le Catholicisme en Angleterre, où le succès ne répondit pas à ses espérances.

Toutes ces préoccupations n'empêchaient pas Sixte V de prendre des mesures efficaces pour le bien de ses peuples. Protecteur de l'ordre et des mœurs, il publia des édits sévères contre les voleurs, les assassins, les adultères. Il dissipa les malfaiteurs, non par la force, mais par l'autorité des lois; il imposait par le seul ascendant de son caractère et de sa dignité.

L'an 1586, on releva par ses ordres le fameux obélisque de granit qu'on voit aujourd'hui devant la basilique de Saint-Pierre, et on en déterra plusieurs autres qui ornèrent les places publiques. Il fit construire un aqueduc de vingt-mille pas de longueur, destiné à amener des eaux à Rome, ouvrage qui le dispute à tous ceux de l'antiquité dans le même genre. Entre les actes qu'il publia vers ce temps, on remarque la bulle *Detestabilis*, qui sert de règle aux canonistes pour la matière des

contrats; celle qui fixe le nombre des cardinaux à soixante-dix et détermine les qualités qu'ils doivent avoir; celle qui défend l'astrologie judiciaire.

Il érigea Montalte en évêché, établit la congrégation des affaires consistoriales, institua en quelque sorte celle des rits, donna une nouvelle forme à celle du saint-office, créée par Paul IV, pour juger les hérétiques. La même année, il fonda le collége de Montalte, et l'année suivante, il répara la fameuse bibliothèque vaticane, dissipée au sac de Rome par les Allemands, en 1527; il y joignit une très belle imprimerie, destinée à faire des éditions correctes de l'Écriture sainte, des Pères, des conciles. Il méditait un projet digne d'un génie tel que le sien : il voulait élever au milieu de l'arène du Colysée une église où les religieux de quatre monastères qu'on devait bâtir sous les portiques ou dans les dégagements de ce superbe amphithéâtre, auraient célébré successivement et sans interruption l'office divin; mais il mourut avant d'avoir pu mettre ce grand dessein à exécution, le 27 août 1590. Sa maladie n'avait pas interrompu un seul instant ses travaux ordinaires. Il avait coutume de dire, comme Vespasien, qu'un prince doit mourir debout.

Sixte V est un géant dans l'histoire. Sa gravité, sa force, sa grandeur étaient parfaitement assorties au rang suprême qu'il occupait; ennemi du vice et protecteur de la vertu, pénétrant et juste, vigilant et inflexible observateur de l'ordre, magnifique en tout ce qui regardait la gloire de la religion et la splendeur de l'État, ami des lettres et des arts, appliqué lui-même à l'étude, à laquelle il vouait les nuits, après avoir employé le jour aux affaires, il ne conçut et n'exécuta que de vastes desseins. Malgré les grandes choses qu'il fit, il laissa le trésor pontifical très riche; car il avait su multiplier ses ressources par l'économie.

Urbain VII, qui lui succéda, ne tint le saint-siége que douze jours. Élu le 15 septembre 1590, il mourut le 27.

Le cardinal Sfondrate, proclamé le 5 décembre 1590, après deux mois de conclave, remplaça Urbain VII sous le nom de Grégoire XIV. Son zèle, sa prudence, ses vertus présageaient à l'Église une heureuse administration. Mais ce Pontife pieux, ami des pauvres, ardent adversaire des hérétiques, fut enlevé de ce monde le 15 octobre 1591, après avoir siégé dix mois et dix jours seulement.

Innocent IX, après lui, ne régna que deux mois.

Clément VIII, élu pour le remplacer le 20 janvier 1592, et couronné huit jours après, tint un peu plus de treize ans la chaire de saint Pierre.

La France occupa d'abord le nouveau Pontife. La mort du roi Henri III, qui ne laissait pas de postérité, appelait au gouvernement du royaume Henri de Navarre, son plus proche parent, dont nous avons déjà parlé. Mais sa religion l'en excluait, en vertu d'une loi que la nation regardait comme inviolable. Après plusieurs victoires remportées sur les princes catholiques, il vint mettre le siége devant Paris. Il pressait vivement cette place, qui était réduite à une affreuse famine, lorsque le duc de Parme, gouverneur des Pays-Bas, survint avec une forte armée, et contraignit les assiégeants à se retirer.

Henri, voyant que son attachement à la réforme était le seul obstacle à son élévation au trône, consentit à se faire instruire. Une conférence eut lieu entre les Catholiques et les calvinistes. Elle eut pour résultat l'abjuration sincère du prince à Saint-Denis, en 1593, puis son sacre, dans la ville de Chartres, comme roi de France désormais reconnu.

Le pape Clément VIII ressentit une vive joie de la conversion de Henri IV. Il voulut transmettre cet événement à la postérité par des médailles qui portaient d'un côté son effigie et de l'autre celle du roi.

Cette joie du Pontife fut encore accrue par l'arrivée à Rome d'une députation que lui envoyait le patriarche jacobite d'Alexandrie, pour abjurer entre ses mains les erreurs des Grecs. Il reçut aussi deux évêques russes, qui prêtèrent serment d'obédience à l'Église romaine, au nom de tout le clergé de leur province. Mais, de retour chez eux, ces prélats trouvèrent les esprits plus obstinés que jamais dans le schisme.

En 1597, Alphonse II, duc de Ferrare, étant mort sans enfants, Clément VIII accrut le domaine ecclésiastique de son duché, malgré les efforts de Charles d'Est, cousin-germain d'Alphonse, mais déclaré illégitime. Clément fit son entrée solennelle à Ferrare le 8 mai 1598. La même année, il parvint à assoupir, par la paix de Vervins, les querelles des princes chrétiens. Au jubilé de l'an 1600, il répandit d'abondantes aumônes; un grand nombre d'hérétiques et de mahométans que la curiosité seule avait amenés à cette solennité entrèrent dans le

sein de l'Église, ceux-ci par le baptême, ceux-là par l'abjuration de leurs erreurs.

L'an 1604, il approuva la réforme de l'ordre de Saint-Benoît, en Lorraine, sous le titre de Saint-Vannes et de Saint-Hidulphe.

Les Bénédictins étaient tombés, en quelques lieux, dans la tiédeur et le relâchement; Didier de la Cour, prieur de l'abbaye de Saint-Vannes, résolut de relever cet ordre, et réussit après bien des tentatives infructueuses. Plus tard, le pape Grégoire XV autorisa de nouveau cette réforme. Le cardinal de Richelieu, ministre de Louis XIII, la protégea, et sa vertu rajeunie se manifesta par l'excellente organisation qu'elle donna aux séminaires, et surtout par les savants solides qu'elle forma, et qui, tels que Mabillon, Montfaucon, Ruinart, Thuillier, Martène, Durand, d'Achery, Le Nourry, Martianay, s'acquirent un nom immortel par leurs travaux sur les Pères et l'histoire de l'Église.

Dès 1595, Clément VIII avait évoqué à Rome le jugement de la difficulté survenue, depuis quelques années, entre les Dominicains et les Jésuites, sur les matières de la grâce; c'est ce qui occasionna les célèbres congrégations *de Auxiliis,* qui se tinrent du 2 janvier 1598 au 22 janvier 1605, en présence des cardinaux et des plus habiles théologiens choisis dans tous les autres ordres. Le Pape présida lui-même à la plupart de ces congrégations. Sa mort, arrivée le 5 mars 1605, retarda la décision de l'affaire.

Clément VIII fut recommandable comme prince et comme Pape. Zélé pour la propagation de l'Évangile, pour l'extirpation des hérésies qui désolaient l'Europe, pour la réconciliation des schismatiques de l'Orient, pour le rétablissement des mœurs et de la discipline, il s'en occupait d'une manière si infatigable, que les années et les infirmités ne lui firent jamais rien relâcher de son travail. Protecteur des sciences, parce qu'il était savant lui-même, libéral et d'une charité sans bornes, sobre jusqu'à l'austérité, multipliant les jeûnes, et ajoutant à ses longues oraisons des pratiques de pénitence qui eussent étonné dans un simple religieux, humble de cœur et de conduite, tel fut Clément VIII, cet illustre Pontife que d'effrontés ministres de Calvin osèrent, l'an 1603, dans leur conventicule de Gap, appeler « l'Antechrist, le fils de perdition marqué dans la parole de Dieu, la bête vêtue d'écarlate que le Seigneur déconfirmera, comme il l'a promis. » Mais ces prophéties insensées,

non plus que les puissances de l'enfer, ne prévalurent point et ne prévaudront jamais contre le vicaire de Jésus-Christ.

Clément VIII avait prédit à Alexandre Octavien, de la maison de Médicis, dit le cardinal de Florence, qu'il serait son successeur. Il fut élu en effet le 1er avril 1605, sous le nom de Léon XI ; mais il mourut le 27 du même mois, âgé de soixante-dix ans.

Camille Borghèse, Romain de naissance, originaire de Vienne en Autriche, remplaça Léon XI, sous le nom de Paul V.

Il reprit les congrégations *de Auxiliis* sur les dissentions des Dominicains et des Jésuites, et ce n'est qu'à la fin de 1607, qu'il congédia les consultants et les disputants, laissant aux deux partis la liberté de soutenir leur opinion.

C'est encore en 1607 que se termina, par l'intermédiaire de Henri IV, roi de France, une difficulté suscitée par Venise au Saint-Siége. Le sénat de cette ville avait défendu, quatre ans auparavant, les nouvelles fondations de monastères faites sans son concours, et en 1605, l'aliénation des biens-fonds, soit ecclésiastiques, soit séculiers; il avait de plus attribué à la justice séculière la connaissance des causes ecclésiastiques, contrairement à l'antique usage. Paul V réclama contre ces dispositions; mais ce fut en vain, et les Vénitiens résistèrent même aux censures du Saint-Siége. C'est alors que Henri IV intervint auprès de la république, et le différend fut assoupi.

Le 21 septembre, Paul V renouvela aux catholiques d'Angleterre la défense de prêter au roi le serment d'allégeance tel qu'on le leur demandait, craignant avec raison que ce ne fût un artifice pour leur faire implicitement reconnaître la suprématie du prince dans les choses spirituelles, sous prétexte de s'assurer de leur fidélité.

L'année suivante, Paul V reçut une ambassade du roi de Congo, nouvellement converti à la foi par les soins des Portugais. Ce prince, en présentant ses hommages au chef de l'Église, lui demandait des missionnaires. Le Pontife remplit ses désirs et ceux de divers peuples du Japon et des Indes, en leur envoyant des ouvriers évangéliques, et en fondant des évêchés dans leurs pays nouvellement conquis à l'Église. Il témoigna la même affection aux Maronites et aux chrétiens orientaux.

Le 8 avril 1610, il donna la dernière forme à la bulle *In*

Cœna Domini, et la fit insérer dans le rituel romain. Le 28 septembre de la même année, par un règlement digne d'un zélé Pontife, il ordonna que dans tous les colléges des religieux on enseignerait les trois langues hébraïque, grecque et latine. Enfin, peu de temps après il canonisa saint Charles Borromée.

Comme on le pressait de faire un décret définitif sur l'Immaculée Conception de la sainte Vierge, il se contenta de renouveler, le 31 août 1617, les constitutions de Sixte IV et de saint Pie V sur ce point.

Le même esprit de discernement dicta sa décision dans l'affaire de Galilée, à qui il permit de soutenir son système, comme une hypothèse astronomique, en même temps qu'il blâmait le ton absolu avec lequel il avançait son opinion et voulait l'appuyer sur la Bible en en dénaturant le sens.

C'est sous le pontificat de Paul V que parurent saint François de Sales et saint Vincent de Paul.

François, né au château de Sales en Savoie (1567), après avoir reçu une éducation chrétienne et une solide instruction, embrassa l'état ecclésiastique, malgré la résistance de sa famille. Les vertus, la piété, la vie tout intérieure du saint prêtre le firent bientôt placer sur le siége épiscopal de Genève. Son éloquence affectueuse ramena des milliers d'hérétiques au sein de l'Église [1]; ses écrits, pleins d'onction, de grâce, et d'une admirable originalité, guidèrent encore plus d'âmes fidèles dans les voies de la dévotion chrétienne.

En 1610, il fonda, de concert avec sainte Jeanne de Chantal, à Annecy en Savoie, une congrégation de femmes dont le but primitif était le soin des malades. Aussi n'obligea-t-il pas d'abord les membres qui la composèrent aux règles invariables de la vie commune. Mais plus tard il leur donna la règle de sain Augustin avec des constitutions particulières, et le pape Paul V l'érigea en ordre religieux sous le nom de la Visitation de Notre-Dame.

L'illustre fondateur vit avant sa mort quatre-vingt-sept maisons de son ordre en Savoie et en France; elles se propagèrent ensuite en Italie, en Allemagne, en Pologne, et partout.

Vincent de Paul était né dans le village de Pouy, au pied des Pyrénées, de parents pauvres, mais pieux (1576). Il com-

[1] On porte à 70,000 le nombre des calvinistes qu'il convertit.

mença par garder les troupeaux. Mais les rares dispositions qui ne tardèrent pas à briller en lui déterminèrent ses parents à le placer dans un couvent de Franciscains, où il puisa une instruction solide et acquit la conscience de sa vocation ecclésiastique. Ordonné prêtre l'an 1600, il devint instituteur à Buzet, et reçut en 1604 le grade de bachelier. Dans un voyage par mer de Marseille à Toulouse, en 1605, il fut pris avec ses compagnons par des pirates qui le vendirent à Tunis. Vincent parvint à convertir son troisième maître, un renégat de Nice, qu'il fit entrer dans un couvent des Frères de la Charité, après leur commun retour en Europe. Adressé par l'ambassade française de Rome au roi Henri IV, Vincent fut admis en 1609 parmi les ecclésiastiques attachés à la reine Marguerite ; mais il quitta bientôt la cour, fut nommé à la cure de Clichy, et plus tard chargé de l'éducation des enfants du comte de Gondy, général des galères.

Ce fut là qu'après avoir entendu la confession générale d'un malade qui jouissait d'une grande estime sans la mériter, il conçut le projet des missions de France. Nommé ensuite curé de Châtillon, il y déploya une activité prodigieuse et y créa des œuvres dont chacune semblait réclamer la vie d'un homme. Ainsi, il fonda l'Institut à jamais célèbre des Filles de la Charité, auxquelles il donna une règle en 1618, et qu'il chargea du soin des hôpitaux. Devenu aumônier général des galères du roi, il consentit également, sur la demande de saint François de Sales, à se charger d'une œuvre toute différente, en acceptant la direction des Dames de la Visitation.

Enfin, grâce aux largesses de la famille de Gondy, il réalisa, un peu plus tard, le projet qu'il avait conçu d'instituer une congrégation de prêtres missionnaires.

Paul V avait aussi confirmé (1613) les constitutions de l'Oratoire et approuvé son établissement en France par les soins du cardinal de Bérulle. Cette congrégation se répandit rapidement et forma d'illustres savants et de grands prédicateurs, tels que Malebranche, Morin, Thomassin, Bernard Lamy, Houbigant, Massillon.

Il mourut en 1621. Rome lui doit de superbes fontaines, entre autres, celle où il fit conduire l'eau par un aqueduc de 3,500 pas, sur le modèle de l'aqueduc de Sixte V. Il acheva le frontispice de Saint-Pierre, et le magnifique palais de Monte-

Cavallo. Il enrichit le Vatican des ouvrages les plus précieux de peinture et de sculpture, et s'appliqua surtout à relever et à réparer les anciens monuments, les consacrant, autant que leur nature le comportait, à la gloire du Christianisme.

Il eut pour successeur Grégoire XV, élu le 9 février 1621.

Dès le commencement de son pontificat, le nouveau Pape, voulant remédier à quelques abus qui régnaient dans le conclave, établit le 15 novembre que désormais les suffrages des cardinaux seraient secrets, et par là plus libres.

Animé d'une grande ardeur pour la conversion des infidèles, il fonda dans ce but, en 1622, le collége de la Propagande, qui fut augmenté et richement doté par son successeur. Cette même année, il canonisa quatre saints célèbres, saint Ignace de Loyola, saint François Xavier, sainte Thérèse, saint Philippe de Néri. Il érigea en métropole le siége de Paris, dont Jean François de Gondi fut le premier archevêque, et donna un bref au cardinal de la Rochefoucauld, pour l'autoriser à réformer les ordres religieux en France, d'après les sollicitations de Louis XIII.

En 1623, il obtint de l'électeur de Bavière, qui s'était rendu maître de Heidelberg, les manuscrits de la riche bibliothèque palatine conservés en cette ville, et provenant du pillage des monastères par les protestants.

Durant son pontificat, de deux ans quatre mois et vingt-neuf jours, Grégoire XV fournit des sommes considérables pour aider l'empereur contre les hérétiques, et le roi de Pologne contre les Turcs. Il mourut le 8 juillet 1623.

CHAPITRE LXXIII.

Urbain VIII, pape. — La congrégation des Lazaristes. — Le jansénisme. — Innocent X et Alexandre VII, papes.

A Grégoire XV succéda, sous le nom d'Urbain VIII, le cardinal Maffeo Barberino, d'une ancienne famille de Florence. Son pontificat fut un des plus longs qu'ait vus l'Église; car il dura vingt et un ans moins huit jours. Pieux, doux, modeste,

Urbain accomplit tout ce qu'on pouvait attendre d'un Pape vertueux et éclairé. Ami des belles-lettres, qu'il cultivait lui-même, il protégea les savants, mérita le surnom d'Abeille-Attique par ses connaissances en grec, réussit dans la poésie latine, et corrigea les hymnes de l'Église.

En 1625, il envoya le cardinal Barberino, son neveu, avec le titre de légat, en France et en Espagne, pour y ménager la paix entre les deux royaumes. L'année suivante, le duc François-Marie, dernier rejeton de la maison de la Rovère, se dessaisit; au profit de l'Église, du duché d'Urbin, des comtés de Montéfeltro et de Gubio, de la seigneurie de Pesaro et du vicariat de Sinigaglia, qui agrandirent ainsi le domaine pontifical.

Quatre ans après, Urbain VIII érigea en congrégation la société des prêtres missionnaires de Saint-Vincent de Paul, instituée pour évangéliser les peuples des campagnes, sous l'autorité des évêques et avec le consentement des curés. En 1633, les chanoines réguliers de Saint-Victor, à Paris, cédèrent à Vincent le prieuré de Saint-Lazare, qui devint le chef-lieu de la congrégation, et qui a fait donner aux prêtres de la mission le nom de Lazaristes.

Cette congrégation se propagea rapidement, grâce à l'infatigable activité de Vincent. Son zèle s'étendit aussi à l'œuvre des séminaires, déjà fondée dans plusieurs provinces, conformément aux prescriptions du concile de Trente, et dont on confia la direction aux prêtres de saint Vincent.

L'illustre fondateur en envoya même, un peu plus tard, en Italie, à Alger, à Tunis, à Madagascar, en Pologne. Il leur donna jusqu'à la mort l'exemple du dévoûment. A l'âge de soixante-dix-huit ans, il faisait encore des missions, s'occupant en même temps de fonder en divers lieux des hôpitaux, sous l'invocation du saint Nom de Jésus, et de ranimer le zèle des associations religieuses, par l'institution des conférences tenues dans les maisons de son ordre, conférences qui eurent la plus heureuse influence sur l'avenir. Après une vie si active, Vincent de Paul obtint la couronne de justice le 27 septembre 1660, et Clément XII le canonisa en 1737.

Les dernières années du pontificat d'Urbain VIII furent agitées par la querelle naissante du jansénisme.

Jansénius, évêque d'Ypres et disciple de Baïus, avait travaillé vingt ans à la composition d'un grand ouvrage, qu'il intitula

l'*Augustinus*, et qu'il donnait comme le fidèle résumé de la doctrine de saint Augustin sur les matières de la grâce. Mais il prostituait ce nom vénérable, puisque son livre n'enseignait autre chose que le baïanisme ou même le calvinisme un peu mitigé. Il y mit la dernière main avant de mourir, et laissa le soin de le publier à quelques amis dévoués. Il y protestait de sa soumission au Saint-Siége, de son respect pour l'autorité de l'Église, de son attachement sincère à la véritable doctrine, bien qu'il dût ne pas ignorer que les nouveautés hardies dont fourmillait son ouvrage avaient été déjà condamnées dans Baïus.

L'*Augustinus* parut pour la première fois à Louvain, en 1640. Ce traité systématique et diffus est divisé en trois parties. La première contient huit livres, destinés à l'exposition des erreurs pélagiennes et semi-pélagiennes ; la seconde commence par un livre préliminaire où l'auteur avance que les Pères qui ont précédé saint Augustin ont mal connu ou mal interprêté la vérité sur les matières de la grâce ; que le dogme véritable sur ce point était tombé, depuis plus de cinq siècles, dans l'obscurcissement et dans l'oubli ; que le but de son ouvrage était d'en rétablir la connaissance dans l'Église, en le tirant des écrits de saint Augustin, source unique où il se fût conservé sans altération.

Cette introduction était suivie d'un livre sur l'état de la nature innocente, de quatre sur l'état de la nature déchue, et de trois autres sur l'état de pure nature. La troisième partie renferme dix livres sur la grâce du Sauveur.

A peine eut-on connaissance de l'*Augustinus*, que mille voix s'élevèrent pour donner l'alarme. Le pape Urbain VIII le condamna, en 1642, comme renouvelant les erreurs du baïanisme. Cornet, syndic de la Faculté de Paris, en tira quelques propositions qui, présentées aux membres de cette Faculté, furent flétries de censure. Le docteur Saint-Amour et soixante-dix autres avec lui, tous partisans des nouveautés jansénistes, appelèrent de ce jugement à celui du parlement. Alors la Faculté de théologie s'en référa à la décision des évêques. Les prélats craignirent de prononcer, et renvoyèrent la solution au Saint-Siége.

Urbain VIII venait de mourir (29 juillet 1644).

Le cardinal Jean-Baptiste Pamphile, qui lui succéda sous le nom d'Innocent X (15 septembre 1644), fit examiner avec une

scrupuleuse attention l'ouvrage de Jansénius. Pendant l'espace de deux ans, cinq cardinaux et treize consulteurs tinrent trente-six sessions. Le Pape présida lui-même les dix dernières. La doctrine examinée, on vit paraître, en 1653, le jugement de Rome, qui censure et qualifie les cinq propositions suivantes :

1° Quelques commandements de Dieu sont impossibles, même aux justes qui veulent les accomplir, et qui font pour cela tout l'usage de leurs forces et de leur volonté ; la grâce qui les leur rendrait possible leur manque. — Cette proposition, qui se trouve mot pour mot dans Jansénius, fut déclarée téméraire, impie, blasphématoire, hérétique, et, comme telle, frappée d'anathème.

2° Dans l'état de nature tombée, on ne résiste jamais à la grâce intérieure. — Cette proposition n'est pas mot pour mot dans l'ouvrage, mais elle s'y trouve en substance dans vingt endroits. Elle fut condamnée comme hérétique.

3° Pour mériter et démériter, dans l'état de nature déchue, l'homme n'a pas besoin d'une liberté exempte de nécessité ; mais la liberté exempte de contrainte est suffisante. — Cette proposition fut condamnée comme hérétique.

4° Les semi-pélagiens admettaient la nécessité de la grâce prévenante intérieure pour toutes les bonnes œuvres, même pour le commencement de la foi ; mais ils étaient hérétiques en ce qu'ils prétendaient que cette grâce était de telle nature que la volonté de l'homme pouvait s'y soumettre ou y résister. — Cette proposition est condamnée comme fausse et hérétique.

5° C'est une erreur semi-pélagienne de dire que Jésus-Christ est mort ou qu'il a versé son sang pour tous les hommes. — Cette dernière proposition est déclarée fausse, téméraire, scandaleuse, et, entendue dans le sens que Jésus-Christ n'est mort que pour les prédestinés, blasphématoire, hérétique.

Tout le système de Jansénius découle d'un principe unique, puisé dans l'enseignement de Baïus. Ce principe est que la volonté de l'homme, par l'effet du péché d'Adam, se trouve sous l'empire d'une double délectation, l'une charnelle, qui la sollicite au mal, l'autre céleste, qui la porte à la vertu.

Les deux délectations étant opposées, l'âme ne peut céder à l'une et à l'autre en même temps ; mais elle cède nécessairement à la plus forte, conformément à cette parole de saint Augustin : « Nous agissons par nécessité, d'après ce qui nous

délecte davantage. » Si la délectation plus faible, prenant des forces, vient à triompher de celle qui lui est contraire, il s'opère dès lors un changement dans la détermination de la volonté. D'où il suit que la volonté, constituée sous l'influence de cette double délectation, est comme une balance dont les deux bassins montent ou descendent suivant le poids relatif de l'un et de l'autre.

Cependant Jansénius prétend que la liberté n'est point détruite par cet état de choses, et la raison qu'il en donne c'est que la contrainte provenant de la délectation plus forte n'est point absolue, mais subordonnée aux circonstances présentes, et variable au même degré qu'elles; ainsi, sous l'influence de la délectation terrestre, l'homme ne peut faire actuellement le bien; mais il le pourrait en d'autres circonstances, et cela suffit, suivant la doctrine de l'*Augustinus,* pour que la liberté de l'homme ne soit pas anéantie.

On peut se convaincre que les cinq propositions sus-énoncées découlent réellement de ce principe fondamental.

Quelques commandements de Dieu sont impossibles aux hommes justes, dit Jansénius. En effet, ajoute-t-il, il arrive quelquefois que le juste, malgré certains efforts, transgresse la loi divine; c'est qu'alors la délectation terrestre est dominante; donc, eu égard à ses forces présentes, ces préceptes sont au-dessus de sa portée, et la grâce ne lui vient point en aide pour les lui rendre possibles.

Dans l'état de nature tombée, on ne résiste jamais à la grâce intérieure, dit-il encore; résister à la grâce, c'est la priver de l'effet auquel elle est destinée; or, le principe janséniste admis, la grâce ne manque jamais de produire son effet; car, ou elle est supérieure à la cupidité, et dans ce cas elle ne peut être annulée, ou elle lui est inférieure, et alors elle obtient encore son résultat, car si elle ne triomphe pas du mal, c'est qu'elle n'était pas destinée à en triompher.

Donc pour mériter ou démériter, conclut Jansénius, la liberté exempte de nécessité n'est pas requise, mais la liberté exempte de contrainte suffit. C'est encore une conséquence du même principe, puisque, selon le novateur, l'homme ne fait le bien ou le mal qu'autant qu'il cède à la délectation invincible de la grâce ou de la concupiscence, et cependant il mérite ou il démérite.

Jansénius avançant comme une vérité de foi que la grâce in

térieure nécessite la volonté de l'homme et qu'on ne lui résiste jamais, il suit de là, dans son système, que les semi-pélagiens, qui reconnaissaient la nécessité de la grâce prévenante, furent hérétiques en ce qu'ils prétendaient qu'on pouvait lui résister.

Enfin, en supposant avec lui qu'on ne saurait jamais résister à la grâce, il faut reconnaître que si tous les hommes ne sont pas sauvés, c'est nécessairement que tous n'ont pas obtenu les grâces efficaces du salut. Jésus-Christ n'est donc pas mort pour tous les hommes, mais seulement pour quelques âmes privilégiées et prédestinées à la vie de toute éternité.

La constitution donnée par la cour de Rome, après l'examen de l'*Augustinus,* fut envoyée à tous les évêques de l'univers catholique, et reçue partout avec le respect qui lui était dû, principalement en France.

Mais les partisans de Jansénius, tout en avouant que les cinq propositions étaient à bon droit condamnées, prétendirent qu'elles ne se trouvaient pas dans l'ouvrage censuré, ou qu'elles avaient été prises dans un sens autre que celui de son auteur. C'est l'origine de la distinction du droit et du fait. Ceux qui se retranchaient dans cette distinction disaient qu'on était obligé de se soumettre à la bulle du Pape quant au droit, c'est-à-dire de croire que ces propositions, telles qu'elles étaient dans la bulle, étaient condamnables, mais qu'on n'était pas tenu d'y acquiescer quant au fait, c'est-à-dire de croire que ces propositions étaient dans le livre de Jansénius et qu'elles étaient soutenues dans le sens dans lequel le Pape les avait condamnées.

Il est clair que si cette distinction était admissible, inutilement l'Église condamnerait des livres et voudrait les ôter des mains des fidèles : ils pourraient s'obstiner à les lire, sous prétexte que les erreurs que l'on a cru y voir n'y sont pas, et que l'auteur a été mal entendu.

Mais les novateurs voulaient un subterfuge, et celui-ci fut adopté par eux. En vain on leur prouva que l'Église est infaillible quand il s'agit de prononcer sur un fait dogmatique, ils persévérèrent à soutenir leur absurde distinction : ils prodiguèrent l'érudition, ils brouillèrent tous les faits de l'histoire ecclésiastique, ils renouvelèrent tous les sophismes des hérétiques anciens et modernes, pour la faire valoir.

C'est principalement au fameux Arnauld que le parti janséniste fut redevable de cette ressource, dont il abusa si mé-

chamment. Le docteur fit plus encore : malgré le jugement de Rome, il enseigna formellement la première proposition condamnée, il prétendit que la grâce manque au juste dans des occasions où l'on ne peut pas dire qu'il ne pèche pas, qu'elle avait manqué à saint Pierre en pareil cas, et que cette doctrine était celle de l'Église et de la tradition.

La Faculté de Paris condamna plus tard cette coupable obstination; Arnauld persista et fut exclu du nombre des docteurs.

Le pape Innocent X occupa la chaire de saint Pierre jusqu'en 1655. Il se distingua par son élévation d'esprit, son énergie, sa sagesse et son discernement. Ferme dans les rencontres les plus difficiles, il ne prenait ses résolutions qu'après y avoir mûrement réfléchi; mais quand il les avait une fois prises, il y était inébranlable. Il aimait tendrement son peuple et lui faisait rendre une exacte justice. Sévère à lui-même, vivant de peu, haïssant le luxe, aussi en garde contre les dépenses superflues que magnifique dans celle qu'il voyait nécessaires, il laissa dans le trésor 700,000 écus, épargne dont il y a très peu d'exemple. Il mourut à l'âge de quatre-vingt-trois ans.

Fabio Chigi, né à Sienne, le 13 février 1599, d'abord inquisiteur à Malte, puis vice-légat à Ferrare, nonce à Cologne, évêque d'Imola et cardinal, remplaça Innocent X sous le nom d'Alexandre VII (7 avril 1655). Il commença son pontificat par des réformes qui donnèrent une haute opinion de sa sagesse et de sa régularité.

La controverse janséniste s'animait de plus en plus. Les novateurs répandaient en tous lieux le trouble et la discorde. Pour faire cesser ce scandale, les évêques de France eurent de nouveau recours au Saint-Siége et supplièrent le pape Alexandre VII d'user de son autorité suprême pour arrêter le mal. Le Pontife donna la bulle *Ad sanctam* (16 octobre 1656), dans laquelle il confirmait la constitution de son prédécesseur, et déclarait que les cinq propositions extraites du livre de Jansénius, avaient été condamnées dans le sens de l'auteur. A la lecture de ce décret, les prélats français, réunis en assemblée générale, résolurent d'en envoyer copie à tout le clergé, avec la formule suivante, qui devait sauvegarder l'unité, et couper court à tout subterfuge possible :

« Je me soumets entièrement à la constitution du pape Inno-

cent X du 31 mai 1653, selon son véritable sens, qui a été déterminé par la constitution de notre saint-père le pape Alexandre VII, du 16 octobre 1656. Je reconnais que je suis obligé en conscience d'obéir à ces constitutions, et je condamne de cœur et de bouche la doctrine des cinq propositions de Cornélius Jansénius, contenues dans son livre intitulé *Augustinus*, que ces deux Papes et les évêques ont condamnées, laquelle doctrine n'est point celle de saint Augustin, que Jansénius a mal expliquée contre le vrai sens de son auteur. »

Plusieurs refusèrent de souscrire ce formulaire, prétextant que les évêques n'ont pas le pouvoir de définir une règle de foi. Alexandre VII donna donc (15 février 1665) une autre constitution commençant par ces paroles : *Regiminis apostolici*, et enjoignant à tous de souscrire une nouvelle formule dont voici le sens :

« Je déclare me soumettre à la constitution apostolique du pape Innocent X, en date du 31 mai 1653, et à celle du pape Alexandre VII, en date du 16 octobre 1656. Je rejette et condamne en toute sincérité, sous la foi du serment et dans le sens de l'auteur, selon que le Saint-Siége les a condamnées par les constitutions sus-énoncées, les cinq propositions extraites du livre de Cornélius Jansénius intitulé l'*Augustinus*. Que Dieu me soit en aide et son saint évangile. »

Les partisans de Jansénius invoquèrent de nouveau la distinction du droit et du fait, disant que l'Église était bien infaillible dans la question du droit, mais qu'elle ne l'était pas dans celle du fait : d'où il suivait que l'injonction de souscrire le formulaire obligeait à la vérité quant au droit, c'est-à-dire qu'on devait admettre que les cinq propositions avaient été justement condamnées, mais qu'elle n'obligeait pas quant au fait; c'est-à-dire que l'on pouvait se refuser à reconnaître qu'elles étaient de Jansénius ou qu'elles avaient été comprises dans le sens de l'auteur.

Louis XIV vint en aide au Souverain-Pontife, et donna dans cette même année une déclaration enregistrée au Parlement et prescrivant sous les peines les plus graves la signatnre du formulaire, qui devint ainsi une loi de l'Église et de l'État.

Malgré la loi, quatre prélats, Pavillon, évêque d'Aleth; Choart de Buzenval, évêque d'Amiens; Caulet, évêque de Pamiers; et Arnauld, évêque d'Angers, faisant schisme avec le

reste du clergé, donnèrent dans leurs diocèses des mandements où ils établissaient encore la distinction du droit et du fait; ils autorisèrent ainsi les réfractaires. Louis XIV, justement irrité, fit saisir les mandements des quatre évêques, et insista fortement près d'Alexandre VII pour que les rebelles fussent jugés selon les lois de l'Église, et punis comme le méritait leur conduite. Le Pape se disposait à procéder en effet, lorsqu'il fut enlevé par la mort, le 22 mai 1667.

Deux ans auparavant, il avait canonisé saint François de Sales. Ami des lettres et des arts, il employa des sommes considérables à l'achèvement du collége de la Sapience, commencé par Léon X, sur les dessins de Michel-Ange; il fit élever aussi la belle colonnade de la place Saint-Pierre et la chaire en bronze de cette église, qui fut placée derrière le grand-autel de l'église du Vatican, dont elle fait un des principaux ornements. Son règne avait été de douze ans un mois quatorze jours.

CHAPITRE LXXIV.

Clément IX, Clément X, Innocent XI, papes. — Assemblée de 1682. — Les Quatre Articles.

Le pape Alexandre VII eut pour successeur, sous le nom de Clément IX, le cardinal Jules Rospigliosi, élu le 20 juin (1667); Pontife illustre par son caractère pacifique, sa libéralité, sa magnificence, son amour pour les lettres.

Dès son avènement, il s'occupa d'apaiser les troubles qui continuaient de désoler l'Église de France, à l'occasion du jansénisme. Trois évêques, ceux de Beauvais, d'Aleth et de Pamiers, qui avaient montré le plus d'opposition à la signature pure et simple du formulaire d'Alexandre VII, l'ayant assuré qu'ils y avaient enfin souscrit sans restriction, quoiqu'ils ne l'eussent fait qu'avec la distinction du fait et du droit, le Pape les admit à la réconciliation. C'est ce qu'on appela la paix de Clément IX.

Aussitôt les captieux signataires, se prévalant de cette condescendance du Pontife, prétendirent en inférer qu'il avait approuvé la signature avec la distinction du fait et du droit. Mais

personne ne s'y trompa, et cette supercherie ne servit qu'à rendre plus odieux leur parti.

Clément X, qui avait essayé d'assoupir les différends de l'Église de France, ne s'employa pas moins activement à rétablir la concorde entre ce royaume et l'Espagne, en guerre depuis plusieurs années. Chez lui, il déchargeait son peuple des tailles et autres subsides, et, malgré cette diminution d'impôts, il trouvait encore moyen de secourir les princes chrétiens contre les incursions des Turcs. Mais tous ses soins ne purent empêcher la prise de Candie par les infidèles. Le chagrin qu'il en ressentit le conduisit au tombeau, le 9 décembre 1669, après deux ans cinq mois dix-neuf jours de pontificat.

Dans sa dernière maladie, il avait revêtu de la pourpre le Romain Jean-Baptiste-Emile Altieri, et lorsque le nouveau cardinal était venu le remercier de sa promotion : « Dieu vous destine à me succéder, lui avait-il dit ; j'en ai le pressentiment. » Cette prédiction s'accomplit le 29 avril 1670, après un conclave de quatre mois et quatre jours, et malgré la résistance d'Altieri. Le Pontife élu prit le nom de Clément X.

Mais son âge avancé ne lui permit pas de faire pour le bien de l'Église tout ce qu'on avait attendu de son zèle connu. Le 20 mai 1671, il donna un édit en faveur de la noblesse commerçante ; en 1674, sur la demande de Louis-le-Grand, il érigea en évêché l'église de Québec dans le Canada.

Sa mort, arrivée le 22 juillet 1676, en terminant un règne de six ans et trois mois environ, ouvrit la chaire pontificale à Innocent XI.

Benoit Odescalchi, né en 1611, à Côme dans le Milanais, avait porté les armes dans sa jeunesse, sans que son caractère en fût moins doux ni moins agréable. Il était cardinal-évêque de Novarre lorsqu'il fut placé sur la chaire de saint Pierre, le 21 septembre 1676.

Une grande affaire avec la cour de France vint troubler presque à son début le pontificat d'Innocent XI.

Depuis assez longtemps, les rois de France jouissaient de certains priviléges relativement aux bénéfices de plusieurs églises dans leur royaume. C'était ce qu'on appelait le droit de régale. Quelle était l'origine de ce droit? On ne saurait l'affirmer positivement ; ce qui est sûr, c'est qu'il ne pouvait provenir que du consentement, soit formel, soit tacite, du premier pou-

voir ecclésiastique. Ces priviléges en effet étaient moitié temporels, moitié spirituels; or la puissance civile, si grande soit-elle, n'a par elle-même et ne peut donner aucun droit sur les fonctions de l'Église, ni conséquemment sur les sujets qui doivent les exercer : le prince ne peut pas plus conférer la juridiction en matière spirituelle, que l'évêque en matière civile.

Louis XIV, par un édit solennel de l'année 1673, avait voulu étendre arbitrairement le droit de régale sur toutes les églises de son royaume qui jusqu'alors en avaient été exemptes. Les évêque de Pamiers et d'Aleth refusèrent de se soumettre à l'ordonnance, attestant que le prince outrepassait son pouvoir. Ils s'adressèrent au souverain-pontife Innocent XI. Ce Pape, auquel les historiens français ont donné un caractère dur et inflexible, sans motif connu, à moins que ce ne soit à raison de sa conduite ferme et digne dans l'affaire de la régale, se déclara le défenseur des prélats persécutés, et écrivit à leur occasion deux lettres à Louis XIV. Le roi ne daigna pas y répondre. Innocent lui envoya un troisième bref en 1679, lui reprocha sa conduite injuste, et déclara que, si on l'y contraignait, il emploierait, pour le maintien de l'équité, les moyens que Dieu avait mis en sa disposition.

La hauteur de Louis XIV s'irrita. Cependant trois années se passèrent. Enfin en 1682, sur le conseil de ses ministres, et principalement de Colbert, le monarque imagina de convoquer une assemblée du clergé de tout le royaume, dans laquelle on définirait jusqu'où peut s'étendre l'autorité du siége de Rome en France. Trente-cinq archevêques ou évêques et autant d'ecclésiastiques du second ordre se réunirent en effet à Paris, et s'occupèrent de traiter immédiatement la question soumise à leur jugement.

Le roi commença par déclarer à l'assemblée qu'en général il persistait dans sa résolution; qu'il consentait néanmoins à faire quelques concessions, si le Saint-Siége en faisait de son côté. L'assemblée en informa le Pape. Mais Innocent répondit qu'il ne pouvait rien accorder sur cette matière.

Alors Louis XIV demanda que les évêques formulassent clairement et en quelques propositions leur sentiment sur l'autorité du Pape. Bossuet, l'âme et l'oracle de l'assemblée, trembla pour l'unité de l'Église. Il voyait le schisme imminent; il eût

voulu éviter ou du moins retarder la déclaration demandée. Mais quand il reconnut l'impossibilité de rien obtenir du prince à cet égard, il ne songea plus qu'à satisfaire aux exigences du roi, sans cependant émettre de doctrines condamnées, et rédigea les quatre articles suivants, qui furent adoptés après quelques contestations :

I. « Saint Pierre et ses successeurs, les vicaires de Jésus-Christ, ainsi que toute l'Église en général, n'ont reçu de Dieu de puissance que sur les choses spirituelles et qui concernent le salut, mais non point sur les choses temporelles et civiles; Jésus-Christ nous apprenant lui-même que son royaume *n'est pas de ce monde,* et en un autre endroit, *qu'il faut rendre à César ce qui est à César et à Dieu ce qui est à Dieu,* et qu'ainsi ce précepte de l'apôtre saint Paul ne peut être en rien altéré ou ébranlé : « Que toute personne soit soumise aux puissances supérieures; car il n'y a point de puissance qui ne vienne de Dieu, et c'est lui qui ordonne celles qui sont sur la terre. Celui donc qui s'oppose aux puissances, résiste à l'ordre de Dieu. » Nous déclarons en conséquence que les rois et les souverains ne sont soumis à aucune puissance ecclésiastique par l'ordre de Dieu, dans les choses temporelles; qu'ils ne peuvent être déposés ni directement ni indirectement par l'autorité des chefs de l'Église; que leurs sujets ne peuvent être dispensés de la soumission et de l'obéissance qu'ils leur doivent, ni absous du serment de fidélité; et que cette doctrine, nécessaire pour la tranquillité publique et non moins avantageuse à l'Église qu'à l'État, doit être inviolablement suivie, comme conforme à la parole de Dieu, à la tradition des saints Pères et aux exemples des saints.

II. La plénitude de puissance que le Saint-Siége apostolique et les successeurs de saint Pierre, vicaires de Jésus-Christ, ont sur les choses spirituelles est telle que, néanmoins, les saints décrets du concile œcuménique de Constance contenus dans les sessions quatrième et cinquième, approuvés par le Saint-Siége apostolique, confirmés par la pratique de toute l'Église et des Pontifes romains, et observés religieusement dans tous les temps par l'Église gallicane, demeurent dans leur force et vertu, et l'Église de France n'approuve pas l'opinion de ceux qui donnent atteinte à ces décrets ou qui les affaiblissent, en disant que leur autorité n'est pas bien établie, qu'ils ne sont

point approuvés où qu'ils ne regardent que le temps du schisme [1].

III. Ainsi, l'usage de la puissance apostolique doit être réglé suivant les canons faits par l'esprit de Dieu et consacrés par le respect général ; les règles, les coutumes et les constitutions reçues dans le royaume et dans l'Église gallicane, doivent avoir leur force et leur vertu, et les traditions de nos pères demeurer inébranlables ; il est même de la grandeur du Saint-Siége apostolique que les lois et usages établis du consentement de ce Siége respectable et des Églises, subsistent invariablement.

IV. Quoique le Pape ait la principale part dans les questions de foi, et que ses décrets regardent toutes les Églises en général et chaque Église en particulier, son jugement n'est pourtant pas irréformable, à moins que le consentement de l'Église n'intervienne.

Nous avons arrêté d'envoyer à toutes les Églises de France et aux évêques qui y président par l'autorité du Saint-Esprit, ces maximes, que nous avons reçues de nos pères, afin que nous disions tous la même chose, que nous soyons tous dans les mêmes sentiments, et que nous suivions tous la même doctrine. »

Ces quatre fameux articles se réduisent à deux principes : indépendance de la puissance temporelle, et subalternité du Pape, dont l'autorité n'est ni absolue ni infaillible sans le consentement de l'Église ; ils sont comme un résumé précis et serré de toute la doctrine du gallicanisme.

Innocent XI condamna, dès son apparition, la déclaration des évêques de France de l'année 1682. Plus tard nous la verrons censurée de nouveau par le pape Alexandre VIII, et surtout par Pie VI, dans sa bulle *Auctorem fidei,* fulminée contre le synode de Pistoie, qui en avait adopté la doctrine et l'avait insérée dans un décret de foi. Voici les paroles de ce Pontife :

« Comme les actes du clergé de France ont été, dès leur promulgation, improuvés, cassés, déclarés nuls et sans valeur par notre vénérable prédécesseur Innocent XI, dans sa lettre en for-

[1] On doute au contraire que les décrets contenus dans les quatrième et cinquième sessions du concile de Constance aient été approuvées par le pape Martin V. Voyez ci-devant, chapitre LIX.

me de bref du 11 mai 1682, et ensuite plus expressément par Alexandre VIII, dans sa constitution *Inter multiplices*, du 4 août 1690, selon le devoir de leur charge apostolique, la sollicitude pastorale exige de nous bien plus fortement encore que nous réprouvions et condamnions comme téméraire, scandaleuse, et surtout, après les décrets de nos prédécesseurs, souverainement injurieuse au siége apostolique, l'adoption si vicieuse de ces mêmes articles par le dit synode, comme aussi par notre présente constitution, nous la réprouvons, condamnons et voulons qu'on la tienne pour réprouvée et condamnée.»

La bulle *Auctorem fidei*, a été acceptée de toute l'Église catholique, et les théologiens français en reconnaissent l'autorité comme les autres.

Pendant dix ans, Rome refusa des bulles à ceux des prélats nommés aux évêchés qui s'étaient trouvés à l'assemblée de 1682 et en avaient signé la déclaration. Ce ne fut qu'en 1693 qu'ils obtinrent enfin l'institution canonique, après avoir protesté au Saint-Siége « que si quelques points ont pu être considérés comme décrétés, dans cette assemblée, sur la puissance ecclésiastique et sur l'autorité pontificale, ils les tiennent pour non décrétés, et déclarent qu'on ne doit pas y voir un décret. »

Les quatre articles furent censurés en Espagne, le 10 juillet 1683 ; condamnés comme absurdes et détestables par un concile national de Hongrie ; rejetés par les universités de Douai et de Louvain ; et, si la Sorbonne les enregistra, ce ne fut que sur l'injonction coactive du parlement.

Bossuet eût désiré, néanmoins, voir la déclaration dont il était l'auteur « comptée parmi les actes authentiques de l'Église, et insérée avec honneur dans ces actes immortels où sont compris les décrets qui regardent, non seulement la vie présente, mais encore la vie future et l'éternité tout entière. » Ce sont les propres paroles de l'évêque de Meaux, dans l'exorde de son discours sur l'unité. « Ce discours était un coup de maître, dit un critique. La première partie est un chef-d'œuvre, et il ne faut plus s'étonner si les théologiens en ont fait souvent l'éloge. C'est qu'ici l'orateur était dans le vrai : aussi ses paroles coulent toujours belles, majestueuses, saisissantes. C'est la main d'un habile peintre qui trace d'après nature les gloires, les triomphes et l'indéfectible foi de la mère et maîtresse de toutes les Églises, du centre de l'unité, de la colonne et de

l'appui de la vérité. A peine l'auditoire pouvait-il contenir les transports d'admiration qui l'agitaient, et qui voulaient s'échapper au dehors. La seconde partie, malgré les préventions favorables de la plupart des assistants, ne put avoir le même succès : c'est que son but était, en quelque sorte, malgré ses tergiversations, tout opposé à celui de la première. Quelles difficultés à vaincre! Il s'agissait de justifier une conduite plus que téméraire, et de prouver en dernière analyse que des enfants peuvent manquer aux plus stricts devoirs du respect et de la soumission qu'ils doivent à leur père. Bossuet sentait sa fausse position. »

L'illustre prélat travailla plus de vingt ans à réunir tous les moyens de défense pouvant justifier la déclaration; mais jamais il ne fut content de son travail. Il mourut sans avoir eu le courage de rien publier sur ce sujet. Plus tard, les jansénistes livrèrent à la publicité, sous le nom de Bossuet, une défense de la déclaration de 1682 qui ne paraît pas avoir été son ouvrage.

« Ne serait-ce pas le comble de la folie, dit encore à ce sujet le critique que nous avons déjà cité, de recueillir comme un héritage précieux de ce grand homme des écrits qui nous deviennent si suspects à raison des mains impures et infidèles par lesquelles ils ont passé? des écrits où l'on trouve d'ailleurs mille preuves frappantes d'interpolation! Ce ne fut qu'un cri pour les répudier, dans l'élite de l'épiscopat français, à leur apparition.

» On avait assuré, dans la première édition qui parut à Luxembourg, en 1730, qu'ils étaient publiés d'après les manuscrits originaux; les jansénistes seuls le crurent ou parurent le croire, parce qu'ils y étaient intéressés. Ils pensèrent néanmoins qu'ils devaient donner quelque satisfaction au public mécontent : c'est ce qui les détermina à faire paraître un autre travail en 1745. Là se trouvait la dissertation préliminaire, qui est bien réellement de la main de Bossuet, et dans laquelle sont réunis les témoignages de son respect et de sa vénération à l'égard du Saint-Siége; mais on n'eut pas le courage de donner la continuation de cet écrit. On se contenta de reproduire tout ce que renfermait d'hostile la prétendue défense, devenue depuis l'arsenal de tous les novateurs, qui ont eu l'air d'y trouver la justification de leurs erreurs et de leur haine contre la chaire apostolique. »

Comme exposition de l'antique et invariable doctrine de l'Église gallicane, la déclaration de 1682 est un mensonge. Les évêques ne pouvaient dire en conscience que ces maximes, ils les avaient reçues de leurs pères. « La plupart des évêques qui étaient en place dans le royaume, de 1651 à 1660, dit le père d'Avrigny, dans ses mémoires (an 1682), se sont exprimés d'une manière qui les a fait regarder comme autant de partisans de l'infaillibilité par ceux qui la soutiennent. Ils avancent, tantôt que la foi de Pierre ne défaut jamais, tantôt que l'ancienne Église savait clairement, et par la promesse de Jésus-Christ faite à Pierre, et par ce qui s'était déjà passé, que les jugements du Souverain-Pontife publiés pour servir de règles de foi, sur la consultation des évêques, soit que les évêques expliquent, soit qu'ils n'expliquent pas leur sentiment dans la relation, comme il leur plaît d'en user, sont fondés sur une autorité qui est également divine et suprême dans toute l'Église, de façon que tous les chrétiens sont obligés, par devoir, de leur rendre une soumission d'esprit même. Voilà donc, continue le véridique chroniqueur, une nuée de témoins qui déposent pour l'infaillibilité du vicaire de Jésus-Christ et sa supériorité sur les assemblées œcuméniques. »

Louis XIV avait imposé l'enseignement des quatre articles à toutes les facultés de théologie. Il révoqua plus tard son édit. Toutefois cette révocation n'ayant pas été enregistrée au parlement, l'édit subsista, faute de cette formalité. Les articles organiques de Napoléon supposent qu'elle est toujours loi de l'État, le décret impérial de 1810 le décida formellement, un arrêt de la cour d'appel de Paris fut rendu dans le même sens.

Mais la théologie ne pense pas de la sorte. Il est certain, enseigne-t-elle, que la déclaration de 1682 ne peut avoir force de loi comme enseignement de l'Église, d'abord, parce que les prélats de l'assemblée ne pouvaient, seuls et en dehors de toute la chrétienté, formuler un décret obligatoire pour tous; ensuite, parce que certains députés du second ordre, présents à la délibération, ayant été promus plus tard à l'épiscopat, déclarèrent que leur intention n'avait point été de décréter un article de croyance, et rétractèrent ce que l'on aurait pu interpréter dans ce sens.

En troisième lieu, parce que le Saint-Siége a formellement condamné, cassé, annullé la déclaration.

On ne voit pas davantage de quel droit elle aurait force de loi comme ordonnance de l'État. L'autorité civile n'a jamais eu le pouvoir de rien statuer en matière d'enseignement religieux. De plus Louis XIV, bien qu'il n'ait pas révoqué suffisamment son édit, déclare dans une lettre au pape Innocent XII qu'il a prescrit aux facultés de théologie de ne plus la suivre [1]. Enfin la charte constitutionnelle de 1830, la constitution de 1848 et celle de 1852 ont pleinement abrogé cette loi, en établissant que tout Français est libre de défendre ses opinions, pourvu qu'il respecte l'ordre et la tranquillité publique.

CHAPITRE LXXV.

Molinos. — Alexandre VIII, Innocent XII, papes. — Madame Guyon. — Le livre des Maximes des Saints.

L'affaire de la régale n'était pas terminée, qu'une nouvelle difficulté s'élevait entre la cour de France et le Saint-Siége.

Innocent XI avait aboli les franchises dont les ambassadeurs jouissaient à Rome, et qui donnaient lieu à une foule d'abus et d'excès. Tous les princes, à l'exemple de l'empereur, avaient approuvé cette mesure. Louis XIV seul, par un entêtement peu digne d'un monarque sage, s'obstina à vouloir les maintenir aux dépens de la sécurité publique, et envoya à Rome Lavardin de Beaumanoir, qui, avec une troupe de huit cents hommes armés, s'y conduisit en brigand plutôt qu'en ambassadeur. Le Pape fut obligé de recourir aux foudres de l'Église pour mettre un terme aux violences de Lavardin et de ses satellites et sauver les droits du Saint-Siége.

En 1679, Innocent XI avait condamné soixante-cinq propositions extraites des casuistes modernes. Il confirma, l'an 1687, le

[1] Cette lettre existait encore en original en 1809, époque où Napoléon, dont elle contrariait les desseins schismatiques, la jeta au feu, en disant : « Ce tas de cendres ne troublera plus notre repos. » — De Pradt, *Hist. des quatre Concordats*, t. II, ch. XXXI. Pacca, *Mémoires*, t. II, p. 10 et suivantes.

décret rendu par l'inquisition contre Molinos, auteur d'un système de contemplation aussi absurde que périlleux.

Michel Molinos était né dans les environs de Sarragosse, en Espagne. Il avait étudié à Coimbre et à Pampelune. Depuis 1669, il résidait à Rome, dont il dirigeait les personnes les plus pieuses et les plus considérées. Il y composa un livre de dévotion, *le Guide spirituel,* qui, pendant plusieurs années, jouit d'une vogue extraordinaire, et obtint les honneurs de la traduction italienne et de la traduction française. Mais un examen plus approfondi ne tarda pas à révéler dans cet ouvrage de dangereuses erreurs. Innocent XI ayant condamné soixante-huit propositions du livre de Molinos, les partisans de l'auteur ne s'en multiplièrent que plus rapidement. On leur donna le nom de *quiétistes*, et on appela leur erreur *quiétisme*, de ce qui faisait la base de leur système.

« La perfection chrétienne, dit Molinos, consiste dans la tranquillité de l'âme, dans le renoncement à toutes les choses extérieures et temporelles, dans un amour pur de Dieu, exempt de toute vue d'intérêt et de récompense. Ainsi, une âme qui aspire au souverain bien doit renoncer non seulement à tous les plaisirs des sens, mais encore à tous les objets corporels et sensibles, imposer silence à tous les mouvements de son esprit et de sa volonté, pour se concentrer et s'absorber en Dieu. »

En apparence, ces maximes sont sublimes, mais dans le fait elles aboutissent à des conséquences affreuses, et plusieurs quiétistes furent accusés d'enseigner, tant dans la théorie que dans la pratique, que l'on peut s'abandonner sans pécher à des dérèglements infâmes, pourvu que la partie supérieure de l'âme demeure unie à Dieu. Les propositions vingt-cinquième, quarante-unième et suivantes du livre de Molinos renferment évidemment cette doctrine abominable. Toutes les autres tendent à discréditer les exercices les plus saints de la religion, sous prétexte qu'une âme n'en a plus besoin lorsqu'elle est parfaitement unie à Dieu.

Molinos abjura ses faux principes et mourut dans un repentir sincère. Mais son erreur s'était propagée en France, où l'on crut non sans fondement la retrouver dans les ouvrages de François Malavale de Marseille, de l'abbé d'Estival, du barnabite Lacombe, et surtout dans ceux de Jeanne de la Motte-Guyon,

femme distinguée par son esprit, sa piété, la pureté de ses mœurs, et dont nous parlerons bientôt.

Le pape Innocent XI mourut le 12 août 1689, après un pontificat de douze ans dix mois vingt-deux jours.

Bien qu'il n'ait pas rendu de bulle contre les jansénistes, il les poursuivit cependant, et condamna leur nouveau testament de Mons, ainsi que plusieurs autres productions semblables. Il porta si loin l'économie, qu'avec très peu il fit de grandes choses; il pouvait le disputer à Sixte V pour la frugalité de sa table et la modicité de sa dépense personnelle. Il débarrassa la chambre pontificale d'une foule de charges onéreuses, remit en ordre les finances de l'État, sans imposer de nouveaux tributs à ses sujets, et put ainsi fournir d'abondants secours à l'empereur Léopold Ier contre les Turcs. Se proposant avant tout la gloire de Dieu dans chacun de ses actes, inflexible de caractère, d'une ardente activité, plaçant difficilement sa confiance, mais la révoquant non moins difficilement, il joignit à toutes ses qualités les vertus d'un saint. Le peuple romain l'invoqua comme tel et se disputa ses reliques.

Le sacré-collége lui donna pour successeur le cardinal Marc Ottoboni, qui prit le nom d'Alexandre VIII. Né à Venise, le 19 avril 1610, du grand chancelier de la république, il avait étudié à Padoue, puis à Rome, où avait brillé son aptitude pour les affaires ecclésiastiques; tour à tour évêque de Brescia et de Frascati, puis cardinal, il obtint la papauté le 6 octobre 1689, à l'âge de soixante-dix-neuf ans. La mort l'en priva le 1er février 1691, après seize mois moins quelques jours de règne. Libéral envers les pauvres, il eut encore dans un éminent degré les vertus de prudence, de sagesse et de modération. Louis XIV, qui avait fait saisir le comtat d'Avignon sur Innocent XI, l'avait rendu en 1690 à Alexandre VIII, ce qui n'avait point empêché ce Pontife de condamner la déclaration des quatre articles de 1682, et de continuer, comme son prédécesseur, à refuser des bulles aux prélats qui avaient fait partie de cette assemblée. Il avait aussi secouru puissamment l'empereur Léopold Ier et les Vénitiens contre les Turcs.

Antoine Pignatelli, né le 13 mars 1615, cardinal-archevêque de Naples, sa patrie, remplaça, le 15 juillet 1691, Alexandre VIII, sous le nom d'Innocent XII.

Le nouveau Pontife s'empressa d'achever ce qu'avaient com-

mencé plusieurs de ses prédécesseurs relativement au népotisme. Il obtint, par l'attrait de ses vertus autant que par la sagesse de ses mesures, que le sacré-collége souscrivît une bulle par laquelle il défendait à l'avenir toute distinction extraordinaire en faveur des neveux des Papes, et il la publia le 8 juin, avec obligation aux cardinaux présents et à venir de la ratifier par serment à chaque conclave, et à tout Pape élu de la jurer de nouveau.

L'année 1693 vit enfin terminer l'affligeant désaccord qui subsistait entre la France et le Saint-Siége depuis 1682. A la suite d'un engagement préalable entre Innocent XII et Louis XIV, les nouveaux évêques, comme nous l'avons énoncé plus haut, écrivirent au Pape une lettre de soumission, pour lui témoigner leur douleur de ce qui s'était passé, et le Saint-Père leur accorda les bulles d'institution canonique.

Les disputes touchant la signature du formulaire d'Alexandre VII et le jansénisme en général, continuaient néanmoins d'agiter les esprits, surtout en France et en Belgique. Les prélats belges ayant ajouté quelque chose au formulaire, pour arrêter enfin cette série de subterfuges qui ne finissait pas, Innocent XII n'approuva pas cette addition et l'annula par un bref du 6 février 1694. Les jansénistes triomphèrent, proclamant en tous lieux que la distinction du droit et du fait était tolérée même par le Pontife romain. Alors Innocent XII donna un autre bref du 20 novembre 1696, où il protestait que par sa constitution précédente il n'avait entendu déroger en rien à celles de ses prédécesseurs, mais qu'il les avait au contraire confirmées.

D'un autre côté, le quiétisme, malgré la condamnation dont l'avait frappé le pape Innocent XI, continuait de faire des progrès sous le patronage de Mme Guyon.

Née en 1643 d'une ancienne famille de France et élevée dans divers couvents, cette femme eut dès son enfance le goût de la vie contemplative. La lecture des ouvrages de saint François de Sales l'avait rendue assidue à l'oraison, qu'elle avait délaissée néanmoins, pendant quelque temps, emportée par la légèreté de la jeunesse. Elle avait été mariée dès l'âge de seize ans; mais son union ayant été malheureuse, les chagrins de son intérieur, le besoin de consolations, la soif du bonheur l'avaient ramenée à un commerce plus fréquent et plus intime avec Dieu.

Grâce aux conseils de quelques âmes expérimentées dans les voies intérieures et sous la direction du père Lacombe, elle fit d'immenses progrès dans la spiritualité. La mort de son époux la rendit alors à elle-même; elle avança de plus en plus dans les voies de la perfection et traversa tous les degrés marqués par les mystiques : l'indifférence absolue, la mort spirituelle, la régénération intérieure. Résolue de se vouer sans réserve au service de Dieu, elle se rendit à Genève (1681), y fut persécutée, et entra dans un couvent d'Ursulines à Thonon. Là elle se sentit un irrésistible besoin d'écrire et composa divers traités : *Moyen court et très facile pour l'oraison ; les Torrents spirituels; Opuscules mystiques; Commentaires sur l'Ecriture-Sainte*, etc. Ensuite de quoi elle fit différents voyages en Dauphiné et en Piémont. Enfin elle vint à Paris, où elle fut retenue dans un couvent à cause des principes dangereux qu'on avait remarqués dans ses ouvrages (29 janvier 1688). On lui reprochait surtout cette opinion, qui était comme le fondement de son mysticisme : « Il existe un état de pur amour de Dieu, sans retour sur soi-même, abstraction faite de tout espoir de récompense, de toute crainte de châtiment, état dans lequel l'homme est indifférent même à son salut, aimant Dieu uniquement parce qu'il est l'être le plus digne d'amour. Alors l'âme est heureuse par l'amour de Dieu seul, si bien qu'elle consent à sa damnation éternelle, si Dieu l'y destine. »

Ces maximes et d'autres semblables étaient certainement matière à exciter l'inquiétude et le scandale; aussi les écrits où elles étaient développées furent-ils condamnés par l'archevêque de Paris et l'évêque de Chartres (1694). Le roi, sur la demande de Mme Guyon, nomma une commission qui se réunit à Issy sous la direction de Bossuet (1694-1695); cette commission examina les ouvrages inculpés, et publia, comme résultat de ses travaux, trente-quatre articles caractérisant parfaitement la vraie et la fausse mystique. Mme Guyon les souscrivit humblement, et déclara qu'elle n'avait jamais voulu rien enseigner de contraire à la doctrine catholique. On lui permit de se retirer à Saint-Cyr, ou elle termina sa carrière dans la piété la plus édifiante (1717).

La vie de cette femme n'eût certainement pas fait tant de bruit, sans les rapports qu'elle eut avec le pieux Fénélon, archevêque de Cambrai. Convaincu de la vertu de Mme Guyon et

surtout de la pureté de son amour pour Dieu, par la charité qui le transportait lui-même, Fénélon se déclara ouvertement pour elle. Bossuet avait composé, contrairement aux nouvelles maximes, un traité sur les états d'oraison, qu'il pria Fénélon d'approuver. Fénélon refusa, parce que l'ouvrage renfermait un jugement très sévère sur Mme Guyon. Dès lors s'éleva entre ces deux grands hommes une controverse qu'on pourrait appeler malheureuse, si elle n'eût révélé dans tout son éclat la grande vertu de l'illustre archevêque de Cambrai. Il voulut à son tour exposer les principes de la véritable mystique, sans présenter les opinions de Mme Guyon sous un jour aussi défavorable que Bossuet, et composa son livre *des Maximes des saints,* dans lequel il exposa la doctrine de l'amour pur et désintéressé d'une manière plus séduisante que sûre. Bossuet craignit que les conséquences de cet ouvrage ne fussent d'autant plus dangereuses que le nom de l'auteur était plus vénéré. Il entama donc une polémique dans laquelle, en combattant le pseudo-mysticisme, il porta d'abord quelque atteinte à la vraie mystique, en niant la possibilité de l'amour pur et désintéressé. Fénélon soumit, du consentement du roi, le jugement de cette affaire au Saint-Siége. Innocent XII en confia l'examen à douze théologiens, qui, après bien des délais, bien des difficultés et des incertitudes, condamnèrent cependant en général le livre des Maximes des saints, et en particulier vingt-trois propositions extraites de cet ouvrage. Le Pape adoucit autant qu'il le put faire un résultat si pénible pour un des plus grands prélats qui fussent dans la chrétienté, en déclarant que Fénélon n'avait péché que par un excès d'amour de Dieu. Mais l'archevêque avait assez de vertu pour ne pas se lever contre la main qui le frappait; il reçut la décision du Saint-Siége au moment où il montait en chaire, la lut sur l'heure même à son peuple, et, fondant en larmes, supplia ses amis de ne plus défendre son livre, les fidèles de ne plus le lire. Dans une lettre pastorale il fit connaître sa soumission à toute la France, et par sa grandeur d'âme épargna la douleur d'un nouveau schisme à l'Église, déjà trop éprouvée. Afin d'éterniser son repentir, il fit faire, pour l'exposition du saint Sacrement, un soleil porté par deux anges, dont l'un foulait aux pieds divers livres hérétiques, sur un desquels était le titre du sien, quoique cette qualification n'eût été donnée à aucune des propositions condamnées.

Innocent XII mourut le 27 septembre 1700, dans la quatre-vingt-sixième année de son âge, ayant réalisé toutes les espérances que l'on avait conçues de son haut mérite. L'État ecclésiastique lui doit l'agrandissement des ports d'Anzio et de Nettuno, et la fondation de plusieurs hôpitaux; car les malheureux étaient les privilégiés de cet excellent Pontife. Son élection avait été une fête pour les Romains, sa mort fut un deuil public. Il descendit au tombeau comblé de bénédictions, après un règne de neuf ans deux mois et quinze jours.

CHAPITRE LXXVI.

Clément XI, pape.

La sagesse, la piété, la prudence qu'avait déployées sous les règnes précédents Jean-François Albano, né le 22 juillet 1649, à Pesaro, cardinal diacre du titre de Saint-Silvestre, déterminèrent le sacré-collége à l'élire le 23 novembre 1700, après un mois et demi de conclave. Il n'accepta la tiare qu'après trois jours de résistance, pendant lesquels il consulta des hommes pieux et éclairés pour savoir s'il devait se charger du fardeau de l'Église. On le consacra le 30, sous le nom de Clément XI; il n'avait que cinquante-un ans, et les circonstances présentes réclamaient un Pontife qui fût dans la force de l'âge.

L'Italie était menacée de la guerre. En effet celle de la succession d'Espagne ne tarda pas à s'allumer.

Charles II, mort sans enfants en 1700, avait laissé par testament sa couronne à l'un des petits-fils de Louis XIV, Philippe de France, duc d'Anjou, au préjudice des princes de sa maison. Les potentats de l'Europe, alarmés de voir la monarchie espagnole soumise à la France, s'unirent presque tous contre elle. La guerre commença par l'Italie L'empereur Léopold I, qui soutenait les prétentions de son frère l'archiduc Charles à la couronne d'Espagne, envoya en Italie une armée considérable et contraignit le Pape à se prononcer en faveur de son frère. Il s'ensuivit que les Français pillèrent les États de l'Église et formèrent avec les ducs de Parme et de Plaisance une ligue contre le Saint-Siége.

D'un autre côté la querelle du jansénisme agitait toujours l'Église de France. En 1702, on vit paraître un libelle intitulé : *Cas de conscience*. On y supposait un ecclésiastique qui avait condamné les cinq propositions, avec l'Église de Rome et avec tous les chrétiens fidèles, et auquel néanmoins on avait refusé l'absolution, parce que, quant à la question de fait, ou à l'attribution des propositions au livre de Jansénius, il prétendait que le silence respectueux suffisait. On demandait à la Sorbonne ce qu'il fallait penser de ce refus d'absolution.

Une réponse signée de quarante docteurs décida que le sentiment de l'ecclésiastique n'était ni singulier ni nouveau dans l'Église, qu'il n'avait jamais été condamné et qu'on ne devait point sous ce prétexte lui refuser l'absolution.

Cette pièce ralluma l'incendie. Elle fut sur le champ frappée de condamnation par le cardinal de Noailles, archevêque de Paris, par la faculté de la même ville, par Clément XI, au mois de février de l'année suivante. Les docteurs qui l'avaient signée se rétractèrent successivement, à l'exception d'un seul, Petitpied, qui fut exclu de la Sorbonne. Mais les disputes n'en continuèrent pas avec moins d'animosité.

Enfin Louis XIV supplia Clément XI de donner une nouvelle constitution, et en 1705, le Pontife publia celle qui commence par ces mots : *Vineam Domini Sabaoth*, dans laquelle il déclare que le silence respectueux sur le fait de Jansénius ne suffit pas pour rendre à l'Eglise la pleine et entière obéissance qu'elle a droit d'exiger des fidèles.

Les novateurs se récrièrent plus fort que jamais, taxèrent la constitution de pélagianisme, l'accusèrent de saper les fondements de la sainteté chrétienne. Malgré ces clameurs, tous les évêques l'acceptèrent avec reconnaissance et s'y soumirent sans réserve. Ce qui donnait tant de persistance à l'hérésie, c'était l'ascendant qu'exerçaient sur l'opinion publique ses principaux défenseurs, les solitaires de Port-Royal, ainsi nommés du lieu de leur résidence, théologiens, philosophes, littérateurs, écrivains ascétiques, mais esprits superbes et rebelles.

Antoine Arnauld, d'Andilly, Sacy, Pascal, Nicole, Lancelot, Sainte-Marthe, Le Tourneux, Hamon, Singlin, étaient les chefs de cette école, où s'enseignait formellement la révolte contre le siége de Rome. La ville et la cour, les grands et le peuple, les ecclésiastiques et les laïques, allaient les voir et les entendre, et

tous s'en revenaient plus épris de la doctrine que de la sainteté des solitaires. Ce que les entretiens avaient inoculé de près, les livres le répandaient au loin. L'élégante simplicité du style en déguisait la sécheresse.

« Tous les écrits n'étaient pas également sérieux. Pascal publiait les *Provinciales*, où le sel et l'enjouement suppléaient à la vérité. Jamais divertissante imposture ne forma une si heureuse diversion en faveur des autres ouvrages sortis du même arsenal; c'était pour eux une sorte de passeport, une lettre de recommandation. En ridiculisant les Jésuites, Pascal exécutait le quatrième article du complot formé par les jansénistes, qui s'étaient engagés à décrier par tous les moyens possibles les directeurs de consciences opposés à leurs nouveautés. Le premier article de cette espèce de traité consistait à rendre la pratique des sacrements de pénitence et d'Eucharistie si pénible et si effrayante qu'ils devinssent inaccessibles. Arnauld y réussit par son livre *De la fréquente communion*, qui serait plus justement intitulé : *De la communion rare et impraticable*. Fidèle au projet de rabaisser la puissance pontificale et l'autorité de l'Église, Duvergier de Hauranne, dans son ouvrage intitulé : *Petrus Aurelius*, enseignait le Presbytéranisme ou la révolte contre l'autorité épiscopale. C'était ce même abbé qui avait fait comprendre à Jansénius l'avantage de s'affilier les monastères de filles, en prenant leur direction, ce qu'il fit surtout à Port-Royal, où il introduisit le système d'une obéissance aveugle et illimitée au directeur.... Ce sombre et rigide patelin fut encore des plus ardents à travailler les congrégations enseignantes, les Oratoriens surtout, afin de les opposer aux Jésuites, qu'il désespérait de séduire. C'est de l'Oratoire que sortit Quesnel, le continuateur de l'œuvre janséniste [1]. »

Quesnel était né à Paris en 1634. Il avait fait ses études théologiques en Sorbonne avec distinction. En 1657, il était entré dans la congrégation de l'Oratoire, et s'y était fait bientôt remarquer par des talents au-dessus du commun. Consacré tout entier à l'étude de l'Ecriture et des Pères, il composa de bonne heure des livres de piété qui lui méritèrent dès l'âge de vingt-huit ans la place de premier directeur de la maison de Paris. Ce fut pour l'usage des jeunes élèves confiés à ses soins qu'il composa ses réflexions morales sur le nouveau Testament.

[1] M. T. Guyot, *Dict. des Hérésies*, art. *jansénisme*.

Ce livre d'abord ne contenait que quelques pensées sur les plus belles maximes de l'Évangile. Plusieurs personnages recommandables l'ayant goûté, Félix de Vialart, évêque de Châlons-sur Marne, l'adopta pour son diocèse. Quesnel alors l'augmenta considérablement, et il fut imprimé à Paris en 1671, avec un mandement de l'évêque de Châlons et l'approbation des docteurs.

Cependant l'archevêque de Paris, informé que Quesnel tenait au parti janséniste, le força de quitter cette capitale pour se retirer à Orléans (1681). Il n'y demeura pas longtemps. On avait dressé dans l'assemblée générale de l'Oratoire, tenue à Paris en 1678, un formulaire qui défendait à tous les membres de la congrégation d'enseigner les nouvelles doctrines, ainsi que certaines opinions philosophiques dont on se défiait alors, parce qu'elles n'étaient pas encore bien éclaircies. Dans l'assemblée de 1684, il fallut quitter la congrégation ou signer ce formulaire. Plusieurs membres refusèrent de signer : de ce nombre fut Quesnel.

Arnauld avait transféré à Bruxelles le siége de l'hérésie janséniste. Quesnel alla l'y retrouver pour lui proposer son concours, et, en effet, il ne tarda pas à devenir le chef du parti. Peu d'hommes ont déployé autant d'activité que lui. Libelles diffamatoires, satires caustiques, traités de piété, discours de polémique et de controverse, correspondances secrètes qui remplaçaient une publicité devenue dangereuse par la fermeté de Louis XIV, Quesnel suffit à tout jusque dans une vieillesse avancée. Confiné plus tard dans les prisons de Malines, comme séditieux et hérétique (car il était l'un et l'autre), il parvint à s'évader, et recula jusqu'à Amsterdam la métropole du jansénisme. C'est là que nous le verrons mourir, après avoir couvert de son fiel et le Pape, et les évêques, et les rois, mais par dessus tout les Jésuites, qu'il considérait comme les plus terribles adversaires de sa secte.

En 1693, il avait mis la dernière main à son livre des *Réflexions morales* sur les quatre Évangiles, sur les Actes des Apôtres et les Épîtres. Cette édition, type de toutes celles que l'on fit depuis, fut dédiée à monseigneur de Noailles, successeur de monseigneur de Vialart, qui en fit un éloge honorable, éloge qu'il réitéra lorsqu'il fut élevé au siége de Paris, après avoir toutefois exigé des corrections qui ne furent pas faites.

L'ouvrage s'enleva rapidement. Les pères Jésuites, voyant qu'on en multipliait les éditions, y soupçonnèrent un poison caché. En effet, on ne tarda pas à se convaincre qu'il renfermait toutes les erreurs de Jansénius, et il fut dénoncé au Saint-Siége. Rome prépara, contre les doctrines pernicieuses qu'il ranimait de son souffle, une censure solennelle, mais avec d'autant plus de lenteur et de maturité, qu'elle n'avait pas oublié les chicanes des jansénistes sur les bulles précédentes.

Clément XI, sachant que les Jésuites étaient considérés comme les promoteurs de l'accusation intentée contre le livre de Quesnel, porta l'attention jusqu'à choisir les examinateurs de ce livre dans les écoles de théologie les plus opposées aux opinions des Pères de la compagnie. Un seul Jésuite fit partie de la commission, parce qu'il était théologien d'office du Saint-Siége. Après dix-sept conférences préparatoires, de quatre à cinq heures chacune, toutes les propositions furent successivement discutées dans vingt-trois congrégations, auxquelles assistaient, outre les théologiens des conférences, les cardinaux, les consulteurs de l'inquisition, et le Pape lui-même, qui révisa en particulier les décisions prises en commun, donnant à chaque proposition plusieurs heures d'examen.

Enfin, le 8 septembre 1713 parut la bulle *Unigenitus*, qui condamnait cent-une propositions extraites du livre de Quesnel, comme étant respectivement fausses, captieuses, erronées, injurieuses à l'Église et aux puissances séculières, impies, blasphématoires, suspectes d'hérésie, hérétiques et renouvelant les propositions de Jansénius.

Parce qu'elles furent condamnées en masse (*in globo*) et sans spécification particulière, ceux qui se trouvaient intéressés à éluder la force de cette bulle, rejetèrent la censure comme entachée d'un vice radical. Subterfuge mal inventé, car la condamnation ainsi prononcée suffisait pour prémunir contre le poison les fidèles à qui il importe de savoir seulement qu'une chose est mauvaise, et non à quel titre elle l'est, pour l'éviter. Le Pape excommuniait par le fait même quiconque ne recevrait pas sa bulle, ou chercherait à l'éluder, ou retiendrait encore, soit le livre de Quesnel, soit tout autre ouvrage imprimé pour la défense de ses erreurs.

Cette bulle fut acceptée le 25 janvier 1714 par les évêques assemblés à Paris, enregistrée en Sorbonne le 25 mars, et re-

connue par tous, excepté par quelques prélats qui en appelèrent au futur concile.

Quesnel survécut peu à ces événements. Après avoir employé sa vieillesse à former en Hollande quelques églises jansénistes, il mourut, comme nous l'avons énoncé plus haut, dans la ville d'Amsterdam, en 1719, à l'âge de quatre-vingt six ans.

Le pape Clément XI termina, deux ans après, son long pontificat, de vingt ans trois mois vingt-six jours (19 mars 1721). En 1715, il avait condamné, par la bulle *Ex illâ die*, les pratiques superstitieuses et idolâtriques auxquelles les chrétiens convertis de la Chine continuaient de se livrer. Le 20 février de l'année suivante, il avait aboli le tribunal appelé la *monarchie de Sicile*, qui, en vertu d'une bulle d'Urbain II, était en possession de juger souverainement et sans appel toutes les affaires ecclésiastiques. Enfin, en 1720, il avait soulagé par des vivres et de grandes sommes d'argent la Provence, affligée de la peste.

Ce Pontife avait autant de savoir que de piété. Son *Bullaire* et ses *Harangues consistoriales*, prouvent qu'il possédait à fond la langue latine; il accordait d'ailleurs aux savants une protection efficace. Il forma dans son palais une congrégation composée des plus habiles astronomes d'Italie, pour leur soumettre le calendrier grégorien ; mais comme on ne pouvait corriger les quelques défauts qu'on y rencontrait que par des moyens très difficiles, on aima mieux alors n'y faire aucun changement.

Clément XI avait donné le coup de mort aux erreurs des jansénistes : cela suffit pour qu'à l'exemple de tous les hérétiques ils s'élevassent avec fureur contre sa mémoire. En dépit de leurs calomnies, la bulle *Unigenitus* n'en devint pas moins une règle de foi dans toute l'Église, et son adoption comme un signe auquel on reconnut ses véritables enfants.

CHAPITRE LXXVII.

Innocent XIII, Benoît XIII, Clément XII, papes — La congrégation du Saint-Rédempteur. — Benoît XIV.— Clément XIII.

Clément XI eut pour successeur Michel-Ange Conti, Romain, né le 15 mai 1655, d'abord nonce en Suisse et en Portugal,

puis évêque de Viterbe, enfin cardinal. Élu le 8 mai 1721, il fut couronné le 18 du même mois, sous le nom d'Innocent XIII. Mais les maladies dont il fut affligé depuis son exaltation, ne lui permirent pas de signaler par des actes éclatants un court pontificat de deux ans neuf mois vingt-neuf jours. Comme on le pressait, à l'heure de la mort, de remplir les places vacantes dans le sacré-collége : « Je ne suis plus de ce monde, » répondit-il; et il expira le 7 mars 1724.

Pierre-François Orsini, né à Rome en 1649, religieux de l'ordre de saint Dominique en 1667, élevé plus tard au cardinalat et placé successivement sur les siéges de Manfredonia, de Césène et de Bénévent, remplaça Innocent XIII, sous le nom de Benoît XIII (29 mai 1724).

Après avoir refusé avec larmes la dignité pontificale, il ne l'avait acceptée qu'en vertu de l'obéissance qu'il avait promise, comme religieux, au supérieur de son ordre. A peine élu, il porta diverses ordonnances relatives à la discipline de l'Église. Un concile qu'il réunit au palais de Latran prit de sages et utiles mesures contre plusieurs abus, et déclara en même temps que la bulle *Unigenitus*, lancée contre Quesnel, devait être reconnue par tous comme règle de foi.

Benoît XIII recouvra Comachio des mains de l'empereur et régla certaines difficultés suscitées au Saint-Siége par les ducs de Savoie et de Sardaigne, mais sa prudence ne put empêcher Jean V, roi de Portugal, de rompre brutalement avec Rome.

Ce prince exigeait d'une manière dure et arrogante que le Pape accordât le chapeau de cardinal au nonce Bichi, son protégé. Le sacré-collége réclama lui-même contre cette prétention du monarque. Celui-ci dès lors rappelle de Rome tous ses sujets, interdit tout rapport avec le Saint-Siége, et défend même aux couvents qui se trouvent dans ses États d'envoyer au Souverain-Pontife leurs aumônes accoutumées. Ce différend ne fut terminé que quelques années plus tard.

Benoît mourut le 20 février 1730. Sa mémoire est en bénédiction à Rome, qu'il édifia par ses exemples et qu'il soulagea par ses bienfaits. Sa bonté pour le peuple parut en toute occasion, et il ne négligea aucun moyen de diminuer des impôts. Sortant un jour de Rome, il aperçut un habitant de la campagne qui payait avec chagrin un droit d'entrée; il voulut savoir quel était ce droit, et, non content d'en exempter le paysan, il le-

supprima tout à fait, en avouant qu'on n'avait pas tort de s'en plaindre. Son pontificat avait été de cinq ans huit mois et vingt-trois jours.

Pendant ce temps, les jansénistes de France mettaient tout en œuvre pour relever les débris de leur secte tombée. Jusqu'alors il leur avait manqué des miracles qui pussent donner à leur parti la note de sainteté exclusivement propre à l'Église de Jésus-Christ. Ils érigèrent en thaumaturge un diacre devenu fameux par leurs intrigues, François Paris, lui aussi ayant adhéré à l'appel de la bulle *Unigenitus* au futur concile, auteur de quelques écrits sans mérite et mort fabricant de bas.

Son frère lui ayant fait ériger un petit tombeau dans le cimetière Saint-Médard, tous les dévots du parti janséniste allèrent y faire leurs prières. Bientôt ils eurent l'art de faire opérer des miracles au défunt, et il y en eut à foison. C'étaient surtout de prétendues guérisons sur des personnes dont la pauvreté se prêtait à des attestations mensongères largement rétribuées.

Aux miracles succédèrent des convulsions, des secousses violentes que le bienheureux Paris envoyait aux suppliants prosternés sur sa tombe. Tantôt obscènes, tantôt barbares, elles étaient toujours ridicules au suprême degré. On y allait comme à un spectacle, jusqu'à ce qu'enfin l'autorité se vit obligée de mettre un terme à ces scandales, en ordonnant la fermeture du cimetière, le 27 janvier 1732. Ce qui n'empêcha pas la frénésie des convulsionnaires de se propager jusqu'à la fin du XVIII[e] siècle.

Au pape Benoît XIII avait succédé Clément XII, de la famille des Corsini de Florence. Après avoir exercé plusieurs prélatures et rempli les fonctions de trésorier de la chambre apostolique, il avait obtenu la pourpre et administré l'évêché de Frascati.

Ce Pontife, aussi sage que vertueux, tenta de faire refleurir à Rome les sciences et les arts. Il termina le différend avec le Portugal, en nommant enfin Bichi au cardinalat. Mais il retomba presqu'aussitôt dans de nouvelles tracasseries, qui cette fois lui furent suscitées par l'Espagne. Car depuis le commencement du XVIII[e] siècle, il semblait que toutes les cours de l'Europe eussent pris à tâche de remplacer l'antique respect qu'on témoignait aux Papes, par une hauteur arrogante et un odieux arbitraire, au point que certains princes réformés trai-

taient le Souverain-Pontife avec plus d'honneur et de déférence que la plupart des rois catholiques.

Clément XII créa une école théologique à Bissignano en Calabre, pour la formation d'ouvriers évangéliques destinés aux missions chez les Grecs. Il publia vers le même temps contre la franc-maçonnerie, qui venait de paraître, un bref de condamnation, confirmé plus tard par Benoît XIV, son successeur.

En 1732, il avait approuvé la congrégation du Saint-Rédempteur, fondée par saint Alphonse de Liguori.

Alphonse, né à Naples d'une famille noble (1696), fit avec succès ses études de droit et se distingua dans le barreau. Mais il fut bientôt dégoûté des affaires et s'adonna à l'étude de la théologie. Il entra dans une maison de missionnaires de la propagande de Naples, fut élevé au sacerdoce et se consacra surtout à la prédication et à la direction des âmes. Pénétré de douleur à la vue de la misère spirituelle des habitants des campagnes, il conçut la pensée d'un institut qui se consacrerait à l'éducation religieuse du peuple. Il établit en effet, avec l'autorisation de Clément XII, la congrégation du Très-Saint-Rédempteur, composée de prêtres séculiers, unis dans le but d'imiter Jésus-Christ en instruisant à son exemple les populations des bourgs et des villages.

Il fallut à Liguori toute la vigueur de son caractère et toute la patience de son âme, pour surmonter les difficultés inattendues qui vinrent entraver son plan sage et généreux.

Enfin la règle de son institut fut promulguée le 21 juin 1742, et la paisible et incessante activité des Rédemptoristes, nommés aussi Liguoristes, prouva bientôt la pureté et la noblesse des intentions du fondateur. Au zèle le plus ardent du missionnaire, Alphonse, nommé évêque de Sainte-Agathe des Goths dans le royaume de Naples, joignit la science, le désintéressement et toutes les vertus d'un pontife dévoué à son troupeau. Il sortit de ce monde le 1er août 1787, et sa mémoire, pieusement conservée dans l'Église, a été solennellement consacrée en 1839 par le pape Grégoire XVI, qui l'a mis au nombre des saints.

Clément XII était mort le 6 février 1740, après un pontificat de neuf ans six mois et vingt-quatre jours. Le peuple romain lui érigea une statue de bronze, qui fut placée dans une des salles du Capitole.

De tous les membres du sacré-collége, le plus digne de parvenir à la papauté était Prosper Lambertini, né à Bologne, le 31 mars 1665, d'une illustre famille. Après s'être distingué dans ses études, il fut créé successivement chanoine de la basilique de Saint-Pierre, consulteur du Saint-Office, votant de la Signature de grâce, promoteur de la foi, avocat consistorial, secrétaire de la congrégation du Concile, canoniste de la Sacrée-Pénitencerie, archevêque titulaire de Théodosie en 1724, cardinal en 1728, archevêque de Bologne en 1731.

Il fut élu en 1740 pour remplacer Clément XII et prit le nom de Benoît XIV.

Chaque année de son pontificat fut marquée par quelque bulle tendant à réformer les abus ou à introduire des usages utiles.

Il s'appliqua non moins activement à rétablir les finances, qui se trouvaient épuisées. C'est dans ce but qu'il protégea l'agriculture, éleva des fabriques et allégea le poids des impôts. Puis il travailla sérieusement à l'amélioration du clergé par de sages ordonnances, et rétablit par sa modération les bons rapports du Saint-Siége avec les différentes cours de l'Europe. Jean de Portugal avait enfin reconnu ses torts envers l'Église et fait humblement sa soumission. Le Pape lui conféra le titre de roi très fidèle (*Rex fidelissimus*), comme il lui avait déjà concédé le droit de pourvoir à tous les évêchés et bénéfices vacants dans son royaume. A Naples, il créa, de concert avec le souverain, un tribunal composé d'un nombre égal de juges séculiers et de juges ecclésiastiques, présidé par un membre du clergé et seul arbitre de toutes les affaires concernant l'Église.

En 1753, il conclut avec l'Espagne un concordat, en vertu duquel il conserva l'investiture de cinquante-deux fondations et bénéfices du royaume, et fut dédommagé de sa renonciation aux autres. Il traita de même avec le roi de Sardaigne.

Un différend était survenu entre l'Autriche et la république de Venise, relativement au patriarcat d'Aquilée. Benoît décida que les droits attachés à ce patriarcat seraient partagés entre les archevêchés de Goritz en Autriche, et l'évêché d'Udine dans les États de la république.

Mais la décision du Pontife déplut à Venise, et cette affaire fut la seule que Benoît n'eût pas terminée au moment de sa mort.

Pontife que l'on peut placer en première ligne, il n'eut qu'une pensée, le bien de la religion. Il favorisa d'une manière spéciale la société des nobles *(societas nobilium)*, qui s'était formée en Hongrie pour la défense et la propagation de la foi catholique. Il laissa comme monuments de sa profonde érudition et de ses vastes connaissances, non seulement de nombreux ouvrages (16 volumes in-folio) qui ont fait de ce Pape un des écrivains les plus graves de son temps, mais encore des sociétés savantes qu'il institua pour les antiquités romaines et chrétiennes et pour le droit canon.

Il avait dès son avènement formé un projet qu'il ne put réaliser : c'était de faire signer contre les derniers hérétiques un corps de doctrine, où, sans parler de Baïus, de Jansénius ni de Quesnel, telle vérité serait établie et telle erreur condamnée. Il pensait que, par ce moyen, le jansénisme s'anéantirait sans résistance; mais il comprit ensuite que, bien qu'on épargnât les noms de ses fondateurs, la secte n'en persisterait pas moins dans sa révolte, dès lors que ses erreurs continueraient à être sous le coup de la réprobation. Les nouveaux troubles qu'elle excita bientôt en France confirmèrent cette prévision, et, dans un bref aux évêques de ce royaume, Benoît décida qu'il fallait refuser les sacrements à quiconque serait reconnu opposant à la constitution *Unigenitus*.

Le pontificat de Benoît XIV dura dix-huit ans huit mois et seize jours. La modération, l'équité, l'esprit de paix, furent l'âme de son gouvernement. Il mourut en 1758.

On lui donna pour successeur, sous le nom de Clément XIII, Charles Rezzonico, originaire de Côme, dans le Milanais, né à Venise, le 7 mars 1693, cardinal-évêque de Padoue. Élu le 6 juillet 1758, et couronné le 16, il occupa le Saint-Siége jusqu'au 3 février 1769, ainsi qu'on le verra.

CHAPITRE LXXVIII.

Les Philosophes modernes. — Les Jésuites repoussés par le Portugal, la France, l'Espagne, Naples, etc. — Clément XIV, pape. — Le bref *Dominus ac Redemptor*.

Un nouvel orage, formé de tous les nuages amoncelés par les protestants, par les Albigeois et tous les sectaires, s'élevait

contre la religion, orage plus terrible que tous ceux qui l'avaient précédé, et qui, après avoir violemment agité l'Église, devait bouleverser la société jusque dans ses fondements.

Il éclata surtout en France, et de là se répandit dans toute l'Europe.

Pendant que Louis XIV succombait sous le poids de la douleur et des calamités, un enfant croissait pour exercer un autre règne : c'était Voltaire.

Résumant en lui toutes les hostilités impies que l'Angleterre et les autres pays dissidents avaient accumulées contre Rome, armé de tout l'arsenal des Bayle et des Spinosa, Voltaire, en entrant dans le monde, y fut accueilli par tout ce qu'il y avait de membres gâtés dans la société, par les ennemis de la religion et de l'ordre. Son esprit caustique et frondeur justifia vite les espérances qu'il avait fait concevoir. A peine les restes de Louis XIV étaient-ils descendus dans la tombe, que parurent contre le monarque des libelles diffamatoires. On les attribua surtout à Voltaire, qui deux fois fut enfermé à la Bastille. Il n'en sortit que pour passer en Angleterre.

Un esprit de Satan travaillait ce pays depuis un demi-siècle. On avait vu Shaftesbury consumer ses jours dans une guerre acharnée contre le Christianisme, Toland, son émule, fabriquer une religion sans mystères, Chubb employer toutes les ressources d'un talent mauvais pour glisser plus adroitement l'incrédulité dans les cœurs, Tindal livrer au public un libelle qui valut à son auteur d'être proclamé le plus intrépide défenseur de la religion naturelle. Ces champions du mal avaient pour chef et protecteur lord Henri Saint-Jean, vicomte de Bolingbroke, qui, sans rien livrer à l'impression, jouissait néanmoins d'une grande publicité. C'est lui qui fut l'hôte de l'exilé français, et il ouvrit à son avide incrédulité d'amples richesses d'irréligion.

Surchargé de l'athéisme anglais, Voltaire revint dans sa patrie. La France elle aussi sentait la fièvre de l'impiété la travailler jusqu'au fond des entrailles. Les beaux esprits de l'époque briguaient l'honneur de dégager leur pays de ce qu'ils nommaient les préjugés. Ils entendaient par là les dogmes religieux.

Les réformateurs précédents n'avaient fait que mutiler le Catholicisme. Les philosophes du dix-huitième siècle conçurent

un projet plus vaste. Ils voulurent supprimer non seulement la religion, mais Dieu même, et ne laisser à l'homme que le culte de la raison. Ils y parviendront, car Dieu quelquefois, dans ses conseils impénétrables, laisse pour un temps l'esprit du mal rompre toutes les digues.

Cette entreprise demandait une grande dose de hardiesse. Aussi dès lors les beaux-esprits s'appelèrent-ils les esprits-forts. Au-dessus de leur foule s'élevaient d'Alembert, le marquis d'Argens, du Marsais, Lamétrie, Condillac, Diderot. Voltaire eut l'honneur de figurer dans leurs rangs, et s'il arriva tard, il sut regagner le temps si vite, qu'il devint presque aussitôt le chef de la troupe.

Pour agir plus efficacement, pour ne frapper aucun coup en vain, une ligue fut formée, et chacun eut sa part de besogne dans l'œuvre de renversement. Voltaire dirige cette œuvre en lançant une multitude de pamphlets destructeurs, Condillac donne l'origine des connaissances humaines, Helvétius travaille l'Esprit, Jean-Jacques Rousseau publie à Genève le contrat social. On déclara bientôt que « l'existence de Dieu est le plus grand et le plus enraciné de tous les préjugés. » Nier Dieu, c'était nier l'âme. La destinée de l'homme ainsi ravalée, on s'attacha à bestialiser son origine, et il fut prouvé que, dans le principe, l'homme né de la philosophie ne voyait de différence que l'habit entre l'homme et son chien.

Le dogme établi, vint le tour de la morale. Ce principe la résuma tout entière : « Peu importe que les hommes soient vicieux ; c'est assez qu'ils soient éclairés. »

Le manuel philosophique était donc rédigé, et il ne restait plus qu'à en propager la doctrine, non seulement en France, mais partout. Ce fut l'affaire de quelques mois. L'empire de notre langue, devenue presque européenne, sous Louis XIV, la lecture favorite de nos livres, vantés pour façonner le goût et affranchir l'esprit, communiquèrent à la Prusse, à la Saxe, à la Pologne, le mouvement intellectuel de Paris. La contagion gagna tout. Les grands aidaient à ses progrès, le vertige tourna la tête aux souverains eux-mêmes. Frédéric II fit asseoir auprès de lui cette philosophie sur le trône.

La pratique sortit rigoureusement de l'enseignement. On se joua des devoirs les plus sacrés. La corruption déborda comme un torrent et circula dans toutes les veines de la société.

Un grand rempart subsistait contre les envahissements et les ravages de l'impiété : la Compagnie de Jésus, attaquée sans cesse avec un acharnement inouï par tous les ennemis patents ou secrets de l'Église romaine. Un complot est tramé, en vertu duquel l'Espagne, le Portugal et la France promettent d'employer contre les Jésuites tous les moyens possibles de destruction.

La lutte commence en Portugal, sous la direction de Pombal, ministre de Joseph-Emmanuël I. Une conjuration simulée contre la vie du prince est attribuée effrontément aux Pères de la Compagnie ; et, quoique le procès, que l'on poursuit contre eux avec tout l'arbitraire imaginable, ne les puisse charger aucunement, on déporte une partie de ces Pères sur les côtes des États de l'Église, après avoir préalablement confisqué leurs biens (1759) ; les autres languissent dans les cachots jusqu'à la mort du roi.

La France suit cet exemple. Malgré le jugement rendu par une assemblée d'évêques qui se prononce unanimement en faveur des Jésuites, un arrêt du parlement, du 16 août 1762, supprime l'ordre, comme dangereux pour l'État! Le parti des philosophes triomphe. Voltaire écrivait à Helvétius l'année précédente : « Une fois que nous aurons détruit les Jésuites, nous aurons beau jeu contre l'infâme (la religion chrétienne)..... »

Puis vient le tour de l'Espagne, où règne Charles III. Là, les procédés sont plus durs encore. Dans la nuit du 2 au 3 avril 1767, tous les membres de la Compagnie sont conduits de force au bord de la mer, et embarqués pour les États pontificaux. L'implacable courroux de Charles atteint les Jésuites jusque dans le royaume de Naples et le duché de Parme, gouvernés l'un par son fils, l'autre par son neveu.

Le pape Clément XIII eut la douleur de voir ces excès sans pouvoir s'y opposer. Il ne put garder le même silence, lorsque le duc de Parme publia contre le clergé de ses États des ordonnances vexatoires, et voulut restreindre les immunités et les franchises ecclésiastiques. Comme Pape et suzerain, il parla fortement et avec autorité. Les Bourbons de France et de Naples soutinrent la cause du duc, réclamèrent le retrait du bref pontifical, et s'emparèrent, les premiers d'Avignon et du Comtat Venaissin, les seconds de Bénévent, quand ils reconnurent que loin de céder à l'orage, le Pape résistait avec dignité, confir-

mait de nouveau l'ordre des Jésuites, et réclamait l'appui de l'impératrice Marie-Thérèse, à laquelle il accorda pour elle et ses successeurs, en leur qualité de roi de Hongrie, le titre honorable de roi apostolique.

Mais il semblait que toutes les puissances catholiques s'étaient concertées pour se lever ensemble contre le Saint-Siége, et que la papauté, qui toujours avait résisté victorieusement aux attaques de ses ennemis, dût s'affaisser sous les coups de ses propres enfants.

La douleur que Clément ressentit de n'avoir pu pacifier les troubles élevés dans l'Église, l'emporta dans la tombe (3 février 1769), après un pontificat de dix ans sept mois et vingt jours. Le bonheur de ses sujets ne cessa de l'occuper : « Ce n'est pas la gloire qui nous touche, disait-il, c'est le bien de nos peuples que nous cherchons. » Il souffrait surtout lorsqu'il voyait des infortunés dont il ne pouvait soulager la misère.

Il avait fait reconstruire, en 1761, le beau port de Civita-Vecchia, et il montra autant de prudence que de charité dans la disette de 1764.

Il eut pour successeur Jean-Vincent-Antoine Ganganelli, né au bourg de Santo-Archangelo, près de Rimini, le 31 octobre 1705. Dès l'âge de dix-huit ans, il était entré dans l'ordre des Frères-Mineurs. Après avoir professé la théologie en différentes villes de l'Italie, il avait enseigné cette science à Rome, au collége des Saints-Apôtres. Benoît XIV l'avait nommé consulteur du Saint-Office ; Clément XIII l'avait décoré de la pourpre en 1759. A la mort de ce dernier Pontife, le sacré-collége le plaça sur la chaire de saint Pierre (19 mai 1769). Il prit le nom de Clément XIV.

Jamais peut-être on n'avait vu des temps aussi difficiles. Le nouveau Pape chercha d'abord à se concilier les souverains; il envoya un nonce à Lisbonne; il supprima la lecture de la bulle *In Cœna Domini* ; il entama des négociations avec la France et l'Espagne.

Les Jésuites surtout continuaient d'être l'objet des plus violentes poursuites. Quoique le Portugal, l'Espagne et la France les eussent indignement expulsés, la majeure partie de l'Europe leur demeurait hospitalière. Dans les trois électorats ecclésiastiques, dans le Palatinat, en Bavière, en Silésie, en Pologne, en Suisse, dans les vastes contrées soumises au sceptre de Marie-

Thérèse, en Sardaigne, dans les États de l'Église, ils conservaient de nombreux établissements, protégés par le respect et la confiance publics. Le reste du monde offrait à leur zèle un champ immense et glorieux, fécondé par le sang de leurs martyrs. Pour en finir d'un coup avec la Compagnie, les hommes qui avaient juré sa perte à Lisbonne, à Madrid, à Paris, résolurent d'arracher au Souverain-Pontife un jugement d'abolition contre elle.

Ils pressèrent donc Clément XIV de prononcer définitivement sur le sort des Jésuites, en le menaçant de se séparer de lui, s'il n'accordait cette concession. Le Pape demanda du temps pour examiner une affaire aussi grave. « Je suis, écrivait-il, le père des fidèles et surtout des religieux. Je ne puis détruire un ordre célèbre sans avoir des raisons qui me justifient aux yeux de Dieu et de la postérité. »

Plongé dans les plus vives angoisses, dans de cruelles perplexités, il épuisa tous les moyens de conciliation que lui offrait la mansuétude de son caractère, pour retarder indéfiniment, pour prévenir même la douloureuse condamnation exigée du Saint-Siége.

Ses efforts furent inutiles.

Enfin sollicité avec plus d'acharnement que jamais, après quatre années de luttes, devant la menace d'un schisme effroyable, il donna, le 21 juillet 1773, le bref *Dominus ac Redemptor*, lequel, en comblant d'éloges la Compagnie de Jésus, l'abolissait à cause de la nécessité des temps.

Il ne nous appartient pas de juger cet acte du Pontife. Mais nous ferons à ce sujet une observation. Si Clément XIV est responsable comme homme de cette immense décision, comme Pape son jugement est à l'abri de la critique. L'extinction des Jésuites ne prouve rien contre l'Ordre en lui-même ; elle annonce seulement que le juge suprême crut, pour le moment, devoir faire aux difficultés de l'époque le sacrifice de son existence.

Pareillement lorsque, plus tard, Pie VII crut devoir à son tour faire cesser ce sacrifice provisoire, et rétablit la Compagnie ; c'est que les circonstances n'étant plus les mêmes, cette réintégration devenait un droit pour les Jésuites. En tout cas, il n'y a nullement contradiction entre les actes de ces deux Papes.

Immédiatement après l'abolition de la Société de Jésus, les

princes, satisfaits, ou du moins paraissant l'être, rendirent au Pape Avignon et Bénévent. Mais les vraies dispositions n'étaient point changées; Clément eut encore à gémir sur l'arbitraire des gouvernements, et surtout des cabinets d'Espagne, de Naples et de Venise, relativement à l'Église et à ses biens.

Il ne survécut pas à tant de douleurs; il expira le 22 septembre 1774. Sa maladie avait pris sa source dans des dartres rentrées, que l'art des médecins s'efforça vainement d'attirer au dehors. Les ennemis des Jésuites n'ont pas manqué de dire que Clément XIV avait été empoisonné par eux. Mais cette stupide calomnie, qui ne méritait pas les honneurs d'une réponse, a été solennellement réfutée par les médecins du Pontife, et en particulier par Noël Salicetti, homme d'une probité égale à ses grandes connaissances médicinales.

La mort épargnait à Clément le spectacle de plus grands maux. A son successeur Pie VI, le Pape martyr, était réservé l'honneur d'épuiser jusqu'à la lie le calice d'amertumes préparé par les esprits forts à l'Eglise et au Saint-Siége.



SEPTIÈME PÉRIODE.

CHAPITRE LXXIX.

Pie VI. — La Révolution française.

Le 15 février 1775, le cardinal Jean-Ange Braschi commença, sous le nom de Pie VI, l'un des plus longs, mais aussi l'un des plus douloureux pontificats qu'offrent les annales de l'Église.

Il était né à Césène dans la Romagne, le 27 décembre 1717, d'une famille noble. Ses parents l'avaient envoyé de bonne heure à Rome, et il y avait embrassé l'état ecclésiastique. Le cardinal Ruffo ayant remarqué dans ce jeune homme une sagesse prématurée, l'avait fait connaître à Benoît XIV, qui l'avait chargé de plusieurs missions délicates. Clément XIII l'avait nommé d'abord auditeur de la chambre apostolique, et, peu de temps après, trésorier de la même chambre. Clément XIV l'avait créé cardinal. A la mort de ce dernier Pontife, le sacré-collége, malgré l'opposition des cabinets de Vienne et de Lisbonne, le choisit à l'unanimité pour occuper la chaire de saint Pierre.

Au moment où son élection fut proclamée, se jetant à genoux, il prononça une prière si touchante, que tous les assistants fondirent en larmes. Puis, s'adressant aux cardinaux : « Pères vénérables, dit-il, votre conclave est terminé, mais » votre choix fait mon malheur. »

L'événement réalisa cette prédiction.

Cependant les premières années de Pie VI, moins agitées encore, lui permirent de sages réformes dans l'administration de ses États, l'achèvement du magnifique Muséum commencé par son prédécesseur, la réparation du port d'Ancône, l'ouverture

du beau canal qu'on y voit, le dessèchement des Marais-Pontins, la construction de plusieurs édifices remarquables.

Mais le volcan attisé par la philosophie s'annonçait déjà par des flammes. La Toscane, que gouvernait l'archiduc Léopold, frère de l'empereur Joseph II, était aussi soumise à l'influence de cette conjuration impie qui, sous le prétexte d'innovations utiles, tendait à la destruction complète de l'Église. On y préconisait la sécularisation et la suppression des ordres monastiques, la spoliation des biens du clergé, l'élection des évêques sans l'institution du Pape, l'abolition des nonciatures, la revendication de plusieurs domaines appartenant à l'État pontifical.

Tandis que Léopold, dominé par Joseph II, ébranlait l'Italie, malgré les réclamations du Pontife, l'empereur, devenu le chef en Allemagne des ennemis de la religion, appliquant ses idées de sécularisation sur un plan plus large, menaçait bien autrement l'Église. Pie VI ne se fia point, dans cette grave occurrence, à de froides négociations; il prit le parti d'aller lui-même à Vienne conférer avec le chef de l'Empire. La suite et l'équipage du Pontife étaient de la plus grande simplicité; mais les acclamations et les vœux du peuple, qui le reçut avec des transports extraordinaires sur toute sa route, l'accompagnèrent jusqu'aux portes de la capitale de l'Autriche. L'empereur vint à sa rencontre, prit le Pape dans son carrosse, et ils firent ainsi leur entrée dans la ville, le 22 mars 1782.

Toutefois, ni Joseph ni son vieux ministre Kaunitz, tout imbus des idées françaises, ne s'applaudirent de cette visite. Joseph n'assista point à l'office pontifical; il défendit à qui que ce fût de parler au Pape sans son autorisation expresse, et pour qu'on ne pût parvenir secrètement jusqu'à la personne auguste du vicaire de Jésus-Christ, il fit murer toutes les entrées du palais, une seule exceptée, qu'il entoura de gardes. Le Pontife voulait-il parler d'affaires à l'empereur, Joseph lui répondait qu'il n'y comprenait rien, qu'il avait besoin de consulter, et l'empêchait de traiter par écrit. Kaunitz, au lieu de baiser la main que lui présenta le chef de l'Église, la secoua rudement, ne fit point de visite au Pape, et, lorsque Pie VI vint le premier voir le ministre, celui-ci le reçut en déshabillé du matin.

Après un inutile séjour de quatre semaines, au bout desquelles il obtint seulement la promesse que les réformes ne

renfermeraient rien de contraire à la doctrine de l'Église et à la dignité du successeur de saint Pierre, le Pape reprit le chemin de ses États. L'empereur l'accompagna jusqu'au couvent de Mariabrunn, et, pour prouver combien peu cette haute visite avait modifié ses sentiments, quelques heures après le départ de Pie VI, il supprima ce couvent....

Mais toutes ces tentatives dirigées contre la puissance pontificale, furent bientôt outrepassées par les excès inouïs de la révolution française. L'esprit d'indépendance prôné par les hérétiques de tous les temps, et surtout par les réformateurs du XVI[e] siècle, puis par les philosophes du XVIII[e], allait porter ses fruits.

La France se trouvait dans un état terrible : intérieurement travaillée par une fièvre morale qui la rongeait, extérieurement réduite au dénûment le plus complet. On ne prenait pas grande attention à la première de ces deux plaies; la seconde occupait seule les esprits. Mais toutes les mesures prises pour arrêter le mal ne firent qu'en hâter les progrès. Une assemblée générale de la nation, dans le but de mettre ordre aux embarras financiers, avait été résolue et convoquée à Versailles, pour le 5 mai de l'année 1789. Elle se tint, et dès la première séance, elle annonça ce qu'elle serait. Les députés du tiers-état appelèrent immédiatement la noblesse et le clergé à se joindre à eux pour délibérer en commun. Cela s'était pratiqué jadis, mais d'ordinaire il n'en était pas de la sorte. Toute résistance de la part de la noblesse et du clergé fut inutile; le tiers-état obtint ce qu'il demandait : l'orgueil de la bourgeoisie, enivrée par ce succès, ne connut plus de bornes et provoqua bientôt par l'exemple les violences de la populace ameutée, dont le coup d'essai fut la prise de la Bastille.

L'Assemblée nationale ne tarda pas à déployer sa puissance politique, et son premier acte fut la spoliation du clergé. Vainement les prélats offrirent, au nom de tous les ecclésiastiques de France, de s'imposer les plus onéreux sacrifices pour aider le dégrèvement du Trésor, vainement tous les cœurs honnêtes s'élevèrent contre l'injustice qu'on allait commettre : un décret de l'Assemblée nationale (2 novembre 1789) mit tous les biens de l'Église à la disposition de la nation, et le 19 décembre on en vendit pour plus de deux cent millions. On promettait de pourvoir autrement aux frais du culte.

C'était le commencement. Dans l'intervalle, une populace hideuse s'était ruée sur Versailles, avait saisi le roi Louis XVI et l'avait ramené à Paris, où le suivit aussitôt l'Assemblée. Dès lors la révolution devint inévitable. La retraite d'environ trois cents députés, l'élite de l'Assemblée, qui, pour ne point participer aux excès qu'ils prévoyaient, quittèrent Paris, en précipita le dénouement. Le 13 février 1790, on abolit les couvents. Le 14 avril, malgré les protestations du fameux abbé Grégoire, on attribua aux autorités séculières l'administration de ce qui restait de biens à l'Église, en les chargeant d'en solder les fonctionnaires. Mais, avant d'assurer aux ecclésiastiques l'indemnité promise, on essaya de constituer le clergé (12 juillet 1792).

Comme on voulait décatholiciser la France, il ne suffisait pas de piller l'Église, il fallait la bouleverser de fond en comble. On décréta qu'à la place des cent trente-six diocèses qui existaient, il n'y en aurait plus que quatre-vingt-trois, correspondant à la nouvelle division du royaume en quatre-vingt-trois départements. Les chapitres furent supprimés, tous les bénéfices, prieurés et abbayes confisqués. Les évêques et les curés devaient être choisis par les assemblées électorales des départements, composées de catholiques, de calvinistes et de juifs; les évêques ainsi élus devaient se passer de confirmation pontificale, se faire approuver par les métropolitains, et de plus, avant d'être consacrés, prêter serment de fidélité au roi, à la loi, à la nation, pardevant la municipalité. Chaque évêque était considéré comme le curé de sa cathédrale; les curés des autres églises, comme constituant un sénat, aux décisions duquel l'évêque était obligé de se conformer dans l'exercice de son autorité; enfin, il était interdit aux évêques étrangers de se mêler des affaires de l'Église de France, sans préjudice cependant de l'union avec le chef visible de l'Église, clause que Grégoire avait fait passer non sans peine. Tel fut le décret qu'on nomma *constitution civile du clergé*, comme s'il n'y avait été question que d'intérêts civils.

Les évêques protestèrent avec une courageuse fermeté. Loin de faire droit à leurs réclamations, on décréta que tous les fonctionnaires ecclésiastiques prêteraient serment à la *constitution civile du clergé*, sous peine d'être privés de leurs fonctions. Louis XVI eut la faiblesse de ratifier ces décrets.

A peine la loi rendue, on la mit à exécution à l'égard des ecclésiastiques membres de l'Assemblée. Mais sur trois cents, il n'y en eut que quatre-vingts qui prêtèrent ce serment, bien plus par intérêt que par conviction. Parmi ces quatre-vingts, il il n'y avait qu'un archevêque et trois évêques : Loménie de Brienne, archevêque de Sens; Talleyrand-Périgord, évêque d'Autun; Savines, évêque de Viviers; Jarente, évêque d'Orléans. Grégoire avait développé dans un discours les motifs du serment et l'avait prêté le premier. Parmi les autres membres du clergé, il s'en trouva plus de cinquante mille qui le refusèrent.

Dès lors tout ecclésiastique fut suspect, et quoiqu'on parût alors ne vouloir point faire de martyrs, selon l'expression de Condorcet, la vie du prêtre était journellement menacée. Enfin l'Assemblée, pour ne pas laisser le moindre doute sur ses opinions religieuses, transforma, par un décret du 4 avril, l'église de Sainte-Geneviève en Panthéon ou temple des grands hommes, et l'inaugura en y faisant transférer avec pompe les restes de Voltaire. Le clergé non assermenté reçut l'ordre de céder partout la place au clergé constitutionnel; Talleyrand sacra les évêques de la nouvelle espèce, qui firent à leur tour d'autres consécrations, se passant tous également de la confirmation et de l'institution du Saint-Siége.

Pie VI repoussa la constitution civile, déclara nulles les élections des nouveaux évêques, et suspendit ceux qui étaient déjà sacrés (13 avril 1791). Plusieurs ecclésiastiques se rétractèrent, et, se soumettant au chef de l'Église, rentrèrent dans le devoir. L'Assemblée nationale se vengea du Pape en déclarant Avignon et le comtat Venaissin annexés à la France (14 septembre). Les habitants de ces provinces ressentirent aussitôt les bienfaits du régime nouveau : une foule d'hommes, de femmes et d'enfants furent de sang-froid égorgés à Avignon. A Paris, on brûla le Pape en effigie.

L'Assemblée constituante, dissoute le 30 septembre 1791, fut remplacée par l'Assemblée législative. Celle-ci, d'une impiété et d'une logique effrayantes, acheva rapidement l'œuvre révolutionnaire, interdit l'habit ecclésiastique, et condamna à la déportation les prêtres non assermentés. Louis XVI refusa de sanctionner ce décret; on le déposa, on l'enferma dans le Temple, puis on agit contre les ecclésiastiques. On en massacra

six cents à Avignon et trois cents à Paris. Il en fut de même à Meaux, à Châlons, à Rennes, à Lyon et dans beaucoup d'autres lieux. Ceux qui échappèrent au carnage, furent obligés de s'exiler de France.

La Convention remplaça l'Assemblée législative. Les conventionnels, après les persécutions ordonnées contre les prêtres, décrétèrent une subvention régulière aux femmes de mauvaise vie, autorisèrent le divorce, en vertu duquel, en deux ans, cinq mille neuf cents mariages furent dissous dans la seule ville de Paris.

La plupart des princes étrangers avaient d'abord favorisé la révolution française; ils en furent bientôt effrayés, et se virent réduits à prendre les armes pour leur sûreté. La Convention nationale, hardie à l'excès et forte par son audace, n'hésita pas à prendre l'initiative en leur déclarant la guerre (20 avril 1792). Elle éloignait par là, sous prétexte de la défense du pays, tous les hommes de cœur qui pouvaient empêcher le triomphe des principes révolutionnaires.

La révolution était tombée entre les mains les plus dangereuses. Dès lors tout droit est méconnu, toute justice violée; rien ne sera respecté. Par un décret du 21 septembre, la Convention abolit la royauté; bientôt après elle condamne à mort et fait exécuter (21 janvier 1793) l'infortuné Louis XVI. Le sanglant sacrifice est le signal d'une nouvelle et plus atroce persécution contre l'Église, d'une effroyable guerre civile, d'un bouleversement universel. Le Christianisme formellement proscrit, les temples profanés, pillés, abattus, vendus, transformés en d'infâmes salles de spectacles; l'antique calendrier remplacé par les décades et les fêtes républicaines; le mariage déclaré un simple contrat civil; la religion catholique abolie (décret du 7 novembre 1793); le culte de la déesse Raison institué; l'existence de Dieu publiquement niée; les cimetières désolés et portant pour toute inscription : « La mort est le sommeil éternel, » tels sont les résultats rapides du mouvement.

Les excès abominables dont nous venons d'esquisser le douloureux tableau se prolongèrent dans toute leur intensité, jusqu'à ce que la coupe de tous les égarements fût épuisée. Mais dans l'intervalle une grande iniquité se commit encore.

Au plus fort de la tourmente, qui grondait toujours, Pie VI s'était fait un bonheur de recueillir à Rome tout ce qu'il avait

pu des débris vivants du sanctuaire. Voici qu'à son tour il va sentir le poids de la persécution.

Basseville, envoyé par la Convention à Rome, arriva au commencement de 1793 dans cette ville, où les massacres du 10 août et du 2 septembre avaient laissé des impressions d'horreur. Il augmenta l'animosité populaire par ses démarches et ses discours impies. Tué dans une émeute que l'indignation populaire avait soulevée contre lui, il devint le prétexte de viles calomnies contre Pie VI, qui, au contraire, avait condamné les meurtriers [1]. Le Pape avait donc tout à craindre de la France. Lorsque plus tard les armées du Directoire eurent envahi l'Italie, il ne se racheta d'une ruine entière, par la paix de Tolentino (19 février 1797), qu'au prix des légations de Ferrare, de Bologne et de Ravenne, des plus beaux objets d'arts du Muséum, et d'une rançon pécuniaire, arbitrairement grossie par les vainqueurs.

Le 27 décembre, le général Duphot, mêlé à un groupe de romains patriotes, ayant été blessé à mort par la force armée qui réprimait les factieux, le Directoire s'autorisa de cet assassinat prétendu pour s'emparer de Rome, au commencement de 1798. La République y fut proclamée à la place du gouvernement pontifical, le palais du Pape pillé, lui-même retenu prisonnier. Le parti du désordre leva la tête, et se montra aussi servilement adulateur à l'égard du général, que lâche et cruel vis-à-vis le Pontife. Il dressa, à l'entrée du pont Saint-Ange, une statue de la Liberté foulant aux pieds la tiare et les autres symboles de la religion. Les insignes de la papauté furent peints par dérision sur le rideau du théâtre Alberti, les vases sacrés, enlevés aux autels, servaient aux infâmes orgies célébrées en l'honneur de la République nouvelle.

Mais la présence de Pie VI gênait encore les républicains; malgré son grand âge et ses infirmités, on résolut son départ. *Je suis à peine convalescent*, disait-il, *je ne puis abandonner mon peuple ni mes devoirs, je dois mourir ici.* — *Vous mourrez partout*, répondaient les bourreaux; *avancez.* — *Dieu le veut*, dit alors le saint Pontife avec sa sérénité ordinaire; *préparons-nous à recevoir tout ce que la Providence nous destine*, et pour la dernière fois il salua ce dôme de saint Pierre que

[1] Ces calomnies au reste étaient l'ouvrage d'un poète avili (Dorat-Cubières).

ses yeux ne devaient plus revoir. Entraîné de Rome, dans la nuit du 19 au 20 février, il fut à Sienne le 25, et y demeura jusqu'au 2 juin, époque où on le transféra dans la Chartreuse de Florence.

Cependant le Directoire le voyait encore avec peine en Italie; on s'occupa donc de le transporter en France. Le 1er avril 1799, on l'enleva pour le conduire à Parme; l'état de sa santé ayant obligé les médecins à protester contre un nouveau déplacement, le commissaire français signifia brutalement qu'il fallait que le Pape partît, mort ou vif. En effet, on l'emmena par des chemins détournés jusqu'à Turin, où il apprit, le lendemain de son arrivée, que la France était le lieu de son exil. *J'irai partout où ils voudront*, dit-il en levant les yeux et les mains au ciel. On enlève donc le prisonnier durant la nuit, pour tromper l'espoir du peuple, avide de contempler ses traits augustes. On le dirige par des sentiers impraticables; pendant quatre heures, il marche suspendu entre un mur de vingt pieds de neige, et d'horribles précipices. A Briançon, un peuple immense entoure l'hôpital où Pie VI est logé. Dans les cris qui s'élèvent, les menaces et les injures de quelques suppôts de la révolution se perdent au milieu des témoignages d'amour et de respect de toute la multitude. Le Pontife cependant hésite d'abord à paraître; enfin, s'avançant avec peine, appuyé sur deux prêtres et le corps chargé de douleurs, il se montre à la foule avec ces seules paroles : *Ecce homo*.

Tous les cœurs sont pénétrés d'attendrissement; on se prosterne aux pieds du vicaire de Jésus-Christ; mais les geôliers éloignent le saint Pape de la fenêtre, dont il ne lui est plus permis de s'approcher.

On le sépara à Briançon des fidèles compagnons de son martyre, qu'on envoya devant lui, à Grenoble. A son tour, il traversa cette ville, dédommagé, par les marques de vénération que lui donnèrent les habitants, des outrages que lui prodiguaient ses satellites. Des dames de qualité se déguisaient en servantes, et achetaient à prix d'or la permission d'exercer les plus humbles emplois auprès du Pontife. Des jeunes filles vêtues de blanc se réunissaient pour lui jeter des couronnes de fleurs, et Pie VI, souriant, malgré ses souffrances, à ces hommages si purs et si naïfs, bénissait doucement cette innocente jeunesse.

Arrivé à Valence, le 14 juillet, il y déploya un courage supérieur à son infortune et aux fatigues d'un si long voyage. *Mes souffrances corporelles ne sont rien,* disait-il, *en comparaison des peines de mon cœur.... Les cardinaux et les évêques dispersés!... Rome, mon peuple! l'Eglise, ah! l'Église!... voilà ce qui, nuit et jour, me tourmente. En quel état je vais la laisser!!* De Valence, on songeait à le transporter à Dijon, lorsque les symptômes d'une mort imminente déterminèrent le Pape à demander le saint viatique. Il voulut le recevoir levé: placé dans un fauteuil, revêtu de ses ornements pontificaux, l'une de ses mains appuyée sur sa poitrine, et l'autre posée sur l'Évangile, il prononça la formule de profession de foi, pardonna à ses ennemis, surtout à la France, reçut le pain des anges, et le 29 août 1799, après de tendres adieux à sa famille, c'est-à-dire au petit nombre de fidèles et courageux amis qui l'entouraient, il expira, âgé de quatre-vingt-un ans huit mois neuf jours. Il emportait au tombeau la renommée d'un grand Pape et d'un grand saint.

Mais les philosophes du Directoire le poursuivirent même après sa mort. On enleva à ses serviteurs, et l'on vendit comme propriété nationale, les minces effets qu'il leur avait légués. On laissa pendant plusieurs mois ses restes vénérés sans sépulture; ce ne fut que le 30 décembre, en vertu d'un décret consulaire de Bonaparte, qu'il en obtint les honneurs. Deux ans après (17 février 1802), le corps du saint Pape fut reconduit à Rome, et solennellement déposé dans la basilique de Saint-Pierre, au milieu des plus vives démonstrations d'un respect mêlé de joie et de douleur.

CHAPITRE LXXX.

Pie VII.

C'est dans la famille même de Pie VI que les cardinaux choisirent à ce Pontife un successeur, après un conclave qui dura trois mois et demi (du 1er décembre 1799 au 14 mars 1800).

Une ligue, formée par les grandes puissances du continent, s'était ressaisie de l'Italie sur le Directoire. « Peut-on se dissimuler, » dit à cette occasion l'auteur des *Mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique pendant le* XVIIIe *siècle*, « peut-on se dissimuler que la réunion de tant de puissances était destinée, dans les vues de Dieu, à délivrer l'Église et à faciliter l'élection d'un Souverain-Pontife? Jadis elle avait appelé les Barbares du Nord pour châtier Rome payenne. Aujourd'hui, elle rassemble, pour délivrer Rome chrétienne, vingt peuples étonnés de marcher ensemble. Elle les fait arriver en Italie dans le moment où le successeur de saint Pierre succombait sous le poids des infirmités et du malheur; elle inspire aux princes des pensées de modération et d'équité. L'empereur d'Allemagne protégea l'élection dont on eût désespéré quelques mois plus tôt. Par son ordre, les cardinaux, qu'avaient dispersés les orages précédents, se réunirent à Venise, qui se trouvait en sa possession. On jugea que cette ville, par son éloignement du théâtre de la guerre, était plus propre à la tenue du conclave que Rome, qui venait à peine d'être délivrée du joug étranger. »

Le sacré-collége élut Barnabé-Louis Chiaramonti, cardinal évêque d'Imola, qui prit le nom de Pie VII.

Il était né à Césène, le 14 août 1742, du comte Scipion Chiaramonti et de la comtesse Ghini. Dès ses jeunes années, il s'était senti porté à la vocation religieuse et aux austérités du cloître. Il avait fait ses études à Parme, et à l'âge de seize ans, il avait pris l'habit de Saint-Benoît. A l'avènement de Pie VI (1775), il se trouvait à Rome et y professait la théologie. Nommé bientôt évêque de Tivoli, puis d'Imola et élevé à la dignité de cardinal (14 février 1785), c'est de là qu'il fut appelé à diriger le vaisseau de l'Église, au milieu de la tempête qui grondait toujours.

Pie VII, proclamé chef de l'Église, partit aussitôt pour Rome, où il entra le 3 juillet 1800, au milieu des acclamations et des transports d'une multitude ivre de joie.

Cependant le retour des Français en Italie n'avait pas tardé à y changer la face des affaires politiques. La victoire de Marengo, remportée le 14 juin, l'avait rendue presque tout entière aux armes de Bonaparte ou à son influence. Mais le vainqueur annonça que son intention était de bien vivre avec

le Pape, et même de traiter avec lui pour le rétablissement de la religion en France

En effet, le 15 juillet 1801 amena le célèbre concordat qui mit fin à douze années d'affreux tourments et de deuil pour l'Église. Dans les conjonctures critiques où elle se trouvait, Pie VII ne pouvait et ne devait obéir qu'à la loi de sa conservation; car de toutes les conditions, la première c'est d'exister. « L'Église de France périssait, dit M. de Pradt, le Pape était le pilote, il n'a dû penser qu'à la sauver; il l'a fait; grâces lui soient rendues. » Mais si le Saint-Siége se prêta avec joie au concordat, il protesta avec douleur contre les articles dits *organiques*, qui en *désorganisèrent* l'économie au profit du pouvoir séculier.

Toutefois la réaction religieuse fut alors universelle. Le grand jubilé, qui n'avait pu se célébrer dans l'année séculaire, et qui eut lieu un peu plus tard, favorisa ce retour des esprits vers un ordre de choses meilleur. Le gouvernement français, de son côté, reconnut et autorisa diverses congrégations, telles que celles des Prêtres des Missions, des Frères de la Doctrine chrétienne, des Sœurs hospitalières et de la Charité, dont Napoléon se plaisait à exalter les incontestables services.

Jusque-là Napoléon avait bien mérité de la religion; le 18 mai 1804, le sénat l'ayant proclamé empereur, il invita le Pape à venir le couronner.

Le Pontife prit l'avis du sacré-collége et n'hésita pas à se rendre à Paris, parce qu'il voyait dans cette démarche, comme il le déclara lui-même en plein consistoire (29 octobre), les intérêts sacrés de l'Église, dont il pouvait traiter verbalement avec l'empereur. Sur sa route, partout le Saint-Père fut accueilli avec les plus vifs témoignages d'amour et de vénération. Ému des manifestations du peuple de Lyon, qui, apercevant le Pontife au balcon de son hôtel, se précipita spontanément à genoux, Pie VII éleva les mains au ciel, pour le remercier d'avoir conservé tant de piété dans un pays où l'incrédulité avait été si puissante. Les Parisiens ne se montrèrent ni moins empressés ni moins respectueux, et déjouèrent les espérances que le parti anti-religieux avait conçues de leur légèreté et de leur indifférence. La foule se pressait en toutes circonstances autour du Pape, pour recevoir sa bénédiction apostolique. Les marques sincères de ce généreux et

filial respect du peuple français ne diminuèrent point après le couronnement, qui se fit le 2 décembre dans l'église métropole de la capitale.

Mais ces démonstrations, que ne dictaient ni la flatterie ni l'étiquette, portèrent ombrage aux fils de Voltaire, dont Napoléon était encore entouré; ils lui persuadèrent que la papauté même devait lui être soumise, et ils recommencèrent ténébreusement contre le Saint-Siége une ère nouvelle de persécutions.

Quoique Napoléon repoussât loin de lui les ennemis patents de l'Église, tels que les Parny, les Cabanis, et beaucoup d'autres; qu'il s'opposât à la réimpression des œuvres de l'école philosophique; qu'il déclarât franchement, lui qui était si fort, qu'il ne se chargeait pas de gouverner un peuple qui lisait Rousseau et Voltaire, il avait dans ses conseils et dans ses emplois des adversaires de Rome plus dangereux peut-être : les jansénistes et autres sectaires, les théophilantropes masqués et les constitutionnels.

Pie VII était rentré à Rome le 16 mai 1805. Le 26 juin, il réunit les cardinaux en consistoire et leur rendit compte de son voyage en France et des cérémonies du couronnement.

Peu après, Napoléon lui écrivit pour lui demander l'annulation du mariage de son frère Jérôme avec Mlle Paterson, protestante, et fille d'un négociant des États-Unis. Mais les formalités nécessaires pour cette alliance avaient été remplies, et le Saint-Père dut répondre que, suivant les principes de l'Église, il n'était pas possible d'en déclarer la nullité.

Ce refus obligé laissa dans l'esprit de Napoléon de fâcheuses impressions.

Divers règlements émanés de l'administration impériale, au sujet de l'organisation du clergé d'Italie, ayant exigé de la part du Pape des réclamations qui ne furent pas écoutées, on irrita de plus en plus le monarque. La guerre embrasait l'Europe. Les conseillers de Napoléon lui persuadèrent que le Pape devait se déclarer l'ennemi de ses propres ennemis. Mais, fidèle au caractère de père commun de tous les chrétiens, Pie VII repoussa cette demande. « Ministre de paix, répondit-il, représentant du Dieu de la paix, loin d'accéder à ce qu'on désire, je dois invoquer le Ciel et ne pas cesser de l'implorer, pour obtenir la fin de la guerre, et le retour de la concorde

et du repos universel. » Cette réponse ne fit qu'accroître la colère du gouvernement français, et quelques jours après, sans nul avertissement, une armée occupait militairement la ville pontificale d'Ancône.

Le 2 février 1808, une armée française envahit Rome, s'empare de tous les postes, et s'établit dans le château Saint-Ange.

Le 17 mai de l'année suivante (1809), Napoléon, trompé, rend, à son camp impérial de Vienne, un décret qui réunit les États romains à l'empire français. La ville de Rome est déclarée ville impériale et *libre*.

Aussitôt Pie VII proteste solennellement contre cette usurpation; puis, inébranlable dans son devoir, après un mûr examen et de sérieuses réflexions, il excommunie les auteurs, fauteurs et exécuteurs des violences dont le Saint-Siége était victime, sans cependant nommer aucun de ses ennemis. La bulle est placardée aux portes de trois églises de Rome.

Après cet acte de vigueur, Pie VII se retire dans l'intérieur de son palais. Dans la nuit du 5 au 6 juillet, les Français y pénètrent, et sur le nouveau refus du chef de l'Église, de renoncer à cette souveraineté temporelle dont il n'était qu'administrateur, le Pontife est enlevé de sa capitale; la ville de Savone était désignée pour le lieu de sa captivité.

En 1810 Napoléon voulut faire casser son mariage avec Joséphine de Beauharnais, pour s'unir à l'archiduchesse d'Autriche, Marie-Louise. Le Pape ne fut pas consulté, et les officialités auxquelles l'affaire fut déférée, cassèrent en effet le mariage.

On fit aussi plusieurs nominations épiscopales. Pie VII refusa de donner les bulles.

Le gouvernement alors crut pouvoir se passer du Saint-Siége, et on établit (16 novembre) une commission ecclésiastique chargée de remplacer le Pape en France. Cette commission fut remplacée au mois de mars (1811) par une seconde, que suivit bientôt un concile national. Mais ce concile fut également sans effet, malgré les négociations des prélats avec le Saint-Père, négociations qui seules interrompaient de distance en distance la solitude du Pontife, transféré de Savone à Fontainebleau, où Pie VII arriva mourant.

L'empereur venait de terminer la malheureuse campagne de Russie. De retour à Paris, il sentit le besoin d'adoucir les

peuples par une réconciliation avec le Souverain-Pontife. Des prélats français furent envoyés à Fontainebleau, pour proposer un nouveau concordat; ils exagérèrent les dangers du schisme. L'empereur vint lui-même essayer d'ébranler la fermeté de Pie VII. Le Saint-Père, accoutumé à sacrifier ses intérêts aux intérêts de la religion, fut ému de compassion en voyant les plus grands maux prêts à fondre sur l'Église confiée à ses soins, et sur tant de prélats et de prêtres exilés. Il résolut de ne pas rejeter tout à fait les voies de conciliation.

Les conférences de Fontainebleau roulèrent sur quelques articles qui devaient servir de base à un nouveau concordat. Mais Pie VII se réserva de ne rien conclure à cet égard, que rentré dans le libre exercice de sa puissance.

Quelques jours après, Napoléon fit présenter au Saint-Père les articles du futur concordat. Pie VII, à la suite de plusieurs observations que lui avait suggérées la lecture de ces articles, les accepta provisoirement et sous la réserve qu'on ne les considérerait que comme les bases préliminaires d'un rapprochement définitif entre le Saint-Siége et l'empereur.

Mais le gouvernement impérial se hâta de les publier. La paix conclue avec le Pape, et l'existence d'un nouveau concordat signé à Fontainebleau, le 25 janvier 1813, furent annoncées en France et en Italie au son des cloches, et célébrées par des *Te Deum*.

Pie VII protesta contre cette précipitation, et déclara rompu, par une lettre adressée à Napoléon, l'arrangement de Fontainebleau.

Cependant la campagne de Russie avait été suivie d'autres désastres. Napoléon, abattu, se décida enfin à mettre le Pape en liberté. Le 22 janvier 1814, on vint le lui annoncer.

Le lendemain matin, le Pontife, après avoir entendu la messe, se retira dans ses appartements, où il reçut tous les cardinaux qui se trouvaient à Fontainebleau. Il prit ensuite quelques légers aliments, alla faire une courte prière dans la chapelle du château, bénit le peuple, et monta dans la voiture préparée pour lui.

Une immense révolution suivit bientôt. Napoléon dut abdiquer le 1er avril 1814, et les alliés rappelèrent la famille des Bourbons, dont le chef, Louis XVIII, fut déclaré roi de France.

Le 2 avril parut l'arrêté suivant :

« Le gouvernement provisoire, instruit avec douleur des obstacles qui ont été mis au retour du Pape dans ses États, ordonne que tout retardement à son voyage cesse à l'instant, et qu'on lui rende dans toute la route les honneurs qui lui sont dus. Les autorités civiles et militaires sont chargées de l'exécution du présent arrêté. »

Pie VII entra bientôt en Italie. Il arriva le 12 mai à Ancône, où il fut reçu avec des transports indicibles de joie. Une foule de marins habillés uniformément dételèrent les chevaux de sa voiture, y attachèrent des cordes de soie rouges et jaunes, et traînèrent le char du Pontife au milieu des cris d'allégresse. Le 14, il partit pour Osimo. Dans son voyage, il ordonna d'accueillir avec bienveillance la mère de Napoléon, Mme Lætitia, et le cardinal Fesch, oncle de l'empereur. Le 24, il se retrouvait dans les murs de Rome.

Rentré dans la capitale du monde chrétien, Pie VII ne s'occupa qu'à réparer les maux causés par sa longue absence. Le 26 septembre 1814, il adressa au sacré collége une allocution où il répandait son âme en actions de grâces et en sentiments de reconnaissance envers le Dieu qui l'avait si miraculeusement rendu à ses bien-aimés sujets. Le 7 août suivant, il releva solennellement la Compagnie de Jésus de la suppression arrachée par les circonstances à Clément XIV. Tous les États d'Europe rappelèrent aussitôt les Pères de cette Compagnie dans leur sein. La Russie les avait conservés, malgré le bref de suppression.

Les souverains, comprenant que la religion est le plus ferme appui des trônes, revenaient à elle, après l'avoir eux-mêmes méconnue, abandonnée ou persécutée. Les terreurs de la révolution et les douleurs enfantées par les sanglantes discordes dont elle avait été suivie, avaient donné à réfléchir. Le 25 septembre 1815, les puissances alliées formèrent à Paris une sainte alliance, ayant pour but, abstraction faite des divergences de culte, de reconstituer le droit public des nations et leur vie politique sur les bases du Christianisme.

Louis XVIII, tout en proclamant la liberté des cultes, par un article de la charte, avait déclaré la religion catholique religion de l'État. Mais il fit peu d'efforts pour raviver au cœur des Français la croyance et la pratique religieuses.

On conclut (11 juillet 1817) un nouveau concordat, qui

n'eut d'autre résultat que d'augmenter le nombre des diocèses, porté à quatre-vingts, et d'améliorer la position matérielle des ecclésiastiques. Le clergé le méritait plus que jamais par son zèle et son dévouement.

Pie VII était arrivé à sa quatre-vingtième année. Malgré son grand âge et les vicissitudes de sa carrière apostolique, il se livrait encore avec ardeur à tous les travaux qui appelaient sa sollicitude.

En 1821, il avait conclu un concordat avec le roi de Prusse, qui témoignait alors des dispositions très favorables aux catholiques de son royaume. Peu de jours après, un arrangement particulier avait été concerté avec l'empereur d'Autriche; puis une bulle avait été publiée le 13 décembre, portant condamnation des principes du carbonarisme.

Le 6 juillet 1823, le Saint-Père s'était promené en voiture; il avait même marché un peu pour prendre de l'exercice. Le soir, il congédia ses serviteurs, et s'entretint quelque temps avec son auditeur. Il resta seul ensuite. Ayant voulu se lever de son fauteuil pour faire quelques pas dans sa chambre, il tomba tout à coup sur le carreau de marbre et se blessa grièvement.

Au cri qu'il jeta, on accourut, on le plaça sur son lit. Il fut agité toute la nuit. Les médecins ordonnèrent de cacher au malade son état; cette précaution fut inutile, et il demanda aussitôt le saint viatique.

Il fut assez tranquille jusqu'au 18 de ce mois; mais le jour suivant, les symptômes les plus graves se déclarèrent. Le saint Pape prononçait vaguement les mots de *Savone* et *Fontainebleau*. Les églises cependant se remplissaient de personnes pieuses. La douleur la plus profonde était peinte sur tous les visages. Le soir il ne fut plus possible à l'auguste malade de prendre la moindre nourriture, et le 20 août, à cinq heures du matin, Pie VII rendait à Dieu son âme, si pure, si sainte, si forte en toutes circonstances.

Il était âgé de quatre-vingt-un ans; il en avait régné vingt trois et cinq mois. Son nom, qui marque une des époques les plus difficiles du gouvernement de l'Église, sera toujours en vénération parmi les fidèles, et rappellera la patience et la mansuétude unies à la fidélité et à la persévérance.

CHAPITRE LXXXI.

—

Léon XII, Pie VIII, papes.

L'exaltation sur la chaire de saint Pierre, du cardinal Annibal della Genga, qui prit le nom de Léon XII, adoucit la douleur dont la mort de Pie VII avait affligé toute l'Église.

Il était né le 2 août 1760, à la Genga, terre de sa famille, non loin de Spolette. L'immortel Pie VI l'avait distingué de bonne heure, et lui avait donné un canonicat de saint Pierre, l'archevêché de Tyr et la nonciature de Cologne. Pie VII l'avait chargé de différentes missions extrêmement délicates, en Italie, en Allemagne et en France. En 1816, il lui avait donné la pourpre, puis l'évêché de Sinigaglia, et en 1820, il l'avait nommé vicaire général de Rome, à la mort du cardinal Litta, qui occupait cet emploi. Le 28 septembre 1823, le sacré-collége le plaça sur le saint-siége, et tous les esprits se réunirent de concert pour applaudir à la sagesse du conclave, qui avait fait un choix si heureux et si juste, comme pour rendre hommage à la pureté de mœurs, à l'étendue de connaissances, à l'élévation de caractère du nouveau Pape.

Léon XII, en effet, répondit largement aux espérances que son avènement avait fait concevoir. Portant son attention sur les maux dont l'Église était surtout menacée, il exhorta vivement, dans son encyclique du 3 mai 1824, *Ut primùm ad summi Pontificatus apicem*, tous les évêques de la catholicité à prémunir les fidèles contre les deux ennemis les plus dangereux de l'époque : l'indifférence religieuse et les sociétés bibliques. Par la bulle *Quo graviora* (13 mars 1826), il flétrit les sociétés secrètes. Enfin, par celle *Quod hoc ineunte sæculo*, il proclama solennellement le jubilé de 1825.

Puis, poursuivant les sages mesures qui devaient amener la restauration de l'Église universelle, le zélé Pontife céda le collége romain aux Jésuites, appela des savants distingués aux chaires des autres universités, rétablit le collége germanique, reconstitua l'ordre troublé dans un grand nombre d'églises.

Les anciennes possessions espagnoles de l'Amérique du sud,

ayant secoué le joug de la métropole et adopté le régime républicain, s'adressèrent au Saint-Père pour le prier de leur donner des pasteurs légitimes. Léon XII obtempéra, dans un consistoire du mois de juin 1827, aux vœux de ces républiques, pourvut également, sur la demande de don Pédro Ier, aux besoins spirituels du Brésil, rattacha à l'Église mère quelques églises schismatiques d'Asie, condamna de nouveau les jansénistes d'Utrecht, et ouvrit les voies au concordat de Belgique comme à l'émancipation des catholiques d'Irlande.

Malheureusement son pontificat ne fut que de cinq ans, car il mourut le 10 février 1829, dans la soixante-huitième année de son âge. Des regrets unanimes l'accompagnèrent dans la tombe. On le jugeait d'après ses œuvres et non d'après la brièveté de son règne. On bénissait en lui le promoteur des bonnes études, le père des prisonniers, l'administrateur intègre, l'irréconciliable ennemi des brigands qui désolaient ses provinces, le zélateur du culte religieux, le restaurateur de la discipline ecclésiastique.

On lui donna pour successeur le cardinal Castiglione, qui prit le nom de Pie VIII, et dont les éminentes qualités eussent fait aussi le bonheur de l'Église, s'il lui eût été donné de la gouverner plus longtemps.

François-Xavier Castiglione était né à Cingoli, dans la marche d'Ancône, d'une noble famille, le 20 novembre 1761. Ses rapides et merveilleux progrès dans la piété et dans les sciences avaient de bonne heure attiré sur lui l'attention. Profond dans le droit canonique, dans la connaissance des antiquités et de la numismatique, il s'était voué sans réserve à la défense de la religion et à la gloire de l'Église. Il se rendit d'abord utile dans les diocèses d'Anagni, de Fano, d'Ascoli, en qualité de vicaire général. En 1800, Pie VII lui donna l'évêché de Montalte; il le gouverna seize années, avec un zèle, une régularité, une intelligence qui le firent admirer comme le modèle des pasteurs. — Pendant le séjour des Français en Italie, il fut chassé de son diocèse, et relégué en 1808 dans la Lombardie, où on lui assigna successivement pour séjour, Milan, Pavie et Mantoue. Il fut compris dans la promotion de cardinaux du 8 mars 1816, la première que Pie VII ait faite après la paix. Transféré de Montalte à Césène, il gouverna cinq ans son nouveau diocèse, puis le quitta pour devenir, en 1821, évêque suburbi-

caire[1] de Frascati, grand-pénitencier, préfet de la Congrégation de l'Index, et membre de plusieurs autres. Comme grand-pénitencier, le cardinal Castiglione recueillit les derniers soupirs de Pie VII et de Léon XII. Élu pape le 31 mars, et couronné le 5 avril 1829, il adopta le nom de Pie, que venaient de porter avec tant de gloire deux des plus grands Pontifes qui eussent occupé la chaire de saint Pierre.

Un de ses premiers actes fut la publication de l'encyclique *Traditi humilitati nostræ*, où le saint Pape jeta le cri d'alarme sur les périls de l'Europe, aggravés chaque jour par l'indifférence en matière de salut, par les productions venimeuses des sociétés bibliques, par les tentatives des sociétés secrètes, et par les atteintes portées à la sainteté du mariage : quatre sources de malheurs pour la religion, pour l'État et pour la famille, quatre causes de corruption pour la doctrine et pour les mœurs. L'animosité avec laquelle le parti de l'irréligion calomnia cette encyclique, prouva que le Pape avait frappé juste.

Le 8 juin, Pie VIII publia un jubilé universel pour appeler sur son pontificat les bénédictions du Ciel. Peu de temps après, il intervint près de la Porte Ottomane en faveur des Arméniens catholiques chassés de leur patrie, et obtint pour eux l'érection d'un archevêché arménien à Constantinople même, le rappel des bannis, la reconnaissance de leurs droits et la restitution de leurs biens. Il invita de la manière la plus pressante l'empereur du Brésil, don Pédro, à abolir l'esclavage dans ses États ; et ce prince prêta l'oreille aux sollicitations du Père de la chrétienté.

La nouvelle de l'émancipation de l'Irlande, accordée par l'Angleterre sous le ministère de sir Robert Peel (13 avril 1829), encouragea Pie VIII, dès le commencement de son règne, et la conquête d'Alger par les Français (juin 1830), en détruisant le repaire des pirates où, pendant des siècles, avaient gémi des milliers de victimes chrétiennes, adoucit la douleur que lui causait l'esprit de révolte répandu de toutes parts.

En effet, la tempête que le saint Pontife avait naguère prophétisée d'une voix solennelle, allait éclater sur l'Europe. En Allemagne, les protestants avaient publié dans la ville de

[1] Suburbicaire, qui dépend du diocèse de Rome.

Francfort (2 mars 1830) une pragmatique dont le but était de réduire à l'esclavage le clergé catholique. Pie VIII, tout en réclamant auprès des souverains, exhorta, par un bref du 30 juin, les évêques de Fribourg, de Mayence, de Rothembourg, de Limbourg et de Fulde, à redoubler d'ardeur pour la défense de la liberté religieuse et à se garder des piéges dont on cherchait à les envelopper.

D'autre part, une nouvelle révolution s'opérait en France.

Louis XVIII avait eu pour successeur son frère Charles X. De funestes dissentions avaient signalé les débuts de ce règne. Bientôt les symptômes les plus alarmants s'étaient manifestés dans toute l'étendue du royaume. Le parti qui, après avoir été, pendant la grande révolution, la terreur de la France et de l'Europe, n'avait osé remuer sous l'Empire, relevait orgueilleusement la tête, arborait la bannière d'une liberté sans limites, se jouait de la religion et de ses ministres, attaquait la morale, excitait partout les mécontents et les gens avides de nouveautés, s'emparait de toutes les voix de la presse, faussait les faits, répandait des nouvelles controuvées, proclamait les doctrines politiques les plus étranges, couvrait de ridicule et de mépris un gouvernement faible il est vrai, mais du moins bien intentionné. L'opposition était devenue formidable; plus hardie à mesure qu'on cédait davantage à ses exigences, elle avait commencé par extorquer la fermeture des colléges dirigés par les Jésuites (16 juillet 1828); puis, étendant son influence de la capitale aux départements, elle n'avait pas tardé à prédominer dans toute la France.

Le conflit s'engagea sous le ministère Martignac, qui sut toutefois conserver en partie la confiance publique.

De nouvelles prétentions firent tourner la tête au monarque. Le ministère fut renvoyé, bien que peut-être, en conciliant les partis, il eût pu maintenir encore la royauté chancelante. Après plusieurs combinaisons infructueuses, il fut remplacé par le ministère Polignac, qui chercha tout ensemble à se concilier et à intimider l'opinion publique.

Mais la presse, que rien n'arrêtait plus, continuait ses attaques de jour en jour plus violentes et plus personnelles. La lutte passa enfin des bureaux du journalisme dans les rues, des paroles aux faits. Le 29 juillet, Charles X perdait sa couronne, et la branche aînée était remplacée par une dynastie

nouvelle dans la personne du duc d'Orléans, qui prit le nom de Louis-Philippe Ier.

Pie VIII ne survécut que de quelques mois à ces événements. Il mourut le 30 novembre 1830, à l'âge de soixante-neuf ans et dix jours. Les ennemis de la religion se hâtèrent de proclamer encore une fois que c'en était fait de l'Église, et qu'une ère nouvelle allait commencer, dans laquelle ils triompheraient enfin. Mais les faits ne confirmèrent pas leurs espérances prématurées.

CHAPITRE LXXXII.

—

Grégoire XVI.

Si les circonstances difficiles dans lesquelles se trouvait l'Église réclamaient une prompte élection, elles demandaient aussi qu'elle élevât au trône pontifical un digne successeur de saint Pierre. L'Italie s'agitait plus que tout autre pays, par suite même de la mort du Pape, et déjà la rebellion s'étendait de Bologne aux portes de Rome. Le conclave, ouvert le 14 décembre 1830, élut, après cinquante jours d'attente (2 février), le cardinal Maur Capellari, qui prit le nom de Grégoire XVI. Une joie universelle salua l'avènement du nouveau Pontife.

Maur Cappellari était né à Bellune, dans l'État vénitien, le 18 septembre 1765. Entré de bonne heure chez les Bénédictins Camaldules, il avait trouvé amplement à y satisfaire son goût pour la piété et pour l'étude. Ses supérieurs l'avaient destiné à l'enseignement, et il avait professé longtemps la théologie à Rome, dans un monastère de son ordre. Les fruits de ses études n'étaient pas restés ensevelis dans l'ombre du cloître. Dès l'année 1799, il avait publié le *Triomphe du Saint-Siége et de l'Église contre les attaques des novateurs, battus avec leurs propres armes*. Pie VII, en 1800, ayant créé l'académie de la religion catholique, Maur Capellari avait été inscrit dès l'année suivante au nombre de ses membres résidents. A partir de 1807, il avait exercé successivement les fonctions de censeur d'exercice de l'académie, de lecteur émérite de théologie, de vice-procureur

général et d'abbé des Camaldules. L'enlèvement de Pie VII, signal de la dispersion des corps religieux, l'avait contraint de chercher un asile dans l'État vénitien. Au commencement de 1814, le retour du Pontife lui inspira à Padoue un nouvel écrit sur le *Concours providentiel de tant d'événements, considéré comme motif de foi.* Il était alors rentré dans son monastère de Rome, où il avait joint, à l'office d'abbé procureur-général des Camaldules, les fonctions délicates de consulteur de la congrégation de l'Inquisition, de la Propagande, et des affaires extraordinaires ecclésiastiques. Nommé ensuite l'un des examinateurs des Évêques, consulteur de la Correction des livres de l'Église orientale, et vicaire-général des Camaldules, il avait ajouté de plus en plus à ses mérites par la sagesse qu'il avait déployée dans ces divers emplois. Léon XII les avait reconnus, dans le consistoire du 13 mars 1826, en le créant cardinal-prêtre du titre de Saint-Calixte, et bientôt après préfet de la Propagande. A la mort de Pie VIII, le sacré-collége satisfit au vœu général en le plaçant sur la chaire de saint Pierre.

Grégoire XVI signala les commencements de son pontificat par des actes de bienfaisance et de fermeté. « Ce qui nous fortifie, » disait le nouveau Pape, dans l'acte publié trois jours après son intronisation, « c'est la pensée que le Père céleste ne permettra pas que les épreuves qu'il nous envoie excèdent nos forces. »

Il ne fallait rien moins que cette confiance et cette volonté inébranlable pour prendre alors en main le gouvernement de l'Église. C'en était fait, au dire de certains hommes, de la dignité, de la grandeur, de l'influence pontificales. Grégoire trompa ces sinistres prévisions. Dans la circulaire qu'il adressa le 15 août 1832 à l'épiscopat catholique, en se déclarant ouvertement l'adversaire d'un dangereux esprit d'innovation, il protesta solennellement de la ferme résolution où il était de conserver et de maintenir l'antique tradition des apôtres.

A peine la tranquillité fut-elle rétablie dans les États pontificaux, que le Pape appliqua son énergique activité à réformer et à prévenir les abus. Les universités réorganisées, des économies considérables effectuées dans toutes les branches de l'administration, de hauts fonctionnaires destitués pour cause d'oppression ou d'infidélité, les comptes depuis 1817 soumis à

une révision nécessaire, un nouveau code pénal publié, une répartition plus équitable de l'impôt foncier, des tribunaux de commerce établis dans Rome, dans les villes de province et les ports de mer; les cours d'appel désormais composées de juges laïques, la justice la plus sévère exercée à l'égard de tous, les arts et les sciences protégés avec autant de munificence que de goût, le musée Étrusque fondé au Vatican, la basilique de Saint-Paul relevée des ruines de l'incendie qui l'avait consumée le 15 juillet 1823 : tels furent les travaux des premières années de Grégoire XVI, qui, sur le trône, continua de vivre en simple moine, conformément à la règle austère des Camaldules. C'est alors aussi qu'il nomma secrétaire d'État le célèbre cardinal Lambruschini, et qu'il fit entrer dans le sacré-collége, comme autrefois Léon X y avait introduit Bembo et Sadolet, le savant philologue Angelo Maï et le polyglotte Mezzofanti.

Vers ce temps-là s'agitait en France cette espèce de société religioso-industrielle connue sous le nom de saint-simonisme. Elle devait son origine et sa dénomination au comte Henri de Saint-Simon, né en 1760, et mort en 1825. Saint-Simon avait été élevé dans les principes de la philosophie du XVIIIe siècle. Il avait suivi quelque temps la carrière militaire; mais il l'avait abandonnée de bonne heure pour se jeter dans une autre voie. Se disant appelé du Ciel à régénérer le monde, il annonça que toutes les religions avaient fait leur temps, et que celle qu'il allait enseigner aux hommes était désormais la seule possible et véritable.

Après plusieurs opuscules insignifiants, il composa le *Nouveau Christianisme*, sorte de constitution religieuse, dominée par cette pensée principale, que la religion doit diriger la société vers l'amélioration la plus rapide possible du sort de la classe la plus nombreuse et la plus pauvre.

L'Église, dans le système de Saint-Simon, est à la tête de tout; elle réunit le pouvoir civil et le pouvoir spirituel, ou plutôt, cette distinction des deux pouvoirs s'évanouit ; la société est une société religieuse composée de prêtres, de savants et d'industriels; toute profession est une profession religieuse, un grade dans la hiérarchie sociale.

A chacun selon sa capacité, à chaque capacité selon ses œuvres.

Plus d'héritage ni de propriété, tout en commun.

Plus de recours à la force, tout par des moyens pacifiques.

A la mort de Saint-Simon, ses disciples régularisèrent son enseignement en système, et voici ce qui le résuma : le panthéisme quant au dogme, et la légitimation de toutes les passions quant à la morale.

Les principaux de ses disciples, que l'on nommait dès lors *Pères* ou *Chefs suprêmes,* étaient Olinde Rodrigue, Michel Chevalier, Bazard et Enfantin. Des prédications nombreuses, des missions fréquentes, des brochures sans cesse renouvelées, furent appelées par eux à la propagation de la société saint-simonienne, qui resta unie jusqu'au moment où l'un des chefs, le Père Enfantin, prétendit établir la polygamie mahométane parmi ses adeptes, dont plusieurs étaient mariés. Cette idée les révolta. Il y eut commencement de schisme. Enfin, les saints-simoniens ayant provoqué des troubles en différents endroits du royaume, on ferma leurs salles d'assemblées, et plusieurs de leurs chefs furent condamnés en police correctionnelle. Depuis cette époque, ils n'osèrent plus se montrer en public; le ridicule s'attacha à leurs œuvres et à leurs paroles ; beaucoup d'entre eux abandonnèrent la doctrine qui les avait un moment séduits; un petit nombre seulement resta fidèle à ses principes et passa en Egypte pour y dépenser une activité paralysée en France.

Vers la même époque, un autre prétendu réformateur, l'abbé Châtel, essayait d'établir une Église catholique française où la liturgie serait en langue vulgaire. Il composa son symbole, le fit imprimer, loua dans le faubourg Saint-Denis, à Paris, un local pour le nouveau culte,et y appela ses fidèles. La risée publique fit justice enfin de sa folle tentative.

Toutes ces extravagances avaient peu affecté le pape Grégoire XVI. Mais son cœur fut soumis à des épreuves cruelles, lorsqu'à peine consolé de la pacification des troubles de France, troubles dont le contre-coup s'était fait sentir en Belgique, en Suisse et en Pologne, il vit l'Espagne à son tour agitée par une affreuse guerre civile, bouleversée jusque dans ses fondements, ébranlée dans sa foi et dans son antique attachement à l'Église romaine; lorsqu'il vit un des plus éloquents défenseurs du Christianisme et de l'Église, l'abbé de Lamennais, allumer au feu sacré de l'autel les torches de la révolte, et abuser des paroles

mêmes de l'Évangile pour prêcher le mépris de l'autorité et jeter dans les esprits les plus funestes germes d'indépendance; lorsqu'il vit le vénérable Clément, archevêque de Cologne, et le pieux Dunin, archevêque de Gnesen et de Posen, violemment arrachés à leurs siéges par le roi de Prusse, tandis que l'autocrate des Russies recourait aux moyens les plus odieux et les plus atroces pour séparer encore une fois de la communion romaine les Grecs jadis unis sous le pontificat de Clément VIII. Grégoire fit face à tous ces ennemis de l'Église, condamna les tendances pernicieuses de l'abbé de Lamennais, protesta solennellement contre la violation des droits de l'épiscopat par le roi de Prusse, réclama fortement auprès de l'empereur de Russie, et publia une allocution au cardinaux (22 juillet 1842) dans laquelle, dévoilant les violences du czar, il déplorait amèrement le triste état du Catholicisme en Russie, et répondait par là même aux calomnies de ceux qui l'avaient accusé d'avoir fléchi devant le puissant despote du Nord.

Grégoire XVI eut le bonheur de décréter la canonisation de plusieurs saints, d'ériger dans les cinq parties du monde quarante nouvelles églises, archevêchés et évêchés, de préparer l'érection de plusieurs autres, de donner à l'Angleterre quatre nouveaux vicaires apostoliques, et d'imprimer à la Propagation de la foi une immense impulsion.

Il ne sera pas inutile de donner ici un court exposé de l'état actuel des missions.

Les missions aujourd'hui comprennent cinq grandes circonscriptions géographiques : 1° les missions du Levant, qui embrassent l'Archipel, Constantinople, la Syrie, l'Arménie, la Crimée, l'Ethiopie, la Perse et l'Egypte; 2° les missions de l'Inde, qui s'étendent jusqu'à Manille et aux Nouvelles-Philippines; 3° les missions de Chine, auxquelles se joignent celles de Siam, de la Cochinchine et du Tonquin; 4° les missions américaines, commençant à la baie d'Hudson et s'étendant par le Canada, la Louisiane, les Antilles et la Guyane jusqu'aux tribus du Paraguay; 5° les missions de l'Océan, qui comprennent l'Australie.

La congrégation de la Propagande, à Rome, en surveille la direction régulière et méthodique. La France surtout fournit à l'œuvre les nombreux ouvriers dont elle a besoin. Ainsi, les Jésuites, les Lazaristes, les prêtres du séminaire du Saint-

Esprit, de la maison de Picpus et de celle des Maristes, les Rédemptoristes, les Dominicains, les Franciscains, qui tous sont soutenus par la société de la Propagation de la foi, laquelle, instituée au commencement de notre siècle, dans la ville de Lyon, par une humble servante de Jésus-Christ, Mlle Jaricot, recueille annuellement des sommes considérables. L'Espagne entretient les missions du Tonquin oriental et de la province de Fo-Kien en Chine ; la Grande-Bretagne et l'Irlande pourvoient à la mission de Madras et aux divers diocèses de Maurice, du Cap et de l'Australie. En Allemagne, la Propagation de la foi et les missions sont secondées par le concours de plusieurs sociétés fondées dans ce but, comme la société Léopoldine en Autriche, la société de Louis en Bavière, et celle de Xavier à Aix-la-Chapelle.

Ainsi s'accomplit dans toutes les contrées de la terre la haute mission de l'Église, à laquelle ses enfants de toutes les nations participent, travaillant de concert à la diffusion de l'Évangile, à l'union de tous les peuples dans une même foi sous un seul et même Pasteur.

Le nombre des Catholiques augmente de jour en jour dans les régions orientales de l'Europe, et les schismatiques rentrent avec empressement dans le bercail.

L'Arménie, la Perse, le Thibet, le Lahore, la province de Calcutta, la Chine, la Cochinchine, la Corée, le Tonquin, comptent beaucoup de chrétientés florissantes.

Une nouvelle aurore se lève également sur l'Afrique, jadis le berceau de tant de docteurs illustres. L'Ile Maurice compte 8,000 catholiques. L'Abyssinie reçoit la parole du salut avec bonheur et reconnaissance.

La religion s'implante et grandit dans l'Algérie. L'Amérique anglaise présente le spectacle d'un mouvement non moins prononcé. Les peuplades les plus sauvages se convertissent. Les habitants du Canada sont en grande partie catholiques, et l'on y compte des communautés religieuses importantes. Les États-Unis sont en voie de prospérité et renferment près de trois millions de catholiques. La Haute-Californie s'ébranle et reçoit un évêque.

Aux Indes occidentales, les missions sont florissantes. Les missionnaires réussissent également parmi les populations de l'Amérique du sud, et notamment dans la Guyane. La province de Chiquito et surtout le Paraguay, si merveilleusement trans-

formé par les Jésuites, avaient souffert cruellement de la suppression de l'Ordre; mais aujourd'hui ces deux chrétientés renaissent et se relèvent. L'œuvre salutaire de la conversion des peuples, longtemps arrêtée au Brésil pour la même cause, reprend aussi de nouveaux développements.

Les méthodistes entravent les travaux des catholiques dans les missions de l'Australie, qui renferment un archevêché et quatre évêchés, et dans les nombreux vicariats de l'Océanie orientale et occidentale, érigés depuis 1833 ; nos missionnaires travaillent spécialement à la conversion des indigènes de Futuna, de Wallis, de la Nouvelle-Zélande, des îles Gambier (Magareva, Aokena, Akamarou et Taravaï), et leur influence s'exerce déjà sur les îles Marquises. Ainsi la cinquième partie du monde marche également vers la connaissance de la vraie foi, malgré les luttes incessantes que les prêtres catholiques ont à soutenir contre les efforts des protestants.

Grégoire XVI mourut le 1er juin 1846, après quinze ans deux mois et vingt-neuf jours de pontificat. Il était âgé de quatre-vingt-un ans huit mois quatorze jours.

Il avait donné sa bénédiction solennelle *Urbi et Orbi*, du haut du grand balcon du palais de Latran, le 27 mai, jour de l'Ascension, au milieu des acclamations d'une foule immense. Une légère indisposition s'était manifestée presqu'aussitôt. Le mal avait pris un caractère de gravité dans l'après-midi du 31 suivant. La nuit d'après, on avait perdu tout espoir, et le 1er juin le Saint-Père avait reçu l'Extrême-Onction des mains du R. P. Augustin Proja, sous-sacriste. On récita les prières de l'agonie, et les absolutions d'usage furent faites par le cardinal Lambruschini. Cependant le cardinal Patrizzi, vicaire de Rome, ordonnait dans toutes les églises les prières accoutumées en pareille circonstance; c'est presque à cette heure même que le Pontife expira.

Grégoire XVI, par la fermeté, la constance et la sagesse qu'il déploya durant tout le cours de son règne, s'est créé dans l'histoire une place immortelle, et la postérité reconnaîtra un jour, comme a fait déjà la génération présente, le mérite éclatant de cet illustre successeur de saint Pierre.

CHAPITRE LXXXIII.

Pie IX.

Grégoire XVI avait cessé de vivre le 1er juin 1846. Dès le 14 suivant, le sacré-collége était réuni pour lui donner un successeur. On avait compris l'importance, la nécessité d'une prompte élection. L'esprit démagogique, qui plus d'une fois avait troublé le pontificat précédent, relevait la tête et se montrait aussi menaçant que jamais ; d'autre part on avait lieu de craindre pour la liberté des suffrages.

Après deux jours seulement de conclave et seize jours de vacance du saint-siége, le cardinal Jean-Marie Mastaï Ferretti, archevêque-évêque d'Imola, fut élu providentiellement et proclamé Pape sous le nom de Pie IX (16 juin 1846).

Le cardinal Mastaï Ferretti appartient à la noble famille des comtes Mastaï. Il est né à Sinigaglia dans la légation d'Urbin et de Pesaro (États de l'Église), le 13 mai 1792.

Les premières années de sa jeunesse se passèrent dans le monde, où sa naissance, sa fortune, ses talents, la distinction de ses manières et de sa personne le faisaient accueillir partout avec faveur.

Vers l'âge de vingt ans, le jeune Mastaï, qui avait été destiné à l'état militaire, servait dans les gardes nobles pontificales. Des accidents nerveux dont il fut alors atteint, donnèrent à craindre pour sa santé. Déjà même les médecins le déclaraient incurable. Pie VII occupait la chaire de saint Pierre. Ému de compassion, le saint Pape engagea le jeune homme à faire le voyage de Lorette, pour implorer le secours de la sainte Vierge. Mastaï Ferretti suivit le conseil de la foi : il fut complètement guéri, et, accomplissant un vœu qu'il avait fait, il entra dans l'état ecclésiastique.

Ordonné prêtre, l'abbé Mastaï consacra les premières années de son sacerdoce au service des malheureux, dans un hospice jusque là fort obscur, et à peine connu des habitants de Rome sous le nom de *Tata Giovanni*. C'était un établissement qu'un simple maçon, pauvre des biens de ce monde, mais riche de

charité, avait fondé pour nourrir et élever dans l'amour de Dieu des orphelins délaissés. Touché du dévouement de ce pauvre ouvrier, l'abbé Mastaï y adjoignit le sien et consacra son temps, son travail, sa fortune, tout ce qu'il avait, à cette œuvre d'amour et de bienfaisance. Il faisait ainsi son apprentissage auprès des pauvres et des orphelins. Il le continua par l'apostolat.

Pie VII envoyait au Chili, en qualité de vicaire apostolique, Mgr Muzi, qui fut depuis évêque de Citta di Castello. Mgr Muzi emmena l'abbé Mastaï comme auditeur, c'est-à-dire comme conseiller ou théologien. Leur voyage ne fut pas de longue durée; de graves différends les obligèrent bientôt de rentrer en Europe.

Le jeune auditeur, au milieu des circonstances difficiles qui avaient signalé la mission dont nous venons de parler, avait montré un courage et une fermeté qui frappèrent singulièrement le pape Léon XII, successeur de Pie VII. A son retour, il fut admis dans la prélature, et nommé chanoine de Sainte-Marie *in via lata*. Il devint ensuite président du célèbre hospice de Saint-Michel à *Ripa grande*, charge très importante, puisqu'elle lui donnait la direction active de cet établissement, l'un des plus beaux du monde en ce genre.

Il resta dans cet hospice jusqu'au 21 mai 1827.

A cette époque, Léon XII le donna pour premier pasteur à Spolette, sa patrie, qu'il avait érigée en archevêché, et Mgr Mastaï gouverna ce diocèse pendant cinq ans. On y garde précieusement le souvenir de son administration, aussi vertueuse qu'éclairée. Rien ne demeurait étranger à l'illustre prélat : sa sollicitude pastorale s'étendait à tout, pénétrait partout.

Vers la fin de 1832, le pape Grégoire XVI le transféra du siége de Spolette à celui d'Imola, poste difficile alors, et qui, au milieu des agitations auxquelles la Romagne était en proie, demandait à la fois un caractère ferme et prudent. L'évêque remplit les espérances de Grégoire XVI, et l'on sait combien il était aimé et vénéré de son diocèse.

L'évêché-archevêché d'Imola le conduisit au cardinalat. Dans le consistoire du 23 décembre 1839, Grégoire XVI réservait *in petto* Mgr Mastaï, et dans celui du 14 décembre 1840, il le proclamait cardinal du titre des Saints Pierre et Marcellin. Six ans après, lorsque la mort de ce Pontife eut laissé le saint-

siége vacant, les suffrages du sacré-collége appelaient, comme nous l'avons dit, le cardinal Mastaï au trône de Grégoire XVI.

C'était un lourd fardeau que celui qui venait d'être imposé au nouveau Pape. Aussi ne s'était-il point aveuglé sur l'esprit ni sur les tendances de son époque; il n'ignorait pas les éléments de dissolution qui s'agitent en divers sens et dans tous les coins du globe; il se rappelait les désordres excités sous le règne de son vénérable prédécesseur; il prévoyait les embarras qui lui seraient suscités à lui-même, mais il mit sa confiance en Dieu, et entra généreusement dans la carrière.

Accorder à l'époque ce qui est juste et convenable, en lui refusant ce qui est injuste et inopportun; améliorer la condition du peuple, en le mettant en garde contre l'esprit d'indépendance; empêcher la révolution toujours fermentant autour de Rome; fonder dans les États de l'Église un ordre politique et administratif qui pût se soutenir par lui seul, sans nul secours étranger; assurer l'existence de la souveraineté temporelle du Saint-Siége, malgré les transformations des idées et des mœurs des nations; en un mot, résoudre pour le présent le problème que chacun de ses prédécesseurs avait résolu pour son époque respective : telle fut l'entreprise de Pie IX.

Il commença par étudier avec le plus grand soin les graves questions qui intéressent le bien-être de Rome et des provinces. Il voulut connaître par lui-même les besoins du peuple, afin de pouvoir y porter un remède plus efficace. Puis, le 16 juillet, un mois seulement après son élection, il donna un décret d'amnistie, qui graciait les condamnés politiques et rendait les exilés à leur pays : les procédures criminelles demeuraient suspendues, les captifs sortaient de leurs prisons et rentraient dans leurs familles, en s'engageant par écrit, deux exceptés, à remplir désormais tous les devoirs de bons et fidèles sujets.

Alors encore, ce fut un touchant spectacle que celui de Rome et des provinces ecclésiastiques. Le décret d'amnistie avait été affiché à sept heures du soir. La nouvelle s'en propagea rapidement dans toute la ville. Des groupes se forment, et, comme la nuit approche, on lit l'édit pontifical à la clarté des torches. Tout-à-coup une voix partie de la foule, s'écrie : « Au Quirinal, au Quirinal. » La multitude se met en marche. En un moment, des masses compactes couvrent la place et l'avenue

du palais. Trois fois le Pape est obligé de se présenter au balcon pour recueillir les acclamations enthousiastes de son peuple et lui donner sa bénédiction.

Le lendemain à l'occasion de la fête de saint Vincent de Paul, Pie IX se rendit à l'église de la Mission, appartenant aux Lazaristes. Toutes les maisons des rues que le cortége avait à parcourir se montraient tapissées de feuillages et ornées de tentures. Lorsque le Pape sortit de l'église et arriva sur la place Colonna, des jeunes gens se précipitèrent sur sa voiture, dételèrent les chevaux, et le ramenèrent à son palais, à travers une pluie de fleurs qui tombaient de tous les balcons et de toutes les fenêtres.

Pie IX, aime à se reposer de ses graves occupations, par des œuvres de bienfaisance et de charité; c'est ainsi souvent il visite, et d'ordinaire sans être attendu, les communautés religieuses et les hôpitaux de la ville éternelle.

Rome n'avait pas de magistrature municipale : par un *motu proprio* du 1er octobre 1847, il lui en accorda une sous la dénomination de conseil ou sénat de Rome

Outre ce conseil, il avait institué, sous le titre de consulte d'État, une assemblée consultative, composée d'un cardinal président, d'un légat vice-président, et de vingt-quatre conseillers, nommés par les provinces. Cette assemblée était chargée de l'examen des règlements administratifs, des finances, des budgets, de la rédaction des tarifs de douanes et des traités de commerce. Cédant au vœu trop bruyamment exprimé des puissances étrangères et de quelques Romains, il finit par admettre des laïques au nombre de ses ministres : mais pour qui a vu Rome, surtout depuis la révolution, il n'est que trop évident que l'administration des laïques, principalement dans les finances des États de l'Église, est loin de répondre aux espérances dont on avait flatté le Souverain-Pontife.

Tous ces soins, cependant, n'absorbaient pas tellement le Pape, qu'il ne s'occupât activement aussi des autres États du monde catholique. Citons les faits suivants entre mille autres.

Douloureusement ému de la misère effroyable de l'Irlande, et de la famine qui décime la population si catholique de cette contrée, le Saint-Père a ouvert à Rome une souscription en sa faveur, et ordonné dans l'Église de Saint-André *della Valle*,

pendant trois jours, un pieux exercice de prières à l'intention de cette malheureuse nation.

Les plus illustres prédécesseurs de notre grand Pape n'avaient cessé de soulever l'Europe contre la puissance des Ottomans, menaçante pour les États chrétiens. Par une de ces révolutions dont Dieu s'est réservé le secret, le successeur des Califes, le descendant de Mahomet II et de Soliman, qui s'étaient vanté d'amener leurs janissaires à saint Pierre, envoie un ambassadeur au Souverain-Pontife. Chekib-Effendi, représentant la Sublime-Porte près la cour de Vienne, est venu à Rome de la part du sultan, son maître, féliciter Pie IX de son exaltation à la papauté. C'était quelque chose de prodigieux pour la capitale du monde chrétien, que d'y voir cet ambassadeur musulman, avec une mission officielle. La ville de Constantinople ne fut pas moins surprise, en voyant arriver dans ses murs un légat envoyé par le Souverain-Pontife.

Le rétablissement du Patriarche latin de Jérusalem suivit de près. En rétablissant ce patriarche, pour en faire le tuteur naturel des catholiques orientaux, pour le charger d'exposer leurs griefs au divan et d'en demander le redressement, le Pape opère, non une innovation, mais une véritable révolution dans les vieilles traditions de la politique européenne en Orient.

Dans le consistoire secret du 4 octobre 1847, Mgr. Valerga, ancien missionnaire en Mésopotamie et en Perse, a été préconisé patriarche latin de Jérusalem, avec obligation de résidence dans la ville même, sur la demande formelle du gouvernement ottoman. Le patriarcat existe désormais de fait et de droit.

Quiconque veut le bien, doit s'attendre à beaucoup d'inimitiés, d'objections et de résistances.

Depuis quelque temps le mouvement des esprits, en Italie, occasionné par la marche du gouvernement pontifical, inquiétait le cabinet de Vienne, toujours tremblant pour son royaume Lombardo-Vénitien. Le comte de Lutzow, ambassadeur de l'empire, accumulait notes sur notes et joignait les menaces aux représentations. Tout à coup l'Autriche, qui, au terme de l'article 103 du protocole du traité de Vienne, a le droit de tenir garnison dans les deux villes pontificales de Ferrare et de Comacchio, envoie à Ferrare un fort supplément de troupes. Puis, sur l'allégation que le capitaine Jankowich a été insulté par un habitant de la ville, fait dont on ne peut établir l'exis-

tence, la garnison occupe militairement la place, par une violation manifeste du droit des gens. Le cardinal Ciacchi, légat de la ville et de la province de Ferrare, esprit ferme, caractère énergique, proteste publiquement contre cette audacieuse tentative, et cette protestation est répétée de toutes parts. Mais l'Autriche n'en persiste pas moins dans son usurpation, et ce ne sera que plus tard qu'elle retirera ses troupes.

D'un autre côté la révolution grandit dans l'ombre, elle travaille sourdement les esprits, et leur jette, comme appât, les dépouilles de la papauté qu'elle a juré de renverser.

Pie IX connaît et voit tout. Au milieu des démonstrations les plus vives de l'allégresse, des cris populaires, des fêtes, une sorte d'intuition de l'avenir lui a fait un jour prononcer ces paroles remarquables : « Tout ceci nous présage que la tiare se convertira bientôt en une couronne d'épînes. »

L'événement devait réaliser ces tristes prévisions.

L'esprit révolutionnaire était venu chercher des prosélytes dans la partie turbulente de la population romaine. Il s'était adressé surtout à ces perturbateurs de profession, rendus naguère à la liberté par l'amnistie la plus large qui ait été jamais accordée.

Depuis longtemps déjà s'était organisé un vaste complot ayant pour but de renverser la papauté. De degré en degré, on avait abaissé l'autorité du Souverain-Pontife, et tandis qu'on continuait à l'extérieur à lui prodiguer des témoignages menteurs de respect et d'amour, en secret Mazzini réunissait contre lui tous les mauvais éléments dont on pouvait disposer.

La révolution éclata par un horrible assassinat. Le comte Rossi, premier ministre de Pie IX, fut poignardé par une bande de conspirateurs, au moment où il montait les marches du palais de la chancellerie romaine (15 novembre 1848).

Bientôt le Saint-Père n'est plus en sûreté dans sa propre capitale. Une foule d'émeutiers armés de fusils se dirige vers le Quirinal, où le Pape est renfermé. Mgr Palma, secrétaire des lettres latines, tombe raide mort, frappé d'une balle au moment où il se montre à une fenêtre pour calmer cette populace.

Le 24 novembre, dans la soirée, Pie IX, gardé à vue, jugea qu'il était temps de se dérober aux desseins de ceux qui voulaient sa perte. Le comte de Spaur, envoyé de Bavière et les ministres de France et de Hollande, demandèrent à s'entrete-

nir avec le Souverain-Pontife. Ils l'emmenèrent par une porte dérobée, à la faveur de l'obscurité. La voiture du comte de Spaur les attendait à quelque distance, ils y montèrent, et atteignirent en sûreté Gaëte, première ville du royaume de Naples.

Le Souverain-Pontife fut accueilli par le roi de Naples, par sa famille, par toute la population, comme le vicaire de Jésus-Christ et le représentant de Dieu sur la terre. Les ambassadeurs quittèrent Rome, veuve du Pontife-Roi, et vinrent se ranger autour de lui dans son exil, qui devait durer dix-huit mois.

A la nouvelle de ces graves événements, la France entière avait tressailli, la France, éprouvée, elle aussi, par une révolution récente. Elle s'était souvenue de son titre glorieux de fille aînée de l'Église, et quelque temps après « trente mille français, commandés par le digne fils d'un des géants de nos gloires impériales, quittaient les rivages de la patrie pour aller rétablir, à Rome, dans la personne du Pape, le droit, l'équité, l'intérêt européen et français, » pour aller, comme autrefois leurs pères, protéger la liberté des nations chrétiennes, en assurant l'indépendance de la papauté.

Après cinq semaines de négociations infructueuses, on fut réduit à former le siége de la ville. Il fut poussé avec vigueur, mais les attaques et les travaux furent dirigés avec une telle sagesse, que les monuments furent préservés, et le sang ménagé le plus possible.

Le 29 juin, fête des apôtres saint Pierre et saint Paul, la brèche fut ouverte, et l'armée livra le premier assaut; il fut décisif. Dès le lendemain, les membres de la municipalité romaine se présentaient au quartier-général, demandant une capitulation. Le 2 juillet, ils revenaient, déclarant qu'ils renonçaient à fixer des conditions, et qu'ils allaient ouvrir leurs portes. Les conspirateurs étrangers, au nombre de près de cinquante mille, avaient pris la fuite dans diverses directions.

Le jour suivant, deux forts détachements de l'armée française prirent possession de Rome, et le 4 juillet, le colonel du génie Niel se rendit à Gaëte, pour présenter au Saint-Père les clefs de la ville.

Mais il fallut du temps pour réparer les désordres, fruits du gouvernement anarchique qui venait de tomber. Le pieux

Pontife, éprouvé par tant de douleurs, dut attendre plusieurs mois encore avant de revenir à son peuple, qui maintenant le redemandait à grands cris, libre de la contrainte et de la servitude à laquelle l'avaient réduit les révolutionnaires.

Enfin, le 12 avril 1850 mit le comble à ses vœux : le Pape rentrait solennellement à Rome.

Ce fut à quatre heures après-midi que parut le Pontife, s'avançant par la porte Saint-Jean. Il était précédé et suivi de deux escadrons de dragons français, musique en tête. Un brillant état-major entourait la voiture. Le général Baraguay-d'Hilliers, qui avait remplacé le général Oudinot, occupait, à cheval, le poste d'honneur, c'est-à-dire le côté droit du carosse du Saint-Père; venaient ensuite, dans des voitures séparées, les trois cardinaux faisant partie de la consulte d'État, le cardinal-vicaire et tout le corps diplomatique; les autres membres du sacré-collége attendaient à Saint-Pierre, au Vatican.

Le peuple en masse s'était porté au devant du Saint-Père. Au moment où le vénérable Pontife arriva devant la porte de la ville, une batterie d'artillerie française, placée sur l'esplanade de Sainte-Croix en Jérusalem, salua son entrée de cent-un coups de canon. En même temps une immense acclamation retentit dans les airs : Vive le Pape! Vive le Saint-Père! Vive notre Souverain bien-aimé! Vive l'armée française!

C'était un sublime et ineffable spectacle, de voir ce peuple, hommes et femmes, criant, battant des mains, pleurant de bonheur, élevant leurs enfants au-dessus de leurs têtes, pour qu'ils pussent voir passer, eux aussi, le Père bien-aimé qui revenait de l'exil auquel l'avait condamné une armée de brigands, réunis de toutes les parties de l'Europe. Et ces rues pavoisées, et ces fenêtres ornées de tentures et de festons, et ces fleurs tombant de toutes parts, comme une pluie odorante, et ces vivats sans cesse répétés et lancés vers le ciel, comme une expiation, par un peuple transporté de regret et d'amour, tout cela était à arracher des larmes au cœur le plus endurci.

Et maintenant l'auguste Pontife poursuit courageusement son œuvre, à Rome, en Italie, dans l'univers entier. Portant naguère (24 septembre 1850) un paternel regard sur l'Angleterre, l'Angleterre encore plongée dans l'erreur et le schisme, mais commençant à s'ébranler pour revenir à l'unité, il donnait une organisation administrative régulière à l'Église catholique de

ce royaume, et en rétablissait la hiérarchie. Cette Église est aujourd'hui dirigée par un archevêque et douze évêques. L'archevêché est Westminster; les douze évêchés sont Southwarck, Hagulstad, Beverley, Liverpool, Salford, Shrop, Menewith et Newport, Clifton, Plymouth, Nottingham, Birmingham, Northampton.

L'illustre cardinal Wiseman a été promu au siége archiépiscopal de Westminster.

Dans son zèle pour la propagation de l'Évangile, le pieux Pontife avait dès son avènement érigé un grand nombre de nouvelles métropoles et d'évêchés, dans les pays qu'arrosent les sueurs des missionnaires : ainsi les archevêchés d'Orégon-City, de Saint-Louis du Missouri, de New-Yorck, de Cincinnati, de la Nouvelle-Orléans, s'élevaient aux États-Unis, qui maintenant comptent trente-un évêchés avec six églises métropolitaines; ailleurs l'archevêché de Trinidad, dans l'île de ce nom, appartenant aux Anglais; les évêchés de l'île Bourbon, de la Guadeloupe et de la Martinique, dans les colonies françaises. Enfin tout récemment (1852) Rome travaillait à ériger les archevêchés de New-Brunswick et de Terre-Neuve.

Nous ne savons pas ce qui est réservé encore à notre bien-aimé Pontife. Mais, fort du secours d'en haut, invinciblement appuyé sur les promesses éternelles de Jésus-Christ, il marchera toujours d'un pas ferme et sûr, bénissant la Providence dans les tribulations comme dans les joies, et mettant en elle toute son espérance, au milieu des épreuves que pourraient lui susciter de nouveau les ennemis de l'ordre et de la religion.

Nous terminons ici notre récit.

Telle fut donc, dans ses phases diverses, l'Église catholique. Préfigurée dans l'ancienne alliance, instituée dans la plénitude des temps par Jésus-Christ, fécondée par le sang des martyrs, obscure d'abord et cachée dans les catacombes, radieuse et triomphante ensuite sur le trône des empereurs; institutrice des hordes barbares du Nord, reine et maîtresse des nations, protectrice des arts, de la science et d'une liberté sage; toujours en lutte contre l'erreur, et toujours inébranlable; trahie par ses propres enfants, mais sans cesse consolée par de nouveaux adorateurs; persécutée, mais jamais affaiblie;

attaquée par toutes les puissances, mais toujours plus forte qu'elles, par l'invariabilité de sa doctrine, l'unité de sa constitution, la constance de sa foi aux paroles divines ; incomparable par la majesté de ses institutions, la beauté de ses œuvres, le dévouement de ses ministres; inaccessible aux fluctuations du siècle, dont elle comprend et satisfait cependant tous les besoins; supérieure aux révolutions politiques, qu'elle apaise et termine; perpétuellement fidèle à la mission sublime qu'elle a reçue, d'instruire les peuples chrétiens, de convertir les nations idolâtres, de ramener tous les hommes à Dieu par la croyance en Jésus-Christ; se relevant toujours plus jeune et plus puissante à mesure qu'on la croit plus abattue; justifiant la promesse que lui a faite son divin fondateur d'être avec elle jusqu'à la consommation des temps.

Tandis qu'en Europe, après les efforts inouïs de la philosophie du dernier siècle, dont le résultat paraissait être la destruction de l'Église, l'esprit religieux fait tous les jours des progrès plus marqués; qu'en France surtout le retour vers la foi se manifeste d'une manière consolante, qu'on voit se former une multitude d'associations de bienfaisance, telles que les œuvres des bons livres, la société de Saint-François-Régis et celle de Saint-François-Xavier, les conférences de Saint-Vincent-de-Paul, l'œuvre de la Sainte-Enfance, les écoles dites du dimanche pour les ouvriers, et une infinité d'autres; que des hommes d'un talent et d'une science supérieurs se dévouent au triomphe des saintes doctrines, luttant avec une énergique persévérance contre les derniers disciples de Voltaire et de ses continuateurs ; que l'union du clergé devient de plus en plus étroite avec le Saint-Siége, centre et foyer de la vie spirituelle ; l'Église, fidèle au commandement de Jésus-Christ, qui lui a ordonné de porter l'Évangile à tous les peuples du monde, continue d'envoyer ses apôtres sur la surface entière du globe, avec un zèle et une activité qui ne sont jamais démentis.

Et tel est l'avenir des nations, avenir dont éclatent partout déjà les signes avant-coureurs. Après de longs et tristes égarements, elles reporteront, pleines de regrets et de désirs, leurs regards vers cette religion sainte qu'elles avaient méconnue, délaissée. Elles chercheront et trouveront le remède aux perturbations de ce monde, dans l'Église immuable de Jésus-Christ, dont la maternelle tendresse a de tout temps guéri

toutes les blessures, soulagé toutes les souffrances, avec le baume qui découle du Calvaire, et la vertu divine que recèle la parole évangélique. Le temps approche où, comme aux jours terribles dles invasions barbares, la croix auguste du Rédempteur redeviendra pour tous l'étendard du salut, et l'Église catholique, la libératrice de tous les peuples, la consolation du genre humain.

FIN.

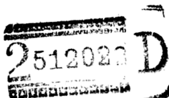


TABLE DES CHAPITRES.

Pages.

20

Troisième Période.

Quatrième Période.

Pages.

Cinquième Période.

Sixième Période.

Septième Période.

FIN DE LA TABLE DES CHAPITRES.